U d'/of OTTAWA
39003001295186

Bibliothèque des Elèves
U. O.
Students' Library

UNE AMBASSADE FRANÇAISE

EN ORIENT

SOUS LOUIS XV

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1887.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

UNE
AMBASSADE FRANÇAISE
EN ORIENT
SOUS LOUIS XV

LA MISSION DU MARQUIS DE VILLENEUVE

1728 — 1741

PAR

ALBERT VANDAL

Deuxième Édition

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1887

Tous droits réservés

DC
59.8
T8V3
1887

AVANT-PROPOS

Sous Louis XV, le marquis d'Argenson écrivait : « La « première grande révolution qui arrivera probablement « en Europe, sera la conquête de la Turquie. Cet empire « devient trop faible par son mauvais gouvernement, par « l'impossibilité qu'il devienne meilleur, la sûreté qu'il « deviendra pire..... Tout se soulève dans l'empire otto- « man, tous les jours une plume de l'aile est ôtée [1]. »

A l'instant où ces lignes furent tracées, la prophétie qu'elles contenaient semblait sur le point de se réaliser. Depuis un demi-siècle, la Turquie avait perdu presque autant de territoires que nous lui en avons vu abandonner récemment; des portes de Vienne, elle avait reculé jusqu'aux défilés des Balkans, et sa retraite vers l'Asie se précipitait. D'abord l'Autriche lui avait enlevé des royaumes entiers, la Hongrie, la Transylvanie, la Serbie; en même temps, la Russie avait surgi de ses déserts, et son apparition avait suffi pour rendre aux races chrétiennes d'Orient

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, publiés par la Société de l'histoire de France, t. Ier, p. 361.

la confiance dans l'avenir, pour leur montrer dans le Tsar orthodoxe à la fois le vengeur et l'héritier de Byzance. Puis l'Autriche et la Russie s'étaient liguées contre la Turquie, et toutes deux venaient de lui déclarer successivement la guerre. Les troupes de la première franchissaient le Danube et se répandaient dans la péninsule des Balkans; leurs avant-postes n'étaient plus qu'à quelques lieues de Sofia; elles avançaient à marches forcées sur la route qui mène de l'Europe centrale vers Constantinople et occupaient les avenues de cette capitale. Les armées de la Russie parcouraient la Crimée, prenaient position aux embouchures du Don et du Dniester, et menaçaient celles du Danube; ses flottes s'aventuraient sur la mer Noire, que Pierre le Grand avait montrée à son peuple comme le vrai chemin de Constantinople. Avec une résignation fataliste, les Turcs semblaient reconnaître l'impossibilité de tenir tête à l'orage; ils avouaient « que les temps étaient « venus, et qu'il fallait perdre l'espoir de régner sur des « chrétiens [1] ». Leur empire offrait tous les signes d'une prochaine dissolution, et quelques années auparavant, l'envoyé moscovite à Constantinople, un de ces diplomates d'avant-garde que la Russie sait poster sur le Bosphore pour précéder et éclairer ses armées, avait pu écrire à l'impératrice Anna : « Votre Majesté règne légitimement sur les cœurs

[1] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1737.

« de tous les bons chrétiens qui se trouvent sous le joug « de la barbarie, prête à rendre le dernier soupir [1]. »

La Turquie sortit cependant de cette épreuve, non-seulement vivante, mais intacte et fortifiée. Elle trouva sa ressource dans le courage de ses soldats, dans cette valeur guerrière qui survit chez elle à l'écroulement des autres vertus, mais elle dut surtout son salut à une intervention étrangère, qui vint, comme à d'autres époques, traverser les desseins de ses ennemis et borner leurs progrès. Ce qu'il y eut de particulier dans cette crise, ce fut que l'une des grandes puissances joua à elle seule le rôle que toutes ont essayé plus tard de remplir collectivement; la France régla alors le sort de l'Orient et fit en cette circonstance l'office de l'Europe. Posant la première un principe que d'autres gouvernements devaient reprendre plus tard et ériger en dogme absolu, elle déclara que l'existence de la Turquie importait au repos même de la chrétienté, puis, s'interposant entre les partis, par une campagne diplomatique menée avec habileté, terminée avec gloire, fit conclure sous sa médiation les traités de Belgrade qui assurèrent à l'Orient vingt-neuf années de paix; depuis lors, les efforts réunis des puissances et les délibérations des congrès n'ont jamais réussi à fixer pour une aussi longue période les destinées de cette région.

[1] Dépêche du résident Wichniakof, citée par Soloviev, *Histoire de Russie*, t. XX, ch. III, p. 111.

Le principal artisan de cette œuvre fut le marquis de Villeneuve, ambassadeur auprès de la Porte de 1728 à 1740. A cette époque, par suite de la lenteur et de la difficulté des communications, l'envoyé de France à Constantinople n'était point seulement l'instrument, mais le directeur de notre politique orientale ; il en réglait tous les mouvements, agissait de sa propre initiative, portait la responsabilité de nos revers et recueillait l'honneur de nos succès. Le savant orientaliste Hammer a pu écrire, à propos de l'ambassade de M. de Villeneuve : « Jamais, antérieure-« ment ni depuis, l'influence française sur les affaires de la « Porte ne se fit sentir par des résultats aussi éclatants [1]. » Villeneuve ne s'éleva pourtant que par degrés à cette autorité décisive, et les débuts de sa mission furent aussi agités que le dénoûment en fut mémorable. Lors de son arrivée à Constantinople, l'Autriche et la Russie s'efforçaient de dominer la Turquie par la crainte, en attendant qu'elles l'assujettissent par les armes ; Villeneuve eut à lutter contre les intrigues des deux empires, contre l'indolence d'un sultan uniquement occupé de ses plaisirs, contre la malveillance d'un ministre circonvenu par nos adversaires. Il en appela du Divan au harem, et sut trouver un auxiliaire inattendu dans la sultane fille du monarque régnant et femme du premier ministre. Plus tard, il assista à l'une de

[1] Hammer, *Histoire de l'empire ottoman,* traduction française de Dochez, t. III, l. LXVIII, p. 490.

ces secousses qui venaient périodiquement bouleverser l'Orient; il vit une révolte de janissaires, l'écroulement d'un trône, les chefs de la populace maîtres du pouvoir, un matelot et un artisan installant dans Constantinople un gouvernement d'aventure, une succession de désordres et de coups de main, enfin l'autorité d'un nouveau sultan, Mahmoud Ier, s'affermissant sous la main d'un vizir énergique. L'habileté de l'ambassadeur consista à faire servir chacune de ces péripéties au relèvement et au progrès de notre influence.

Quand le calme fut rétabli, Villeneuve exhorta les Turcs à s'armer pour le salut de la Pologne, où le roi Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, personnifiait, contre l'intervention allemande et russe, la cause de l'indépendance nationale. A cet instant, notre envoyé rencontra un obstacle où il se flattait de trouver un appui. Comme si aucune singularité ne devait manquer à sa mission, un Français figurait alors parmi les conseillers du sultan et, dans la négociation ouverte avec l'ambassadeur du Roi, fournissait des arguments à la Porte et lui suggérait des réponses. Le comte de Bonneval, après avoir trahi tour à tour la France pour l'Autriche et la chrétienté pour l'Islam, jouissait auprès du grand vizir d'un crédit prépondérant, quoique éphémère. Bon général, politique sagace, doué d'un génie impétueux et entreprenant, il rêvait d'associer à la fois la Turquie et la France à ses vastes desseins;

malheureusement un orgueil poussé jusqu'à la frénésie, un esprit chimérique, un caractère impuissant à se maîtriser firent constamment dévier sa fortune : né pour être grand, il ne fut qu'extraordinaire. Il eût pu servir avec efficacité notre politique; il ne fit souvent que la contrarier en prétendant la diriger, et les efforts de l'ambassadeur ne réussirent pas toujours à combattre avec succès ou à employer son influence.

La Pologne asservie, les deux cours impériales se retournèrent contre la Turquie et démasquèrent leurs projets; dans ce péril, le rôle de Villeneuve s'agrandit, et ses talents parurent en pleine lumière. Il porta les Turcs à requérir la médi tion du Roi et à se réfugier sous notre protection. Alors, tandis que son gouvernement le secondait par d'habiles démarches, modérait les exigences de l'Autriche et de la Russie, préparait une diversion dans le Nord et tentait d'émouvoir les neutres, Villeneuve ranimait dans le Divan les courages ébranlés et déterminait les Turcs à une résistance qui déconcerta leurs adversaires. En 1739, choisissant l'instant propice, il se transporta au camp du grand vizir. L'effort principal de la lutte se concentrait autour de Belgrade; les Turcs avaient perdu cette place et aspiraient à la reconquérir; Belgrade est l'un de ces lieux que leur situation condamne à devenir le point de rencontre des peuples et l'enjeu éternel des batailles. Au plus fort du siége, tandis que cinq cents pièces d'artillerie se répon-

daient de part et d'autre, Villeneuve se présenta en pacificateur; en plein camp ottoman, sous les tentes surmontées du Croissant, on le vit improviser et présider un congrès, dans lequel il sut profiter d'une défaillance momentanée de l'Autriche pour séparer les deux cours alliées et leur faire successivement la loi. Par les traités qui furent signés, la Moscovie s'éloignait de la mer Noire; la ville dont elle prétendait faire le berceau de sa puissance navale devait disparaître du sol; la navigation de l'Euxin était interdite aux Russes. L'Empereur cédait Belgrade, la Serbie, tout ce qu'il possédait en Bosnie et en Valachie; sa domination repassait le Danube et refluait en même temps vers l'ouest. Arrêtant la Russie, la paix de Belgrade faisait reculer l'Autriche et doit être considérée surtout comme un triomphe de la France sur l'influence germanique.

Les effets de cette paix n'ont pas entièrement cessé de se faire sentir en Orient. C'est de nos jours seulement que l'Autriche a repris dans la péninsule des Balkans la situation dont nos succès diplomatiques l'avaient fait déchoir, et encore la voyons-nous obligée à de continuels efforts pour maintenir son influence en Serbie, alors que cet État faisait avant 1739 partie intégrante de son empire. Quant à la Russie, si Catherine II lui ménagea d'éclatantes revanches, le retard qu'avait subi le progrès de la puissance moscovite en Orient au commencement du siècle ne permit pas à la

grande impératrice d'achever son œuvre et de consommer ses ambitieux desseins. Elle mourut à la veille d'une expédition décisive contre Constantinople, et, de nos jours, les Russes n'ont pu reprendre leur politique traditionnelle qu'en la modifiant. Par suite d'un lent travail, sous l'influence d'idées nées au loin et insensiblement propagées, les nationalités chrétiennes que le Turc avait subjuguées, sans les supprimer, ont repris conscience d'elles-mêmes; elles sont remontées à leurs origines, ont réappris leur histoire, et, encore sous le joug, ont recommencé à penser, c'est-à-dire à vivre. Du Danube à la mer Égée, nous avons assisté à une levée de races que l'on croyait assoupies pour jamais et à une étrange résurrection de peuples. Lorsque la Russie reparut dans ces parages, elle se trouva en présence de groupes nationaux déjà formés et dut les accepter pour auxiliaires; elle se trouva amenée ainsi à lutter et à vaincre moins pour elle que pour eux, à poursuivre leur délivrance plutôt que son propre agrandissement. Au dix-huitième siècle, dans leurs confuses aspirations, ces peuples ne demandaient qu'un maître chrétien. S'ils eussent été soustraits à la domination ottomane, ils se fussent laissé docilement absorber par les deux puissantes monarchies voisines : la prolongation de leur servitude prépara leur complet affranchissement. Qu'en 1738 la Moldavie et la Valachie eussent été réduites en provinces moscovites, nous n'eussions pas assisté de nos jours au

réveil de la nationalité roumaine. Demeurée sous le sceptre de l'Autriche, la Serbie n'eût point connu Karageorges.

Ce serait toutefois commettre une étrange méprise que d'attribuer, soit au marquis de Villeneuve, soit au gouvernement dont il exécutait les ordres, la prévision de ces conséquences lointaines de leur action. L'un et l'autre ne poursuivaient que des effets immédiats et ne recherchaient que l'avantage présent de leur pays. La politique de l'ancien régime, à de rares exceptions près, eut le mérite d'être toujours et étroitement française; sans se laisser détourner par aucune considération du but pratique qu'elle s'était proposé, elle s'attachait uniquement à distinguer et à faire prévaloir en toutes circonstances l'intérêt du royaume. Nos agents du Levant travaillaient au maintien et à l'extension de nos priviléges, au développement de notre trafic; ils s'occupaient en même temps d'augmenter l'autorité morale de la France, de faire croire à sa force irrésistible, à sa supériorité sur les autres États, de relever le prestige du royaume de toutes les manières et, comme on disait alors, « de rehausser la splendeur des lys ». Enfin ils cherchaient à prolonger la domination des musulmans, parce que la France trouvait en eux d'utiles auxiliaires contre ses propres ennemis, parce qu'ils favorisaient son commerce, accueillaient ses produits de préférence à tous autres, et qu'elle n'était point assurée de retrouver chez leurs successeurs, si l'Orient changeait de maîtres, les

mêmes facilités. C'est ainsi que le ministère du Roi Très-Chrétien, dirigé par un prince de l'Église, fut le premier en Europe à soutenir le pouvoir chancelant du sultan; c'est ainsi que le cardinal de Fleury proposa comme but à notre diplomatie, pendant plusieurs années, « la conservation de « toutes les frontières de l'empire ottoman [1] ». Nous avons pensé que cet effort, dont le résultat fut d'assurer jusqu'à la Révolution le maintien de notre influence et surtout de notre prépondérance commerciale dans toutes les parties de la Turquie, et qui forme l'épisode saillant de nos relations avec l'Orient au siècle dernier, appelait un récit détaillé et méritait un historien.

Qu'on ne dise point que l'étude d'un passé glorieux et disparu sert uniquement à provoquer d'amers retours sur le présent et d'attristantes comparaisons. D'abord, un tel travail porte en lui-même sa récompense. A l'heure où la France semble réduite à se souvenir, il est bon de se retirer dans le passé pour l'y retrouver agissant dans toute la plénitude de ses forces, sachant à la fois se faire estimer et craindre, soutenant avec éclat son rôle de grande puissance, se montrant enfin dans le monde tout ce qu'elle doit être. La France d'il y a cent cinquante ans est déjà la France; ses efforts nous intéressent, ses succès nous enflamment, et j'éprouve, pour ma part, à découvrir quelqu'une des

[1] Instructions du secrétaire d'État Amelot au marquis de Villeneuve, 25 mars 1738 : archives des affaires étrangères

prouesses de notre ancienne diplomatie, beaucoup moins connues que les hauts faits de nos armées, quelque coup franchement porté à des adversaires dont le nom n'a point changé, un tressaillement de plaisir qui me réjouit et me console. De plus, cette recherche ne saurait être dépourvue d'enseignement. La poursuite consciencieuse de la vérité historique nous apprend à nous défier des affirmations téméraires et préconçues ; c'est l'école pratique de la modération. Vu de loin et considéré à la superficie, le passé apparaît tout d'une pièce, bon ou mauvais, suivant l'époque que l'on envisage et surtout le procédé d'optique que l'on emploie. Au contraire, à se rapprocher du passé par une étude minutieuse, à s'efforcer d'en saisir les côtés divers et complexes, on se prend à constater que les périodes les plus décriées de notre histoire ont eu leur grandeur, de même que les régimes les plus vantés ont éprouvé leurs défaillances. Même sous Louis XV, la monarchie française accomplit des œuvres considérables, mais leur examen ne fait que mieux ressortir à nos yeux les fautes qui vinrent trop tôt démentir et compromettre cet éclatant début. Nous nous trouvons amené de la sorte, moins à rechercher l'occasion de jugements absolus qu'à dégager les faits avec leurs causes, à les suivre dans leur ordre et leur enchaînement, à en apprécier la valeur relative, par suite, à distinguer ce qui fit la puissance française, ce qui l'altéra et ce qui peut la refaire. Nous reconnaissons

aussi que, si certains régimes paraissent mieux appropriés que d'autres au développement de l'influence extérieure d'un peuple, il n'en est point cependant qui porte en lui-même un principe absolu de force et de durée, mais que tous ont besoin d'être constamment soutenus et comme vivifiés par l'action d'hommes prudents, avisés, énergiques, animés de ce zèle actif pour le bien de l'État qui fit les grands ministres et les bons politiques d'autrefois. A cet égard, la France trouvera toujours dans l'observation de son passé des exemples à relever. C'est le désir d'établir à son profit exclusif ces fortifiantes leçons, c'est sa pensée seule, dégagée de toute autre préoccupation, qui doit nous inspirer et nous guider dans l'étude de toutes les parties de son histoire politique, de même que nos anciens hommes d'armes, pour marcher à l'ennemi et s'animer au combat, ne poussaient qu'un seul cri : France!

NOTE

SUR LES DOCUMENTS EMPLOYÉS.

Le document qui a servi de base à notre étude est la correspondance du marquis du Villeneuve avec le Roi et ses ministres. Elle est conservée dans nos dépôts d'archives en deux exemplaires; l'un se trouve au ministère des affaires étrangères, l'autre figure à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, sous les numéros 7177 à 7199 du nouveau fonds français. Dans l'un et l'autre dépôt, la correspondance proprement dite est accompagnée de mémoires, notes, pièces de toute sorte relatives à l'ambassade. Une partie des lettres écrites par Villeneuve en 1737, 1738, 1739 et 1740, a été analysée ou même textuellement rapportée par l'abbé Laugier, dans son *Histoire des négociations pour la paix de Belgrade,* Paris, 1768, 2 vol. in-12. Les autres dépêches du marquis, de même que les instructions qui lui ont été adressées pendant toute la durée de sa mission, n'ont fait jusqu'à présent l'objet, à notre connaissance, d'aucune publication.

Les renseignements fournis par cette correspondance ont été contrôlés parmi nous à l'aide des documents suivants :

1° Les correspondances diplomatiques échangées, pendant la même période, entre le cabinet de Versailles et ses agents dans les autres cours, particulièrement à Vienne, Stockholm, Saint-Pétersbourg, Venise et en Pologne.

2° Les dépêches russes que Solovief a publiées ou analysées dans sa grande *Histoire de Russie.*

Nous avons fait traduire celles de ces pièces qui se rapportent à notre sujet, et nous en citons divers extraits.

3° Les dépêches diplomatiques allemandes, citées par Hammer, dans son *Histoire de l'empire ottoman,* et plus récemment par

M. Tupetz, dans son *Étude sur la paix de Belgrade* (*Historische Zeitschrift,* nouvelle série, 4e volume, année 1878). Les dernières sont tirées non-seulement des archives d'État de Vienne, mais des archives privées de la famille Kinsky. Elle nous permettent de connaître, sur les négociations de Belgrade, la version autrichienne, après les versions française et russe.

4° Les lettres inédites des envoyés de Venise à Constantinople, pendant la période qui s'étend de 1728 à 1747. Cette correspondance est conservée à Venise au couvent des Frari, et fait partie de la collection intitulée : *Senato, secreta.* Elle se compose de lettres écrites au doge par les bailes et ambassadeurs Daniel Dolfin, Angelo Emo, Simon Contarini, Nicolo Erizzo et Francesco Venier. Si, à cette époque, Venise ne jouait plus en Orient qu'un rôle secondaire, ses diplomates n'avaient pas entièrement perdu les qualités d'observation et de flair qui jadis portèrent si haut leur renommée; ils peuvent et doivent être interrogés à titre de témoins. Nous devons à ce sujet de justes remercîments à MM. Barozzi, B. Cecchetti et Stefani, pour la bonne grâce avec laquelle ils se sont plu à nous faciliter l'accès des archives vénitiennes et à y guider nos recherches.

5° Une correspondance privée entre le marquis de Villeneuve et son ami M. de Caumont. Les lettres du marquis, écrites au cours de sa mission, renferment quelques détails sur son caractère et laissent voir l'homme sous le diplomate; elles font allusion aussi aux événements politiques, sur un ton de familiarité et de confidence qu'excluait naturellement la correspondance officielle. Elles sont en la possession de M. Schefer, membre de l'Institut, administrateur de l'École des langues orientales, qui a bien voulu nous les faire connaître. Nous devons également à l'inépuisable obligeance de M. Schefer, servie par une compétence sans rivale, la communication d'autres manuscrits relatifs à notre sujet, entre autres le recueil des mémoires adressés à la cour de France par le comte de Bonneval.

Sur ce personnage curieux, les correspondances de Bruxelles, de la Haye, de Vienne et de Venise, aux affaires étrangères, ainsi que le fonds *Mémoires et documents,* nous ont fourni d'abondantes indications.

Pour apprécier dans son ensemble le caractère et les traditions de notre ancienne politique d'Orient, nous avons étudié, aux archives du quai d'Orsay, la correspondance de Constantinople depuis le début du règne de Louis XIV jusqu'en 1728. Dans le même dépôt, les recueils intitulés *Affaires ecclésiastiques et missions du Levant* contiennent l'historique de notre droit de protection sur les catholiques de Turquie. Quant à la question commerciale, d'une si haute importance aux yeux de notre ancien gouvernement, la source d'informations la plus précieuse se compose de la correspondance de la *chambre du commerce de Marseille* avec le secrétaire d'État de la marine. Cette riche collection est divisée : les lettres et instructions du ministre sont à Marseille, aux archives de la chambre de commerce, dont l'inventaire complet a paru récemment; les réponses de la chambre sont aux affaires étrangères, où elles constituent un fonds spécial. Nos archives diplomatiques possèdent en outre une longue série de mémoires et papiers relatifs au commerce oriental. Enfin le département de la marine, où nous avons trouvé un accueil non moins empressé qu'aux affaires étrangères, a mis à notre disposition la correspondance des divers secrétaires d'État de la marine avec nos ambassadeurs à Constantinople, ainsi qu'un nombre considérable de documents de toute nature.

Les ouvrages sur l'Orient publiés aux dix-septième et dix-huitième siècles en France et à l'étranger forment à eux seuls une imposante bibliothèque. Ils sont de valeur inégale, et il n'en est guère qui ne doive être soumis à une critique attentive. Notre désir est que, parmi ceux d'une importance réelle, aucun n'ait échappé à nos recherches. Nous avons fait appel en même temps aux mémoires généraux sur l'époque, ainsi qu'aux nombreuses et importantes publications qui ont renouvelé de nos jours l'histoire politique du dernier siècle [1].

[1] Diverses parties de notre étude ont paru dans la *Revue de France*, n° du 15 novembre 1880, dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques*, n° du 15 juillet 1886, et dans les publications du cercle Saint-Simon, n° 1, *le Pacha Bonneval*, 1885.

LA MISSION

DU

MARQUIS DE VILLENEUVE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LA FRANCE EN ORIENT AU COMMENCEMENT DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

I

Au début du dix-huitième siècle, notre pays possédait en Orient une influence qui résultait d'une politique traditionnelle et formait l'un des ressorts de sa puissance. Il en retirait trois avantages principaux, répondant au triple moyen qu'il employait pour maintenir et propager son crédit dans les pays du Levant. Par ses relations avec la Porte, la France obtenait que les armées ottomanes fussent employées à prévenir, détourner ou amortir le choc de ses propres adversaires ; la protection qu'elle accordait aux catholiques de Turquie ajoutait à son prestige aux yeux de la chrétienté tout entière ; enfin le commerce qu'elle avait établi avec les États du sultan figurait parmi les éléments nécessaires de sa prospérité.

Lorsque François Ier, vaincu à Pavie et prisonnier, avait vu son épée brisée et la fleur de sa chevalerie tombée, il avait douté de toute assistance chrétienne et s'était donné au Turc; cette inspiration du désespoir devint le point de départ d'un système. Pendant deux siècles, l'accord avec la Porte se prolongea, et s'il ne fut point permanent, s'il subit à plusieurs reprises l'épreuve de violences et d'outrages réciproques, il se reforma chaque fois que les circonstances en démontrèrent l'utilité. Au seizième siècle, dès que la France prévoyait une attaque ou méditait une prise d'armes, un émissaire partait à la recherche du Grand Seigneur, toujours occupé à préparer ou à exécuter de lointaines expéditions. On signalait le passage du Français à Venise et à Raguse; s'il échappait aux agents espagnols embusqués sur son passage, aux tempêtes de l'Adriatique, à la férocité des populations bosniaques et albanaises, il rejoignait le potentat musulman dans sa capitale ou dans son camp, à Constantinople, sur les bords du Danube ou dans les défilés de l'Asie Mineure. Il lui expliquait alors de vive voix les projets de sa cour. Le sultan faisait son profit de ces informations et dressait en conséquence son plan de campagne; tantôt il poussait en Hongrie ses bandes dévastatrices; tantôt sa flotte s'avançait dans la Méditerranée à la rencontre des vaisseaux du Roi et s'aventurait en leur compagnie jusqu'aux côtes de Provence, où François Ier lui assignait Toulon comme quartier d'hiver, après avoir chassé les habitants de leur ville pour y installer l'Infidèle[1]. Ce concert de mesures entre deux adversaires redoutables tint en échec Charles-Quint et Philippe II, sauva la France d'invasions

[1] Charrière, *Négociations de la France dans le Levant,* dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France,* t. Ier, p. 567 à 574.

imminentes et prévint peut-être son démembrement. A la fin du règne de Louis XIV, tandis que se poursuivait le duel engagé entre la France et l'Europe, les moyens employés par nous en Orient, moins romanesques, ne différaient pas essentiellement de ceux qu'avait mis en œuvre la politique insinuante et perfide du seizième siècle. Nos ambassadeurs exposaient au Divan l'état de l'Europe en l'interprétant dans un sens favorable à nos intérêts, confiaient aux ministres orientaux les intentions de la France, les invitaient à y conformer leur conduite, leur indiquaient ou leur laissaient deviner le moment opportun pour une attaque, l'ennemi à choisir, la province à surprendre; leur habileté s'employait, souvent avec succès, à déterminer et à diriger l'effort de la puissance ottomane. Pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, obéissant à nos avis, les Turcs retardèrent de onze ans leur paix avec l'Empereur; pendant la guerre de la succession d'Espagne, sans s'attaquer ouvertement à ce monarque, ils soutinrent ses ennemis et occupèrent ses alliés. Durant toute cette période, si les diversions opérées sur le Danube ne rendirent pas à notre cause d'aussi éclatants offices qu'au siècle des Valois, elles inquiétèrent au moins la coalition européenne et rendirent ses coups moins assurés[1].

En se servant des Turcs, la France ne les traitait pas sur un pied d'égalité avec les autres peuples qu'elle associait à ses desseins. Nos relations avec la Porte présentaient un caractère particulier, sans exemple dans l'histoire diplomatique. Il y eut

[1] Voir, aux archives des affaires étrangères, la correspondance des ambassadeurs Châteauneuf, Ferriol et des Alleurs, de 1689 à 1712. Cf. Saint-Priest, *Mémoire sur l'ambassade de France en Turquie*, Paris, Leroux, 1877, p. 95 à 115.

presque toujours entre les deux États connivence et action concordante; il n'y eut jamais alliance au sens strict et formel du mot. Jamais le Roi et le Grand Seigneur ne signèrent de traité qui les liât l'un à l'autre et leur imposât des engagements réciproques. Pour atteindre son but, notre diplomatie recourait aux expédients les plus divers; elle corrompait le grand vizir, gagnait ses confidents, fréquentait le mufti et recherchait l'appui de ce grand prêtre des mahométans; elle se mettait en rapport avec les eunuques du sérail; nous la verrons pénétrer au harem et traiter avec les sultanes, mais il lui était interdit, sous aucun prétexte, de signer un traité ou quelque acte approchant. Un tel engagement, connu de nos ennemis, pourrait leur servir à soulever contre nous les clameurs indignées de la chrétienté. Or, si nos rois n'ignoraient point que l'Europe possédait la certitude morale de leur complicité avec l'Infidèle, ils n'entendaient point lui en laisser saisir la preuve matérielle et palpable. Ils tenaient surtout à se réserver la faculté de renier et d'abandonner l'auxiliaire suspect qu'ils mettaient en mouvement. Lorsqu'au cours d'une guerre la France avait appelé les Turcs à son aide, elle ne consultait, pour signer la paix, ni leur intérêt ni leur convenance, et ne se mettait guère en peine, après avoir requis leurs services, de les laisser à un désastreux isolement.

Au point de vue des effets que la France en attendait, ce système offrit peu d'inconvénients tant que dura la race des sultans hardis et belliqueux. Sous leur règne, la guerre formait l'état permanent de leurs peuples. Peu leur importait que nos défaillances vinssent compromettre quelques-unes de leurs entreprises; ils s'en consolaient par de nouveaux efforts et, dans leur passion de combattre, semblaient rechercher la lutte

plus encore que la victoire. « Nuit et jour mon cheval est « sellé, écrivait Soliman à François Ier, et mon sabre est ceint [1]. » Sous les faibles monarques qui suivirent, le zèle guerrier des musulmans se refroidit, leurs expéditions prirent un caractère plus intéressé ; ils laissèrent l'Europe organiser contre eux sa résistance et leur infliger d'irréparables désastres. Instruits par ces revers, prudents par nécessité, ils se prirent alors à réfléchir sur le caractère égoïste de notre politique, commencèrent à s'en plaindre, et on les entendit à plusieurs reprises, lorsque nos ambassadeurs les pressaient d'agir, réclamer un traité d'alliance qui leur eût garanti notre fidélité [2]. La persistance de la France à éluder ces demandes les fortifia dans leurs doutes et ne contribua pas peu à leur immobilité en plusieurs circonstances décisives. Notre entente avec eux tendait ainsi à devenir pour l'Allemagne moins un péril réel qu'un épouvantail ; à ce titre, elle avait encore son utilité. S'exagérant le pouvoir de la France à Constantinople, nos rivaux ne doutaient point qu'elle ne disposât de la Turquie et ne fît mouvoir à son gré cette vaste machine de guerre. Le fantôme d'une double agression, toujours présent à leurs yeux, troublait leur repos et paralysait leurs intentions hostiles. Ainsi se vérifiait cette parole d'un Français du seizième siècle, parlant de nos rapports avec le Grand Seigneur : « On peut plus attendre de l'ombre de « son amitié que des effets qui s'en pourraient ensuivre [3]. »

Aboutissant à des résultats moins directs, l'action politique de la France à Constantinople s'était élargie ; elle embrassait

[1] Charrière, t. Ier, p. 118.

[2] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1676, 1699.

[3] *Correspondance de MM. de Castillon et de Marillac*, publiée par M. Kaulek, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis, Paris, Alcan, 1885, p. 270.

un plus grand nombre d'objets et influait sur le sort d'une partie de l'Europe. Au nord du Danube subsistait un certain nombre de nationalités opprimées ou chancelantes; c'étaient la Hongrie, la Transylvanie, plus loin la Pologne, sans compter les Cosaques de l'Ukraine et les Tartares de la Tauride. Les trois premiers de ces États avaient longtemps servi de barrière à l'Europe contre les invasions musulmanes et soutenu vaillamment le choc des janissaires; puis le péril qui les menaçait s'était déplacé. Tandis que le flot de l'Islam atteignait les bornes qu'il ne devait point dépasser, l'Autriche s'avançait vers l'Orient et y poussait rapidement ses progrès. Encore toute germanique, la monarchie des Habsbourg représentait l'Allemagne militaire et conquérante; loin de laisser aux États qu'elle agrégeait à son empire une autonomie relative, elle leur imposait ses mœurs, sa langue, son administration, et les incorporait de vive force à la grande race dont elle se faisait le champion; ses conquêtes marquaient la revanche des migrations slaves et magyares qui jadis avaient refoulé et comprimé l'Allemagne. Au dix-septième siècle, l'Empereur ne se contentait plus de régner sur la Hongrie, il voulait l'asservir, la violentait dans ses croyances, lui retirait ses antiques libertés; il prétendait réduire en province la principauté de Transylvanie, exploitait les divisions des différentes races qui habitent la vallée du Danube et les excitait à se combattre, espérant faire succéder à ce conflit de nations valeureuses et indisciplinées, à ce tumulte de peuples, la paix d'un universel esclavage. Enfin il s'arrogeait dans les affaires de Pologne un droit d'intervention de plus en plus despotique. Dans le même temps, la Russie se mettait en marche vers l'Occident; comme elle rencontrait sur son passage quelques-uns des États que l'Autriche

combattait de son côté, les deux puissances devaient s'unir contre ces adversaires communs, jusqu'à ce que, dans leur mouvement convergent, elles vinssent à se heurter et que leur rivalité naquît de ce contact. Par opposition à la ligue des deux empires, la France témoignait d'une vive sollicitude pour les nationalités en détresse de l'Europe orientale; afin de prévenir leur ruine ou d'aider à leur résurrection, elle s'avisa de les mettre sous la protection du Turc, plus pressé désormais d'assurer ses frontières que de les étendre; elle tranforma à leur égard cet ancien tyran en défenseur attitré et leur donna pour support la masse compacte de ses États. Depuis lors, chaque fois qu'un prince ou qu'un peuple s'insurgeait contre l'Autriche ou la Russie, elle le mettait en relation avec la Porte et lui procurait l'appui des bandes ottomanes; elle assista de la sorte Tekeli, Rakoczy, Charles XII, la Hongrie expirante, la Transylvanie rebelle au joug, la Suède au lendemain de Pultava.

C'était surtout à titre d'intermédiaire entre la Turquie et la Pologne que la diplomatie française faisait preuve d'une sagacité pénétrante et d'une activité sans relâche. Louis XIV avait pressenti le sort que réservaient à la république slave ses propres discordes et les convoitises de ses voisins; dès le début de son règne, il annonçait le démembrement qui devait se consommer un siècle plus tard et exprimait la crainte « que l'Empereur, le Moscovite et l'électeur de Brandebourg « ne partageassent entre eux les États de la couronne de « Pologne[1] ». Il regrettait de voir les Polonais, avec ce défaut d'esprit politique qui précipita leurs désastres, s'acharner à

[1] Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 356.

des luttes stériles contre les Infidèles, au lieu de réserver leur courage pour de plus utiles emplois. A plusieurs reprises, il les avertit, leur remontra que leur ardeur belliqueuse se trompait d'objet; puis, lorsque leurs divisions eurent attiré sur eux une quadruple invasion et que leur territoire, disputé entre les Suédois, les Saxons et les Russes, fut demeuré la proie des derniers, il se servit de la Turquie pour déterminer et hâter leur délivrance. Par le traité du Pruth, signé en 1711, le Tsar s'était engagé envers le sultan à ne plus intervenir dans les troubles de la Pologne. Notre ambassadeur persuada au Divan de tenir la main avec un soin rigoureux à l'exécution de cette promesse, de laisser la Russie sous la menace d'une reprise d'hostilités tant que ses garnisons n'auraient point évacué les bords de la Vistule, et, dans un traité nouveau, conclu en 1712, de faire reproduire en termes plus explicites la clause libératrice [1]. L'un des derniers actes de Louis XIV fut ainsi de constituer le Turc gardien et protecteur de la liberté polonaise. Grâce aux suggestions de notre diplomatie, la présence des Osmanlis en Europe devenait pour certains peuples chrétiens un gage de repos et une garantie d'indépendance.

II

Chez les musulmans eux-mêmes, dans leur empire, la France s'était érigée en représentant des intérêts de la foi. A l'origine, un seul droit nous avait été reconnu formellement en cette matière, celui de protéger les Lieux Saints et leurs gar-

[1] E. Schuyler, *Peter the Great,* Londres, 1884, t. II, p. 250, 251.

diens. Après l'échec des croisades, lorsque les chevaliers eurent quitté la Palestine, les religieux demeurèrent; l'Ordre institué pour prier auprès du Saint Sépulcre devint son unique défenseur et, pareil à ces détachements qu'une armée en retraite abandonne parfois derrière elle et qui savent se maintenir au milieu des masses profondes de l'ennemi, continua de tenir garnison chrétienne autour des sanctuaires de Jérusalem. Lorsque la France reparut en amie dans l'Orient soumis aux Turcs, elle retrouva les moines fidèles à leur consigne et s'efforça de leur assurer une existence moins précaire. En 1604, la faculté pour eux de conserver la partie des Lieux Saints dont ils étaient restés possesseurs fut inscrite dans nos capitulations, accordée en l'honneur du Roi et placée sous sa garantie. Cependant, d'autres Ordres s'étaient glissés dans les ports ouverts à notre commerce; la France obtenait qu'ils y fussent tolérés, en alléguant la nécessité de pourvoir aux besoins spirituels de ses consuls et de ses marchands. Louis XIV fit admettre solennellement par les Turcs l'existence de ces missions; dans les capitulations renouvelées en 1673, le Grand Seigneur s'exprimait de la sorte : « Que les évêques et autres religieux de secte latine, « qui sont sujets de la France, soient dans tous les lieux de « notre empire comme ils étaient auparavant et y fassent leurs « fonctions [1]. »

Tel que les Turcs l'interprétèrent, ce texte contenait à la fois une reconnaissance et une restriction. Confirmant l'existence des établissements déjà créés, il ne nous autorisait point à en fonder de nouveaux; permettant aux missionnaires

[1] Texte publié à la suite du *Mémoire du comte de Saint-Priest*, p. 471.

l'exercice de leur ministère ecclésiastique auprès de nos nationaux, il leur refusait toute autre attribution. Mais le zèle religieux du Roi n'admettait point qu'aucune borne lui fût posée et fit de la concession obtenue le point de départ de nouveaux progrès. Les moines durent s'enhardir, sortir de l'ombre du drapeau français, s'engager dans les parties centrales de l'empire. Déjà, sous Louis XIII, l'Ordre qui avait eu l'honneur de fournir un confident à Richelieu et qui devait à la protection du Père Joseph un crédit particulier, avait poussé en Orient d'aventureuses expéditions. Sous Louis XIV, les Jésuites prennent la direction du mouvement; le Roi leur témoigne une faveur particulière, les institue « ses chapelains » dans les pays du Levant[1] » et obtient de la Porte un firman qui leur accorde une liberté d'action illimitée[2]. En même temps un grand nombre de congrégations italiennes sont venues s'adjoindre aux nôtres et lutter à leurs côtés; la France étend à ces nouveaux venus le bénéfice de sa protection. Une féconde émulation s'empare des missionnaires; leurs stations se multiplient; ils atteignent les contrées les plus reculées. Souples et habiles, ils se présentent modestement, parlent aux populations dans leur langue, s'insinuent auprès des pachas, les guérissent dans leurs maladies, fondent des hôpitaux, ouvrent des écoles et, d'abord tolérés à grand'-peine, se font bientôt accepter et rechercher. On les voit se répandre peu à peu dans toutes les provinces, soutenus par notre protection qui ne les quitte point, agit sans cesse en leur faveur, obtient pour leurs établissements, à défaut d'une licence générale, des permissions individuelles,

[1] Lettres patentes de mars 1674.
[2] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1684-1685.

les guide et les soutient dans leur pacifique invasion [1].

Un mémoire officiel, rédigé pendant la première moitié du dix-huitième siècle, nous donne le dénombrement de l'armée des missionnaires et nous fait passer la revue de cette vaillante milice [2]. Elle comprenait deux corps principaux, fournis par les Franciscains et les Jésuites français. Le premier de ces Ordres avait divisé l'Orient en trois parties, correspondant aux trois grandes circonscriptions ou *provinces* qu'il avait établies en France. Chacune des ces dernières possédait ainsi une succursale d'outre-mer. La province de Paris s'était réservé Constantinople, Smyrne, la Grèce et les îles; celle de Tours fournissait au recrutement des missions d'Alep, de Chypre, d'Égypte, de Mésopotamie et de Perse; celle de Bretagne se chargeait de peupler les couvents de Syrie et de Palestine. Les Jésuites possédaient deux établissements principaux, l'un à Constantinople, l'autre à Antoura, en Syrie; chacun d'eux servait de quartier général à une troupe de religieux qui s'était dispersée dans les contrées environnantes. Soumis à l'autorité des supérieurs de leur Ordre, qui eux-mêmes résidaient dans le royaume, les Franciscains et les Jésuites dépendaient exclusivement de la France. Les congrégations italiennes relevaient de la Propagande de Rome; toutefois notre gouvernement se réservait sur leurs actes un droit de contrôle et, en échange de sa protection, exigeait leur obéissance.

La surveillance des missions, ainsi que l'un de nos ministres en faisait l'aveu, « donnait plus d'occupation à

[1] Archives des affaires étrangères, cartons intitulés : *Affaires religieuses et missions du Levant. Lettres édifiantes*, publiées dans le *Panthéon littéraire*, Paris, 1838, t. Ier, p. 26 à 287.

[2] Mémoire adressé au ministère par le marquis de Villeneuve, 16 janvier 1730. Archives des affaires étrangères : Turquie.

« l'ambassadeur du Roi auprès de la Porte que toutes les autres « affaires dont il était chargé [1] ». En effet, les moines apportaient en Turquie, avec un zèle parfois intempestif, l'esprit de rivalité qui leur est habituel; en présence des Infidèles, devant l'ennemi, ils se jalousaient et se faisaient la guerre. Quelques-uns même, se considérant au Levant comme en pays conquis, y adoptaient les mœurs et les allures du soldat en campagne. Mais à côté de ces défaillances, rares chez nos religieux français, que de sublimes exemples de courage et d'abnégation! Dans les derniers siècles, la peste sévissait en permanence sur les bords de la Méditerranée et ne faisait qu'y déplacer ses ravages. A chaque apparition du fléau, tandis que les principaux habitants fuient ou s'isolent, les Pères latins se mêlent à la partie la plus éprouvée de la population, se prodiguent, soignent et consolent les malades, imposent par leur calme et relèvent les cœurs. Dès que la peste atteint Constantinople, l'un d'eux fait ses adieux à ses compagnons; il se rend au bagne, lieu de douleur où s'entassent les captifs chrétiens et où l'épidémie se développe avec une effrayante rapidité; il s'y établit à demeure, s'y confine pour de longs mois, se retranche du nombre des vivants, s'enferme avec la mort [2]. Les missionnaires bravaient aussi le danger des climats insalubres, la fatigue des longues marches, le fanatisme des populations. Plus courageux que les explorateurs, plus actifs que les marchands, parce qu'un mobile supérieur les poussait, ils persévéraient avec une infatigable constance dans l'œuvre commandée et se dévouaient sans réserve à la conquête des âmes.

[1] Mémoire concernant les missions du Levant et destiné à la cour de Rome. Archives des affaires étrangères : Turquie, 1731.

[2] *Lettres édifiantes*, t. Ier, p. 31.

Dans leur ardeur de propagande, ils ne s'attaquaient guère aux mahométans. Il n'ignoraient point que ceux-ci abandonnent rarement une croyance qui les persuade de leur supériorité sur le reste de l'humanité et s'identifie avec leur orgueil. Le Saint-Siége nourrissait si peu d'illusions à cet égard qu'il avait interdit à ses prêtres de tenter la foi originelle des Turcs[1]. La conservation des catholiques d'Orient dans la pureté de leur croyance et surtout la conversion des schismatiques, tel était le double but proposé aux efforts des missionnaires. Les églises d'Orient, séparées pour la plupart du siége apostolique, avaient toujours refusé de se prêter à une réunion générale; au dix-septième siècle, avec le concours et sous l'inspiration de la France, Rome s'efforça de les regagner en détail.

Chaque recrue opérée par les prêtres latins grossissait aussitôt le nombre de nos clients. En effet, bien que la Porte ne nous eût point reconnu un droit positif d'ingérence dans ses rapports avec ses propres sujets, nos agents ne manquaient jamais de s'employer et d'intercéder en faveur des catholiques; aussi ceux-ci venaient-ils à eux, se serrant à leurs côtés, les choisissant pour guides et pour chefs. D'ailleurs, en affirmant leur réunion à l'Église romaine, sans se réclamer du nom de la France, ils se fussent exposés à un péril réel. Incapables de distinguer le pouvoir sur les consciences de la domination temporelle, les Turcs considéraient que tout sujet du Grand Seigneur, en reconnaissant comme chef de sa foi celui qu'il appelaient « le grand mufti de Rome », se dérobait à l'autorité de son souverain légitime pour se placer sous celle d'un maître étranger; par suite, ils se sentaient disposés à

[1] Engelhardt, *la Turquie et le Tanzimat*, Paris, Cotillon, 1883, t. II, p. 85.

voir en lui un rebelle et un traître. Pour les catholiques, le seul moyen d'éviter une dangereuse suspicion était de se déclarer simplement chrétien à la manière des Français; c'est le parti qu'ils adoptaient dans toutes les circonstances. En 1694, l'île de Chio, où vivaient sept mille d'entre eux, fut tour à tour enlevée par les Vénitiens et reprise par les Turcs. Après leur victoire, les généraux du sultan reprochèrent aux catholiques de l'île d'avoir servi à l'ennemi de guides et d'auxiliaires; ils en firent arrêter un grand nombre et les soumirent à un rigoureux interrogatoire, qui porta sur leur culte et leurs tendances. Par bonheur, notre consul de Smyrne et nos missionnaires avaient fait la leçon aux accusés. Pressés, tourmentés de questions, ceux-ci se bornèrent à répondre qu'ils priaient et adoraient Dieu comme le roi de France. Devant ce nom révéré, l'ardeur persécutrice des Turcs se contint. L'interrogatoire fut suspendu, les catholiques recouvrèrent leur liberté : « Je me fierai toujours plus, disait l'un des beys, « à ceux qui croient comme les Français qu'à ceux qui « croient comme les Moscovites [1]. »

Dans les dernières années du règne de Louis XIV, l'intérêt que la France témoignait aux catholiques prit un caractère étroit et intolérant. Au début de nos relations avec la Porte, la France était apparue en Orient comme le refuge du christianisme tout entier. Nos rois reconnaissaient alors l'utilité d'une politique large; ils écrivaient au Grand Seigneur avec un égal empressement en faveur du patriarche grec de Constantinople et des évêques latins de l'Archipel [2]. Au siècle sui-

[1] *Lettres édifiantes,* t. Ier, p. 37.

[2] Voir le recueil de pièces sur l'ambassade de M. de Germigny publié à la suite de l'ouvrage intitulé : *l'Illustre Orbandale,* Lyon, 1662, p. 1 à 122.

vant, à mesure que s'éleva la grandeur de la France, son prestige s'accrut d'abord aux yeux de toutes les populations opprimées d'Orient, sans distinction de culte. Parmi les *rayas*, s'il en était alors qui conservassent la conscience d'eux-mêmes et l'espoir dans l'avenir, ils se tournaient vers notre nation et voyaient en elle la libératrice attendue; leur imagination nous attribuait le rôle que la Russie a su depuis revendiquer avec éclat. A cette époque, lorsqu'un prêtre grec, arménien ou slave, rêvait l'émancipation de sa race, il confiait ses projets à la France et lui en réservait l'exécution; dans un livre résumant de nombreuses aspirations, la *Turquie chrétienne* se plaçait sous la protection de Louis le Grand, des prophéties annonçaient sa venue, le patriarche des Arméniens le saluait du titre de nouveau Constantin, et les Grecs, comme les catholiques, s'attendaient à voir un jour briller sur l'autel de Sainte-Sophie la croix latine, plantée par la main du fils aîné de l'Église [1]. Les missionnaires contribuèrent quelque temps à fortifier cette universelle confiance en nous; « ils publiaient « incessamment, dit l'un deux, la puissance de notre invincible « monarque, seule capable de délivrer les pauvres chrétiens « de l'état misérable où ils sont réduits [2] ». Malheureusement leur zèle envahissant ne tarda pas à dépasser la mesure et souleva contre eux le clergé schismatique. Sous leur influence, notre politique s'abandonna alors à des mouvements agressifs contre les dissidents, usa de procédés despotiques ou tra-

[1] Voyez spécialement à ce sujet l'article publié par M. L. Drapeyron dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1876 et intitulé : *Un projet de conquête de l'empire ottoman au seizième et au dix-septième siècle.*

[2] Lettre écrite à Colbert le 6 avril 1670 par le Père de Saint-Aignan, custode de la mission des Capucins de Touraine. Archives des affaires étrangères : *Affaires religieuses et missions du Levant.*

cassiers et attira sur les catholiques de cruelles représailles. Ces luttes, si elles exaltèrent la ferveur de nos amis, limitèrent leur nombre et nous firent d'irréconciliables ennemis. Louis XIV s'était flatté de ramener à l'unité romaine toutes les églises d'Orient; il les laissa dans un état profond de trouble et de division. Néanmoins les résultats de son règne, au point de vue religieux, demeuraient considérables. Notre droit de protection officielle sur les ecclésiastiques venus d'Occident avait été proclamé; notre patronage officieux sur nos coreligionnaires indigènes s'était affirmé; le nombre de ces derniers s'était accru, et nos liens avec eux s'étaient resserrés; plus que jamais, toutes les fractions catholiques de la population relevaient moralement de la France et, au sein même des États du Grand Seigneur, nous faisaient un empire. Enfin le développement des missions nous procurait un dernier et précieux avantage. Dans toutes les contrées où ils s'étaient glissés, les moines étaient devenus pour nous d'utiles agents d'informations. Par leur moyen, le gouvernement se renseignait sur les ressources du pays, sur la possibilité d'y introduire un trafic et d'y créer des établissements. Partout les missionnaires se faisaient les éclaireurs du commerce, lui frayaient des voies nouvelles, précédaient nos marchands, nos consuls, et servaient d'avant-garde à la France.

III

En matière de commerce, l'Orient nous rendait tous les services d'un empire colonial, sans en présenter les inconvénients. Le but que poursuivaient les États, à cette époque de

transactions restreintes, en acquérant des territoires lointains et en s'y maintenant à grands frais, était de s'assurer un débouché certain pour leurs produits en même temps qu'un lieu où ils s'approvisionnaient à bon compte de quelques-uns des articles nécessaires à leur consommation. La Turquie nous offrait l'un et l'autre, en consentant à accueillir nos objets d'exportation et à nous livrer les siens dans des conditions exceptionnellement favorables.

Au seizième siècle, Soliman nous avait ouvert les ports de son empire, alors qu'il les fermait encore à tous les autres peuples. Grâce à cette faveur exclusive, notre commerce du Levant avait pris un subit essor, puis nos troubles intérieurs l'avaient suspendu et ruiné. Au dix-septième siècle, nos droits en Orient ne constituaient plus un monopole, mais demeuraient un privilége. En vertu des capitulations de 1673, moyennant une taxe d'entrée réduite au taux modéré de trois pour cent, nos marchandises se répandaient dans toutes les parties de la monarchie ottomane; de plus, les sultans n'avaient encore étendu le bénéfice des capitulations qu'aux Vénitiens, Anglais et Hollandais. Frappés de ces avantages, dans le même temps qu'ils relevaient les manufactures du royaume et en particulier celles du midi de la France, Colbert et ses successeurs s'étaient occupés de diriger les produits de ces fabriques vers le marché spécial qui leur était assuré; le développement du commerce avec le Levant leur avait paru le corollaire indispensable de la renaissance de notre industrie. D'autre part, comme le trafic avec des populations lointaines, à demi barbares, souvent hostiles aux chrétiens, ne pouvait se maintenir et s'étendre qu'à force de prudence et de précautions, l'État s'est emparé despotiquement de sa conduite; ren-

chérissant sur les principes admis à cette époque à l'égard du commerce en général, il couvre et accable parfois celui du Levant d'une protection impitoyable, l'enferme dans un cercle de prescriptions spéciales et étroites, et considérant qu'il répond à un besoin de la nation, l'a organisé comme un service public.

L'administration de ce commerce forme dans l'État un corps distinct, pourvu d'organes particuliers. Son chef est le ministre de la marine; la direction du négoce dans les Échelles relève directement de ce secrétaire d'État et compose l'une des parties les plus absorbantes de sa charge. La correspondance entretenue à ce sujet par Colbert, Seignelay, Pontchartrain, est incessante, presque quotidienne; elle montre avec quelle vigilance toujours en éveil, avec quel soin poussé jusqu'à la minutie le ministre pénétrait dans tous les détails de la fonction qui lui était confiée. Rien de ce qui se passe dans les différents ports de Turquie ne lui échappe; il connaît par leur nom les sujets du Roi établis sur ces côtes lointaines et de son cabinet contrôle leur conduite; c'est l'esprit de centralisation atteignant ses dernières limites.

Le ministre possède pourtant un auxiliaire d'une compétence indiscutable dans la *chambre du commerce* de Marseille. Cet établissement a été réorganisé en 1650 et destiné à s'occuper exclusivement du négoce oriental, dont Marseille forme le grand entrepôt. La chambre se compose des échevins de la ville, de huit conseillers choisis par le ministre et de quatre députés élus par les commerçants; l'intendant de la province a le droit de la présider. Elle délibère tantôt seule, tantôt avec l'adjonction des plus notables négociants de Marseille. En quelques matières, elle a reçu le pouvoir de prendre des décisions, « sauf le bon plaisir de qui de « droit », c'est-à-dire sous réserve de

l'approbation du gouvernement. Dans la plupart des cas, son rôle n'est que consultatif, mais n'en est pas moins considérable ; il consiste à servir d'intermédiaire entre le secrétaire d'État et les marchands, à transmettre les requêtes ou les doléances de ces derniers, en y joignant ses observations, à étudier et à instruire toutes les affaires concernant le Levant ; presque tout aboutit au ministre, mais tout passe par la chambre du commerce. Elle est investie en outre d'attributions financières étendues ; avec le produit d'un droit dit *cottimo* qu'elle est autorisée à lever sur le chargement de tous les navires qui se rendent de France aux Échelles ou qui en reviennent, et dont la quotité varie suivant les circonstances, elle doit pourvoir à certaines dépenses applicables à l'ensemble du commerce, telles que l'entretien du port de Marseille et le payement d'une partie des appointements de l'ambassadeur. Dans le Levant même, les agents du commerce sont cet ambassadeur, les consuls et vice-consuls. Le premier veille à l'exécution des ordonnances royales et des décisions ministérielles, et statue provisoirement dans les cas urgents : surveillant général du commerce, il doit en être surtout le protecteur attentif et infatigable. Les consuls placés dans chaque Échelle remplissent un rôle analogue sur un théâtre plus restreint ; nommés, suivant l'importance des postes, par le Roi ou par l'ambassadeur, ils correspondent à la fois avec ce dernier et directement avec le ministre, agissent sous l'autorité de l'un et de l'autre et les représentent auprès des marchands[1].

Le nombre de ceux-ci est peu élevé ; il ne dépasse pas cinq

[1] Archives des affaires étrangères, volumes intitulés : *Chambre du commerce de Marseille*, t. II et t. III, années 1683-1697, cartons intitulés : *Mémoires sur le commerce du Levant*, années 1717 à 1731. — *Inventaire des archives historiques de la chambre de commerce de Marseille*, p. 10 à 34

à six cents [1]. Le gouvernement se préoccupe de le limiter plutôt que de l'étendre. Il considère que l'accroissement de la population française dans les Échelles, en favorisant la concurrence, diminuerait les profits du commerce, et que des colonies trop importantes, par leur composition nécessairement mêlée, risqueraient de nuire au bon renom du pays. Un petit groupe d'hommes, formé avec discernement et que le ministre peut tenir tout entier dans sa main, répond mieux à son but. Nul n'est admis à résider au Levant s'il n'est muni d'une autorisation individuelle, valable pour dix ans seulement. C'est la chambre du commerce qui accorde ces permissions et peut les renouveler; elle les délivre après enquête, n'admet que des sujets présentant toutes garanties, choisit de préférence des jeunes gens issus de familles traditionnellement adonnées au négoce; elles les envoie faire leur apprentissage dans ces Échelles que Colbert appelait « le séminaire propre à former « de bons marchands [2] ». L'exclusion des femmes est la règle : il n'y est dérogé que par de rares exceptions, et seulement sur l'autorisation spéciale du ministre. Les consuls eux-mêmes n'ont la faculté de se faire accompagner de leurs femmes que si elles sont « d'un âge avancé et de bonnes mœurs [3] » ; il leur est interdit, dans tous les cas, d'emmener leurs filles non mariées, qu'ils doivent laisser dans un couvent.

Les mariages des Français d'Orient avec les femmes du pays n'en sont pas moins rigoureusement défendus [4]. L'indolente

[1] Archives des affaires étrangères, carton intitulé : *Maisons de commerce du Levant et liste des Français.*

[2] Lavallée, *Relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* de novembre 1843.

[3] *Inventaire des archives de la chambre de commerce*, p. 35.

[4] Ordonnances des 11 août 1716, 20 juillet 1726, 25 août 1728.

frivolité et le goût pour la parure des belles Levantines forment le motif principal de cette mesure. « Il n'en est point, « écrit un ambassadeur, qui n'ait pour deux, trois ou quatre « mille piastres de pierreries [1]. » Elles immobilisent ainsi sur leur personne une fortune qui fructifierait entre les mains de leur mari. En édictant de telles prohibitions, le gouvernement s'est aussi préoccupé d'écarter des marchands tout ce qui pourrait les distraire de la mission nationale et temporaire qui leur est confiée. « Ce sexe divise les négociants, dit la chambre en « parlant des femmes, et les détourne de leur commerce [2]. » C'est dans le même but que le ministre réglemente la vie privée des négociants, la veut sage, rangée, laborieuse, accumule les défenses autour d'eux, défense de jouer aux jeux de hasard, défense de quitter le costume européen, défense de s'assembler dans des lieux de plaisir ou de réunion autres que ceux autorisés par le consul. La sanction de ces prescriptions est le droit accordé à l'ambassadeur de faire embarquer les contrevenants et de les renvoyer en France. D'autre part, rien n'est omis de ce qui peut rehausser la considération et le prestige de « Messieurs « du commerce » ; les nobles de Provence peuvent se livrer au négoce sans déroger; au plus infime des marchands, le secours de la puissance française ne fait jamais défaut, lorsqu'il s'agit de venger une injure ou de poursuivre le redressement d'un grief. Dans la réglementation excessive dont on use à leur égard, tout semble se rattacher à l'idée qu'ils ne sont point seulement des Francais attirés au dehors par un intérêt parti-

[1] Lettre du marquis de Villeneuve au ministre de la marine, 30 janvier 1729. Archives des affaires étrangères : Turquie.

[2] Archives des affaires étrangères : *Chambre du commerce*, t. V, 1703-1706.

culier, mais en quelque sorte des fonctionnaires chargés d'une œuvre utile à l'État et tenus d'honorer par leur conduite l'office dont ils sont investis.

Dans chaque Échelle, les Français sont formés en une communauté qui s'appelle la *nation*. Cette réunion a lieu d'autorité; nul ne peut s'y soustraire. Elle prend même une forme matérielle et visible; les marchands habitent dans le même lieu et y vivent côte à côte, étroitement serrés les uns contre les autres. Dans les grandes villes, la nation possède un quartier spécial, la *contrée;* le Français qui y pénètre croit pour un instant avoir retrouvé la patrie. Ce n'est plus la cité orientale avec le désordre pittoresque de ses rues, son mélange de palais et de masures, sa population bruyante et bigarrée. Dans la contrée, les rues sont entretenues avec soin, éclairées pendant la nuit; des gardes spéciaux veillent à la sûreté des habitants[1]. Les maisons se groupent autour de l'église *nationale* et de la demeure du consul, où flotte la bannière blanche fleurdelysée. Dans les petites Échelles, les marchands sont réunis dans un seul bâtiment, le *khan* ou le *fondique*, sorte de caserne qui sert en même temps de magasin; chacun ne possède qu'une chambre dans l'habitation commune, et la vie qu'y mènent nos Français tient à la fois de celle du moine et de celle du soldat. Ils doivent sortir le moins possible de la contrée ou du khan, ne se mêler à la population que pour trafiquer[2]. Dans les autres circonstances où la nation est obligée de dépasser les limites de son domaine, qu'il s'agisse de saluer un nouveau pacha, d'adresser une réclama-

[1] Archives des affaires étrangères, consulat du Caire.
[2] Id. : *Chambre du commerce*, t. III, années 1690-1697.

tion ou de figurer à une cérémonie, elle ne paraît qu'en corps ; on la voit alors défiler dans les rues de la ville avec un appareil quasi militaire, formée en colonne, précédée du drapeau, conduite par le consul, qui chevauche au milieu de ses janissaires. Les Turcs ne trouvent jamais devant eux des Français dispersés, mais une petite France tout entière, puisant sa force dans sa cohésion.

Prise dans son ensemble, la nation jouit d'une liberté d'allures qui contraste avec l'étroit assujettissement où sont tenus ses membres en particulier ; c'est d'ailleurs une tendance propre à l'ancien régime que de laisser subsister et de développer les forces collectives, tout en réglementant à l'excès l'action des individus. L'État reconnaît aux nations une existence distincte et le droit de s'administrer elles-mêmes. Ces priviléges, fondés sur la tradition, ont été confirmés et précisés sous Louis XIV par l'ordonnance de 1681 sur la marine et aussi par le règlement du 25 octobre 1685, code des Échelles du Levant[1]. Chacune de ces dernières possède en outre des lois qui lui sont propres. Tous les dix ans environ, un envoyé spécial est chargé de les visiter, « afin d'y mettre le bon « ordre que le Roi a introduit dans les autres parties de son « royaume[2] » ; il est muni de pleins pouvoirs, un vaisseau de guerre l'amène, et souvent une escadre entière l'accompagne, rehaussant l'éclat de sa mission. A chacune des stations de son parcours, le voyageur officiel écoute les marchands, confère

[1] Ce règlement figure aux archives des affaires étrangères, dans le carton intitulé : *Ordonnances du Roi concernant les consuls et le commerce du Levant.* Ce recueil contient tous les actes émanés de l'autorité royale que nous citons au cours de ce chapitre.

[2] Archives des affaires étrangères, cartons intitulés : *Visites des Échelles.*

avec les consuls, s'enquiert des besoins locaux et y pourvoit par des règlements qui composent peu à peu à chaque nation une charte particulière, périodiquement soumise à révision [1]. Toutefois les différences dans l'organisation des colonies marchandes ne portent que sur le détail, et les traits essentiels ne varient point.

Chacune de ces républiques minuscules renferme dans son sein une aristocratie, les marchands, et une plèbe, les artisans. Les premiers participent seuls au gouvernement de la communauté; seuls, ils forment l'assemblée de la nation, pouvoir délibérant, et nomment chaque année deux députés, chargés de veiller à l'exécution des décisions prises. Le soin le plus important de l'assemblée et de ses délégués est la formation et la gestion du patrimoine commun, car la nation jouit d'une personnalité qui lui permet de posséder, d'acquérir, d'emprunter, et doit, à l'aide de ressources qui lui sont régulièrement affectées, faire face à ses dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires. Sa caisse s'alimente principalement du produit des droits d'*avarie* qu'elle est autorisée, dans des cas prévus, à lever sur tous les navires français abordant à l'Échelle, et qu'elle récupère par le moyen d'agents nommés *exacteurs*. L'administration des revenus ainsi formés appartient aux députés, qui rendent compte à l'assemblée. Celle-ci prend également des résolutions sur toutes les matières intéressant le négoce de son Échelle [1]. Hâtons-nous de dire pourtant que les franchises dont elle jouit ne sauraient se comparer à une émancipation totale. La chambre du commerce a reçu sur les nations ce qu'on appellerait aujourd'hui la tutelle

[1] Ordonnance de 1681 et règlement de 1685.

administrative et financière ; toutes les délibérations des assemblées sont soumises à sa révision ; les comptes des députés lui sont adressés de trois mois en trois mois pour être vérifiés et apurés. Avant que la chambre ait statué, le consul, qui promulgue et rend exécutoires les décisions de l'assemblée, peut en suspendre l'effet, mais non leur en substituer d'autres ; investi des pouvoirs de police les plus étendus à l'égard des marchands, il ne gouverne pas la nation et doit se borner au contrôle de ses actes [1]. La gérance du consulat, avec la perception des droits spéciaux qui lui sont attribués, et l'administration du patrimoine national se poursuivent parallèlement, sans se confondre : « Ce sont deux branches distinctes du commerce, dit un mémoire, comme celles du Nil à Rosette et à Damiette [2]. » Le consul est même obligé d'associer les délégués des marchands à ses prérogatives judiciaires, au pouvoir dont il est investi de juger les différends entre Français, et il ne fait que présider le tribunal de la nation, où siégent à ses côtés les deux députés [3].

Vivant sous ses propres lois, isolée de la population locale, soustraite en quelque sorte à la domination du souverain territorial, il semble que la nation va pouvoir s'adonner avec calme à ses paisibles occupations. Il n'en est rien cependant ; son existence est semée d'épreuves, de luttes ; ses priviléges sont considérables, mais précaires, et leur maintien est au prix d'un perpétuel combat. Dans toutes les Échelles, la contrée ou le

[1] Arrêts du conseil des 31 juillet 1691 et 27 janvier 1694, cités dans la *Correspondance de la Chambre du commerce*, t. V, 1703-1706. Archives des affaires étrangères.

[2] Archives des affaires étrangères : *Mémoires sur le commerce du Levant*, 1717-1731.

[3] Ordonnance du 25 mai 1722.

khan sont toujours disposés de manière à soutenir une attaque. Il faut compter avec les accès de fanatisme, avec les fièvres subites qui s'emparent périodiquement de la multitude musulmane et la poussent furieuse contre la demeure des chrétiens, avec l'intention d'en forcer l'entrée de haute lutte ou de la réduire en l'enveloppant de flammes. Il faut des portes assez solides pour résister aux assauts de la foule, des murs assez épais pour braver l'incendie. La nation soutenait aussi d'autres siéges. Au premier bruit de peste, elle s'approvisionnait de vivres, s'enfermait dans son domaine, se barricadait, puis s'isolait pendant plusieurs mois de toute communication avec la ville contaminée. Parfois aussi elle émigrait tout entière et se choisissait une résidence temporaire dans quelque lieu élevé et salubre des environs.

Aux fléaux intermittents, émeute, épidémie, se joignaient les difficultés permanentes, celles qui avaient pour cause la rapacité des officiers turcs, « cette passion enragée de « l'argent[1] », qui a fait le trait caractéristique du fonctionnaire musulman à toutes les époques. Aux yeux du pacha, gouverneur de la ville, de ses employés, des chefs de la milice, la caisse de la nation apparaissait comme une mine inépuisable, qui exerçait sur leur cupidité une étrange fascination. Tous découvraient mille moyens d'y puiser; c'étaient d'abord, sous le nom de présents réclamés à titre d'usage, de véritables prélèvements; c'étaient souvent de plus brutales exigences. S'armant du plus frivole prétexte, parce qu'un Français était rentré à une heure tardive dans le domicile commun ou avait noué commerce de galanterie avec une femme

[1] Lettre déjà citée du Père de Saint-Aignan.

turque, le pacha prononçait contre la nation tout entière des amendes tellement élevées et tellement fréquentes qu'il avait fallu inventer un terme spécial pour les désigner, et que le mot d'*avanie* est devenu dans notre langue synonyme de vexation arbitraire. D'autres fois, c'était le caprice d'un tyran provincial qui élevait les droits de douane sans motif et sans mesure. Dans ces divers cas, la nation ne se laissait point dépouiller sans se défendre : elle protestait, discutait, usait de ruse et d'intrigue, et entamait une lutte dont l'issue ne lui était pas toujours défavorable. Si les exactions se multipliaient et devenaient intolérables, elle avait recours à l'ambassadeur du Roi. S'armant du texte des capitulations, celui-ci sollicitait de la Porte un firman pour faire cesser l'abus signalé, l'obtenait souvent et veillait à son exécution. Les capitulations n'assurèrent jamais aux nations un régime stable et uniforme dans les diverses parties de l'empire, mais elles fournissaient à l'ambassadeur le moyen de poursuivre et de réprimer, ordinairement avec succès, des infractions locales sans cesse renaissantes.

Le groupement des marchands en nation, moyen de surveillance à la fois pour l'autorité française et pour l'autorité turque, n'avait point pour effet d'obliger nos Français à poursuivre leurs opérations d'échange en commun et d'installer dans chaque Échelle une petite compagnie de commerce. Chaque négociant trafiquait pour son compte et à ses risques. La plupart d'entre eux agissaient comme commissionnaires des maisons de Marseille, qui achetaient les produits de nos provinces industrielles pour les expédier aux marchands du Levant et les vendre par leur entremise. Il faudrait toutefois se garder de croire que cette opération se fît librement,

sans intervention de l'État ; c'est ici au contraire qu'éclate le triomphe de la réglementation officielle ; tout a été prévu, rien n'est livré au hasard, et il nous faut quelque effort aujourd'hui pour nous figurer au milieu de quels obstacles protecteurs, à travers quel dédale de prohibitions, nos marchandises se dirigeaient lentement des mains de l'ouvrier qui les avait fabriquées vers celles de l'acheteur définitif.

Une balle de drap sort-elle des ateliers du Languedoc ou de la Provence, à destination du Levant ? Avant tout, il lui faudra subir la vérification d'un inspecteur spécial, chargé de s'assurer de sa qualité, et recevoir une estampille qui lui servira de laisser-passer [1]. Pour la porter en Turquie, il est interdit d'emprunter le territoire ou les navires d'un État étranger, même le port français le plus rapproché ; elle ne pourra sortir que par Marseille, seule porte ouverte sur le Levant. A Marseille, nouvelle visite, nouvel estampillage [2]. Cependant la marchandise est embarquée sur l'un de ces bâtiments de toute dimension et de toute forme, vaisseaux, caravelles, goëlettes, barques ou tartanes, dont les mâts se dressent en forêt autour des quais de la grande cité commerçante. Avant de partir, le capitaine devra demander un congé de l'amirauté, c'est-à-dire une permission de naviguer au Levant, qui ne lui sera accordée que pour un an [3]. Muni de cette licence, le navire s'apprête à mettre à la voile, lorsque l'établissement d'un *tour* vient le condamner à la patience. Le tour est une mesure que prend l'autorité ponr empêcher une affluence trop grande de mar-

[1] Arrêts du conseil du 1er septembre 1693 et du 16 mai 1714, ordonnance du 26 mars 1727.

[2] Ordonnance du 6 août 1727.

[3] Ordonnance du 17 août 1684.

chandises françaises dans les Échelles et par suite une baisse sur les prix de vente, pour proportionner les envois aux besoins de la consommation : elle consiste à obliger tous les navires en partance à prendre rang et à n'appareiller que successivement, à intervalles réguliers [1]. Enfin notre navire voit arriver l'époque qui lui a été assignée ; il n'attend plus qu'un vent favorable ; soudain un ordre supérieur interdit momentanément tout commerce avec les Échelles. Des pirates barbaresques sont signalés au large ; ils guettent au passage nos bâtiments, et ceux-ci ne devront se mettre en route que lorsque des frégates de guerre seront accourues de Toulon ou de Brest pour leur servir d'escorte [2].

Sous cette protection, faisant partie d'un long convoi, notre navire pénètre enfin dans ces mers du Levant, qu'il a cru ne jamais atteindre. Là, il ne saurait choisir indifféremment un port pour débarquer la marchandise qui compose son chargement ; il se peut que cet article ait été porté depuis quelque temps avec trop d'abondance à l'Échelle choisie, et que son introduction y soit momentanément interdite [3]. Qu'il se garde aussi bien d'amener à une Échelle des produits pour lesquels un port voisin a obtenu de la France une sorte de monopole ; il est interdit aux nations de se nuire les unes aux autres et de se faire concurrence [4]. Enfin le navire a atteint un lieu de destination convenable : son déchargement est effectué, et sa cargaison est allée s'entasser dans le magasin national. Les

[1] *Inventaire*, p. 15 et 17, années 1698-1704.

[2] Voir notamment l'ordonnance du 6 juillet 1729.

[3] Archives des affaires étrangères : *Chambre du commerce*, t. XIII, année 1728.

[4] Arrêt du conseil du 17 octobre 1741, portant règlement sur le commerce des Français dans les Échelles de Morée et d'Albanie.

marchands auxquels elle est adressée pourront alors la débiter aux Orientaux, mais par l'intermédiaire d'un courtier ou *censal*, désigné par la nation, et dont les services sont obligatoires. Les marchands conserveront seulement la faculté de fixer le temps et les conditions de l'opération, et encore le dix-huitième siècle devait-il se montrer à cet égard moins libéral que les âges précédents. L'exportation en France des produits du Levant est soumise à des restrictions moins nombreuses, mais non moins étroites; elle ne peut se faire que sur bâtiments français et par Marseille, sous peine de payer un droit exorbitant de vingt pour cent [1]. D'ailleurs, fondée sur des principes fixes et rigoureusement protecteurs, cette législation se modifie sans cesse dans l'application; elle cherche à accommoder ses règles aux nécessités ou aux dangers du moment, mais n'arrive qu'à varier les prohibitions, et le commerce ne fait que changer d'entraves.

Ces précautions surannées nous paraissent injustifiables; il faut reconnaître toutefois qu'imaginées pour faire face à des besoins disparus, elles atteignaient à peu près leur but. Depuis que Colbert avait résolu de le relever, si le commerce d'Orient n'avait jamais pris un brusque et rapide élan, il n'avait cessé de se développer d'un mouvement sûr et continu. Au commencement du dix-huitième siècle, toute une partie de l'industrie française travaillait presque exclusivement pour le Levant, et à ne prendre que l'article d'exportation le plus important, les draps tissés à Narbonne ou à Toulouse allaient au delà des mers, à Constantinople, à Smyrne, en Égypte, composer ces costumes d'une fantaisie éblouissante qui apparaissaient à

[1] Ordonnances de 1689, 1713, 1719.

l'étranger abordant sur ces côtes lointaines comme la première révélation de l'Orient. D'autre part, la marine qui servait de véhicule à nos produits occupait et faisait vivre la population presque entière de la côte provençale; en 1728, elle employait une flotte de quatre cents vaisseaux, sans compter une infinité de bâtiments légers[1]. A la même époque, le chiffre de nos exportations s'élevait pour les différentes Échelles à environ quinze millions de livres par an, chiffre considérable pour l'époque; il avait quadruplé depuis moins d'un demi-siècle, et dans le même espace de temps la moyenne des fortunes à Marseille avait presque décuplé[2]. Ainsi le trafic avec le Levant était devenu l'une des fonctions normales et indispensables de la vie économique de la France; sa ruine eût immédiatement frappé de mort deux de nos plus importantes provinces; on conçoit dès lors qu'il ait pris une importance capitale dans les préoccupations de notre gouvernement, et que son intérêt soit devenu en plus d'une circonstance la règle de notre politique.

Si l'organisation de ce qu'on pourrait appeler un commerce d'État, à la différence de la protection accordée aux catholiques, avait eu plutôt pour objet de procurer à la France un profit direct et matériel que d'accroître au loin l'autorité de son nom, elle n'en avait pas moins eu pour effet de nous assurer en Turquie un dernier et puissant moyen d'influence. Un constant échange de produits avec la France était entré peu à peu dans

[1] Archives des affaires étrangères, instructions au marquis de Villeneuve; Turquie, 1728.

[2] Id. : *Chambre du commerce*, t. VIII, 1715-1718. Cf. Démétrius Georgiadès, *Smyrne et l'Asie Mineure*, Paris, 1885, p. 201 et suiv. Cet ouvrage donne en partie les états annuels du commerce français avec l'Orient pendant le dix-huitième siècle et permet de suivre la progression ascendante du mouvement d'affaires.

les habitudes des populations sujettes de la Porte et devenait pour elles une nécessité. Dans chaque ville la nation française s'était rendue indispensable et, en dépit des injures et des violences contre lesquelles elle avait à se défendre, demeurait une puissance. En beaucoup d'endroits, elle composait à elle seule toute la colonie européenne; la population marchande ne vivait que par elle, et l'arme la plus efficace qu'elle pût employer contre un pacha persécuteur était d'interrompre momentanément son commerce. Aussitôt les transactions s'arrêtent : le bazar se dépeuple; ce cœur de la cité orientale cesse de battre, et une multitude affamée se répand avec des cris de mort autour de la demeure du pacha, pour le sommer de composer avec les Francs. Profitant de notre commerce, les Turcs emploient aussi notre marine. Confessant que Dieu a réservé aux chrétiens l'empire de la mer, ils dédaignent de construire et de diriger des navires, et se bornent à l'entretien d'une massive flotte de guerre. Ce sont pour la plupart des bâtiments français qui s'emploient à la *caravane*, c'est-à-dire au commerce entre les différents ports de la Turquie; ils mettent en communication les provinces avec la capitale, conduisent en Égypte et en Syrie les gouverneurs nommés par le sultan, relient entre elles les diverses parties de l'empire et y font circuler la vie.

Aux priviléges commerciaux de la France doit se rattacher la protection qu'il lui était permis d'accorder aux navires et aux sujets étrangers. L'origine de ce droit remontait aux premiers temps de notre établissement. Au seizième siècle, le sultan considérait comme ennemis tous les peuples chrétiens, à l'exception du nôtre; il consentait toutefois, à titre de tolérance, qu'ils vinssent commercer dans ses États, mais

sous la condition de renoncer momentanément à leur nationalité et de se glisser à la suite de la France, d'arborer notre pavillon et de se dissimuler sous ses plis. Cette obligation faisait alors de notre peuple l'intermédiaire unique entre l'islamisme et l'Europe trafiquante. Plus tard, par suite des capitulations accordées à d'autres puissances, la situation se modifia, moins profondément pourtant qu'on eût pu le penser. Autorisées à naviguer au Levant sous leur propre nom et à visage découvert, l'Angleterre et la Hollande s'arrogeaient également le droit, à l'exemple de la France, de prêter leur pavillon aux nations qui n'avaient point de traité avec la Porte et qui néanmoins commerçaient dans ses États. En fait, ces dernières se réduisaient à certains peuples d'Italie, les seuls qui entretinssent avec l'Orient des relations suivies, en dehors de ceux qui avaient été légalement admis à y paraître. Libre de choisir entre différents protecteurs, l'Italie n'usa guère de cette faculté; par tradition et par une certaine affinité de tempérament et d'habitudes commerciales, elle demeura fidèle à la bannière de France, demeurée par excellence le pavillon latin, et sa marine persista à s'abriter sous cet emblème respecté.

En même temps, le système de protection institué par la France se perfectionnait. Tandis que sur mer son pavillon continuait à servir de laisser-passer aux étrangers, elle leur offrait maintenant de les faire participer sur terre à la sécurité relative dont jouissaient ses sujets. On vit alors la plupart des nations qui n'avaient point de consuls dans les États ottomans, ou n'en possédaient qu'un petit nombre, rechercher le patronage des nôtres et se soumettre à leur juridiction. C'est ainsi qu'à Constantinople une colonie génevoise formait une annexe de la nation française; c'est ainsi que, dans

plusieurs Échelles, nos concurrents eux-mêmes, les Vénitiens, les Anglais, les Hollandais, trafiquaient sous l'autorité de la France.

Une dernière extension du droit de protection fut de l'étendre aux sujets du Grand Seigneur. Dans chaque Échelle, la nation s'adjoignit un certain nombre d'habitants du pays dont elle employait les services et qui augmentaient sa force; en retour, grâce à des firmans obtenus de la Porte et qui constituaient de véritables lettres d'affranchissement, elle les faisait jouir de ses propres immunités. Une ordonnance du 4 février 1727 définissait les conditions à remplir par les Orientaux pour être admis à la protection. Ce privilége se concédait de préférence à une catégorie particulière de la population, et cette classe favorisée, on aurait peine à le croire si des actes émanés de l'autorité royale n'étaient là pour l'attester, était celle des Juifs. La France avait compris l'importance de s'attacher « ces courtiers et ces agioteurs de tout le commerce du « Levant [1] », et d'utiliser à son profit leurs aptitudes mercantiles. Notre gouvernement soutenait au dehors ceux qu'il persécutait au dedans, et tandis que les Juifs du royaume, privés de tout droit et traités en suspects, semblaient exilés dans leur patrie, de formelles décisions autorisaient les Juifs protégés d'Orient à accompagner la nation dans les cérémonies publiques, sous la condition de marcher les derniers, et à suivre de loin la bannière déployée de la France [2].

Enfin, à un point de vue spécial et qui n'est pas le moins remarquable, la France avait pris sous sa protection l'ensemble

[1] Archives des affaires étrangères, mémoire du chef d'escadre Duquesne, chargé de la visite des Échelles, 1719-1720.

[2] *Inventaire*, p. 40.

des populations maritimes de la Turquie. Le temps des entreprises générales contre les Infidèles était passé ; la guerre sainte n'apparaissait plus que comme un lointain souvenir, mais la guerre privée entre chrétiens et musulmans lui avait survécu. Tandis que les Barbaresques s'embusquaient sur toutes les routes du commerce avec leurs navires de proie, l'ordre de Malte s'était peu à peu transformé en une vaste entreprise de piraterie, ne s'attaquait plus qu'à la propriété des mécréants, et avait remplacé la croisade par la course. Vers le milieu du dix-septième siècle, la Méditerranée servait aussi de théâtre aux exploits profitables des *armateurs particuliers*. C'étaient des sujets de toute nation qui équipaient à leurs frais un ou plusieurs vaisseaux, y arboraient le pavillon de l'un des États qui n'avaient pas encore noué de relations pacifiques avec la Turquie, puis partaient en guerre contre l'Infidèle; ils ne se contentaient pas d'enlever les navires, mais insultaient les côtes et attaquaient les villes [1]. Leurs déprédations, comme celles des chevaliers, figuraient parmi les fléaux du commerce français, car les Turcs se vengeaient des corsaires sur les marchands et se payaient de leurs pertes en violences et en extorsions. Durant la dernière partie du règne de Louis XIV, la France poursuivit impitoyablement les armateurs particuliers et parvint à en purger les mers; elle fit plus : par une convention avec le grand maître, elle imposa à l'ordre de Malte l'engagement de ne commettre aucun acte de guerre à moins de cinquante milles des établissements appartenant aux Pères de Terre Sainte [2]. Comme ces

[1] Archives des affaires étrangères : *Chambre du commerce*, t. II, p. 1683-86.

[2] Id. *Mémoires sur le commerce du Levant*, 1717-1731.

religieux s'étaient introduits dans presque tous les ports du littoral, l'espace laissé libre aux corsaires se réduisait à la haute mer. La France ne cessa plus de tenir la main avec une juste rigueur à l'exécution de ce pacte ; en 1724, le Roi écrivait en personne au grand maître pour lui signaler le méfait de l'un de ses chevaliers, qui avait capturé un navire dans la zone protégée, et ordonnait aux vaisseaux de France de courir sus au coupable[1]. La présence de nos nationaux était devenue une sauvegarde pour les côtes du Levant ; la France demeurait fidèle à son rôle de médiateur permanent entre la chrétienté et l'Islam.

IV

Appuyée sur sa triple base, politique, religion, commerce, l'influence française embrasse toutes les parties de l'empire ottoman, mais ne s'y fait point sentir également. Elle a ses centres principaux ; elle pénètre plus profondément certaines villes, certaines contrées, et il est des groupes de population dont elle s'est emparée en maîtresse absolue. La France orientale a tout d'abord une capitale, c'est Péra, cette ville européenne bâtie à côté de Constantinople, sur la rive opposée du golfe magnifique qui sert de port à la métropole de l'Islam. Sur le flanc de la colline de Péra s'élève le palais de France, résidence de l'ambassadeur ; cet édifice « glorieux à la nation[2] », entouré d'une ceinture de couvents et d'églises, dominant à la fois Péra, la ville des ambassadeurs, et Galata, la ville des

[1] *Inventaire*, p. 29.
[2] Lettre de Pontchartrain à la chambre du commerce, 24 juin 1711, *Inventaire*, p. 21.

marchands, se dresse comme une forteresse chrétienne en face des minarets de Stamboul. Hôte du palais de France, l'ambassadeur du Roi est reconnu et traité à Constantinople comme le premier des Francs, c'est-à-dire des chrétiens étrangers. Dans les autres cours, nos envoyés cèdent le pas à ceux de l'Empereur; en Orient, le Roi ne se contente pas d'être le chef effectif de la chrétienté, il veut en être le chef officiel. Il prend et se fait attribuer dans tous ses rapports avec les puissances musulmanes les titres d'Empereur et de Majesté impériale, et a obtenu pour son représentant la préséance sur ceux des autres princes. Pour éviter un conflit de prétentions, l'Empereur n'accrédite à Constantinople que des envoyés d'un rang secondaire, ministres résidents ou internonces. L'Angleterre, la Hollande, la Russie entretiennent des ambassadeurs, mais ceux-ci, aussi bien que le baile de Venise, sont forcés de subir notre supériorité, et jusqu'à présent leurs velléités de révolte sont demeurées sans succès. C'est en vain que l'Anglais a réclamé au moins une égalité de traitement, en affublant son maître des titres pompeux de « seigneur de la mer et de protecteur de la religion « sans images[1] » ; comme il s'avisait un jour, dans une audience commune, de s'arroger le pas sur l'envoyé du Roi, le vizir Kupruly le saisit par les épaules et le repoussa brutalement, lui demandant « qui l'avait rendu si hardi de prendre la place de « l'ambassadeur de France[2] ».

En raison de son éloignement et de ses fonctions multiples, le représentant de la France à Constantinople jouit d'une indé-

[1] Archives des affaires étrangères : Turquie, supplément.

[2] Ce fait est rappelé dans les instructions données au marquis de Guilleragues, ambassadeur à Constantinople, le 10 juin 1679. Archives des affaires étrangères.

pendance et d'une autorité que ne connaissent point nos autres envoyés. On peut dire de lui dans toute la rigueur du terme qu'il tient la place du souverain et en exerce les prérogatives; sa charge équivaut à quelques égards à une vice-royauté. Son rôle ne se borne pas seulement à négocier, mais comprend le gouvernement des intérêts divers remis aux mains de la France; ce diplomate doit être doublé d'un administrateur. Il légifère et rend des ordonnances, il lève en certains cas des impôts sur le commerce; en temps de crise ou en cas d'intérêt majeur, ses pouvoirs sur les Français qui habitent ou parcourent le Levant sont illimités et vont jusqu'au droit de vie et de mort. En 1611, Achille de Sancy-Harlay fait dresser une potence à la porte de son palais et y fait pendre un de ses serviteurs coupable; plus tard, M. de la Haye ordonne de précipiter du haut d'une terrasse un Français soupçonné de trahison. L'initiative de l'ambassadeur n'a d'autres bornes que sa responsabilité, et il est rare que ses coups d'autorité ne soient point sanctionnés et soutenus par son maître.

Investi de certains priviléges de la souveraineté, il exerce aussi quelques-uns de ses attributs honorifiques. Un appareil quasi royal l'environne. Lorsqu'il fait officiellement ses visites, de longues files de laquais et d'écuyers habillés de ses couleurs le précèdent; des chevaux de main sont conduits au-devant de lui, couverts de riches caparaçons. Un voyageur remarque que l'envoyé de Louis XIV ne sort point sans que la foule s'amasse sur son passage et le traite en souverain [1]. Son palais est le rendez-vous de la société policée de Constantinople; les étran-

[1] Chevalier DE BELLERIVE, *Voyage d'Espagne à Bender*, Paris, 1721, p. 28 et suiv.

gers de passage y trouvent une table ouverte et luxueusement servie, des spectacles français et italiens, des bals, des concerts, des fêtes qui se prolongent pendant plusieurs jours, comme une image lointaine de l'hospitalité fastueuse de Versailles et aussi de son étiquette hautaine. Lady Montague reproche à notre ambassadrice de tenir trop au cérémonial et de se faire suivre en tout lieu, à l'exemple des reines, d'une « carrossée » de demoiselles d'honneur [1]. La fermeté de nos envoyés, jointe au prestige de la France, a triomphé de l'orgueil musulman; le temps des humiliations et des injures est passé pour nos ambassadeurs; tout au plus doivent-ils craindre quelques démêlés désagréables au sujet de l'étiquette, et encore est-ce souvent l'excès de leurs exigences qui donne lieu à ces querelles. En 1699, le comte de Ferriol brave tous les usages de l'Orient en se présentant avec son épée à l'audience du sultan; on veut la lui arracher; il repousse violemment les officiers du sérail, engage une lutte, rentre dans son palais, et demeure dix ans sans remettre ses lettres de créance, plutôt que de se présenter désarmé devant le monarque. Il s'avise aussi de se promener sur le Bosphore dans un caïque copié sur le modèle de celui du sultan et attire à ses bateliers une rude bastonnade. Ces querelles puériles et violentes, ces assauts d'orgueil se poursuivent en dépit des relations d'amitié qui persistent entre les deux cours et ne les altèrent pas sensiblement.

Autour de l'ambassadeur se groupent des autorités diverses. Son principal lieutenant est le drogman de France, dont l'importance dépasse de beaucoup celle des secrétaires. Intermédiaire obligé de tous nos rapports avec les autorités musulmanes,

[1] Œuvres de lady Montague, édition française de 1804, t. II, p. 28.

dépositaire de tous nos secrets, le drogman est « le nerf des « affaires », suivant l'expression d'un de nos diplomates [1]. Il représente la tradition vivante : les ambassadeurs passent, le drogman reste et sert souvent à un ministre nouveau venu d'éducateur et de conseil. Jadis la France choisissait ses interprètes parmi les Grecs du Phanar et n'y trouvait que des agents d'une fidélité sujette à caution. Colbert a eu l'heureuse inspiration d'envoyer dans les écoles fondées par nos missionnaires à Constantinople et à Smyrne de jeunes Français qui se forment à l'étude des langues orientales et assurent le recrutement de drogmans nationaux. Les supérieurs des missions françaises, le vicaire apostolique, nommé par le Saint-Siége et pensionné par la France, forment le conseil ecclésiastique de l'ambassadeur; en 1684, lorsque M. de Guilleragues fait son entrée à Andrinople, où réside Sa Hautesse, les chefs des Capucins et des Jésuites l'accompagnent à cheval. Le clergé latin n'est pas seul à faire cortége au représentant du Roi. La capitale compte une population arménienne nombreuse, active et riche. Jadis elle s'est séparée de Rome dans sa plus grande partie. Par un effort constant, la politique de Louis XIV s'appliqua à la rattacher au catholicisme, c'est-à-dire à la France, tout en respectant ses rites nationaux. En 1691, trente et un mille Arméniens reconnaissaient la suprématie du pontife romain et « faisaient les mêmes réjouissances pour les « victoires du Roi qu'auraient pu faire les plus zélés sujets « de Sa Majesté [2] ». Dans les années suivantes, les intrigues

[1] Lettre de M. Peyssonnel, secrétaire d'ambassade, 25 mars 1739 (collection Schefer).

[2] Archives des affaires étrangères : *Affaires religieuses et missions du Levant*, 1645 à 1701.

des dissidents, le zèle inconsidéré de quelques Jésuites, les violences même de notre ambassadeur, qui fit enlever et conduire en France le patriarche hérétique Avedick, émurent la Porte et tranformèrent en hostilité active contre les prosélytes sa dédaigneuse tolérance. Le mouvement de conversion s'arrêta; néanmoins les Arméniens catholiques restèrent nombreux, clergé et fidèles prenant le mot d'ordre au palais de France.

De Péra, notre influence rayonne dans l'Archipel. Elle a pris position à l'entrée même de cette mer, dans ce groupe d'îles qui, situées à égale distance de la Grèce et de l'Asie Mineure, semblent relier l'un à l'autre les deux continents. Les Cyclades ont été le dernier refuge de la civilisation latine en Orient; jusqu'au milieu du seizième siècle, quelques principautés franques y ont subsisté, apanages de familles vénitiennes ou génoises, débris de l'empire fondé par les croisés. Barberousse les détruisit; toutefois une partie notable de la population, et la plus riche, est demeurée latine; les descendants des anciens seigneurs du pays vivent encore dans leurs palais délabrés, au front desquels se montre fièrement l'écusson des ancêtres. Par lettres patentes du 6 novembre 1675 [1], Louis XIV se déclara officiellement le protecteur des populations latines de l'Archipel, et ses efforts tendirent désormais à justifier ce titre. Bien que la France n'eût point de marchands fixés dans les îles, des consuls et vice-consuls y avaient été établis; leurs demeures servaient de lieux d'asile à la fois contre la rapacité des Turcs et les déprédations des corsaires. Les établissements de nos religieux reçurent la même destination, et le désir de s'attirer les bienfaits de notre protection multipliait le nombre

[1] Archives des affaires étrangères : Turquie, supplément, 1674 à 1677.

des catholiques. Les missions prospéraient à Naxos, à Milo, à Andros. Syra, reine des Cyclades par sa situation au centre de l'Archipel, était devenue le siége d'une florissante colonie latine, administrée par un groupe de Franciscains : notre bannière, arborée par les moines sur la terrasse de leur couvent, « réjouissait les yeux » du voyageur français [1].

Les corsaires, il faut le dire, servaient parfois d'auxiliaires aux religieux ; bons chrétiens à leur manière, ils combattaient sans relâche les progrès de l'Islam ou de l'hérésie. « Il y a quelques années, dit Tournefort, que dix « ou douze familles de Naxie embrassèrent la loi de Maho- « met; les chrétiens du rite latin les firent enlever par des « armateurs qui les emmenèrent à Malte. Personne depuis ne « s'est avisé de se faire mahométan à Naxie [2]. » Les corsaires contribuaient aussi à rehausser dans les îles le prestige du nom français; parmi les chevaliers de Malte, les plus braves, les plus entreprenants étaient de notre nation; leurs exploits volaient de bouche en bouche et devenaient légendaires. Enfin bon nombre de nos matelots, après une vie d'aventures à bord des vaisseaux de Malte, se retiraient dans les îles, s'y mêlaient à la population et y faisaient pénétrer notre langue et nos mœurs. Aussi la navigation et le commerce de la France jouissaient-ils dans ces parages de facilités inconnues aux autres peuples; tous les ans, à l'époque de la récolte, des milliers de voiles apparaissaient dans l'Archipel; c'étaient des barques légères, venues de Provence; elles fouillaient tous les replis de la côte, se glissaient dans les anses les plus reculées; grâce à la sympathie

[1] Tournefort, *Relation d'un voyage du Levant*, Paris, 1717, t. Ier, p. 320.
[2] Id., t. Ier, p. 177.

des populations, elles chargeaient des blés dont l'exportation était souvent interdite dans les autres parties de la Turquie, et leur retour sauva plus d'une fois d'une disette imminente les provinces méridionales du royaume [1].

Dans le port le plus fréquenté de la côte asiatique de l'Archipel, à Smyrne, la France jouit d'une incontestable suprématie. Sa nation l'emporte par le nombre de ses membres; le quartier qu'elle occupe est le plus spacieux et le plus beau; son commerce soutient sans désavantage la concurrence anglaise et, suivant le mot de La Motraye, « a coupé la gorge « à celui des Hollandais [2] ». Le même voyageur parle de la vie luxueuse que mènent nos marchands de Smyrne. Il les compare à de petits seigneurs, les montre donnant la matinée aux affaires, la soirée aux divertissements, achevant la journée dans de longues parties de chasse ou sous les ombrages des jardins qu'ils possèdent autour de la ville. Le négoce de Smyrne ne cessait de croître à leur profit; pourtant, au cours de la dernière guerre entre Venise et la Porte, cette Échelle avait été menacée d'un désastre. La flotte vénitienne avait battu celle du capitan-pacha; les galères turques fuyaient éparses dans l'Archipel; les vainqueurs parurent devant Smyrne, proie tentante et facile. Aussitôt le consul de France se jette dans un canot, se rend seul au-devant de l'ennemi, monte à bord du vaisseau-amiral des Vénitiens, s'adresse au provéditeur et, lui montrant de loin dans Smyrne nos églises, nos magasins, les habitations de nos marchands, le conjure d'épargner une ville quasi française. Craignant de s'attirer la disgrâce de Louis XIV, les Vénitiens s'éloignent; Smyrne évite

[1] Archives des affaires étrangères : *Chambre du commerce*, t. XIII, 1729.
[2] *Voyage en Europe, Asie et Afrique*, la Haye, 1727, p. 182.

une attaque qui lui eût été fatale et doit son salut à notre intervention [1].

Au nord de l'Archipel, la France a deviné l'importance de Salonique et abordé la première à cette Échelle, destinée à devenir l'une des places les plus fréquentées du Levant. Dès le milieu du dix-septième siècle, elle y a installé un consul; pendant quelque temps elle s'y est assuré le monopole du commerce. Jusqu'en 1719, les Anglais ne peuvent paraître à Salonique qu'à la condition de se placer sous notre protection et de se confondre dans nos rangs [2]. Dans la Macédoine et l'Épire, seuls de tous les Européens, les Français sont traités en amis; ils voyagent et trafiquent en sûreté; au contraire, les autres peuples sont considérés comme d'irréconciliables adversaires avec lesquels il est possible de conclure des trêves, mais point de paix définitive [3]. Cependant, à mesure que l'on s'éloigne de la côte pour pénétrer dans les âpres régions de l'intérieur, les populations deviennent farouches; elles haïssent ou ignorent l'étranger; aussi quel étonnement, au milieu de ce chaos de montagnes qui couvre le nord de la péninsule hellénique et abrite les belliqueuses peuplades de l'Albanie, de découvrir une nation tout entière où le nom de la France est connu, vénéré et souvent invoqué! Quelques tribus albanaises, dont la principale est celle des Mirdites, sont demeurées catholiques au milieu de leurs compatriotes musulmans ou grecs, qui se portent entre eux une haine de frères ennemis. Rome a placé sous notre garde le troupeau qui lui est demeuré fidèle et ne réclame

[1] *Inventaire*, p. 120, 121.

[2] Archives des affaires étrangères : *Mémoires sur le commerce du Levant*, 1717-1731.

[3] *Lettres édifiantes*, t. Ier, p. 35.

jamais en vain notre appui pour le défendre. A l'époque où éclate la guerre de la successsion d'Espagne, lorsque Louis XIV tient tête à l'Europe coalisée, il sait se détourner de ses grandioses préoccupations pour défendre les catholiques d'Albanie contre une subite persécution ; il insiste, revient sans cesse sur ce sujet dans ses lettres à son ambassadeur ; il faut que celui-ci, sans se contenter d'agir auprès de la Porte, se mette en rapport avec les commandants du pays, les gagne ou les intimide[1]. Le consulat établi par la France à Durazzo, sur l'Adriatique, permet de faire passer aux tribus albanaises des secours et des encouragements, et les tient en communication avec le reste du monde latin.

Venise est demeurée reine de l'Adriatique. Elle a semé de ses colonies, images réduites d'elle-même, la côte orientale de cette mer; par Corfou et les îles Ioniennes, elle tient l'entrée de ce vaste golfe, et les seuls ennemis qu'elle y craigne sont de nombreux pirates, cachés dans chacun des replis de la côte où elle a négligé de planter son drapeau et d'élever une petite Venise. Sur l'Adriatique même, une seule ville échappe à son empire, c'est Raguse, et la France s'efforce d'y installer son influence. Raguse est une république vassale de la Porte; de tout temps nos rois se sont appliqués à assurer son indépendance, à intercéder en sa faveur auprès de la puissance suzeraine, et à persuader le sultan de la protéger sans l'asservir. En Grèce et dans les mers voisines, par une interversion singulière des rôles que la nature et les traditions semblent attribuer aux deux États, tandis que Venise se montre désormais sous un aspect belliqueux, la France se présente en amie,

Bibliothèque des Elèves du Lycée Impérial LIBRARY

[1] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1702-1704.

paraît exclusivement occupée de négoce et préfère à de stériles conquêtes un pacifique établissement. De 1683 à 1699, le doge Morosini transforme en champ de bataille chacun des golfes de la Grèce, canonne Athènes, écrase le Parthénon sous les bombes, prend d'assaut Nauplie, Patras, Navarin; sa rouge bannière n'apparaît que pour annoncer aux villes le pillage et l'incendie. Durant la même période, Louis XIV s'efforcait d'atténuer pour ces régions éprouvées les maux de la guerre; il refusait à Venise le droit de déclarer en état de blocus le littoral tout entier et, affirmant de plus larges principes, chargeait notre marine marchande de porter aux villes turques, sauf à celles que l'ennemi avait régulièrement investies, les convois de blés et de riz d'Égypte formant leurs approvisionnements habituels [1]. Aussi les progrès de l'Islam dans ces parages ou ses retours offensifs profitent-ils à notre influence. Lorsqu'en 1717 la Morée revient à ses anciens possesseurs, après avoir passé vingt ans sous la domination de la République, nos consuls de Modon, de Coron et de Patras y rappellent promptement notre commerce et s'appliquent à justifier de nouveau le surnom qu'avait mérité jadis la contrée de « Pérou du Levant [2] ». Déjà la France a entouré d'une ceinture de comptoirs les grandes îles qui se sont détachées l'une après l'autre du domaine vénitien; en Crète, elle a établi ses marchands dans les villes de la Canée, de Retimo et de Candie; à Chypre, elle a accaparé le commerce des soies et des laines [3].

[1] Archives de la marine : correspondance entre le ministre et l'ambassadeur de France à Venise.

[2] Archives des affaires étrangères : *Mémoires sur le commerce du Levant*, 1717-1731; lettre du consul de Modon du 6 avril 1718.

[3] *Inventaire*, p. 40.

Sur la côte de Syrie, le Liban forme une citadelle de l'influence française. Sa population se compose principalement de Maronites et de Druses. Les premiers, plus nombreux et plus riches, sont catholiques; retranchés dans leurs villages à l'aspect de forteresses, protégés par leurs forêts, gouvernés par leurs cheicks et leur clergé, ils se reconnaissent tributaires de la Porte, mais en même temps, au nom de lointaines traditions, se déclarent vassaux de la couronne de France. L'une des dynasties de la montagne prétend tenir son investiture de Louis XIII; une autre revendique au profit de son chef, comme un honneur héréditaire, le titre de consul de France à Beyrouth. Nos rois n'ont garde de laisser prescrire cette quasi-souveraineté; par lettres patentes renouvelées de siècle en siècle, en 1649, en 1737, ils déclarent prendre « en « leur protection et sauvegarde spéciale » la nation entière des Maronites [1]. Les consuls placés à Saïda et à Tripoli de Syrie nous servent de représentants auprès d'eux; les cheicks ne quittent leurs demeures féodales, les évêques et les moines ne descendent de leurs inaccessibles monastères que pour conférer avec nos agents et recevoir leurs instructions; la France prend une part active à l'élection du patriarche, s'immisce dans le gouvernement de toutes les parties de la nation. Au fond des vallées du Liban, on prie, on s'afflige, on rend grâces au ciel avec nous; la naissance ou le mariage de nos princes deviennent l'occasion de solennelles cérémonies et de bruyantes

[1] Voy. à la Bibliothèque nationale, département des imprimés, un opuscule contenant les lettres de protection accordées « aux archevêque de Tripoli, prélats et chrétiens maronites, par le roi de France Louis XIV », et « aux patriarches d'Antioche et à la nation des Maronites par l'Empereur et Roi Très-Chrétien Louis XV ».

réjouissances ; en ces jours, la population est en fête et la poudre parle [1]. Protectrice attitrée des Maronites, la France ne néglige point les Druses ; la sollicitude qu'elle témoigne pour leurs voisins n'a rien d'exclusif et ne l'empêche point de se faire aimer et respecter de toutes les tribus du Liban : « A « mon maître, à mon seigneur, à mon père », écrit un émir druse en s'adressant à Louis XIV [2].

Au delà de la montagne, dans la plaine fertile, la France entretient à Damas deux groupes de missionnaires qui commandent en son nom à une partie des habitants chrétiens. A l'entrée du désert, Alep est le lieu d'arrivée de toutes les caravanes et l'un des grands carrefours de l'Orient. De temps immémorial, le Roi y possède un agent, devenu l'un des prinpaux personnages de la cité. Cependant les Anglais et les Hollandais nous ont suivis à Alep, et même les premiers, grâce à leur industrieuse activité, sont parvenus à nous reléguer au second rang sur ce riche marché. Mais les catholiques du rite syrien forment une fraction notable de la population ; la tutelle que la France exerce sur eux compense l'avantage commercial des Anglais et rétablit l'équilibre [3].

En Palestine, Jérusalem est le lieu où se concentrent nos efforts ; notre politique vient d'y remporter un succès signalé. Une lutte acharnée se poursuivait entre les Latins et les Grecs dans l'église même du Saint-Sépulcre, tantôt querelle de prêtres sourde et patiente, tantôt conflit à main armée qui ensanglan-

[1] Archives des affaires étrangères : rapports du consul de Tripoli en 1729 et 1730, insérés dans les *Mémoires sur le commerce du Levant.*

[2] Id. : *Visite des Échelles,* 1706.

[3] Id. : *ibid,* 1731.

tait le pied des autels. Chacun des monuments qui, dans le temple même, rappellent le souvenir des différentes scènes de la Passion et forment autant de reliques vénérées, a été pris et repris, disputé avec une invincible opiniâtreté. La position principale, celle dont la possession faisait l'objet des plus ardentes convoitises, était le Saint-Sépulcre lui-même, c'est-à-dire l'édifice construit au centre de l'église et qui recouvre d'une enveloppe de marbre le roc sacré du Tombeau. En 1717, à la suite d'une croisade diplomatique qui dura cinquante ans, la France obtint un firman autorisant les Latins à réparer la coupole du Sépulcre; cette décision consacrait leur droit, en les admettant à faire acte de propriété sur le domaine contesté. Les travaux s'exécutèrent avec solennité, sous la protection d'un corps d'armée turc, campé sur la montagne de Sion. Cette conquête nouvelle du Saint-Sépulcre mit l'Orient en émoi; la Porte fit un si grand état de la faveur octroyée qu'elle envoya un ambassadeur en porter à Paris la notification officielle.

A l'époque où le pouvoir de nos rois s'exerçait avec tant d'autorité dans l'enceinte des édifices sacrés, la France ne possédait pas encore de représentant politique à Jérusalem. En 1700, un consul s'était jeté dans la ville sainte d'autorité, suivi d'hommes en armes et le mousquet haut, mais n'avait pu soutenir cette audace et avait dû se retirer devant la populace ameutée; le consul de Saïda n'avait le droit de paraître à Jérusalem que pendant les fêtes de Pâques, pour présider aux cérémonies latines. En Judée et dans les provinces voisines, sur ce sol imprégné de christianisme, la France ne conservait et ne développait son crédit qu'en s'appuyant sur le sentiment religieux; grâce à la protection qu'elle accordait et imposait aux établissements ecclésiastiques, sa langue se parlait sur les bords du

Jourdain et de la mer Morte, les moines du Carmel mêlaient son nom à leurs prières, sa renommée s'étendait jusqu'aux déserts qui séparent la Syrie de l'Égypte, et le voyageur étonné retrouvait dans les monastères du Sinaï les portraits de Louis XIV et de Colbert[1].

L'Égypte attirait particulièrement nos marchands. Cette belle et douce région exerçait sur les Français un charme mystérieux; ceux qui l'avaient vue vantaient son climat, sa fertilité; tous parlaient avec admiration de cette féerique cité du Caire où se retrouvaient les merveilles d'une civilisation plus délicate que celle des Ottomans. Malheureusement l'Égypte était la proie d'une oligarchie sanguinaire; les beys mamelucks y avaient annulé l'autorité de la Porte et faisaient peser sur tous les habitants, indigènes ou Européens, une capricieuse tyrannie. Un avantage précieux rachetait pour nous cet inconvénient. En Égypte, la France ne se contentait point de la première place parmi les nations européennes; elle y était seule et, par les priviléges exclusifs qu'elle avait su se procurer, écartait encore toute concurrence. Ses produits payaient aux douanes d'Alexandrie trois pour cent, ceux des étrangers vingt pour cent, et cette inégalité de traitement interdisait en fait le commerce des autres peuples. Seule, la France possédait au Caire une « nation » et une « contrée »; seule, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, elle y tenait un consul, qui possédait le rang de bey et marchait l'égal des seigneurs du pays[2]; enfin nos compatriotes considéraient si bien l'Égypte comme un domaine réservé que, lorsque l'Angleterre réussit pour la première fois à y introduire

[1] *Lettres édifiantes*, p. 541.
[2] Archives des affaires étrangères : consulat du Caire.

un consul, en 1696, ils se récrièrent et dénoncèrent ce fait comme un atteinte intolérable à leurs priviléges [1]. D'ailleurs, cette innovation ne nous suscita point de sérieuses rivalités : quelques années plus tard, tandis que nous comptions au Caire onze maisons de commerce et cinquante négociants, l'Angleterre y tenait deux marchands et la Hollande le même nombre. Jusqu'à la Révolution, la France conservera presque intact le monopole qu'elle s'est assuré et, fortement établie dans la vallée du Nil, continuera d'y représenter l'Europe.

A nos yeux, l'Égypte n'était pas seulement un marché ; déjà notre gouvernement l'envisageait comme un passage vers d'autres régions, terre promise du marchand et du navigateur. Sous Louis XIV, d'intéressantes négociations s'étaient poursuivies dans le but de nous ouvrir la mer Rouge et de nous assurer la faculté de transit par l'isthme de Suez. Les produits de l'extrême Orient, apportés jusqu'à Suez par les flottes de notre Compagnie des Indes, eussent été transportés de la mer Rouge à la Méditerranée par nos marchands d'Égypte ; à Alexandrie, d'autres navires français fussent venus les chercher pour les distribuer à l'Europe. La France eût ainsi ramené dans la Méditerranée le commerce des Indes, lui épargnant de lointains détours, et l'eût concentré tout entier dans ses mains. Ce plan était prématuré et devait échouer. Néanmoins la question était posée ; depuis lors, elle resta constamment ouverte, et la France moderne n'a fait que réaliser, en la poussant jusqu'à ses plus audacieuses conséquences, une pensée du grand roi [2].

[1] *Inventaire*, p. 15.

[2] Archives des affaires étrangères et de la marine, instructions données à MM. de la Haye, de Nointel et Girardin. Bibliothèque nationale, nos 7162 à 7175 du nouveau fonds français, mémoires manuscrits de l'ambassade de M. Girardin.

A défaut de la mer Rouge, d'autres voies pouvaient s'ouvrir à travers les États ottomans vers les profondeurs de l'Asie. Un de nos ambassadeurs étudia l'établissement d'une route commerciale entre Alep et le golfe Persique; nos navires eussent été admis à remonter le cours de l'Euphrate. Des comptoirs se fondèrent à Bassora et à Bagdad; l'ancienne métropole des califes eut sa « maison du Roi », destinée à la fois aux marchands et aux missionnaires, servant de chapelle, d'école et de magasin[1]. Durant les dix dernières années du règne de Louis XIV, la France s'efforça surtout de pénétrer en Perse. Des religieux et d'aventureux explorateurs lui avaient préparé les voies. En 1708, une mission officielle, composée de cent soixante-six personnes, apportant des présents et une lettre du Roi pour le Sofi, fit route vers l'Asie centrale. Son chef, Jean-Baptiste Fabre, mourut en arrivant à Érivan, mais cet accident ne mit pas fin à l'ambassade; elle allait se poursuivre à travers mille vicissitudes et se transformer tout d'abord en invraisemblable équipée. Fabre s'était fait accompagner de son fils, âgé de seize ans; il avait emmené aussi un auxiliaire d'un nouveau genre; c'était une jeune femme qu'il avait rencontrée à Paris et qui s'était attachée à sa fortune, s'engageant par écrit « à le suivre et l'accompagner dans ses voyages[2] ». Marie Petit (c'était le nom de cette créature) conçut l'extraordinaire dessein de se substituer à son amant défunt dans la charge qu'il exerçait, de faire attribuer au jeune Fabre le commandement nominal de l'expédition et de s'en assurer la direction effective. Elle commence par séduire le gouverneur d'Éri-

[1] Paul Lucas, *Voyage au Levant*, Paris, 1704, p. 136 à 138.

[2] Le billet figure aux archives des affaires étrangères : correspondance de Perse.

van; elle emploie alors le pouvoir de cet officier à briser la résistance de ses compagnons de voyage, les désigne ou les soustrait à la persécution du Persan, atteste ainsi son crédit et impose sa scandaleuse autorité. En même temps, elle s'annonce à Ispahan tantôt comme alliée au sang royal de France, tantôt comme envoyée des princesses de Bourbon. Le bruit de sa venue se répand de toutes parts; le peuple s'empresse sur le passage de cette femme énergique, qui traverse le désert à dos de chameau, se présente le pistolet au poing et s'est composé une escorte d'hommes armés. Cependant, tandis qu'elle continue sa route, un agent plus sérieux s'est lancé sur sa trace. Averti de la mort de Fabre et de ses étranges conséquences, l'ambassadeur du Roi à Constantinople a chargé son secrétaire Michel d'entrer en Perse et d'arrêter l'aventurière. Michel rejoint Marie Petit à Tauris, lui reprend la lettre royale dont elle s'est emparée et qui l'accrédite aux yeux des Persans, mais ne peut l'empêcher d'arriver jusqu'à la cour du Sofi, où elle excite une curiosité mêlée d'admiration. Enfin elle se décide à regagner la France. Arrivée à Marseille, elle est emprisonnée, et l'on s'apprête à la juger, lorsque le ministre Pontchartrain juge prudent d'éviter un éclat en suspendant l'instruction et en ordonnant la mise en liberté de l'inculpée. Compulsant les pièces du procès, Pontchartrain y trouve les éléments d'un roman à émouvantes péripéties et propose à Lesage de le composer; l'écrivain hésite à mettre en scène des personnages vivants, dont quelques-uns sont revêtus d'un caractère officiel, et refuse de fournir à la première ambassade française en Perse cet épilogue inattendu.

Le trait le plus singulier de l'aventure fut que Marie Petit, par son audace même, contribua au succès final de l'entre-

prise. Le désordre qu'elle avait suscité, en provoquant l'arrivée de Michel, avait rendu à la mission un véritable chef. Investi par le hasard du rôle primitivement attribué à Fabre, Michel voulut le remplir jusqu'au bout. Il ne se laissa décourager par aucun des obstacles qui entravèrent sa marche sur Ispahan, atteignit cette capitale, reçut audience du Sofi et négocia un traité de commerce. Sensible à l'avance qu'il avait reçue du premier roi de la chrétienté, Schah-Abbas II voulut y répondre et envoya à son tour un ambassadeur. En 1714, Méhémet-Riza-Khan parut à Paris et à Versailles. La hautaine singularité de ses allures et ses exploits galants amusèrent un instant la vieillesse attristée de Louis XIV. Nos ministres surent pourtant saisir le Persan au milieu de ses frivoles occupations et obtenir de lui d'utiles modifications au traité signé par Michel. Nos marchands furent admis désormais à pénétrer dans les États de son maître, tant par les frontières de l'empire ottoman que par le golfe Persique. Un consul fut désigné pour résider à Ispahan; un consul de Perse s'établit à Marseille. Des relations régulières allaient se nouer entre les deux États, lorsqu'une période de sanglante anarchie, succédant en Perse au règne glorieux des sofis, ferma momentanément cet empire au commerce de l'Europe. Néanmoins, par son traité, la France avait acquis un titre qui lui permettait de s'introduire dans l'Asie centrale et ne renonçait pas à en faire usage[1].

Elle essayait en même temps de s'ouvrir la mer Noire. Jamais navire chrétien, franchissant les détroits, n'avait

[1] Archives des affaires étrangères : correspondance de Perse, 1706 à 1715. Bibliothèque nationale, n° 7200 du nouveau fonds français, mémoire du sieur Michel sur sa mission en Perse. — Cf. les articles publiés par M. Napoléon Ney dans la *Nouvelle Revue* du 1er février 1883 et dans la *Revue britannique* d'avril 1885.

déployé son pavillon sur ces eaux dont la jalouse défiance des musulmans interdisait l'accès. Louis XIV fit demander pour nos bâtiments le droit d'y naviguer; la Porte répliqua par un refus. « Le Grand Seigneur, disaient les Turcs, ouvri-« rait plutôt aux étrangers les portes de son harem que « l'entrée de la mer Noire [1]. » Cette réponse découragea nos marchands; elle n'arrêta point nos missionnaires. Par l'Asie Mineure et l'Arménie, ils atteignirent le Caucase et les États chrétiens situés au fond de la mer Noire. Un poste de Franciscains alla représenter la France à Tiflis; quelques relations s'établirent avec les peuplades de la Géorgie. Au nord de la mer Noire, la France trouva un plus solide point d'appui. La grande presqu'île de Crimée formait le siége d'un État musulman, débris des hordes tartares qui jadis avaient foulé la Russie et asservi les tsars. Repoussés jusqu'aux bords de la mer, les Tartares s'y étaient retranchés et y formaient une nation toute militaire, sous le commandement d'un khan désigné par la Porte. De 1706 à 1710, les Jésuites abordèrent en Crimée; ils y élevèrent des églises, ouvrirent des écoles, des hôpitaux, et méritèrent par leurs services la protection du khan; un jour, l'un d'eux reçut une patente qui l'accréditait en qualité de consul; quelque temps après, les religieux s'effaçaient, se renfermant dans leurs fonctions ecclésiastiques, et laissaient la place à un agent régulier; là comme ailleurs, l'action religieuse avait devancé et préparé l'action diplomatique [2].

Une correspondance régulière s'ouvrit entre la cour de

[1] Schuyler, t. Ier, p. 440.
[2] *Lettres édifiantes*, p. 98 et suiv.

Versailles et le prince tartare; nos souverains lui écrivaient en le qualifiant de « roi des grandes hordes » ; il répondait avec l'emphase orientale, comparant les prières qu'il adressait au Très-Haut en faveur de Sa Majesté à « des fleurs « dont l'odeur se formait de la sincérité de son amitié[1] ». Ses sujets renchérissaient encore sur la prédilection que nous témoignaient les autres musulmans ; pour expliquer cette sympathie, ils invoquaient d'anciennes traditions, répandues parmi eux, d'après lesquelles le peuple des Francs aurait tiré son origine d'un rameau détaché de la grande famille tartare et transporté en Occident après de fabuleuses migrations. Notre consul, seul étranger admis à la petite cour de Batchi-Serai, servait au khan de médecin et de confident ; il participait à ses secrets et dictait souvent ses résolutions. Sa tâche consistait à associer les Tartares aux mouvements que la Porte exécutait d'après nos inspirations, à exciter ou à modérer leur ardeur, à émouvoir ou à retenir cette avant-garde tumultueuse de l'Islam. L'agence établie en Crimée prenait de plus en plus une importance politique, et ce dernier créé de nos postes consulaires d'Orient devenait à quelques égards une succursale de l'ambassade.

V

En assurant l'expansion de la France dans toutes les parties du Levant, Louis XIV s'était inspiré de l'exemple de ses devanciers; toutefois il avait apporté à cette œuvre l'esprit de gran-

[1] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1729.

deur et de suite qui marquait toutes ses entreprises, et obtenu des résultats en harmonie avec la puissance des moyens employés. Sous son impulsion, agents, missionnaires, marchands avaient également concouru à multiplier et à developper nos établissements, triomphé d'obstacles réputés insurmontables et étendu à l'envi le champ de leur activité. Il semblait désormais qu'à de longs efforts dût succéder une période de paisible et fructueuse jouissance. Cependant, c'est à l'époque où les difficultés de l'âge précédent avaient disparu, où le fanatisme des musulmans cessait de troubler nos opérations, qu'un péril nouveau et plus grave allait se déclarer. A peine acquis, les résultats du règne de Louis XIV se trouvèrent remis en question, et la France parut ne s'être élevée à un haut degré de crédit et d'autorité que pour en être aussitôt précipitée.

Jusqu'alors, nos seuls concurrents avaient été les nations marchandes de l'Occident; comme nous, elles arrivaient en Turquie par la Méditerranée, dans un appareil pacifique, se présentaient en amies, sollicitaient des priviléges, mais n'avaient jamais songé à les exiger par la force. La décadence militaire des Ottomans, révélée à l'Europe, laissa le champ libre à de plus redoutables rivaux; pour la première fois, une lutte d'influence allait s'ouvrir en Turquie entre les puissances continentales et les États maritimes. Dès la fin du dix-septième siècle, l'Autriche et la Russie ont fait leur apparition, la première au pied des Balkans, la seconde sur les bords de la mer Noire; dans les années qui suivent la mort de Louis XIV, l'une et l'autre commencent à exercer en Orient une action efficace et continue, et c'est l'épée à la main, à la tête d'armées toujours prêtes pour l'attaque, qu'elles dictent leurs volontés à la Porte, lui imposent des concessions et lui

arrachent des priviléges. Elles annoncent même l'intention de bannir à leur profit les Turcs de l'Europe, procèdent à l'avance au partage de l'Orient, prétendent s'assurer par la conquête ce domaine où la politique seule nous avait introduits et où elle nous maintenait, et, en y fondant leur domination, menacent d'y détruire notre influence.

Le 12 septembre 1683, jour où Jean Sobieski, appelé au secours de Vienne aux abois, précipita sa vaillante cavalerie sur les bataillons du grand vizir et, par cette attaque imprévue, détermina à la retraite les Turcs plutôt étonnés que vaincus, marque une date décisive dans l'histoire de l'Europe orientale; c'est l'instant où la puissance musulmane, stationnaire depuis un demi-siècle, commence définitivement son mouvement de recul. L'irruption des Turcs jusqu'aux portes de la capitale autrichienne n'était que le suprême effort d'une activité qui s'épuise; elle peut se comparer à ces vagues que l'on voit, quand déjà la mer se retire, se soulever brusquement avec une force inattendue, recouvrir pour un instant la plage abandonnée, s'y abattre et mourir. A partir de la délivrance de Vienne, le reflux de l'Islam se dessine et se précipite. De 1683 à 1688, les troupes du sultan semblent prises de panique; masses molles et confuses, elles flottent devant l'ennemi et cèdent au premier choc; les batailles ne sont que des poursuites; d'un rapide élan, les armées impériales descendent le cours du Danube, enlèvent Bude, Temeswar, Belgrade, s'aventurent jusqu'au seuil de la péninsule des Balkans. Dans les douze années de guerre qui suivirent, si les Turcs retrouvèrent quelque énergie et ressaisirent parfois l'avantage, leurs succès, mêlés de revers, ne leur rendirent qu'une partie des provinces perdues; la paix de Carlovitz, en 1699,

commença le morcellement de leur empire en livrant à l'Autriche, sauf Temeswar, tous les pays qu'ils possédaient au delà du Danube. Pendant la dernière partie de la guerre, tandis que la Porte luttait contre l'Autriche et ses alliés, à sa droite se levait un nouvel adversaire. Au bruit des victoires allemandes, la Russie avait senti se réveiller sa haine contre l'Infidèle; chrétienne avant tout, malgré son zèle schismatique, elle s'associa à une croisade qui était demeurée jusqu'alors toute catholique, dont l'empereur romain était le chef et dont le Pape s'était fait l'apôtre. Elle y signala sa présence par un succès, prit et se fit céder à la paix la ville d'Azof, située sur la mer qui porte son nom et qui n'est elle-même que le prolongement septentrional de l'Euxin.

Dans les vingt-cinq années qui suivirent, la Turquie eut à combattre de nouveau l'Autriche et la Russie, mais séparément. Enorgueilli de ses victoires, persuadé que rien n'était impossible au vainqueur de Charles XII, Pierre le Grand se crut assez fort pour atteindre le but suprême des aspirations de son peuple, la délivrance de l'Orient chrétien. Au lieu de se borner à entamer les frontières de l'empire ottoman, il rêva de le détruire et tenta en 1711, sans moyens suffisants, cette immense entreprise. Il s'égara avec son armée dans les déserts de la Bessarabie, fut enveloppé et réduit à capituler; le traité du Pruth lui enleva Azof et refoula momentanément la Russie dans ses steppes. Plus heureux dans ses tentatives orientales, l'empereur Charles VI infligea aux Turcs, de 1715 à 1717, une succession de désastres. Vainqueur à Peterwaradein, le prince Eugène s'empara de Belgrade après un siége mémorable, l'Autriche pénétra de nouveau dans la péninsule des Balkans, mais cette fois s'y établit

et y prit position. La paix de Passarowitz, signée en 1718, lui accordait Belgrade avec les districts environnants, égaux à peu près aux deux tiers du territoire actuel de la Serbie; l'Empereur conservait en même temps toute la portion de la principauté de Valachie située à l'ouest de l'Aluta, affluent septentrional du Danube; enfin il obtenait en Bosnie une bande de terrain longeant la rive méridionale de la Save depuis les montagnes de la Croatie jusqu'à sa rencontre avec le Danube. Dans les stipulations de Passarowitz, il semble que tout eût été ménagé afin de permettre à l'Autriche de poursuivre et de compléter ses succès; de toutes parts elle avait su se réserver des positions offensives et des facilités d'attaque. Belgrade lui donnait au delà du Danube une tête de pont jugée imprenable; la conquête de la Serbie l'installait au cœur même de l'empire ottoman et lui permettait de menacer à la fois Salonique et Constantinople. Son établissement sur les deux rives de la Save, en privant la Bosnie de sa frontière naturelle, mettait cette province à sa discrétion; enfin ses progrès dans les pays roumains consolidaient sa domination sur le Danube et la rapprochaient de la mer Noire. Jamais sa situation en Orient ne devait être plus avantageuse ni plus menaçante. Entre les deux États prêts à revendiquer l'héritage à demi ouvert de la Turquie, l'Autriche avait pris une avance considérable sur la Russie, retardée par son échec du Pruth, et, si rien n'arrêtait la décadence des Osmanlis, il fallait prévoir l'instant où les armées germaniques précéderaient celles de la Russie à la fois sur le bas Danube et devant Constantinople.

Cependant l'Autriche ne tournait pas encore vers l'Orient toutes ses espérances et toutes ses convoitises. Le descendant

des Habsbourg ne s'était pas réduit au rôle de représentant de la race germanique sur le Danube et dans le pays des Balkans; il demeurait le chef reconnu de l'Allemagne et continuait de disputer à la maison de Bourbon l'hégémonie de l'Europe. Le jeune successeur de Louis XIV, plus encore que le sultan, restait l'adversaire contre lequel la diplomatie impériale tournait ses efforts et cherchait des alliances. Les premières années du dix-huitième siècle avaient vu s'opérer de profondes modifications dans le système fédératif de l'Europe. La maison d'Autriche avait perdu l'Espagne, passée sous le sceptre d'un Bourbon; la politique du Régent, en prenant son point d'appui à Londres, avait momentanément détaché d'elle l'Angleterre et la Hollande; pour compenser ces pertes, l'Empereur rêvait de s'assurer à titre permanent et dans toutes les questions le concours de la Russie, cette puissance nouvelle et déjà formidable. Sous Pierre le Grand et Catherine Ire, la Russie avait souhaité passionnément de s'unir à nous et fait à Louis XIV des offres constamment repoussées [1]. Désespérant de s'assurer notre alliance, elle se résigna à enchaîner de plus en plus sa politique à celle de l'Autriche, sous la condition que la cour de Vienne renoncerait à poursuivre isolément ses progrès dans le Levant; les deux empires devaient concerter désormais toutes leurs entreprises contre le Turc, en partager le profit, et marcher d'un pas égal à la conquête de la monarchie ottomane. Charles VI accéda à ces propositions, qui devinrent les bases du traité signé à Vienne le 25 août 1726. Les parties contractantes s'engageaient à s'assister mutuellement de trente mille hommes

[1] Ces efforts de la Russie et les avantages que la France en aurait pu tirer sont exposés dans notre ouvrage *Louis XV et Élisabeth de Russie.*

contre toute attaque ; de plus, dans le cas où l'une d'elles entrerait en guerre avec la Turquie, l'autre s'obligeait à la soutenir de toutes ses forces [1]. Le résultat pratique de cet accord était d'assurer à l'Empereur la libre disposition d'une partie des troupes moscovites contre la France, au Tsar l'appui de la puissance impériale tout entière contre la Porte. Une étroite solidarité allait s'établir entre l'action de la grande puissance germanique en Occident et celle de la Russie en Orient. Jamais la Turquie n'avait couru un aussi grave péril ; en offrant, soit à l'Autriche, soit à la Russie, un prétexte pour reprendre les armes, elle s'exposerait à subir le choc de deux empires dont la force agressive à son égard avait plus que doublé depuis le siècle précédent, et déterminerait une lutte où son existence même serait en jeu.

Sous cette menace, la Turquie se rangea à un parti que nous lui avons vu embrasser plusieurs fois après de graves revers ; elle se rapprocha de ses pires ennemis, de ceux mêmes qui venaient de s'entendre pour la frapper ; se plaçant spontanément sous la dépendance des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, accédant à toutes leurs demandes, recherchant leurs conseils et jusqu'à un certain point leur tutelle, elle acheta au prix de cette soumission quelques années de repos. L'auteur de ce système fut le grand vizir Ibrahim, qui gouverna seize ans sous le nom du sultan Ahmed III. Doué d'un esprit souple et cultivé, ami des arts de la paix qu'il faisait fleurir avec une munificence éclairée, moins hostile que ses prédécesseurs à la civilisation de l'Occident, à laquelle la Turquie fit sous son ministère d'utiles emprunts, il manquait de résolution et de

[1] Martens, *Traités de la Russie avec l'Autriche*, t. Ier, p. 34 et suiv.

perspicacité; son adresse s'employait à parer aux difficultés de chaque jour, sans chercher à prévoir ou à prévenir le péril du lendemain.

L'évolution que la politique ottomane opéra sous ses auspices eut pour premier résultat d'altérer notre crédit et d'atteindre nos intérêts. « Les Turcs, dit un ambassadeur, donnent plus à la «crainte qu'à l'amitié[1] » ; ils négligèrent une ancienne alliée pour désarmer des adversaires dont ils redoutaient la puissance; les avantages divers et multiples que les prédécesseurs d'Ahmed III nous avaient accordés furent sacrifiés en partie à la jalousie des deux cours impériales. Déjà, par le traité de Carlowitz, l'Empereur s'était fait associer nominalement à notre protectorat religieux; par le traité de Passarowitz, il avait assuré au commerce de l'Autriche des avantages égaux à ceux que nous conféraient nos capitulations. Après 1726, notre ambassadeur à Constantinople vit son crédit balancé et parfois supplanté par la faveur croissante des envoyés d'Autriche et de Russie. En même temps, l'intervention de nos agents devenait impuissante à défendre les catholiques. A des persécutions locales succédaient contre nos missionnaires des mesures générales et permanentes; dès 1724, un firman leur avait interdit toute communication avec les sujets du Grand Seigneur; un autre, rendu en 1726, leur ordonna de quitter tous les lieux où la France n'avait point de consuls; c'était réduire la propagande catholique aux limites étroites dans lesquelles les capitulations de 1673 avaient prétendu l'enfermer, et, d'un trait de plume, effacer l'œuvre de cinquante années. Troublés dans leur œuvre, menacés dans

[1] Lettre du marquis de Villeneuve en date du 26 décembre 1728. Archives des affaires étrangères.

leur sécurité, les religieux latins commençaient à douter de la France, et déjà l'on avait vu certains d'entre eux répudier notre patronage ; les missions de Tunis s'étaient placées sous la protection de l'Empereur, devenu maître, depuis le traité d'Utrecht, des parties de l'Italie les plus voisines de l'Afrique. Enfin la chambre du commerce de Marseille se plaignait d'infractions réitérées à nos priviléges. Les droits de douane avaient été augmentés de taxes arbitraires, notre négoce était accablé de ces charges, et de 1720 à 1730 le chiffre annuel de nos importations diminua de dix millions [1]. Récemment admis dans les mers du Levant, le pavillon germanique commençait à s'y montrer en rival du nôtre ; les sujets italiens de l'Empereur l'avaient naturellement arboré, et leur exemple entraînait peu à peu les autres peuples de la Péninsule. L'Angleterre et la Hollande souffraient comme nous de ces innovations ; malheureusement, habituées à nous considérer comme leurs seuls concurrents, elles s'applaudissaient de nos pertes. Tandis que leurs gouvernements échangeaient avec la cour de Versailles de cordiales assurances, leurs agents du Levant continuaient par tradition de contrecarrer les nôtres, se refusaient du moins à tout effort commun et laissaient la Turquie subir de plus en plus l'ascendant des deux empires.

[1] Entre autres griefs, nos marchands alléguaient le suivant : « Les « douaniers des différentes Échelles de l'empire, disaient-ils, ne veulent « plus donner ou recevoir des *teskérés* ou billets, pour certifier qu'une telle « marchandise qu'on veut transporter d'une Échelle à une autre a déjà payé « le droit de douane à l'endroit où on l'a débarquée, et par ce refus on « assujettit les négociants à payer un second droit. » (*Mémoire des griefs des ambassadeurs et négociants français en Turquie*, Bibliothèque nationale, n° 7194.) On voit que la question du double droit et des *teskérés*, soulevée aujourd'hui à l'occasion de l'établissement d'une ligne de douanes entre la Turquie proprement dite et la Roumélie orientale, n'est pas nouvelle dans nos relations avec le Levant.

La politique du vizir Ibrahim pouvait écarter pour un temps le péril suspendu sur son pays ; elle était impuissante à le conjurer définitivement ; c'était un expédient plutôt qu'un système. L'alliance de 1726 s'était formée dans un but agressif; elle contenait en germe une double déclaration de guerre à la Turquie et, tôt ou tard, devait porter ses fruits. Dès à présent, si la date de la rupture demeurait incertaine, il était facile de prévoir l'événement qui lui servirait de prétexte. La vacance du trône électif de Pologne ouvrait périodiquement pour les États voisins une ère de troubles et d'ardentes rivalités. Après la mort d'Auguste Ier, client de l'Autriche et de la Russie, les Polonais tenteraient un suprême effort pour se soustraire à la tutelle des deux cours impériales; ils s'adresseraient au sultan, dans lequel la politique française leur avait montré un protecteur naturel, et lui confieraient le soin de les défendre. Sous peine de se réduire à un humiliant aveu d'impuissance, la Turquie serait forcée de répondre à cet appel et d'affronter la lutte. Dans cette extrémité, elle se retournerait vers nous, après nous avoir momentanément délaissés, et réclamerait notre appui. Quel serait alors le rôle, quelles seraient les déterminations de la France ? Assisterait-elle impassible à la ruine de ses plus vieux alliés ? Chercherait-elle à réserver son intérêt, en s'assurant une part de leurs dépouilles? Au contraire, rendrait-elle aux Turcs le service qu'elle en avait reçu deux siècles auparavant, alors que le secours de Soliman l'avait dégagée de l'étreinte de ses ennemis ? Saurait-elle enfin, sans recourir aux armes, par les seules ressources de sa politique, pacifier l'Orient et réfréner des ambitions impatientes? Embarrassantes et complexes, ces questions se poseraient à bref délai, et l'ambassadeur appelé à représenter la France en

Orient après le traité de 1726 se trouverait nécessairement mêlé à une crise décisive pour l'avenir de notre influence. Cet envoyé eut l'habileté et le bonheur de donner au problème une solution conforme aux intérêts comme à la gloire de son maître, et cette victoire diplomatique devait faire de la mission du marquis de Villeneuve, suivant l'expression d'un Allemand, « la plus brillante que signale l'histoire dans les « rapports de la France avec le divan de Constantinople [1] ».

[1] Hammer, t. III, l. LXVIII, p. 490.

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS D'UN AMBASSADEUR.

Comment le chancelier d'Aguesseau fit nommer le marquis de Villeneuve à l'ambassade de Constantinople. — Caractère et passé de M. de Villeneuve. — Appareil imposant dont s'accompagne l'envoi d'un ambassadeur en Orient. — Éducation spéciale qu'il reçoit. — Le *Mémoire pour servir d'instruction*. — Le premier objet de la mission de Villeneuve doit être de veiller à la défense ou au rétablissement de nos priviléges religieux et commerciaux. — Cargaison de cadeaux. — Voyage du *Léopard* et de l'*Alcyon*. — Lettre d'un officier de marine sur les plaisirs de l'Argentière. — Arrivée à Constantinople. — Le sultan dans son kiosque. — Premières audiences : *les roses et les épines*. — État de Constantinople et de la cour ottomane; constructions, fêtes, promenades. — La passion des fleurs. — Fête des tulipes. — Premières difficultés. — Politique de la France sur la côte septentrionale de l'Afrique. — Expédition contre les Barbaresques; soumission de Tunis, bombardement de Tripoli. — Villeneuve prévient une intervention ottomane. — Les envoyés du bey à Paris; leurs occupations dans cette capitale. — Traité signé par le chevalier de Goyon; déloyauté du bey, sa soumission définitive. — Emprisonnement d'un consul et suppression des consulats de l'Archipel. — Moyens dont se sert Villeneuve pour obtenir satisfaction. — Les femmes franques au harem. — Intervention d'une sultane. — Légende répandue parmi les Turcs sur l'enlèvement d'une princesse française et son mariage avec le Grand Seigneur. — La Validé et l'escadre française en 1670. — La sultane obtient l'élargissement du consul. — Les trois agrafes de diamants. — Premiers résultats de la mission de Villeneuve.

En 1728, le cardinal de Fleury, ministre tout-puissant d'un roi qui prolongeait volontairement sa minorité, cherchait un titulaire pour l'ambassade de Constantinople. La vacance de ce poste envié avait mis en éveil de nombreuses convoitises, et déjà les intrigues prenaient leur cours. Le consul de France à Smyrne, appelé à faire l'intérim de l'ambassade depuis la

mort du vicomte d'Andrezel, aspirait à la succession de ce diplomate; le ministre de la marine écrivait secrètement au médecin du sultan pour savoir si Sa Hautesse approuverait un tel choix. A la cour et parmi les personnages consultés, les avis se partageaient, chacun ayant à pousser un parent ou un protégé. Ce fut le chancelier d'Aguesseau qui fit cesser les hésitations du cardinal, en lui présentant un homme que son passé ne paraissait point disposer particulièrement au rôle d'ambassadeur, mais dont les qualités l'avaient frappé. Le marquis Louis-Sauveur de Villeneuve exerçait dans la sénéchaussée de Marseille, sa ville natale, les fonctions de lieutenant général civil, charge à la fois judiciaire et administrative, faisant de celui qui en était investi le représentant le plus élevé de l'autorité royale dans l'étendue de son ressort. Villeneuve avait été mandé récemment à Paris pour une affaire portée devant le tribunal qu'il dirigeait et s'était trouvé en relation avec le chancelier. On a dit que dans toute carrière se présente un instant critique et décisif, une heure qu'il faut saisir, où la fortune se montre complaisante et ne demande qu'à se laisser fixer. Pour le marquis, son voyage à Paris marqua cette conjoncture favorable. Il sut en profiter, se mit en lumière, s'attira de hautes protections et, parti lieutenant civil, revint ambassadeur. Il avait été proposé par le chancelier, désigné par le cardinal, agréé par le Roi. Au lieu de confier la direction de nos intérêts en Orient à un homme de cour, le premier ministre avait pris le parti de la remettre simplement à un fonctionnaire éprouvé par de longs services et d'un mérite reconnu [1].

La société politique du dix-huitième siècle a été trop souvent

[1] Saint-Priest, p. 260.

jugée et condamnée d'après ses membres irréguliers. A cette époque déjà proche des grands bouleversements, on vit paraître à la cour, dans les ambassades, aux armées, dans les conseils de la couronne, bon nombre de personnages d'une ambition inquiète qui cherchèrent à se distinguer en s'écartant du rang et prétendirent arriver en dépit de la règle. Ministres brillants et légers, hommes d'État persuadés que l'intrigue mène à tout et que la politique n'est qu'une aventure, auteurs de systèmes infaillibles, agents s'employant de préférence à manier les ressorts d'une diplomatie mystérieuse, tous ont leur place marquée dans cette galerie; ils ont piqué l'attention de la postérité, attiré sa curiosité à défaut de sa considération, et lui ont paru l'expression d'un temps dont ils ne présentent que l'une des singularités. La France eut pourtant au siècle passé sa phalange de serviteurs loyaux et consciencieux, rompus par une longue expérience à la pratique des affaires, les abordant avec sérieux, les suivant avec une prudente habileté, instruits enfin à continuer toutes les traditions du grand règne. Villeneuve fut au nombre de ces agents réguliers de l'ancienne monarchie. Jusqu'à son ambassade, sa vie avait été laborieuse et unie, sa carrière honorable et sans éclat. Appelé soudain à un rôle considérable, il le remplit avec succès et, jeté au milieu de graves événements, sut les dominer par une application soutenue, qu'il joignait à beaucoup de pénétration et à une grande fermeté de principes.

Ses qualités n'étaient point toutes d'un ordre aussi sévère. « Il a beaucoup d'esprit », écrit de lui à deux reprises le duc de Luynes [1]. On s'accordait à lui reconnaître un tour original

[1] *Mémoires sur la cour de Louis XV*, publiés par MM. Dussieux et Soulié, t. VI, p. 144.

et piquant dans l'expression de sa pensée, « de la gaieté sans étourderie [1] », une manière de conter à lui, où la malice se mêlait à la bonhomie et se relevait d'une pointe d'accent provençal. Il gardait aussi de sa terre natale une heureuse vivacité à concevoir et à agir, mais cette ardeur se conciliait chez lui avec un goût inné pour les solutions modérées et justes, et se mettait au service d'une rectitude de jugement qui paraît avoir été le trait principal de son caractère. En somme, c'était un Méridional sage. D'autre part, la dignité de sa vie et la sûreté de son commerce lui attirèrent jusqu'aux sympathies de ses adversaires; il ne pensait point que l'art de négocier fût celui de mentir savamment, se montrait en public tel qu'il se laissait voir dans son intérieur, et sa politique fut toujours celle d'un galant homme. Il était de bonne noblesse de robe, quoique aucun lien ne rattachât sa famille aux antiques maisons qui portent le même nom et dont les rameaux se sont multipliés sur le sol de la Provence. Son père, ancien conseiller au parlement d'Aix, avait exercé lui-même les fonctions de lieutenant général civil à Marseille; parmi les quatre frères du marquis, l'un s'était donné à l'Église et devint évêque, les trois autres servaient dans l'armée ou la marine, et deux furent tués à l'ennemi; la part de Dieu faite, la famille de Villeneuve était toute au Roi. Né en 1675, Louis-Sauveur était en charge depuis 1708; il avait épousé en 1717 Anne de Bausset, d'une noble famille de Marseille [2]. Il

[1] Laugier, *Histoire des négociations pour la paix de Belgrade*, Paris, 1768, t. Ier, p. 9.

[2] Nous devons ces détails à l'obligeance de M. Blancart, archiviste du département des Bouches-du-Rhône. Voy. aussi, sur la famille du marquis, l'*Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, par Artefeuil, t. II, p. 523.

vivait dans cette ville avec ce que la province comptait de plus distingué par la naissance, le rang et l'esprit; son intime ami était M. de Caumont, magistrat lettré, auquel nous devons plusieurs volumes d'intéressante correspondance. De manières affables et aisées, Villeneuve possédait cette politesse noble, cette grâce dans la dignité dont notre ancienne société française avait conservé le privilége et le secret [1]. Il savait représenter et devait donner une idée avantageuse de sa nation dans un pays où aucune supériorité ne saurait se faire accepter, si elle ne se révèle aux yeux.

L'envoi d'un ambassadeur à Constantinople s'accompagnait alors d'un appareil militaire destiné à montrer la France dans les mers du Levant sous un aspect à la fois redoutable et magnifique. Plusieurs vaisseaux de ligne s'armaient à Toulon; ils devaient conduire le nouvel envoyé à son poste et terminer leur voyage par une visite aux Échelles. L'aspect de ces citadelles flottantes, hérissées d'artillerie, chargées d'ornements, promenant sur les rades leur mouvante architecture, semblait fait pour répandre dans tous les lieux où elles passaient une admiration mélangée d'effroi. A leur bord s'embarquait un détachement des gardes de la marine, puis une troupe de gentilshommes charmés de voir du pays, qui s'offraient pour composer à l'ambassadeur une escorte d'honneur et ajouter à l'éclat de ses premières audiences. On les choisissait de bonne mine, ayant du bien, capables de montrer autour du représentant de la France des habits chamarrés de dorures et de broderies. C'est ainsi que Villeneuve se trouva emmener, sans compter sa femme, ses enfants et deux de ses frères, une suite de cent personnes de condition, tant officiers de marine que compagnons volontaires. Un usage recomman-

dable voulait que dans toute expédition de ce genre la science ou les lettres eussent leur représentant, et qu'un ou deux savants personnages fussent adjoints à l'ambassade, avec mission d'enrichir le cabinet du Roi de marbres antiques ou de camées précieux, à tout le moins de rapporter un mémoire sur quelque point d'histoire ou d'archéologie. Pour observer les traditions en tout point, les abbés Sevin et Fourmont, membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, furent admis à faire partie du voyage. Ils devaient, avec l'appui de l'ambassadeur, tenter de s'introduire dans la bibliothèque du sultan, vérifier l'exactitude des traditions qui y signalaient la présence de manuscrits antiques trouvés par Mahomet II dans les dépouilles de Byzance, reconnaître et décrire ces mystérieux trésors.

Tandis que la suite du marquis le précédait à Toulon et prenait place à bord du *Léopard* et de l'*Alcyon,* Villeneuve complétait à la cour son apprentissage diplomatique. C'était un usage établi, lorsqu'un sujet avait été jugé digne d'une ambassade, qu'il ne rejoignît pas immédiatement son poste. Il lui fallait se livrer à une étude préalable et se donner l'éducation particulière que comportaient ses fonctions. Les archives du dépôt des affaires étrangères s'ouvraient devant lui; il était invité à consulter la correspondance de ses devanciers et surtout celle de son prédécesseur immédiat. Il devait aussi se mettre en rapport avec les personnes qui avaient voyagé dans le lieu de sa mission ou y avaient été envoyées pour le service du Roi. Enfin on lui remettait un long écrit intitulé : *Mémoire pour servir d'instruction.* Ce travail, soumis à la révision du secrétaire d'État, était l'œuvre des premiers commis des affaires étrangères, c'est-à-dire d'hommes profondément

versés dans la pratique des négociations et la connaissance des différentes cours. Il débutait d'ordinaire par un exposé historique qui servait à fixer et à maintenir la tradition ; il indiquait ensuite l'état actuel de nos relations avec le pays auquel il s'appliquait, les intérêts que la France possédait dans cette partie de l'Europe et les principes sur lesquels devait s'y régler son action. D'ailleurs, la pièce officielle avait moins encore pour but d'indiquer les matières à traiter dans une cour que la manière d'y négocier. Elle fournissait à l'ambassadeur une sorte de manuel de conduite, rédigé d'après tous les renseignements qui avaient pu être recueillis sur les membres du gouvernement auprès duquel on l'accréditait.

Le mémoire remis à Villeneuve porte la signature du garde des sceaux Chauvelin, qui joignait à cette fonction celle de secrétaire d'État des affaires étrangères. Le ministre signale tout d'abord l'importance du poste de Constantinople et les services qu'un ambassadeur bien inspiré est à même d'y rendre, sous le triple point de vue de la religion, du commerce « et des rapports que peuvent avoir aux intérêts généraux « de l'Europe et particulièrement à ceux du royaume les mou- « vements ou l'inaction d'une puissance aussi considérable « que celle des Turcs ». Abordant en premier lieu la question politique, l'instruction retrace les dernières vicissitudes de l'empire ottoman ; elle constate que les désastres subis par cet État le condamnent présentement à l'immobilité. Cette attitude est d'ailleurs la seule qui réponde aux dispositions d'Ahmed III et de son principal ministre, dont les inclinations et les faiblesses sont longuement exposées. Dans ces conditions, le gouvernement du Roi ne paraît fonder que peu

d'espoir sur le concours immédiat des Turcs, alors même que l'état des affaires générales et particulièrement une reprise d'hostilités contre l'Autriche réclameraient une telle diversion. Le mémoire fait allusion, il est vrai, à certaines instructions données verbalement à l'ambassadeur et qui peut-être lui recommandaient, dans des cas prévus, quelques insinuations auprès de la Porte; néanmoins, la conclusion qui se dégage des considérations développées par écrit est que les circonstances ne se prêtent guère, pour le moment, à une politique active de la France en Orient. Villeneuve se bornera donc à établir solidement son crédit personnel auprès des Turcs et par ce moyen ménagera l'avenir. En effet, la situation peut changer. A Constantinople, les révolutions sont fréquentes et les pouvoirs instables. Le trône du Grand Seigneur est plus fragile qu'aucun autre, et « la place de vizir, si élevée, est « environnée de tous côtés de précipices ». A un sultan et à un vizir craintifs peut succéder un gouvernement plus entreprenant, plus disposé à se rapprocher de nous, plus accessible à de virils conseils. En cas de changement, soit dans la personne du souverain, soit dans celle du ministre, le premier soin de Villeneuve devra être « d'envoyer une définition « bien juste du caractère, des sentiments et des talents de « celui qui sera devenu maître, afin que Sa Majesté soit en « état de juger si elle doit modifier ou confirmer ses instruc- « tions ».

Réduit en politique à un rôle expectant, Villeneuve devra réserver toute sa sollicitude pour les questions intéressant la religion et le commerce. Cette double matière avait été jugée d'une si haute importance qu'un mémoire spécial, annexé à l'instruction, lui consacra d'amples développe-

ments[1]. Il était enjoint à Villeneuve de poursuivre la révocation des mesures ordonnées contre les missionnaires ; toutefois le ministère français reconnaissait les inconvénients d'une politique offensive à l'égard des cultes dissidents et proposait pour but à l'ambassadeur la conclusion d'une trêve religieuse en Orient, par les soins et sous les auspices de la France. En ce qui concernait le commerce, tous les progrès réalisés depuis un demi-siècle étaient soigneusement détaillés ; ce tableau faisait mieux ressortir la nécessité de mettre fin aux abus signalés, de réprimer les infractions commises à nos droits et d'assurer la conservation d'un commerce devenu, parmi tous ceux auxquels se livraient les sujets du Roi, « le plus grand et le plus utile à la France ». Enfin Villeneuve devait, par tous les moyens en son pouvoir, défendre notre situation en Orient, faire en sorte que notre prééminence y demeurât tout à la fois effective et sensible, « maintenir notamment les prérogatives de sa dignité et « empêcher qu'elle ne soit avilie par les entreprises des Turcs[2] ».

Quelque utiles que fussent ces indications, elles n'auraient pas suffi à notre ambassadeur, si l'on eût négligé de lui fournir les moyens matériels de rendre ses conseils persuasifs et ses arguments sans réplique. En Orient, les présents étaient le prélude et le couronnement indispensable d'une négociation ; il fallait en distribuer à tout le monde, depuis Sa Hautesse jusqu'au plus humble serviteur du sérail. Cependant le cardinal de Fleury n'aimait guère la dépense. Lorsqu'il était astreint à se départir de ses habitudes de parcimonie, il préfé-

[1] Ce mémoire figure à la Bibliothèque nationale, avec la correspondance de Villeneuve.

[2] Mémoire pour servir d'instruction au marquis de Villeneuve, 11 août 1728. Archives des affaires étrangères : Turquie.

rait les dons en nature aux libéralités pécuniaires. Aussi, tandis que Villeneuve avait reçu l'ordre d'éviter les gratifications en argent, le *Léopard* et l'*Alcyon* emportaient une cargaison de cadeaux. C'étaient d'abord des meubles précieux, les uns incrustés d'écaille, les autres en bois d'amarante ou de violette ornés de bronzes d'une ciselure délicate; c'étaient des lustres et des pendules de prix, des armes à monture d'argent, une collection de porcelaines de la Chine et du Japon « d'une épaisseur non ordinaire », dit l'inventaire dressé au départ. Ces belles pièces étaient réservées au sultan, au grand vizir, au mufti, et devaient les charmer par leur nouveauté. Les officiers d'un rang inférieur se contenteraient de présents plus communs, montres, tabatières « des plus à la mode », boussoles, lunettes d'approche, objets de bijouterie et de coutellerie. Enfin la cour avait voulu que ses largesses eussent une double utilité et qu'elles servissent, tout en nous attirant les complaisances de la Porte, à répandre de plus en plus en Orient le goût de nos produits; aussi avait-elle remis à Villeneuve un assortiment complet d'étoffes fabriquées dans nos manufactures, depuis les draps d'or ou d'argent jusqu'à ceux de qualité ordinaire, en passant par les velours, les satins et les tapis.

Villeneuve rejoignit enfin ses compagnons, et, le 14 décembre 1728, les vaisseaux mirent à la voile. Souvent, avant de se rendre à Constantinople, nos ambassadeurs avaient ordre de se montrer dans quelque pays où il importait de relever le prestige de la France. Le prédécesseur de Villeneuve avait passé par Tunis et reçu au Bardo un pompeux accueil. Par exception, afin de pourvoir le plus promptement possible à la vacance de l'ambassade, il avait été décidé que Ville-

neuve s'acheminerait directement à son but. La traversée fut heureuse jusque dans l'Archipel, où une tempête accueillit les vaisseaux et les tint enfermés pour quelque temps dans la rade de l'Argentière, petite île située à l'entrée des Cyclades. Aussitôt que la présence de l'ambassadeur y eut été signalée, les évêques grecs des îles vinrent le visiter avec leur clergé; les pachas lui envoyèrent des compliments et des rafraîchissements. En même temps, les habitants de Milo le prenaient pour arbitre de leurs différends. De moins graves occupations vinrent aussi distraire nos Français pendant leur séjour forcé à l'Argentière; une lettre écrite à Chauvelin par un officier de marine, M. d'Orves, nous les fait connaître et nous donne une idée avantageuse de la belle humeur qui régnait autour du marquis.

« Je compte, dit M. d'Orves, que M. l'ambassadeur vous « informera de son arrivée dans les premières terres de son « district, et je ne veux pas manquer aussi à m'acquitter de ma « charge, en ayant l'honneur de vous instruire de particularités « que la gravité de son ministère ne lui aura peut-être pas « permis de mettre dans la dépêche. Nous mouillâmes hier à « l'Argentière, petite île qu'un peu de mer sépare du Mile (Milo) « et qui n'a pas mérité que le nom que les anciens lui donnaient « ait passé jusqu'à nous. Cette île, ou ce rocher, pour mieux « dire, a pourtant un bourg entouré de murailles qui le mettent « à l'abri des voleries des pirates et que madame l'ambassa- « drice fut curieuse de voir. On lui amena sur le bord de la « mer les équipages des plus notables habitants du pays, et « ces équipages, Monseigneur, pour vous rapporter les choses « exactement, sont des bourriques sur lesquelles Son Excel- « lence et ses femmes montèrent. Nous grimpâmes à sa suite « jusqu'au bourg. La porte par laquelle nous entrâmes ni les

« autres lieux que nous visitâmes ne nous fournirent pas le « plus petit reste d'architecture ni rien qui méritât notre atten- « tion, chose fâcheuse pour un voyageur qui ne veut pas mentir, « et plus triste encore pour deux illustres antiquaires que « nous avons sur notre vaisseau ; ce sont MM. les abbés Sevin « et Fourmont. A défaut de ces antiques monuments, nous « trouvâmes dans les rues plusieurs preuves modernes de la « beauté des femmes de l'ancienne Grèce ; c'est du moins ce « que M. l'abbé Sevin, qui doit s'y connaître, assura, et je vous « avouerai, Monseigneur, en franc ignorant, que ce savant « abbé n'aurait pas été plus charmé de la découverte de quel- « que médaille de la fameuse Hélène que je ne fus touché de « voir ces belles têtes vivantes, qui ont naturellement toutes « ces belles couleurs que nos dames tâchent de se donner, et « qui vous regardent avec de beaux et grands yeux noirs que « que nous ne savons pas faire en France. On assembla dans la « maison où madame l'ambassadrice fut descendue quatre ou « cinq filles qui portent de ces belles têtes, qui dansèrent à la « façon du pays des danses que la nature seule leur a apprises « et qui se ressentent assez de ce que cette bonne maîtresse « dicte à ceux qui n'écoutent qu'elle. Tout cela ne se voit pas « indifféremment, et ce ne fut pas sans peine que M. l'ambas- « sadeur soutint la gravité de son caractère. — Ces peuples, « Monseigneur, sont très-misérables dans un sens et peut-être « très-heureux dans un autre ; à peine ont-ils de quoi se « nourrir et se vêtir très-pauvrement, mais pourvu qu'il leur « reste de quoi payer leur capitation qu'ils appellent « karach[1] »,

[1] Il s'agit du *haradji* ou taxe personnelle à laquelle étaient soumis tous les chrétiens.

« ils ne s'inquiètent nullement de leur état. Accoutumés à leur « misère, ils passent presque tout leur temps dans une molle « oisiveté. Peu de festins, à la vérité, mais en revanche beau- « coup de danses et d'amour, voilà en abrégé un portrait « fidèle de tout ce que nous avons vu à l'Argentière [1]. »

Le *Léopard* et l'*Alcyon* firent leur entrée dans le Bosphore le 12 novembre. L'arrivée d'un ambassadeur de France à Constantinople était un événement pour la ville. Le sultan se plaisait d'ordinaire à y assister. Dès que les vaisseaux avaient doublé la pointe du Sérail, quand déjà Constantinople se déployait sur son amphithéâtre de collines, quand plus loin Galata, Péra, Scutari apparaissaient pour composer à la ville impériale un cortége de cités, les Français distinguaient à l'entrée du port, sous un pavillon soutenu par des colonnes de marbre, le monarque mahométan environné de toute sa cour. Il était sur un sofa, grave et majestueux; autour de lui ses icoglans, ses *bostandjis*, ses janissaires, par leur immobilité absolue, semblaient former une garde de statues; derrière eux, la foule des dignitaires offrait une confusion de couleurs voyantes, de robes traînantes et de turbans énormes, un scintillement d'armes et de pierreries. C'était comme une image vivante et résumée de la civilisation de l'Orient qui surgissait au seuil de Stamboul; placé dans son observatoire, le sultan complétait par sa présence l'incomparable spectacle qu'offrait la ville avec l'animation de son port, l'aspect pittoresque de ses habitants, l'amoncellement de ses édifices, la splendeur de ses mosquées couronnant les hauteurs de coupoles et de minarets. Aujourd'hui, si le cadre est demeuré, le tableau a pâli; il conservait

[1] Lettre du 30 octobre 1728. Affaires étrangères, Turquie.

alors l'éclatante vivacité de ses couleurs. Cependant l'apparition ne durait qu'un instant; les vaisseaux saluaient de leur artillerie, puis, continuant leur route, dépassaient le Sérail et la ville musulmane; ils s'approchaient de la rive opposée du port et jetaient l'ancre devant l'arsenal de Top-hané. En débarquant, l'ambassadeur reconnaissait sur le rivage les robes brunes ou noires des missionnaires jésuites et franciscains, venus à sa rencontre avec la nation en chantant le *Te Deum*, et, dans cette pieuse compagnie, il montait à Péra, où il se retrouvait presque en France [1].

Les premières visites de Villeneuve au sultan et à ses ministres lui fournirent l'occasion de déployer le faste convenable à sa qualité, mais aussi le mirent aux prises avec les exigences puériles ou humiliantes de l'étiquette musulmane; c'étaient, au dire de l'ambassadeur, les « épines », auprès des « roses » [2]. Il se rendait au Sérail avec le cérémonial accoutumé, à cheval, précédé des hautbois des gardes de la marine, environné de toute sa maison et de la noblesse qui l'avait accompagné, lorsque le chef des *tchaouchs* ou huissiers de la Porte, au lieu de le précéder, voulut le faire marcher à ses côtés et s'arroger la première place. Villeneuve repoussa cette prétention comme elle le méritait; aussitôt le Turc, jetant son haut turban de cérémonie, piqua des deux et disparut. L'ambassadeur n'en

[1] Voy. notamment la *Relation du chevalier de Camilly*, publiée par M. le comte L. D'OSSEVILLE, p. 6 et 7, et la relation manuscrite conservée à la Bibliothèque nationale, n° 7199 du fonds français. — Cf. LA MOTRAYE, p. 205 et suiv.

[2] Villeneuve à Chauvelin, 26 décembre 1728. Nous rappelons que tous les extraits cités de la correspondance échangée entre l'ambassadeur et les divers secrétaires d'État sont tirés des volumes manuscrits conservés en double dans nos archives diplomatiques et à la Bibliothèque nationale, sous les numéros indiqués plus haut.

vit pas moins s'ouvrir devant lui les différentes cours du Sérail et fut admis dans les appartements impériaux, où le Commandeur des croyants lui apparut pour quelques instants, entouré de quatre de ses fils. En recevant la lettre de créance, le souverain dit seulement : « Cela est bien », et l'audience prit fin. Il était formellement interdit aux ambassadeurs de parler d'affaires à Sa Hautesse; c'était au grand vizir qu'ils devaient présenter leurs requêtes ou leurs plaintes, c'était auprès de ce ministre qu'il leur importait de se ménager bon accueil.

Lorsque Villeneuve fut admis pour la première fois à l'audience du vizir Ibrahim, il put admirer ses traits réguliers et fins, son profil pur, la politesse grave et la dignité douce de ses manières. Un goût immodéré pour le luxe et la parure éclatait dans sa personne; ses mains étaient chargées de bagues comme celles d'une femme; ses vêtements semblaient, suivant l'expression d'un auteur oriental, « une mer de perles et de « brillants[1] ». Il invita l'ambassadeur à prendre place auprès de lui sur le sofa, puis, lorsque le *maître des saluts* eut prononcé la prière d'usage, à laquelle les tchaouchs répondirent par de bruyantes acclamations, on fit sortir tout le monde, à l'exception du premier secrétaire de Villeneuve et du drogman de la Porte; les Français de la suite du marquis furent poussés dehors comme les autres, et ceux qui s'obstinaient à rester virent leur curiosité punie par d'assez rudes bourrades. « En « homme qui n'aime point les jeux de mains, écrit l'abbé Sevin, « je m'étais retiré au centre du bataillon[2]. »

L'entretien entre le vizir et l'ambassadeur dura cinq quarts

[1] Cité par Hammer, p. 424.
[2] *Lettres sur Constantinople*, Paris, an X, p. 4.

d'heure, mais se passa presque entièrement en compliments, le premier n'épargnant ni les paroles gracieuses ni les prévenances. « Lui ayant été porté une pipe, écrit Villeneuve à « Chauvelin dans sa relation de l'audience, il me demanda si « j'étais dans l'usage de fumer, et comme je lui répondis que « je ne fumais pas ordinairement, mais que je fumais quand « il le fallait, il me fit donner dans le même temps la seconde « pipe qu'on lui avait préparée, qui avait vingt pieds de longueur, « et je fumai avec lui environ un quart d'heure. » Le marquis ajoutait ensuite, faisant allusion à un badinage du cardinal de Fleury : « J'ose me promettre de vos bontés que vous « voudrez bien ne pas faire mention de ce dernier article à « Son Éminence. Dans les dispositions où il me soupçonnait, « lors de mon départ de Paris, de vouloir devenir musulman, « il pourrait croire que la métamorphose est à demi faite [1]. » L'honneur de fumer avec le grand vizir passait aux yeux des Turcs pour une distinction singulière. Ibrahim ne démentit point cette apparente bienveillance, lorsque la visite prit fin par la distribution des présents d'usage. Il fit apporter un grand nombre de cafetans de toutes couleurs et ordonna qu'on les remît aux Français. Il fallut que ceux-ci s'en affublassent sur-le-champ; ils durent même remonter à cheval et reprendre le chemin de l'ambassade sans quitter ce déguisement, car on les avait prévenus que le Grand Seigneur, placé à l'une des fenêtres d'un palais voisin, les suivrait probablement des yeux et tiendrait à juger sur leurs personnes de l'effet de ses présents [2].

[1] Villeneuve à Chauvelin, 26 décembre 1728.

[2] Villeneuve rendit aussi visite au Cheik-ul-Islam ou grand prêtre, que l'on appelait alors le « mufti ». — « Il me fit plusieurs questions sur ma « famille, écrit l'ambassadeur, et comme je lui dis que j'avais amené ma

Si Villeneuve se fût contenté de ces faveurs et n'eût recherché pour son pays aucun avantage positif, sa tâche durant les premiers mois de son séjour eût été à la fois facile et plaisante. Il n'avait qu'à accueillir les politesses des ministres turcs, à y répondre, à ne point les entretenir d'affaires, et à jouir du spectacle sans cesse renouvelé que lui offrait Constantinople. La cour ottomane brillait alors d'un éclat particulier. Ahmed, dégoûté du poids des affaires, enclin à cette tristesse ennuyée qui sert trop souvent d'inévitable compagne à la toute-puissance, cherchait un refuge contre lui-même dans les plaisirs; il les voulait ingénieux, variés, réglés avec art; sensible avant tout à ce qui récrée les yeux, rien ne le charmait autant qu'une fête bien ordonnée dans un beau palais. Toutefois, par un mélange singulier, ce sultan voluptueux était en même temps thésauriseur; il aimait la vue et la possession de l'or. Avec beaucoup d'habileté, son vizir Ibrahim savait flatter en lui ces deux penchants opposés et empêcher qu'ils ne se contrariassent mutuellement. Pressurant les peuples et diminuant les dépenses d'utilité générale, il se réservait par ce moyen l'usage de sommes immenses qu'il employait, partie à grossir l'épargne impériale, partie à satisfaire les luxueuses fantaisies d'Ahmed. Il se rendait ainsi nécessaire et s'était assuré la réalité du pouvoir, en se faisant le dispensateur entendu des plaisirs de son maître.

« femme, il me demanda si je n'en avais qu'une. Je lui répondis que notre « religion ne nous permettait pas d'en avoir un plus grand nombre; « après quoi, il me demanda combien j'avais d'enfants, et lui ayant répliqué « que j'avais beaucoup de filles, mais que je n'avais qu'un fils, il me dit que je « n'en avais pas assez et qu'il souhaitait que j'en eusse encore un dans ce « pays-ci, qui portât le nom de Constantinopolitain. » Ce vœu fut exaucé; Villeneuve eut pendant sa mission un second fils qui fut appelé Constantin et auquel le mufti se trouva de la sorte servir de parrain.

Connaissant le goût d'Ahmed pour les constructions, il avait fait d'abord réparer ou orner les principaux monuments de la capitale. S'il n'éleva aucune de ces mosquées aux dômes imposants, aux minarets multiples, qui perpétuent le souvenir des grands sultans du passé, Mahomet, Sélim, Soliman, il peupla Constantinople d'édifices gracieux. Le premier objet qui frappa désormais les regards du sultan, aux portes mêmes de son palais, fut la charmante fontaine à laquelle il donna son nom et que nous admirons encore près de l'entrée du Sérail, chef-d'œuvre de frêle architecture, dont les angles s'arrondissent en tourelles et dont les murs s'incrustent d'une fine dentelle de marbre [1]. D'autres places, d'autres quartiers reçurent une semblable décoration. En même temps, le grand vizir multipliait aux environs de la ville les lieux de plaisance et les palais d'été. Comme le sultan aimait à se reposer auprès du ruisseau des Eaux-Douces d'Europe, où il admirait la beauté d'un site encore agreste, par ordre du vizir, des siéges de marbre s'élèvent à cet endroit, d'élégants pavillons surgissent de terre, et l'eau disciplinée s'écoule dans des bassins et des canaux. Les Eaux-Douces d'Asie subissent la même transformation. Le nombre des résidences impériales s'accroît sans cesse; toutes portent des noms gracieux ou significatifs. Le sérail des Miroirs montre les glaces qui répètent et semblent prolonger les appartements; le sérail des Porcelaines baigne dans

[1] Le sultan composa lui-même l'inscription qui brille en caractères d'or sur l'une des faces du monument. « Cette fontaine, dit l'inscription au passant, te parle de son âge dans ces vers du sultan Ahmed. Ouvre la clef de « cette source pure et tranquille, en invoquant le nom de Dieu, bois de « cette eau intarissable et limpide, et prie pour le sultan Ahmed. » Les jolies fontaines de Galata, de Top-hané, de Scutari datent de la même époque.

les eaux du détroit ses murs revêtus de faïences multicolores. Des architectes venus de tous les pays, les uns appelés d'Occident, les autres attirés de l'Asie, associent dans ces édifices les styles les plus divers et prennent leurs modèles tantôt à Versailles, tantôt à Ispahan. Peu à peu le Bosphore se borde de constructions légères et disparates, bâties à la hâte, cherchant l'effet, et faisant songer, comme celles qui leur ont succédé de nos jours, à un décor improvisé.

Pour animer les lieux qu'il venait d'embellir, Ibrahim ordonnait sans relâche de nouvelles fêtes. Il augmenta le nombre de celles que consacrait la loi musulmane; il voulut qu'elles fussent célébrées avec une solennité inusitée et qu'elles ne finissent plus avec le jour; il récompensa magnifiquement ceux qui inventaient de nouveaux procédés d'illumination. Pendant la nuit des deux Baïram, notre ambassadeur voyait, du haut des terrasses de Péra, la ville, les jardins, les eaux même étinceler de feux, les coupoles des mosquées s'environner de multiples couronnes de lumière, et entre leurs minarets, grâce à d'invisibles appareils, les versets du Coran s'inscrire sur le ciel en traits de flamme. A certains jours, il voyait toutes les maisons de la ville s'orner de feuillages et de tentures; c'était à l'occasion de quelque événement heureux dans la famille impériale, lorsqu'il s'agissait de célébrer la naissance ou le mariage de l'un des trente-neuf enfants du Padischah. Le grand vizir ordonnait alors d'universelles réjouissances, il faisait recruter dans les provinces et envoyer à la fois dans la capitale jusqu'à deux mille musiciens, quinze cents cuisiniers, autant de mimes et de bateleurs [1]. Parfois aussi tous les habitants étaient

[1] Hammer, p. 388.

conviés à de grandioses représentations, simulacres de batailles navales, combats de lions, joutes entre cavaliers arabes et tartares; pour y assister, la foule de Constantinople se réunissait sous des tentes ou s'entassait sur des gradins qui transformaient en amphithéâtre les flancs creusés d'une colline, et par la bigarrure de ses costumes devenait elle-même une partie du spectacle.

Dans l'intervalle de ces réjouissances, la vie du sultan se passait en promenades, en visites aux points de vue préférés, en réunions intimes qui se tenaient souvent dans les palais appartenant au grand vizir ou aux principaux ministres. Chacun de ces derniers s'était fait une demeure digne de recevoir le maître avec sa maison et son harem; chacun le traitait successivement et le retenait de longues heures durant. La journée s'écoulait alors en divertissements de toute sorte. Rien n'y rappelait pourtant les grossières orgies auxquelles les cours du Nord se livraient à la même époque. La loi religieuse des Orientaux et leur goût naturel les en préservaient, en maintenant à leurs plaisirs un air de gravité ou de poésie. C'étaient des stations sous de beaux ombrages, des festins entremêlés de prières, des distributions de présents, parfois aussi de subtils passe-temps qui semblaient évoquer l'ancienne Byzance aux lieux où elle avait vécu. On lisait des vers harmonieux sur un sujet menu ou puéril; le culte de la forme était alors poussé chez les Turcs jusqu'à ses extrêmes limites, une belle écriture passait pour un don précieux, et les calligraphes, étaient estimés à l'égal des poëtes. Cette société à la fois cruelle et précieuse, sanguinaire et raffinée, faisait succéder à des scènes de carnage de délicates jouissances, et chez Ahmed III, meurtrier de tous ses frères, une passion dominait

toutes les autres, c'était celle des fleurs. Jamais les tulipes ne furent cultivées en Hollande avec plus de soin, recherchées avec plus d'amour qu'elles ne le furent à Constantinople sous le règne de ce prince et de quelques-uns de ses prédécesseurs. Elles se retrouvaient partout, faisant la gloire des parterres et ornant les appartements dans des vases de verre au col élancé. Le sultan avait institué en leur honneur la fête des tulipes; on construisait à cette occasion une longue galerie, elles en tapissaient les parois à l'intérieur et y multipliaient les motifs de décoration; le plaisir du maître était de se placer au centre de la galerie, sous un pavillon, et d'assister aux ébats de ses femmes qui allaient butinant parmi les fleurs qu'on avait entremêlées de confiseries. Le soir, les tulipes ingénieusement éclairées semblaient elles-mêmes lumineuses. Cette fête se célébrait au retour de la belle saison et portait aussi le nom de fête du printemps, mais l'hiver n'interrompait point le culte rendu à la nature dans ses plus gracieuses productions. Le sultan faisait couvrir en partie ses jardins; ils se garnissaient de cages remplies d'oiseaux rares ou chanteurs et devenaient, en même temps que des serres, d'immenses volières. Par penchant naturel ou par flatterie, les grands copiaient l'exemple du maître; tous avaient leurs plates-bandes et ne cessaient de les enrichir par de coûteuses acquisitions; ils payaient une tulipe jusqu'à mille livres. Des bosquets disposés avec art, des édifices de verdure s'élevaient de toutes parts autour de leurs palais et servaient de cadre à toutes leurs fêtes.

Ces magnificences intimes n'apparaissaient aux ambassadeurs que par échappées. Le grand vizir aimait à leur donner audience dans ses jardins et à leur en faire goûter tous les charmes. S'ils n'assistaient à aucune des fêtes données en

l'honneur du sultan, au moins pouvaient-ils, grâce à la situation d'une ville où tout semble disposé pour la vue, suivre des yeux, dans ses fastueux déplacements, une cour qui semblait toujours en quête d'un nouveau but d'excursion. Tantôt elle leur apparaissait voguant sur les flots du Bosphore et de la Corne d'Or, à bord d'élégants caïques recouverts de tentes de soie ; tantôt ils l'apercevaient se dirigeant en longue cavalcade vers l'un des lieux marqués pour ses plaisirs. Tandis qu'elle défilait, le costume ottoman se laissait voir dans tous les détails de son étrangeté magnifique; les pelisses bordées de fourrures s'ouvraient sur les robes d'un tissu plus léger et de nuances plus claires; les ceintures de cachemire laissaient passer le manche curieusement travaillé du *kandjiar;* les turbans prenaient toutes les formes et toutes les dimensions, variaient suivant les rangs et atteignaient chez les principaux personnages un prodigieux développement. Enfin la beauté des chevaux et le luxe de leur équipement ajoutaient à ces marches un attrait particulier; ils s'avançaient bardés d'or ou d'argent, le front empanaché, couverts de housses qui resplendissaient de pierreries [1].

Si brillants que fussent ces spectacles, ils n'éveillaient d'ordinaire chez nos envoyés qu'une curiosité passagère et malveillante. Le Turc restait pour eux un peuple grossier, dont le faste se mêlait de barbarie. Ils professaient sincèrement l'horreur du culte du Prophète, et les pratiques religieuses qui accompagnaient tous les actes de la vie orientale pro-

[1] Voir Hammer, l. LXIV, *passim*. — La Motraye, p. 340 et suiv. — Mignot, *Histoire de l'empire ottoman*, t. IV, p. 317. — Flachat, *Observations sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique*, t. II, p. 19 et suiv.

voquaient sur leurs lèvres des réflexions ironiques ou indignées. Ils aimaient à montrer dans leurs relations les docteurs de la loi mahométane « moins chargés du poids de leurs turbans « que de celui de leurs iniquités[1] », et, lorsque le Coran leur apparaissait, porté sur un chameau caparaçonné, c'était à leurs yeux « le triomphe du diable[2] ». De plus, le sens du pittoresque était moins vif et moins exercé chez les Français du dix-huitième siècle qu'il ne l'est parmi nous. Habitués à prendre pour idéal exclusif le style qui régnait dans les arts de l'Occident et à considérer Versailles comme la suprême expression du beau, la fantaisie puissante et désordonnée de l'Orient les déconcertait au lieu de les charmer. Ces contrastes surgissant à chaque pas, ce tumulte de couleurs, cette confusion d'ornements, cette exubérance d'imagination qui ne reculait devant aucun détail bizarre ou repoussant, gênaient leur admiration et contrariaient leur goût. Ils ne pouvaient comprendre qu'une troupe de derviches en haillons ou de fanatiques à demi nus mêlât ses contorsions aux grandioses cérémonies de l'Islam; certaines pompes extraordinaires, que nous leur envions d'avoir connues, ne faisaient passer à leurs yeux qu'un miroitement fatigant. Les jardins mêmes de l'Orient leur semblaient « sans âme[3] », parce qu'ils n'y retrouvaient point ce peuple de statues qui dans les nôtres servait d'accompagnement à la nature, et, peu sensibles aux caprices délicats de l'architecture turque, ils ne voyaient dans les palais de Constantinople que d'ingénieux « colifichets[4] ». Villeneuve se

[1] Correspondance de M. de Nointel, sous Louis XIV. Archives des affaires étrangères.
[2] Id.
[3] Flachat, t. II, p. 234.
[4] Relation manuscrite citée à la page 80.

contente dans sa correspondance d'allusions rares et malveillantes aux tableaux que lui offrait son nouveau séjour; ils compensaient mal à ses yeux la privation de ressources de société qui lui étaient un besoin, comme à la plupart des Français de son époque, et les éblouissements de Constantinople ne lui firent jamais oublier ce qu'il nommait dans une lettre à M. de Caumont « les enchantements de Paris[1]. »

D'ailleurs, chez le marquis, cette antipathie pour les fêtes du sultan Ahmed avait une cause particulière : l'ambassadeur trouvait dans les frivoles occupations de la cour auprès de laquelle il était accrédité le principal obstacle à ses desseins. Les soins qu'exigeait l'apprêt de continuels divertissements fournissaient au vizir Ibrahim un prétexte commode pour se dérober à toute discussion et pour éluder nos demandes. Depuis son arrivée, fidèle à ses instructions, Villeneuve ne poursuivait qu'un but, le rétablissement de nos priviléges en matière de religion et de commerce, et la remise en vigueur intégrale des capitulations. Dans son premier entretien avec le vizir, il avait abordé ce sujet. Ibrahim répondit en l'interrogeant sur les jardins de Versailles; il voulait savoir s'ils étaient toujours « beaux et « bien entretenus[2] », et parla longuement de l'imitation qu'il en avait tentée auprès des Eaux-Douces d'Europe. Quelques jours plus tard, le drogman de la Porte se présentait à l'ambassade, mais c'était pour demander, au nom de ses maîtres, qu'on leur fît venir de France des plantes et des fleurs. Quant au grand vizir, il avait pris le parti de devenir invisible; huit mois s'écoulèrent, pendant lesquels Villeneuve ne le vit qu'une seule fois. Il faisait dire à l'ambassadeur qu'il le recevrait

[1] Lettre du 15 avril 1733. (*Collection Schefer.*)
[2] Villeneuve à Chauvelin, 26 décembre 1728.

après les fêtes, et les fêtes duraient toujours; à l'en croire, l'été venu, il inviterait Son Excellence à passer toute une journée avec lui dans sa maison de plaisance, sur le canal, et c'est là que leur amitié se formerait; mais Villeneuve trouvait long d'ajourner jusqu'au retour de la belle saison le renouvellement de ses justes instances[1]. En attendant, notre commerce continuait à languir et nos missions souffraient. Il n'était pas jusqu'aux objets les plus étrangers à la politique qui ne fussent pour le marquis matière à déconvenue. Les abbés Fourmont et Sevin n'avaient pu s'introduire dans la bibliothèque du sérail; le premier s'en était consolé en visitant la Grèce, le second en recueillant à Constantinople bon nombre de manuscrits byzantins, mais l'ambassadeur avait dû renoncer à inaugurer sa mission par quelque service d'éclat rendu aux lettres, comme si, par ses soins, « les Ménandre « et autres écrivains de ce rang fussent sortis du tombeau[2] ».

Au printemps de 1729, fatigué et dégoûté, Villeneuve se trouvait réduit à agiter des mesures extrêmes; il proposait à son gouvernement de s'entendre avec l'Angleterre et les Provinces-Unies pour suspendre tout envoi de draps en Orient jusqu'à la levée des droits abusifs, lorsque la Porte se décida à rompre le silence. Malheureusement son langage n'avait rien de rassurant; il prenait un ton acerbe, qui répondait mal aux paroles flatteuses dont le vizir avait d'abord salué notre envoyé. L'hostilité des Turcs se dévoilait; au lieu de répondre à nos revendications, ils formulaient des griefs, et leur irritation prenait pour sujet les entreprises de la France sur la côte septentrionale de l'Afrique.

[1] Correspondance de Villeneuve avec Chauvelin, 1727, *passim*.

[2] *Lettres sur Constantinople*, par l'abbé Sevin, p. 7. Voy. la relation du voyage de MM. Sevin et Fourmont, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VII, p. 344 et suiv.

Les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, vassales indisciplinées de la Porte, ne vivaient et ne pouvaient vivre que de la course. Leur population ne connaissait point d'autre métier; composée de corsaires de profession, de soldats paresseux et de renégats, elle eût péri en perdant son seul moyen de subsistance, le produit des prises et la rançon des captifs. En unissant ses forces, peut-être la chrétienté fût-elle parvenue à anéantir les Barbaresques; c'était une erreur de croire qu'elle pût les amender. Les bombardements qu'ils avaient subis, les terribles exécutions ordonnées par Louis XIV, les exploits de Duquesne s'acharnant sur Alger et l'écrasant sous les bombes, n'avaient point mis un terme à leurs déprédations. Lorsque après quelque rude châtiment ils traitaient avec une puissance chrétienne et consentaient à respecter momentanément son pavillon, ils ne désarmaient point, mais se bornaient à changer d'ennemi; ils rompaient aussitôt avec une autre nation et se choisissaient de nouvelles victimes.

Vers la fin du dix-septième siècle, la France avait changé de système à leur égard; au lieu de chercher à détruire le fléau de la course, elle avait imaginé de le détourner sur autrui d'une manière permanente. Montrant moins de rigueur à l'égard des Barbaresques, fermant les yeux sur les infractions de détail commises aux traités, elle obtint d'eux une fidélité relative à leurs engagements, en les acceptant comme auxiliaires dans sa lutte contre l'Europe et en les associant au bénéfice de ses entreprises. Avec Alger l'intelligence fut poussée loin; pendant les guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne, on vit des corsaires français se joindre aux Algériens pour courir sus aux bâtiments anglais et hollandais. Louis XIV considérait alors comme alliés ceux qu'il

traitait naguère en bandits, leur donnait refuge dans le port de Marseille, faisait restituer au dey les esclaves chrétiens qui se sauvaient à bord de nos navires et, par un arrêt en conseil, admettait les Algériens au partage des prises faites en commun [1]. Après le rétablissement de la paix européenne, la France persista dans la même politique, avec plus de mesure toutefois et surtout plus de mystère. Elle se bornait à détourner les corsaires d'accepter aucune proposition de paix de la part d'autres puissances et prétendait s'assurer le monopole de relations passables avec eux. Ses efforts tendaient surtout à prévenir un accommodement entre les Régences et ceux des États d'Italie dont les sujets naviguaient depuis 1713 sous pavillon d'Autriche. En effet, les flottes de commerce sorties de Gênes, de Naples, de Livourne, offraient un aliment suffisant à l'activité des Africains, et les pertes qu'elles subissaient payaient la rançon de nos vaisseaux.

Cependant l'Empereur s'occupa de modifier cette situation. Maître de contrées qui tant de fois avaient fait sentir leur action sur la côte d'Afrique, il agita les moyens d'imposer aux Barbaresques le respect de son pavillon et d'assurer la sécurité de ses nouveaux sujets. Le prince Eugène proposait une grande expédition militaire ; peut-être rêvait-il aux lauriers que don Juan d'Autriche avait cueillis jadis sous les murs de Tunis. L'Empereur préféra agir indirectement sur les Régences en s'adressant à la puissance suzeraine, c'est-à-dire à la Turquie. Lorsqu'il lui imposa le traité de Passarowitz, il y fit insérer un article par lequel la Porte s'engageait à contraindre Alger,

[1] *Inventaire des archives de la chambre du commerce*, p. 20. — Archives des affaires étrangères : *Chambre du commerce de Marseille*, 1707-1710.

Tunis et Tripoli, à faire leur paix avec l'Autriche. Pour s'acquitter de sa promesse, le sultan envoya en Afrique un émissaire spécial. A Alger, cet agent fut fort mal accueilli et dut se rembarquer au milieu des huées de la populace. « De « quoi le sultan veut-il que nous vivions, criait-elle sur son « passage, s'il faut avoir la paix avec tout le monde [1] ? » Au contraire, à Tunis et à Tripoli, les efforts de la Porte furent couronnés de succès; elle ménagea entre les deux villes et l'Autriche des traités mal observés et souvent enfreints, mais qui n'en apportèrent pas moins de sérieuses entraves aux exploits des corsaires [2]. C'était un échec pour notre politique, échec dont les conséquences se firent immédiatement sentir. Obligés à quelques ménagements envers le commerce italien, les corsaires se retournèrent contre nos bâtiments et vinrent les enlever jusque sur les côtes de Provence. Ramenée à quarante ans en arrière, la France dut songer à des mesures de défense et de répression. Une expédition fut résolue contre Tunis et Tripoli; son objet était d'obliger ces deux villes, en leur faisant sentir la supériorité de nos forces, à s'attacher de préférence aux engagements conclus avec le Roi; sous cette forme indirecte, la lutte s'engageait sur la côte d'Afrique entre notre influence et celle qui, maîtresse de l'Italie, commençait à nous disputer l'empire de la Méditerranée.

Une flotte de six vaisseaux et frégates, deux galères, trois galiotes à bombes, prit la mer sous le commandement de M. de Grandpré. Les instructions de cet officier lui prescrivaient de se présenter devant Tunis et Tripoli et de leur imposer, sous

[1] H. de Grammont, *La course et l'esclavage à Alger*. 1re partie. *Revue historique* de mai 1884, p. 35.
[2] Hammer, p. 404.

peine de bombardement, des réparations, des promesses solennelles pour l'avenir et un acte de soumission public envers la France. Tunis céda immédiatement; dès que les vaisseaux se furent embossés devant la Goulette, le bey et son conseil acceptèrent toutes nos exigences, la restitution des Français enlevés, même sous pavillon neutre, la délivrance, à titre de satisfaction, de vingt autres esclaves de différentes nations, le payement d'une indemnité, l'envoi d'une ambassade solennelle pour demander pardon au Roi [1]. La paix fut rétablie à ces conditions; puis l'escadre se dirigea vers Tripoli, où elle eut affaire à des adversaires moins faciles.

Resserrée entre la Méditerranée et le désert qui, dans cette brûlante région, vient affleurer la côte, plus encore que Tunis, Tripoli trouvait dans la mer seule sa richesse et sa ressource; il semblait que la nature eût réduit cette ville à n'être qu'un nid de pirates. Son gouvernement se composait d'un pacha nommé par la Porte, d'un bey désigné par les principaux chefs de la milice et de ces officiers eux-mêmes; l'ensemble de ces autorités formait ce qu'on appelait « la « république de Tripoli ». Comme la qualité de bey et celle de pacha étaient alors réunies sur la tête du même personnage, M. de Grandpré ouvrit avec lui des pourparlers par l'intermédiaire du consul de France, mais celui-ci ne montrait point le sang-froid et l'intrépidité dont nos agents en Afrique avaient jadis donné de mémorables exemples. Le souvenir du consul Levacher, attaché par les Algériens à la bouche d'un canon et lancé vers nos vaisseaux comme un sanglant défi, hantait son esprit.

[1] Voir l'exposé des conditions de la paix publié sous forme de récit officiel, Bibliothèque nationale, département des imprimés. Tous les détails qui suivent sont extraits des archives de la marine.

Pour faciliter la négociation, le commandant de l'escadre offrit d'envoyer à terre l'un de ses officiers, si le bey consentait à livrer son propre fils en otage. Le consul s'acquitta de cette commission en tremblant de tous ses membres, après avoir déposé son testament à bord ; il revint pourtant, mais avec un refus : « Nous ne craignons par les bombes, disait le bey, et « nous n'avons pas d'argent à donner; si les Français veulent « la guerre, nous l'acceptons volontiers ; une fois allumée, elle « sera éternelle. »

Malgré cette arrogance, M. de Grandpré hésitait encore à ouvrir le feu, car les ordres du ministre lui recommandaient de n'employer la force qu'en cas d'absolue nécessité. Cependant l'escadre remarquait à terre, sur les remparts et dans les forts, un mouvement menaçant; on entendait des clameurs, des coups de feu, le tumulte d'une ville qui s'apprête au combat: sur la plage, des burnous voltigeaient. Pour répondre à ces dispositions hostiles, nos matelots demandaient à faire parler la poudre; nos jeunes officiers brûlaient d'assister à une action de guerre. Tout semblait favoriser nos opérations; le temps était calme, le ciel pur, la mer immobile sous l'ardent soleil de juillet; le bombardement fut résolu. Pendant une semaine, les galiotes vinrent chaque soir s'embosser à une portée de fusil du rivage; là, elles poursuivaient jusqu'au matin « leur sérénade[1] » habituelle. Pendant le jour, les Français constataient les effets de leur artillerie; ils comptaient les murs percés, les bâtiments effondrés, les colonnes de fumée qui montaient des mosquées et des bazars. Parfois ils apercevaient dans la mer, se dirigeant vers les vaisseaux à la

[1] Lettre de l'un des officiers de l'escadre. Archives de la marine.

nage, des corps humains, nus, haletants ; on les recueillait à bord, on les sauvait ; c'étaient des esclaves chrétiens, échappés du bagne à la faveur de l'incendie. Dix-huit cents bombes furent lancées, et sept cent quatre-vingts maisons s'écroulèrent. Tripoli était presque détruit, mais ses habitants ne s'avouaient pas vaincus. Ils avaient emporté dans le désert leurs objets précieux, leurs meubles, jusqu'aux portes et aux fenêtres de leurs maisons, puis ils firent dire à M. de Grandpré qu'ils écriraient au roi de France pour se plaindre du traitement de ses officiers. Comme notre provision de bombes tirait à sa fin, comme d'autre part les vaisseaux ne portaient point de troupes qu'ils pussent mettre à terre, comme enfin le vent s'élevait et menaçait de rendre notre situation critique devant une côte hérissée de récifs, force fut à l'escadre de rapporter en France la réponse hautaine des corsaires.

La France reconnut une fois de plus l'inutilité des bombardements non suivis de descente, et songea à des mesures plus efficaces. L'hiver de 1728 à 1729 se passa en préparatifs pour un nouvel armement, plus formidable que le précédent ; une animation extraordinaire régnait dans l'arsenal de Toulon ; on y réunissait les moyens d'occuper temporairement Tripoli et de combler l'entrée de son port ; on voulait en finir avec ses pirates en les murant dans leur repaire. L'exécution devait commencer au printemps, lorsqu'un nouvel obstacle surgit, c'était l'opposition de la Porte à nos desseins. De tout temps Constantinople avait vu avec déplaisir les entreprises dirigées par la chrétienté contre les Barbaresques. Toutefois sa politique en ces circonstances reposait sur une distinction ; impuissante à maintenir elle-même ses vassaux dans le devoir et à réprimer leurs déprédations, elle reconnaissait aux autres puissances le

droit d'user contre eux de représailles à la mer, tolérait même les bombardements, mais n'admettait pas qu'aucune nation s'établît sur un point du littoral africain ou même en détériorât d'une manière permanente les villes et les ports; « ces ou- « vrages, disait-elle, appartiennent au Grand Seigneur ». Jadis, lorsque Louis XIV s'était saisi pour quelques semaines de la petite ville de Djidjelli, en Algérie, la Turquie l'avait menacé d'une rupture complète, et le grand roi n'avait point renouvelé sa tentative. S'inspirant de ce précédent, la Porte s'émut dès qu'elle apprit nos projets contre Tripoli, et le marquis de Villeneuve dut subir à ce sujet les aigres remontrances du capitan-pacha, chargé de faire respecter sur mer l'autorité du sultan. Ce qu'il fallait craindre, ce n'était point un secours public du faible gouvernement de la Turquie aux habitants de Tripoli, mais plutôt une assistance indirecte qui prolongerait leur résistance, un mécontentement qui se traduirait par de nouveaux coups portés à notre influence, peut-être aussi une explosion du fanatisme populaire contre nos marchands et nos religieux. Déjà, en voyant les navires de Tripoli poursuivis par nos croisières jusque dans l'Archipel, la population des ports se soulevait, s'empressait de porter aide à nos ennemis et mettait en péril la vie de nos consuls.

Si Villeneuve avait souhaité pour ses débuts quelque affaire épineuse qui mît à l'essai ses talents diplomatiques, son vœu se trouvait pleinement accompli. Il lui fallait résoudre le problème délicat de calmer les inquiétudes de la Porte, en maintenant intact pour la France le droit de châtier les Barbaresques par les moyens qu'elle choisirait. Il tint aux Turcs un langage à la fois conciliant et ferme; sans contester la suzeraineté du sultan sur les habitants de Tripoli, il les présentait

comme des peuples indisciplinés, rebelles à tout frein, s'étant mis hors la loi du monde civilisé, et s'attachait à démontrer que les expéditions dirigées contre eux dérivaient moins de la guerre que de la police. D'ailleurs, les instructions de sa cour lui suggéraient de solides arguments; dans une lettre du 28 juin 1729, Chauvelin réduisait à leur juste mesure les intentions qu'on nous prêtait, disculpant la France du reproche de chercher dans des conquêtes lointaines et des luttes indignes d'elle une gloire à bon marché.

« Il ne faut point se lasser, disait-il, de représenter aux « Turcs les mêmes choses que vous leur avez dites, et tâcher « de leur faire concevoir que, lorsque le Roi se porte à user « envers les Tripolins ou autres de châtiments tels qu'un « bombardement, c'est toujours à regret et jamais dans le « dessein de diminuer la puissance du Grand Seigneur ni « d'augmenter la sienne; que dans les cas de quelques entre- « prises de notre part contre les villes et les côtes de la Bar- « barie, on ne peut nous imputer des desseins de conquête « ou de destruction, mais seulement celui d'obliger les Bar- « baresques à se conduire à notre égard comme ils le doivent; « enfin, qu'une forte preuve de ces vérités est que de ces « entreprises il ne résulte ni gloire ni profit pour nous, « puisque d'un côté ce ne saurait être un grand honneur « pour la France de mettre à la raison des États qui lui sont « aussi inférieurs en force et en dignité, et que de l'autre nous « ne cherchons d'autre dédommagement de nos dépenses en « ces occasions que de faire rentrer et tenir dans le devoir « ceux qui en sont sortis [1]. » Commenté par l'ambassadeur,

[1] Chauvelin à Villeneuve, 28 juin 1729.

si ce langage ne calma pas immédiatement les Turcs, il les amena du moins à suspendre l'effet de leur mécontentement. Ils se résolurent à ne rien précipiter et à attendre les événements, heureux de trouver dans nos explications un motif pour céder à leur apathie naturelle et prolonger leur immobilité.

Effrayé de nos préparatifs, le bey avait fait partir pendant l'hiver une ambassade pour la France; elle se composait de trois membres de son divan, choisis parmi les plus vénérables. Lorsque ces personnages arrivèrent à Paris, le secrétaire d'État de la marine, M. de Maurepas, dans les attributions duquel se trouvaient compris les rapports avec les Barbaresques, refusa de traiter par leur intermédiaire. Sans doute la France ne désirait rien autant qu'un traité qui lui assurerait de justes satisfactions, mais préférait le conclure devant la ville rebelle, en présence de nos vaisseaux et de nos canons, toujours prêts à appuyer d'irrésistibles arguments les raisons de nos envoyés. De l'avis de M. de Maurepas, la paix avec Tripoli était de ces affaires diplomatiques qu'il convient de traiter militairement, et le ministre avait confié ses pouvoirs à un officier de marine, le chevalier de Goyon. Celui-ci devait se rendre sur la côte d'Afrique avec une forte croisière, avant-garde de la grande expédition qui se préparait à Toulon, pousser les hostilités contre la régence avec la dernière vigueur, et, le cas échéant, recevoir sa soumission. Le chevalier possédait toutes les qualités propres à notre corps d'officiers de marine, jeunesse de cœur, vaillance, entrain; sa correspondance respire l'ardeur à bien faire en même temps qu'une bonne humeur toute nationale; c'était « un joli Français », suivant une expression du prince de Ligne [1].

[1] *Melanges*, t. VII, p. 176.

Remises en de telles mains, il était permis d'espérer que les choses seraient menées « hautement et diligemment[1] ». Toutefois, comme la présence des envoyés du bey à Paris pouvait être utile à un moment donné, le gouvernement les accueillit bien, les garda, et s'occupa même de pourvoir à leur amusement.

Pendant six semaines, la curiosité des Parisiens se satisfit à la vue des Africains promenés aux frais du Roi « dans dix carrosses de remise » ; ils parcoururent tous les quartiers, visitèrent les principaux monuments, devinrent les habitués des lieux de promenade et de réunion; on les vit au bois de Boulogne, dans les théâtres, à la foire Saint-Laurent[2]. Le cours de ces divertissements fut interrompu par l'arrivée à Paris d'un traité signé par le chevalier de Goyon. Dès que les vaisseaux avaient reparu devant Tripoli, le bey avait tout accordé, restitution des navires, remise des captifs, payement d'une indemnité dont Tripoli pourrait s'acquitter en livrant un certain nombre de chevaux arabes, choisis parmi les plus fins, et destinés à repeupler les écuries royales ; enfin il fut convenu que la République adresserait au Roi l'expression solennelle de son repentir et une formelle demande de pardon. Le traité conclu sur ces bases avait été rédigé en deux exemplaires, l'un français,

[1] *Lettre du chevalier de Goyon*, du 18 août 1729.

[2] « Ils furent conduits au bois de Boulogne, dont la promenade leur fut très-agréable, dit une relation conservée aux archives de la marine; on leur fit voir le château de Madrid et ses principaux appartements. — Le 3 juin, les envoyés allèrent à l'opéra de *Tancrède;* on les avait placés au premier banc de l'amphithéâtre, comptant qu'ils y seraient plus commodément qu'à la loge du Roi, où l'on a coutume de les placer. — Le 8, les envoyés allèrent à la Comédie italienne, où ils virent représenter *Arlequin muet par crainte,* qui leur fit plaisir. — Le 24, les envoyés allèrent voir l'opéra de *Roland.* »

l'autre turc, et ce dernier, revêtu de la signature des puissances de Tripoli, avait été remis au chevalier de Goyon. Tout semblait terminé, mais le gouvernement du Roi savait avec quelle défiante prudence il convient de traiter avec les nations à demi barbares; il n'ignorait point qu'à leurs yeux les négociations ne sont souvent que ruses de guerre, et que ces peuples excellent, mettant à profit les subtilités de leur langue, à glisser dans un traité des clauses qui en affaiblissent la portée et en annulent l'effet. Aussi le chevalier de Goyon avait-il reçu l'ordre de ne point s'éloigner avec sa croisière de la côte d'Afrique, avant que le traité eût été examiné à Paris par des personnes compétentes, trouvé en bonne forme et ratifié.

A Paris, le traité fut soumis à l'examen de M. Pétis de la Croix; c'était l'interprète juré du Roi pour les langues orientales. Il appartenait à une famille qui depuis près d'un siècle exerçait ces fonctions de père en fils, et chez laquelle la connaissance de la diplomatie musulmane, de ses usages et de ses finesses, se transmettait de génération en génération pour le bien du service. Il suffit d'un coup d'œil à M. Pétis de la Croix pour constater de graves discordances entre l'instrument français et le texte ottoman. Ce dernier réduisait arbitrairement le montant de l'indemnité. Quant à l'article concernant la demande de pardon, il était rédigé en termes qui permettaient à la République de se soustraire, moyennant de vagues assurances, à cette humiliante formalité.

Ausitôt le comte de Maurepas manda les envoyés; les foudroyant d'un regard qui n'admettait pas de réplique, il leur déclara que le courroux du Roi était à son comble, que Sa Majesté n'entendait plus supporter dans sa capitale les représentants d'un peuple déloyal et sans foi, et qu'elle allait les

exiler à Châlons. Les pauvres envoyés s'en revinrent à leur hôtel éperdus; le séjour de Châlons leur apparaissait surtout comme un redoutable supplice, et le compte rendu officiel de leurs faits et gestes assure qu'au sortir de l'audience du ministre, tristement enfermés chez eux, « ils passèrent tout « le jour et le lendemain à chercher les moyens d'apaiser M. le « comte de Maurepas [1] ». Ils ne trouvèrent rien de mieux que d'écrire à leur bey une lettre dans laquelle ils le suppliaient de se prêter à toutes nos exigences et l'avertissaient qu'en cas contraire « la république de Tripoli ne devait plus espérer « de paix avec la France [2] ». Cette démarche était le seul but auquel tendaient les menaces de Maurepas, qui voulait mettre à profit la présence des envoyés à Paris pour exercer par leur entremise une pression sur le bey et lui faire parvenir par la bouche de ses propres sujets l'écho de nos colères. Ce résultat obtenu, il se radoucit, et les plaisirs des envoyés reprirent leur cours [3]. En même temps, on expédiait à M. de Goyon un nouveau traité rédigé en turc par Pétis de la Croix et que le chevalier devait simplement présenter à la signature du bey, sans lui permettre d'en discuter les termes. Par leur manœuvre déloyale, les habitants de Tripoli avaient surtout voulu gagner quelques semaines et laisser à la Porte, auprès de laquelle ils

[1] Relation citée.

[2] *Id.*

[3] « Le 17 juillet, dit la relation que nous avons citée, les envoyés allèrent au combat du Taureau. — Le 28, on les conduisit à la foire Saint-Laurent, où, ayant demandé à voir les marionnettes, on leur en donna le divertissement. — Le 8 août, les envoyés allèrent à l'Opéra-Comique, dont ils parurent contents. — Le 11, on conduisit encore les envoyés à la foire Saint-Laurent, où on leur fit voir différentes curiosités. — Le 15, les envoyés furent encore conduits au combat du Taureau, parce que ce spectacle paraissait leur faire beaucoup de plaisir. »

avaient envoyé des émissaires, le temps d'intervenir; mais Villeneuve continuait à agir, et la Turquie demeurait impassible. Dénué de toute espérance de secours, le bey s'humilia. Le traité fut dicté en turc à son secrétaire par l'un de nos interprètes, et lui-même, suivant le mot du chevalier, n'eut « qu'à aquiescer, signer et toper [1] ». Avant de s'éloigner, notre escadre put voir quelques navires de Tripoli, armés en course, se glisser hors du port pour donner la chasse aux bâtiments italiens ; la paix avec la France donnait le signal d'une reprise d'hostilités contre l'Empereur.

Les envoyés, demeurés à Paris, furent chargés de présenter au Roi la demande de pardon. Ce fut une scène solennelle. Louis XV reçut les Africains dans sa chambre, assis, ayant à ses côtés le cardinal de Fleury et le ministre de la marine debout; une brillante assistance emplissait la pièce. Les ambassadeurs firent trois profondes révérences, puis récitèrent une formule convenue à l'avance et interprétée au fur et à mesure qu'ils la prononçaient : « La République de Tripoli, « dirent-ils, nous envoie au pied de Votre auguste trône qui « est l'ornement du monde et l'asile des grands rois, pour « assurer Votre Majesté Impériale du repentir et de la vive « douleur qu'elle ressent des justes sujets de plainte qu'elle a « donnés à Votre Majesté Impériale, Lui en demander très-humblement pardon de sa part, La supplier de l'effacer de « sa mémoire et Lui jurer solennellement qu'ils demeureront « à jamais fermes et inébranlables dans l'observation des trai- « tés de paix qu'Elle a bien voulu leur accorder, et qu'ils appor-

[1] *Lettre du chevalier de Goyon*, du 18 août 1729. Archives de la marine.

« teront à l'avenir toute l'exactitude possible pour empêcher « leurs sujets d'y contrevenir[1]. » Les envoyés allèrent ensuite saluer la Reine, visitèrent le château et les jardins, reçurent des présents, puis le soir même prirent « le coche d'Auxerre », pour retourner à Marseille et de là dans leur pays.

Le succès de la France était complet, et Villeneuve pouvait en revendiquer une part importante. Il avait contribué au résultat obtenu en écartant une intervention turque, et en isolant la Régence pour nous la mieux livrer. Dès que le rétablissement de la paix avec Tripoli eut été rendu public, la Porte, délivrée de la crainte de voir les Français s'installer en maîtres dans une contrée qui faisait partie nominale de son empire, laissa tomber l'affaire ; elle ne releva pas les conditions humiliantes imposées à ses vassaux et mit une fois de plus en application le premier principe de sa politique, le respect du fait accompli. Toutefois, la résignation chez elle n'excluait pas la rancune ; son ressentiment contre nous couva dès lors sourdement et n'attendait qu'une occasion pour éclater. Elle lui fut fournie par un incident sans gravité apparente, tel qu'il s'en produisait périodiquement dans les ports de Turquie, mais auquel le mauvais vouloir de la Porte devait donner des proportions excessives ; le sang-froid et l'habileté de l'ambassadeur allaient être mis à une seconde et plus rude épreuve.

En parcourant aujourd'hui les mers du Levant, sillonnées en sûreté par de pacifiques navires, il est difficile de se figurer les périls incessants et multiples auxquels le navigateur y était exposé, dans un passé peu éloigné. Soit qu'il longeât la côte sinueuse de la Morée ou que, traversant l'Archipel, il se guidât

[1] Relation citée.

avec précaution au milieu du dédale des îles, derrière chaque promontoire, au fond de chaque repli du rivage, il craignait de découvrir un corsaire en embuscade; tout navire aperçu à l'horizon lui était suspect : en approchant, il pouvait se révéler ennemi. Si le navigateur était chrétien, il craignait de voir paraître tout à coup sur le pont du navire qui se dirigeait vers lui les costumes bariolés des pirates algériens, aux mâts leurs flammes éclatantes; s'il était grec ou musulman, il redoutait l'apparition de la croix rouge de Malte. Échappait-il aux corsaires qui exerçaient leur métier ouvertement et par commission de leur gouvernement, il lui fallait craindre les simples écumeurs de mer. Enfin, s'il était poussé vers la côte par la tempête, il risquait de tomber aux mains de populations qui regardaient son vaisseau comme de bonne prise et le retenaient esclave. Dans ces parages inhospitaliers, le commerce ne trouvait d'autres protecteurs que les consuls de France. Représentants officiels de la chrétienté, ils devaient leur appui non-seulement à nos bâtiments, mais à ceux de toutes les nations qui trafiquaient sous la bannière blanche; c'était leur fonction que de les avertir du danger, de les aider à l'éviter, de prévenir les effets de la complicité des populations avec les pirates barbaresques, d'éloigner adroitement les corsaires chrétiens des côtes où résidaient nos nationaux, sans se laisser soupçonner de relations avec les ennemis jurés de l'islamisme. Difficile en toutes circonstances, leur rôle devenait périlleux, dès que le gouvernement de Constantinople, au lieu de les seconder, ne leur témoignait qu'indifférence ou mauvais vouloir.

En 1729, le consul de France à Milo, Castagnier, avait recueilli, après un naufrage, le capitaine d'un vaisseau génois qui

naviguait sous notre protection. Une troupe de Turcs, furieux de se voir soustraire une proie que la tempête leur avait livrée, assiégèrent la maison de notre agent, violèrent cet asile, dépouillèrent le Génois et maltraitèrent Castagnier. Celui-ci se rendit aussitôt à Constantinople pour y demander justice ; loin de la lui accorder, alléguant d'anciens griefs, le capitan-pacha le fit arrêter et jeter au bagne. La Porte ne se contenta pas de cette violation du droit des gens ; elle supprima tous les consulats français de l'Archipel, même celui des Dardanelles, aux portes de Constantinople. C'était jeter un trouble profond dans nos relations commerciales avec les ports de Grèce et de Turquie, et, en détruisant les stations de secours que la France avait échelonnées sur la route de ses navires, priver notre influence dans les mers du Levant de ses points d'appui nécessaires.

Villeneuve s'occupa avant tout d'obtenir l'élargissement de Castagnier ; il s'agissait de sauver notre honneur avant de songer à nos intérêts. Mais c'est en vain que l'ambassadeur demanda audience au vizir Ibrahim, s'adressa à son lieutenant ou *kiaya*, au *reis effendi*, ministre spécialement chargé des rapports avec les étrangers ; il n'essuya que des refus ou des ajournements. En présence de ce déni de justice, était-il impossible d'en appeler au sultan lui-même de ses ministres négligents ou prévenus ? Villeneuve avait su se créer quelques intelligences dans l'entourage intime du monarque et se proposa d'y recourir. Un effendi d'apparence respectable, qui remplissait au Sérail les fonctions « d'aumônier du Grand Seigneur et de pré-« cepteur de ses enfants », fut sollicité de notre part d'intervenir discrètement et montra d'abord un empressement du meilleur augure. Par malheur, se ravisant presque aussitôt, « il demanda, « raconte Villeneuve, si on ne lui avait point promis de présent

« de ma part, ajoutant qu'une affaire de cette conséquence ne « pouvait pas commencer sans ce préliminaire, que, comme il « n'avait jamais été intéressé, il n'exigeait pas de moi une « grande somme, que pour s'engager aux premières démar- « ches qu'il devait faire, il se contenterait d'une montre à répé- « tition à boîte d'or garnie de diamants, que pour douze ou « quinze cents piastres j'en trouverais une chez les marchands « anglais telle qu'il la souhaitait, et que si dans les suites ses « soins étaient suivis du succès que je pouvais désirer, il s'en « rapportait à moi sur la façon de lui en marquer ma recon- « naissance [1] ».

Villeneuve démêla parfaitement le but de ce langage et comprit que le Turc se proposait « d'escroquer un présent », en se faisant payer à l'avance pour un office qu'il ne pouvait ou ne voulait rendre. « La France sait reconnaître les services, « mais ne les achète point », telle fut la fière réponse de l'ambassadeur. Néanmoins ses alarmes croissaient. En durant, la situation s'aggravait. La prolongation de l'injure faite à l'un de nos agents menaçait de discréditer la France aux yeux de ses protégés comme de ses rivaux ; d'autre part, une démarche officielle pouvait aboutir à une rupture, suivie de conséquences incalculables. Persistant dans la pensée de faire arriver nos doléances jusqu'au pied du trône de Sa Hautesse, Villeneuve se demandait quel moyen, quel canal employer. Comment glisser un émissaire dans ce vaste et mystérieux sérail qu'il apercevait des fenêtres de son palais, ceint de murailles, ville distincte à l'extrémité de la ville, proche et pourtant inaccessible ? Comment déjouer la surveillance d'un

[1] Villeneuve à Chauvelin, 1er juillet 1730.

peuple de gardiens et parvenir jusqu'aux jardins où le Grand Seigneur tenait sa cour, aux kiosques où il aimait à écouter le murmure de la mer, aux retraites inconnues où s'agitait un monde de passions et d'intrigues, et où le caprice d'une favorite, l'influence d'un eunuque décidaient des résolutions suprêmes?

Le marquis eut une inspiration subite. Si les chrétiens ne pénétraient au Sérail qu'en de rares occasions et avec un appareil solennel, il n'en était point de même de leurs femmes. Souvent celles-ci recevaient de furtifs messages qui les invitaient à franchir le seuil du palais, et des eunuques à mine farouche les conduisaient jusqu'au fond du harem. Elles pénétraient dans des appartements somptueux et clos, baignés d'une lumière douce, égayés seulement par le bruit des jets d'eau ou la chanson monotone des esclaves. Là, les princesses musulmanes, femmes, filles ou favorites des sultans, surchargées de bijoux, immobiles comme de resplendissantes idoles, laissaient avec une nonchalance ennuyée couler lentement les heures vides. Aussi la présence d'une femme d'Europe leur était-elle une distraction, un plaisir. Elles provoquaient sa visite et la faisaient durer; il leur semblait que l'étrangère apportait au milieu d'elles, avec l'écho des bruits de la ville, comme un parfum de grand air et de liberté. Parmi les chrétiennes, elles recherchaient de préférence celles qui savaient leur enseigner d'ingénieux passe-temps et possédaient l'art de renouveler la série épuisée des divertissements ordinaires. « La musique, la danse, dit un voyageur, une « jolie voix, la connaissance de quelques remèdes simples, « sont des talents que les femmes turques prisent beau- « coup. Les femmes de France, toutes chrétiennes qu'elles « sont, peuvent s'attendre à un accueil favorable, quand elles

« sont annoncées par les eunuques comme femmes à talents [1]. »

Sous Ahmed, la reine du harem était Fatma, fille du sultan et femme du grand vizir. Souvent elle appelait auprès d'elle une Génevoise mariée qui vivait à Constantinople sous la protection de la France; elle la traitait en amie et l'associait à ses occupations favorites. A cette époque, l'art de la broderie était tenu en particulier honneur à Constantinople ; contre les murs du Sérail, en quelque sorte sous sa protection, s'élevaient d'humbles échoppes, où des artisans sans rivaux préparaient ces tissus qui excitent encore notre admiration et qui, par l'harmonieuse variété de leurs ornements autant que par l'intense éclat de leurs tons, charment tout à la fois et rassasient les yeux. Comme la Génevoise était fort habile en ces ouvrages, la sultane Fatma aimait à s'y exercer avec elle et prenait conseil de son goût. Apprenant cette intimité, Villeneuve songea à en profiter, et connaissant celle qu'il appelait la « brodeuse » pour une femme « très-sensée, capable de secret et propre à « rapporter fidèlement ce qui lui serait confié », il n'hésita pas à en faire notre ambassadrice auprès de la sultane. Il lui donna ses instructions et lui composa un rôle, l'invitant d'abord à se présenter au harem avec un visage affligé et baigné de pleurs. Naturellement Fatma demanda la cause du chagrin de son amie; celle-ci répondit que l'avenir lui apparaissait sous de sombres couleurs, qu'en effet la rupture imminente entre la France et la Porte, provoquée par l'emprisonnement d'un consul, entraînerait la ruine de tous ceux qui trafiquaient à Constantinople sous la protection de notre ambassade.

Au nom de notre nation, la sultane manifesta un intérêt

[1] Flachat, t. Ier, p. 446.

mêlé d'étonnement et de curiosité. C'est qu'en effet la France avait au harem à la fois sa légende et son histoire. La première remontait à une haute antiquité et se répétait depuis plusieurs siècles, transmise et consacrée par la tradition. On contait que jadis la fille d'un roi de France, voyageant sur mer, avait été enlevée par des corsaires, conduite à Constantinople et menée dans le harem de Sa Hautesse. Frappé de sa beauté, le Commandeur des croyants l'aurait épousée, et depuis cette époque tous les descendants de la noble lignée d'Othman porteraient dans leurs veines quelques gouttes du sang royal de France. Les Turcs croyaient ou feignaient de croire à cette alliance, tout involontaire de notre part, entre les deux familles souveraines, et chaque fois qu'un nouvel ambassadeur se présentait au nom du Roi, c'était un usage invariable qu'à sa première audience le grand vizir lui en rappelât toutes les circonstances.

Au souvenir de cette invraisemblable aventure s'ajoutait, pour gagner à la France le cœur des sultanes, celui d'événements moins éloignés et parfaitement authentiques. C'était au cours du siècle précédent, à l'époque de démêlés violents entre Louis XIV et la Porte ; une escadre française avait paru tout à coup dans le Bosphore, amenant un nouvel ambassadeur et chargée d'appuyer par une démonstration menaçante les représentations de cet envoyé. Rompant avec d'anciennes coutumes et affectant un mépris superbe pour les exigences de l'orgueil mahométan, les vaisseaux étaient entrés dans le détroit sans saluer le Sérail de leur artillerie ; ils avaient jeté l'ancre sous les murs mêmes du palais, qu'ils semblaient défier par leur silence. Indigné de cette nouveauté sacrilège, le peuple jetait des cris de mort contre les chrétiens, nos marins prévoyaient une attaque et se tenaient prêts au combat, la flotte

et la ville s'observaient dans une attitude menaçante, lorsque la galanterie de nos officiers donna au différend une solution inattendue. La sultane Validé allait se rendre sur le bord de la mer pour visiter un navire en construction et fit demander aux vaisseaux le salut royal. Sans hésiter, nos Français accordent à la prière d'une femme ce que d'impérieuses représentations n'ont pu leur arracher; dès que le cortége de la sultane se montre sur la plage, l'aspect de nos vaisseaux se transforme et s'égaye; les mâts, les vergues s'ornent d'une riche parure de banderoles et de pavillons, et plusieurs salves rendent à la souveraine l'hommage qu'elle est venue solliciter en personne [1]. Cet acte de courtoisie, plus conforme au caractère français qu'aux mœurs de l'Orient, avait laissé à Constantinople une impression durable, et peut-être après un demi-siècle en eût-on retrouvé l'écho dans les récits du harem. Il n'en fallait point davantage pour que la sultane Fatma s'indignât en apprenant les vexations que les Français avaient à subir sous le règne de son père et le gouvernement de son mari. Elle s'écria « qu'elle aimait les Français, qu'elle savait que « c'étaient les meilleurs amis de l'Empereur son père, et qu'elle « était elle-même Française par le cœur [2] ». Elle demanda à sa protégée de lui remettre par écrit l'exposé des plaintes de nos nationaux, et assura qu'ils obtiendraient satisfaction.

Avec beaucoup d'adresse, Villeneuve sut tirer parti de ces dispositions. Évitant de paraître en son nom dans l'intrigue et d'y exposer son caractère, recommandant à la Génevoise de garder les apparences d'un intermédiaire bénévole, il se servit

[1] Correspondance de M. de Nointel, novembre 1670; Archives des affaires étrangères.

[2] Villeneuve à Chauvelin, 1er juillet 1730.

d'elle pour « couler » à la sultane un mémoire rédigé en turc et qui lui fut remis comme l'œuvre de l'un de nos marchands; tous nos griefs s'y trouvaient énumérés point par point, et l'insulte faite à la France dans la personne de l'un des ses consuls y était retracée sous les traits les plus forts.

A quelques jours de là, le grand vizir manda le drogman de l'ambassadeur et le chargea de porter à son maître les plus flatteuses assurances : « Je veux absolument qu'il soit content », ajouta le ministre. Cette bienveillance semblait un premier effet des avis et des instances de la sultane ; celle-ci ne s'en tint pas là et se chargea d'agir directement. Elle écrivit de sa main au capitan-pacha pour lui donner l'ordre sans réplique de mettre Castagnier en liberté, à une date qu'elle désignait. Au jour convenu, informée qu'à midi l'infortuné consul n'avait point quitté le bagne, elle entra en courroux, envoya successivement dix émissaires au capitan-pacha pour le rappeler à l'obéissance, et ne se radoucit point qu'elle n'eût appris la délivrance de Castagnier et sa remise entre les mains de l'ambassadeur. Elle chargea même la Génevoise d'aller trouver de sa part Villeneuve, bien que celui-ci continuât à s'abstenir de toute démarche personnelle, le fit assurer de ses sympathies pour notre nation et l'invita à disposer de son crédit en toute circonstance ; prenant goût à la politique, elle témoignait le désir d'être informée de tout ce qui se traiterait désormais entre l'ambassadeur et le grand vizir, et « faisait son affaire » d'assurer l'exécution des promesses de son mari. Villeneuve répondit avec discrétion à cet empressement ; l'intervention de la fille du Grand Seigneur lui paraissait une ressource précieuse, mais quelque peu compromettante, dont il n'entendait user qu'à défaut de toute autre et à l'instant des luttes décisives. Il n'insista pas tout de suite

sur le rétablissement des consulats, qui eut lieu quelques mois plus tard, et se borna à entretenir une bienveillance qu'il se réservait d'employer dans l'avenir.

« Quoique la sultane, ajoute-t-il en rapportant à son mi-« nistre cette aventure, se soit portée de son pur mouvement « à toutes les démarches qu'elle a faites, j'ai cru cependant, « connaissant l'esprit d'intérêt qui règne dans cet empire, « que Sa Majesté ne désapprouverait pas que je donnasse à « cette princesse quelque témoignage de reconnaissance pour « me ménager la continuation de ses bons offices ; je lui ai fait « présenter par la Génevoise trois agrafes de diamants. Elle fit « d'abord difficulté de les recevoir et demanda si c'était « l'usage en France que les princesses du sang reçussent des « présents, quand elles rendaient quelque service. Elle les prit « cependant, en chargeant cette femme de me dire qu'elle ne « les avait acceptés que pour m'obliger. Elle lui ordonna de « tenir la chose extraordinairement secrète et témoigna d'ail-« leurs d'être fort satisfaite de cette honnêteté [1]. »

Malgré les épreuves qu'il avait dû subir, Villeneuve n'avait point lieu d'être mécontent de ses débuts. Par un heureux mélange de fermeté et d'adresse, il avait à deux reprises évité de graves complications, et le fâcheux mouvement qui précipitait le déclin de notre influence semblait définitivement enrayé. Sans doute, la France n'avait point recouvré tous les avantages qu'elle possédait dans le passé, mais elle s'était préservée de nouvelles pertes et maintenait ses positions. Si notre représentant était encore plutôt considéré qu'écouté, si les ministres d'Autriche et de Russie continuaient à imposer leurs avis par la

[1] Villeneuve à Chauvelin, 1er juillet 1730.

crainte qu'ils inspiraient, les conseillers du sultan s'exprimaient avec éloge sur le compte du nouveau venu, lui laissaient une liberté d'allures que peu de ses prédécesseurs avaient connue, et ne contrariaient aucune des démonstrations par lesquelles il cherchait à donner une idée de plus en plus élevée de la grandeur et du faste de son maître. Lorsqu'au mois de janvier 1730 le palais de France s'illumina magnifiquement en l'honneur de la naissance du fils de Louis XV, on put se rappeler que jadis le sultan ne permettait point aux envoyés chrétiens de pareils témoignages d'allégresse ; dans une semblable occasion, pendant le règne de Louis XIV, les officiers du grand vizir s'étaient présentés brusquement pour troubler les réjouissances et éteindre l'illumination ; M. de Ferriol avait dû s'opposer par la force à l'exécution de ce projet, armer ses gens, et la fête interrompue avait failli dégénérer en bataille. Aujourd'hui les musulmans de condition, rompant avec de hautaines coutumes, se rendaient aux réunions données au palais de France et ne faisaient d'autre concession à leurs préjugés que d'y paraître sous un déguisement ; ils se mêlaient aux douze cents convives que l'ambassadeur invitait à la fois, s'asseyaient aux tables de cinq cents couverts qu'il faisait dresser, et ne le quittaient point sans lui exprimer leur gratitude et leur satisfaction. Confiant dans l'estime qu'il s'était attirée de toutes parts et dans l'appui inespéré qu'il avait su se ménager jusque dans l'intérieur du Sérail, comptant aussi sur cet imprévu qui vient si fréquemment, dans l'histoire de l'Orient, modifier les situations prises et intervertir les rôles, Villeneuve attendait qu'une occasion favorable se présentât d'entamer le combat contre nos rivaux ; tôt ou tard le hasard devait la faire naître, et les premiers succès de notre envoyé l'avaient mis en état d'en profiter.

CHAPITRE II

ARRIVÉE DU COMTE DE BONNEVAL.

Le comte de Bonneval. — Ses exploits pendant la dernière guerre; réputation universelle dont il jouit. — Sa faveur à Vienne. — Caractère original de ses qualités et de ses défauts. — Principal mobile de toutes ses actions. — L'orgueil de race. — Haine de Bonneval pour les ministres en général. — Retour sur ses querelles avec Seignelay et Chamillart. — Son refroidissement avec le prince Eugène. — Causes de sa rupture avec l'Empereur. — Mésaventure de la jeune reine d'Espagne. — L'*assemblée* tenue chez la marquise de Prié. — Propos de Bonneval. — Son arrestation. — Ses violences; il fait appel à l'Europe. — Lettre de défi écrite au prince Eugène. — Condamnation de Bonneval; hésitations de l'Empereur. — Bonneval subit sa peine, quitte l'Autriche et se retire à Venise. — Motifs qui le poussent à passer chez les Turcs. — Il traverse l'Adriatique, débarque à Raguse et se jette en Bosnie. — Ses compagnons de voyage. — Il est retenu à Serajevo. — Ses projets politiques et militaires; espoir qu'il fonde sur le concours de la France. — Première lettre au marquis de Villeneuve. — Embarras du grand vizir et de l'ambassadeur. — Instructions envoyées de Versailles. — Bonneval abandonné par la France. — Mystérieuse sentence des inquisiteurs d'État. — Commission donnée au baile de Venise. — Séjour forcé de Bonneval en Bosnie; ses périls, ses angoisses. — La crainte d'être livré aux Impériaux le pousse à se déclarer musulman. — Seconde lettre au marquis de Villeneuve. — Bonneval prend le turban. — Récit de son abjuration adressé à Voltaire. — Prolongation de son séjour en Bosnie; ses occupations; il croit découvrir des mines d'or. — Tout en le négligeant, les Turcs ne l'oublient pas et le tiennent en réserve pour l'avenir. — Solidarité qui s'établit entre ses projets et les visées de la politique française.

Pendant la deuxième année de son ambassade, Villeneuve put croire qu'un secours nouveau, — inattendu, entièrement fortuit, — allait lui permettre d'engager son action et en faciliter le

succès. Il vit arriver en Turquie, après d'orageuses aventures, un personnage qui se présentait à lui et que l'on considérait déjà comme l'auxiliaire désigné de notre politique. Le comte de Bonneval, né Français, appartenant à la première noblesse du royaume, avait servi d'abord dans les armées de Louis XIV, puis dans celles de l'Autriche, où il avait acquis une réputation européenne. Maintenant le hasard de sa destinée le conduisait en Orient; il devait établir chez les Turcs, auprès de notre envoyé officiel, un représentant irrégulier de la France, disposé à la servir avec une libre indépendance, sans admettre d'autre règle que sa passion, son intérêt ou sa fantaisie. Pour satisfaire une vengeance personnelle, il se proposait de tenter à lui seul ce que la France avait essayé plusieurs fois par l'intermédiaire de ses ambassadeurs, c'est-à-dire d'apprendre aux Ottomans à se défendre contre leurs voisins chrétiens et à garder leur place en Europe. Si difficile que fût cette tâche, elle ne semblait pas au-dessus de ses forces, et nos rivaux, qui l'avaient jugé à l'œuvre, tremblaient de la lui voir accomplir.

Dans la dernière guerre contre les Turcs, Eugène de Savoie avait trouvé en Bonneval l'un de ses meilleurs lieutenants. Si le prince avait conçu les grandes opérations militaires qui refoulèrent au delà du Danube les armées ottomanes, Bonneval avait été en plus d'une circonstance la main qui exécute. A Peterwaradein, sa valeur avait fixé la victoire; plus tard, par une manœuvre habile suivie d'attaques vigoureusement menées, il avait contribué fortement au gain de la bataille devant Belgrade ainsi qu'à la prise de cette ville. Après la paix, il revint à Vienne, où l'empereur Charles VI le combla d'honneurs, lui donna place dans le « suprême conseil de guerre », principale autorité

militaire de l'Autriche, et l'admit dans tous les secrets de son gouvernement.

Bonneval était alors l'un des personnages les plus remarqués de son temps. Les talents qu'il avait déployés sur le champ de bataille l'avaient mis hors de pair parmi les généraux de l'Empereur; le prince Eugène, dans une lettre, lui avait décerné le brevet de grand capitaine [1]. En même temps, il possédait ces qualités brillantes qui ajoutent du relief au mérite : un tour original et piquant dans l'esprit, une instruction qui savait se faire valoir, le don de frapper tous ceux qui l'approchaient autant par son éloquence pittoresque que par la flamme de son regard. Sa valeur même était de celles que l'on distingue au milieu d'une armée composée entièrement de braves gens. Il rencontrait ou savait faire naître les occasions de se signaler, et sa carrière de soldat comptait de ces aventures qui sont les bonnes fortunes de la guerre. A Peterwaradein, il avait été environné avec un faible détachement par un corps entier de janissaires; il se défendit héroïquement, puis, jeté à bas d'un coup de lance, se fit mettre sur les épaules de deux de ses hommes et rejoignit ainsi le camp chrétien, en passant au travers des mécréants. Cet exploit fit le tour de l'Europe; il fut mis en vers par Jean-Baptiste Rousseau. Le physique même de Bonneval et ses manières le distinguaient. Rien ne rappelait dans sa personne la tenue majestueuse et un peu compassée de la plupart des officiers généraux de son temps ; il s'était composé un type très-militaire et bien à lui : un visage ouvert et décidé, les cheveux courts et taillés en rond, « l'air noble et soldat [2] ». Tout en lui attirait

[1] Lettre citée par le prince DE LIGNE, dans son *Mémoire sur Bonneval*, Paris, 1817, p. 35.

[2] Prince DE LIGNE, p. 69.

l'attention, jusqu'aux onze cicatrices que lui avaient laissées ses campagnes, jusqu'à certaine blessure dont il n'avait guéri que par miracle et qui l'obligeait à porter au bas ventre une plaque de métal pour soutenir ses entrailles [1]. Il avait tout ce qu'il faut pour exciter de chauds dévouements et d'insurmontables aversions : un fonds de générosité joint à un caractère tranchant et irascible, une liberté de mœurs poussée jusqu'à la licence avec une rondeur de bon compagnon, un parler franc, audacieux, souvent cynique, et, malgré tout, un charme singulier qui surprit les sympathies les plus diverses. En quelque lieu qu'il passât, il se faisait des ennemis acharnés à sa perte; d'autre part, il comptait des amis dans tous les pays et dans les mondes les plus opposés; il eut pour correspondants familiers tour à tour Fénelon et Voltaire. Amis et ennemis, tous considéraient ses exploits passés comme le gage et le prélude de plus étonnantes actions; chacun sentait que l'avenir lui réservait un rôle, et parmi ceux mêmes qu'il avait combattus, il jouissait d'une sorte de popularité, mélange de haine bruyante et d'admiration.

Comment cet adversaire redoutable des Ottomans fut-il amené à leur offrir son aide et ses conseils? Le fait semble avoir causé aux contemporains plus de scandale que de surprise. Tandis qu'il déployait dans ses luttes contre l'Infidèle la vaillance d'un croisé, Bonneval ne combattait point pour sa religion, il n'y croyait pas; il ne défendait point sa patrie, il n'en avait plus. Son passé portait une tache difficile à laver. En 1704, à la suite d'une querelle avec le ministre Chamillart, il avait brusquement quitté notre armée d'Italie, pris du service chez

[1] Prince de Ligne, p. 35.

l'Empereur, avec qui nous étions en guerre, accepté de nous combattre, tranchons le mot, passé à l'ennemi. Sans doute les coups qu'il avait portés plus tard à l'adversaire du nom chrétien l'avaient en quelque sorte réhabilité. Le Régent lui avait fait remise de la peine encourue pour son crime; il avait reparu en France, s'y était même marié avec mademoiselle de Biron, éprise du héros entrevu, puis, dix jours après les noces, brisant le cœur qu'il avait gagné sans y penser, était reparti brusquement pour Vienne. Il désertait de nouveau sa patrie pour retrouver la faveur de l'Empereur et la protection du prince Eugène. Cependant, au lendemain de ses brillants succès de Hongrie, tandis que sa fortune en progrès le portait sans effort vers de hautes destinées, tandis qu'Eugène vieillissant semblait lui réserver au moins une part de sa succession militaire, ce favori du sort redevenait un mécontent. Il témoignait quelque lassitude de la domination sous laquelle il s'était volontairement replacé et semblait impatient d'essayer d'un nouveau maître.

A quelle particulière disposition d'esprit faut-il attribuer cette inconstance? On ne saurait l'expliquer que par des passions hautes; Bonneval n'en connut point d'autres, et le mobile de ses pires actions ne fut jamais bas. D'autre part, l'ambition ne lui servit pas de règle unique; il se détourna plusieurs fois de la voie qui s'ouvrait droite et facile devant lui, pour se jeter à corps perdu dans les chemins de traverse et les fondrières, quitte, disait-il, à « chiffonner sa perruque, déchirer ses habits, « perdre son chapeau et ses souliers, en sautant les fossés [1] ».

[1] Lettre publiée dans les *Mémoires du comte de Bonneval*, t. II de l'édition de 1806, p. 62. Cet ouvrage, paru en 1737 et plusieurs fois réimprimé, contient quelques lettres et pièces authentiques, mais l'ensemble ne se compose que d'un tissu d'inventions romanesques. Il en est de

Faut-il voir seulement dans sa conduite l'effet d'un irrémédiable défaut de caractère, « qui, comme une paille secrète, « est venu altérer la trempe de l'ensemble et rompre le milieu « d'une belle vie[1] » ? Sans doute il avait dans l'humeur je ne sais quoi d'inquiet et de changeant, une ardeur mal réglée, l'horreur et l'impatience du frein. Toutefois, pour qui pénètre plus avant dans cette âme, un seul et irrésistible ressort s'y découvre. Des trois sentiments qui formaient alors le fond moral commun de la plupart des gentilshommes, croyance ou au moins respect aux idées religieuses, dévouement passionné à la royauté, orgueil de la race et du nom, Bonneval avait complètement perdu les deux premiers. En France, sa jeunesse s'était écoulée avec Philippe d'Orléans, le duc de Vendôme, le marquis de la Fare, ceux que la cour de Louis XIV appelait les libertins et qu'il nommait « les honnêtes gens avec lesquels « il avait passé sa vie[2] » ; à leur contact il avait pris un scepticisme fanfaron. D'autre part, le culte de la royauté ne lui tenait pas lieu des croyances perdues. Seul, le sentiment de la grandeur et de l'illustration de son origine vivait en lui, poussé à l'extrême et atteignant des proportions démesurées. L'antiquité de sa maison, de hautes alliances, le prestige du nom conservé intact à travers les siècles, lui avaient inspiré une foi violente dans la supériorité de sa race sur le reste de l'humanité. L'orgueil du sang, voilà la passion maîtresse de Bonneval ; elle le possède, le domine, le pousse à d'insignes exploits,

même pour tous les récits publiés jusqu'ici sur Bonneval, à l'exception de l'écrit du prince de Ligne et de l'étude de Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*.

[1] Sainte-Beuve, p. 400 du t. V des *Lundis*.

[2] Lettre à Voltaire, publiée dans les *Œuvres de Voltaire*, édition Didot, t. XLVIII, p. 338 et suiv.

mais c'est elle aussi qui l'égare, en lui persuadant que son honneur ne saurait se comparer à celui des autres hommes, et qu'il lui interdit de s'asservir à la discipline étroite des États modernes. Avec un esprit qui devançait parfois son siècle, Bonneval a le caractère tout féodal; il nous apparaît comme l'un des derniers représentants de cet esprit aristocratique qui fit les grands révoltés des âges précédents, et semble égaré dans un siècle où le pouvoir absolu des rois, pliant tous les sujets à la même règle, leur imposait une sorte d'égalité dans la soumission.

Sans doute il consentait à prêter une obéissance limitée au souverain en personne, à celui dont il se reconnaissait le sujet ou plutôt le vassal, car il employait de préférence cette expression qui impliquait l'idée d'un lien librement accepté. Ce qu'il ne pouvait souffrir, c'était qu'aucune autorité s'interposât entre le prince et lui-même; il s'insurgeait en particulier contre celle des ministres, personnages qui tenaient leur pouvoir beaucoup moins de leur naissance que de la désignation royale. La vue d'un homme de médiocre origine, revêtu des hautes fonctions de l'État, amenait aussitôt sur ses lèvres d'irrévérencieuses comparaisons, et lui rappelait la fable de l'âne porteur de reliques. « Les reliques, disait-il, représentent « ici les charges que les princes confèrent, et l'âne, c'est le « ministre ou ses semblables, qui, étant nés dans la lie du « peuple, croient qu'on rend à leurs personnes les hommages « qu'ils reçoivent, tant les hommes de néant sont susceptibles « de sotte vanité[1]. » Dès que les ministres ne se bornaient

[1] Lettre du 12 septembre 1724. Archives des affaires étrangères : correspondance de Bruxelles. Cette lettre a été publiée dans les *Mémoires*, t. II, p. 54.

plus à lui transmettre les ordres directs du souverain, il leur refusait toute créance, toute marque de considération, et une querelle avec l'un d'eux va se placer au début de chacune de ses révoltes.

Dès sa première jeunesse, servant dans la marine française, où il s'était engagé à treize ans[1], il avait fait une fière réponse au secrétaire d'État Seignelay. Comme celui-ci parlait de le réformer pour défaut d'âge : « On ne casse pas un homme de « ma sorte ! s'écria Bonneval. — N'importe, répondit le minis- « tre fort bien inspiré, le Roi casse le garde de la marine, mais « le fait enseigne de vaisseau[2]. » Sa querelle avec Chamillart ne fut que l'effet du dédain de l'homme d'épée pour l'homme de plume et de bureau. Comme il faisait la guerre à la manière féodale, sans admettre de contrôle et sans tenir compte des règles sévères que Louis XIV avait introduites dans l'administration de ses armées, il s'attira de justes observations de la part du secrétaire d'État; celui-ci, fatigué de l'indiscipline de son subordonné, s'oublia même jusqu'à lui écrire en termes outrageants. Aussitôt Bonneval bondit : « Si dans « trois mois, dit-il, je ne reçois point de satisfaction de « l'insulte que vous me faites, j'irai chez l'Empereur, où tous « les ministres sont gens de qualité et savent comme il faut « traiter leurs semblables[3]. » Voilà le secret de sa pensée échappé dans ces derniers mots et le fond de son âme qui

[1] Archives de la marine; *personnel.*

[2] Prince DE LIGNE, p. 18.

[3] Id., p. 23-28. Voy. aux archives des affaires étrangères, n° 494 du fonds France, les pièces intitulées *Mémoires anecdotiques du comte de Bonneval*, 1704-1729. Ce sont des mémoires rédigés par Bonneval lui-même ou au moins sous son inspiration évidente; ils donnent sur chacune de ses aventures la version qui lui est la plus favorable et doivent être contrôlés au moyen d'autres documents.

s'illumine d'un rapide éclair. Il alla chez l'Empereur, il y retourna après sa réconciliation avec la France, pensant se soustraire à jamais au despotisme du pouvoir ministériel; mais à Vienne même il retrouva un gouvernement appuyé sur une administration forte, de hauts fonctionnaires jaloux de leurs prérogatives, un premier ministre surtout, le prince Eugène, qui faisait sentir partout sa pesante et méticuleuse autorité; il avait cru s'affranchir et n'avait fait que changer de joug.

Aussi, dès que la guerre ne l'absorbe plus tout entier, sa bile s'échauffe-t-elle de nouveau. Des propos sarcastiques, des épigrammes, des couplets lancés par la ville lui attirent des ennemis dans l'entourage intime du prince Eugène; il s'attaque bientôt à ce ministre lui-même, dont il voit la bienveillance à son égard se transformer peu à peu en hostilité. Vainement des voix amies s'efforcent-elles de le prévenir; vainement sa jeune femme, dont les lettres lui parviennent comme de timides et touchants rappels, l'avertit-elle du danger vers lequel il se précipite : « Quand nos amis, lui écrit-elle, « deviennent nos ennemis, je les crois les plus dangereux [1]. » Vainement l'Empereur lui confie-t-il un commandement loin de la cour, à Bruxelles, où son indépendance sera moins gênée. Rien n'est capable de le satisfaire et d'imposer silence à sa verve frondeuse. En fait, il n'y avait plus de place pour un homme de son caractère dans la chrétienté telle qu'elle était alors organisée; il ne lui restait plus qu'à en sortir et à

1. Lettre du 8 novembre 1721. Les lettres de la comtesse ont été publiées par le prince DE LIGNE à la suite de son mémoire. Elles sont charmantes par la pensée et l'expression; la plainte y trouve des accents pénétrants sans jamais s'abaisser jusqu'au reproche, et la tendresse s'y fait discrète comme si elle craignait d'être importune.

lui déclarer la guerre ; c'est ce qu'il fit, en essayant de prendre les Turcs pour auxiliaires.

Le motif de sa rupture avec l'Empereur fut une intrigue qui mit plusieurs cours en émoi, et qui, après avoir pris son prétexte à Madrid, éclata à Bruxelles, se continua à Vienne et trouva son dénoûment en Turquie. Une disgrâce survenue à la jeune reine d'Espagne y donna lieu. La quatrième fille du duc d'Orléans, à peine âgée de quinze ans, était alors la femme du roi don Luis. Jamais souveraine ne convint moins à l'Espagne. Qu'on se figure une enfant mal ou point élevée, comme toutes les filles du Régent, grandie à l'aventure au Palais-Royal, au milieu des maîtresses de son père et de ses compagnons de plaisir, habituée à une vie frivole et dissipée, incapable de contrainte, persuadée qu'un laisser-aller joyeux forme le train ordinaire de ce monde, puis transportée subitement à Madrid, au milieu d'habitudes austères, dans une cour dévote et médisante, et là se heurtant de toutes parts aux aspérités d'une impitoyable étiquette. S'étonnera-t-on que tout en elle ait déplu à ses sujets, et que sa nouvelle patrie se soit refusée à l'adopter ? Elle dédaignait d'assister aux fêtes données en son honneur, malmenait ses dames d'atour, tournait en dérision leur figure ou leurs ajustements, affectait dans ses allures et dans sa mise un négligé incroyable. Partout ses manières eussent choqué, à Madrid elles donnaient matière à scandale. Après avoir vainement essayé de la ramener par des remontrances, le Roi son mari se crut obligé de sévir et la mit aux arrêts pour quelques jours dans son appartement[1].

[1] Voy. sur cette aventure le piquant récit de M. le comte E. de Barthélemy, dans son livre *les Filles du Régent*, Paris, 1874, t. II, p. 374 et suiv.

Comme bien l'on pense, cette aventure fit grand bruit dans toute l'Europe; on en discuta les causes, la médisance s'attachant à transformer en inconséquences de jeune femme de purs caprices d'enfant. Parmi les villes où la nouvelle fut particulièrement commentée, il faut citer Bruxelles. Séparés depuis peu de la monarchie espagnole, les Belges ne s'étaient pas encore désaccoutumés de considérer Madrid comme leur capitale, et leurs regards s'y reportaient par habitude. Parmi les nobles des Flandres, plusieurs conservaient pour leurs anciens souverains un honorable attachement; chez d'autres, peut-être un sentiment contraire se faisait-il jour; peut-être, en rapportant avec complaisance les bruits répandus sur la cour d'Espagne, leur semblait-il encore se donner le plaisir de médire de leurs maîtres.

Un soir d'août 1724, dans une *assemblée*, c'est-à-dire dans une réunion mondaine, la marquise de Prié, femme du gouverneur des Pays-Bas, s'avisa de dire qu'elle connaissait le véritable motif de la disgrâce survenue à la jeune reine d'Espagne; un gentilhomme, dont elle citait le nom, aurait été surpris et poignardé dans l'appartement de la princesse. Cette nouvelle de pure invention, la marquise prétendait la tenir de source certaine et l'avoir reçue directement de Madrid par l'intermédiaire de deux chanoinesses, dont une princesse de Hohenzollern. Les jours suivants, madame de Prié et sa fille, madame d'Apremont, répétèrent les mêmes propos à tout venant, « la fille relayant la mère[1] », suivant l'expression de Bonneval. Tombant de haut, la calomnie fit grand effet; des palais elle passa dans les « maisons à bière[2] » et devint le sujet de toutes les conversations.

[1] Écrit remis par Bonneval au ministre de France à Bruxelles. Affaires étrangères : Bruxelles, 1724.

[2] *Mémoires anecdotiques*, cités plus haut.

C'est ici que Bonneval paraît en scène, se posant en champion de l'innocence faussement accusée. Ce qui le pousse et le fait éclater, c'est un accès de générosité chevaleresque, mais c'est encore et surtout l'orgueil de race. La reine d'Espagne n'est pas seulement à ses yeux une femme, une Française, une souveraine, c'est aussi une parente : les Bonneval sont alliés au sang de France par les familles de Foix et d'Albret. « Comme j'ai « l'honneur, disait-il plus tard à ce sujet, d'appartenir à la « maison de Bourbon par les filles de souverain qui sont entrées « dans la mienne, je ne pouvais, sans être déshonoré, souffrir « un pareil attentat contre une princesse de France[1]. » Voici comme il s'y prit pour venger l'injure faite à la reine d'Espagne. Les assemblées qu'il tenait chez lui n'étaient pas moins fréquentées que celles de la marquise de Prié, et, comme il le disait sans modestie, c'était là « que la noblesse venait se désennuyer[2] ». Profitant d'un soir de concert, où l'assistance était nombreuse, il s'exprima en termes de la plus grossière violence sur le compte des auteurs de la calomnie, désignant par de claires allusions M. de Prié, sa femme et sa fille. Le lendemain, des libelles reproduisant les mêmes expressions se répandaient sous son nom par toute la ville. Prié le mit aussitôt aux arrêts, puis le fit conduire à la citadelle d'Anvers ; la popularité du général était telle que son arrestation faillit devenir le signal d'une émeute[3].

[1] Écrit cité à la page précédente.

[2] Id.

[3] Toutes les pièces relatives à la querelle avec Prié se trouvent aux archives des affaires étrangères : Bruxelles, 1724. Une partie a été publiée dans les *Mémoires*, t. II, *passim*, et dans le recueil intitulé : *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire*, Bruxelles et Paris, 1781-1790, t. I, p. 44 à 108.

Bonneval avait violé toutes les règles de la discipline et manqué à l'Empereur dans la personne de son représentant; bien plus, il avait compromis ce monarque envers la France et l'Espagne en donnant aux imputations malveillantes de la maison de Prié contre une princesse de Bourbon un irréparable éclat. Il est probable néanmoins que Charles VI se fût contenté de lui infliger une peine légère, tant il lui portait d'amitié, tant il attachait de prix à ses services, si Bonneval n'eût promptement aggravé sa faute par une suite de violences. Mais le traitement dont il a été l'objet l'a courroucé, et chez lui le rebelle reparaît aussitôt. Au lieu de se défendre, il menace; du fond de la citadelle d'Anvers, il écrit à l'Empereur des lettres hautaines dans lesquelles il exige une satisfaction pour la reine d'Espagne, la suspension des pouvoirs de Prié et la mise en jugement de ce gouverneur. Sa témérité va jusqu'à se réclamer de la protection de puissances étrangères contre son souverain; profitant de la réunion à Cambrai d'un congrès chargé de régler d'anciens différends entre l'Espagne et l'Autriche, sous la médiation de la France, il s'adresse officiellement aux plénipotentiaires pour les inviter à poursuivre la réparation de l'outrage fait à une maison royale, à réclamer des explications auprès de la cour de Vienne, à évoquer l'affaire au tribunal de l'Europe. Ses factums demeurés sans réponse, il change de plan, ne désespère point de gagner à lui seul sa cause auprès de l'Empereur et compte y réussir à force d'audace. Comme le prince Eugène appuie de son crédit la fortune chancelante des Prié, il lui déclare ouvertement la guerre et se croit assez puissant à Vienne pour triompher du premier personnage de l'État. Ayant reçu l'ordre de se rendre dans la forteresse du Spielberg, en Moravie, tandis qu'un con-

seil de guerre examinera sa conduite, il obéit, se présente, accepte d'être jugé, mais sous la condition qu'Eugène ne fera point partie du tribunal ; il s'est arrêté en chemin pour lui écrire une lettre, chef-d'œuvre d'insultante ironie, qui contient à la fois une récusation et un défi :

« Je me flatte, Monseigneur, a-t-il dit, connaissant votre « probité et l'honneur qui vous guide, que vous serez très- « content que je vous délivre par une récusation très-bien fon- « dée des soins frivoles de juger de nos différends... Ce serait « profaner un temps aussi précieux que le vôtre que de l'em- « ployer à d'aussi chétives bagatelles... J'ai lieu de craindre « que la présence de Votre Altesse Sérénissime dans les conseils « fermerait la bouche à mes autres juges, quand ils sauraient « qu'elle se tient offensée dans la personne du marquis de Prié, « et que cette considération pouvant aller jusqu'à me déshо- « norer, vous ne fissiez comme ministre avec votre plume « ce qu'il vous serait très-difficile de faire avec votre épée, « quoique je sache avec certitude que Votre Altesse Sérénis- « sime joint à la qualité du plus grand et du plus excellent « capitaine de l'Europe une intrépidité à toute épreuve [1]. »

Cette arrogante prise à partie ne laissait d'autre issue à la querelle que la perte de Bonneval ou la retraite d'Eugène : « Si M. de Bonneval rentre dans Vienne par une porte, disait le prince, j'en sortirai par une autre [2]. » Ce qui semble à peine croyable, tout en permettant d'apprécier le crédit dont jouissait Bonneval et en justifiant sa confiance dans une cer-

[1] 24 octobre 1724. Affaires étrangères : Bruxelles. Le texte de cette pièce, publié dans les *Mélanges de Bois-Jourdain*, Paris, 1807, t. III, p. 201, avait été considéré jusqu'à présent comme apocryphe.

[2] *Mémoires anecdotiques*.

taine mesure, c'est qu'entre Eugène et lui l'Empereur hésita. Lorsque le conseil de guerre, nommé sous l'influence du prince et délibérant en sa présence, eut condamné Bonneval à perdre tous ses emplois et à tenir prison pendant un an, le souverain hésita à ratifier cette décision et à signer l'arrêt. « On « a cru pendant trois semaines, écrivait l'envoyé de France à « Vienne, qu'il ne signerait pas. Pendant presque tout ce « temps, le prince Eugène avait une petite fièvre continue qui « ne l'empêchait cependant pas de sortir. L'Empereur parais- « sait dans les plus grands embarras; on ne voyait qu'espions « dans la ville et dans les maisons; l'Empereur voulait savoir « ce que nous écrivions à nos cours, et l'on ouvrait toutes nos « lettres [1]. » Enfin la pressante insistance du prince qui avait été le plus ferme soutien de son empire triompha des scrupules de Charles VI; il confirma l'arrêt avec une résignation triste, qui ressemblait à un pressentiment. Bonneval subit sa peine, puis quitta Vienne, jurant à l'Autriche une haine sans merci, cherchant un moyen de satisfaire son ressentiment et prêt à l'accepter de toutes mains.

Il se retira d'abord à Venise. Cette ville était alors en politique un port franc. Elle accueillait volontiers les étrangers de toute provenance, offrant une hospitalité facile aux personnages de marque éloignés de leur pays par quelque disgrâce et incertains de l'accueil qu'ils trouveraient ailleurs. Bonneval y demeura deux ans, menant grand train, toujours aimable et fêté. En même temps, il négociait avec diverses puissances auxquelles il songea successivement à offrir ses services. Son

[1] Lettre de M. du Bourg, chargé d'affaires, en date du 23 février 1725. Affaires étrangères : Vienne.

premier mouvement fut de retourner en France ; mais si le gouvernement du Roi ne refusait pas de le recevoir, il ne consentait pas à l'employer [1]. Il s'adressa alors à l'Espagne, qui, tout occupée d'un rapprochement avec l'Autriche, ne se soucia point de mécontenter cette dernière, en accueillant l'ennemi du prince Eugène. Bonneval se retourna du côté de la Pologne; là encore l'influence autrichienne dominait et l'écarta. Ainsi les inimitiés puissantes qu'il s'était attirées le tenaient à peu près bloqué dans Venise. Une seule voie restait ouverte devant lui, celle qui conduisait vers l'Orient; elle pouvait le mener au but suprême de ses désirs, c'est-à-dire à cette vengeance éclatante qu'il prétendait tirer de l'Autriche; il s'y précipita. Dans l'été de 1729, il s'embarquait à Venise sur un navire léger avec une dizaine d'hommes, d'abord d'anciens serviteurs restés fidèles à sa fortune, puis quelques aventuriers. L'un d'eux, qui se disait ingénieur, avait inventé des bombes asphyxiantes et cherchait un gouvernement disposé à employer son industrie.

En cet équipage, Bonneval traversa l'Adriatique et débarqua à Raguse. C'était le point le plus rapproché par lequel il pût se jeter en Turquie; le territoire de la cité libre confinait aux possessions du sultan. Les fugitifs s'engagèrent dans les âpres sentiers par lesquels les montagnards de Bosnie et d'Herzégovine, formés en caravanes pittoresques, viennent encore de nos jours apporter leurs produits sur le marché de Raguse. Après un difficile voyage, ils se trouvèrent enfin en pays turc. Pour unique recommandation, Bonneval possédait

[1] Lettre du secrétaire d'État Morville au duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne, en date des 16 mai et 6 juin 1726. Archives des affaires étrangères.

un passe-port signé de l'ambassadeur de France en Autriche, c'était alors le duc de Richelieu, de célèbre et galante mémoire ; il avait connu le comte à Vienne, s'était tout de suite senti attiré vers lui et s'était offert à le servir. Justifiant de sa qualité de Français, Bonneval comptait recevoir des Orientaux un accueil favorable et pénétrer par terre jusqu'à Constantinople. Il atteignit sans accident Serajevo, capitale de la Bosnie ; là, le hasard lui ménageait une fâcheuse rencontre. La première personne de considération qu'il aperçut dans la ville turque fut un officier autrichien, envoyé au pacha de Bosnie pour régler certaines questions relatives à la frontière. Assis au seuil d'une hôtellerie, l'Allemand vit passer Bonneval, le reconnut et lui fit le salut militaire, mais aussitôt, courant chez le pacha, remontra vivement à ce gouverneur quelle responsabilité il assumerait en laissant passer un rebelle et un transfuge. Ému de cet avertissement, le pacha accueillit les voyageurs avec l'affabilité grave des musulmans, mais non moins poliment les empêcha de passer outre, jusqu'à ce que le sultan eût statué sur leur sort[1].

En se rendant chez les Turcs, Bonneval avait un plan parfaitement arrêté. Il ne songeait nullement à embrasser l'islamisme ; cet acte, en le faisant immédiatement sujet de la Porte aux yeux des musulmans, l'eût livré à eux sans conditions et jeté sous leur dépendance absolue. Or, il comptait leur offrir bien moins ses services que son alliance ; il n'entendait obtenir d'eux que la permission d'organiser sur leur territoire et avec leur aide sa guerre privée contre l'Empereur. Il se créerait d'a-

[1] Relation du voyage publiée par le prince DE LIGNE à la suite de son mémoire, *passim*.

bord des intelligences parmi tous les ennemis que l'Autriche avait conservés dans les pays récemment ajoutés à son empire, Hongrie, Transylvanie, Valachie orientale; puis, profitant de l'inévitable instant où la guerre se rallumerait entre l'Empereur et le Turc, il attirerait à lui les mécontents de toutes ces provinces, en ferait une armée qu'il lèverait, instruirait et conduirait lui-même. Se jetant alors dans les États autrichiens et ne demandant aux forces ottomanes que de lui servir de réserve, il s'efforcerait de soulever la Hongrie et ses dépendances contre l'Empereur, puis de se tailler une principauté dans les pays qu'il aurait arrachés à son ennemi; il s'y établirait en maître sous la suzeraineté nominale de la Porte et, s'assurant à la fois l'indépendance et le pouvoir, donnerait ainsi satisfaction au double et constant besoin de son âme. Bien qu'il ne demandât pour le moment que la faculté de préparer l'avenir, il ne se dissimulait point quelles difficultés lui opposerait l'indolence ottomane, mais espérait les surmonter grâce à un précieux appui. Il était convaincu que ses projets répondaient si bien aux visées de la politique française, que notre ambassadeur ne pourrait manquer de lui servir auprès de la Porte d'introducteur et de répondant. Il comptait négocier avec les Turcs par l'entremise et sous la médiation de la France.

Dès qu'il se vit arrêté en Bosnie, son premier soin fut de s'adresser au marquis de Villeneuve en même temps qu'au grand vizir. Dans sa lettre à ce dernier, il se bornait à imiter la phraséologie et les formules pompeuses de l'Orient; il vantait les vertus d'Ibrahim et, sollicitant la permission de se rendre auprès de la Sublime Porte, donnait pour motif principal de son voyage en Orient la passion qui lui était venue de voir un ministre « dont les vertus, la gloire, l'amour pour les

« sciences et les arts sont connus de tout l'univers[1] ». C'est à Villeneuve qu'il se réservait d'exposer son plan ; c'est lui qu'il comptait intéresser, séduire et convaincre, persuadé que l'intervention de l'ambassadeur suffirait à lui ouvrir le chemin de Constantinople et à l'y faire écouter.

Le 18 août 1729, le drogman de la Porte se présenta chez l'ambassadeur. Après l'avoir entretenu de matières indifférentes, comme si sa dignité d'Oriental ne lui eût point permis de montrer quelque impatience à aborder l'objet principal de sa visite, il tira de son sein une lettre à l'adresse du marquis de Villeneuve et la lui tendit. Elle était de Bonneval et avait été envoyée au vizir pour qu'il la transmît à l'ambassadeur.

D'un style incorrect et saccadé, cette lettre semblait écrite sous un souffle de colère ; pourtant l'homme s'y peignait tout entier, avec sa vigueur de pensée et son assurance superbe : « Votre Excellence jugera bien, disait-il, que les injustices « et l'ingratitude de la maison d'Autriche m'ont piqué au vif. « Mon désir est de servir les Turcs et d'attraper, si je puis, en « même temps, quelque pays aux dépens de la Hongrie. » Il demande d'abord à l'ambassadeur de le réclamer comme sujet du Roi et de le faire appeler à Constantinople, puis indique son but, développe ses moyens et ajoute : « J'aurai l'honneur « de parler plus amplement là-dessus à Votre Excellence quand « j'aurai celui de la voir, et j'espère que la nouveauté de voir « un homme de ma qualité et de mon rang offrir ses services « aux Turcs ne la préviendra pas contre moi. Elle comprend « bien que je ne suis pas assez fort tout seul pour me venger

[1] Lettre publiée par le prince DE LIGNE, p. 181.

« de l'Empereur. Je fais donc comme les petits souverains, je « cherche des alliés puissants, et j'espère qu'avec un tel allié, si « l'on veut me croire, j'aurai le plaisir avec le temps d'une « vengeance entière... Au surplus, Monsieur, tant de papes et « de rois catholiques se sont alliés aux soudans sarrasins et aux « empereurs turcs, qu'il faudrait que je fusse un sot pour en « avoir du scrupule. Nos princes ne s'allient-ils pas tous les « jours avec des souverains protestants, lesquels notre église « condamne et traite sur ce point comme les musulmans ? « Comme je suis guéri des préventions de ma nourrice, ma « conscience et mon honneur ne me reprochent rien là-dessus, « et, si je puis ôter à l'Empereur la Hongrie, qui est le sémi- « naire de ses armées, et le réduire à ses pays héréditaires, je « rendrai un grand service au Roi, car les États s'agrandissent « en abaissant leurs rivaux autant que par les conquêtes, et il « m'en reviendra beaucoup d'honneur et sans doute encore de « profit. Ce sont là mes desseins ; il me faudra quelque temps « pour préparer les choses et attendre patiemment une con- « joncture favorable, mais le coup n'en sera que plus sûr si « l'on ne précipite rien, et, comme je ne manque ni de génie, « ni d'étude, ni de courage, ni d'expérience dans la guerre, « peut-être réussirai-je. Il est certain aussi que si l'on ne « tente pas de ces entreprises, elles ne se font pas toutes seules, « et que celles qui ont réussi jusqu'à présent ont dû presque « toutes leur origine à des particuliers qui avaient de la con- « duite et de la bravoure. *Signé :* Le général comte DE BON- « NEVAL[1]. »

[1] Cette lettre, en date du 29 juin 1729, transmise par Villeneuve à son gouvernement, figure aux archives des affaires étrangères, Turquie, 1729.

Lorsque Villeneuve eut achevé sa lecture, le drogman lui fit savoir que le vizir avait reçu une lettre du même personnage. Comme celui-ci se disait Français, Ibrahim envoyait consulter l'ambassadeur sur le parti à prendre. Villeneuve fut embarrassé. Il ne se dissimulait point que, dans sa lutte contre les deux empires, Bonneval pourrait lui fournir un précieux renfort. Que cet habile général apprît aux Turcs à ne plus redouter les armes allemandes et russes, ils se retourneraient avec empressement vers la France, leur alliée séculaire. D'autre part, en accordant au comte une assistance qu'il serait difficile de tenir secrète, Villeneuve craignait d'exposer la France au reproche de connivence avec un homme que sa fuite chez les Infidèles avait mis au ban de la chrétienté. Dans sa perplexité, l'ambassadeur émit un avis provisoire et donna un conseil qui ne préjugeait rien; il recommanda de garder Bonneval à Serajevo en l'y traitant bien, suspendit toute réponse à sa lettre, et demanda des instructions à Versailles.

Elles furent conformes aux traditions constantes de notre politique. La France prêtait volontiers des armes à la Turquie, mais en cachette, à condition qu'elle fût assurée du secret et que rien ne mît en péril sa réputation devant l'Europe chrétienne. Or, le gouvernement du Roi faisait trop peu de fond sur la prudence et la discrétion de Bonneval pour ne point le considérer comme le moins sûr des complices. D'ailleurs, c'était toujours à ses yeux un transfuge de nos armées, sans droit désormais à se réclamer du nom de la France. Résolus à lui refuser une protection qu'il ne méritait plus, nos ministres n'en éprouvaient pas moins le désir de le voir accueilli par les Turcs et s'employant contre l'Empereur; leur joie eût été sans mélange, si la France eût profité

de ses desseins sans y tremper. D'après la réponse de Chauvelin, il semble que l'envie de nuire à nos adversaires et la crainte de se compromettre se soient combattues dans l'esprit du secrétaire d'État, et que la seconde ait fini par l'emporter.

Sa lettre commence par cette hautaine déclaration : « Quoique « le comte de Bonneval soit Français, homme de naissance, « allié à des personnes de grande considération en France ; « quoique le Roi lui ait remis la peine de la faute qu'il commit « lorsqu'il quitta son service pour entrer à celui de l'Empe- « reur, qui était alors son ennemi, Sa Majesté ne peut néan- « moins oublier cette faute, par laquelle le comte de Bonneval « est devenu, et pour toujours, un homme du sort de qui Sa « Majesté ne peut, ne doit et ne veut point entendre parler. » Peu après le ministre se radoucit : « Vous ne devez pas le voir, « dit-il, et vous éviterez même toute communication avec lui, « mais en observant aussi de ne lui point nuire. Peut-être « même dans le fond il n'y aurait pas grand inconvénient, et « nous ne serions pas fâchés qu'il résidât à Constantinople, « qu'il y acquît de l'estime et de la confiance, et que l'Empe- « reur eût lieu d'appréhender qu'il devînt, soit par les conseils, « soit par l'exécution, le mobile et l'instrument des Turcs « contre une partie de ses États ; mais il ne faut pas, en quelque « manière que ce soit, que la France puisse être soupçonnée « d'y entrer, et le Roi ne veut fournir à la cour de Vienne « aucun prétexte de plainte, surtout en des cas où cette cour ne « manquerait point de qualifier nos procédés de projets con- « traires à la religion. » Enfin la lettre aboutit à cette conclusion : « Sa Majesté juge que le parti le plus sûr pour le présent « est que vous déclariez à la Porte que les ordres que vous

« avez sont de ne vous mêler en aucune sorte de manière à ce « qui peut avoir rapport à M. de Bonneval, que vous ne vous « en mêliez point en effet, que vous n'ayez point de commerce « avec lui, enfin que vous ayez attention que, soit vos secré- « taires, soit vos drogmans, soit toutes autres personnes de « votre maison tant soit peu remarquables, s'abstiennent de « toute fréquentation avec lui et les siens, de sorte qu'il n'y « ait ni la moindre apparence, ni le moindre soupçon de « correspondance ou d'intelligence entre vous et lui [1]. »

C'était une défense expresse de se livrer directement à aucune démarche en faveur de Bonneval. Bien que ces instructions ne paraissent pas avoir répondu à l'intime espoir de Villeneuve, il crut que son devoir lui commandait de les suivre à la lettre. Peut-être ne s'attacha-t-il pas suffisamment à la pensée secrète qui s'y faisait jour; peut-être Chauvelin avait-il voulu lui recommander le mystère plus encore que l'abstention, et eût-il vu sans regret son agent lui désobéir adroitement. Quoi qu'il en soit, non-seulement Villeneuve laissa sans réponse l'appel de Bonneval, mais même, dans ses entrevues avec les ministres turcs, garda à son égard un silence affecté. C'était laisser le champ libre aux intrigues de l'Autriche. Le baron de Talman, ministre résident de l'Empereur, s'était mis en campagne; profitant du crédit dont il jouissait, employant tour à tour la prière et la menace, élevant l'incident à la hauteur d'une question d'État, il représenta que l'admission de Bonneval à la cour du Grand Seigneur exciterait les défiances de l'Empereur et porterait atteinte à l'intelligence heureusement rétablie entre les deux couronnes. Il n'en fallait point

[1] Villeneuve à Chauvelin, 15 octobre 1729.

tant pour épouvanter le craintif Ibrahim; il s'estima heureux que la réserve de la France lui permît d'obéir aux sollicitations de Talman, traita Bonneval en suspect et donna l'ordre de le retenir en Bosnie, dans une demi-captivité.

Plus tard, Bonneval devait reprocher amèrement à notre représentant de lui avoir refusé toute assistance. Il ignorait les ordres de la cour, il ignorait aussi que cet abandon, s'il le réduisit dans la suite à de dures extrémités, eut pour premier effet de lui sauver la vie. A cette époque, le séjour de Constantinople lui eût été fatal. En le voyant s'évader de ses États et passer en Orient, Venise ne s'était pas moins émue que l'Autriche. Épuisée par ses guerres du siècle précédent, déchue de son antique splendeur, repliée sur elle-même, Venise n'aspirait plus qu'à s'assurer la tranquille possession des débris de son empire, et toute sa politique se réduisait à vivre. La présence chez les Turcs d'un génie remuant, propre à leur rendre le goût des conquêtes, lui parut une menace pour son existence même; elle résolut de conjurer ce péril public par des moyens dont elle n'avait pas entièrement perdu l'usage. Les inquisiteurs d'État prononcèrent contre Bonneval une condamnation à mort et chargèrent le baile de la République à Constantinople de la mettre à effet. On sait comment s'exécutaient ces sentences rendues dans l'ombre, à l'aide d'un poison discret ou d'un coup de poignard anonyme. Bonneval retenu loin de Constantinople, le baile dut suspendre l'accomplissement des ordres du tribunal d'État : « Que Vos « Excellences, écrivait-il aux inquisiteurs, me laissent le « temps; il est certaines opérations délicates qui ne sau- « raient se brusquer ; il convient de les préparer avec beau- « coup de patience et d'attendre des conjonctures favora-

« bles [1]. » Le baile mourut peu de temps après, sans avoir rencontré l'occasion de s'acquitter de sa mystérieuse commission.

Cependant Bonneval rongeait son frein dans sa triste résidence de Bosnie. Il errait de bourgade en bourgade, tantôt à Serajevo, tantôt à Travnik, partout soumis à une irritante surveillance. La province entière, avec ses montagnes fermant l'horizon, ses âpres paysages, ses châteaux forts couronnant les cimes de murailles crénelées, lui semblait une maussade prison. Les jours, les mois s'écoulaient sans apporter de réponse à sa double missive. Si quelque nouvelle lui arrivait du dehors, c'était l'annonce d'un péril. Il sut que l'envoyé impérial à Constantinople continuait ses manœuvres; il apprit que des agents allemands inondaient la Bosnie. Ils épiaient tous ses mouvements, corrompaient les autorités et, avec leur complicité, se préparaient à l'enlever. Lui faudrait-il soutenir un siége dans sa maison, comme Charles XII à Bender, ou succomber dans un guet-apens et subir un trépas misérable, après avoir tant de fois mérité une belle mort? Son esprit fertile lui suggéra d'ingénieux moyens de défense. Après avoir armé ses gens, il distribua autour de son habitation une vingtaine de molosses et en fit autant de sentinelles vigilantes. Contre la vénalité des officiers turcs, il eut recours au fanatisme de leurs troupes. La garnison de Sérajevo se recrutait dans le pays d'alentour et se composait de Bosniaques musulmans; c'étaient des soldats à mine de bandits, de sauvages montagnards, au regard d'oiseau de proie, à la ceinture hérissée d'armes meurtrières. Bonneval

[1] Lettre du baile Daniel Dolfin en date du 13 septembre 1729, aux archives de Venise. Nous devons la connaissance de ce document au regretté M. Armand Baschet. Voyez la lettre des inquisiteurs du 30 juillet dans l'ouvrage de M. Lamansky, *les Secrets d'État de Venise*. Cf. *Revue historique*, t. XX, p. 119.

leur fit parler, s'adressa à leur générosité, les intéressa à son sort en se présentant comme une victime de la haine des *giaours;* les plus féroces vinrent aussitôt le trouver, l'assurèrent de leur protection et se firent ses gardes du corps.

Ce secours le mettait à l'abri d'une attaque de vive force, mais le défendait-il contre de mystérieuses embûches? Il semble que les autorités impériales ou vénitiennes placées sur les confins de la Bosnie aient reçu des instructions analogues à celle du baile et qu'elles mirent plus de zèle à les remplir. A l'en croire, Bonneval dut trois fois son salut à son cuisinier parisien; cet honnête serviteur remarqua dans les vivres qu'on lui fournissait certains indices suspects et prévint son maître. Depuis lors, celui-ci ne rêvait que persécutions, tentatives homicides contre sa personne; l'eau qu'il portait à ses lèvres lui semblait empoisonnée. En même temps ses ressources s'épuisaient; la parcimonie de la Porte l'obligeait à vivre de dix piastres par jour, qu'il lui fallait partager avec ses compagnons. Plus que la crainte de la mort, cette gêne le torturait; l'ennui et le dépit s'ajoutaient à la gêne pour combler ses souffrances. Il avait cru en finir avec la domination autrichienne, et voici que les intrigues de l'Autriche l'enlaçaient de toutes parts; le joug auquel il avait pensé se soustraire pesait sur lui plus lourdement que jamais. Après dix-huit mois d'attente et d'appréhensions, sa patience était à bout, sa vie devenait intolérable, et peu à peu se dressait devant lui, comme une extrémité fatale, la nécessité de forcer la protection des Turcs en embrassant leur culte et en se déclarant un des leurs [1].

Il hésitait pourtant et ne se résolut à rien avant d'avoir tenté une

[1] Relation citée p. 132. Villeneuve à Chauvelin, 15 janvier 1730.

suprême démarche auprès de l'ambassadeur de France. Un messager déguisé remit de sa part à Villeneuve une seconde lettre. Le ton en était pressant sans cesser d'être haut; Bonneval indiquait clairement que, repoussé par la France, il se réfugierait dans l'apostasie, mais, tout en montrant la protection de l'ambassadeur comme sa dernière ressource, la réclamait encore comme un droit.

« Je doute fort, disait-il, que Votre Excellence ait reçu la lettre « que j'ai eu l'honneur de lui écrire par le courrier et neveu du « pacha de Bosnie. » Il revient ensuite sur ses projets en abaissant ses prétentions, ne demande plus que la permission d'organiser un corps de Moldaves et de Valaques avec lequel il entamera, au premier signal, la Hongrie ou la Transylvanie, puis il termine ainsi : « Au reste, je ne suis point Allemand, mais Fran- « çais, comme vous savez, et cependant les manéges des Impé- « riaux m'arrêtent dans ce pays sauvage depuis six mois. Il est « vrai que j'ai servi l'Empereur pendant vingt-deux ans en qua- « lité d'officier général ; mais comme il m'a donné la démission « de tous mes emplois et la commission de me retirer où bon « me semblerait, hors la seule ville de Vienne et la cour, je suis « rendu au Roi. Je ne saurais croire que Votre Excellence se soit « jointe aux Allemands auprès du grand vizir pour suspendre « mon voyage et m'arrêter ici, puisque vous n'aviez pour cela « qu'à me faire savoir les intentions du Roi. J'ai donc l'honneur « de vous supplier, Monsieur, de considérer que les Allemands, « n'ayant plus aucun droit sur ma personne, font une injure à « Votre Excellence et à toute la nation, quand ils se prévalent de « mes services passés pour continuer leur juridiction sur moi [1]. »

[1] Lettre du 19 décembre 1729. Affaires étrangères, Turquie.

Enchaîné par ses instructions, Villeneuve continua à garder le silence, et Bonneval se prépara à exécuter sa menace en se faisant musulman. A cet instant, ne se livra-t-il pas en lui un dernier combat? Il s'en est toujours défendu, prétendant qu'à son départ de Venise il était prêt à tout et ne reculait devant aucune des conséquences possibles de sa détermination : « Je « crois, disait-il plus tard à Casanova, que si l'on m'eût donné « le commandement de cinquante mille Juifs, j'aurais été faire « le siége de Jérusalem[1]. » A nous, qui avons connu ses espérances, qui avons assisté à ses déboires, à ses angoisses, qui avons entendu ses appels, il est difficile de le croire sur parole. Un éclair de sensibilité passa-t-il dans cette âme toute aux passions violentes? Songea-t-il à l'abîme qui allait désormais le séparer de tous les siens? Eut-il une pensée pour cette jeune femme dont les avis et les encouragements ne lui avaient jamais fait défaut dans ses épreuves, dont la tendresse patiente ne se rebutait pas et s'obstinait doucement à le suivre? Nous croirons plus volontiers que, dans cette crise, ce qui souffrit le plus en lui fut son orgueil. Il avait rêvé de traiter avec le sultan de puissance à puissance, et maintenant se voyait près de se confondre dans la foule de ces esclaves qu'un caprice du maître peut élever, mais qu'un geste replonge dans la poussière. Il a confessé que le joug des Turcs doit être en horreur « à la grande noblesse, parce qu'il admet l'égalité[2] ». Il y eut sans doute en lui un tumulte rapide de sentiments divers, puis une résolution irrévocable, et aussitôt un visage impassible et railleur. C'est l'air qu'il affecta de conserver envers tous ceux

[1] *Mémoires de Casanova*, édition de 1860, t. Ier, p. 304.
[2] Lettre citée p. 134.

qui, parmi les chrétiens, eurent encore à s'occuper de lui : il a laissé un récit de son abjuration, adressé à Voltaire, où il a su mettre un égal dédain pour le culte qu'il embrassait et pour celui qu'il abandonnait. Il raconte qu'ayant envoyé son domestique Lamira auprès d'un Turc instruit, pour lui rapporter la formule sacramentelle qu'il aurait à prononcer, Lamira lui dit en revenant : « Monsieur le comte, ces Turcs ne sont pas si sots « qu'on le dit à Vienne, à Londres et à Madrid. » — « Je lui « répondis, ajoute Bonneval, que je sentais un mouvement de « grâce turque intérieur, qui consistait à donner sur les oreilles « au prince Eugène, quand je commanderais quelques bataillons « turcs[1]. » Il accomplit ou éluda les prescriptions que la loi de Mahomet impose à ses nouveaux adeptes, prit le nom d'Ahmed, puis, dépouillant le costume et l'épée du gentilhomme, revêtit l'habillement d'un Turc de condition, la robe flottante brodée de fleurs, la pelisse, enfin le turban « pesant quatre livres[2] ». Ajoutons que, même aux yeux de ses nouveaux coreligionnaires, il dédaigna de se montrer musulman zélé, parut aussi rarement à la mosquée que jadis à l'église, et ne s'abaissa pas jusqu'au mensonge.

Sa conversion ne lui procura d'abord que la sécurité. Le sultan Ahmed et le grand vizir Ibrahim n'éprouvèrent plus la tentation de le livrer à ses ennemis, mais craignaient trop d'éveiller les susceptibilités ombrageuses de l'Autriche pour lui confier un commandement. Ils le laissèrent en Bosnie, l'y traitant mieux et augmentant sa pension, d'ailleurs ne paraissant pas plus songer à l'employer que s'il se fût agi, suivant

[1] Lettre citée p. 121.
[2] Lettre publiée par le prince DE LIGNE, p. 158.

l'expression de Villeneuve, « d'un sous-lieutenant d'infanterie [1] ». Il ne négligeait cependant aucun moyen d'attirer leur attention; il leur envoya un plan pour la restauration des forteresses de Bosnie et la mise de cette province en état de défense. Plus tard, il chercha à piquer leur curiosité par une autre communication. A l'entendre, il avait découvert, sur les domaines mêmes du Grand Seigneur, un trésor dont les Turcs ignoraient l'existence, et il s'offrait à les en faire profiter. Dès que sa course errante le jetait dans un pays nouveau, il se mettait à en étudier curieusement la nature et les produits, et possédait une aptitude singulière à en reconnaître les ressources. Il fut le premier à soupçonner dans le pays des Balkans l'existence de richesses minérales que notre époque devait retrouver et mettre en valeur. Auprès de l'une des villes où il fut interné, il obtint de faire pratiquer des excavations. Il cherchait l'or; ce fut la houille qui apparut. Dans cette matière d'apparence vile, les Turcs ne surent point distinguer le trésor caché dont on leur avait parlé, cessèrent les travaux et reprochèrent à Bonneval de leur avoir ménagé une déconvenue[2].

En définitive, les grands projets du comte sur l'Orient paraissaient aboutir à un échec misérable. L'Europe ne croyait plus avoir à s'occuper de lui : « Je suis du sentiment de ceux « qui pensent, écrivait Chauvelin à Villeneuve, que la fin de son « sort sera une extrême misère, s'il ne lui arrive pis [3]. » Moins absolu dans ses appréciations, plus sagace, Villeneuve ne

[1] Villeneuve à Chauvelin, 15 janvier 1730.

[2] Lettre de l'ambassadeur extraordinaire Angelo Emo, 20 décembre 1731. Archives de Venise.

[3] Chauvelin à Villeneuve, 20 décembre 1730.

s'associait pas sans réserve à ce pronostic. A ses yeux, la fortune de Bonneval était de celles dont il ne faut jamais désespérer, et l'éclipse de son étoile, si profonde qu'elle fût, n'était pas définitive. Il remarquait aussi qu'en affectant de le négliger, les Turcs ne l'oubliaient pas. Songeaient-ils à quelque expédition militaire en Asie? Ils témoignaient aussitôt d'un vague désir de l'utiliser et, à titre d'encouragement, augmentaient sa pension de quelques piastres, quitte à lui retirer ce modique supplément dès que les chances de guerre paraissaient s'éloigner; le traitement dont ils usaient à son égard donnait la mesure de leur confiance dans le maintien de la paix.

Attentif à ce manége, Villeneuve le suivait avec un soin d'autant plus vigilant qu'en dépit de défiances réciproques, malgré l'opposition de leurs caractères, le hasard maintenait entre l'ambassadeur et le renégat une sorte de solidarité. Obéissant à des mobiles différents, le premier à son devoir, le second à son intérêt, tous deux poursuivaient le même but et prétendaient ramener la Turquie à sa politique traditionnelle. Tous deux se voyaient obligés d'ajourner leur action en présence des terreurs du faible gouvernement de la Porte. Enfin, c'était un événement désiré et prévu par l'ambassadeur, attendu par lui comme le signal d'un grand effort diplomatique, qui devait permettre à Bonneval de rétablir sa fortune ou plutôt d'en commencer une nouvelle. Depuis quelques mois, Villeneuve remarquait à Constantinople un sourd mécontentement; le fanatisme assoupi se réveillait et commençait à gronder; son explosion allait soustraire la Turquie à l'influence des deux empires et la rejeter violemment dans ses voies naturelles.

CHAPITRE III

UNE RÉVOLUTION A CONSTANTINOPLE.

La question de l'Asie centrale dans la première moitié du dix-huitième siècle. — Écroulement de l'empire des sofis. — La Russie s'introduit dans l'Asie centrale. — Ses projets. — Pierre le Grand et la route des Indes. — Apparition de Thamas-Kouli-Khan. — Il bat les Afghans, pactise avec les Russes et marche contre la Turquie. — Le sultan traverse le Bosphore pour aller prendre le commandement de son armée. — Parade guerrière. — La capitale abandonnée. — Mécontentement du peuple et des janissaires. — Padrona, Muslu et Ali. — Émeute au Bazar; comment elle se transforme en insurrection formidable. — Le sultan et la cour rentrent au Sérail. — Ahmed achève de se perdre par sa faiblesse. — Supplice d'Ibrahim et de quatre autres ministres; leurs cadavres livrés au peuple. — Les rebelles somment le sultan d'abdiquer. — Résignation d'Ahmed; il tire son neveu Mahmoud de prison et y prend sa place. — Le nouveau sultan à la mosquée d'Eyoub. — Triomphe de Padrona. — Le *Masaniello* de Constantinople — Le gouvernement mis au pillage; un boucher prince de Moldavie. — Politique des rebelles; velléités de guerre contre l'Autriche et la Russie et de rapprochement avec la France. — Arrivée du capitan-pacha Djanum Khodja. — Caractère de ce personnage; le roman de sa vie. — Il détermine le sultan à se débarrasser des rebelles. — Massacre de Padrona et de ses adhérents. — Entrevue du marquis de Villeneuve avec Djanum. — Motifs de la sympathie que le capitan-pacha ressent pour les Français. — Il remet en vigueur nos priviléges commerciaux et maritimes. — Continuation des troubles. — Le vizir Topal-Osman rétablit l'ordre. — Grandeur d'âme de ce ministre. — Comment il prouve sa reconnaissance au marchand Arnaud. — Villeneuve gagne son amitié et sa confiance. — L'ambassadeur associé à tous les desseins de la Porte. — Arrivée de Bonneval à Constantinople. — Il est nommé chef des bombardiers. — Ses débuts dans la vie orientale. — Conseils militaires qu'il donne aux Turcs. — Inquiétudes de l'Autriche et de la Russie. — Le *kislar aga* ou chef des eunuques noirs. — Chute de Topal-Osman; sa fermeté dans la mauvaise fortune. — Disgrâce de Djanum; habileté de Villeneuve. — Bonnes inten-

tions et timidité du nouveau gouvernement. — Nécessité pour la France d'une politique énergique, si elle veut entraîner les Turcs et les faire concourir à ses desseins.

La révolution qui s'accomplit en 1730 à Constantinople trouva sa cause déterminante dans les bouleversements de l'Asie centrale. Depuis quelques années, l'attention des Ottomans était violemment attirée par les progrès d'une puissance chrétienne dans ce domaine séculaire de l'Islam. La Russie y pénétrait en conquérante et cherchait à s'emparer de la place laissée vide par l'écroulement d'un empire. Un flot de tribus barbares, sorties de l'Afghanistan, avait envahi la Perse, saccagé Ispahan, forcé le dernier descendant des sofis, Schah-Thamas, à s'enfuir de sa capitale. A la faveur du désordre, une armée russe, conduite par Pierre le Grand, s'était glissée en Asie par l'étroite bande de terre qui s'étend entre le Caucase et la Caspienne, puis avait poussé rapidement ses progrès sur la côte occidentale de cette mer. Pierre ne dissimulait point son but; il montrait à ses soldats, au delà des solitudes où il leur faisait élever des forts et tracer des sentiers, au delà des âpres régions où ils avaient à combattre la nature et les habitants, une contrée lumineuse et féconde en merveilles : c'était l'Inde qu'il comptait atteindre à travers la Perse. Son but était de frayer à ses sujets une voie de terre par laquelle ils iraient chercher les produits de la grande péninsule asiatique, pour les livrer ensuite aux autres peuples; il rêvait de détourner au profit de la Russie ce commerce de l'extrême Orient que les nations européennes se disputent depuis des siècles et qui a successivement fait la fortune de Venise, de la Hollande et de l'Angleterre : « Voilà notre route des Indes, « personne ne nous la disputera », disait-il à ses compagnons

en désignant la région montagneuse qui contourne la Caspienne au sud et conduit par une succession de plateaux et de défilés jusqu'aux environs d'Hérat [1].

Les peuplades musulmanes qu'il s'efforçait de soumettre, désespérant de la Perse, s'adressèrent au sultan comme au chef suprême de leur religion. Ahmed se montrait disposé à prendre leur défense, lorsque le vizir Ibrahim, fidèle à ses principes, conseilla à son maître, au lieu de combattre le Tsar, de s'entendre avec lui pour partager les dépouilles de la Perse. Un traité conclu en 1724 assigna à la Russie la rive occidentale de la Caspienne, à la Turquie la partie centrale du Caucase, Derbent au Tsar, Tiflis et Érivan au Grand Seigneur; le reste devait demeurer à l'émir des Afghans. Ce marché s'exécutait, lorsque la Perse sembla ressusciter. Un libérateur lui fut envoyé en même temps qu'un maître. Nadir, fils d'un conducteur de caravanes et d'abord chef de pillards, descendit des montagnes du Khoraçan à la tête d'une armée improvisée. Il portait en lui tous les signes auxquels se reconnaissent les hommes marqués pour dompter les peuples : il était intrépide, cruel, fourbe, brûlant d'ambition et d'une foi tenace dans son étoile. Il se présenta d'abord comme le défenseur du sofi détrôné, se fit appeler Thamas-Kouli-Khan, c'est-à-dire « le chef des esclaves de Thamas », appela à lui les Persans restés fidèles à l'ancienne dynastie et à leur tête surprit Ispahan, qu'il inonda du sang de trente mille ennemis. Il ramena alors dans sa capitale le souverain légitime, mais devint sous son nom le véritable roi.

Débarrassé des Afghans, il se retrouvait en présence des

[1] Schuyler, *Peter the Great*, t. II, p. 593.

copartageants de 1724; trop habile pour les attaquer simultanément, il pactisa avec les Russes, leur laissa leurs conquêtes, puis, avec leur secrète complicité, ouvrit les hostilités contre la Porte, surprit Tauris, et renvoya les soldats de la garnison à Constantinople après leur avoir fait couper le nez et les oreilles. Le sultan et son ministre s'étaient flattés de gagner des provinces sans avoir à les conquérir; ils reconnaissaient maintenant la nécessité d'une guerre sanglante pour s'en assurer la possession. La guerre était toujours le parti auquel ils répugnaient par-dessus tout. Ils s'obstinaient à négocier avec Thamas-Kouli-Khan; cependant, pour apaiser le peuple qui n'eût point supporté l'abandon sans combat des territoires acquis par le traité de partage, ils firent à grand bruit les préparatifs d'une campagne. Une armée se rassembla près de Scutari; le Grand Seigneur annonça l'intention d'en prendre le commandement et le 3 août 1730 fit sa sortie solennelle de Constantinople.

Ce fut un spectacle splendide et trompeur. Ahmed traversa le Bosphore sur la galère impériale, accompagné de toute la flotte, puis Constantinople put voir son cortége se dérouler et serpenter lentement sur la rive d'Asie. Le défilé dura quatre heures. Rien n'avait été oublié pour frapper l'imagination des peuples et faire croire à d'énergiques résolutions. On portait devant le sultan les emblèmes et les reliques de l'Islam, les queues de cheval, les étendards illustrés d'inscriptions, le manteau du Prophète et le Coran, puis les insignes du commandement en chef de l'armée, six longs sacs de maroquin rouge remplis de baguettes pour faire donner la bastonnade. Le sultan était lui-même à cheval, entre deux haies de gardes à pied dont les panaches s'élevaient assez haut pour le dérober aux yeux et formaient à ses côtés un double et mobile rempart.

Derrière lui les principaux officiers du palais portaient son cimeterre, ses turbans de rechange, l'aiguière pour ses ablutions. Tout avait été calculé pour évoquer l'image de la guerre. Les fins coursiers des écuries impériales, conduits en main, portaient à la selle le bouclier et la lance; la population efféminée du Sérail s'était parée d'armes de luxe, inutiles et précieuses. Les eunuques blancs et noirs défilèrent au son d'une musique guerrière, en cotte de mailles et le casque en tête : seulement, au témoignage des Européens qui assistèrent à cette pompe, ils ressemblaient plutôt « à des « femmes déguisées pour courir le bal qu'à des hommes allant « en guerre [1] ». Le mufti, les ulémas, les chefs des Ordres religieux étaient en armes; les icoglans formaient une troupe « d'un air galant et martial [2] ». De légères écharpes de soie s'enroulaient autour de leurs cuirasses damasquinées; leurs armes étaient des carabines incrustées d'or, de nacre, de corail, ou des flèches dorées dans des carquois de velours. Dès que chacun eut rempli son rôle et que cette armée de parade eut atteint le camp dressé près du village de Kadikeui, elle se dispersa : les chefs se répandirent dans les palais voisins, allèrent goûter le frais sous les ombrages du Bosphore; les soldats furent renvoyés peu à peu dans la ville, et les valets d'armée restèrent commis à la garde du camp.

Plusieurs semaines s'écoulèrent ainsi; les négociations avec Thamas-Kouli-Khan continuaient. Cependant le peuple commençait à percer les projets pacifiques du Sérail, et sa patience se lassait; il s'irritait surtout de payer des impôts excessifs pour

[1] Pièce intitulée : *Ordre et marche du Grand Seigneur de Constantinople à Scutari*, aux archives des affaires étrangères. Turquie, 1730.
[2] Id.

une guerre que l'on ne faisait pas. Les janissaires revenus du camp entretenaient cette colère par leurs récits. La plupart d'entre eux exerçaient dans la ville quelque métier ; à la fois soldats et artisans, ils se confondaient avec la populace ou plutôt en formaient eux-mêmes une grande partie, partageaient ses passions et dirigeaient ses mouvements. L'absence du gouvernement, demeuré tout entier sur la rive d'Asie, semblait alors faciliter une sédition et inviter les mécontents à se saisir de la capitale abandonnée.

A Constantinople, le Bazar forme une ville distincte au cœur de la cité, ville étrange, où les rues ne sont que des galeries couvertes, étroites, innombrables, s'enchevêtrant en tous sens, et où tombe du haut des voûtes un jour mystérieux ; là, toutes les richesses de l'Orient étincellent dans de sordides réduits, et les marchands turcs, gravement établis à l'entrée de leurs échoppes, regardent s'agiter devant eux une foule bruyante, inquiète, prête à tout, qui semble formée du rebut de vingt races. Nul lieu n'est plus propice à l'éclosion et au développement d'une émeute. Dans la matinée du 28 septembre, à l'heure où le Bazar s'emplissait de vie et de mouvement, on vit passer dans ses galeries et ses carrefours une troupe tumultueuse : elle était composée d'hommes de la lie du peuple et de quelques soldats ; ils criaient que tous les vrais musulmans eussent à les suivre. En tête marchait un ancien *levanti* (c'était le nom qu'on donnait aux soldats de la marine), maintenant vendeur d'habits et janissaire, Padrona Kalil ; ses principaux lieutenants étaient Muslu, qui vendait des fruits sur le port, et Ali le marchand de café. Ils entrèrent dans le bazar des étoffes, prirent un lambeau de soie dont ils se firent un drapeau ; le bazar des armes, l'antique Bezestain, leur offrait un arsenal

riche et varié; ils le pillèrent et s'armèrent. Comme personne n'apparaissait pour les réprimer, beaucoup de monde se joignit à eux; tout à l'heure ils n'étaient que cinquante, les voici cinq ou six cents. Les boutiques se ferment, le Bazar est à eux. L'émeute en déborde bientôt et roule jusqu'à la place de l'At-meïdan, l'ancien hippodrome des Césars byzantins; là, elle trouve une place d'armes naturelle, s'y établit et s'y organise militairement, renforcée par de nombreux groupes de janissaires qui accourent de tous les quartiers.

Les quelques officiers de marque demeurés à Constantinople, au lieu de charger les mutins à la tête des troupes restées fidèles, viennent les haranguer; ils sont éconduits et maltraités. Le gouverneur de la ville, gendre du grand vizir, apprit la révolte dans ses jardins du Bosphore, où il soignait ses tulipes et ses œillets[1]; il passa le canal et s'enfuit à Scutari. Les rebelles restèrent maîtres du terrain sans avoir eu à combattre; c'étaient maintenant des corps nombreux, c'était une armée qui campait à l'At-meïdan. Les janissaires insurgés y avaient apporté de leurs casernes les marmites qui servaient de signe de ralliement à chaque compagnie, et par ce moyen attiré à eux la milice presque entière. Déjà leurs détachements occupaient les principales places ou parcouraient la ville, en criant aux chrétiens de s'enfermer chez eux et qu'on ne leur ferait point de mal; du reste, peu de désordre, nul excès; les soldats conservaient et maintenaient la discipline dans la révolte même; « tout au plus, dit Villeneuve, y eut-il « quelques boutiques de Juifs pillées[2]. »

[1] Hammer, p. 427.
[2] Villeneuve à Chauvelin, 12 octobre 1730.

Pendant la nuit, le sultan, le grand vizir, les ministres, la cour, repassèrent le Bosphore et rentrèrent au Sérail. Tout espoir de salut n'avait pas disparu ; le palais pouvait soutenir un siége ; le corps des canonniers, qui gardait l'arsenal, et les troupes de la marine étaient restés dans le devoir. Au lieu de se servir de ces éléments de résistance, le gouvernement d'Ahmed acheva de se perdre par sa lâcheté. Il préféra entrer en négociation avec les rebelles ; pendant vingt-quatre heures, le Sérail et l'At-meïdan traitèrent de puissance à puissance. Padrona et les principaux insurgés demandèrent qu'on leur livrât cinq victimes désignées, d'abord Ibrahim, celui qu'on regardait comme le premier auteur de la décadence et de l'abaissement de l'empire, puis son gendre, son secrétaire, le reis-effendi et le mufti. Le sultan fit répondre qu'il réfléchirait à ces propositions ; il offrit ensuite de renvoyer et d'exiler les cinq ministres ; les rebelles exigeaient leur supplice. Ces honteux débats achevèrent de jeter le découragement parmi les partisans d'un régime qui s'abandonnait ; les corps qui ne s'étaient pas encore prononcés firent défection. La révolte était désormais maîtresse de la ville entière et de son flot grondant battait les murs du Sérail.

Les portes du palais s'ouvrirent : on planta près de l'entrée l'étendard vert du Prophète, et un crieur promit au nom du sultan vingt-cinq piastres à qui viendrait se ranger sous la bannière sacrée. Personne n'approcha : la haine du gouvernement éloignait les uns, la peur de Padrona et de ses adhérents retenait les autres. Les portes du Sérail s'ouvrirent pour la seconde fois ; il en sortit un chariot traîné par des buffles et portant le corps d'Ibrahim avec ceux des cinq ministres condamnés par le peuple. Au moment où Ahmed

quittait Scutari, la sultane Kadidjé lui avait dit : « Souviens-« toi de garder auprès de toi tous tes ministres, afin de te sauver « toi-même en les sacrifiant[1]. » Ahmed s'était conformé à cet avis ; il avait fait étrangler ses premiers et ses plus fidèles serviteurs, et espérait au prix de ce sang racheter sa couronne. Le peuple éprouva d'abord une joie féroce ; il s'acharna sur les cadavres, les attacha à des gibets, les traîna par les rues, puis les abandonna aux chiens qui errent dans Constantinople par bandes affamées. Tout à coup, il s'avisa que sa vengeance n'était pas complète ; il avait réclamé ses ennemis vivants, afin de les torturer longuement, et on les lui remettait morts. Quelques-uns s'écrièrent qu'on les avait trompés, qu'Ibrahim était sauvé et que le cadavre livré pour le sien était celui d'un matelot, connu pour sa ressemblance avec le grand vizir. La faiblesse du gouvernement n'avait fait qu'enhardir les rebelles, au lieu de les satisfaire ; ils firent dire au sultan qu'ils ne le voulaient plus pour maître et qu'il eût à abdiquer en faveur de son neveu Mahmoud : c'était le fils de l'ancien sultan Mustapha II, détrôné lui-même par Ahmed ; il languissait depuis vingt-trois ans dans le Sérail, suspect et prisonnier.

Ahmed accepta la décision des rebelles comme l'arrêt du destin ; il commençait d'ailleurs à lire sur tous les visages le découragement ou la trahison. Les émissaires qu'il avait envoyés à l'At-meïdan retournaient auprès de lui en ambassadeurs hautains de l'insurrection. « Ton règne est fini, lui dirent-ils brutalement, tes sujets ne te veulent plus pour maître. » — « Que ne m'a-t-on prévenu plus tôt ? » répon-

[1] Hammer, p. 427.

dit-il simplement, puis il se rendit à la prison de Mahmoud, l'en fit sortir et y prit sa place, après lui avoir donné ces conseils que les souverains prodiguent volontiers à leurs héritiers et qui ne sont souvent que l'expression amère du regret des fautes commises. On admit dans le palais les chefs des révoltés, afin qu'ils pussent rendre hommage au souverain qu'ils venaient de mettre sur le trône et constater l'accomplissement de leurs volontés. Quelques jours plus tard, Mahmoud se rendait avec pompe à la mosquée d'Eyoub, pour y ceindre le sabre d'Othman. On put observer ses traits réguliers et nobles, l'air de douceur dont était empreint son visage. Malheureusement son corps était chétif et son aspect timide. Tiré de l'obscurité d'une prison et transporté tout à coup au milieu des splendeurs du rang suprême, il semblait éprouver une impression d'éblouissement. Padrona et Ali marchaient devant lui, à pied et les jambes nues, mais jetaient de l'argent au peuple; toute l'attention se portait sur eux, et l'inauguration solennelle du nouveau règne semblait leur propre triomphe [1].

Constantinople vit alors se renouveler les scènes dont un siècle auparavant Naples avait été le théâtre : elle eut son Masaniello. Quand le sultan avait voulu récompenser Padrona par un titre de pacha, le rebelle avait refusé : il ne méritait point cet honneur, disait-il, ne sachant pas lire; puis il avait ajouté : « Je n'ignore point comment je dois finir : ceux qui

[1] Villeneuve au Roi, 7 octobre 1730; Villeneuve à Chauvelin, 12 octobre. Voir aussi, aux archives des affaires étrangères, Turquie, 1730, diverses lettres concernant la révolution. Cf. Mignot, t. IV, p. 323 et suiv. Hammer, p. 425 à 432. Nous avons consulté en outre un manuscrit appartenant à M. Schefer, et contenant le récit complet des événements de Constantinople en 1730. Suivant nous, cet ouvrage doit être attribué à un agent politique du nom de Bohn, confident de Boxneval, mêlé depuis aux affaires d'Orient et sur lequel nous aurons à revenir.

« ont élevé un empereur ne meurent pas dans leur lit. » C'était une allusion à la défiance qu'inspire aux souverains celui qui a brisé un trône, même pour élever le leur, et au prix dont ils payent ordinairement ses services. Néanmoins Padrona disposait de la seule force restée debout, le peuple en armes et les milices soulevées. Prévoyant une fin tragique et prompte, il voulut au moins goûter à l'autorité suprême, s'assurer un règne d'un instant et s'étourdir par l'ivresse du pouvoir. Il empêcha les insurgés de se disperser, les maintint en armes, organisés en troupe sous ses ordres, retranchés dans l'At-meïdan, et de cette citadelle de la révolte fit le véritable siége du gouvernement.

De là, les chefs populaires envoyaient des ordres aux ministres que le sultan avait choisis, distribuaient les charges, récompensaient, proscrivaient. Padrona ne se montrait plus qu'environné d'une garde de trente hommes : il entrait au Divan le cimeterre au côté et y dictait ses volontés. Un pacha ayant osé lui résister, il le fit sabrer sous ses yeux ; il forçait celui qu'il avait fait *aga des janissaires,* c'est-à-dire chef suprême de cette milice, à se prosterner devant lui et à baiser le bas de sa robe. Les dignités furent mises au pillage, les prérogatives impériales usurpées ; les maîtres improvisés de l'empire se donnèrent la satisfaction de faire un khan des Tartares et un prince de Moldavie. Dans les premiers temps de la sédition, un boucher de Constantinople avait prêté à Padrona un cheval et quelques piastres : Padrona, le rencontrant peu de jours après la victoire, lui offrit en payement le gouvernement de la Moldavie et l'envoya chercher au palais un firman d'investiture. Pour maintenir son ascendant sur la foule, il flattait ses goûts et déchaînait ses passions. Les instincts de

désordre et de destruction qui couvent au fond de toute populace, contenus d'abord, commençaient à se donner carrière. Les monuments qui rappelaient le régime déchu furent l'objet de mutilations stupides. On décréta la démolition de la ville qui avait vu naître Ibrahim; les maisons des autres ministres mis à mort furent rasées. Deux cents kiosques élégants, qui paraient la vallée des Eaux-Douces d'Europe, s'écroulèrent dans les flammes.

Au milieu de ces violences, il est à remarquer que pas un seul des chrétiens établis à Constantinople, et dont la majeure partie se composait de Français ou de protégés de la France, ne fut molesté dans sa personne ni dans ses biens. Si notre qualité de chrétiens amenait les vrais croyants à nous confondre dans un égal mépris avec nos coreligionnaires, leur fanatisme admettait pourtant une distinction entre les infidèles. La dernière révolution n'avait pas été chez eux le résultat d'une aveugle fureur; en la faisant, ils avaient obéi à une pensée bien arrêtée et que Villeneuve avait démêlée dès le début du mouvement avec sagacité, celle d'obliger la Porte à terminer promptement son différend avec la Perse par une action militaire énergique ou une paix honorable, puis à rompre avec l'Autriche et la Russie. « Les Turcs apprennent en naissant, « écrivait Villeneuve, qu'ils doivent haïr les Allemands et les « Moscovites, et c'est à quoi se réduisent toutes leurs connais- « sances[1]. » Les pertes infligées à l'empire par les deux puissances du Nord et consacrées par les derniers traités avaient fait à l'orgueil musulman une profonde blessure; si le gouvernement d'Ahmed les avait oubliées, le peuple en conservait

[1] Villeneuve au marquis Monti, 11 mai 1731.

l'amer souvenir; la politique de soumission envers les cours de Vienne et de Pétersbourg, inaugurée par Ibrahim, n'avait jamais cessé de lui paraître une trahison envers la patrie et la religion, toujours confondues à ses yeux, et son indignation avait saisi pour éclater la première occasion favorable. Maîtres du pouvoir, les janissaires ne parlaient plus de poursuivre les hostilités contre Thamas-Kouli-Khan, mais d'emmener le sultan à Andrinople pour le conduire contre les Impériaux et les Moscovites. Dans la lutte qu'ils méditaient, ils sentaient instinctivement le besoin d'un secours étranger. La France étant l'ennemie des Allemands, ils prenaient confiance en elle et la considéraient comme leur alliée désignée. Aussi, dans leurs excès mêmes, nous témoignaient-ils à leur manière le désir de rétablir avec nous de meilleures relations et de réparer les injustices dont les Français avaient souffert sous le précédent régime; ils pillèrent les maisons des gouverneurs de Péra et de Galata, jetèrent par les fenêtres les meubles précieux, l'or et l'argent, puis invitèrent les Francs à venir les ramasser pour se payer des sommes qu'on leur avait extorquées par des levées arbitraires [1]. En présence de tels ordres, Villeneuve signalait à son gouvernement, pour le cas où le Roi se déciderait à reprendre la lutte contre la maison d'Autriche, la facilité d'obtenir une diversion des Turcs, sous la forme d'une irruption en masse qui pourrait tout au moins étonner et déconcerter notre ennemi; jamais, suivant lui, les circonstances n'avaient été plus favorables pour faire servir l'islamisme à nos desseins et détourner sur nos adversaires ce torrent soulevé [2].

[1] Mignot, t. IV, p. 335.
[2] Villeneuve à Chauvelin, 12 octobre 1730.

Avant que le ministère du Roi eût eu le temps de prendre parti sur cette situation, un personnage nouveau était apparu sur la scène mouvante et compliquée de l'Orient. Un mois après la révolte, le successeur du capitan-pacha supplicié débarquait à Constantinople. Bien qu'absent, il avait été désigné au choix du souverain par la clameur générale. Djanum-Khodja était célèbre dans le Levant tout entier[1]. Il fut le dernier à rappeler les grands corsaires d'autrefois, les Barberousse, les Dragut. Comme eux, il avait été pirate avant de devenir amiral des flottes du Grand Seigneur. Comme eux, il était follement intrépide, aventureux, tout à la fois cruel et magnifique, féroce et parfois généreux, avide de sang, d'or et de voluptés. Lui aussi faisait la guerre comme il avait fait la course, apparaissait à l'improviste au milieu des escadres surprises et des villes en feu, puis s'enfuyait avec son butin et ses prisonniers; il rêvait enfin de finir comme Barberousse, c'est-à-dire de ravir une principauté pour son compte et de mourir sur un trône. En 1730, il avait soixante-dix ans et se vantait d'en avoir passé cinquante à la mer. Tous les marins de la Méditerranée connaissaient ses traits; les uns l'avaient distingué dans la bataille, au milieu de la fumée, dominant du haut de son navire à demi brisé la mer sanglante; les autres l'avaient vu dans ses tournées triomphales à travers l'Archipel, tranquille sur sa galère dorée, son bâton de commandement incrusté d'ivoire à la main, entouré de ses *galiondjis* ou mate-

[1] Sur Djanum, voir principalement un manuscrit de la Bibliothèque nationale, intitulé : « *État présent du royaume de Tunis avec ses relations avec la France de* 1701 *à* 1752, et composé d'après les documents recueillis dans nos consulats de Barbarie. Supplément français, n° 2036.

lots vêtus avec une barbare magnificence, une veste de velours brodée d'or jetée sur leur torse nu et tatoué. Il avait été trois fois capitan-pacha. Parmi ses exploits, on citait sa retraite de Corfou, alors qu'avec quelques vaisseaux il avait percé les escadres combinées de l'Empereur et de Venise, et sauvé par cette victorieuse trouée ce qui restait de la flotte des Ottomans. Enfin, lorsqu'il reparut à Constantinople après la révolution, il revenait d'une dernière et fabuleuse odyssée.

Le gouvernement d'Ahmed, craignant son ardeur, l'avait disgracié et relégué à Candie, sans pouvoir le réduire à l'inaction. Profitant du passage d'une galère turque, il débaucha l'équipage et enleva le navire à son propre fils, qui en était le commandant; il nolise alors deux bâtiments de transport, embarque sur sa flottille une troupe d'hommes qui s'est attachée à sa fortune, y met aussi ses esclaves, ses immenses trésors, « même une jeune beauté qu'il a enlevée de « Candie[1] », puis, à la tête de cette expédition, part à la conquête d'un royaume. Son but était de surprendre Tripoli ou Tunis et de s'y établir en maître. Il paraît devant Tripoli, où il a su se créer des intelligences, cherche du regard sur la côte les signaux qui doivent lui dire d'approcher, ne les voit point paraître et s'éloigne. Une tempête le jette sur la côte de Tunis; il en profite pour tenter une descente et cherche à s'emparer de la Régence. Repoussé par les habitants, il se retire à Alger. Le dey, après l'avoir d'abord accueilli avec méfiance, lui donne l'hospitalité à Bone; il s'y enferme dans un palais avec sa maîtresse et ses esclaves, oublie tout pour quelque temps, s'abandonne dans les plaisirs. Cependant l'enchantement se

[1] Manuscrit cité à la page précédente.

rompt, et le vieux corsaire se ranime; un impérieux besoin d'action le ressaisit; il est pris de la nostalgie des aventures. Il prépare un projet pour s'emparer de Tunis avec le secours des chevaliers de Malte. Tout était prêt pour l'exécution, lorsqu'il apprend la révolution de Constantinople et sa nouvelle faveur.

Il monte sur un navire avec la Candiote, ce qui lui reste de ses trésors et douze esclaves. Comme il avait relâché dans la rade de la Goulette et s'était rendu à terre, la jeune femme forme avec un esclave épris d'elle le projet de s'enfuir; tous deux enlèvent le vaisseau et l'argent; ils sont bientôt à Palerme, où ils se marièrent et vécurent depuis « dans un état « fort honnête[1] », s'il faut en croire une relation contemporaine. Djanum tempête d'abord; il veut poursuivre les fugitifs, puis entend raison et se résigne à reprendre son chemin vers Constantinople.

Il y arrive seul, dénué de tout, et révèle aussitôt sa présence par un coup de vigueur qui le met au premier rang. Le sultan détestait Padrona et ses complices, mais tremblait devant eux, comme tous les ministres. Personne n'osait faire entendre au prince des conseils virils, si ce n'est le nouveau khan des Tartares, Caplan-Ghiraï, créature des rebelles qui se retournait contre eux. Djanum se joignit à lui pour supplier Mahmoud de se débarrasser de ses tyrans; il le détermina à secouer le joug. Le sultan ourdit avec le capitan-pacha et le prince tartare une conspiration contre ses propres sujets. Dans la matinée du 25 novembre, Padrona arrivait au Sérail comme à l'ordinaire, accompagné de Muslu et de vingt-sept de ses prin-

[1] Manuscrit cité.

cipaux suivants. Tandis que ces derniers s'arrêtaient dans la première cour, Padrona entra avec Muslu dans la salle du Divan, hautain et sans défiance, et prit place au milieu des dignitaires assemblés. Soudain, sur un signal convenu, des armes sortent de dessous la robe des tchaouchs; Padrona cherche son poignard à sa ceinture; un coup de sabre lui tranche la main; d'autres l'abattent et l'achèvent. A cette vue, Muslu s'enveloppe de sa pelisse magnifique, et impassible, sans faire un mouvement, attend les bourreaux. Il fut égorgé, puis les vingt-sept autres rebelles furent appelés les uns après les autres et partagèrent son sort. Les soldats insurgés, qui tenaient encore la plus grande partie de la ville, n'osèrent rien tenter pour venger leurs chefs; réduits à l'impuissance par leurs discordes et leur indiscipline, ils abandonnèrent leurs positions et ne cherchèrent qu'à se cacher; on les laissa se disperser, puis, méthodiquement et secrètement, on en fit périr un grand nombre[1].

Le sultan devait sa liberté à Djanum et à Caplan-Ghiraï; ils allaient jouir durant quelque temps de la principale autorité. En apprenant leur rôle dans les scènes sanglantes du Sérail, tandis que les autres ambassadeurs restaient prudemment enfermés chez eux, le marquis de Villeneuve se rendit à l'arsenal, résidence du capitan-pacha, et lui fit annoncer sa visite. Il avait résolu de lui exposer sur-le-champ les demandes dont il avait entretenu en vain le gouvernement précédent. La démarche était hardie; mais Villeneuve savait que le nouveau capitan-pacha pouvait tout pour le rétablissement de nos priviléges commerciaux; ses fonctions ne lui attribuaient pas seulement le pouvoir sur mer, mais le gouvernement des

[1] Villeneuve à Chauvelin, 29 novembre 1730.

ports, des côtes et des îles de l'empire; on l'appelait le « roi « de l'Archipel ». De plus, sans connaître Djanum, par une sorte d'intuition, Villeneuve pressentait en lui un ami des Français, car il n'ignorait point que notre nation avait été mêlée à plusieurs des entreprises de l'heureux pirate et avait favorisé ses expéditions les plus risquées.

A cette époque, nos compatriotes conservaient un esprit d'initiative et de hardiesse, poussé souvent jusqu'à la témérité, qui les servait surtout dans les États musulmans. L'Orient était demeuré le pays des aventures, celui où le réel prenait le plus volontiers les airs du merveilleux. Les Français qui venaient naviguer ou commercer dans ces parages se lançaient par goût, par tempérament, dans les romans en action dont ils voyaient les scènes se dérouler sous leurs yeux; ils s'y liaient avec des personnages puissants, avec d'autres qui l'avaient été et pouvaient le redevenir, s'associaient à leur sort, en partageaient les vicissitudes, et s'assuraient par ce moyen des protections intermittentes, mais souvent efficaces, qui s'étendaient à tous nos compatriotes. C'est ainsi que Djanum n'oubliait point les services rendus à sa fortune par quelques Français. Il se rappelait qu'un de nos capitaines lui avait fourni deux vaisseaux pour accomplir sa tentative contre Tunis et Tripoli, qu'un autre l'avait ramené à son bord de Bone à Tunis, qu'enfin notre consul dans cette dernière ville s'était secrètement associé à ses desseins contre la Régence et l'avait réconforté après sa dernière mésaventure. Jugeant tous les Français d'après ceux qu'il avait connus, il se plaisait à leur croire certaine affinité de caractère et d'humeur avec lui-même, se sentait naturellement attiré vers eux, et allait accueillir en ami l'ambassadeur qu'il n'avait jamais vu.

Après avoir passé entre deux haies d'estafiers entièrement vêtus de rouge, Villeneuve fut introduit dans une salle où le capitan-pacha le rejoignit aussitôt. Au lieu de le saluer à la manière des Turcs, Djanum lui adressa un *benvenuto* énergique, puis continua la conversation en mauvais italien. « Il « me parla, écrivait le marquis, de tous les ambassadeurs de « France qu'il avait connus... Il me répéta plusieurs fois qu'il « avait reçu, dans le temps de ses disgrâces, des services « essentiels des Français; qu'il ne s'était pas toujours trouvé « en état de leur en marquer sa reconnaissance, mais qu'il « espérait que la place dont le Grand Seigneur venait de « l'honorer lui en ferait naître les occasions; qu'il avait assez « de connaissance des véritables intérêts de cet empire pour « comprendre que l'amitié de la France lui était très-néces- « saire; qu'il savait que le gouvernement passé n'avait pas eu « pour elle tous les égards qu'on lui devait, mais qu'il fallait « oublier le passé, parce que Dieu en avait fait justice [1]. » Le voyant dans ces dispositions, Villeneuve ne perdit pas un instant pour lui exposer les griefs dont nous poursuivions depuis si longtemps le redressement, et emporta de positives assurances. « Ma visite, ajoutait-il, fut terminée par beaucoup « de politesses; il me prit la main deux ou trois fois avant que « je sortisse, et me la serra, en me disant : « *Buono amico,* « *sempre amico dei Francesi* [1]. »

Peu après, des firmans impériaux venaient contenter l'ambassadeur sur presque tous les points. La levée des droits excédant le tarif fixé par les capitulations fit tomber les entraves imposées à notre commerce; en même temps, les officiers

[1] Villeneuve à Maurepas, 29 novembre 1730.

qui avaient molesté des étrangers naviguant sous notre pavillon, venaient, par ordre du grand amiral, présenter à l'ambassadeur de publiques excuses; notre protection recouvrait ainsi son efficacité, et la bannière de France son prestige. Jusqu'aux confins de l'empire, cette influence nouvelle se faisait sentir; les droits perçus sur nos produits à Bassora étaient tellement élevés qu'ils avaient eu pour résultat d'intercepter nos communications par ce port avec l'océan Indien; ils furent supprimés, et nos marchands virent se rouvrir devant eux cette porte de la Perse et des Indes [1].

Djanum avait tenu parole; il semblait même vouloir dépasser ses engagements. Il reconnaissait notre droit non-seulement à l'égalité avec les nations les plus favorisées, mais à la primauté; faisant allusion à l'apparition dans les mers du Levant de certains pavillons, dont la présence était une usurpation sur nos anciens priviléges, il disait à Villeneuve : « Ces nouveaux venus « ne vous font pas plaisir; ils ne m'en font pas non plus. « Soyez assuré que, dans peu de temps, je ferai rendre à « la nation française toute la considération qui lui est due, et « plus encore qu'elle n'en a eu dans aucun temps [2]. » Il parlait d'écrire immédiatement aux Barbaresques, afin qu'ils eussent à déchirer tous les traités conclus avec l'Empereur et à courir sus aux navires portant ses couleurs. Le khan de Tartarie et les autres ministres affectaient des sentiments non moins français. La Porte agitait le projet d'envoyer une ambassade solennelle au Roi et de négocier le renouvellement des capitulations. Notre crédit reprenait ainsi plus de consistance et faisait de nouveaux progrès à chaque étape de la révolution.

[1] Villeneuve à Maurepas, 29 novembre 1730.
[2] *Id.*

Néanmoins, il était difficile à la France de prendre sur la Turquie un point d'appui solide, tant que la situation de cet empire resterait précaire et troublée. Pendant près d'une année, le nouveau règne ne fut qu'une lutte. Les anciens soldats de Padrona et d'Ali, poursuivis, traqués, cherchaient à échapper au supplice par de nouvelles révoltes; les émeutes se succédaient périodiquement. Parfois aussi, d'immenses incendies éclataient sans cause connue; ils dévoraient tout un quartier, cinq à six mille maisons à la fois; à la faveur de la panique, les janissaires se soulevaient et pillaient. Non moins que la force ouverte, l'intrigue mettait en péril le nouveau gouvernement. Dans le harem, la sultane Fatma, l'ancienne protectrice des Français, restée puissante et respectée malgré la ruine de tous les siens, aspirait à venger son mari et à délivrer son père; elle forma avec la sultane Zélide un complot pour rétablir le monarque déchu. A l'instigation secrète des deux princesses, un formidable soulèvement eut lieu; l'At-meïdan servit de théâtre à une véritable bataille, où Djanum chargea les rebelles et les défit après une lutte opiniâtre. Les jours suivants, il compléta sa victoire par des massacres; on procéda à des exécutions sommaires de mille personnes à la fois. Enlevée du harem, Fatma fut enfermée dans le sérail des vieilles sultanes, triste lieu de retraite pour les favorites hors d'âge; le chagrin et l'ennui y abrégèrent ses jours. Près d'expirer, elle demanda pour toute grâce d'être ramenée au palais de plaisance que jadis elle s'était fait élever sur les rives du Bosphore, dans un site enchanteur, et obtint de mourir en face d'un beau spectacle[1].

[1] Lettre de l'ambassadeur vénitien Angelo Emo, 29 mai 1733. Archives de Venise.

Malgré la rigueur déployée au nom du nouveau sultan, son trône ne devait s'affermir que par la main d'un premier ministre vraiment digne de sa charge, joignant un esprit politique à un caractère vigoureusement trempé. Depuis la révolution, le sceau de l'empire, insigne de la fonction suprême, avait passé en plusieurs mains; les personnages qui l'avaient tenu s'étaient tous montrés inférieurs à leur fortune et aux événements. Enfin, dans l'automne de 1731, Topal-Osman-pacha fut fait grand vizir. Sa longue carrière l'avait déjà montré soldat intrépide, général heureux, gouverneur intègre; élevé au premier rang, il allait effacer tous ces prédécesseurs autant par ses vertus que par ses lumières. Son aspect surprend dans ce siècle de décadence et de stérilité pour sa race, comme celui d'un colosse dans un désert. Son extérieur était rude et un peu fruste; rien ne rappelait en lui la douceur souple et les grâces efféminées d'Ibrahim, mais tous ses actes portaient l'empreinte d'une magnanimité qui n'avait point besoin d'être relevée par le faste et la hauteur. Sous son ministère, les troubles cessèrent complètement; au lieu de se borner à les réprimer quand ils éclataient, il tarit leur source en ramenant la tranquillité dans les esprits et sut s'imposer à tous les sujets du sultan par l'autorité de son ferme génie.

Les hommes destinés à maîtriser une révolution apparaissent rarement parmi ceux qui en ignorent ou en détestent les tendances; imbus de son esprit, partageant ses passsions, ils s'appliquent seulement à en régler et à en discipliner les mouvements. Depuis un an, l'ardent désir d'une action au dehors n'avait rien perdu chez les Turcs de sa vivacité; il se retrouvait au fond de toutes les agitations populaires. « Que prétendiez-vous? » demandait-on à deux soldats menés au supplice

pour avoir pris part à l'un des derniers complots. — « Nous « faire une réputation dans le monde, répondirent-ils, nous « enrichir et obliger notre empereur de faire la paix avec nos « frères les Persans, et de faire la guerre aux chrétiens. Pour « deux hommes que l'on fera mourir, il en renaîtra cin- « quante[1]. » Osman retrouvait au fond de son cœur cette haine vigoureuse contre le double ennemi de l'État, et aspirait lui-même au relèvement de son pays par les armes. D'ailleurs, le plus sûr moyen à ses yeux de maintenir la tranquillité intérieure était de donner satisfaction aux sentiments du peuple dans ce qu'ils avaient de juste et d'élevé; par goût et par système, il résolut d'entreprendre à bref délai une guerre de revanche contre les deux empires.

Comme Djanum, il trouvait dans sa propre histoire une raison d'aimer la France. Vingt-trois ans auparavant, il avait été pris par un corsaire et conduit à Malte. Le capitaine de port, un Français nommé Arnaud, l'accueillit avec égards, lui avança le prix de sa rançon et lui rendit la liberté sur parole. Le souvenir de ce traitement et surtout de la confiance témoignée dans sa loyauté laissa au cœur d'Osman une impression profonde. Quelque temps après, Arnaud, qui s'était livré au commerce sans succès, alla le trouver dans la ville de Nisch, dont il était gouverneur; le pacha prépara au marchand ruiné une entrée de souverain; il envoya toute sa maison au-devant de lui, le fit passer sous de riches tentures, lui offrit une hospitalité fastueuse, puis s'efforça de lui procurer les moyens de réparer ses malheurs. Nommé grand vizir, l'un de ses premiers soins fut d'appeler Arnaud à

[1] Villeneuve à Chauvelin, 2 septembre 1731.

Constantinople. Il voulut le recevoir au milieu de la foule de clients et de serviteurs qui composait la cour du grand vizir, presque aussi nombreuse que celle du Grand Seigneur, et, s'adressant à tous les assistants : « Voici, dit-il en leur « montrant Arnaud, celui à qui je dois la liberté, la vie et ma « fortune ; je n'oublierai jamais ses bienfaits. Il a eu soin de « moi pendant mon esclavage et m'a délivré des fers ; il était « riche alors ; ses malheurs ont détruit sa fortune, mais Dieu, « qui est grand, et par l'ordre de qui toutes choses arrivent « dans ce monde, a permis que je me visse en état de le relever, « et c'est à moi aujourd'hui d'avoir soin de lui, comme il a « eu soin de moi [1]. » Arnaud ne fut pas seul à éprouver les effets de sa reconnaissance ; le généreux vizir semblait vouloir récompenser tous ceux de nos nationaux qu'il rencontrait pour les mérites d'un seul, les comblait de faveurs, et sa sympathie pour notre peuple allait jusqu'à la passion. « Vous « pouvez écrire au Roi, disait-il à Villeneuve, que lors même « que le Grand Seigneur eût choisi un grand vizir au milieu de « la France, il n'aurait pas le cœur plus français que moi [2]. »

Ces dispositions, jointes aux principes politiques de Topal-Osman, facilitaient singulièrement la tâche de notre ambassadeur. Il n'eut qu'à présenter des demandes pour les voir accueillies. Grâce à Djanum, la France avait recouvré ses priviléges commerciaux ; Topal-Osman lui rendit ses priviléges religieux. Les missionnaires, qu'Ibrahim avait réduits à n'être que les chapelains de nos consulats, purent de nouveau exer-

[1] Le récit de l'arrivée d'Arnaud et les paroles de Topal-Osman figurent aux archives des affaires étrangères, Turquie, 1731. Cf. Hammer, t. III, p. 447 ; le prince de Ligne, p. 208.

[2] Villeneuve à Chauvelin, 2 janvier 1732.

cer leur ministère dans toutes les provinces, même dans celles où nous n'avions pas de représentants et où ils nous en tenaient lieu. Un *hatti-chérif* confirma expressément les immunités des Pères de la Terre Sainte; le pacha de Jérusalem reçut défense de pénétrer dans leurs églises. A Galata, les églises des Jésuites, des Dominicains et des Franciscains avaient été détruites dans l'un des derniers incendies, et les Turcs s'étaient opposés jusqu'alors à leur reconstruction. S'ils toléraient les établissements chrétiens d'ancienne date, ils accordaient difficilement la permission de les restaurer ou d'en fonder de nouveaux, surtout dans les centres populeux et auprès d'édifices consacrés à leur culte. « Le son des cloches chrétiennes, « disaient-ils, réveille les anges qui viennent dormir la nuit « sur le toit des mosquées [1]. » Villeneuve obtint de Topal-Osman l'autorisation pour les religieux de relever leurs églises, et cette concession, qui faisait violence aux préjugés de l'Islam, fit reconnaître de nouveau dans l'« empereur de France » le protecteur tout-puissant de la religion.

Le rétablissement de la France dans tous ses anciens droits était désormais un fait accompli, mais Villeneuve n'entendait point se reposer sur des avantages acquis sans combat. Il jugea le moment venu de reprendre le rôle que certains de ses prédécesseurs avaient joué, celui de guide et d'inspirateur de la Porte dans ses relations avec les puissances chrétiennes. Son but fut de gagner d'abord l'affection et la confiance de Topal-Osman; il lui suggérerait ensuite les mesures propres à replacer la Turquie au rang qu'elle occupait naguère en Europe, et lui insinuerait en même temps de

[1] *Lettres édifiantes*, t. Ier, p. 30.

régler tous ses mouvements d'après nos avis; le Roi recouvrerait ainsi un auxiliaire à la fois puissant et docile.

Les efforts de Villeneuve réussirent; au bout de peu de temps, Topal-Osman en fit publiquement son ami et secrètement son conseiller. Il le recevait à toute heure, le comblait de prévenances, choisissait les plus beaux chevaux de ses écuries pour les lui envoyer, et le public s'étonnait d'une intimité sans exemple entre un grand vizir et un envoyé chrétien. Les officiers suspects d'hostilité contre nous étaient impitoyablement frappés. Un drogman s'était signalé par sa haine envers les Français : Topal-Osman l'exila, puis, ne trouvant pas la satisfaction suffisante, le rappela et lui fit trancher la tête. En même temps il communiquait à Villeneuve toutes ses intentions concernant la politique extérieure et ne s'arrêtait à aucune détermination sans avoir pris son avis; jamais la France n'avait pénétré plus avant dans les conseils de la Porte [1].

Villeneuve ne détourna point le vizir de ses projets belliqueux; seulement il entendait amener la Turquie à n'éclater qu'au signal de la France et suivant les besoins de notre politique. Il représentait à Topal-Osman que, dans une entreprise décisive pour les destinées de l'empire, il importait de ne rien laisser au hasard, qu'en conséquence la Porte devait avant tout se délivrer de ses embarras présents, assurer ainsi l'aisance de ses mouvements, puis préparer de longue main ses moyens d'action contre l'Autriche et la Russie. Le ministre entrait dans ces vues; il s'efforçait de conclure avec Thamas-Kouli-Khan un traité qui eût fermé l'Asie centrale à l'influence moscovite et peut-être réuni contre l'envahisseur chrétien les deux nations

[1] Correspondance de Villeneuve avec Chauvelin, d'octobre 1731 à avril 1732, *passim*.

musulmanes, et tenait l'ambassadeur au courant de tous les détails de la négociation. En même temps, Villeneuve le décidait à entrer en communication avec les chefs magyars et cosaques qui s'étaient réfugiés en Turquie après l'asservissement de la Hongrie à la domination autrichienne et la défaite de Mazeppa par Pierre le Grand; on pourrait, par le moyen de ces mécontents, fomenter la guerre au sein même des États ennemis et susciter d'utiles diversions [1].

Malgré ces précautions, l'issue de la lutte à engager demeurait douteuse tant que les Turcs resteraient militairement inférieurs à leurs adversaires. L'art de la guerre se modifie sans cesse; ils combattaient encore comme deux siècles auparavant. Leurs lourdes armées étaient capables d'un impétueux élan ou d'une résistance tenace; mal ou point commandées, insuffisamment instruites, n'agissant que par masses confuses et désordonnées, elle ne savaient ni manœuvrer ni livrer bataille suivant les règles. Cependant le hasard avait récemment offert aux Turcs une occasion d'apprendre la guerre. Un éducateur militaire s'était offert à eux, mais ils l'avaient dédaigné et relégué dans un coin obscur de leur empire; il fallut la prévoyante perspicacité de Topal-Osman pour le retrouver en quelque sorte et l'utiliser. Dès son entrée en charge, le nouveau ministre songea à appeler Bonneval auprès de lui et prévint Villeneuve de cette intention [2]. Aucun ordre nouveau n'autorisant le marquis à se départir de la réserve qui lui avait été précédemment imposée envers son aventureux compatriote, il dut se borner à recevoir la communication de Topal-Osman sans y répondre. Dans les dispositions où l'on savait le vizir,

[1] Villeneuve à Monti, 9 mars 1732.
[2] Villeneuve à Chauvelin, 2 juin 1732.

ce silence pouvait passer pour un acquiescement. Topal-Osman le considéra comme tel et donna suite à son projet. Peu après Bonneval arrivait à Constantinople et se voyait solennellement conduit par le chef des tchaouchs à l'audience du grand vizir, qui le reçut avec faveur et lui témoigna de singuliers égards.

Transporté au siége de la civilisation orientale, dans un monde nouveau et fertile en surprises, au milieu d'un peuple dont il n'avait pris que le costume et dont il ignorait encore le caractère et les mœurs, Bonneval ne manifesta aucun trouble. « Je n'ai jamais vu d'homme moins embarrassé », disait de lui Saint-Simon, lorsqu'il le rencontra à Paris, sous la Régence, après sa première et triste équipée [1]; à Constantinople, cette imperturbable aisance ne l'abandonna point. Il avait une fierté native qui lui permettait de soutenir sans s'abaisser les personnages les plus difficiles. Jadis, combattant dans les rangs de nos ennemis, il ne supportait point dans leur bouche une parole malséante à l'égard de la France, et vengeait « sur la « face copieuse » d'un officier général prussien un propos injurieux à l'adresse de Louis XIV [2]. Sous le turban, il ne s'humilia point devant ses nouveaux coreligionnaires et ne renia rien de son passé, sans rougir devant les chrétiens de ce qu'il appelait lui-même « sa situation extravagante [3] ». Il s'était établi dans une petite maison de Péra, au milieu des Francs, et recherchait presque exclusivement leur société; il continuait de vivre à l'européenne et repoussait dans les pratiques de la religion du Prophète tout ce qu'elles avaient

[1] T. XIV de l'édition Chéruel, p. 118.

[2] Lettre de Bonneval du 17 août 1724, publiée dans les *Pièces intéressantes et peu connues*, t. Ier, p. 27.

[3] Lettre publiée à la suite du mémoire du prince DE LIGNE, p. 177.

de contrariant pour ses goûts; lorsque venait le temps sacré du Ramadan, il alléguait une fièvre opportune pour se soustraire au jeûne commandé par la loi [1]. Dédaignant de se confondre avec les musulmans, de s'initier à leurs usages, même d'apprendre leur langue, il semblait attendre qu'ils vinssent vers lui, au lieu d'aller à eux. Toutefois il comptait mériter leur confiance par de sérieux services et résumait le principe de conduite qu'il s'était tracé, en disant « que son but « était de servir fidèlement et en honnête homme la société « dans laquelle on l'avait forcé de se rendre [2] ». Il ne considérait point la Turquie comme une patrie, mais comme une carrière; son espoir était de franchir rapidement tous les grades de la hiérarchie militaire ottomane pour atteindre au plus élevé, celui de pacha à trois queues, qui seul lui donnerait droit de prétendre à un grand commandement dans la prochaine guerre et le mettrait en mesure d'y jouer un rôle décisif.

Pour éprouver ses talents, Topal-Osman lui avait confié une fraction des troupes réunies au siége de l'empire, le corps des bombardiers, à discipliner et à instruire. Bonneval s'acquitta avec zèle de ses nouvelles fonctions; on pouvait le voir chaque jour traverser le Bosphore dans son caïque, débarquer près de Scutari, et là commander par interprète à ses bombardiers l'exercice et la manœuvre, au grand ébahissement des populations asiatiques. En peu de temps, il accomplit le miracle d'habituer une troupe dont il ne connaissait point la langue à évoluer avec une précision qui eût fait envie au plus habile régiment de France ou d'Allemagne.

[1] Lettre de l'ambassadeur vénitien Angelo Emo, 7 mars 1732. Archives de Venise.

[2] Lettre écrite à la cour de France par un agent de Bonneval, 24 novembre 1739. Affaires étrangères, Turquie, suppléments.

Ce résultat plut à Topal-Osman. Le vizir se sentait d'ailleurs captivé par l'esprit vif et prime-sautier de Bonneval, par l'étendue de son savoir, par la chaleur communicative de son langage. Il recherchait sa société, tenait avec lui de longues conférences, faisait briller à ses yeux le titre ambitionné de pacha à trois queues, et semblait lui réserver le rôle d'organisateur de la future armée ottomane. Déjà Bonneval préludait à cette œuvre d'ensemble en adressant à son protecteur des mémoires clairs, substantiels, éloquents, où il signalait les premières réformes à accomplir. Dans l'un d'eux, il se livre à une comparaison approfondie entre les armées d'Europe et d'Orient, exalte ce sentiment de l'honneur qui chez les premières est le principe du courage et la source des grandes actions, mais ne méconnaît point la valeur des mobiles différents qui animent au combat les soldats de l'Islam et leur font, avec une héroïque abnégation, mépriser le danger et rechercher la mort [1]. Comme tous les vrais hommes de guerre qui purent juger les Turcs à l'œuvre, soit en qualité d'alliés, soit en qualité d'adversaires, il s'était pris pendant ses campagnes de Hongrie d'une estime singulière pour ces soldats braves et patients, sobres, infatigables, vivant de peu et se battant à jeun, superbes au feu d'entrain et d'impétuosité, et il se plaisait à répéter qu'à leur tête « un général habile parcourrait « victorieusement l'univers d'un pôle à l'autre [2] ». Suivant lui, que fallait-il à de tels hommes pour égaler les meilleures troupes de la chrétienté, si ce n'est d'emprunter à leurs enne-

[1] Cette pièce figure à la suite du mémoire du prince DE LIGNE, p. 232. D'après les circonstances auxquelles elle fait allusion, elle semble avoir été composée dans les premiers temps du séjour de BONNEVAL à Constantinople.

[2] Lettre citée à la page précédente.

mis leur manière de combattre ? Aussi proposait-il d'introduire immédiatement parmi les soldats du sultan les principaux usages en vigueur dans les autres armées, tels que l'emploi d'armes uniformes, la division des troupes en régiments, bataillons, escadrons, brigades, l'habitude des exercices réguliers, de la petite guerre et des manœuvres d'ensemble [1]. Il insistait sur la nécessité d'augmenter le nombre des officiers et de leur donner une instruction solide, allait jusqu'à parler de modifier le costume des janissaires en l'allégeant, et vantait l'uniforme à la prussienne. Une partie des mesures qu'il recommandait fut adoptée; ses bombardiers furent proposés comme un corps modèle sur lequel les autres parties de l'armée auraient désormais à se régler. En fournissant à ses nouveaux coreligionnaires les moyens de reparaître sur le champ de bataille sans désavantage, Bonneval servait utilement son ancienne patrie et secondait les efforts de notre ambassadeur. Sans se concerter, évitant de se voir, continuant d'affecter l'un vis-à-vis de l'autre un air d'indifférence, Villeneuve et Bonneval se complétaient mutuellement : l'un s'était fait l'inspirateur politique des Ottomans, l'autre s'érigeait auprès d'eux en conseiller militaire.

L'actif travail qui s'opérait à Constantinople n'échappait pas entièrement aux regards de l'Autriche et de la Russie; ces puissances s'inquiétaient surtout des menées de Bonneval et n'épargnaient pas à Villeneuve le reproche immérité de secrète connivence avec le renégat. Les ennemis de la Turquie n'avaient plus d'espoir que dans les vices mêmes de son gouvernement, dans ces intrigues de palais qui venaient périodiquement bou-

[1] Prince de Ligne, p. 248, 249.

leverser les résolutions les mieux prises, et cette fois encore leur attente ne fut pas déçue. Le vrai maître de l'empire n'était parfois ni le sultan ni le grand vizir, mais le *kislar-aga* ou chef des eunuques noirs. Investi du gouvernement du harem, ce personnage trouvait dans sa charge les moyens de circonvenir et de dominer le monarque; trop souvent un esclave africain, tiré des profondeurs du Soudan, tenait entre ses mains le sort des ministres, celui des peuples. En 1732, le kislar-aga en fonction, Béchir, était un vieillard de quatre-vingts ans; il régna trente ans au Sérail, assista à l'élévation et à la chute de deux sultans, de douze vizirs, et son pouvoir sortit fortifié de chacune de ces crises. Acheté pour trente piastres sur le marché du Caire, il laissa à sa mort de fabuleux trésors; on trouva dans sa succession huit cents montres d'un merveilleux travail [1]. Ibrahim avait recherché et obtenu son alliance; Topal-Osman essaya de secouer son joug et s'en fit un ennemi. L'eunuque noir et la sultane Validé, mère de Mahmoud, également irrités des hauteurs de l'impérieux ministre, se liguèrent contre lui et obtinrent son renvoi; il dut échanger les fonctions de grand vizir contre le gouvernement d'une province reculée de l'Asie [2]. Il descendit du pouvoir avec la fermeté et la dignité calme qui faisaient le fond même de son âme. Lorsqu'il eut quitté Constantinople et traversé le Bosphore, on le vit, s'arrêtant sur la côte d'Asie, célébrer un sacrifice pour remercier le Très-Haut de l'avoir délivré du fardeau du pouvoir. Les Turcs, dit un proverbe oriental, passent facilement des sommets dans les vallées.

Villeneuve ne se montra pas ingrat envers le ministre

[1] Hammer, p. 536.
[2] Villeneuve à Chauvelin, 3 avril 1732.

tombé. Tandis que celui-ci s'acheminait, à travers l'Asie Mineure, vers le lieu de son exil, un messager le rejoignit et lui porta les condoléances de l'ambassadeur. Ce témoignage de sympathie, rendu à l'homme et non plus au ministre, toucha profondément Osman. « Les Français seuls, dit-il, sont sus-« ceptibles de ces sentiments généreux d'amitié, qui se sou-« tiennent malgré les revers de fortune[1]. »

En restant fidèle à l'adversité, Villeneuve ne suivait pas exclusivement les mouvements de son cœur; persuadé que dans un État où tout dépend des volontés mobiles d'un despote, disgrâces et faveurs n'ont que la durée d'un caprice, il doutait que Topal-Osman eût rempli jusqu'au bout sa glorieuse carrière, et c'est en vue de l'avenir qu'il s'assurait de plus en plus des droits à son amitié. Déjà il avait agi de la sorte avec Djanum-Khodja, et sa générosité s'était trouvée prévoyance. Accusé de viser toujours à une souveraineté africaine, le capitan-pacha avait été dépouillé de sa charge avant le grand vizir et brusquement embarqué sur un bâtiment qui devait le conduire en exil. Il paraît même qu'ordre avait été donné de l'étrangler pendant la traversée; l'exécution allait s'accomplir à l'instant où le navire doubla la pointe du Sérail pour gagner la haute mer, mais Djanum, ayant aperçu le sultan dans ses jardins, l'interpella d'une voix forte, lui rappela son âge et ses services, et obtint la vie grâce à cette audacieuse présence d'esprit. Il fut jeté de nouveau sur cette terre de Crète qui jadis lui avait servi de prison, et où il revenait proscrit et sans ressource. Instruit de son infortune, Villeneuve lui fit aussitôt passer quelques secours. Ce présent

[1] Villeneuve à Chauvelin, 3 avril 1732.

le trouva déjà sorti de disgrâce, nommé gouverneur de l'île dans laquelle il avait été relégué; il refusa l'argent, mais n'en remercia pas moins l'ambassadeur par des lettres pleines d'effusion, puis, revenu bientôt à Constantinople et rétabli dans sa charge, continua de servir utilement nos intérêts. Néanmoins, il ne recouvra jamais l'influence dont il avait joui durant quelques mois et ne remplit point la place laissée vide à la tête de l'empire.

Après l'éloignement de Topal-Osman, l'impulsion qu'il avait donnée à son pays se ralentit. Tout projet d'action contre les deux cours impériales fut écarté; la fortune de Bonneval subit un temps d'arrêt, et, loin d'aspirer à de nouvelles dignités, il dut se renfermer dans le commandement spécial qui lui avait été attribué. Cette nouvelle défaillance chez les Turcs n'impliquait pourtant point de leur part un changement de politique. Le système de Topal-Osman, qui avait été celui des principaux hommes d'État de sa race, survécut à sa faveur, et Mahmoud demeura fidèle toute sa vie aux principes que lui avait inculqués son ministre. Il ne se méprenait point sur le danger que lui faisait courir l'union de l'Autriche et de la Russie, croyait fermement que, parmi les puissances, la France seule lui portait un intérêt sincère, prêtait volontiers l'oreille à nos avis, mais s'efforçait plutôt de détourner que d'affronter l'assaut de ses adversaires. Son nouveau vizir, Ali, fils d'un renégat d'origine italienne, était un homme fin et doux, se plaisant dans les détours d'une diplomatie subtile, sachant faire la guerre, mais la considérant comme un parti extrême et dangereux. Il écoutait Villeneuve avec faveur, recherchait ses avis, en reconnaissait la justesse, mais se décidait difficilement à les suivre s'ils lui

recommandaient quelque parti de vigueur; les autres membres du Divan partageaient à la fois ses sympathies et sa circonspection. Par une fâcheuse rencontre, c'est à l'instant où ce gouvernement bien intentionné, mais timide, s'installait à Constantinople qu'éclatait la crise depuis longtemps prévue et destinée à embraser l'Europe. Le 1er février 1733, Auguste II mourait; la vacance du trône électif de Pologne mettait de toutes parts les ambitions en éveil et suscitait d'âpres compétitions, prêtes à se transformer en luttes déclarées. Pour la première fois, la France se voyait amenée à prendre une part directe aux querelles du Nord et de l'Orient, et le concours de la Porte lui devenait indispensable. Pour l'obtenir, elle aurait désormais à stimuler l'ardeur des Ottomans au lieu de se borner à la diriger, et c'est seulement à force d'énergie qu'elle pourrait, entraînant la Turquie à sa suite, s'assurer l'emploi de cet instrument reconquis, mais encore difficile à manier.

CHAPITRE IV

LA SUCCESSION DE POLOGNE.

Le mariage de Louis XV. — Causes intimes de la guerre de la succession de Pologne. — Le Roi prend le parti d'aider son beau-père à remonter sur le trône. — Nécessité d'une force étrangère pour assurer le triomphe de Stanislas. — La Turquie seule est en mesure de fournir aux partisans de ce prince un secours direct et matériel. — Confidence faite à Villeneuve des desseins du Roi. — Hésitations du cardinal; ses négociations avec la Tsarine par l'intermédiaire du feld-maréchal Munich. — L'Autriche et la Russie adoptent pour candidat le nouvel électeur de Saxe. — Instructions données à Monti et à Villeneuve. — Efforts de Monti à Varsovie. — Villeneuve improvise M. de Tott ambassadeur auprès du khan de Tartarie. — Levée en masse des Tartares. — Incertitudes du grand vizir sur les véritables intentions de la France. — Intrigue imaginée pour faire passer Stanislas en Pologne. — Diète de Wola. — Stanislas proclamé. — Irruption des Russes sur le territoire polonais. — Instances de Villeneuve auprès du grand vizir; Ali demande que la France signe un traité avec la Porte; en attendant, il refuse d'agir et immobilise les Tartares. — Moyens dont se sert l'ambassadeur pour pénétrer les motifs de cette conduite. — Liaison de Bonneval avec Saïd-effendi : goût de ce dernier pour la civilisation de l'Occident et pour Paris. — Saïd présente Bonneval au vizir comme éducateur et conseiller politique. — Mémoires rédigés par le comte sur les affaires de l'Orient et sur le rôle que la France est appelée à y jouer. — Il persuade au vizir d'exiger de nous un engagement formel. — Les huit cent cinquante bourses. — Un raisonnement *subtil et turquesque*. — Entrée des Russes à Varsovie. — Stanislas s'enferme dans Dantzick; ressources de son parti et ses chances de succès. — Continuation de la guerre de Perse; victoire et mort de Topal-Osman. — Perplexités du conseil du Roi; Villeneuve est autorisé à faire une déclaration verbale. — Bonneval prémunit les Turcs contre l'emploi de cet expédient. — Ses messages à la cour de Versailles. — Ses vues prophétiques sur l'avenir de la Russie en Europe et en Asie; projet de ligue contre cette puissance. — Siége de Dantzick. — Apparition et brusque départ de l'escadre française. — Héroïsme et mort du comte de Plélo. — La France se décide trop tard à envoyer une déclaration écrite; chute de Dantzick. — Évasion de Stanislas. — Reprise des négociations à Constantinople. — La faveur de Bonneval à son apogée. — Charges et dignités dont il est revêtu; tableau de son existence sur les

rives du Bosphore. — Les ministres étrangers lui rendent hommage. — Ses entrevues avec Villeneuve. — Son indiscrétion et sa légèreté. — Un confident mal choisi. — Villeneuve parvient à concerter avec le vizir et Bonneval un plan d'action; rôle réservé à la Suède; ardeur tardive des Ottomans. — Découragement de la France; elle détourne son attention du Nord et de l'Orient. — La question italienne. — Défaite consommée du parti de Stanislas. — Paix entre la France et l'Autriche. — Conséquences de la guerre de la succession de Pologne au point de vue de la Turquie et de nos intérêts en Orient.

I

Depuis près de huit ans, une princesse de Pologne était reine de France. En 1725, Louis XV avait épousé la fille de Stanislas Leczinski, élevé jadis au trône de Varsovie, d'où l'avaient précipité les Allemands et les Russes. Les premières années de cette union avaient été paisibles plutôt qu'heureuses. La douceur de la reine Marie, la tendresse reconnaissante qu'elle témoignait à l'auteur de sa fortune avaient d'abord charmé le jeune prince, mais ces impressions fugitives n'avaient pas dissipé dans son esprit un doute et un regret. Louis XV, dont le caractère offrait un mélange de timidité et d'orgueil, avait accepté en enfant docile une alliance imaginée par le duc de Bourbon dans une vue d'étroit intérêt; toutefois, il était trop pénétré de sa propre grandeur pour n'avoir pas senti quelle choquante inégalité de rang le séparait de la princesse exilée, fille d'un roi sans couronne, qu'on lui donnait pour femme, et son amour-propre en conservait une secrète blessure. Un seul événement, la restauration de Stanislas Leczinski, eût atténué ses regrets en donnant à son choix une tardive justification. Si Leczinski lui-même, après une existence tourmentée, n'aspirait plus qu'au repos et trouvait dans l'éléva-

tion de sa fille la consolation de toutes ses disgrâces, son gendre se chargeait d'avoir de l'ambition pour lui, et la première velléité politique de Louis XV, celle qui marque le début de son intervention personnelle dans la conduite de son État, paraît avoir été de rendre une couronne au père de la Reine. Une parole échappée au secrétaire d'État Chauvelin jette un jour singulier sur les véritables causes de la guerre de 1733 : « Le Roi, « disait Chauvelin à un ami, se trouvait n'avoir épousé qu'une « simple demoiselle, et il fallait que la Reine fût fille de roi[1] ». Ainsi, la pensée dont s'inspirait depuis près d'un siècle notre politique dans toutes les élections polonaises, celle de donner à la République un chef qui la protégeât contre ses voisins et défendît son indépendance en péril, se fortifiait et se compliquait cette fois d'une préférence personnelle; il ne nous suffisait plus que la Pologne nommât librement son roi, il fallait que son suffrage se portât sur Stanislas. Trois ans avant la mort d'Auguste, la résolution de la France était prise et son choix irrévocable. « Sa Majesté veut véritablement se tenir à « portée, écrivait-on de Versailles à Villeneuve le 10 oc- « tobre 1730, suivant le parti que les circonstances lui per- « mettront de prendre lors de la vacance du trône de Pologne, « de faire pour le roi Stanislas tout ce qui sera possible[2]. » L'importance du rôle attribué au marquis dans le projet du Roi explique comment il fut l'un des premiers à en recevoir l'avis ou plutôt la confidence.

En effet, pour assurer à Stanislas un nouveau règne, la principale difficulté n'était point de l'élever sur le trône, mais de l'y maintenir. Il était demeuré aux yeux de la plupart des

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, édition de 1857-1858, t. II, p. 45.
[2] Chauvelin à Villeneuve, 20 octobre 1730.

Polonais le roi national, par opposition au roi saxon, qui gouvernait avec le secours et au profit de l'étranger. A la mort de ce dernier, il était naturel qu'un parti puissant se retournât vers Leczinski; la France n'aurait qu'à seconder par son crédit, ses sollicitations, ses libéralités, un mouvement d'opinion spontané en faveur de son candidat. Toutefois, une élection, même unanime, ne suffirait pas à assurer la couronne sur le front de Stanislas. L'Autriche et la Russie, intéressées à nous disputer la Pologne et à maintenir cet État sous leur dépendance, ne tolèreraient point de sa part un acte d'émancipation qui pourrait marquer le début d'une ère nouvelle; habituées, depuis le commencement du siècle, à disposer de son trône, elles ne laisseraient point se rompre cette tradition, surtout au profit d'un prince allié et feudataire de la maison de France. Elles découvriraient quelques vices à son élection, puiseraient dans l'arsenal compliqué des lois polonaises des armes pour l'attaquer, puis mettraient leurs troupes au service du compétiteur qu'elles auraient suscité au beau-père de Louis XV. La maison de Saxe, fidèle au dessein de s'assurer la possession héréditaire de la couronne de Pologne, serait amenée à rechercher l'appui des deux empires et à se faire l'instrument de leur despotisme. La Pologne ne disposait point de forces suffisantes pour résister à cette coalition; d'ailleurs, si, en vertu d'un usage presque invariable, ses suffrages se portaient d'abord sur le candidat qui personnifiait à ses yeux la cause des libertés nationales, facile à diviser et à corrompre, elle se laissait promptement arracher une rétractation et, pensant qu'une démonstration platonique suffisait à sauvegarder son honneur, subissait après un simulacre de résistance le choix

dicté par l'étranger. « Les Polonais me nommeront, mais ne « me soutiendront pas[1] », disait Leczinski avec un scepticisme fondé sur l'expérience. Pour déterminer son succès, il fallait donc qu'une force venue du dehors lui permît de s'opposer dans son propre royaume aux entreprises de l'étranger, et garantît la Pologne tout à la fois contre ses dissensions intérieures et contre l'intervention tyrannique de ses voisins.

La France se trouvait-elle en mesure de fournir directement à la Pologne cet indispensable secours? A considérer l'état de l'Europe, le gouvernement du Roi disposait, pour combattre les projets de l'Autriche et de la Russie, de facilités jusqu'ici inconnues : c'étaient la neutralité de l'Angleterre et le concours de l'Espagne. Sans doute, l'alliance conclue sous la Régence avec le premier de ces États touchait à sa fin, l'intimité entre les deux cours avait cessé, et l'Angleterre, sentant revivre ses incurables défiances, se détachait de nous, mais sans se rapprocher encore de nos adversaires. Les intentions pacifiques du ministre Walpole formaient contre-poids aux tendances hostiles du Parlement, et il était permis d'espérer que la Grande-Bretagne se désintéresserait des affaires de Pologne, surtout si la France usait de modération dans le succès, s'attachait à circonscrire la lutte plutôt qu'à l'étendre, et ne mettait point la jalousie britannique à de trop rudes épreuves. A Madrid, Philippe V avait consenti à reprendre la couronne, et Élisabeth Farnèse avait ressaisi le gouvernement; poursuivant l'élévation de sa famille plus encore que l'agrandissement de son royaume, cette princesse ambitieuse rêvait de pourvoir d'un trône chacun de ses enfants, et convoitait

[1] Cité par Rathery, dans son ouvrage *le Comte de Plélo*. Paris, Plon, 1876, p. 212.

pour eux les domaines italiens que la paix d'Utrecht avait attribués à l'Autriche. Après avoir cherché à se les approprier par un rapprochement avec l'Empereur et par des mariages, déçue dans cet espoir, elle se retournait vers la France et nous offrait l'alliance de l'Espagne, contre la promesse de garantir aux infants la Toscane et les Deux-Siciles. En Italie même, la France trouvait une alliée dans la maison de Savoie, pressée d'arrondir son royaume de Piémont aux dépens de l'Autriche. Notre diplomatie possédait ainsi les moyens d'opposer une ligue à celle qui se formerait sous l'inspiration de l'Empereur, mais, quel que fût le prix de nos alliances, elles ne nous offraient qu'une assistance détournée pour atteindre notre but. Les forces combinées de la France, de l'Espagne et du Piémont pourraient porter à l'Empereur des coups sensibles en Italie, attirer et retenir dans cette contrée la plus grande partie de ses troupes, mais quel moyen de faire parvenir les nôtres sur le théâtre principal des opérations, c'est-à-dire en Pologne, et d'empêcher que cinquante mille Russes, jetés à l'improviste dans ce pays, n'arrivent à Varsovie sans rencontrer devant eux une armée régulière ou une forteresse? Sans doute, la mer s'ouvrait libre devant nos vaisseaux; une escadre pourrait transporter sur le littoral de la Baltique quelques troupes de débarquement, mais en nombre insuffisant pour décider le sort d'une campagne. Une force française, partie du Rhin, tenterait-elle de pénétrer jusqu'en Pologne en se faisant jour à travers la masse compacte des États germaniques? L'éloignement de notre base d'opération et les dispositions de l'Allemagne eussent fait de cette expédition la plus téméraire des aventures; il a fallu l'écroulement du vieux monde, il a fallu aussi l'au-

dace du génie pour donner à l'Europe l'étonnant spectacle d'une armée française allant, à travers l'Allemagne domptée ou fascinée, vaincre les Russes sur les bords du Niémen. A l'époque où Stanislas s'apprêtait à faire valoir ses prétentions, la Russie se trouvait, par son éloignement même, à l'abri de notre action, et il n'était possible à la France de l'atteindre qu'en lui faisant la guerre indirectement et par procuration. Une négociation habile déciderait peut-être l'une des puissances voisines de la Pologne à s'armer pour sa défense, en s'aidant de nos encouragements, de nos avis et de nos subsides.

Parmi les États que leur situation géographique rendait susceptibles d'assumer cette tâche, la Prusse possédait les meilleures troupes; malheureusement son roi, Frédéric Ier, père du grand Frédéric, loin de songer à sauver la Pologne, projetait d'agrandir son royaume à ses dépens ; il faisait sonder les cours de Vienne et de Pétersbourg au sujet d'un démembrement; cet âpre convoiteur du bien d'autrui devait rêver tout ce que son fils exécuta. La Suède avait jeté plusieurs fois dans les querelles du Nord le poids de son épée, mais ses divisions la condamnaient à l'impuissance et ne laissaient plus de place à l'apparition d'un Gustave ou d'un Charles. Un seul empire, la Turquie, par la situation de ses États limitrophes de ceux de la République sur une grande étendue de territoire, par la force militaire qu'il conservait malgré sa décadence, par les dispositions qu'il annonçait et que devait lui suggérer le soin de sa propre conservation, semblait destiné à jouer vis-à-vis de la Pologne ce rôle de protecteur que la France déléguait, ne pouvant l'exercer par elle-même. D'ailleurs, n'était-ce point envers la Turquie que Pierre le Grand vaincu avait pris l'engagement,

pour ses successeurs comme pour lui-même, de renoncer à toute ingérence dans les querelles intérieures de la Pologne? Il appartenait à la France de rappeler au Divan cette stipulation solennelle, de l'éclairer sur ses droits et de le déterminer à les faire valoir. La guerre prochaine offrirait ainsi pour nous un caractère original et sans précédent; nos armées n'auraient à opérer que des diversions, et la France combattrait principalement par ses diplomates. Si notre envoyé à Varsovie devait entamer le combat en persuadant aux Polonais de voter pour Stanislas, à Villeneuve incombait l'honneur difficile d'assurer la victoire en provoquant l'action des Turcs.

L'avant-garde de la grande armée orientale que la France destinait à secourir la Pologne, semblait toute désignée : elle se composait des tribus tartares établies sur la côte méridionale de la mer Noire, du Danube au Causase. Vivant à cheval, dormant sous la tente à côté de leurs montures sellées et de leurs lances en faisceaux, « avec la neige pour « lit, dit un contemporain, et la glace pour chevet[1] », les Tartares recherchaient la guerre comme une distraction et un besoin. On sait le prestige qu'exerçait la France sur ces peuples : ils pressentirent nos projets et prévinrent nos propositions. Le nouveau khan, avant de retourner en Crimée, après la révolution de Constantinople, avait dit au drogman de Villeneuve : « Votre empereur doit être amateur de gloire « comme son bisaïeul, et il n'est pas possible qu'il ne désire « le rétablissement de son beau-père sur le trône de Po- « logne. Il faut que vous sachiez que le roi Stanislas n'a

[1] Relation conservée aux archives des affaires étrangères, Turquie, 1728.

« pas de plus grand ami que moi. Dites-moi si l'empereur « de France a formé ce dessein, afin que nous agissions de « concert[1]. » Villeneuve, mis récemment au courant des vues de sa cour, n'eut garde de négliger ces dispositions; par son entremise, une mystérieuse correspondance s'établit entre la petite cour de Stanislas, le khan de Tartarie et les partisans que le roi déchu avait conservés en Pologne ; des émissaires partis de Chambord, résidence habituelle de Stanislas, se rendaient d'abord à Constantinople, puis en Crimée, et de là dans les châteaux de la Podolie et de l'Ukraine ; ils y portaient des encouragements, distribuaient des instructions et transmettaient le mot d'ordre[2].

Les Tartares, postés au-devant des possessions méridionales de la Russie, devaient, dans notre plan, attaquer les Moscovites chez eux, dès que ceux-ci feraient mine de s'opposer par la force à l'élection de Stanislas. La milice du khan était une troupe irrégulière, incapable de livrer une bataille rangée ou de faire le siége d'une bicoque, mais redoutable par son impétuosité. Les Tartares effrayaient d'abord par leur masse : c'était la nation entière qui partait en guerre, et elle comptait deux cent mille hommes. A l'annonce d'une expédition, les hordes éparses dans la steppe s'assemblaient au point désigné comme rendez-vous, et se formaient sur une seule ligne de plusieurs lieues de longueur. Le khan se plaçait au centre avec les principaux chefs, puis donnait le signal du départ, et tout s'ébranlait. On galopait à l'aventure dans la direction du Nord; l'immense bande courait sur le sol comme

[1] Villeneuve à Chauvelin, 20 novembre 1730.

[2] Correspondance échangée entre Villeneuve et Chauvelin, 1731, 1732, *passim*.

un nuage bas et sombre, sillonné de l'éclair des lances. Pour l'arrêter, les Russes avaient construit les lignes de l'Ukraine, difficiles à garder par leur étendue même; l'obstacle cédait toujours en quelque endroit, et la trombe de cavalerie s'abattait sur les plaines de la Petite Russie. Là elle se divisait, s'éparpillait à l'infini; ses détachements pillaient et brûlaient, détruisaient les récoltes, coupaient les routes, emmenaient les habitants en esclavage; cette poussière humaine s'infiltrait dans tous les organes de la vie du peuple russe et en paralysait les mouvements [1]. Toutefois le fléau ne durait qu'un temps, et les Tartares finissaient toujours par être rejetés au delà de la frontière; ils étaient ainsi plus propres à retarder qu'à arrêter les opérations des armées moscovites, et leurs prouesses seraient inutiles si les troupes ottomanes, moins agiles, mais plus solides, n'entraient en campagne à leur tour pour barrer aux Russes le chemin de la Pologne ou les prendre en flanc dans leur marche sur Varsovie.

Après s'être assuré des Tartares, il eût été d'une politique prévoyante, avant même l'ouverture de la succession de Pologne, de demander aux Turcs des engagements positifs, d'abord celui de laisser au khan, leur vassal, toute liberté d'action, puis la promesse de coopérer directement à notre entreprise. Malheureusement le ministère du Roi, après avoir dévoilé ses vues à Villeneuve, lui avait recommandé de ne se point découvrir trop tôt, de ne procéder que par discrètes insinuations, puis tout à coup, pendant près de deux ans, cessa de l'entretenir de la Pologne; on eût dit qu'il avait oublié sa précédente communication. La vérité était que Fleury,

[1] *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*, t. II, p. 205 à 272.

versatile par timidité, dominé et souvent aveuglé par son goût pour les solutions pacifiques, ne désespérait point de déterminer le succès de Stanislas sans effusion de sang; après avoir songé à susciter des ennemis à la Russie, il négociait à Pétersbourg et se flattait, par une intrigue ourdie avec la tsarine Anna, de soustraire cette princesse à l'influence de son propre ministère et de l'attirer dans nos intérêts.

Anna Ivanovna, montée sur le trône en 1730, avait trouvé à son avènement une alliance toute faite, celle avec l'Autriche; elle n'avait point songé à répudier cette partie de la succession de Pierre II, et avait laissé la conduite des affaires étrangères à Ostermann qui, en maintenant le traité de Vienne, défendait son œuvre. En 1732, le crédit du comte de Munich vint balancer celui d'Ostermann auprès de la Tsarine et de son favori Biren. Munich fait penser aux *condottieri* du seizième siècle, à ces mercenaires de haut parage qui parcouraient le monde la mine fière et le regard vainqueur, mettant leur épée au service du plus offrant. Né dans l'Oldenbourg et d'abord sujet danois, il avait servi successivement en Autriche, en Pologne et en Russie. Pierre le Grand avait remarqué ses talents d'ingénieur et de général, mais il était réservé à l'impératrice Anna de le mettre hors de pair. Il reçut d'elle la dignité de feld-maréchal, le cordon de Saint-André, et onze emplois différents qui assurèrent son autorité sur toutes les parties de l'armée. Son origine et son passé annonçaient des préférences autrichiennes; « ce n'est qu'un Allemand de plus », disait tristement notre chargé d'affaires Magnan[1]. Ce dernier ignorait qu'un accident de la carrière militaire de

[1] Lettre à Chauvelin, 26 avril 1732. Archives des affaires étrangères : Russie.

Munich avait décidé pour jamais de ses sympathies. Il s'était pris d'estime pour les Français en les combattant; fait prisonnier à la journée de Denain, il avait été traité avec une délicate générosité, particulièrement à Cambrai, où il fut interné et où il se lia avec Fénelon. Son séjour en France lui laissa la conviction que notre nation était à la fois la plus noble et la plus forte de l'Europe, et ce furent les sentiments qu'il s'efforça plus tard d'inspirer à Anna Ivanovna. Il obtint de cette princesse l'autorisation de déclarer à M. Magnan « que la Tsa-« rine avait un vrai désir de prendre avec Sa Majesté Très-« Chrétienne d'étroites liaisons[1] », et laissa même entrevoir que sa souveraine tolérerait à ce prix le rétablissement de Stanislas.

Comme bien l'on pense, Fleury n'eut garde de laisser tomber cette insinuation. Magnan reçut l'ordre de traiter directement avec la Tsarine par l'intermédiaire de Munich, à l'insu d'Ostermann. Malheureusement les prétentions émises de part et d'autre se trouvèrent inconciliables. Fleury s'était bercé d'étranges illusions en prêtant à la Tsarine l'intention de nous obliger gratuitement; cette princesse réclamait en échange de son alliance l'abandon de notre ancienne politique en Orient, dont le principe essentiel était de maintenir l'intégrité de la Turquie et de la Pologne; elle demandait au Roi de l'aider par son influence à obtenir des Ottomans la restitution de la ville d'Azof, et à ce prix consentait à laisser régner Stanislas, mais sur une Pologne mutilée, qui subirait une rectification de frontières à l'avantage de la Russie et renoncerait à tout droit sur la Courlande. La France se défendit de disposer ainsi du

[1] Magnan à Chauvelin, 26 avril 1732.

bien d'autrui, et la négociation subit un temps d'arrêt[1]. Peut-être restait-il un moyen de conclure; il eût consisté à s'adresser à la vénalité trop connue des ministres moscovites. Les provocations ne nous firent pas défaut; Munich énumérait avec complaisance devant Magnan les présents adressés par l'Empereur à la Tsarine et à ses conseillers, surtout à Biren et à tous les siens. La Tsarine montrait un goût prononcé pour les tapisseries, et l'envoi de quelques beaux ouvrages sortis de la manufacture des Gobelins aurait peut-être exercé une influence singulière sur la marche des négociations. La cour de France accueillit ces insinuations; il eût mieux valu les prévenir; elle fit des promesses, mais montra peu d'empressement à les tenir. « Il faut faire les choses honnêtement, écrivait-« elle à Magnan, mais sans trop gâter ceux à qui l'on aura à « donner[2]. » Après trois mois de stériles débats, ce fut Anna qui prit l'initiative d'une rupture, et les hésitations de la France la conduisirent à essuyer un refus dans une affaire où elle avait reçu les premières avances. Elle n'avait point réussi à gagner la Russie, tout en négligeant de prendre ses garanties à Constantinople, et lorsque la mort d'Auguste II survint, cet événement attendu depuis tant d'années la prit au dépourvu.

L'Autriche avait déjà regagné à Pétersbourg le terrain perdu; elle proposa de régler par un pacte spécial entre les deux cours la succession d'Auguste. L'Autriche et la Russie étaient d'accord pour exclure Stanislas; il restait à faire un choix parmi ses compétiteurs. Le nouvel électeur de Saxe, fils

[1] Correspondance de Russie, juillet à novembre 1732. Archives des affaires étrangères.

[2] Chauvelin à Magnan, 26 octobre 1732.

du roi défunt, briguait les suffrages des Polonais; il sut en même temps se concilier les sympathies de l'Empereur en garantissant la Pragmatique Sanction par laquelle Charles VI, privé d'héritiers mâles, assurait à sa fille la totalité de ses États héréditaires, puis gagna Biren par la promesse de la Courlande; les deux cours impériales l'adoptèrent comme candidat et s'engagèrent à le soutenir de toutes leurs forces.

A ce concert de nos ennemis qu'opposerait la France? Elle ouvrit une négociation avec l'Espagne, une autre avec la Sardaigne, mais ne se forma aucun plan de conduite dans le Nord et en Orient; elle se déchargea sur l'intelligence et l'énergie de ses représentants à Varsovie et à Constantinople du soin de faire prévaloir ses intérêts, et remit entre leurs mains la cause de Stanislas. Le marquis de Monti, ambassadeur à Varsovie, fut invité seulement à recommander ce prince aux suffrages de la diète et à jeter trois millions dans cette assemblée. Villeneuve dut porter les Turcs d'abord à déclarer leur intention de défendre contre toute violence le résultat de l'élection, puis, le cas échéant, à exécuter cette menace. « Voilà, « Monsieur, lui écrivait Chauvelin en lui envoyant cette in- « struction, tout ce que vous aurez de moi sur cette matière, « tout importante qu'elle soit. Il faut, dans l'éloignement où « nous sommes l'un et l'autre, s'en remettre pour ce qui est « à faire à la Porte à ce que vous jugerez convenable. Il suffit « en une pareille position que quelqu'un aussi capable « de bien faire que vous l'êtes soit instruit des vues et des « desseins que nous avons, et il me semble que vous l'êtes « parfaitement[1]. » Il était recommandé toutefois aux deux

[1] Chauvelin à Villeneuve, 23 mai 1733.

ambassadeurs de se prévenir mutuellement et de s'entendre. Agissant d'un commun accord, ils allaient rivaliser de zèle et d'entrain sur les théâtres différents assignés à leur activité.

Monti plaisait aux Polonais par je ne sais quoi d'aventureux et d'emporté qui répondait à leur humeur. Il se jeta à corps perdu dans leurs querelles. Varsovie, pleine d'une bouillante noblesse qu'y attirait l'approche de l'élection, rappelait alors l'aspect de ces cités italiennes du moyen âge où les partis se disputaient l'influence de haute lutte, où les citoyens armés les uns contre les autres passaient leur vie à se défier et à en venir aux mains, où les palais recevaient des garnisons, servaient de places d'armes et soutenaient des assauts. En Pologne, les ambassadeurs des puissances étaient les véritables chefs des factions rivales ; ils les groupaient autour d'eux, les disciplinaient et les armaient ; l'envoyé saxon avait réuni chez lui huit cents cuirasses. Monti fit de sa résidence le quartier général des partisans de Stanislas et, à leur tête, mena hautement le combat contre ses collègues de Russie, d'Autriche et de Saxe. Il n'épargna aucun moyen pour triompher ; il gagnait les uns, intimidait les autres, corrompait un grand nombre. Après quelques semaines de lutte chaude et indécise, la victoire parut se dessiner en sa faveur. Dès le printemps de 1733, les avantages remportés par nos amis dans une diète préparatoire et dans les *diétines* locales présageaient leur succès définitif[1].

En Orient, le premier soin de Villeneuve avait été d'organiser la levée en masse des Tartares et de les mettre en mesure

[1] Archives des affaires étrangères, Pologne, 1733, *passim*. Massuet, *Histoire de la dernière guerre*, Amsterdam, 1736-37, t. I, p. 1 à 26.

d'agir sur un signal. Usant de la liberté d'allures qui lui a été reconnue, il prend la résolution d'accréditer auprès du khan un représentant de la France plus autorisé qu'un consul, et cherche un sujet pour cet emploi. Un militaire devait convenir parfaitement; il fallait à la cour du khan un hardi cavalier qui pût accompagner le prince tartare dans ses expéditions, l'assister de ses conseils sur le champ de bataille, y faire lui-même bonne figure et imposer à un peuple qui prisait surtout l'adresse et le courage. Le hasard voulut qu'en ce moment un jeune capitaine français, le baron de Tott[1], attaché au régiment de Bercheny, se trouvât à Constantinople; il allait en Hongrie, son pays d'origine, recruter des hussards. Villeneuve le retient d'autorité, modifie son itinéraire et l'improvise ambassadeur. M. de Tott ira auprès du khan avec des lettres de créance signées du marquis, des instructions régulières et des présents. Comme il était habile et diligent, comme il avait une connaissance approfondie des langues et des mœurs de l'Orient, il s'acquitta de sa mission promptement et à souhait. Il décida le khan à rassembler deux armées, l'une en face de l'Ukraine, l'autre un peu plus à l'est et vers le Caucase. Les escadrons tartares vinrent border de tous côtés la frontière russe, prêts à l'entamer, escarmouchant déjà avec les postes moscovites. Tott les inspectait, les encourageait, leur distribuait des subsides mensuels; la Tartarie s'était mise tout entière à la solde de la France. A la fin d'août, Villeneuve fut informé qu'il pourrait, quand l'instant serait venu, adresser directement aux deux armées un ordre de marche et de son cabinet diriger leurs opérations[2].

[1] C'est le père de l'auteur des mémoires cités plus haut.
[2] Villeneuve à Chauvelin, 4 juillet, 1er août, 23 août 1733.

En même temps, Villeneuve assiégeait le Divan de pressantes sollicitations. Il conjurait le grand vizir Ali d'écrire publiquement au comte Potocki, roi provisoire de Pologne sous le nom de primat, que le sultan ne souffrirait aucune atteinte à la liberté de l'élection, d'écrire officieusement en faveur de Stanislas, d'adresser aux ministres d'Autriche et de Russie à Constantinople des représentations et des menaces. Le vizir se prêta à ces démarches; il écrivit et parla, seulement ses lettres furent vagues et ses paroles hésitantes. Tout d'abord la Turquie avait manifesté l'intention de courir aux armes, puis, à mesure que se rapprochait la date fixée pour l'élection, ses dispositions devenaient moins fermes et son courage semblait mollir[1].

Le caractère du vizir ne suffit pas seul à expliquer cette timidité; il faut en chercher l'une des causes dans le doute qui planait encore sur nos intentions. La France soutenait bien Stanislas par les armes de la diplomatie, mais chacun se demandait si elle consentirait à l'assister par des moyens plus efficaces, tels qu'une déclaration de guerre à l'Autriche et l'envoi de secours matériels aux puissances qui se seraient compromises pour ses intérêts. Malheureusement ses actes ne répondaient guère au langage tenu en son nom et portaient la trace d'incertitudes persistantes. Tandis que des camps autrichiens se formaient en Silésie, tandis que des corps russes se massaient autour de Smolensk, la France se bornait aux protestations. Le 17 mai, le Roi signifia à l'Europe par un manifeste qu'il considérerait toute entreprise contraire à la liberté de la Pologne

[1] Villeneuve à Chauvelin et à Monti, d'avril à septembre 1733. Lettres du baile de Venise en date des 28 octobre et 14 novembre 1733 : archives de Venise.

comme une menace pour la paix générale[1]. La Tsarine répondit en envoyant aux magistrats de Dantzick l'ordre de s'opposer au débarquement de Stanislas, s'il cherchait à pénétrer en Pologne par leur ville ; elle écrivit à Copenhague au roi Christian VI de lui fermer le Sund, cette porte de la Baltique dont le Danemark tient les clefs. Fleury se résigna alors à agir, mais sans énergie, et, pour transporter Stanislas en Pologne, au lieu de préparer une grande expédition maritime, imagina une intrigue de comédie. Le 26 août 1733, une escadrille appareille dans la rade de Brest, le canon tonne, les forts rendent le salut royal; la foule aperçoit sur le pont de l'un des bâtiments un personnage qui lui offre les traits de Stanislas; le bruit du départ du prince se répand aussitôt, l'Europe s'en émeut. Le voyageur entrevu à Brest à travers la fumée du canon n'était qu'un simple chevalier de Malte, connu pour sa ressemblance avec Stanislas. Au même moment, ce dernier quittait la France déguisé et traversait furtivement l'Allemagne pour se rendre à Varsovie[2]. L'opposition entre les moyens détournés dont se servait la France et l'attitude provocante des deux empires frappait les esprits les moins prévenus, et, si elle ne suffisait pas à arrêter l'élan impétueux qui entraînait les Polonais vers Stanislas, la finesse réfléchie des Orientaux en tenait un grand compte.

A partir du 1er septembre 1733, l'attention de l'Europe se concentre sur Varsovie avec une particulière anxiété ; la diète d'élection s'est ouverte. Dans la plaine de Wola, aux portes de la ville, campent quarante mille nobles, égaux par les droits, réunis pour se donner un chef. Les premières discus-

[1] Massuet, t. I, p. 5.
[2] Rathery, p. 191.

sions s'achèvent dans un calme relatif, lorsque la nouvelle de l'entrée d'un corps d'armée russe sur le territoire de la République éclate comme un coup de foudre. Des clameurs s'élèvent de toutes parts; les regards se tournent vers le grand chancelier, chef des forces militaires de la Pologne; on s'étonne de le voir immobile à sa place lorsque l'ennemi foule le sol de la patrie. Le chancelier, favorable au candidat allemand, quitte aussitôt le champ d'élection suivi d'un petit groupe de gentilshommes et se retire de l'autre côté de la Vistule. La diète fulmine une protestation contre ce départ qui ressemble à une trahison; c'est l'instant que choisit Monti pour lancer en avant le nom de Stanislas et promettre que le roi de France maintiendra l'élection avec toutes ses forces. Une explosion d'enthousiasme se produit en faveur de notre candidat; les opposants se taisent ou se retirent; Stanislas est proclamé. Cependant, dans les provinces orientales de la Pologne, les Russes précipitent leur marche, impatients de se réunir au parti saxon et de briser l'œuvre de la diète [1].

L'annonce de l'élection et celle de l'entrée des Russes étaient parvenues en même temps à Constantinople. Villeneuve expédia immédiatement aux Tartares l'avis d'attaquer, puis se rendit chez le vizir. Quelques jours auparavant, il avait enfin obtenu de ce ministre des promesses positives et se hâtait d'en réclamer l'exécution; il insista sur la nécessité d'une déclaration de guerre immédiate à la Russie. A son grand étonnement, le vizir lui parut de nouveau froid et indécis; son langage était vague, ses réponses évasives; serré de près, il se

[1] Rathery, p. 195 à 197, 205 à 207. Voir aussi la pièce intitulée : *Lettre d'un gentilhomme polonais à un de ses intimes amis sur l'heureuse élection du roi de Pologne,* la Haye, 1733.

dérobait toujours. Enfin, forcé dans ses derniers retranchements, il laissa échapper ces paroles : « Puisque l'Empereur « et la Moscovie ont entre eux une ligue défensive, pourquoi « la France et la Turquie n'en feraient-elles pas une sem- « blable? et alors la Porte, assurée des secours de la France « dans le besoin, ne gardera plus les mêmes ménagements [1]. » Puis, s'enhardissant et faisant front, il expliqua sa pensée, cette fois en termes nets et précis; il demandait que la France et la Turquie signassent un traité d'alliance, stipulant des secours réciproques.

Ce fut au tour de Villeneuve d'être embarrassé, car il connaissait trop les principes de sa cour pour ne point craindre un désaveu, s'il compromettait le nom du Roi dans un traité avec l'Infidèle. Le rôle des deux interlocuteurs se trouva subitement interverti; maintenant le vizir devenait pressant, et Villeneuve éludait une réponse; ce fut lui qui rompit l'entretien, après avoir promis de transmettre à sa cour les demandes de la Turquie. Bientôt il eut le déplaisir d'apprendre qu'un ordre du sultan, envoyé en toute hâte aux Tartares, leur avait interdit de violer la frontière moscovite et les tenait enchaînés sur leurs positions. Le souci de l'ambassadeur fut porté à son comble par un bruit d'après lequel une somme considérable aurait passé récemment des mains du ministre de Russie dans celles du vizir, formant le prix de l'inaction des Turcs.

Villeneuve demeura plusieurs jours dans le doute sur les dispositions de la Porte, incertain s'il fallait voir dans les paroles du vizir une défaite habile ou l'exposé sincère d'un

[1] Villeneuve à Chauvelin, 15 octobre 1733.

système. Une précaution dont il s'était avisé lui permit de saisir le mot de l'énigme. Tout en s'abstenant de fréquenter Bonneval, il n'avait jamais cessé de l'observer. Divers agents à notre solde avaient dû s'insinuer dans les bonnes grâces du chef des bombardiers, le faire parler, et rapporter au palais de France ses moindres discours. Les dernières conversations de Bonneval, lorsqu'elles furent répétées à l'ambassadeur, lui livrèrent le secret de la conduite du vizir, en le mettant sur la trace d'une intrigue singulière, où le renégat, sans paraître en personne, avait composé et distribué les rôles.

Nous avons laissé Bonneval, après la chute de Topal-Osman, dans un isolement qui ressemblait fort à une disgrâce. Une correspondance de cette époque nous le montre vivant à l'écart, confiné d'ordinaire chez lui et souvent tourmenté par la goutte [1]. Ses appointements lui suffisaient pour vivre, non pour briller. Sa société ordinaire se réduisait à quelques réfugiés hongrois; jusqu'aux compagnons qui avaient partagé ses épreuves en Bosnie l'abandonnaient et cherchaient fortune ailleurs; l'inventeur de bombes asphyxiantes s'était fait médecin [2]. Cette médiocrité devait peser à un homme du caractère de Bonneval plus que d'éclatantes disgrâces; il a pris soin pourtant de nous avertir que ces coups nouveaux du sort n'avaient point abattu son courage, et qu'il avait su contre eux s'armer d'indifférence et se cuirasser de belle humeur. « Dans toutes les « persécutions qu'on m'a fait subir, écrivait-il plus tard, je « n'ai jamais perdu l'appétit. Heureux ceux qui ont leur phi- « losophie dans le sang [3] ! » Il affirmait d'ailleurs que rien n'était

[1] Archives de Venise : lettres de Constantinople du 25 mai 1732.
[2] *Id.*
[3] Lettre publiée par le prince DE LIGNE, p. 168.

perdu tant qu'il serait à Constantinople et en état « de prendre « l'occasion aux cheveux [1] ».

En effet, son espoir d'un sort meilleur ne devait pas être toujours déçu, et, après avoir longtemps tardé, la fortune vint le visiter sous les traits d'un effendi du nom de Saïd. C'était l'un des rares musulmans de cette époque qui eussent voyagé et connussent l'Europe. Fils du pacha envoyé en France pour notifier la remise du saint sépulcre aux religieux latins, Saïd avait accompagné son père dans cette ambassade; il avait parcouru nos villes, vu le Paris de la Régence, assisté aux fêtes de la cour, observé notre civilisation, et ce monde de l'Occident qui lui était un jour apparu hantait sans cesse son esprit comme une captivante vision. « Il est homme d'esprit, écrivait de lui un « secrétaire d'ambassade; il a conservé un vernis de son Paris, « dont il regrette sincèrement le séjour... La liberté française « est toujours présente à son esprit, pour lui rendre plus amer « l'esclavage dont les grands mêmes ne sont pas exempts dans « ce pays [2]. » De tels goûts avaient dû le porter naturellement à rechercher la société de Bonneval, avec lequel il se plaisait à s'entretenir dans notre langue. Le comte exerça facilement sur ce Turc à demi policé le pouvoir de séduction dont la nature l'avait doué avec tant de libéralité, et acquit aux yeux de l'effendi un prestige dont son ambition devait tirer parti.

Saïd possédait un emploi qui le rapprochait du grand vizir et l'amenait à travailler sous ses ordres. Depuis le début de l'affaire de Pologne, il assistait aux embarras croissants du

[1] Villeneuve à Chauvelin, 3 avril 1732.

[2] Lettre de M. de Peyssonnel au marquis de Caumont, 14 janvier 1739 (*Collection Schefer*).

ministre et put s'apercevoir que les dernières nouvelles de Varsovie mettaient le comble à son inquiétude. De plus en plus, Ali se sentait partagé entre le sentiment ou plutôt l'instinct des véritables intérêts de son pays, qui le portait à soutenir Stanislas, et la crainte de se jeter dans une entreprise périlleuse sans être assuré du concours de la France. Ses appréhensions étaient d'autant plus vives que la prudence formait en quelque sorte une qualité obligatoire pour les ministres ottomans; la défaite leur était imputée à crime, et tout vizir convaincu d'avoir conseillé ou conduit une guerre malheureuse échappait rarement au fatal lacet. Plus habitué à la diplomatie intime du Sérail qu'à l'étude des questions politiques, Ali avait au moins le mérite de s'avouer son inexpérience, et ne cachait point son désir de trouver un conseiller qui, complétant son éducation d'homme d'État, le mît en mesure de prendre un parti en connaissance de cause. C'est à ce moment que Saïd lui parla de Bonneval, vantant les lumières de son ami et ses aptitudes universelles. Bonneval s'était présenté aux Turcs comme général expérimenté; ils allaient l'employer comme diplomate consultant. Le vizir consentit à le voir, se le fit amener secrètement par Saïd, lui posa diverses questions sur les forces respectives des puissances, leurs intérêts et leurs dispositions dans le conflit présent, puis l'invita à mettre ses réponses par écrit. Voici Bonneval, ennemi juré des gens de plume et de cabinet, réduit à les imiter, et à composer sur commande de longues dissertations.

Il s'en acquitta fort bien. Les situations diverses par lesquelles il avait passé l'avaient mis à portée, ainsi qu'il aimait à le répéter, « de vivre familièrement avec la plupart des rois,

«princes et ministres[1]». Dans cette société, comme sa curiosité ne négligeait aucun objet, il avait recueilli une foule d'observations sur tous les pays, et ces connaissances acquises, jointes à sa pénétration naturelle, avaient fait de lui l'instructeur le plus éclairé que la fortune pût offrir aux Ottomans. Il devait leur montrer pour la première fois le dedans de cette Europe chrétienne qu'ils n'avaient considérée jusqu'alors que sous son aspect extérieur, campés à ses côtés depuis trois siècles en étrangers et en ennemis. Pour répondre au grand vizir, passant en revue dans une suite de mémoires les principales puissances, il dévoila les bases et apprécia la valeur de leur organisation militaire, examina leurs ressources, indiqua leurs principes et leurs mœurs politiques, leurs moyens préférés, le but vers lequel tendait ordinairement leur ambition, dégageant avec netteté cet ensemble de traits qui assurent à chaque État, au point de vue de son action extérieure, un caractère et comme une physionomie propres. Ce travail plut au vizir; concevant une idée avantageuse des talents de notre compatriote, Ali se trouva amené à lui demander la conclusion pratique de ses enseignements, c'est-à-dire la solution du problème qui s'imposait à la Sublime Porte; il l'interrogea sur la conduite à tenir dans la conjoncture présente.

La réponse du comte fut dictée par diverses considérations. D'abord les mêmes craintes qui éloignaient le vizir de tout parti aventureux devaient porter Bonneval à lui recommander

[1] Mémoires remis à la Porte par Bonneval. La copie ou au moins l'analyse de la plupart de ces pièces, transportées en France par suite de circonstances que nous aurons à rapporter plus loin, se trouve actuellement en la possession de M. Schefer, qui a bien voulu nous en donner connaissance. Plusieurs de ces documents sont reproduits aux archives des affaires étrangères : Turquie, 1734-35.

la prudence; il savait, disait-il, que, dans l'empire où le hasard l'avait jeté, « les ministres répondent de leurs avis sur leur « tête[1] ». Puis, s'il appelait de tous ses vœux la reprise de la lutte entre la Turquie et quelques-unes des puissances chrétiennes, l'infériorité de son grade actuel l'empêchait de souhaiter une explosion précipitée; il fallait, avant que la guerre éclatât, que le simple bey fût devenu pacha et séraskier, et que la confiance du sultan l'eût mis à un rang assez élevé pour lui permettre d'aspirer au commandement de la totalité, ou au moins d'une fraction importante des forces ottomanes.

A ces raisons de déconseiller une action immédiate, d'autres se joignaient à ses yeux, d'un ordre plus élevé, puisées dans les réflexions justes et prévoyantes qu'il s'était faites sur l'état de l'Europe. Avec une sagacité supérieure à celle de la plupart des politiques de son temps, il avait reconnu l'importance d'un fait capital, celui qui devait, avec le développement de la Prusse, dominer l'histoire des rapports internationaux au siècle passé, l'élévation subite de la Russie. Il comprenait que l'empire des tsars, aussi fort par la constance de sa politique que par ses ressources matérielles et ses millions de sujets, obéissant à une impulsion qui ne s'arrêterait plus, poursuivait non-seulement l'abaissement, mais la ruine totale des États placés à ses côtés, et que le sort déjà infligé à certains d'eux présageait celui que l'avenir réservait aux autres. La Russie avait démembré la Suède; elle préparait l'entier asservissement de la Pologne et, après avoir abattu cette barrière opposée à son ambition, reprendrait en Orient l'œuvre prématurément tentée par Pierre Ier. En se portant au secours

[1] Confidence faite par Bonneval au drogman de France et rapportée dans la dépêche de Villeneuve du 13 juillet 1734.

de la Pologne, la Turquie ne ferait ainsi que pourvoir à sa propre sûreté et défendre son indispensable rempart; il était nécessaire qu'elle affrontât le redoutable conflit auquel la provoquait l'irruption des Moscovites, mais en l'envisageant avec tous ses effets et comme une lutte pour l'existence. Or, en dépit des multitudes armées dont ils disposaient, en dépit de quelques réformes réalisées dans leur état militaire, les Osmanlis ne sauraient résister aux deux cent mille hommes de troupes réglées que la Russie pouvait mettre en ligne, s'ils n'étaient soutenus et comme étayés par l'une des grandes puissances de l'Occident. Dans la pensée de Bonneval, la France pouvait jouer et devait assumer ce rôle. Depuis dix-sept ans, la Russie était intervenue dans toutes les querelles de l'Europe comme l'alliée et l'auxiliaire de la maison d'Autriche; ses progrès s'accomplissaient aux dépens d'États qui avaient servi jusqu'ici de points d'appui à notre politique dans le Nord et dans l'Orient; ses succès nous atteignaient indirectement et bouleversaient à notre désavantage l'équilibre de l'Europe. Le péril était assez menaçant pour que la France s'appliquât de toutes ses forces à y porter remède et, n'écoutant que la voix de son intérêt, rompant avec le préjugé qui l'avait éloignée jusqu'à présent de l'alliance des Infidèles, signât avec la Turquie un traité dont l'objet serait de défendre en commun la Pologne, c'est-à-dire de contenir et de refouler la Russie. L'avis de Bonneval fut donc que les Ottomans devaient se préparer à la guerre avec une extrême énergie, mais ne l'engager que si la France leur donnait sa parole par écrit de s'associer franchement à la lutte et d'y payer de sa personne[1].

[1] Mémoires cités p. 205. Voir aussi les dépêches de Villeneuve du 5 novembre 1733, des 15 février et 13 juillet 1734.

On se rappelle qu'à diverses époques, pressés d'entreprendre une guerre avantageuse à nos intérêts, les Turcs avaient d'abord répondu à nos exhortations en nous proposant une alliance formelle. Toutefois cette demande avait été présentée par eux avec une sorte de timidité, soutenue sans conviction et promptement retirée. Les conseils de Bonneval (et ce devait être l'effet principal de sa présence à Constantinople) transformèrent chez eux une velléité vague en doctrine ferme ; les Turcs ne conservèrent aucun doute sur la justice et l'utilité de leur prétention dès qu'un Occidental éclairé, Français lui-même, se fut chargé de fournir des arguments à leur timidité et leur eut appris à raisonner leurs défiances. Le vizir goûta pleinement les idées de Bonneval, s'en pénétra, et ce furent celles qu'il présenta comme siennes à Villeneuve, lorsque l'ambassadeur lui demanda une réponse définitive. Ainsi, naguère encore tenu dans une humiliante suspicion, Bonneval se trouvait acquérir du premier coup une influence occulte, mais prépondérante, dans les conseils de la Porte, et devenait l'inspirateur politique, ou, pour parler comme Voltaire, « le souffleur » du sultan. Ses projets nous ouvraient la perspective d'un grand rôle à jouer en Orient, mais devenaient l'obstacle capital à l'accomplissement immédiat de nos désirs.

D'ailleurs, ni le grand vizir, ni Bonneval ne mettaient en doute l'adhésion de la France aux conditions qu'ils lui posaient ; tous deux considéraient l'action de la Turquie comme seulement retardée, et voyaient toujours dans le Moscovite l'ennemi du lendemain. Ali, dans le temps même qu'il ajournait notre envoyé, adressait au représentant de la Tsarine les plus vifs reproches sur la conduite de sa cour. Le Russe baissa la tête sous la réprimande, puis, l'orage passé, avec un sang-

froid insolent, fit offrir au premier ministre huit cent cinquante bourses, contenant quatre cent vingt-cinq mille écus, sous la condition que les Turcs observeraient la neutralité jusqu'à la fin de l'année. A cette proposition, Ali réfléchit. On était en octobre; le vizir se dit que trois mois, ou peu s'en faut, s'écouleraient avant qu'une réponse pût arriver de Versailles. En accédant au marché offert, il ne faisait après tout que demeurer fidèle au système adopté par son gouvernement et jugé conforme à la sûreté de l'empire : il pouvait donc s'enrichir sans se vendre et sans trahir personne. Grâce à ce raisonnement « subtil et turquesque [1] », comme disait Antoine Galland, il prit les huit cent cinquante bourses, puis, la conscience en repos, se prépara tranquillement à attaquer les Moscovites, mais seulement lorsque la France aurait accédé à ses propositions [2].

II

Les Russes surent profiter de ce répit. Lascy, le meilleur général de la Tsarine après Munich, avait reçu le commandement des troupes entrées en Pologne : il se dirigea hardiment sur Varsovie. Les Polonais dissidents qui lui servaient de guides savaient que les lois de la République accordaient deux mois pour protester contre l'élection dans le lieu même où elle s'était accomplie; ils voulaient atteindre Wola avant l'expiration du délai. Sans avoir livré un combat, les Russes paraissent devant Varsovie; la Vistule seule les sépare de la capitale et du champ d'élection. La brillante cavalerie qui

[1] *Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople* (1672-1673), publié par M. Schefer, Paris, Leroux, 1881, t. Ier, p. 18.
[2] Villeneuve à Chauvelin, 5 novembre 1733.

formait la diète s'est dispersée ; huit mille gentilshommes tout au plus se serrent autour de Stanislas et défendent le passage de la Vistule. Lascy veut le forcer; il est repoussé. Cependant le terme fatal approche ; alors, et à la veille du dernier jour, les partisans du Saxon se réunissent à Praga, autour d'une auberge de village, et proclament Auguste III roi de Pologne, opposant cette élection de grand chemin à celle qui peu de jours auparavant avait été enlevée d'acclamation, et qui, malgré certains défauts au point de vue d'une légalité stricte, répondait assurément au vœu général de la nation[1].

Continuer la défense dans Varsovie était impossible ; les murailles de la vieille cité tombaient en ruine. Dans toute la Pologne, Stanislas n'eût pas trouvé une place assez forte pour servir de point de ralliement à ses partisans. Ce centre de résistance qu'il eût vainement cherché dans ses États, une ville libre, protégée et vassale de la Pologne, le lui offrit. Dantzick avait embrassé sa cause avec ardeur ; elle l'appelait dans ses murs et se disait prête à tous les sacrifices pour le soutenir. Forte par sa situation à l'embouchure de la Vistule et par sa puissante ceinture de remparts, elle n'avait rien à craindre d'une surprise et pouvait soutenir longtemps un siége en règle. Stanislas se rendit à Dantzick et s'y établit, accompagné de Monti et de ses principaux conseillers.

La guerre véritable allait seulement commencer. A aucune époque de leur histoire, les Polonais n'ont su défendre leurs frontières ni empêcher l'étranger de s'aventurer jusqu'au cœur du pays. L'occupation de Varsovie marquait le début de toute intervention allemande ou russe, mais ne faisait pas cesser la

[1] Rathery, p. 209. Massuet, t. I, p. 25-28.

résistance. Tandis que les colonnes ennemies prenaient les villes et parcouraient le pays, dans les châteaux, au fond des forêts, des bandes valeureuses s'organisaient, et bientôt commençait une guerre de surprises et d'embuscades, favorable à l'héroïsme sans frein et à l'audace indisciplinée des Polonais. Peu à peu, l'insurrection se propageait, gagnait toutes les provinces et enveloppait l'envahisseur de ses mailles insaisissables. Inexpugnable derrière les remparts de Dantzick, Stanislas pouvait provoquer des soulèvements, se mettre en communication avec tous ses partisans, les diriger de loin et leur offrir un asile en cas de revers. Si la Pologne demeurait impuissante à se débarrasser par elle-même de ses ennemis, sa résistance se prolongerait assez pour donner à la France le temps d'accorder la garantie sollicitée, aux armées d'Orient le temps d'accourir.

Il restait à savoir si la France, adoptant une politique nouvelle et hardie, se prêterait à l'engagement qu'on exigeait d'elle. Villeneuve ne dissimula point la vérité à son gouvernement. « Les choses en sont venues à ce point, lui écrivait-il, où « il me paraît, suivant les avis de M. de Monti, que le secours « des Turcs est absolument nécessaire pour soutenir une cause « juste. Il est certain qu'on peut l'obtenir, mais il sera bien « difficile de parvenir à nos fins sans prendre la voie d'un traité « formel[1]. » Puis il ajoutait cette réflexion, qui semble cacher un conseil : « Je sais combien ce parti est opposé aux senti- « ments d'un prince aussi pieux que Sa Majesté. Je sais aussi « qu'il n'y a que la justice et la nécessité absolue qui puissent « autoriser et rendre licite une alliance avec les Infidèles. » En même temps, il usait de tous les moyens en son pouvoir pour

[1] Villeneuve à Chauvelin, 5 novembre 1733.

s'assurer une prompte réponse : il organisait un système de communications moitié terrestres, moitié maritimes, par Durazzo, Ancône et Rome, qui permettrait à un courrier de faire en moins d'un mois le trajet de Versailles à Constantinople.

Durant quelques jours, en décembre, Villeneuve se reprit à l'espoir d'entraîner les Turcs avant d'avoir obtenu aucune assistance de son gouvernement. On venait d'apprendre que la France avait enfin lancé une déclaration de guerre, sinon à la Russie, au moins à l'Autriche. Les alliances avec l'Espagne et la Sardaigne étaient conclues ; nos armées franchissaient le Rhin et les Alpes, et leurs premiers pas étaient marqués par des succès, la prise de Kehl et l'occupation du Milanais. Ces nouvelles dissipèrent une partie des inquiétudes de la Porte ; Villeneuve s'occupait de la débarrasser d'un autre souci. La guerre de Perse durait toujours et même avait repris avec une violence nouvelle. C'était, dans les vastes plaines de la Mésopotamie, autour de Bagdad, une lutte épique entre Thamas-Kouli-Khan et Topal-Osman, nommé séraskier, c'est-à-dire généralissime des forces ottomanes d'Asie ; les deux capitaines se défiaient à la manière antique, se donnaient rendez-vous sur des champs de bataille désignés à l'avance, et là heurtaient leurs armées dans de formidables chocs. Cependant le séraskier avait reçu, avec la conduite des opérations, les pouvoirs nécessaires pour traiter. Villeneuve eut l'idée de le porter à en faire usage et, comme il avait su garder l'affection de l'ancien vizir, le trouva disposé à écouter ses conseils. Les pourparlers allaient s'ouvrir, lorsqu'une défaite totale des Persans sous Bagdad sembla terminer la lutte. Les Turcs trouvèrent dans leur victoire même l'occasion de constater la connivence de la Russie avec leurs ennemis ; parmi les captifs, ils

découvrirent un grand nombre de soldats, d'officiers, d'ingénieurs moscovites, affublés de l'habillement asiatique ; la Tsarine se servait de la Perse pour faire indirectement la guerre aux Osmanlis. Le ressentiment de ces derniers, n'étant plus contenu par la crainte d'un redoutable ennemi, fut sur le point d'éclater : « La guerre à la Russie n'est pas encore déclarée, disait « le grand vizir à Villeneuve, mais elle est résolue[1]. » Malheureusement une fortune adverse semblait se complaire à nous déjouer. Thamas-Kouli-Khan sut retrouver une armée avec laquelle il surprit l'un des corps du séraskier. Celui-ci vole au secours de ses soldats ; il est entouré et tué. La perte du seul grand homme de l'Islam fut irréparable pour les siens. Ses troupes se dispersèrent ; il fallut que les Turcs refissent une armée d'Asie à force d'hommes et d'argent ; leur attention se détourna encore une fois de leurs frontières du nord pour se reporter vers les provinces méridionales de leur empire, et ils se montrèrent plus décidés que jamais à ne rien entreprendre en Europe avant d'avoir obtenu une réponse catégorique de la France.

Au reçu des dépêches de Villeneuve, le conseil du Roi entra en délibération. Le cardinal se prononça aussitôt contre toute liaison permanente avec l'Infidèle. Il était prêtre, prince de l'Église ; pouvait-il, sans manquer à son caractère, conseiller à Louis XV d'apposer la signature royale au bas d'un pacte réprouvé par la religion ? Sa conscience d'homme d'État avait aussi ses scrupules ; hésitante et timorée, elle l'éloignait d'un parti qui lui semblait dangereux dans le présent, compromettant pour l'avenir. D'ordinaire mesuré dans ses appréciations, Fleury s'exprimait à cet égard avec une précision cassante,

[1] Villeneuve à Monti, 12 décembre 1733.

et Chauvelin, qui le connaissait bien, assurait dans ses épanchements familiers « que M. le cardinal sentait sur cela une « répugnance qu'on ne lui ferait pas vaincre [1] ». L'hypothèse d'un véritable traité fut ainsi péremptoirement écartée.

Cependant, n'était-il point quelque autre moyen de rassurer les Turcs? A défaut d'une alliance générale et perpétuelle, ne pouvait-on conclure avec eux un accord limité, restreint à un point spécial, valable seulement pour la durée de la guerre actuelle, excusé par l'urgence du péril et la grandeur du but à atteindre? Cet expédient, Villeneuve l'avait suggéré dans ses dépêches, en indiquant l'objet principal des terreurs du grand vizir. Tant que la France continuerait la guerre contre l'Autriche, le ministre oriental ne s'effrayait pas trop à l'idée de s'attaquer aux Russes, certain que les progrès de nos armées ôteraient à l'Empereur la faculté de distraire un seul de ses régiments de l'Allemagne ou de l'Italie pour l'envoyer sur le Danube, et que les Ottomans n'auraient en tête qu'un adversaire. Mais qui lui garantissait que la France ne traiterait pas avec Vienne après une courte passe d'armes, permettant ainsi à l'Empereur, délivré de toute appréhension du côté de l'Occident, de se retourner contre eux et de se réunir à la Russie pour les accabler? Comment dissiper cette crainte, si ce n'est à l'aide d'une déclaration, ayant la valeur d'une promesse indiscutable, par laquelle la France s'obligerait à ne conclure aucun accommodement avec l'Autriche tant que la Russie n'aurait point de son côté signé la paix avec le sultan, les deux négociations devant se poursuivre simultanément et demeurer subor-

[1] Interrogatoire d'un agent secret des cours du Nord, arrêté à Paris en 1734 : archives des affaires étrangères, Turquie.

données l'une à l'autre? Après beaucoup d'hésitations, le cardinal ne se refusa pas à entrer dans cette voie. Le principe de la déclaration admis, il eût fallu la rédiger en termes assez explicites pour ôter à la défiance du vizir, éclairée par la redoutable sagacité de Bonneval, tout moyen d'y découvrir des réserves ou des échappatoires. Malheureusement on s'efforça d'atténuer encore la demi-mesure à laquelle on s'était réduit; Villeneuve fut seulement autorisé, le 23 janvier 1734, à déclarer de vive voix « que le Roi n'oublierait point les intérêts du Grand « Seigneur, lorsqu'il songerait à rendre la paix à l'Europe[1] ».

Avant même d'avoir reçu cette instruction, Villeneuve eut à prévenir le ministère de son inefficacité. En effet, Bonneval avait pressenti l'expédient auquel la France aurait recours, l'avait dévoilé aux Turcs, et s'était appliqué à les mettre en garde contre son emploi; or les ministres ottomans se montraient chaque jour plus dociles à ses avis, et peu à peu chacune de ses paroles devenait pour eux un infaillible oracle. En apparence, rien n'était changé à sa condition. Sa vie demeurait obscure; sa journée s'employait à des travaux qui se rattachaient à ses fonctions militaires; il exerçait des troupes, traçait de mémoire le plan des forteresses de Hongrie, apprenait aux Turcs à fondre des grenades et à confectionner des chevaux de frise[2]. Le soir venu, il se glissait furtivement hors de sa demeure, se faisait conduire à Stamboul, et là, se retrouvant avec les principaux ministres, leur donnait des leçons de politique et de diplomatie. Il avait pris un empire absolu sur le vizir et sur son kiaya, c'est-à-dire sur les deux hommes qui avaient le plus de part à la conduite des affaires. Même le sultan commençait à s'occu-

[1] Chauvelin à Villeneuve, 23 janvier 1734.
[2] Villeneuve au marquis de Caumont, 22 janvier 1734 (*Collection Schefer*).

per de lui, s'intéressait curieusement à sa personne et à ses desseins, et c'est peut-être de cette époque que date chez Mahmoud une prédilection marquée pour le caractère et le génie de notre nation : « Qui dit Français, répétait-il souvent, dit « esprit[1]. » Sentant croître son pouvoir, Bonneval reprend toute son assurance; son ambition grandit, son imagination se donne libre carrière; il rêve désormais, par une action personnelle, quoique encore mystérieuse, de rapprocher son ancienne et sa nouvelle patrie, de vaincre leurs mutuelles défiances et de servir entre elles d'intermédiaire et d'arbitre.

D'une part, dans les écrits qu'il ne cesse de présenter au grand vizir, il vante la grandeur de la France et le prix de son concours, mais en même temps, s'il veut nous servir, c'est en nous imposant ses principes au lieu d'accepter les nôtres. Malgré la réserve que Villeneuve continue par ordre d'affecter à son égard, il lui fait passer à plusieurs reprises l'exposé de ses plans; il ne s'en tient pas là; c'est à la France elle-même qu'il a résolu de s'adresser, et c'est avec le ministère du Roi qu'il prétend se mettre en communication directe. Un gentilhomme danois, M. de Bohn, jeté sur les rives du Bosphore par les hasards d'une aventureuse carrière, se préparait à partir pour Paris; après l'avoir choisi comme confident, Bonneval en fait son ambassadeur. Il le charge de remettre aux ministres copie de quelques-uns des mémoires qu'il a rédigés pour la Porte, y joint ceux qu'il a fait passer à Villeneuve, en ajoute d'autres dans lesquels il reproduit sa grande idée sous plusieurs formes différentes et la développe avec une abondante précision. Il insiste plus fortement que

[1] *Lettres grecques de madame Chénier*, publiées par M. Robert de Bonnières. Paris, Chiravay, 1879, p. 190.

jamais sur les avantages du lien permanent qu'il prétend établir entre la France et la Turquie ; puis, entraîné par la tendance naturelle de son esprit à tirer d'observations justes des conséquences chimériques ou prématurées, il laisse entrevoir que l'alliance dont il proclame la nécessité se transformera promptement en coalition. La Suède y accédera la première. L'Espagne, intéressée à fermer la Méditerranée à toute influence nouvelle, suivra l'exemple de la France. Quant aux nations maritimes, l'Angleterre et la Hollande, la première surtout, tarderont-elles longtemps à reconnaître chez le Moscovite un rival futur et redoutable non-seulement dans les contrées du Levant proprement dites, mais même dans les lointaines régions de l'Asie centrale? Et Bonneval montrait la Russie franchissant depuis quelques années la chaîne du Caucase, débordant sur les rives de la Caspienne, sur les hauts plateaux de l'Arménie, et s'efforçant de détourner à son profit le commerce des Indes, « en attendant, disait-il, que cette nation avide et ambitieuse se répande dans toute l'Asie[1] ». Par ces raisons, l'Angleterre serait naturellement amenée à s'associer aux efforts tentés pour ramener la Russie à ses anciennes limites ; elle entraînerait la Hollande à sa suite, et l'on verrait les États de l'Occident se liguer, sous l'impulsion de la France, pour assurer l'intégrité de l'empire des sultans, prévisions grandioses qui devaient se réaliser cent vingt années plus tard et faire de notre pays, pendant une courte période, le centre de la résistance européenne contre les ambitions orientales de la Russie.

[1] Mémoires cités p. 205.

Le langage de Bonneval servait de commentaire à un projet de traité qui fut remis à Villeneuve par les Turcs, en février 1734, et dans lequel la France aurait stipulé à la fois pour elle-même et pour l'Espagne son alliée. A force d'adresse, l'ambassadeur parvint à éluder cette embarrassante proposition; il remontra que la négociation d'un véritable traité engagerait de longs et difficiles débats, incompatibles avec les résolutions immédiates que commandait le péril de la Pologne. La Porte n'insista point, mais Villeneuve reconnaissait de plus en plus la nécessité de lui fournir une garantie plus solide que de vagues assurances. Ali refusait de se fier à la parole d'un ambassadeur et prétendait pouvoir opposer à la France, en cas de besoin, sa propre signature. Une déclaration écrite, reproduisant en termes plus explicites la déclaration verbale, semblait devoir le rassurer et lui apparaître comme l'équivalent provisoire d'un traité; il était même permis d'espérer que Bonneval se montrerait moins inflexible dans ses conseils, dès que la France aurait témoigné, par une concession sérieuse, le désir d'entrer ultérieurement dans ses vues. Au prix de quelques lignes, Villeneuve se faisait fort d'amener les Turcs à se déclarer sur-le-champ et à opposer en Pologne aux armées moscovites une invasion libératrice [1].

Le temps pressait, les Russes avaient entrepris le siége de Dantzick. Les troupes de Lascy n'auraient pas suffi à cette opération, quoique renforcées par celles de l'électeur de Saxe; elles avaient à soutenir des combats de chaque jour contre les bandes qui s'étaient levées de toutes parts en faveur de Stanislas. Mais un corps de soixante-dix mille hommes, sous les

[1] Villeneuve à Chauvelin, 26 février, 11 et 18 mars 1734.

ordres du général Croysbach, posté jusque-là en Ukraine pour observer les Turcs et les Tartares, les voyant impassibles, prit la direction du nord-ouest et, traversant la Pologne dans toute son étendue, se porta sur Dantzick[1]. Munich ne voulut céder à personne la gloire de forcer le refuge de Stanislas : il prit le commandement des troupes destinées au siége. Dantzick s'était préparée à la résistance; les bourgeois étaient sur les remparts, une femme tira le premier coup de canon; Monti avait recruté en Danemark et en Suède un régiment de dragons qui portait son nom et formait à Stanislas une garde d'élite. Avec son impétuosité ordinaire, Munich tenta d'abord une attaque de vive force et ne put enlever que quelques redoutes; il essaya alors d'un bombardement, sans plus de succès. Il donna enfin l'assaut au Hagelsberg, position dominante qui a joué son rôle dans tous les siéges de Dantzick. Cette fois, ce fut presque un désastre pour les Moscovites; ils laissèrent deux mille hommes sur le carreau, et le découragement commença à se mettre dans leurs rangs. Au dehors, les partisans de Stanislas se groupaient par fortes colonnes; des corps de dix à quinze mille hommes tenaient la campagne. Partout la défense s'enhardissait et l'agresseur hésitait.

A cet instant, l'entrée des troupes ottomanes dans les provinces méridionales de la République eût provoqué un soulèvement général en faveur de Stanislas. Précédées et enveloppées de la nuée des Tartares, elles se fussent avancées sans difficulté dans cette Pologne dépourvue de frontières naturelles comme de places fortes, ouverte aux armées de secours comme à celles qui lui apportaient la servitude. Pour faire face à un

[1] Rathery, p. 233.

ennemi nouveau, la Russie eût été obligée de détourner des bords de la Baltique une grande partie de ses forces; peut-être les Turcs eussent-ils été vaincus, mais leur défaite eût servi à dégager Dantzick. Paraîtraient-ils? Tout dépendait encore de la France. D'un trait de plume, elle pouvait ajouter deux cent mille hommes aux défenseurs de Stanislas. La Sublime Porte, docile en ce point aux conseils de Villeneuve, avait pris toutes ses dispositions en vue d'une guerre qu'elle considérait comme imminente. Des corps réguliers s'étaient massés dans la partie septentrionale de la Bessarabie, à l'endroit où le territoire turc faisait une pointe au milieu des possessions polonaises. Le khan avait aussi reçu l'ordre de s'y rendre avec sa nation; il s'y tenait à la tête de cent cinquante mille cavaliers, et montrait plus d'ardeur que jamais : « Je ne descendrai point de « cheval, disait-il, que le roi Stanislas ne soit libre possesseur « de sa couronne. » Enfin, tout était prêt pour l'action, mais le silence de la France, entravant tout, commençait à surprendre et à mécontenter les Turcs[1].

Soudain un grand espoir s'empare de tous ceux qui s'intéressent au salut de la Pologne. Une escadre française vient de paraître dans la Baltique, et un corps de troupes débarque à Weichselmunde, près de l'embouchure de la Vistule, à quelques lieues de Dantzick. Cet événement est accueilli surtout comme une promesse de la part de la France, comme l'indice qu'elle se décide à intervenir en faveur de Stanislas autrement que par des exhortations[2]. Cependant un autre bruit se répand bientôt, se confirme, et le découragement qu'il sème est d'autant plus fort que la joie a été plus vive; après deux jours passés à terre, le

[1] Villeneuve à Chauvelin, 28 avril, 1er mai, 20 mai 1734.
[2] Villeneuve au marquis de Caumont, 20 mai 1734 (*Collection Schefer*).

corps français s'est rembarqué, et la flotte a repris le large.

Le secours envoyé par Louis XV se composait en tout de trois bataillons des régiments de Blaisois et de Picardie, amenés par quelques bâtiments de faible tonnage. Le commandant de la petite troupe, M. de Lamotte de La Pérouse, brigadier aux armées du Roi, était un officier brave dans le combat, mais dépourvu d'initiative et fuyant les responsabilités. A Weichselmunde, il reconnut les lignes que les Russes avaient établies entre la côte et Dantzick, les trouva redoutables, et jugea qu'une attaque de vive force, sans artillerie et avec ses trois bataillons, serait non-seulement périlleuse, mais impossible. Dès lors, il ne trouva rien de mieux que de rentrer à Copenhague.

Dans cette ville, il se vit fort mal accueilli par le comte de Plélo, ambassadeur du Roi. Plélo était un Breton, ancien colonel, poëte à ses heures, diplomate par occasion, avant tout sujet loyal et gentilhomme plein d'honneur. La gloire de son maître ne lui était pas moins chère que la sienne. La pensée que le pavillon du Roi, encore inconnu dans les mers du Nord, n'y apparaissait que pour fuir, lui fut insupportable, et il prit la résolution de ramener d'autorité nos trois bataillons sous les murs de Dantzick, lui à leur tête. Rien dans ses instructions ne l'autorisait à ce trait d'audace ; le fait d'un ambassadeur quittant son poste d'observation pour aller combattre était sans précédent ; tant de considérations ne le firent pas hésiter : « Au nom du Roi, votre maître et le mien, dont « je tiens ici la place, dit-il à M. de Lamotte, je vous ordonne « de me suivre[1]. » Puis il informe Louis XV de ses résolutions : « Vous ne nous reverrez que victorieux, lui écrit-il, ou, si nous

[1] Cité par Rathery, p. 261.

« succombons, ce sera du moins d'une manière digne de vrais « Français et de fidèles sujets de Votre Majesté[1]. » Le 21 mai, Plélo se fit conduire à bord, et bientôt la petite escadre reparaissait devant Weichselmunde. Comme la première fois le débarquement s'opéra sans difficulté. Ce retour imprévu avait surpris les Russes; derrière Plélo, ils croyaient voir toute une armée. Une relation contemporaine affirme que le courage des assiégeants aurait succombé en cette occasion et que le siége aurait été levé, sans l'arrivée d'un renfort composé de huit bataillons et de vingt-deux escadrons saxons[2]. Ainsi, à supposer que, peu de jours auparavant, Munich eût été forcé de détacher de son armée un corps d'égale force pour l'opposer à une diversion opérée dans le sud, peut-être l'héroïque inspiration de Plélo eût-elle suffi à emporter le succès et à sauver Dantzick.

Avec ses trois bataillons, Plélo essaya de trouer les lignes russes par une attaque à la baïonnette et de conduire dans la place le renfort qu'il commandait. Le 21 mai, les Français marchent à l'ennemi, les grenadiers au premier rang et parmi eux l'ambassadeur. Ils enlèvent plusieurs ouvrages; ces obstacles franchis, ils en voient d'autres devant eux. Ils y courent, tentent de les escalader, lorsque Plélo tombe, frappé d'une balle, d'un coup de sabre et de quinze coups de baïonnette. Privée de son véritable chef, écrasée par une pluie de fer, la petite colonne hésite, recule, puis rentre dans son camp. Elle s'enferma dans le fort de Weichselmunde et ne fit plus rien; bloquée par terre et par mer, car une escadre russe avait forcé notre flottille à s'éloigner, elle tint un mois, puis signa une capitulation. L'action de Plélo honora le nom

[1] Rathery, p 262.
[2] Masset, t. I, p. 180.

français dans toute l'Europe, mais ne suspendit pas les opérations de l'armée de siége autour de Dantzick, ni l'affaiblissement graduel des forces de la défense. A Versailles, elle fut jugée diversement; les uns portèrent aux nues l'ambassadeur qui s'était fait soldat, les autres le blâmèrent, puis on l'oublia. M. de Lamotte fut nommé lieutenant général [1].

Tandis que nos soldats succombaient sous Dantzick, le conseil du Roi continuait à discuter au lieu d'agir; il n'avait point encore pris de parti définitif sur les dernières demandes de Villeneuve. Fleury n'ignorait pas cependant la nécessité de plus en plus urgente de dégager Stanislas; d'autre part, il ne s'était jamais flatté de l'espoir de lui faire parvenir directement et par mer un secours efficace; l'envoi de trois bataillons n'avait été à ses yeux qu'un expédient destiné à calmer l'impatience de l'opinion : il avait présenté cette faible troupe comme l'avant-garde d'une armée dont il comptait ajourner indéfiniment le départ. Cette conduite avait une excuse; l'apparition dans la Baltique de forces françaises considérables eût mis le comble aux défiances de l'Angleterre, et probablement déterminé cette puissance à s'unir avec nos ennemis. A défaut de Français, Fleury avait eu la pensée d'envoyer des Suédois au secours de Dantzick; il avait cherché à entraîner la cour de Stockholm dans la lutte, mais la Suède, menacée elle-même par le Danemark, n'opposait à nos sollicitations que des réponses évasives; peut-être eût-elle consenti à suivre la Turquie, si celle-ci se fût décidée à un parti de vigueur; elle n'osait lui en donner l'exemple, capable de subir l'impulsion,

[1] Rathery, d'après les archives de la guerre, p. 266-280. Voy. aussi le *Journal historique de la campagne de Dantzick, en* 1734, par M. ***, alors officier dans le régiment de Blaisois. Paris, 1761.

non de la donner [1]. Ainsi la France voyait partout, sauf à Constantinople, les appuis sur lesquels elle avait compté fléchir et se dérober; elle savait que l'intervention des Turcs demeurait la suprême ressource de la Pologne, et néanmoins ne se résignait pas encore à leur accorder la promesse écrite qu'ils réclamaient. Les hésitations du conseil se prolongèrent six semaines; elles se trahissent à certains passages des dépêches de Chauvelin : « C'est matière extrêmement difficile à traiter », écrivait-il à Villeneuve, en faisant allusion aux demandes du vizir [2], et il est facile de comprendre que l'énergie du secrétaire d'État se dépensa en vain, sans avoir raison de la timidité obstinée du cardinal. Enfin il fut convenu qu'une déclaration par écrit serait accordée; seulement les termes en furent mesurés avec un soin méticuleux et systématiquement affaiblis; on eût dit que la France tenait à se réserver les moyens de discuter la portée de son engagement et d'en éluder l'exécution. La rédaction suivante fut adoptée : « L'empereur de France, reconnaissant la justice « des entreprises de la Porte pour le maintien du traité du « Pruth, la liberté et la tranquillité de la Pologne, fait déclarer « par son ambassadeur qu'il ne prendra aucun engagement et « n'entrera en aucun traité de paix qu'il ne soit pourvu à la « sûreté de la Porte ottomane [3]. » Pour envoyer cette déclaration, la route rapide dont usaient les courriers de Villeneuve fut négligée. On préféra la voie de mer, plus sûre peut-être, mais moins prompte. Une tartane expédiée de Marseille dut

[1] Voy. les dépêches citées à cet égard par RATHERY, p. 223. Dès le mois de janvier 1734, Chauvelin reconnaissait qu'il était impossible de fonder aucun espoir sur l'action de la Suède avant la réunion de la prochaine diète, c'est-à-dire avant plusieurs mois.

[2] Lettre du 26 janvier 1734.

[3] Texte joint à la dépêche de Chauvelin du 31 mai 1734.

porter à Villeneuve les ordres du Roi. Le frêle bâtiment fut ballotté quarante-six jours par la Méditerranée; le 10 juillet, il arrivait à Constantinople; le 2, Dantzick avait capitulé.

III

Quelque compromise que fût la cause de Stanislas, elle n'était pas irrévocablement perdue. Lorsque les vainqueurs pénétrèrent dans la ville de Dantzick, ils n'y trouvèrent point le Roi; il avait réussi à s'échapper, à traverser les lignes ennemies et à gagner le territoire prussien. Frédéric Ier accueillit bien le prince fugitif et lui permit même de relever à Kœnigsberg son drapeau abattu. Stanislas y institua un simulacre de gouvernement, en opposition avec celui de l'électeur de Saxe, établi dans Varsovie. En même temps, l'Europe retentissait du bruit de nos victoires. La France et l'Espagne portaient à l'Empereur des coups redoublés. L'Italie lui échappait presque entière; ses généraux avaient vainement cherché à ressaisir la Lombardie, livré et perdu une sanglante bataille à Parme; dans les Deux-Siciles, la domination autrichienne s'était écroulée à l'apparition des Espagnols. En Allemagne, les Français assiégeaient et prenaient Philippsbourg sous les yeux du prince Eugène, dont l'âge avait ralenti l'ardeur. Alors que sur tant de points la fortune favorisait le parti français, fallait-il désespérer de le relever en Pologne? Villeneuve ne le crut point. Il se mit en relation avec les corps de noblesse confédérée qui guerroyaient encore au nom de Stanislas. Refoulées peu à peu dans les districts méridionaux du pays, ces troupes étaient venues s'adosser à la frontière turque et se réunir en une véri-

table armée autour de la ville de Kaminiec, à quelques lieues du territoire ottoman, d'où elles tiraient tous leurs moyens de ravitaillement. Communiquant difficilement avec la petite cour de Stanislas, à travers une contrée semée de garnisons ennemies et sillonnée par les escadrons des Cosaques, elles furent heureuses de trouver auprès de l'ambassadeur du Roi à la Porte assistance et direction. Villeneuve joua désormais à leur égard le rôle que l'éloignement ne permettait plus à Stanislas de remplir ; il les exhortait à ne point désespérer, leur faisait passer d'importants subsides, et se flattait, armé de la déclaration royale, de déterminer bientôt les Turcs à une grande expédition dont le but ne serait plus de dégager, mais de reconquérir la Pologne.

Villeneuve comptait que la prise de Dantzick avait jeté les Russes dans une trompeuse quiétude, jugeait possible de les surprendre, et s'appliqua à entretenir leur confiance jusqu'à ce que toutes les mesures eussent été concertées. Aussi enveloppa-t-il de mystère la reprise de ses négociations avec la Porte. Il se garda de remettre la déclaration au vizir dans une audience publique et jugea même imprudent de la lui porter à sa résidence habituelle. Si Constantinople était un monde, Péra était une petite ville, et les allées et venues des ministres étrangers y étaient surveillées par leurs collègues avec une méfiante curiosité. L'ambassadeur et le vizir convinrent par leurs drogmans d'abriter la négociation dans un repli ignoré du Bosphore, loin du tumulte et des indiscrétions de la ville. La belle saison fournit à Villeneuve un prétexte naturel pour s'assurer d'une maison de plaisance sur le canal : il eut soin de la choisir proche d'un jardin où le vizir se promenait quelquefois, y vint avec sa famille, et là, sans témoins, sous les ombrages qui forment la parure de la côte, eut avec le premier

ministre une entrevue que le hasard seul sembla avoir ménagée.

Il présenta la déclaration, développa ses espérances. Malheureusement les exigences de la Turquie croissaient avec le danger de la Pologne et la difficulté de lui porter secours; la France subissait la peine de ses retards, et des concessions qui naguère l'eussent conduite à son but devenaient insuffisantes. Villeneuve eut à lutter de nouveau avec cette diplomatie d'Orient qui dispute le terrain avec une douce opiniâtreté, résiste en ayant l'air de céder, et découvre sans cesse à la défense des ressources imprévues. Il discuta trois heures avec le vizir sans lui arracher une réponse formelle; après l'entrevue, le drogman de la Porte vint le trouver. Il lui expliqua que la déclaration, dans son texte français, avait été assurément conçue avec autant de netteté qu'il était possible de le souhaiter; mais, hélas! se hâta-t-il d'ajouter, est-il une expression qui, en passant d'une langue dans une autre, ne perde quelque chose de sa précision et de sa vigueur? Aussi ne fallait-il point s'étonner si les termes de la déclaration, une fois traduits, avaient paru si vagues, si faibles, si peu significatifs qu'il était impossible de les admettre. Les Turcs ajoutèrent qu'une lettre de l'empereur de France serait précieuse au Grand Seigneur et conviendrait à la gravité des circonstances; c'était un moyen d'obtenir cette signature royale si ardemment désirée et qui ne figurait point au bas de la déclaration. Puis c'étaient des retours offensifs, un projet de traité glissé furtivement entre les mains de Villeneuve, après que l'on avait paru renoncer à toute idée d'alliance générale[1]. Pour obtenir le secret de la Porte, Villeneuve reconnaissait de plus en plus la nécessité de le demander, malgré les répu-

[1] Villeneuve à Chauvelin, 28 juillet, 1er août 1734.

gnances de son maître, à celui qui inspirait désormais toutes les déterminations, et qui, absolu dans ses volontés, parlait du moins nettement et allait droit à son but, au comte de Bonneval, devenu pacha à deux queues, personnage officiel et directeur reconnu de la politique extérieure de l'empire.

Longtemps mystérieuse, sa faveur avait enfin éclaté. Le temps n'était plus où le grand vizir le voyait à la dérobée et le récompensait avec de bonnes paroles. Il avait exigé et obtenu de plus positifs avantages. D'abord ce fut le rang de pacha. On le vit alors sortir peu à peu de l'ombre où il s'était tenu volontairement, « se donner de l'air[1] » ; il retrouva aussitôt des amis, des clients, des flatteurs. Désormais il ne cesse plus de s'élever; les honneurs lui arrivent en foule, se pressent, s'accumulent autour de lui. Il est fait gouverneur de Caramanie, charge honorifique qui ne l'empêche point de résider au siége de l'empire; il obtient un palais à Scutari, un revenu annuel de cinquante mille livres. A ce moment, il affiche son pouvoir; quand il se rend au Sérail, c'est dans le pompeux appareil des dignitaires musulmans; il est à cheval, un cortége de domestiques l'entoure, des hommes à pied en costume éclatant écartent la foule sur son passage; son rang lui donne le droit de faire porter devant lui deux queues de cheval au bout de longues hampes bariolées. Au palais, il aborde familièrement les ministres; ceux-ci lui prodiguent les marques de déférence et leurs plus respectueux saluts. Lui a dédaigné de se plier aux usages serviles aussi bien qu'à la gravité de l'Orient, de se composer un air conforme à son nouvel état, et le costume qu'il a adopté parait encore un

[1] Archives de Venise : lettres de Constantinople du 24 juillet 1734.

déguisement. Tel nous l'avons connu à Vienne et à Bruxelles, tel nous le retrouvons au Sérail, hautain, présomptueux, dominateur, le geste bref, le ton impérieux ou ironique. Il étonne de sa verve des gens « qui parlent moins en un mois, « suivant la remarque d'un voyageur, que les chrétiens en « un jour[1] » : il critique, redresse, ordonne; il gourmande ses nouveaux amis et les subjugue par son audace. Son franc parler intrépide semble toujours à la veille de le perdre auprès du plus soupçonneux des gouvernements, et rien n'étonne les ministres étrangers autant que sa faveur, si ce n'est de la voir durer. Dans l'été de 1734, la puissance de Bonneval touche à son apogée; il est mandé journellement à la Porte, assiste aux conseils solennels et aux conférences secrètes, et aucune décision relative aux puissances chrétiennes n'est prise sans le consentement de l'homme nécessaire[2].

Son orgueil voulait une dernière satisfaction. Peu lui importaient au fond les honneurs dont le comblaient les ministres de la Porte. Il considérait les musulmans comme une race inférieure au milieu de laquelle le hasard des événements l'avait jeté, profitait de leur faveur, mais ne s'en glorifiait point. Ce qui lui tenait au cœur, c'était de forcer les égards de ses pareils, des personnes de condition accréditées auprès de la Porte par les princes de l'Europe : il voulait se voir recherché par les puissances et courtisé par leurs envoyés. Ceux-ci, après l'avoir d'abord évité et dédaigné, avaient senti peu à peu fléchir leur roideur devant la nécessité de se concilier une puissante

[1] La Motraye, p. 265.

[2] Villeneuve à Chauvelin, 13 et 28 juillet, 31 août 1734. La faveur de Bonneval est également attestée par les dépêches vénitiennes du 15 juillet et du 19 août de la même année, et par les dépêches russes citées par Soloviev, t. XX, p. 109.

protection. Les ministres des États secondaires s'étaient rendus les premiers; ils se présentaient maintenant à l'audience de Bonneval. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande avaient cédé ensuite, cherchant toutefois à se soustraire à un hommage direct par des prévenances; le premier faisait passer secrètement au nouveau pacha des vins et des liqueurs; tous deux l'envoyaient complimenter par leurs drogmans. Bonneval rentrait ainsi d'autorité et le front levé dans cette société chrétienne de laquelle il s'était lui-même retranché. Seul ou à peu près, le marquis de Villeneuve, sur les ordres réitérés de sa cour, avait jusqu'à présent résisté au mouvement qui entraînait ses collègues. Bonneval souffrait impatiemment cette réserve de la part du représentant de son ancienne patrie, et en marqua plusieurs fois sa surprise. Après de longues perplexités, Villeneuve demanda enfin à être relevé des prescriptions rigoureuses qui lui avaient été tracées : « M. de Bonneval, écrivait-« il, ne saurait plus être regardé comme un Français qui est « venu changer de religion en Turquie, mais comme un mu-« sulman qui a été élevé à la qualité de pacha et a beaucoup « de part au ministère[1]. » Puis, sans attendre la réponse de sa cour, résigné à lui désobéir pour la mieux servir, il se mit en relation avec Bonneval et consentit à le voir.

Villeneuve et Bonneval eurent plusieurs conférences aux environs de Constantinople, sans autres témoins que des secrétaires et le drogman de la Porte. Il serait curieux de connaître comment s'abordèrent ces deux hommes appartenant au même pays, au même monde, amenés à se rencontrer sur une rive lointaine, dans une condition prodigieuse

[1] Villeneuve à Chauvelin, 28 juillet 1734.

ment différente, et dont pourtant les efforts tendaient au même but, par des voies opposées. Malheureusement la correspondance du premier ne nous fournit aucun détail à cet égard; elle glisse sur un sujet délicat entre tous, et nous ne savons si l'ambassadeur et le pacha, à l'abri des charmilles discrètes du Bosphore, oublièrent pour un instant leur personnage respectif.

Quoi qu'il en soit, ce rapprochement entre eux ne produisit pas la confiance; trop d'amers souvenirs les séparaient. Villeneuve détestait en Bonneval le conseiller trop clairvoyant qui avait ouvert les yeux du vizir sur le caractère égoïste de notre politique; Bonneval ne pardonnait pas à l'ambassadeur de l'avoir abandonné en 1729 et réduit à l'apostasie. Depuis, la hauteur dont l'envoyé du Roi avait usé à son égard lui avait paru d'autant plus insupportable que, conservant sous le turban sa superbe aristocratique, il reprochait à Villeneuve une origine moins illustre que la sienne, traitait volontiers de parvenu « ce petit ambassadeur [1] », et qualifiait son procédé d'impertinence. Le peu de goût qu'il éprouvait pour la personne de l'ambassadeur ne fut pas sans contribuer à l'inflexibilité dont il témoigna dans les pourparlers. D'ailleurs, son esprit absolu ne lui permettait point de se départir des principes qu'il avait posés; la voie d'un traité formel lui paraissait toujours la seule qui pût satisfaire à la fois la dignité et les intérêts des deux puissances; s'il n'espérait plus convaincre la France, il entendait lui forcer la main, et n'admettait guère de tempérament au système dont il était l'auteur.

Sa présence dans les conseils de la Porte nuisit au succès de la négociation par un autre motif. S'il possédait certaines des

[1] Lettre citée par le prince DE LIGNE, p. 178.

qualités de l'homme d'État, il n'en avait ni la réserve, ni la prudence; il se chargea de rendre vaines les précautions qu'avait prises Villeneuve pour dérober à tous les yeux les démarches de la France. « Les effets de son indiscrétion, « écrivait le marquis, sont encore plus pernicieux que ceux « de son entêtement. Il n'y a plus de secret dans cet « empire depuis qu'on lui a donné part aux affaires[1]. » Tous les Européens d'un passé douteux qui affluaient déjà en Orient, exilés ou émigrés, musulmans de fraîche date aspirant à se refaire une destinée dans un monde nouveau, se groupaient naturellement autour de celui dont l'exemple les encourageait; Bonneval les accueillait avec une bienveillance familière, les poussait, les employait; il lui parut piquant d'avoir un abbé renégat pour lui servir de secrétaire et l'aider dans la rédaction des mémoires qu'il soumettait à la Porte. Incapable de dissimulation, il jetait au vent sa pensée devant ces dangereux auxiliaires, agitait bruyamment en leur présence les vastes projets dont sa tête était pleine, et avait fait de sa maison le rendez-vous d'un monde cosmopolite, remuant, besoigneux, qui tenait bureau d'intrigues, et dans lequel la Russie et l'Autriche recrutaient facilement des espions. Bohn, cet agent que Bonneval avait chargé de le représenter auprès de la cour de France, fut le premier à le trahir. Avant de quitter Constantinople, il se vendit aux ministres des deux cours impériales, leur dévoila nos demandes, les desseins de Bonneval, les hésitations de la Porte. Arrivé à Paris, il y continua son métier d'espion, fut enfin soupçonné, arrêté et jeté à la Bastille, mais ses révélations

[1] Villeneuve à Chauvelin, 11 septembre 1734.

avaient porté leur fruit[1]. Déjà l'Autriche et la Russie accusaient ouvertement le Roi d'implorer le secours des Infidèles, déjà l'Angleterre et la Hollande, toujours jalouses de nos progrès à Constantinople, redoutant un traité qui consoliderait notre prépondérance en Orient, avaient écrit à leurs ambassadeurs de s'unir au Moscovite et à l'Allemand pour entretenir les défiances de la Porte et croiser nos efforts[2].

Embarrassée par tant d'obstacles, la négociation languissait. Cependant Villeneuve ne perdait point courage; il découvrait des ressources nouvelles pour faire face à des difficultés sans cesse renaissantes. Jamais la diplomatie française n'avait fait preuve à Constantinople d'une activité comparable à celle qu'elle déploya pendant l'été de 1734. Toutes les personnes en état de seconder nos desseins furent pratiquées et gagnées; un agent de Villeneuve s'était attaché au drogman de la Porte, s'était installé chez lui, ne le quittait ni jour ni nuit. Grâce à ces efforts, si le débat se prolongea plusieurs mois, il aboutit néanmoins, avant la fin de l'année, à un plan combiné entre le grand vizir, Villeneuve et Bonneval. La Porte n'éclaterait pas immédiatement. Elle emploierait les derniers mois de 1734 à terminer la guerre de Perse et à se débarrasser de cette épine incommode qui gênait tous ses mouvements; ce soin ne l'empêcherait pas de soutenir les confédérés par tous les moyens occultes à sa disposition. L'hiver venu, le sultan appellerait Stanislas dans son empire; puis, au printemps, le grand vizir et Bonneval, avec toutes

[1] Les procès-verbaux des interrogatoires qu'il subit à la Bastille sont conservés aux archives des affaires étrangères : Turquie, 1734.

[2] La note envoyée à ce sujet par les États Généraux figure aux archives de Venise : correspondance d'Orient, 1734.

les forces de l'Asie, entreraient en Pologne et ramèneraient dans sa capitale le monarque détrôné. Quant à la France, on lui laissait le choix entre un traité et une déclaration un peu plus explicite que la précédente. « J'espère, écrivait Villeneuve « à sa cour en lui soumettant ce texte nouveau, que je pourrai « réussir à obtenir que la Porte s'en contente, pourvu que je « puisse remettre une lettre de Sa Majesté qui autorise ma « signature et qui lui serve comme de ratification[1]. »

Si Bonneval s'était prêté finalement à cette concession, c'est qu'il s'imaginait avoir découvert un moyen infaillible pour lier la France, tout en respectant ses scrupules. En Suède, le parti opposé à la Russie prenait le dessus dans la diète et négociait avec la France un traité qui eût étroitement uni les deux couronnes; qu'une convention de même nature fût ménagée entre la Suède et la Porte, cette dernière se trouverait l'alliée de la France indirectement et au second degré; elle obtiendrait ainsi une garantie contre toute défection de notre part, sans que le Roi ait contracté par lui-même un pacte avec les mécréants. Pour réussir dans ce projet, Bonneval imagina d'utiliser ses relations personnelles avec le roi de Suède; avant de monter sur le trône, ce prince l'avait connu, avait fait la guerre à ses côtés, s'était pris d'amitié pour lui, et même, s'il faut en croire le prince de Ligne, l'avait fait féliciter, après sa conversion à l'islamisme, « sur ce qu'il avait enfin une religion[2] ». Avec cet ami tolérant, Bonneval n'eut pas de peine à nouer une correspondance; il reçut bientôt des lettres où Frédéric VII le traitait de « compagnon et de frère d'armes[3] », puis, en mai 1735, il pré-

[1] Villeneuve à Chauvelin, 31 août 1734.
[2] Prince de Ligne, p. 59.
[3] Lettre du baile Contarini, 4 juin 1735; archives de Venise.

sentait au vizir deux émissaires suédois, chargés de jeter mystérieusement les bases d'une alliance. A ce moment, l'animation des Turcs était extrême; leur langage et leurs actes annonçaient la guerre; de toutes parts, leurs troupes s'ébranlaient [1]. Mais cette ardeur devenait inutile pour avoir été trop lente à se manifester; elle ne répondait plus en effet aux dispositions de notre gouvernement. A l'heure où la Turquie, après tant d'ajournements successifs, semblait répondre à notre appel, le Roi retirait ses offres et la France se dérobait.

Il est douteux que Fleury ait jamais éprouvé pour la cause de Stanislas une sollicitude bien vive; à tout le moins perdit-il promptement, avec la confiance dans le succès, la volonté d'y contribuer. Contraint d'engager la guerre à cause de Leczinski, il n'entendit pas longtemps la faire au profit de ce prince, et toute son adresse s'employa à déplacer le différend qui nous avait mis les armes à la main. Soulevant la question italienne, il s'en servit pour distraire le Roi, éblouir la France et reléguer au second plan la querelle qui s'agitait dans les plaines du Nord et les contrées mystérieuses de l'Orient. La Pologne avait été l'occasion de la lutte, l'Italie en devint l'objet. A Versailles, les politiques avaient embrassé avec ardeur l'idée de refaire la carte de la Péninsule et d'y créer, sur les ruines de la domination autrichienne, une collection d'États dont les uns grossiraient le patrimoine de la maison de France et les autres lui demeureraient attachés par les liens de la gratitude. C'était sur ces bases qu'avaient été conclus, en 1733, les traités d'alliance avec l'Espagne et la Sardaigne. L'Autriche serait rejetée au delà des Alpes, des rameaux détachés de la famille de Bourbon seraient

[1] Villeneuve à Chauvelin, 2 et 18 juin 1735.

transportés à Naples, sur les côtes de Toscane, à Parme, et couvriraient bientôt de leur ombre le midi et le centre de l'Italie; au nord, le Piémont agrandi servirait de barrière contre les retours offensifs de l'Autriche; il s'annexerait la Lombardie et, si la fortune des armes lui permettait d'aller jusqu'à Mantoue, abandonnerait dans cette marche en avant l'ancien domaine de ses princes, la Savoie, qui serait réunie au royaume de France. Les rapides succès des Français dans le Milanais et des Espagnols dans les Deux-Siciles, pendant les campagnes de 1733 et 1734, avaient ajouté à la faveur qu'inspiraient ces idées; une fois de plus, la France se laissait prendre à l'éclat de ces victoires italiennes, dont le nom harmonieux sonne si bien dans la bouche de la renommée, et oubliait les luttes qui se poursuivaient obscurément au fond de contrées glacées et perdues dans la brume. Cependant le drame de Dantzick avait passionné la cour et le public. « Ç'a été, dit d'Argenson, comme « un moment de situation bien intéressante dans une tra- « gédie[1] »; par malheur, la chute de la place sembla le dénoûment. Il parut que dans cette crise la Pologne avait fourni son suprême effort, épuisé ses dernières ressources, et n'avait réussi à sauver que l'honneur. Durant les mois qui suivirent, les difficultés rencontrées par notre diplomatie à Constantinople, les lenteurs et les atermoiements de la Porte, les indiscrétions et les trahisons commises, l'air d'aventure que Bonneval donnait à toutes ses démarches et qui enlevait toute apparence de sérieux à une négociation dont il était l'âme, achevèrent de dégoûter le Roi et ses ministres. Lorsque Villeneuve les informa que l'accord souhaité avec la Porte

[1] T. I, p. 194.

était sur le point de se réaliser, ils refusèrent d'ajouter foi aux assurances de l'ambassadeur, crurent chez lui à de persistantes illusions et, doutant tout à la fois de la sincérité des Turcs et de l'efficacité de leur concours, suspendirent leur réponse[1]. Se détournant définitivement de l'Orient, c'est sur un tout autre terrain que la France allait se livrer en faveur de Stanislas à une dernière et extraordinaire tentative.

Depuis un an, la situation respective de la France et de la Russie était étrange. Elles ne s'étaient point déclaré la guerre et se la faisaient. Les troupes envoyées par Louis XV au secours de Stanislas avaient chargé avec fureur les Moscovites sous les murs de Dantzick, mais le droit des gens ne s'opposait point alors à ce qu'un prince assistât militairement ses alliés et leur prêtât une armée ou une flotte, sans entrer en lutte déclarée avec la puissance contre laquelle le secours était fourni. Il est vrai que notre marine s'était livrée à des actes d'hostilité directe contre la Russie, mais notre gouvernement les avait dissimulés sous le nom de représailles. Profitant de cet état mal défini, sur la foi de renseignements venus d'une petite cour d'Allemagne et d'après lesquels la Tsarine, fidèle à ses premières sympathies pour la France, n'eût pas été éloignée de reconnaître « le « faux de son système[2] », Fleury jugea l'instant venu d'adresser à cette princesse un mystérieux appel. Moins d'un an après l'entrée de l'électeur de Saxe à Varsovie sous la protection des baïonnettes russes, trois mois après la prise de Dantzick, la France dépêchait à Pétersbourg un émissaire secret, l'abbé Langlois, chargé de demander à la Tsarine d'abju-

[1] Chauvelin à Villeneuve, 13 novembre, 15 novembre, 11 décembre 1734.
[2] *Id.*, 15 novembre 1734.

rer publiquement ses erreurs en reconnaissant Stanislas [1].

Le cardinal crut-il jamais à la possibilité de cette brusque et éclatante conversion ? Nous inclinons à penser que sa finesse de vieillard rusé se servit seulement de cette négociation pour décourager les derniers partisans que Leczinski comptait dans le conseil, et en même temps pour se justifier à leurs yeux ; en recourant à un remède désespéré, il laissait croire à l'inefficacité de tous moyens pratiques et rationnels. Quoi qu'il en soit, si les ministres russes ne se refusèrent pas à converser amicalement avec l'abbé Langlois, ils n'élevèrent jamais cet entretien à la hauteur d'une négociation, et la Tsarine répondit à nos avances en détachant seize mille hommes de son armée de Pologne, sous Lascy, pour renforcer les troupes autrichiennes d'Allemagne. Poliment éconduit, l'abbé revint au bout de six mois environ, six mois irrévocablement perdus pour la cause de Stanislas, durant lesquels la France se refusa systématiquement à profiter de la bonne volonté tardive des Ottomans et laissa les Russes consommer en Pologne leur œuvre d'iniquité.

Au commencement de 1735, les confédérés touchaient à cet instant fatal pour les partis en détresse où tout s'écroule à la fois, où la trahison se joint à la mauvaise fortune, où le découragement devient universel et la défection contagieuse. Les principaux chefs composaient avec l'ennemi ; le besoin d'argent, cette plaie universelle de la noblesse au siècle dernier, les jetait tour à tour dans les bras du vainqueur [2]. En présence de cette situation, la cour de Versailles était fondée à prononcer la condamnation définitive des espérances de Stanis-

[1] Chauvelin à Villeneuve, 15 novembre et 11 décembre 1734.

[2] Villeneuve à Chauvelin, 20 et 30 mai 1735. Cf. Herrmann, *Histoire de l'empire russe,* dans la collection de Heeren et Uckert, t. IV, p. 564, 565.

las et à déclarer l'intervention des Turcs intempestive et sans but. Elle put écrire avec vérité à Villeneuve, en lui enjoignant de refuser toute déclaration et d'interrompre les pourparlers, « qu'aujourd'hui la guerre n'aurait plus grand effet[1] » ; toutefois c'était elle-même qu'elle devait accuser en partie d'un résultat auquel sa politique vacillante et contradictoire avait contribué. Par une égale irrésolution et de mutuelles défiances, la France et la Turquie avaient laissé péricliter une cause qui leur était commune, et perdu la seule occasion qu'elles aient eue peut-être au dix-huitième siècle de sauver la Pologne.

Le rétablissement de la paix en Occident devint désormais l'objet des vœux et des efforts de Fleury. Sans doute l'Italie entière n'était point délivrée, mais le cardinal s'estimait heureux que les circonstances lui eussent permis de réaliser une partie des desseins qu'il avait annoncés. De son côté, l'Empereur se lassait de payer les frais d'une guerre dont la Russie et la Saxe recueillaient le profit; il inclinait à un accommodement. A la fin de 1734 et au début de 1735, Walpole avait essayé, d'accord avec les États Généraux de Hollande, de jouer le rôle de pacificateur. Ses efforts avaient été vains, la France l'accusant de partialité envers nos ennemis, l'Autriche reprochant aux puissances maritimes de ne lui offrir qu'une médiation au lieu d'une alliance. Connaissant les dispositions conciliantes de Fleury, l'Empereur préféra s'aboucher avec lui sans intermédiaire. Dans l'été de 1735, le cardinal reçut personnellement quelques ouvertures de la cour de Vienne et s'empressa de les accepter, à l'insu du ministre des affaires étrangères. « Il escamota la paix à Chau-

[1] Chauvelin à Villeneuve, 10 septembre 1735.

« velin, disait plus tard Frédéric II, comme Chauvelin lui avait « escamoté la guerre[1]. » Nous n'avons pas à entrer dans le détail de cette négociation, mystérieusement entamée dans le couvent des moines Trinitaires, à Vienne, entre les ministres de l'Empereur et un agent secret du cardinal. L'Autriche se résignant à de larges sacrifices en Italie, Fleury ne parlant plus de la Pologne, il était possible de s'entendre. Cependant Louis XV désirait pour son beau-père un dédommagement territorial. Le cardinal se fût contenté du duché de Barrois, avec la promesse vague de la Lorraine, lorsque la branche régnante à Nancy pourrait être transférée en Toscane, où la famille des Médicis achevait de s'éteindre. Admis enfin à participer au débat, Chauvelin exigea l'attribution immédiate de la Lorraine à Stanislas et sa réunion au royaume après la mort du prince polonais ; cette belle province serait ainsi appelée, dans un avenir rapproché, à renforcer et à compléter la France. Chauvelin parla haut; l'Empereur céda, et, le 3 octobre 1735, les deux cours signèrent les préliminaires de Vienne, convertis plus tard en traité définitif[2].

L'habileté du ministre des affaires étrangères avait su voiler sous l'éclat d'une magnifique compensation l'insuccès de notre entreprise principale. Notre échec en Orient n'en était pas moins réel et considérable. C'est à tort que la France avait regardé la guerre de Pologne comme une de ces rencontres exigées par le seul point d'honneur, où un peu de sang versé suffit à laver une injure et d'où la réputation sort intacte, quelle que soit l'issue du combat. La rivalité de Sta-

[1] *Histoire de mon temps,* édition de 1789, p. 11.

[2] Voir le récit détaillé de cette négociation dans l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, t. IV, p. 250 à 261.

nislas et d'Auguste III n'était pas un incident isolé dans l'action politique qui se déroulait lentement des bords de la Baltique à ceux du Bosphore : elle en formait une péripétie décisive. Leczinski avait été vaincu par l'union de l'Autriche et de la Russie; sa défaite cimentait l'alliance des deux cours et leur permettait de reprendre avec avantage leurs projets contre la Turquie. C'est en vain qu'au premier bruit de la défection de la France, le sultan avait envoyé contre-ordre à ses troupes prêtes à s'engager et repris l'attitude d'un spectateur désintéressé; ce mouvement de recul ne sauverait pas les Ottomans. Dès le début de la crise, Villeneuve les avait prévenus qu'en laissant sans secours un voisin faible qui implorait leur appui, ils n'éviteraient pas la guerre, mais l'ajourneraient seulement pour la subir dans des conditions défavorables; l'Autriche et la Russie, leur avait-il dit, après avoir fait sur la Pologne l'essai de leurs forces, ne résisteraient pas au désir de poursuivre leurs conquêtes aux dépens d'un autre État dont les possessions offraient à leurs convoitises un appât non moins tentant; elles ramèneraient vers le Danube et pousseraient sur le chemin de Constantinople leurs armées fortifiées par la lutte et animées par la victoire. L'instant était venu où cette prédiction devait se réaliser. Une grande guerre en Orient allait suivre ou plutôt continuer celle qui s'achevait dans le Nord, et la Turquie aurait à supporter le choc des deux empires, après avoir craint de s'attaquer à l'un d'eux. Tout annonçait qu'elle succomberait dans cette lutte inégale; qu'elle y périt ou qu'elle en sortît seulement mutilée, affaiblie, rejetée sous la dépendance de ses redoutables voisins, la France subirait les conséquences de ce désastre et, après la Pologne, verrait l'Orient lui échapper.

CHAPITRE V

LA TURQUIE ET LES DEUX EMPIRES.

Constance de la politique moscovite. — L'asservissement de la Pologne fait naître pour la Russie l'occasion de déchirer le traité de Pruth et de reprendre en Orient sa marche interrompue. — Raisons qui déterminent l'Empereur à faire cause commune avec elle. — Évolution de l'Autriche vers l'est; la monarchie des Habsbourg déplace ses ambitions et cherche sur le Danube un dédommagement à ses pertes en Allemagne et en Italie. — La tsarine Anna et Thamas-Kouli-Khan. — Relations de la Russie avec les chrétiens d'Orient; agitation au Monténégro, en Grèce, chez les Bulgares. — Rapports enthousiastes du résident Wichniakof. — Prétexte de la rupture : les Tartares dans le Daghestan. — Inquiétude des Turcs. — Une visite inopinée. — Formation d'une grande armée russe. — Le vainqueur de Dantzick. — Importance d'Azof au point de vue des projets de la Russie. — La flotte future de la mer Noire. — Siége et prise d'Azof. — Émotion à Constantinople; le sultan dans les casernes. — Courage de Wichniakof. — Rôle de Bonneval. — Cérémonial usité pour la déclaration de guerre. — Prise des lignes de Pérécop; les Russes envahissent la Crimée. — L'armée turque se concentre aux portes de Constantinople. — Défilé des corps de métiers. — Mascarade traditionnelle. — Angoisses des principaux ministres. — Manifeste adressé aux puissances. — L'Autriche offre sa médiation. — Mot de Bonneval. — La médiation allemande acceptée. — Habile réserve de Villeneuve. — La France se prépare à intervenir diplomatiquement. — La nécessité de conserver le commerce du Levant prime à ses yeux toute autre considération. — Mémoire où se trouve exposée notre politique. — L'existence de la Turquie présentée comme une garantie de repos et de stabilité pour l'Europe. — Conditions possibles de la paix. — Nécessité d'interdire la mer Noire à la marine russe. — La conduite des Turcs *fille du caprice*. — Envoi de Tott à Babadagh. — Description du camp ottoman; une ville mobile. — Mystère des négociations. — Annonce d'un congrès. — Tott et Delaria font donner aux plénipotentiaires ottomans des instructions conformes à nos vues. — L'Autriche promet à la Russie son concours armé. — Sa politique consiste à flatter les Turcs d'espérances trompeuses et à les surprendre. — Ruses de Talman; il entraîne au delà du Danube le reis-effendi et ses collègues. — Voyage dans la steppe. — *Le passage de la mer Rouge*. — Brusque attaque des Impériaux. — Rentrée en campagne des Russes. — Un congrès

sous la tente. — Capitulation de Nisch. — Prise d'Otchakof; heureuse témérité de Munich. — Prétentions exorbitantes des alliés. — Extrême péril de la Turquie. — Le sultan prend le parti de recourir à la France. — Le Roi accepte le rôle de médiateur. — La France adresse aux Turcs de pressants appels pour les déterminer à la résistance ,et les assure de son appui.

Depuis dix ans, la Russie attendait une occasion et un prétexte pour réclamer de l'Empereur l'exécution de la promesse que ce prince lui avait souscrite en 1726, celle de l'aider à déchirer le traité du Pruth et à vaincre les Turcs. D'autres entreprises avaient pu occuper le cabinet de Saint-Pétersbourg; aucune n'était capable de lui faire oublier le but principal qu'il poursuivait, la ruine ou au moins l'affaiblissement continu de la domination turque en Europe. A cet égard, les Allemands qui gouvernaient sous le nom d'Anna Ivanovna, Biren, Ostermann, Munich, pensaient comme les tsars de Moscou; soutenus dans cette voie par le sentiment intime et profond du peuple russe, ils comprenaient qu'un grand succès contre l'Infidèle ferait oublier leur usurpation et légitimerait leur pouvoir. En détrônant Stanislas et en installant à sa place un client et un protégé, c'est encore la Turquie qu'ils prétendaient atteindre. « Je veux la Pologne, avait dit Pierre le Grand, comme une planche pour aller à mes ennemis[1]. » C'est qu'en effet les provinces méridionales de cet État couvraient les parties de l'empire ottoman situées au delà du Danube et directement exposées aux coups de la Russie, la

[1] Correspondance de M. de Campredon, ministre de France en Russie, de 1721 à 1726 : archives des affaires étrangères.

Bessarabie et les principautés roumaines. Une Pologne hostile aux Moscovites, fût-elle trop faible pour défendre contre eux la neutralité de son territoire, pouvait au moins inquiéter leur marche et, en cas de revers, leur couper la retraite. Au contraire, une Pologne soumise leur offrait un facile passage pour arriver jusqu'à la Turquie et d'utiles secours pour la combattre. L'asservissement de la République marquait donc, aux yeux de la Tsarine et de ses conseillers, l'instant propice à la reprise de leurs desseins et à la réalisation d'un plan mûrement médité.

Vers la même époque, tout invitait l'Autriche à ne point refuser son concours à ses alliés du Nord. D'abord ceux-ci pouvaient se réclamer auprès d'elle de services rendus ; pendant la dernière guerre, la Russie s'était chargée presque seule d'occuper Varsovie, d'assiéger Dantzick et de comprimer les soulèvements successifs des confédérés, laissant à l'Empereur les mains libres pour résister à la maison de Bourbon en Allemagne et en Italie. Il est vrai que la reconnaissance ne met qu'un poids léger dans la balance où se pèsent les déterminations des princes, mais un mobile plus puissant poussait l'Empereur à prendre sa part de toute entreprise tentée contre le Turc. État composite, formé d'éléments disparates et dépourvu de limites naturelles, l'Autriche doit à cette situation le singulier privilége de pouvoir en quelque sorte se déplacer suivant sa volonté ; la nature et les traditions, en ne lui assignant aucun but déterminé, lui permettent de les poursuivre tous successivement. Puissance errante, elle a tour à tour occupé et abandonné les contrées les plus diverses, pour revenir à d'autres d'où on la croyait disparue sans retour, et, chaque fois que la fortune des

armes lui enlève des provinces, elle s'applique moins à les recouvrer qu'à les remplacer. Après avoir vu son pouvoir en Allemagne grandir et décroître, elle s'était rejetée au commencement du dix-huitième siècle sur l'Italie et se l'était fait adjuger presque entière au traité d'Utrecht. Mais voici que la maison de Bourbon venait de lui reprendre les Deux-Siciles et de s'installer à ses dépens au centre de la Péninsule, tandis que deux jeunes monarchies, nées le même jour à ses côtés, la Prusse et la Sardaigne, visaient à se tailler un domaine dans ses possessions d'Allemagne et d'Italie. Dans l'Europe centrale, elle reculait ainsi de toutes parts, mais ses revers mêmes, en la refoulant vers l'Orient, où le traité de Passarowitz lui avait valu tant de positions offensives, semblaient l'appeler à chercher dans cette partie du continent de faciles compensations et à s'y refaire une fortune. Sans doute, l'épuisement de ses finances ne la portait pas à donner le signal d'une nouvelle guerre, mais il était certain qu'en prenant l'initiative d'une action, les Russes l'obligeraient à les suivre. L'Empereur ne négligerait point une occasion aussi favorable de réparer indirectement ses pertes, et, s'il ne s'associait pas dès le début à la lutte, ses armées paraîtraient au moins sur le champ de bataille à cet instant douteux où le sort du combat va se décider, et où tout dépend d'un secours opportun.

La Tsarine comptait sur un second allié. Le prestige de la Russie dans l'Asie centrale n'avait point diminué, et ses rapports avec Thamas-Kouli-Khan demeuraient étroits. Le Persan continuait sa carrière de conquêtes et d'aventures, toujours en expédition, gagnant et reperdant des provinces, apparaissant tour à tour dans les pays les plus divers, hier sur les rives de l'Euphrate, aujourd'hui en Asie Mineure,

autour de Kars, où il infligeait aux Turcs une sanglante défaite. La guerre était sa seule occupation, la gloire et le butin son unique souci, et il gouvernait la Perse de son camp, capitale mobile qu'il transportait de province en province. Il allait bientôt consommer son usurpation, prononcer définitivement la déchéance du Sofi et, réunissant sous la tente les représentants de toutes les races soumises à sa domination, se faire décerner le titre royal par la clameur de vingt peuples; toutefois sa qualité reconnue de chef d'empire ne devait pas mettre un frein à ses goûts de carnage et de destruction. S'il négociait depuis deux ans avec la Porte une paix avantageuse, il ne se décidait point à la signer et se déclarait toujours prêt à s'unir avec la Russie pour un grand effort contre l'ennemi commun. En 1735, rencontrant à Tiflis un envoyé moscovite, il jurait de ne jamais séparer sa cause de celle de la Tsarine, rappelait que cette princesse avait jadis tendu « une main secourable au royaume d'Iran », et affirmait que, dans son cœur, « il ne mettait rien au-dessus de la Russie[1] ».

Enfin, au sein même des États turcs, les Moscovites s'étaient préparé de précieux auxiliaires; c'étaient les millions de chrétiens répandus dans toutes les parties de la péninsule des Balkans. Jusqu'au règne de Pierre le Grand, la plupart de ces populations avaient semblé se résigner à leur sort; affaissés sous le joug, séquestrés du reste de l'Europe, on eût dit que les Bulgares, les Serbes et les Roumains avaient perdu jusqu'au souvenir de leur origine et de leur passé. Cependant de vagues traditions jetaient un rayon d'espoir dans la nuit sombre où ils étaient plongés : une prophétie répandue du Danube à la mer Égée

[1] Soloviev, *Histoire de Russie*, t. XX, p. 93.

annonçait qu'une nation de religion grecque se lèverait dans le Nord pour les affranchir. Pierre le Grand, par un trait de génie qui fit plus pour la grandeur de la Russie que cent batailles gagnées, sut donner une forme précise à leurs aspirations : il rattacha à l'orthoxie triomphante de Moscou ces nationalités souffrantes, et fonda ainsi la suprématie morale de son peuple sur toutes les races chrétiennes d'Orient. Il s'adressa à toutes indistinctement, aux Slaves de la Montagne Noire comme à ceux du Balkan, aux Hellènes comme aux Bulgares, leur envoya des agents, accueillit leurs émissaires, puis, au début de sa campagne du Pruth, les appela à se soulever sur son passage [1]. Bien que sa brusque retraite eût fait succéder une immense déception à l'espoir universel qu'il avait suscité, la confiance des rayas dans la Russie n'en fut point ébranlée. Cette puissance leur avait prouvé qu'elle s'intéressait à eux et se donnait leur affranchissement pour but; la légende s'était faite réalité, et le libérateur promis s'était montré. Aussi, lorsqu'en 1735 le bruit se répandit d'une nouvelle prise d'armes des Moscovites contre la Porte, un frémissement courut d'un bout à l'autre du monde oriental. On vit en même temps le Monténégro s'agiter dans sa prison de rochers et se préparer à en sortir [2], la Grèce reprendre espoir à la voix d'émissaires envoyés du Nord [3], et dans toutes les provinces d'Europe se manifester les signes précurseurs d'une rébellion.

Le ministre de la Tsarine à Constantinople, Wichniakof, recueillait avec joie ces symptômes. Persuadé que le vrai rôle

[1] Schuyler, t. II, p. 227 à 233.

[2] Lettre du baile Contarini, en date du 20 avril 1736, archives de Venise.

[3] Voy. Bikélas, *Le rôle de la Grèce dans la question d'Orient*, publication du cercle Saint-Simon, p. 17.

d'un ambassadeur moscovite sur les rives du Bosphore consiste à préparer la guerre et la conquête, il envoyait à sa souveraine des rapports belliqueux, s'adressait à la fois à l'ambition et à la piété d'Anna Ivanovna, à ses sentiments de Russe et de chrétienne : « Les Turcs, écrivait-il, redoutent un sou-« lèvement général, aussitôt que les troupes russes se seront « approchées de la frontière. Les Grecs habitant Constanti-« nople sont la plupart des coquins sans honneur, qui ne con-« naissent ni foi ni loi ; leur préoccupation principale est l'ar-« gent ; ils nous détestent encore plus que les Turcs. Mais les « Grecs des provinces et surtout les Bulgares, les Valaques, « les Moldaves et autres travaillent avec tant d'énergie à se « délivrer de la tyrannie et sont tellement dévoués à la Russie « qu'ils n'hésiteront pas à sacrifier leur vie pour Votre Majesté, « pour la libératrice qu'ils attendent [1]. » Dans d'autres lettres, Wichniakof traçait en termes énergiques le tableau de la décadence ottomane : « J'affirme hardiment, disait-il, et con-« formément à la vérité, qu'il n'y a en Turquie ni hommes « politiques, ni chefs militaires, ni financiers habiles. Tout « est dans le plus effroyable désordre ; le moindre choc suffira « pour pousser le pays au bord de l'abîme. La terreur qu'in-« spirent les Turcs ne s'explique que par le passé et ne se « maintient que par la tradition, car ils sont très-différents « aujourd'hui de ce qu'ils étaient autrefois. Autant ils étaient « féroces et animés de l'amour de la gloire, autant ils sont « pusillamines et craintifs. On dirait qu'ils pressentent tous « la fin de leur pouvoir injuste. Que Dieu veuille permettre à « Votre Majesté de le détruire à jamais [2]. »

[1] Soloviev, p. 111.
[2] *Id.*

Pour entamer les hostilités, la Russie ne manquait point de motifs. En premier lieu, elle reprochait à la Porte sa conduite ambiguë dans l'affaire de Pologne; sans seconder Stanislas avec efficacité, les Turcs s'étaient compromis pour sa cause; ils avaient fait passer aux confédérés des secours et des munitions, laissé des bandes en armes se réfugier et se reformer sur leur territoire. La cour de Pétersbourg se plaignait aussi des Tartares. Sans doute l'invasion en masse préparée par la diplomatie française n'avait pas eu lieu, mais les sujets du khan étaient « mauvais géographes [1] », comme disait Bonneval, et peu habiles à discerner les terres d'autrui de leur propre bien; leurs incursions sur les frontières de l'Ukraine se reproduisaient périodiquement; il y avait là un *casus belli* toujours ouvert que la Russie se réservait, suivant les circonstances, de passer sous silence ou d'invoquer.

Une question plus grave était celle du Caucase. Une partie de cette grande chaîne dominait et enveloppait les établissements russes de la Caspienne ; c'était le massif montagneux du Daghestan, réunion de cimes abruptes que les soldats du Tsar ont dû escalader de nos jours, pour forcer dans son refuge le dernier défenseur de l'indépendance de ces régions. Si la Russie ne cherchait pas encore à s'établir au Daghestan, elle prétendait en exclure toute autre puissance, aussi bien que des provinces situées au nord du Caucase et connues sous le nom de grande et petite Kabardah. De son côté, la Porte revendiquait la souveraineté nominale de ces pays et voulait au moins y conserver un droit de passage pour ses vassaux. De 1733 à 1735, des détachements tartares tra-

[1] Lettre au comte de Horn, ministre suédois : archives des affaires étrangères : Turquie, 1733.

versèrent plusieurs fois les régions contestées et se heurtèrent aux postes russes de Bakou et de Derbent[1]. Occupée sur la Vistule, la cour de Pétersbourg crut prudent de fermer les yeux. En 1735, la Turquie annonça l'envoi au Caucase de l'armée tartare tout entière, avec son chef, pour prendre à revers Thamas-Kouli-Khan, qui opérait en Arménie. Débarrassée de la guerre de Pologne, la Russie résolut de s'y opposer; M. de Wichniakof, dans une communication arrogante, déclara que la marche du khan serait le signal d'une rupture. Le Divan passa outre ; aussitôt un corps d'armée russe se jeta sur les terres des Tartares qui avoisinaient l'embouchure du Don, ravageant tout, et rappela le khan dans ses États. La saison était trop avancée pour que les hostilités pussent se prolonger ; les Russes rentrèrent promptement chez eux, mais employèrent tout l'hiver à se préparer, garnissant de soldats, de matériel et d'approvisionnements les provinces méridionales de leur empire.

En même temps, la Tsarine informait le cabinet de Vienne de ses intentions ; elle se disait résolue à faire valoir par les armes ses justes griefs, et rappelait à l'Empereur les termes du traité d'alliance. Charles VI ne discuta pas un instant la validité de son engagement, et les seules réserves qu'il émit portèrent sur l'instant où l'Autriche pourrait se mettre en campagne, l'armée impériale éprouvant le besoin de reprendre haleine et de compléter son effectif[2].

Les Turcs ne comprirent pas tout de suite l'imminence et la gravité du péril. Ils crurent qu'il s'agissait d'une querelle entre Tartares et Cosaques, et, comme la Russie ne leur déclarait

[1] Zinkeisen, *Histoire de l'empire ottoman*, Gotha, 1857, t. V, p. 161. Herrmann, t. IV, p. 569.

[2] Soloviev, p. 93 et 115.

point la guerre, qu'elle maintenait son représentant à Constantinople, ils se flattaient d'en être quittes au prix de quelques satisfactions. Ce qui faisait leur confiance, c'était surtout l'espoir que les autres puissances ne laisseraient pas le feu de la guerre, à peine éteint en Pologne, se rallumer en Orient, et que leur intervention se produirait infailliblement, pour peu qu'elle fût provoquée. Ils cherchaient donc, sans solliciter leurs bons offices, à se les faire offrir, et quelques démarches courtoises, quelques insinuations discrètes, leur parurent un moyen suffisant d'atteindre ce but. Jusqu'à présent, les ministres de la Porte recevaient les ambassadeurs, mais ne leur rendaient point leurs visites; ils jugèrent prudent de rompre pour un temps avec ces traditions hautaines de leur cérémonial.

« Le 10 de ce mois, à dix heures du matin, écrivait Ville-« neuve à Chauvelin, étant au coin de mon feu et en robe de « chambre, on vint m'annoncer le capitan-pacha. Je pris « d'abord avec précipitation mon justaucorps et ma perruque, « et j'allai le plus vite que je pus du côté de la porte de « Top-hané, où l'on me dit qu'il devait arriver; dans le temps « que je m'attendais de le voir paraître, on vint m'avertir « qu'il était venu par la rue de Péra, qu'il était déjà dans la « seconde salle, où madame de Villeneuve était allée le rece-« voir, seule et sans drogman, parce que tout le monde m'avait « suivi, et qu'elle l'avait conduit dans son appartement. Lorsque « j'y entrai, je témoignai à Djanum-Khodja le regret de ne « m'être pas trouvé à la porte du palais lorsqu'il y était « arrivé, et je lui en expliquai la raison. Il rit beaucoup et « longtemps avant de me répondre, et ensuite il me dit en ita-« lien corrompu qu'il avait été autrefois corsaire, que, lorsqu'il « en faisait le métier, il trompait toujours ceux qui le cher-

« chaient en ne suivant jamais la route qu'il avait paru avoir « intention de prendre, et qu'il en avait usé de même pour « venir au palais; il ajouta que la réception de l'ambassadrice « valait beaucoup mieux que celle de l'ambassadeur, et que « sa visite avait eu pour objet principal de faire connaissance « avec elle. Il resta avec nous environ une heure et demie, et « pendant ce temps-là il rappela tous les plaisirs qu'il avait « reçus en différentes occasions des Français; il rappela « aussi tous les services qu'il nous avait rendus, et l'attention « qu'il avait toujours eue à nous donner des marques de sa « reconnaissance et de l'amitié qu'il avait pour notre nation... « Je remplis le cérémonial ordinaire dont on use envers les « Turcs d'une certaine considération, et dont ils usent eux-« mêmes envers les ambassadeurs; je lui fis donner du café, « des confitures, de l'eau de fleur d'oranger pour se laver les « mains, et du parfum pour se parfumer la barbe, et, lorsqu'il « voulut se retirer, madame de Villeneuve lui présenta une « douzaine de coussins de velours à fond d'or, une montre « d'or et un pot à oille garni d'argent; ce dernier article du « cérémonial est le plus essentiel chez les Turcs, et celui dont « l'omission en pareille occasion ne trouverait point d'excuse. « Vous ne sauriez vous imaginer, Monseigneur, la fermenta-« tion qu'il y a eue sur cette visite dans le quartier de Péra, où « demeurent tous les ministres des autres nations, moins « encore les raisonnements qui ont été faits à ce sujet, nos « envieux ne pouvant pas se persuader qu'un capitan-pacha, « vizir à trois queues, fût venu voir l'ambassadeur de France « publiquement [1]. » Djanum avait évité cependant toute allu-

[1] Lettre à Chauvelin, du 18 mars 1736.

sion aux secrets désirs de son gouvernement, mais le drogman de la Porte s'était chargé d'expliquer à l'avance le but de sa visite; quelques jours auparavant, cet officier s'était rendu au palais de France, et s'y était étendu longuement sur l'opportunité d'une médiation du Roi dans les circonstances présentes.

Villeneuve ne répondit à ces propositions indirectes que par de vagues assurances; bien que ses instructions et surtout la confiance de sa cour lui laissassent une liberté d'action presque complète, il n'entendait pas compromettre prématurément le nom du Roi dans le conflit qui s'élevait. Également provoqués, quoique avec moins d'éclat, les ministres d'Angleterre et de Hollande se montrèrent plus empressés; ils écrivirent à Pétersbourg, prirent sur eux d'affirmer que la Russie ne ferait point la guerre, et ne réussirent qu'à laisser mettre promptement en doute la sincérité ou le crédit de leurs cours.

Au mois de mars 1736, la grande armée que la Russie destinait à envahir l'Orient se trouva prête. Elle comprenait quarante-deux mille hommes, sans compter douze mille Cosaques [1]. Ceux-ci formaient une milice auxiliaire, bonne seulement pour le service d'avant-garde et la guerre d'escarmouches. Quant à l'armée régulière, c'était une troupe lourde et solide, combattant surtout en carré et alors opposant de toutes parts un front hérissé de piques, s'efforçant en vain d'imiter les manœuvres correctes et précises de l'armée prussienne, gardant sous l'uniforme européen qui lui avait été imposé, sous le chapeau et l'habit, un aspect rude et à demi sauvage, mais patiente, soumise, faite à l'obéissance, capable de tout supporter et de beaucoup entreprendre sous un commande-

[1] *Mémoires du général de Manstein, aide de camp de Munich*, t. I, p. 156.

ment énergique. La plupart des chefs étaient étrangers. Les officiers russes, aussi braves que leurs hommes, étaient ignorants comme eux; on n'en pouvait faire, suivant la réflexion d'un Autrichien, que des capitaines de grenadiers [1]. Aussi la Tsarine recrutait-elle ses soldats parmi ses sujets et ses généraux partout. L'Irlandais Lascy se rencontrait dans l'état-major de l'armée d'Orient avec le prince de Hesse-Hombourg; sur la liste des officiers généraux figuraient des noms de tous pays, Spiegel, Leslie, Douglas, Brigny. Le Suédois Lowendal dirigeait l'attaque des places; des Prussiens avaient organisé l'artillerie; enfin c'était à un Allemand adopté par la Russie, au glorieux feld-maréchal de Munich, que revenait de droit le commandement en chef.

La prise de Dantzick avait mis le sceau à sa réputation. On lui connaissait auparavant de l'initiative, de l'élan, une heureuse promptitude de coup d'œil et de décision, joints à des qualités de bon tacticien. Il venait de prouver qu'il savait conduire l'ensemble d'une opération et manier de grandes masses d'hommes. Ses défauts avaient aussi paru dans tout leur jour; c'étaient la témérité, la méconnaissance des obstacles, le mépris de la vie humaine. Néanmoins, les troupes avaient pris une confiance aveugle dans ce chef dont la stature leur imposait, dans cet homme « né général [2] », plein de feu et d'impétuosité, toujours à l'avant-garde, sévère jusqu'à la cruauté, mais sachant partager les dangers et les misères du soldat. En 1736, ses talents semblaient rehaussés par cette aisance d'allures et

[1] Rapport du colonel de Bœrenklau, envoyé par l'Autriche au quartier général russe, cité par Kéralio, dans son *Histoire de la guerre des Turcs, des Russes et des Impériaux, de* 1736 *à* 1739, t. Ier, p. 295.

[2] Manstein, t. II, p. 191.

cette foi en soi-même que donne le succès. Il n'ignorait point les difficultés que lui opposeraient dans une campagne d'Orient les distances, la chaleur, le manque de communications, et les avait franchement exposées à Saint-Pétersbourg, mais comptait les surmonter toutes à force d'audace et de volonté.

Réussir où Pierre le Grand avait échoué, franchir le Pruth, soulever la Moldavie et, conduisant ses bataillons au delà du Danube, tendre la main aux Bulgares révoltés, tel était sans doute le but suprême de Munich, mais auparavant la Russie tenait à s'assurer la rive septentrionale de la mer Noire. Les grands fleuves qui portent leurs eaux à cette mer, le Dniéper, le Don, le Kouban, prennent leur source au cœur même de la Moscovie et semblent des chemins tracés par la nature pour relier l'empire des tsars à l'Orient et à la Méditerranée. Maîtresse de leur cours inférieur, la Turquie s'y était retranchée et bloquait la Russie dans ses déserts. A l'embouchure de chacun des fleuves, elle s'était bâti une ville forte. L'une de ces places, Azof, avait été prise par Pierre le Grand en 1696 ; le Tsar avait proclamé cet événement l'un des principaux de son règne et célébré à sa rentrée dans Moscou un véritable triomphe [1] ; plus tard, la perte de sa conquête avait jeté sur ses dernières années une ombre de tristesse. Depuis lors, les successeurs de Pierre avaient tous aspiré à recouvrer Azof, et Anna Ivanovna tenait à marquer par sa reprise le début des hostilités.

Qu'était-ce donc que cette ville, objet tour à tour de convoitises et de regrets ? Sa situation en faisait toute la valeur. A peu de distance de l'embouchure du Don, dans la steppe vide, on voyait s'élever une bourgade environnée de défenses ;

[1] Rambaud, *Histoire de Russie*, p. 353.

un système compliqué de bastions, de réduits, de palissades, enveloppait quelques huttes tartares au-dessus desquelles s'arrondissait la coupole d'une mosquée; c'était moins une ville qu'une forteresse, jetée en sentinelle pour garder une position de premier ordre. Azof commandait le vaste estuaire du Don, aujourd'hui ensablé, formant alors une rade magnifique où pouvait se fonder la puissance maritime de la Russie. C'était sur les bords de ce golfe que les ingénieurs du Tsar avaient construit jadis l'arsenal de Taganrog, détruit ensuite et abandonné. Azof reconquis, c'était Taganrog renaissant de ses cendres, c'était une flotte russe s'équipant à loisir dans des eaux tranquilles, s'échappant bientôt de l'embouchure du Don, se guidant à travers les bas-fonds du Palus Méotide jusqu'à la haute mer, atteignant enfin et dominant l'Euxin, voguant à pleines voiles sur une route à l'extrémité de laquelle apparaissaient les rives du Bosphore et la coupole de Sainte-Sophie. Pierre avait dit, en bâtissant sa nouvelle capitale près du golfe où la Néva joint ses eaux à celles de la Baltique : « Je m'ouvre une fenêtre sur l'Occident[1] » ; Azof, rendu à Anna Ivanovna, allait être une fenêtre ouverte sur l'Orient.

Dans les derniers jours de mars, sans qu'aucun manifeste de guerre eût été lancé, Munich prit une forte avant-garde et s'approcha d'Azof. Le commandant turc l'envoya complimenter; le feld-maréchal répondit en faisant enlever les ouvrages avancés de la place et en commençant le blocus, puis les travaux d'attaque. Au même moment, une flottille descendait le Don, pressait Azof du côté du fleuve, et coupait ses communications avec la mer. La ville capitula après deux mois d'une

[1] Rambaud, *Histoire de Russie*, p. 403.

énergique résistance, mais ce ne fut point Munich qui en reçut les clefs. Dès qu'il l'avait vue étroitement cernée, il l'avait considérée comme prise, ne s'était point attardé à en diriger le siége, et avait rejoint le gros de son armée, laissé en Ukraine. Il commença aussitôt un mouvement général en avant, marchant vers la mer Noire et poussant devant lui les Tartares qui ne tinrent nulle part et coururent s'enfermer dans la presqu'île de Crimée, leur refuge et leur place d'armes. La Crimée n'était accessible pour leurs ennemis qu'en un seul point, par la langue de terre qui la relie au continent; mais l'isthme était alors barré dans toute sa largeur par les fameuses lignes de Pérécop, suite de tranchées reliées par des tours en pierre où se tenaient des postes de janissaires. Les Tartares s'arrêtèrent et reprirent contenance derrière cet abri, s'y croyant en sûreté contre une attaque de vive force[1].

La Porte n'avait su ni prévoir ni prévenir le coup qui la surprenait. La nouvelle de l'agression russe éclata à Constantinople au milieu des fêtes du Baïram; elle y produisit un moment de stupeur, auquel succéda cette agitation désordonnée qui est souvent le prélude des grandes fautes et des grands désastres. Des troupes défilaient continuellement par la ville, et aucune armée ne se formait; l'arsenal s'emplissait de tumulte, la flotte s'armait précipitamment, puis, au moment de mettre à la voile, un contre-ordre la retenait dans le port. Au Sérail les conseils se succédaient sans relâche, et l'on pensait remédier à tout en changeant les ministres. Au grand vizir Ali avait succédé Méhemmed, « né avec les vertus d'un derviche », suivant l'expression de Villeneuve, plutôt qu'avec les

[1] Manstein, t. I, p. 163 à 177.

qualités d'un homme d'État. « Il faisait régulièrement ses « ablutions, ajoute l'ambassadeur, et acquiesçait aveuglé- « ment à tout ce que Osman, son kiaya, trouvait à pro- « pos [1]. » Le gouvernement occulte dont le kislar-aga était chef continuait à élever et à renverser les vizirs, mais lui-même tremblait, redoutant à la fois les ennemis du dehors et la sédition au dedans. Pour ramener le calme, le sultan payait de sa personne. Pendant la nuit, il sortait déguisé du palais, se rendait dans les casernes des janissaires, s'y faisait connaître, discutait avec les mécontents, s'efforçait de les apaiser avec des promesses et de l'argent [2]. Néanmoins, soit que la Porte s'humiliât devant l'ennemi et implorât la paix, soit qu'elle acceptât de combattre, une révolte semblait également à craindre; menacé de toutes parts et éperdu, le gouvernement redoutait de prendre un parti, et sa conduite à l'égard de l'envoyé moscovite donnait la mesure de ses incertitudes.

A la première nouvelle du siége d'Azof, Wichniakof avait nié le fait imperturbablement. Lorsque la vérité fut devenue publique, il s'enferma chez lui et mit ordre à ses affaires, attendant qu'on vînt l'arrêter pour le conduire au château des Sept Tours, suivant une tradition constamment observée. La perspective d'une dure captivité, peut-être d'un traitement pire, n'avait point refroidi son ardeur. Otage aux mains de l'ennemi, sans s'inquiéter de lui-même, il ne cessait d'exciter les siens à se montrer intraitables et à profiter de leurs avantages. Dans ses dépêches, il constatait avec joie le désarroi des Turcs :

[1] Mémoire de Villeneuve sur les affaires politiques; Bibliothèque nationale, n° 7194.

[2] Villeneuve à Chauvelin, 21 avril 1736. Lettre du baile Contarini, en date du 20 avril 1736. Archives de Venise.

« Voici le moment le plus opportun, disait-il, non-seulement « pour rompre leur orgueil féroce, mais même pour détruire « définitivement cette race sans loi. » Il ajoutait, avec l'abnégation du Russe toujours disposé à s'immoler pour la grandeur de son souverain : « Je ne suis qu'une victime insignifiante et « indigne, mais je suis prêt à confirmer au prix de mon sang « la vérité de ce que j'ai rapporté, si seulement Votre Majesté « daigne mettre la main à l'œuvre. Rien ne s'y oppose; tous « sont frappés de terreur [1]. »

Cependant il ne lui fut point donné de consommer ce sacrifice de lui-même qu'il offrait si généreusement à sa patrie; les Turcs le laissèrent libre et continuèrent de le traiter avec égards. Un décret du sultan défendit, sous peine de mort, de donner à personne le nom de Russe en manière d'injure, à plus forte raison d'offenser les Russes eux-mêmes [2]. Fallait-il attribuer cet abandon de barbares usages aux conseils de Bonneval, qui s'efforçait, entre autres enseignements, d'inculquer aux Turcs les principes du droit des gens, ou seulement au désir de ne point rompre sans retour avec la Russie? Quoi qu'il en soit, le bruit d'une négociation secrète se répandait de plus en plus, et Villeneuve mandait à Versailles que, d'après de récentes informations, les Turcs se seraient mis en rapport avec la cour de Saint-Pétersbourg par l'intermédiaire de la Perse, avec laquelle ils continuaient de traiter. Les Persans ayant emprunté au gouvernement moscovite de grosses sommes, la Turquie se chargerait de leur dette, et, comme elle se trouvait elle-même hors d'état de rembourser le créancier, comme d'autre part les indemnités payables en

[1] Soloviev, p. 111.
[2] *Id.*, p. 112.

territoires ont toujours été du goût de la diplomatie russe, le sultan se libérerait en abandonnant Azof. La ville aurait été assiégée et prise du consentement de son légitime possesseur[1].

Ces rumeurs excitèrent une telle effervescence que la Porte crut nécessaire de les démentir par une imposante manifestation. Elle déclara la guerre à la Russie, en se conformant au cérémonial solennel usité depuis Mahomet II et Soliman. Le 28 mai 1736, au lever du soleil, les principaux officiers de l'empire s'assemblent en armes devant les portes du Sérail. L'un d'eux tient un étendard garni à son sommet de trois queues de cheval, emblème belliqueux et sacré, dont l'apparition annonce la guerre. Les cheicks des douze mosquées impériales bénissent l'étendard, puis récitent à haute voix les versets du Coran qui prêchent la lutte pour la foi, la destruction des Infidèles, et qui ont précipité sur l'Asie, l'Afrique et l'Europe, le flot de l'invasion musulmane. Après chaque verset, les assistants répondent « Amen ». — « Amen », répètent d'autres voix partant de l'intérieur du Sérail, où se tiennent le grand vizir et les dignitaires. Puis l'étendard est dressé, les queues tournées vers le nord, c'est-à-dire vers la Russie ; il est ensuite fixé au pied de l'escalier qui conduit aux appartements du palais, et le sang de onze agneaux, immolés en holocauste, rougit les degrés[2].

Le même jour, à la même heure, Munich donnait l'assaut aux lignes de Pérécop. Les Russes s'étaient approchés silencieusement pendant la nuit; au matin ils franchirent le fossé et se jetèrent dans les retranchements. Les Tartares lâchèrent pied presque aussitôt, les janissaires se laissèrent forcer dans leurs tours, et l'armée russe inonda la Crimée. Les

[1] Correspondance de Villeneuve, avril et mai 1736.
[2] Hammer, t. III, p. 456

plaines septentrionales de la péninsule, prolongement des steppes de l'Ukraine, n'offraient aucun obstacle qui pût retarder leur marche; ils pénétrèrent jusqu'au cœur du pays, jusqu'aux fraîches vallées où s'abritaient les villes tartares, Batchi-Séraï, capitale de bois dont les maisons ne semblaient que des tentes embellies; Akhalsylt, aujourd'hui Simféropol. Les Russes s'en emparèrent sans coup férir et les brûlèrent; les deux mille maisons de Batchi-Séraï, le palais des khans où le bois s'était prêté aux fantaisies ingénieuses de l'art oriental, la riche bibliothèque formée par les Jésuites, tout fut emporté par la flamme [1]. Cependant l'armée tartare s'était retirée derrière la chaîne de montagnes qui forme le rebord occidental de la Crimée, après avoir détruit derrière elle les maisons et les vignes, empoisonné les eaux et incendié les villages. Les Russes ne purent subsister longtemps dans ce pays ruiné et battirent en retraite, non sans avoir poussé jusqu'à la pointe méridionale de la Crimée. Là leurs officiers, dominant une côte formée de falaises abruptes et entaillée de baies profondes, avaient pu marquer l'emplacement des forteresses futures et désigner les rades où s'abriteraient les flottes destinées à menacer Constantinople.

Tandis que Munich repassait l'isthme, un corps détaché de son armée se saisissait de Kinburn, place située sur l'un des côtés du vaste golfe formé par les embouchures réunies du Dniéper et du Bug; en même temps les peuplades qui habitaient la rive de l'Euxin, depuis les bouches du Kouban jusqu'au Caucase, se reconnaissaient spontanément sujettes de la Tsarine et ajoutaient leur territoire à son empire [2].

A cette poussée de la Russie en avant, les Turcs n'avaient su

[1] Kéralio, t. I, p. 52.
[2] Manstein, t. I, p. 177 à 206, 219 à 223.

opposer que la cavalerie des Tartares et quelques garnisons isolées. Tandis que les soldats de Munich parcouraient la presqu'île, l'armée ottomane se réunissait lentement sur les rives du Bosphore. Après la déclaration de guerre, le kiaya était allé planter l'étendard aux queues de cheval au lieu nommé Daoud-pacha. Peu à peu la plaine blanchit sous les tentes qui se groupaient par milliers autour du signe de ralliement. C'était entre la ville et le camp un va-et-vient continuel, le défilé d'une population entière qui se levait en armes, mais avec l'air de se rendre à une fête. En temps de guerre, chaque corps de métier de Constantinople fournissait un contingent d'hommes destinés à suivre et à servir les troupes; ceux qui partaient se faisaient accompagner jusqu'au camp par leurs compagnons, et c'était pour tous une occasion de parade et de divertissement. Soixante-douze corporations se succédèrent en un jour, les maîtres à cheval, le reste à pied, le tout entremêlé de mimes et de bouffons dont les danses figuraient l'exercice des différentes professions [1]. Le lendemain on vit s'avancer en bel ordre les janissaires, la force réelle de l'armée ottomane, dix mille hommes marchant du même pas, avec l'allure martiale et dégagée de vrais soldats. Vinrent ensuite les autres corps réguliers ; les bombardiers de Bonneval parurent à leur rang, mais leur général ne les commandait pas. Était-ce l'importance de son rôle politique, était-ce la jalousie des généraux turcs qui le retenait à Constantinople? Enfin le grand vizir et les principaux pachas se décidèrent à partir pour le camp : « Ce fut une sortie très-brillante, écrivait le baile de Venise; ils montaient « des chevaux superbes et magnifiquement harnachés. » Tou-

[1] Villeneuve à Chauvelin, 8 juin 1736.

tefois la contenance des cavaliers ne répondait guère à cette pompe. « La tristesse et la pâleur, continue le Vénitien, « étaient peintes sur le visage du plus grand nombre ; peu « avaient l'air content, mais tous en général prononçaient des « imprécations contre les Russes [1]. »

Ils mesuraient en effet la profondeur de l'abîme où leur impéritie et leur imprévoyance les avaient entraînés ; n'attendant de la continuation de la guerre que de nouveaux désastres pour l'empire, pour eux la disgrâce ou le supplice, ils rêvaient encore de paix au moment où la colère publique les forçait de s'armer. Dans leur détresse, ils imaginèrent d'adresser un recours formel aux puissances chrétiennes et de les mettre en demeure d'intervenir. Pour la première fois, la Turquie soumit sa cause au jugement de l'Europe. Le grand vizir écrivit au prince Eugène, président du conseil aulique, au cardinal de Fleury, aux États Généraux de Hollande et à la seigneurie de Venise, une lettre empreinte de cette dignité calme que les peuples musulmans conservent jusque dans leur décadence, de même que leurs soldats, lorsqu'ils ne savent plus vaincre, savent encore tomber avec courage. « Le Grand Seigneur, « disait le vizir, ne prend les armes que pour veiller à la « sûreté de ses peuples, dépôt confié par la divine Providence, « tandis que les Moscovites non-seulement n'exécutent pas les « commandements de Jésus-Christ, mais ne gardent même « pas l'apparence de ses préceptes. Ils ont oublié qu'il y a peu « d'années leur armée et le chef de leurs chefs tombèrent, sur « les bords du Pruth, dans les filets des musulmans, et ne « durent leur salut qu'à la générosité des vainqueurs [2]. »

[1] Lettre du baile Contarini en date du 10 juin 1736, archives de Venise.
[2] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1736.

A peine cette démarche fut-elle connue dans les différentes cours, que l'Autriche proposa sa médiation. Le baron de Talman se rendit officiellement à la Porte; il y remit une lettre du conseil aulique, écrite en réponse à celle du vizir; empreinte d'une apparente cordialité, cette communication portait que l'Empereur s'offrait à procurer aux Ottomans une paix honorable.

De toutes les embûches tendues à la Turquie, cette offre inopinée était sans nul doute la plus dangereuse. Au moment où elle se produisit, la déclaration de guerre russe venait enfin d'arriver à Constantinople; par une anomalie assez singulière, cette pièce, qui débutait sur un ton indigné, se terminait par un appel à la conciliation. Ce langage nouveau, si on le rapprochait de la démarche autrichienne, suffisait pour révéler à l'esprit le moins clairvoyant un concert entre les deux cours impériales; étroitement unie à la Russie, l'Autriche sollicitait le rôle de médiatrice pour servir les intérêts de son alliée et lui fournir, sous une forme moins onéreuse qu'une assistance militaire, le secours stipulé. Elle se chargerait de transmettre à Constantinople toutes les demandes de la Tsarine, les appuierait, les aggraverait encore en réclamant des avantages pour elle-même, et ne laisserait à la Turquie d'autre alternative que de tout accepter ou d'affronter l'effort réuni des deux empires; suivant toutes probabilités, les Ottomans, déjà étourdis du premier choc de la Russie, ne résisteraient point à une pareille menace; ils se soumettraient, et les deux cours complices s'épargneraient la peine, l'une de continuer, l'autre de commencer la guerre, en s'assurant tous les fruits qu'elles auraient pu attendre d'une victoire complète.

Parmi les conseillers du sultan, un seul perça à jour la politique allemande, ce fut Bonneval. « Prendre l'Autriche

« pour médiateur, c'est se confesser au renard [1] », disait-il en rappelant le vieux récit français où le compère de la fable se déguise en bon apôtre, pour tromper les âmes simples. Malheureusement, depuis la chute du grand vizir Ali, le crédit du comte était moins assuré; on marquait moins d'empressement à provoquer ses avis, moins d'attention à les suivre. Trop fier pour s'imposer, il avait repris aussitôt une attitude réservée et presque ironique, se contentant, à chaque incident nouveau, de définir la situation d'un mot piquant, qui se trouvait souvent être le mot juste. En s'effaçant de la sorte, il comptait d'ailleurs n'opérer qu'une fausse sortie et se persuadait que la nécessité obligerait bientôt de recourir à lui. « Il se flatte, « écrivait Villeneuve, que sa situation deviendra plus avanta- « geuse, au moins pour les biens de ce monde, car pour les « autres il doit y avoir renoncé depuis longtemps [2]. » Toutefois, en apprenant la proposition de l'Empereur, Bonneval ne put se contenir ni garder le silence; il écrivit au grand vizir pour lui signaler le péril, mais l'épouvante ne laissait guère à Méhemmed la faculté d'écouter et de réfléchir; il avait sollicité un secours de tous côtés; le premier qui se présenta fut le bienvenu, la médiation autrichienne fut acceptée.

Cependant l'aveuglement des Turcs n'allait point jusqu'à ne leur laisser aucun doute sur la sincérité des Allemands. Ils espéraient seulement corriger la partialité que l'Autriche apporterait dans la négociation en y faisant entrer d'autres puissances moins prévenues. La tendance des ministres anglais

[1] Lettre au comte de Horn, en date du 4 septembre 1736. Affaires étrangères : Turquie.

[2] Lettre au marquis de Caumont, en date du 23 janvier 1736 (*Collection Schefer*).

et hollandais à se mêler de tout les fortifiait dans ces dispositions ; ces deux représentants affirmaient qu'un ordre de leurs maîtres les inviterait bientôt à s'interposer officiellement, sans se demander si la Russie et l'Autriche consentiraient à les admettre en tiers dans le colloque qu'elles se ménageaient avec la Turquie. Villeneuve se montra plus habile; tout en évitant d'offrir au grand vizir ses bons offices conjointement avec les envoyés d'Angleterre et de Hollande, il ne le dissuada pas d'accepter les offres autrichiennes. Il ne lui déplaisait point que les Turcs connussent à leurs dépens la bonne foi germanique, son intention étant toutefois de surveiller l'expérience et d'empêcher qu'elle ne fût poussée trop loin. Il laisserait les Ottomans s'approcher du piége, puis les retiendrait à temps en le leur montrant ouvert sous leurs pas, et les amènerait ainsi, reconnaissant leurs erreurs, à se jeter dans nos bras et à mettre en nous toute leur confiance. La France, après avoir réservé son action, pourrait alors élever la voix, prendre en main la cause des Ottomans et tenter en leur faveur un grand effort diplomatique.

Le grand vizir s'apprêtait à partir avec son armée pour les rives du Danube; il comptait y traiter plutôt qu'y combattre. Il avait demandé à Talman de le rejoindre, pour présider aux opérations diplomatiques au nom de la cour médiatrice, et s'était assuré en même temps d'un négociateur russe dans la personne de M. de Wichniakof; pour décider ce ministre à accompagner l'armée, on n'avait trouvé d'autre moyen que de le faire enfin arrêter et conduire au camp; le belliqueux ambassadeur y était gardé à vue, mais traité avec considération : la troupe de cent janissaires qui le tenait captif se serait transformée au besoin en escorte d'honneur. Point n'avait été besoin

de prendre semblable précaution à l'égard de MM. Fawkner et Calkoën, envoyés d'Angleterre et de Hollande; tous deux s'étaient spontanément proposés pour suivre le vizir.

Villeneuve ne les imita point. Tenant néanmoins à laisser dans l'esprit de Méhemmed une impression favorable, à lui rappeler que l'appui de la France pourrait être la suprême ressource de la Turquie, il alla lui faire ses adieux au camp de Daoud-Pacha. Admis sous sa tente, il s'entretient familièrement avec lui, demande des nouvelles de la guerre, s'enquiert de la santé du khan des Tartares, qui doit rejoindre l'armée en Bessarabie. « Il se porte à merveille, lui est-il répondu. — « C'est l'espérance de voir bientôt Votre Excellence, dit Ville- « neuve, qui aura dissipé tous ses maux. Il gagne quand nous « perdons. — Eh! que savez-vous, répliqua le grand vizir en « souriant, si vous ne viendrez pas nous voir aussi? nous nous « flattons que vous ne nous refuserez pas de faire ce voyage, si « nous vous en prions. — Que feriez-vous, reprit l'ambassadeur « sur le même ton de plaisanterie, d'un ministre qui est si peu « initié dans tous vos mystères, tandis que vous en avez tant « d'autres à qui il paraît que vous accordez toute votre con- « fiance? — A qui voulez-vous, s'écria le Turc, que nous « l'accordions préférablement à la France? Sera-ce à ces puis- « sances qui nous avoisinent, et qui, par leur voisinage, ont « des intérêts opposés aux nôtres, plutôt qu'à un souverain tel « que l'empereur de France, qui, par la situation de ses « États, ne peut avoir rien à démêler avec cet empire, et qui, « pour faire valoir l'industrie de ses sujets, est intéressé à « conserver avec nous cette bonne amitié qui dure depuis tant « de siècles et que l'expérience justifie nous être réciproque- « ment avantageuse? — Nous sommes bien malheureux, ajouta

« le kiaya dans un autre entretien; il ne nous est fait des « offres de bons services que de la part de nos ennemis, et « nos amis sont muets[1]. »

II

Villeneuve informait son gouvernement de toutes ses démarches, et la France, suivant avec une attention de plus en plus éveillée le développement de la crise, avisait aux moyens d'intervenir. Le péril déclaré des Turcs avait rappelé brusquement ses regards vers l'orient de l'Europe, où elle se préparait à prendre une attitude d'une franchise et d'une décision inattendues. Après avoir refusé naguère de lier partie avec l'Infidèle pour secourir une nation catholique, elle allait s'employer avec une persévérante habileté au salut des Ottomans eux-mêmes. Quelque extraordinaire que ce fait paraisse au premier abord, il peut s'expliquer. Les conquêtes de la Russie et de l'Autriche aux dépens de la Turquie ne menaçaient pas seulement notre renom et notre prestige dans de lointaines contrées, mais risquaient de porter à nos intérêts matériels une irréparable atteinte. Maîtres de l'Orient, les deux empires se fussent partagé et nous eussent ravi le commerce de ces régions; or, nous avons montré quels avantages la France retirait de ce négoce, comment il était devenu pour elle d'une absolue nécessité, et comment sa perte eût diminué le patrimoine national. En protégeant un peuple qui nous per-

[1] Villeneuve à Chauvelin, 18 juin 1736.

mettait de trafiquer sur son territoire « à des conditions plus « favorables que dans un aucun autre pays du monde[1] », la France luttera pour elle-même et préservera son bien. Les scrupules du gouvernement s'effacent alors devant un intérêt supérieur, celui de conserver « à un million[2] » de sujets du Roi leur moyen de subsistance; la question commerciale domine et éclaire la question politique.

Un autre motif contribua à la vigueur de nos mouvements. Pour assister les Turcs, il ne pouvait être question d'entreprendre une guerre; l'état de l'opinion et des croyances s'y opposait; l'envoi d'un secours militaire aux Infidèles eût apparu à la chrétienté comme un crime contre la foi et comme le désaveu des croisades. Pour faire triompher ses intérêts en Orient, il n'était permis à la France que d'user d'armes pacifiques. Or, si le cardinal faisait mal la guerre, la faisant à contre-cœur, il se sentait replacé sur son véritable terrain, lorsqu'il s'agissait uniquement de négocier. Il trouvait alors une tâche plus appropriée à son caractère, à ses goûts, aux aptitudes de son esprit insinuant et souple. De plus, dans un débat tout diplomatique, il montrait moins d'hésitation à déférer aux conseils énergiques de Chauvelin; la hardiesse du secrétaire d'État soutenait alors et corrigeait la prudence un peu craintive du premier ministre.

Les principes qui prévalurent à ce moment à Versailles se trouvent développés dans un mémoire conservé au ministère des affaires étrangères, sorti peut-être de la plume de Chauvelin, rédigé au moins sous son inspiration par l'un des pre-

[1] Instructions données à Villeneuve au début de son ambassade.

[2] Chiffre donné par les principaux négociants de Marseille dans un mémoire adressé au ministre de la marine; Bibliothèque nationale, n° 7192.

miers commis. S'agit-il d'un rapport présenté au conseil et dont les conclusions furent approuvées? S'agit-il d'une note destinée à résumer les décisions prises? Quoi qu'il en soit, c'est l'exposé de vues et de projets dont l'adoption marque le début d'une période nouvelle dans nos rapports avec l'Orient; c'est la première pièce officielle dans laquelle la France proclame le maintien de l'empire ottoman comme une nécessité d'ordre européen, indique l'intérêt commun des puissances à poursuivre cette œuvre, et affirme sa volonté d'y employer les ressources de sa diplomatie, l'autorité de son nom, son crédit dans les différentes cours, en un mot, toutes les forces morales dont elle dispose.

« La balance que les Turcs ont faite jusqu'à présent en « Europe, dit le mémoire, n'est point inutile au repos même « de la chrétienté. Malheureusement leur mauvaise politique « les a conduits aux bords du précipice, et les Russes, ayant « consommé leur mystère d'iniquité en Pologne, sont devenus « par là des ennemis redoutables à la Porte. Ils peuvent « mettre six cent mille hommes sous les armes; le roi Charles XII « a rendu à l'Europe le mauvais service d'apprendre aux « Moscovites à battre les autres à force d'être battus. Bientôt « les Moscovites franchiront le Dniester, et occuperont la Mol- « davie et la Valachie. Maîtres de ces deux États, ils pourront « aller passer le Danube à Reni [1], et, de là, s'étendant en Bul- « garie, porter l'aigle russe jusqu'à Constantinople. Aussi les « entendons-nous parler publiquement et sans ménagement

[1] Reni est une petite ville située dans la région des embouchures du Danube, au sommet du coude formé par le fleuve, lorsque, après s'être élevé dans le nord, il se détourne vers l'est pour se jeter dans la mer Noire. C'est à Reni que les Russes passèrent le Danube en 1854.

« de chasser les Turcs du continent de l'Europe, et de les ren-
« voyer par delà la mer [1]. »

L'auteur du mémoire montre aussi que l'ambition moscovite est servie par les projets de l'Autriche, qui semble détourner vers l'est de l'Europe ses convoitises déçues et aspire à devenir une puissance orientale en même temps qu'une puissance allemande. Il signale les dangers de cette évolution au point de vue européen : « L'Empereur, dit-il, arbitre du Nord par « une intimité qui ne peut qu'augmenter avec les Moscovites, « plus despotique que jamais dans l'Allemagne qu'il n'aura « plus autant de raisons de ménager, acquiérant par le com- « merce les ressources d'argent qui sont les seules qui aient « jusqu'à présent manqué à sa puissance, va faire peser la « balance de l'Europe de son côté et rompre pour toujours « l'équilibre que nous avons eu en vue de former ou de réta- « blir. La France personnellement y trouvera un prodigieux « désavantage, et l'Empereur sera bientôt tenté de nous donner « la loi.

« Mais nous ne sommes pas les seuls en Europe intéressés « à empêcher cet agrandissement. Sans parler des puissances « méditerranéennes, telles que l'Espagne et les Deux-Siciles, « les Anglais y doivent faire une sérieuse attention, car ils per- « dront par là toute leur considération, en sorte que si les « vues ambitieuses qu'on prêtait à Louis XIV les ont attachés « à l'empereur d'Allemagne, la raison des contraires les doit « mettre en jalousie contre lui et les doit naturellement porter « à concerter avec nous les moyens de soutenir l'équilibre.

« On croit donc nécessaire de réveiller dès à présent, par

[1] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1737.

« des propos du moins généraux, l'attention des ministres « étrangers sur l'état de l'empire ottoman. Mais serait-ce assez « de s'en tenir là? Il paraît que les intérêts de la France « demandent qu'elle travaille à tirer les Turcs du malheureux « état dans lequel ils se trouvent. Nous n'avons aucun moyen « de les aider à soutenir une aussi grande guerre, et le système « actuel de l'Europe ne permet pas qu'on puisse faire en leur « faveur une grande diversion : il faut donc se rejeter du côté « de la négociation. » Le mémoire entre ensuite dans le détail de divers moyens dont il recommande l'emploi, et que nous aurons à observer dans leur application; il nous suffit de constater dès à présent le double principe posé : celui d'un appel aux neutres, et celui d'une intervention immédiate et personnelle de la France.

Nous ne savons quel fut le résultat des démarches tentées auprès des ambassadeurs accrédités en France, et dont nos archives n'ont point conservé le secret. En ce qui concerne les parties directement intéressées, la cour de Versailles adopta un plan loyal et habile à la fois, qui se reliait parfaitement au système d'abstention vigilante suivi par Villeneuve. Elle ne cherchera pas à contrecarrer la médiation autrichienne, la laissera se développer à l'aise et tentera même de la rendre sincère et utile, en s'efforçant de détacher la cour de Vienne de celle de Pétersbourg, pour l'amener à remplir avec droiture le rôle qu'elle vient d'assumer. En même temps elle s'adressera aux Turcs, s'appliquant à entretenir leurs dispositions conciliantes, à transformer en une volonté réfléchie de faire la paix ce qui peut n'être chez eux que le mouvement instinctif et passager de la peur. Toutefois, en leur tenant ce langage, elle posera une réserve essentielle et, sans paraître mettre en

doute la sincérité des Impériaux, ne négligera point de prendre ses sûretés contre les défaillances possibles de leur bonne foi. Elle persuadera aux Turcs que, si l'Autriche persiste à se faire l'instrument des exigences et des convoitises russes, il vaut mieux engager la lutte que d'accepter, par l'entremise de cette puissance, des conditions déshonorantes pour eux et nuisibles à nos intérêts, que d'ailleurs la France ne les abandonnerait pas en cette extrémité et saurait les défendre.

Dès l'automne de 1736, cette double action de la France se révèle. Tandis que ses agents à Vienne conjurent l'Autriche de ne point sacrifier à un avantage momentané ce qu'ils appellent « son intérêt d'État », son intérêt permanent, qui est « de ne pas laisser la Russie s'augmenter et s'étendre[1] », un bâtiment léger transporte à Constantinople un messager spécial, dont l'envoi avait été recommandé dans le mémoire que nous avons analysé; c'est le baron de Tott, signalé par sa mission auprès du khan des Tartares à l'attention du ministère. Il doit se mettre aux ordres de Villeneuve pour toutes les commissions qui exigeront du secret et de la célérité, et que le marquis ne pourrait remplir lui-même sans exposer son caractère. En attendant, il apporte à ce dernier une longue instruction; Chauvelin y fait parler à la France un langage élevé et vraiment politique :

« Nous donnons, Monsieur, écrit-il à Villeneuve, toute « l'attention que nous devons à la situation où se trouve la « Porte. Nous sentons combien nous sommes intéressés à la « voir sortir promptement de l'embarras où elle s'est jetée, « pour avoir trop déféré aux insinuations de puissances qui

[1] Chauvelin à Villeneuve, 15 janvier 1737.

« n'attendaient que le moment où, délivrées de ce qui retenait « leurs forces ailleurs, elles pourraient les tourner entière- « ment contre les Turcs. Nous voulons bien oublier la con- « duite que la Porte a tenue avec nous, dans une conjoncture « où ce qui lui arrive maintenant achève de la convaincre que « nos avantages étaient étroitement unis avec les siens. Elle a « assez lieu de s'en repentir, et ses ministres mêmes ne s'en sont « pas cachés avec vous. Les reproches ne seraient plus de « saison, et, si elle n'a pas alors connu ses véritables intérêts, « nous devons éviter que l'inaction où elle nous verrait conti- « nuer de demeurer ne lui fît tenir de nous le même langage. « Elle n'est pas si peu au fait de ce qui a rapport à nous, qu'elle « ne conçoive qu'il ne convient nullement à notre commerce « qu'elle soit dépouillée d'une grande partie de ses États, et « que tout accroissement de puissance que l'Empereur obtien- « drait à ses dépens nous causerait infiniment de jalousie. Ces « considérations ont effectivement beaucoup contribué à ré- « veiller notre attention sur ce qui se passe où vous êtes [1]. »

Ainsi le premier soin de Villeneuve devra être de faire connaître aux Turcs que le Roi porte à leur cause un intérêt pressant, que sa diplomatie s'occupe d'eux, et que, s'il ne revendique point pour le moment le titre de médiateur, il a la volonté et le moyen de les assister. En échange de cette assurance, Villeneuve devra exiger d'eux une sincérité absolue, se faire admettre dans tous leurs secrets, se faire communiquer toutes les propositions qui leur seront faites, et leur suggérer des réponses. Il faut que sa main, tout en demeurant invisible, tienne les fils de la négociation, et que la France,

[1] Chauvelin à Villeneuve, 1er novembre 1736.

sans paraître aux conférences ni signer au traité de paix, en dicte les articles.

Quelles sont les bases possibles d'un accord? Sur quels points les Turcs doivent-ils fléchir? sur quels autres faut-il leur recommander la résistance et la roideur ? La cession d'Azof semblait un sacrifice nécessaire; d'ailleurs, Villeneuve avait indiqué aux ministres ottomans un expédient qui enlevait presque entièrement à la Russie le bénéfice de cette acquisition. La mer d'Azof ne communique avec la mer Noire que par une passe resserrée, semée de récifs, le détroit de Iénikalé. Par quelques travaux, il serait facile de rétrécir encore le chenal navigable et d'obliger les bâtiments qui s'y aventureraient à passer sous le canon de Iénikalé; une citadelle nouvelle pourrait même s'appuyer sur les bas-fonds et émerger des flots, au milieu du détroit; elle croiserait ses feux avec ceux de la côte et, en cas de besoin, couperait toute communication entre les deux mers[1].

Il est vrai que la Russie, en mettant la main sur l'embouchure du Kouban, s'était ouvert un autre accès sur la mer Noire. D'ailleurs, la Tsarine annonçait l'intention de faire inscrire parmi les conditions de la paix le droit de navigation dans le Bosphore, dans les Dardanelles et jusque dans la Méditerranée, pour ses vaisseaux de guerre et ses navires de commerce. Subir cette exigence, c'était permettre aux flottes de la Russie de venir s'embosser en quelques jours devant la pointe du Sérail, c'était permettre à ses marchands de faire à notre commerce du Levant une concurrence redoutable et d'inonder de sujets russes les États turcs, c'était faciliter les relations entre la grande puissance orthodoxe et les chrétiens d'Orient. Aussi

[1] Villeneuve à Chauvelin, 10 mars et 6 mai 1737.

le cabinet français pensait-il que sur ce point « de la dernière importance[1] » aucune transaction n'était possible, et il ne cessait de prescrire à Villeneuve, tout en contribuant au rétablissement de la paix, d'employer en même temps « tous les « ressorts imaginables pour que les Moscovites ne puissent « obtenir dans la mer Noire une liberté de navigation qui « s'étendrait bientôt jusqu'à la Méditerranée[2] ».

Suggérer aux Turcs un système de pacification invariable était une tâche singulièrement malaisée. Le khan appelait leur conduite « la fille du caprice[3] » ; leurs résolutions flottaient en effet au gré d'événements dont leur imagination exagérait ou diminuait l'importance. La fin de la campagne leur avait été moins défavorable que le début ; l'armée russe était sortie de Crimée épuisée par les fatigues, les maladies et les privations, « un pied chaussé et l'autre nu », disait Bonneval[4]. Djanum-Khodja, débarqué avec quelques troupes, s'était même lancé à sa poursuite et avait maltraité son arrière-garde[5]. En même temps Thamas-Kouli-Khan se retirait de la lutte. Il avait écrit à la Tsarine pour lui persuader de se mettre elle-même à la tête de ses armées et de diriger en personne une expédition contre Constantinople[6], tandis qu'il s'efforcerait d'atteindre cette capitale par l'Asie Mineure; mécontent de l'accueil fait à sa proposition, il se dégoûta brusquement et signa la paix

[1] Le secrétaire d'État Amelot à Villeneuve, 16 juillet 1737.
[2] Chauvelin à Villeneuve, 15 janvier 1737.
[3] Archives des affaires étrangères : Turquie, 1735.
[4] Villeneuve au secrétaire d'État Amelot, 6 mai 1737.
[5] « Mon très-cher ami, écrivait le capitan-pacha à Villeneuve, si nous avions « eu dix mille hommes avec nous, je puis protester que pas un seul infidèle « moscovite n'aurait échappé. » Et il ajoutait galamment : « Je vous prie « d'assurer de toute mon amitié la très-sincère, la très-affable et la très-polie « madame l'ambassadrice. » Archives des affaires étrangères : Turquie, 1736.
[6] Soloviev, p. 114.

avec la Porte (septembre 1736). Reprenant courage, les Turcs firent sonner aussitôt leur intention de « ne pas céder une « pierre d'Azof [1] », bien qu'à cet instant une concession opportune eût peut-être déterminé à la paix leurs adversaires décontenancés.

Un peu plus tard, à l'annonce des préparatifs guerriers que poursuivaient simultanément la Russie et l'Autriche, cette hauteur tombait, et les Turcs paraissaient disposés à tout abandonner. Le gouvernement de la Porte trahissait alors ses lâches dispositions en éloignant de lui tous les hommes de cœur et d'énergique conseil ; le khan était déposé ; Djanum était définitivement disgracié, relégué en Asie, et remplacé par un capitan-pacha tellement âgé qu'il mourut de fatigue pour s'être rendu de Constantinople sur les bords du Danube, où le grand vizir avait établi son camp et passait l'hiver [2].

Malgré toutes les difficultés qu'il prévoyait dans l'accomplissement de sa tâche, Villeneuve se mit à l'œuvre. Il se ménagea des intelligences dans le Sérail, d'où partaient les résolutions suprêmes, et fournit par écrit des arguments à ceux qui, dans des conseils présidés par le sultan en personne, soutenaient le parti de la paix sans concessions déshonorantes. En même temps, il organisait une sorte de mission volante destinée à représenter la France auprès du vizir, à suivre ce ministre dans tous ses déplacements et à surveiller les mouvements des négociateurs étrangers qui l'accompagnaient. Le 14 décembre, M. de Talman s'était mis en route pour le camp ; le 17, Tott partit derrière lui, habillé en Turc pour ne pas éveiller les soupçons. Il reçut bientôt un auxiliaire pré-

[1] Villeneuve au secrétaire d'État Amelot, 6 mai 1737.
[2] *Id.*, 7 janvier 1737.

cieux dans la personne du premier drogman de l'ambassade, Delaria, qu'un long séjour en Turquie avait rendu familier avec les hommes, les mœurs et la diplomatie de l'Orient [1].

Tott et Delaria rejoignirent l'armée à Babadagh, dans la région des embouchures du Danube. Là, au milieu d'une plaine que des lagunes environnent de toutes parts, le camp apparaissait comme une cité vivante et populeuse, surgie brusquement du sol. Des banderoles éclatantes l'annonçaient au loin, flottant au sommet des principales tentes. En approchant, on voyait le désert s'animer; de toutes parts apparaissaient des bandes de soldats irréguliers, arrêtées ou en marche, des peuplades entières, accourues spontanément au secours du calife. C'étaient des nomades d'Asie, des Tcherkesses à mine farouche, étalant avec orgueil des haillons pittoresques et de belles armes; c'étaient des Arabes de Syrie, dont les campements offraient l'aspect de caravanes au repos. Le grand vizir accueillait mal ces auxiliaires indisciplinés : ils persistaient néanmoins à accompagner l'armée et, dispersés autour d'elle, l'enveloppaient d'une poussière d'hommes. Au delà de ces hordes, au delà de l'entassement des bagages et du désordre des convois, la ville de toile commençait. Elle avait ses rues, ses carrefours, ses bazars, ses bains, ses fontaines. Sur quelques-unes des places reposaient des canons énormes, la gueule dressée vers le ciel, engins monstrueux qui lançaient des boulets de pierre.

Il y avait dans le camp certaines divisions bien marquées, le quartier des *zaims* et des *timariots*, cavalerie fournie par les possesseurs de fiefs militaires, le quartier des janissaires. Ces

[1] Villeneuve à Chauvelin, 24 décembre 1736, 2 et 29 janvier 1737.

derniers étaient les mieux payés, les mieux entretenus de tous les soldats. Craignant leur humeur rebelle, le vizir les ménageait et s'occupait à les amuser plus qu'à les exercer; on avait installé pour eux des divertissements et des spectacles. En d'autres endroits, c'était un fourmillement d'hommes de toute couleur et de toute race, la confusion de peuples étonnés de se retrouver sous le même drapeau, le choc de vingt barbaries différentes. Partout se mêlait aux soldats une tourbe sans nom, composée de Grecs, d'Arméniens, de Juifs, tous marchands, pourvoyeurs, espions au besoin, tous attirés par l'appât du lucre, écume impure qui s'était attachée à l'armée et en avait corrompu l'esprit, comme la boue de l'hiver avait terni l'éclat des armes et les vives couleurs des costumes.

En continuant à se diriger au milieu des tentes, on se heurtait à une muraille de toile rouge, imitant un rempart crénelé et s'appuyant à des colonnes peintes en vert. Cette enceinte en renfermait une seconde, verte avec des colonnes rouges; une double barrière traçait ainsi dans le milieu du camp deux cercles concentriques. Le premier servait de résidence à la suite du grand vizir, qui formait à elle seule une armée; la maison du ministre tout entière était là, avec les corps d'escorte, les gardes albanaise, bosniaque, tartare, les hallebardiers du vizir, aux armes incrustées d'argent. Toutes ces troupes vivaient sous des tentes somptueuses, au milieu desquelles une large avenue creusait son sillon; elle était bordée de droite et de gauche par une muraille bâtie avec des coffres de cuir rouge superposés, qui contenaient le trésor de l'armée. Le dernier cercle, espace inaccessible et sacré, renfermait les tentes du vizir. C'étaient, auprès d'arbres artificiels où se tenaient perchés les oiseaux de chasse du ministre, la tente

où il donnait audience, celle où il tenait le Divan, celle qui lui servait d'habitation, palais mobiles, soutenus par des mâts puissants à nervures de bronze. Des étoffes brodées avec magnificence tapissaient l'intérieur de chaque tente, tandis qu'au plafond des tissus d'or ou d'argent étendaient un voile resplendissant[1].

Là, assis sur des carreaux de brocart ou de velours, enveloppés de la vapeur odorante des narguilés, roulant entre leurs doigts le chapelet aux grains d'ébène ou de santal, le grand vizir, son kiaya, les chefs de la milice, les principaux dignitaires discutaient gravement les intérêts de l'empire, traitaient de la paix prochaine, écoutaient les communications des différentes cours et dictaient leurs réponses. Rien ne troublait en apparence leur majestueuse impassibilité; un visage plus ou moins sévère, un sourire ou un léger hochement de tête marquaient seuls leur approbation ou leur désappointement. Depuis quelque temps, ils exagéraient encore la gravité et le mystère qui leur étaient naturels. C'est qu'ils sentaient s'amasser sourdement autour d'eux les défiances et les colères de l'armée; ils comprenaient que toute nouvelle donnée prématurément risquait de déterminer les troupes, énervées par l'oisiveté, mécontentes des négociations, à tourner contre leurs chefs une ardeur qu'on laissait inactive. Sans doute l'attitude des soldats restait déférente et soumise, mais déjà le vizir avait trouvé sous sa tente, jetés par une main inconnue,

[1] Correspondance de Tott et Delaria avec l'ambassadeur : archives des affaires étrangères : Turquie, 1737-38. Nous avons aussi emprunté divers détails aux *Mémoires de Villars*, publiées par M. le marquis DE VOGUÉ pour la Société de l'Histoire de France, t. Ier, p. 78 et suiv. On sait que Villars fit contre les Turcs, dans les rangs de l'armée autrichienne, la campagne de 1687; à cette occasion, il décrit minutieusement les tentes du grand vizir, tombées aux mains des Impériaux. Le mode de campement des Turcs ne variait jamais et se maintenait avec l'inflexibilité d'un cérémonial traditionnel.

des billets menaçants; il savait que les armées musulmanes passent sans transition d'une obéissance servile à la révolte, et que, chez ces multitudes aux flots perfides, le calme fait place brusquement à l'orage. Craignant à toute heure une sédition qui eût mis en péril son pouvoir et sa vie, il n'épargnait aucun soin pour dissimuler ses desseins jusqu'à ce qu'il eût pris toutes les mesures propres à en assurer l'effet.

Établis au camp depuis plusieurs jours, nos deux émissaires n'avaient encore rien percé des points mis en discussion avec M. de Talman. Ils savaient seulement que l'on parlait d'accorder à la Russie la navigation de la mer Noire, en y limitant le nombre de ses vaisseaux[1]. Ils apprirent aussi qu'un congrès se réunirait au printemps dans une des villes situées au delà du Danube; Talman y prendrait part, la Tsarine enverrait de Pétersbourg ses représentants, car le vizir s'était enfin décidé à renvoyer Wichniakof dans son pays; quant aux plénipotentiaires ottomans, ils étaient déjà désignés; c'étaient le reis-effendi Mustapha, Saïd, l'ami de Bonneval, et Essad-effendi, cadi de l'armée. Comme les ordres dont ces personnages seraient porteurs devaient contenir l'expression définitive des volontés de la Porte, Tott et Delaria se donnèrent pour but de faire rédiger leurs instructions d'après les principes et les intérêts de la France.

Pour s'emparer de l'esprit des ministres, ils s'attaquèrent à leurs confidents : le drogman de la Porte fut avantageusement employé. Cet officier avait alors pour auxiliaire et parfois pour suppléant un renégat hongrois nommé Ibrahim-

[1] Villeneuve à Amelot, 15 mai 1737. On sait que cette idée fut reprise et longuement discutée dans les conférences qui se tinrent à Vienne en 1855, pendant la guerre de Crimée.

effendi, remarqué à Constantinople pour y avoir introduit l'imprimerie. Malgré sa conversion à l'islamisme, Ibrahim n'observait point tous les préceptes de sa nouvelle religion, et parfois le vin « rendait sa conversation plus cordiale[1] ». Tott et Delaria surent gagner sa confiance et provoquer ses épanchements. Toujours aux aguets, ne négligeant rien de ce qui pouvait les éclairer et les servir, ils eurent bientôt dans toutes les parties du camp des amis qui se chargeaient de transmettre leurs avis et leur ménageaient des entrevues utiles. Admis plusieurs fois en présence du kiaya Osman, qui gouvernait de plus en plus l'esprit du vizir, ils insistèrent surtout sur l'article de la mer Noire; ils montrèrent Constantinople à la merci d'un bombardement, rappelèrent que moins d'un siècle auparavant les barques des Cosaques s'étaient aventurées dans le Bosphore, puis, dissimulant sous un badinage l'intérêt capital que la France prenait à cette question : « Son Excellence le marquis de Villeneuve, « dirent-ils, a une maison de plaisance sur les bords « du canal, et il serait fâché que les Moscovites vinssent « troubler les plaisirs innocents qu'il y prend chaque été « avec sa chère famille[2]. » D'autre part, ils conjuraient les Turcs de ne point retarder la pacification par le refus d'abandonner Azof. Trop orgueilleux pour s'avouer convaincus, leurs interlocuteurs se bornaient à les écouter avec une muette bienveillance, mais nos Français connurent bientôt, par les intelligences secrètes qu'ils s'étaient assurées, le succès de leurs efforts : le plan qu'ils avaient fourni avait été goûté et devait servir de règle à la conduite des

[1] Delaria à Villeneuve, 15 novembre 1737 : archives des affaires étrangères.
[2] *Id.*, 8 juin 1737.

plénipotentiaires au congrès; les deux agents du marquis purent lui écrire « que les dispositions de la Porte se « trouvaient parfaitement conformes aux vues du Roi[1] ».

III

Nos conseils étaient venus à propos, car l'Autriche, se détournant définitivement de la voie correcte et loyale dans laquelle la France avait voulu la ramener, se livrait de plus en plus aux Moscovites. Par une convention secrète du 9 janvier, elle venait de leur promettre de prendre part à la campagne prochaine[2]; c'était abdiquer à l'avance toute liberté d'action dans les conférences et s'y interdire l'impartialité. Cet accord conclu, elle adopte une tactique nouvelle. Elle s'est résolue à la guerre et poursuit désormais sans scrupule son propre agrandissement. Seulement elle va s'efforcer de donner le change aux Turcs le plus longtemps possible sur ses intentions, afin de les surprendre dans une quiétude entretenue à dessein. Sans dissimuler son intimité avec leurs ennemis, tout en reconnaissant que ses engagements antérieurs ne lui permettent plus de se borner à une médiation et l'obligent à se déclarer alliée des Russes, elle persuadera au vizir que les deux cours impériales se résignent à la modération, qu'elles sont revenues de toute prétention excessive, que toute mesure militaire serait inopportune, et que la paix doit infailliblement sortir des délibérations du congrès. Cependant elle retardera la réunion de cette assemblée, tout en poussant avec

[1] Villeneuve à Amelot, 6 juillet 1737.
[2] Martens, *Traités de la Russie avec l'Autriche*, p. 69.

une activité silencieuse ses préparatifs de combat. Quand elle sera prête, elle jettera brusquement ses troupes sur les frontières mal gardées de la Turquie, et se mettra en possession de toutes les positions à sa convenance; les deux cours ouvriront alors les conférences, s'y présenteront les mains garnies, et sommeront leurs adversaires de leur abandonner définitivement tout ce qu'elles auront conquis. Les Turcs, voyant leur empire ouvert et la résistance impossible, consentiront à tout, plutôt que de continuer une guerre qui peut aboutir à leur expulsion d'Europe[1].

Cette politique trouva dans Talman un instrument docile et intelligent. Depuis quelque temps, il semblait devancer sa cour dans le système de la dissimulation; lorsqu'il recevait des notes à présenter et qu'il les jugeait trop vives, il les faisait disparaître, disant les avoir brûlées par mégarde[2]. Dès que le cabinet de Vienne lui eut permis de s'engager définitivement dans cette voie, il ne garda plus de mesure. S'il faut en croire l'accusation que le grand vizir porta plus tard contre lui, il obtint que l'armée du sultan, malgré le retour du printemps, resterait immobile dans ses quartiers d'hiver, en promettant sous serment que les Moscovites demeureraient dans la même inaction et en laissant entrevoir que les hostilités interrompues ne reprendraient jamais. Ces assurances flattaient trop l'indolence naturelle des Turcs pour qu'il fût

[1] Les intentions de l'Autriche ressortent avec évidence non-seulement des documents français, mais encore des dépêches allemandes et russes citées par Hammer, p. 467, et par Solovief, p. 126.

[2] Hammer, p. 466. Toutes les communications officielles échangées durant cette période entre la cour de Vienne et le grand vizir ont été publiées dans le *Mercure historique* de Rousset, t. CII, p. 44 à 522. C'est uniquement à l'aide de ces pièces que Zinkeisen, dans son Histoire de l'empire ottoman, t. V, p. 694 à 708, a composé le récit de cette négociation.

possible à Villeneuve et à ses agents, mal éclairés d'ailleurs sur les dispositions réelles de la cour de Vienne, de dessiller leurs yeux. Le vizir dédaignait donc toute précaution ; il s'était borné à transporter son camp de Babadagh à Issatcha, sur la rive gauche du Danube, et là observait avec scrupule l'armistice tacitement convenu.

Talman, chargé de conduire les plénipotentiaires ottomans au congrès, annonce alors que le moment est venu de se porter au-devant des négociateurs russes. La petite ville de Niémirow, dans l'Ukraine polonaise, a été désignée comme lieu de réunion. Quand se fera la rencontre? quand pourront s'ouvrir les conférences? autant de points sur lesquels Talman laisse planer un silence prudent. Il sait que les Russes ne se présenteront pas avant plusieurs mois, mais son but est avant tout d'entraîner les représentants du sultan au delà de leurs frontières, sur un territoire neutre, où il se trouvera lui-même à l'abri du ressentiment des Turcs lorsque les projets de sa cour éclateront. Il se réserve ensuite de ralentir la marche de ses compagnons de voyage, de les promener et de les égarer au besoin dans les solitudes de l'Ukraine. Le 18 avril, il passe le Danube ; deux jours après, avec plus d'empressement que de perspicacité, les envoyés turcs le rejoignent et se livrent à lui ; ils sont aveugles, et c'est un guide infidèle qui les mène.

Entre le Danube et le Dniester, la terre n'appartenait au sultan que de nom ; c'était le domaine des *haydouks,* pirates de la steppe, peuple sans maître et sans loi, formé de tous les habitants des provinces voisines qui refusaient de se plier à la tyrannie musulmane et préféraient au joug une vie de rapines et de sauvage indépendance. Leurs bandes sillonnaient le pays; elles composaient parfois de petites armées. Plus re-

belles encore que bandits, ils eussent considéré comme un insigne exploit d'enlever quelques-uns des ministres du sultan. Pour se mettre à l'abri de leurs attaques, la mission avait dû se faire accompagner d'un corps de janissaires; son voyage se poursuivait lentement, avec d'infinies précautions. Le 13 juin, on atteint enfin le village de Soroki, extrême limite des possessions turques. Niémirow est à peu de distance, et la largeur du Dniester sépare seule Talman de l'asile qu'il s'est assuré en prévision de la tempête. Son impatience est extrême de traverser le fleuve : ce sera pour lui, écrivait Villeneuve, « le passage de la mer Rouge [1] ».

Toutefois l'Allemand conservait une inquiétude. Les Turcs manifestaient l'intention d'emmener leurs janissaires à Niémirow, où ils serviraient de garde au congrès, et cette précaution menaçait de rendre vain l'expédient imaginé par Talman pour se tirer de leurs mains, lorsque les autorités polonaises firent savoir qu'elles s'opposaient à l'admission d'une troupe armée sur leur territoire. Les envoyés durent renoncer à leur escorte ; cependant, avant de se hasarder plus loin, ils réclamaient au moins quelques notions précises sur le lieu où se trouvaient les Russes et la date probable de leur arrivée. Ici Talman se trouble, balbutie, s'excuse sur la difficulté des communications; tantôt il affirme que les Russes sont partis de Moscou, tantôt qu'ils sont arrivés à Kiew. Sur ces entrefaites, d'inquiétantes rumeurs, venues du côté de l'Autriche, arrivent aux oreilles du reis-effendi et de ses collègues. Des flottilles entières, dit-on, descendent le Danube, chargées d'hommes, de chevaux, d'armes et de munitions; le rideau de

[1] Correspondance de Villeneuve avec Amelot, juillet et août 1737.

troupes que l'Empereur a placé sur les frontières de la Valachie s'épaissit à vue d'œil et devient une armée, sous le commandement du général Wallis ; à Belgrade on a vu des officiers généraux, des princes allemands, des feld-maréchaux, un état-major entier, occupé à ses préparatifs d'entrée en campagne. La confiance des diplomates turcs paraît ébranlée : « Partons pour le lieu du congrès, répond Talman à leurs observations, là tout s'éclaircira. » Ils obéissent encore une fois, et le 22 juin franchissent le Dniester. Talman est libre ; il prévient aussitôt ses compagnons que les Russes sont encore éloignés et les exhorte à la patience. Craignant par fierté de s'exposer à attendre trop longtemps à l'endroit même du rendez-vous, les envoyés s'arrêtent en rase campagne, à une journée de Niémirow[1].

Immobile dans son camp, le grand vizir attendait de jour en jour la nouvelle de l'ouverture des négociations. Ce qu'il apprit, ce fut l'irruption du général Wallis dans la Valachie ; les Autrichiens envahirent cette principauté dans les derniers jours de juin et la traitèrent en pays conquis, exigeant de son prince un tribut de cent cinquante bourses en trois semaines. Cette attaque inopinée semblait concertée avec la rentrée en campagne des Moscovites. Sorti de ses quartiers, Munich se portait avec toute son armée sur Oczakof, dont la prise assurerait à la Russie le cours inférieur du Dniéper, comme celle d'Azof lui avait livré les embouchures du Don.

Plus surpris encore qu'indignés, les Turcs n'opposèrent

[1] Villeneuve à Amelot, 15 mai, 12 juin, 12 juillet, 22 juillet 1737. Compte rendu fait par le baron de Tott de sa mission au camp des Ottomans : archives des affaires étrangères. Lettre du grand vizir au cardinal de Fleury, 17 juillet 1737. Cf. Hammer, p. 467.

d'abord à leurs ennemis que des plaintes et, au lieu de se battre, demandèrent des explications. Le grand vizir fit rappeler à Talman les engagements pris. Avec un calme imperturbable, l'Autriche et la Russie continuent à faire montre de dispositions pacifiques : le 22 juillet, elles déclarent que, « quel que puisse être le succès de leurs armées, elles persis- « tent dans leurs sentiments sincères et invariables pour le « rétablissement de la paix. — Il y a lieu de croire, ajou- « tent-elles, qu'avec l'aide de Dieu cette importante affaire « aura un bon succès, puisque, après avoir rencontré tant d'ob- « stacles, elle se trouve portée à un point qui permet d'en bien « augurer[1]. » Cette conjoncture d'heureux présage est l'arrivée si impatiemment attendue des plénipotentiaires russes. Partis de Pétersbourg au mois de mars sous la conduite du comte d'Ostein, ministre de l'Empereur auprès de la Tsarine, le conseiller intime Néplouef, le sénateur Chafirof et le grand veneur Wolinski se sont décidés à paraître le 11 juillet à Niémirow, mais il s'en faut que leur présence marque le début des négociations[2]. La vérification des pouvoirs traîne en longueur; les Russes et les Impériaux n'omettent aucune formalité, plusieurs journées sont consacrées aux visites d'apparat. Enfin, comme la misérable bourgade de Niémirow n'offre point d'endroit convenable pour tenir les conférences, il faut construire une maison de bois, où les membres du congrès, d'abord établis sous la tente, pourront se réunir et délibérer; il faut de plus que cette demeure soit mise à l'abri d'une surprise, car des bandes de haydouks passent à l'horizon, pillant

[1] Lettre de Talman et Ostein au grand vizir, datée de Niémirow, le 22 juillet 1737; archives des affaires étrangères.

[2] Solovief, p. 127 et 128.

et incendiant les villages. Enfin le comte d'Ostein, président du congrès, se donne le temps de composer une belle harangue en latin qu'il compte prononcer comme discours d'ouverture et qu'il soumet auparavant à l'appréciation de ses collègues [1].

Cependant les armées alliées marchent et prennent; tandis que le corps de Wallis s'étend en Valachie, occupe Bucharest, atteint la Moldavie, envoie ses hussards courir tous les pays situés au delà du Danube [2], la grande armée impériale concentrée à Belgrade s'ébranle; les postes turcs se retirent devant elle sans combattre, ses colonnes débordent vers la haute Bulgarie. De ce côté, une seule place, Nisch, leur barrait le passage; le 27 juillet, Nisch est investi et capitule. En même temps, à l'autre extrémité du théâtre de la guerre, Munich se présente devant Oczakof. Comme ses soldats ne réussissent pas assez vite à ouvrir la tranchée, comme le sol rocheux résiste à leurs efforts, il ordonne une attaque de vive force. Les troupes s'avancent à découvert, la mitraille les décime, les chefs de colonne font représenter au feld-maréchal l'immensité des pertes et la folie de l'entreprise; Munich commande d'avancer. Enfin la ligne russe atteint le bord du fossé; là, elle hésite et flotte, lorsque des flammes s'élèvent au-dessus des murailles. L'incendie a éclaté dans la place; une poudrière saute avec fracas, écrasant de ses débris les défenseurs de la place. L'épouvante saisit ces derniers; ils livrent les ouvrages et rendent leurs armes; Oczakof est aux Russes, avec plusieurs milliers de prisonniers et quatre-vingt-seize bouches à feu [3].

[1] Solovief, p. 129.

[2] *Éphémérides daces,* par Constantin Dapontès, traduction de Émile Legrand, Paris, Leroux, 1884, t. II, p. 8 à 26.

[3] Rulhière, *Anarchie de Pologne*, t. I, p. 116. Manstein, t. I, p. 256 à 269.

Les plénipotentiaires alliés se décidèrent alors à faire connaître les prétentions des deux cours. La Russie demandait, avec le droit de navigation sur l'Euxin, toute la rive septentrionale de cette mer, depuis le pied du Caucase jusqu'aux embouchures du Danube, c'est-à-dire le pays du Kouban avec Taman et Iénikalé, la Tartarie avec Azof, Oczakof et Kinburn, la Crimée, la Bessarabie entière. La Moldavie et la Valachie seraient constituées en États indépendants, mais l'exercice de la religion orthodoxe y serait placé sous la garantie moscovite, et cette clause, en accordant à la Russie un droit continuel d'intervention dans les principautés, la conduirait promptement à y exercer une véritable souveraineté. Quant à l'Autriche, elle réclamait toutes les parties de la Serbie qu'elle ne possédait pas encore, avec Nisch et Widdin; en Bosnie, elle aurait Zwornick, Bihacz et Novi, les trois clefs de la province; l'Empereur se réservait en outre de s'entendre avec la Tsarine pour se faire céder la Valachie et en général la plupart des positions dont ses armées s'étaient saisies sur la rive gauche du Danube. Quarante jours étaient accordés aux Osmanlis pour prendre les ordres de leur maître et répondre à cette sommation [1].

Il semblait que la Turquie n'eût que le choix entre deux partis également funestes. Accepter les conditions qu'on voulait lui dicter, c'était renoncer à toutes les positions défensives qui jusqu'alors avaient fait sa sûreté; découvrir Constantinople du côté de la terre comme du côté de la mer, et de ses propres mains démanteler son empire; répondre aux alliés par un refus, c'était se résoudre à une lutte décisive dans des conditions presque désespérées, au moment où ses places tombaient

[1] Solovief, p. 140 à 132. Hammer, p. 468.

et où ses provinces se détachaient d'elles-mêmes. Des deux termes de cette alternative, le premier préparait à coup sûr et dans un avenir rapproché la ruine de l'État ottoman, le second pouvait la consommer sur-le-champ. Mais déjà les Turcs, par une inspiration qui parut subite, quoiqu'elle fût le résultat des efforts persévérants de notre diplomatie, s'étaient arrêtés à une troisième résolution, celle de se rejeter vers nous et d'invoquer notre assistance. Le 17 juillet, le baron de Tott avait quitté le camp du grand vizir avec une lettre de ce ministre, écrite sur l'injonction formelle du sultan et portant réquisition de la médiation du Roi. Villeneuve était parvenu à ses fins : la Turquie s'en remettait à la France seule du soin de son salut.

La cour de Versailles agit avec autant de vigueur que d'habileté. Malgré la récente disgrâce de Chauvelin, condamné par le cardinal et frappé par le Roi pour des causes qui n'ont pas été entièrement éclaircies, l'impulsion qu'il avait donnée à notre politique ne se ralentit point, et l'esprit de ce ministre énergique continua d'inspirer notre langage et nos actes. La France accepte hardiment le rôle de médiateur, sans consulter les deux cours impériales et se chargeant de leur imposer son intervention. Elle se présente ainsi à tous comme le défenseur attitré des Turcs trompés, surpris et dépouillés, mais en même temps elle les conjure d'aider son intervention par leurs efforts, de ne point plier sous les exigences de l'ennemi, et de se rappeler que nos bons offices peuvent venir en aide, mais non suppléer à leur énergie. Elle a compris que l'Autriche a voulu endormir la Porte par de feintes négociations, l'effrayer par un grand appareil militaire, puis brusquer ses résolutions par une subite attaque, mais qu'épuisée d'hommes et d'argent, elle ne désire pas une lutte, que la

moindre résistance déconcertera ses projets et que, pour le sultan, le meilleur moyen d'obtenir la paix est de faire la guerre. Elle tient donc aux Turcs, par l'intermédiaire de l'ambassadeur, un langage empreint de la plus ferme décision.

Dès le mois de juillet, sans supposer que les prétentions de la Russie pussent aller au delà de l'ouverture de la mer Noire, le nouveau secrétaire d'État, Amelot, écrivait à Villeneuve : « Lorsque nous avons conseillé la paix aux Turcs, nous « n'avons jamais imaginé que ce pût être à des conditions si « onéreuses; nous avions cru que les Moscovites se contente- « raient de conserver Azof, et, quoique ce soit un poste impor- « tant, il valait encore mieux que les Turcs consentissent à le « céder que de courir les risques d'une guerre; mais, si les « Moscovites exigent encore d'avoir la liberté de la navigation « de la mer Noire, il vaut mieux tout risquer que de se prêter « à une pareille proposition; vous sentez aisément de quel « préjudice cela serait pour nous, et les Turcs doivent con- « naître de quelle conséquence peut être pour eux de mettre « les Moscovites à portée, par cette navigation, de venir jusque « sous les murs de Constantinople. Autant vous les avez « exhortés à céder Azof, s'il était nécessaire, pour ne pas s'ex- « poser à soutenir en même temps l'effort de deux puissances « réunies aussi redoutables que l'Empire et la Russie, autant « vous devez vous appliquer à leur faire sentir que Constan- « tinople devient à la merci des Moscovites, dès qu'ils auront « la liberté de navigation. Vous ne pouvez leur conseiller une « paix si humiliante et dont les conséquences seraient presque « sans remède à l'avenir. Tout le monde convient que les « Turcs, en ne risquant point de bataille et en se tenant sur « une forte défensive, mettront leurs ennemis hors d'état de

« leur nuire. Il est certain que la Tsarine manque d'argent et « serait fort embarrassée de soutenir la guerre plus d'une « campagne; l'Empereur n'a pas plus d'envie de la prolon- « ger. Je ne doute pas que ces raisons, très-solides par elles- « mêmes et appuyées par les ambassadeurs d'Angleterre et « de Hollande, ne fassent impression sur le grand vizir [1]. »

Peu de temps après, en apprenant l'irruption et les progrès des Autrichiens, la France faisait au courage des Turcs cet éloquent appel : « L'intérêt que le Roi prend à la gloire et « à la conservation de l'empire ottoman ne lui permet pas « de voir avec indifférence l'extrémité où il est réduit. Vous « pouvez assurer les ministres de la Porte que Sa Majesté « emploie actuellement en sa faveur les offices les plus « pressants, et qu'il y a tout lieu de croire qu'ils ne seront « pas infructueux; mais, pour lui donner le temps d'agir effica- « cement, il faut que les Turcs sortent de la léthargie dans « laquelle ils sont plongés, et qu'ils opposent du moins « quelques forces pour retarder le progrès des armes de leurs « ennemis; tous les efforts que le Roi pourrait faire seraient « inutiles, si les Turcs, en abandonnant tout, veulent hâter « leur perte. Si ces réflexions peuvent leur donner du courage, « vous ne pouvez les employer avec trop de force pour les tirer « de leur abattement, leur faisant envisager que les avis que « vous leur donnez par ordre exprès de Sa Majesté doivent « leur faire comprendre que leur salut dépend d'eux, et qu'ils « doivent tout attendre des moyens que Sa Majesté emploiera « pour les soutenir, pourvu que, par une défaillance volontaire, « ils ne se mettent pas hors d'état d'en pouvoir profiter [2]. »

[1] Amelot à Villeneuve, 1er juillet 1737.
[2] *Id.*, 27 août 1737.

CHAPITRE VI

GUERRE D'ORIENT.

Subit réveil de la Turquie. — Le messager du sultan. — Déposition du vizir et supplice du kiaya. — L'Islam se lève en masse. — Villeneuve inspire toutes les résolutions politiques et militaires. — Changement d'attitude des plénipotentiaires ottomans au congrès de Niémirow. — Débat théologique; les musulmans invoquent l'Évangile, les chrétiens le Coran. — Rupture du congrès. — Bonneval réforme l'armement et la tactique. — Son plan de campagne. — Les Autrichiens envahissent la Bosnie. — La féodalité bosniaque. — Après une lutte acharnée, les Autrichiens sont repoussés sur tous les points. — Victoire des Turcs devant Widdin et reprise de Nisch. — Souffrances de l'armée russe dans les déserts de Tartarie. — Furieux combats autour d'Otchakof. — État de l'opinion européenne au début de la guerre. — Projets de partage de l'empire ottoman. — Le marquis d'Argenson et le *canal de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge*. — Le cardinal Albéroni et la question d'Orient. — Étonnement causé par la résistance de la Turquie. — La France songe à profiter des succès passagers des Ottomans pour leur procurer une paix honorable. — Instructions envoyées à Villeneuve. — Enthousiasme à Constantinople; ardeur guerrière du peuple et des milices. — Mot du reis-effendi sur le caractère *républicain* de son gouvernement. — Bonneval rêve de porter la guerre sur les terres de l'Autriche. — Accueil triomphal fait au jeune Rakoczi. — Bonneval s'aliène le grand vizir par sa hauteur et son indépendance. — Négociations secrètes. — Villeneuve glisse l'un de ses secrétaires dans la suite du grand vizir. — Un ami de la Grèce réduit à se déclarer Turc. — L'Autriche accepte notre médiation. — Résistance de la Russie. — Intrigues d'Ostermann auprès de l'Angleterre et de la Hollande, en Perse, à Constantinople. — La France promet de garantir le traité à conclure. — Importance et nouveauté de cet engagement. — Seconde campagne. — Déroute des Ottomans à Kornia. — Siége et prise d'Orsova. — Munich sur le Dniester. — Le *voyage à la mode*. — Conférences infructueuses de Bechiktach. — La France s'applique à gagner la Suède, afin de rendre possible une diversion dans le Nord. — Tableau d'une diète suédoise; vénalité universelle. — Moyens dont use notre envoyé à l'égard des députés; voyages gratuits, rafraîchissements, cadeaux en argent et en nature. — La France traite successivement avec la noblesse, les

paysans et les bourgeois. — *Épuration* du sénat et de la chancellerie. — Traité entre la France et la Suède. — Parti d'action à Versailles; le comte de Belle-Isle. — Modération et finesse du cardinal. — Commission politique donnée à madame de Mézières et dont elle se décharge sur Maurice de Saxe. — Fleury entretient les inquiétudes de la Russie. — Le prince Cantémir. — Les Russes veulent à tout prix pénétrer les intentions de la Suède. — Assassinat du major Sinclair. — Indignation en Suède. — Les deux cours impériales envoient de nouveaux pouvoirs à Villeneuve, mais en même temps se préparent à un grand effort militaire. — Munich propose de marcher sur Constantinople et de mettre à profit les dispositions des chrétiens d'Orient en faveur de la Russie. — Disgrâce de Bonneval. — Ses occupations au lieu de son exil. — Son retour. — Changement de vizir. — Villeneuve juge l'instant venu de tenter une démarche éclatante en faveur de la paix; il se prépare à se rendre au camp du grand vizir et décide d'entourer son voyage du plus somptueux appareil.

I

Les Turcs trouvent parfois leur salut dans l'excès du péril; inhabiles à prévenir ou à préparer la guerre, ils recouvrent, lorsqu'ils sont forcés de combattre, une partie des qualités militaires de leurs ancêtres. A l'appel de la France, le sultan Mahmoud et les conseillers intimes qui dictaient ses résolutions sortirent de leur torpeur; ils ne songèrent plus qu'à réveiller le courage ottoman au lieu de l'assoupir. L'armée s'était formée avec le désir et l'espoir de combattre; c'étaient l'indolence et la crédulité du grand vizir qui depuis un an la retenaient captive dans son camp, l'amollissaient par l'inaction et l'amenaient à douter de sa propre valeur; un coup d'autorité du souverain lui rendit à la fois la liberté et la confiance.

Le 4 août, le *silihdar-aga* ou porte-épée arrive subitement au camp; c'est l'un des principaux officiers du Sérail, celui que l'on voit, quand le Grand Seigneur paraît en public, che-

vaucher immédiatement à sa suite, entièrement vêtu de brocart d'or et tenant élevé dans sa main le cimeterre impérial; le maître l'emploie aussi à porter les ordres décisifs et les sentences sans appel. Informé de sa présence, le grand vizir réunit les principaux officiers pour entendre l'expression de la volonté suprême. Il prend la lettre impériale des mains du messager, la porte à son front en signe de respect, la baise et l'ouvre; les premières lignes lui enjoignaient de remettre au chef des janissaires le commandement provisoire de l'armée. Il appelle alors cet officier, dépose sur ses épaules la pelisse de zibeline, insigne de l'autorité, le présente à tous les assistants comme le seul auquel on doive désormais obéir, puis continue sa lecture; la suite de l'ordre prononçait sa destitution et son envoi dans un gouvernement éloigné. Il quitta le camp avec une dignité majestueuse, à la tête des quinze cents hommes qui formaient sa maison. Pourtant quelques larmes lui échappèrent, mais se reprenant aussitôt : « Ce n'est pas sur moi « que je pleure, dit-il, c'est sur mon maître, c'est sur les « malheurs de l'empire [1]. » Quant au kiaya Osman, on le vit regagner sa tente, « la pâleur de la mort sur le visage [2] » ; il savait que chacun le rendait responsable des malheurs publics, et se sentait perdu. Il fit appeler Delaria et le pria d'intercéder pour lui auprès des nouveaux chefs; apprenant que le sultan l'avait condamné à mort, il se résigna promptement, donna la liberté à tous ses esclaves et attendit le bourreau. Il fut étranglé, puis la peau de son visage fut arrachée et envoyée à Constantinople, où ce masque sanglant demeura

[1] Relation envoyée à Villeneuve par Delaria, le 8 août 1737 : archives des affaires étrangères.
[2] *Id.*

plusieurs jours exposé sur des crocs à l'entrée du Sérail. La charge de grand vizir fut bientôt confiée à un pacha que les Turcs surnommaient Yéghen, c'est-à-dire *le Diable,* à cause de la violence de son caractère et de son impitoyable rigueur.

Un souffle d'énergie guerrière anima aussitôt les Ottomans. Au camp, sur les frontières, dans les places menacées d'un siége, les préparatifs militaires furent poussés sans relâche; à l'aide des janissaires demeurés dans la capitale, une armée de seconde ligne se forma. L'argent manquait aux besoins de la guerre, bien que le trésor impérial fût rempli. Le pacifique Ahmed avait fait orner plusieurs appartements du Sérail de vases superposés et regorgeant d'or monnayé; l'un de ses plaisirs était de parcourir ces salles et d'en contempler longuement l'étrange décoration [1]. Mahmoud put ainsi puiser dans l'épargne amassée par son prédécesseur 270,000 bourses, qu'il employa à l'entretien des troupes. En même temps la guerre sainte était prêchée, la haine contre les Infidèles réveillée, les passions religieuses appelées au secours de l'empire. Tous les hommes en état de porter les armes durent se tenir prêts à partir, et l'appel du calife, retentissant jusqu'au fond des provinces les plus reculées, fit descendre des plateaux de l'Asie Mineure et de l'Arménie, attira des rives de l'Euphrate et des sables de l'Arabie ces inépuisables réserves que le monde musulman recèle dans ses profondeurs.

Cette ardeur n'eût abouti qu'à un effort désordonné si les nouveaux maîtres du pouvoir, pour guider leur inexpérience, n'eussent recouru à l'habileté de conseillers européens. Après avoir éprouvé la perspicacité de notre ambassadeur et la

Bibliothèque des Élèves U. S. Students' Library

[1] Hammer, p. 393.

justesse de ses prévisions, les Turcs n'entendaient plus se conduire que par ses avis et s'efforçaient de les mériter par leur déférence. Partout le nom de la France était prononcé avec éloge et respect ; on exaltait sa puissance, on vantait le prix de son amitié, les désirs du moindre de ses agents étaient accueillis comme des ordres. Avouer des sentiments hostiles à son égard équivalait à un crime capital; un Grec de haut rang fut pendu pour un mot : il avait dit que la Turquie s'exposait à perdre son empire, afin d'éviter à la France le déplaisir de voir les flottes russes pénétrer dans la mer Noire [1]. Profitant de ces dispositions, Villeneuve fit passer au Sérail et au camp d'utiles conseils et devint pour plusieurs mois l'âme de toutes les résolutions. En même temps les Turcs revinrent à Bonneval et, le tirant de la réserve calculée dans laquelle il s'était renfermé, le replacèrent sur son véritable terrain : ils firent appel à ses talents militaires et l'associèrent à toutes les mesures de défense. De nouveau, l'ambassadeur et le renégat cessèrent de se contrarier et, sans s'être concertés, tendirent au même but; l'un et l'autre travaillèrent avec efficacité à régler l'élan des Turcs et à organiser leur résistance.

Villeneuve s'occupa avant tout d'assurer la dignité de leur attitude et de les remettre en fière posture devant l'Europe : il leur persuada de retirer leurs plénipotentiaires du congrès de Niémirow [2]. Restés en présence des Russes et des Autrichiens, le reis-effendi et ses collègues attendaient toujours la réponse du grand vizir aux demandes des alliés. D'abord, leur attitude avait été timide et embarrassée; ils sentaient l'humiliation du

[1] Villeneuve à Amelot, 20 septembre 1737.
[2] *Id.*, 15 novembre 1737.

rôle de dupes qui leur était imposé, et se plaignaient d'être « le jouet du public[1] ». Lorsqu'ils surent la déposition de Méhemmed et le supplice d'Osman, ils comprirent qu'un esprit plus haut régnerait désormais dans le Divan, et quelque chose de cette hardiesse se communiqua à eux. Les pourparlers officiels étaient suspendus, mais les plénipotentiaires se rencontraient chaque jour dans des conférences intimes, et là les Turcs prirent tout à coup un ton inconnu dans leur bouche. Ils s'emparèrent des lois civiles et sacrées des chrétiens pour condamner les puissances chrétiennes qui leur faisaient la guerre, protestèrent que la conduite des alliés violait le droit des gens comme les préceptes de la religion, invoquèrent Grotius et l'Évangile. Talman répliqua en citant le Coran ; il prétendit que les musulmans, en ouvrant une négociation, avaient désobéi au verset qui ordonne de faire sentir aux Infidèles le tranchant du sabre, et l'entretien parut dégénérer en controverse théologique. Dans d'autres occasions, les Turcs retrouvèrent de fiers accents pour rappeler les exploits de leurs ancêtres, Mohacz, où l'élite de la chevalerie d'Europe avait péri, les plaines de la Hongrie jonchées d'ossements chrétiens. Enfin, l'un deux s'écria : « Que Dieu donne aux méchants la justice « qu'ils méritent. Il sépare les bons des méchants, et le glaive « de sa justice atteint les têtes élevées. » — « Amen », répondirent tous les assistants, chrétiens ou musulmans, chaque parti se réclamant de la protection d'en haut et affirmant que Dieu combattrait avec lui. Un ordre du nouveau vizir mit fin à ces disputes ; les Turcs durent présenter des contre-propositions qui tendaient seulement à l'établissement d'une zone

[1] Villeneuve à Amelot, 3 septembre 1737.

neutre entre la Russie et les Tartares, puis, sans accepter de nouveaux débats, bien que leurs adversaires parussent déjà baisser leurs exigences et affecter des dispositions conciliantes, ils s'éloignèrent de Niémirow, attestant par ce départ que le sultan ne songeait plus qu'à combattre [1].

Pour résister à la double invasion qui menaçait de submerger toutes les provinces européennes de la Turquie, il ne suffisait point de rassembler des troupes et de les pousser contre l'agresseur en bandes indisciplinées; il fallait, en présence et en quelque sorte sous le feu de l'ennemi, les discipliner et les instruire, se dégager de coutumes militaires surannées, réformer l'armement, la tactique, la stratégie; Bonneval s'employa sans relâche à cette œuvre multiple. Sans paraître sur le champ de bataille, d'où les musulmans l'éloignaient encore par un reste de défiance, il envoyait continuellement aux armées des avis, des mémoires, des plans, des instructions : « Ce sont des coups sourds, disait-il, mais qui « portent [2]. » On lui dut la plupart des indications grâce auxquelles l'héroïsme des soldats de l'Islam ne se dépensa plus en vain. Par son conseil, le front des bataillons turcs se hérissa de longues piques qui arrêtèrent les charges de la cavalerie de l'Empereur. Il enseigna aux janissaires une nouvelle manière de combattre. Jusqu'alors, cette troupe se groupait pour attaquer en une seule et lourde masse qui se précipitait à l'aveugle sur l'ennemi; si la tête de la colonne se brisait contre l'obstacle, le corps entier restait paralysé; c'était la confusion, puis la déroute. Bonneval habitua les janissaires à se former par détachements isolés, s'appuyant les

[1] Hammer, t. III, p. 469.
[2] Lettre d'un agent de Bonneval, déjà citée à la p. 176.

uns les autres sans perdre la liberté de leurs mouvements, et à offrir moins de prise à l'ennemi par cette habile dispersion.

Ses avis paraissent avoir exercé une influence non moins décisive sur la conduite même des opérations. Au nombre des mémoires remis précédemment par lui au vizir Ali figurait un plan de campagne, rédigé pour le cas où la Turquie aurait à se défendre contre une attaque simultanée de la Russie et de l'Autriche[1]. Ce plan était simple et hardi ; il consistait à négliger les Moscovites et à tourner contre les Impériaux tout l'effort de la défense. Bonneval faisait remarquer que les armées russes, tant qu'elles n'emprunteraient point le territoire polonais pour aborder par le nord les principautés roumaines et descendre ensuite sur le Danube, ne sauraient porter à la Turquie de sensibles coups, ni réaliser à ses dépens de durables conquêtes. En effet, « l'éloignement ruinerait leurs entreprises[2] » ; les vastes solitudes de Tartarie, par lesquelles elles se flattaient d'atteindre les embouchures du Danube, ne leur offraient qu'une base d'opération insuffisante ; c'était un pays nu, désolé, glacial pendant l'hiver, torride pendant l'été, dépourvu de ressources et de voies de communication ; l'envahisseur pourrait le parcourir et y errer, non s'y établir et en faire sa première étape vers d'autres conquêtes ; il y verrait ses troupes périr de faim et de misère, s'user à la poursuite de l'insaisissable cavalerie du khan, se fondre sans avoir combattu, et finalement serait obligé de se retirer, tandis que le tourbillon léger des Tartares, s'élevant derrière lui, effacerait bientôt jusqu'à l'empreinte de ses pas. Au contraire, toute attaque des armées

[1] L'exposé de ce plan figure parmi les mémoires apportés en France par Bohn, et qui appartiennent actuellement à M. Schefer.

[2] Lettre citée à la page précédente.

autrichiennes portait dans les parties vives de la Turquie, mais l'entrée des Impériaux ne pouvait s'opérer que par des pays d'un accès difficile, la Serbie, la Bosnie, la Bulgarie, où il serait possible de les combattre avec avantage, si l'on utilisait contre eux toutes les forces de la défense. La plus grande faute que l'on puisse commettre serait de leur offrir une bataille rangée; sa perte serait probable, et ses conséquences sans remède. Il fallait se contenter d'occuper de fortes positions, s'y maintenir obstinément, créer plusieurs centres de résistance contre lesquels s'amortirait le choc de l'ennemi, surprendre en même temps et écraser ses corps isolés, pratiquer enfin ce que Bonneval appelait « une défensive active[1] ». Grâce à ce système, les Turcs obligeraient leurs adversaires à se diviser, les battraient en détail, et, reprenant peu à peu l'offensive par des attaques exécutées de plusieurs côtés à la fois, achèveraient leur délivrance en rejetant la guerre sur les terres de l'Empereur. A la suite d'un grand conseil tenu au camp d'Issatcha, ce plan fut adopté dans ses parties essentielles. Il se conciliait d'ailleurs avec les recommandations stratégiques de Villeneuve; l'ambassadeur conseillait d'éviter une action générale, de laisser l'armée du grand vizir dans la position centrale qu'elle occupait entre les deux agresseurs, et d'en détacher seulement des corps qui se porteraient sur les points les plus exposés, c'est-à-dire dans les provinces entamées ou menacées par l'Autriche[2].

Après la prise de Nisch, les Impériaux avaient poussé leurs avant-postes jusqu'à douze lieues de Sofia ; ils pouvaient, après s'être portés rapidement sur cette ville, surprendre les

[1] Lettre citée à la p. 176.
[2] Villeneuve à Amelot, 3 septembre 1737.

défilés des Balkans et se répandre dans la Roumélie sans y rencontrer d'obstacles; ils pouvaient aussi descendre directement de Nisch vers la mer, couper l'empire ottoman en deux, et séparer Constantinople des provinces de Macédoine et d'Albanie, où déjà des tribus chrétiennes s'étaient soulevées et les appelaient. L'une ou l'autre de ces entreprises eût tenté le génie du prince Eugène, mais ce grand homme de guerre, mort l'année précédente, n'avait point formé d'élèves et n'avait laissé que de médiocres successeurs. Le duc de Lorraine devait à sa qualité plus qu'à ses talents le commandement en chef de l'armée; sous son autorité nominale, la direction des opérations appartenait au feld-maréchal Seckendorf, brave soldat, mais général timide. Les autres chefs, Wallis, Neipperg, Khevenhuller, se jalousaient mutuellement et cherchaient à se nuire plutôt qu'à vaincre. L'indiscipline et la mollesse régnaient parmi les troupes; dans l'une des premières rencontres, l'ennemi enleva un convoi de mille femmes, « sortes de vivandières déguisées en amazones, dont les camps « impériaux étaient remplis [1] ». Officiers et soldats préféraient aux expéditions hardies la guerre de siéges, lente et commode. Au lieu de mettre à profit l'avance qu'il avait prise sur l'ennemi pour pousser vigoureusement ses succès, Seckendorf voulut d'abord assurer sa gauche en s'emparant de Widdin, dont l'attaque fut entreprise méthodiquement, sa droite par l'occupation de la Bosnie. Il se rabattit de Nisch sur cette province qu'il attaqua par l'est et que déjà le corps du prince de Saxe-Hildburghausen, venu directement des provinces méridionales de l'Autriche, avait entamée par le nord.

[1] Rapports sur les opérations militaires envoyés par Villeneuve : archives des affaires étrangères; Turquie, 1737.

En Bosnie, la terre appartenait à une féodalité belliqueuse et fanatique. Cette organisation remontait à plusieurs siècles et ne devait s'écrouler que de nos jours, il y a huit ans, sous le canon de l'Autriche : elle avait fait d'une province en partie chrétienne le plus ferme rempart de l'Islam. A l'époque de la conquête ottomane, les anciens chefs slaves qui tenaient le reste de la population sous le joug, avaient embrassé la religion des vainqueurs et obtenu à ce prix la confirmation de leurs priviléges ; eux et leurs descendants, dont le sort se trouva ainsi lié à celui de la domination musulmane, portèrent dès lors au christianisme une haine de renégats. Ils avaient divisé le sol de la province en fiefs, dont chacun, formant le patrimoine indivis d'une famille, servait de siége à une tribu guerrière qui choisissait le plus brave de ses membres pour la mener au combat. Les paysans étaient demeurés chrétiens et esclaves ; à l'apparition des soldats de l'Empereur, ils coururent à eux et leur servirent d'avant-garde, mais en même temps les beys, c'est-à-dire les seigneurs, se levaient en armes, entourés d'un peuple de clients et de serviteurs, et surent utiliser les mille ressources qu'offrait à la défense un pays montueux, propice aux embuscades, hérissé de remparts naturels.

Le corps du prince de Saxe avait commencé la lutte dès les premiers jours de juillet. Il n'avançait que lentement, au prix de pertes énormes. La présence dans ses rangs des rayas insurgés donna à la lutte un caractère d'acharnement furieux ; deux mobiles presque également puissants animaient les uns contre les autres les chrétiens et les musulmans de Bosnie, les premiers combattant pour la liberté, les seconds pour la possession du sol. En arrivant devant Ostrowitz, les Autrichiens aperçurent sur les remparts des femmes couvertes de

casques et de cuirasses, qui défendirent la place avec les hommes. Le premier but des envahisseurs était Bagna-Louka, la ville la plus importante de la Bosnie septentrionale. Pour l'atteindre, il leur fallut livrer un combat sanglant où le général allemand et le chef musulman se cherchèrent dans la mêlée et se transpercèrent mutuellement. Comme ils gisaient sanglants l'un auprès de l'autre, le chrétien interrogea son adversaire sur la force de la place. — « Que t'importe « maintenant la place, chien! répondit le bey, va en enfer [1]. » Bagna-Louka se laissa écraser sous les bombes sans se rendre, et permit ainsi au gouverneur de la province, Ali-pacha, l'ancien grand vizir, d'organiser la défense dans l'intérieur du pays. Ali convoqua tous les possesseurs de fiefs, appela à lui le ban et l'arrière-ban de la féodalité bosniaque, puis, à la tête de cette milice née du sol, marcha sur Bagna-Louka. Assaillis par derrière, les assiégeants se laissèrent d'abord déloger de leurs lignes, puis se rallièrent dans la même journée et tentèrent à leur tour de surprendre leurs adversaires. « Comme « le soleil était extrêmement ardent, dit Ali dans sa relation, « et que nous étions fatigués, nous fûmes obligés de nous « reposer dans les jardins qui sont aux environs ; dans le « temps que nous étions à rendre grâces à Dieu des succès « avantageux qu'il venait de nous donner, les Infidèles se pré- « sentèrent tout de nouveau à nous [2]. » Ce retour offensif échoua néanmoins et ne servit qu'à rendre complète la déroute de l'armée du prince de Saxe, mise hors de combat pour le reste de la campagne.

Ali se retourna alors contre les troupes du maréchal Sec-

[1] Hammer, t. III, p. 472.
[2] Relation envoyée par Villeneuve avec sa lettre du 1er octobre 1737.

kendorf, qui s'avançaient sur sa droite. Dès que les Autrichiens se furent engagés dans les vallées tortueuses qui conduisent au cœur de la Bosnie, ils se virent arrêtés à tous les défilés, obligés d'assiéger chaque village, décimés dans une foule d'engagements obscurs. Des détachements entiers périrent sous le « sabre avide [1] » des sectateurs de Mahomet; le sang coula à flots autour de la petite, mais forte place d'Uzicza, couronne de tours posée sur un rocher. Les Impériaux prirent Uzicza, mais échouèrent devant Zwornik et perdirent Novi-Bazar, dont ils s'étaient emparés. Après un mois d'efforts, Seckendorf dut rentrer avec ses troupes en Serbie, où les renforts expédiés par le grand vizir faisaient irruption sur ses derrières, vers Nisch et Widdin.

Les Ottomans n'eurent pas à dégager Widdin : les Impériaux avaient dû renoncer à en poursuivre le siége, faute de matériel et d'approvisionnements. L'administration autrichienne n'avait point su organiser les communications entre Belgrade et les colonnes lancées en avant; elle n'avait rien prévu ni rien préparé; les convois ne rejoignaient pas; les soldats manquaient de tout, offrant aux épidémies une proie facile. La cour de France connaissait cette misère; ce fut elle qui se chargea d'en informer la Porte. « Il n'y a plus rien à « craindre pour Widdin, lui faisait-elle dire par la bouche de « Villeneuve; les troupes de l'Empereur manquent de vivres et « d'argent; ...une armée de quatre-vingt mille hommes s'est « elle-même détruite sans coup férir [2]. » C'était enhardir les Turcs à reprendre l'offensive et à tenter un effort dont l'épuisement de l'ennemi assurait le succès.

[1] Relation citée à la page précédente.
[2] Amelot à Villeneuve, 27 octobre, 19 novembre 1737.

Dans les premiers jours d'octobre, une de leurs colonnes se porta de Widdin sur le Timok, rivière qui forme encore aujourd'hui la limite de la Serbie et de la Bulgarie, et derrière laquelle un corps autrichien s'était retranché, sous le commandement de Khevenhuller. Les généraux turcs hésitaient à attaquer; ce fut l'ardeur de leurs troupes qui les emporta. Ils tenaient conseil de guerre, lorsqu'on vint leur dire que les turbans paraissaient déjà au delà du Timok; les spahis, portant chacun un janissaire en groupe, avaient poussé leurs chevaux dans le fleuve et l'avaient franchi; ils donnèrent dans le camp impérial, surprirent les Autrichiens en train de dresser des tables pour leur repas, et en massacrèrent un grand nombre. Trois semaines plus tard, la place de Nisch retournait à ses anciens possesseurs avec autant de facilité qu'elle leur avait été ravie. Seckendorf, arrivé trop tard pour la secourir, se borna dès lors à couvrir Belgrade, jusqu'à ce qu'il fût dépouillé de son commandement, rappelé à Vienne, mis aux arrêts et appelé à répondre de sa conduite devant un conseil de guerre. Sur la rive gauche du Danube, les Turcs avaient également repris l'offensive; la Valachie fut le théâtre d'ardentes rencontres, et à la suite de chacune d'elles, une pyramide de têtes coupées, dressée sur le champ de bataille, attestait que l'Ottoman en était resté le maître. Au moment où la mauvaise saison vint séparer les armées, les Allemands avaient abandonné, à l'exception d'Uzicza, toutes les positions qu'ils avaient surprises d'abord dans trois provinces, et avaient vu succomber sans gloire l'élite de leurs troupes [1].

La fortune se montrait moins défavorable aux Moscovites;

[1] *Mémoires du général Schmettow sur la guerre de Hongrie*, Francfort, 1786, p. 1 à 101.

toutefois, les résultats de la campagne de Tartarie, répondant aux prévisions de Bonneval, firent honneur à la sagacité de notre compatriote et à sa connaissance approfondie des conditions de la guerre. Les soldats de la Tsarine avaient sur ceux du sultan une supériorité décidée, mais, pour vaincre ces derniers, il fallait les atteindre, et l'armée du grand vizir, toujours cantonnée entre le Danube et le Dniester, demeurait séparée de celle de Munich, campée sur le Bug auprès d'Otchakof, par une zone déserte et brûlante. Pour la traverser, il fallait tout amener avec soi, même l'eau et le bois; il fallait marcher sous un soleil meurtrier, sans chemin frayé, à travers les hautes herbes. Une troupe ne s'aventurait sans péril dans ces solitudes qu'à la condition de posséder l'agile légèreté des Tartares, mais l'armée russe traînait à sa suite d'interminables convois. Un simple sergent avait jusqu'à dix chariots, un officier trente, le général Gustave Biren trois cents bêtes de somme [1]. Aussi Munich renonça-t-il promptement à joindre l'ennemi par la voie la plus directe, c'est-à-dire en longeant le rivage désolé de la mer Noire; il se mit à remonter le Bug dans la direction du nord, à la recherche de régions plus hospitalières et d'un passage moins dangereux pour aborder les provinces turques.

L'armée s'avançait en un seul et immense carré, la masse des bagages au milieu, les premiers rangs portant des chevaux de frise et des palissades que l'on plantait le soir autour du camp; on eût dit une forteresse mobile en marche à travers le désert. Les Tartares tournoyaient autour d'elle, la serraient de près sans l'entamer, enlevaient les hommes

[1] Rambaud, *Histoire de Russie*, p. 434.

qui se détachaient pour aller au fourrage, et soumettaient leurs ennemis en rase campagne à toutes les privations d'un siége. Parfois, ils incendiaient la prairie; l'armée se voyait enveloppée d'un cercle de flammes, l'air s'embrasait, les hommes et les animaux périssaient étouffés. A mesure que l'on avançait, loin de diminuer, les souffrances devenaient plus vives; l'armée comptait en moyenne six mille hommes hors de service, laissés sans remèdes et sans secours [1]. Munich luttait contre ses propres troupes avec une farouche énergie; toujours impitoyable, il défendit d'être malade sous peine d'être enterré vif, et le lendemain, ayant ordonné de creuser une fosse devant le front du camp, y fit jeter trois hommes qui refusaient de marcher [2]. Pour la moindre faute, les officiers étaient privés de leur grade et condamnés à servir comme soldats; pour une infraction plus sérieuse, ils étaient attachés à la bouche des canons et traînés ainsi pendant d'interminables étapes. A la fin, le feld-maréchal se lassa; il reconnut l'inutilité de ses efforts contre les obstacles que la nature lui opposait; dès le milieu de septembre, suspendant brusquement les opérations, il repassa le Bug et ramena ses troupes dans leurs quartiers de l'Ukraine. Lascy vint l'y rejoindre; ce général avait conduit une nouvelle expédition en Crimée, mais n'avait pu s'y maintenir et avait borné ses exploits à des ravages.

Forcée d'évacuer la Tartarie, la Russie voulait au moins

[1] Manstein nous donne quelques détails sur la manière dont on fournissait de médecins les armées russes : « On les tire des recrues, dit-il, et le colonel, lorsqu'il en fait la revue, prend un paysan dans les rangs et lui commande d'être chirurgien. Cet homme a beau protester qu'il ne se sent pas d'inclination pour cette profession, qu'il ne saurait l'apprendre, vaines excuses! il faut qu'il s'y applique, et s'il n'a point de talent pour cela, on lui en donne à coups de bâton. » *Mémoires*, t. I, p. 287.

[2] Rulhière, *Anarchie de Pologne*, t. I, p. 156.

y conserver les places qu'elle avait enlevées au début de la guerre, et en faire les jalons de sa domination future dans ces parages. Quittant Otchakof, dont il avait fait réparer les ouvrages, Munich y avait installé une garnison de six mille hommes. Les Turcs crurent qu'ils auraient bon marché de cette faible troupe; s'écartant pour un instant des sages prescriptions de Bonneval, en plein automne, tandis que la campagne paraissait terminée, ils poussèrent de Bender sur Otchakof une armée entière. Repoussés dans une attaque de vive force, ils s'acharnèrent, tentèrent un second, puis un troisième assaut, remplaçant sans cesse par de nouvelles masses d'hommes leurs colonnes qui fondaient sous le canon de la place, et ne réussissant qu'à entasser des cadavres sous ses murailles intactes. A cette fureur aveugle succéda tout à coup une panique; consternés de la perte de vingt mille des leurs, les assaillants se dispersèrent précipitamment, abandonnant leur camp rempli d'armes, de munitions et de blessés [1].

En dépit de ce grave échec, la Turquie sortait presque intacte d'une campagne où elle avait failli périr. Sa résistance étonnait l'Europe. Depuis près de deux siècles, chaque fois que l'empire ottoman, offrant tous les signes d'une irrémédiable caducité, accepte de lutter avec ses puissants voisins, le public prévoit, annonce et escompte sa destruction. On voit éclore de toutes parts des projets fantaisistes de partage et de morcellement; parmi leurs auteurs, les uns restaurent l'empire grec, les autres rendent aux diverses na-

[1] Manstein, t. I, p. 308-320. L'historien français Kéralio n'a fait que suivre, pour les campagnes des Russes, l'ouvrage de Manstein; pour celles des Impériaux, les *Mémoires de Schmettow*, qui lui avaient été communiqués en manuscrit.

tionalités de l'Orient la libre disposition d'elles-mêmes; certaines puissances jettent leur dévolu sur l'Égypte, la Syrie ou l'Asie Mineure; la civilisation et la chrétienté ramènent leurs regards vers les belles contrées qui leur ont servi de berceau et semblent impatientes d'en reprendre possession, comme l'homme aspire à revenir aux lieux où s'est écoulée son enfance et où s'est épanouie sa jeunesse. Cependant la Turquie moribonde se ranime et subit sans fléchir de redoutables assauts; sa vitalité persistante déconcerte toutes les prévisions, déjoue toutes les convoitises, et son réveil semble une résurrection.

Au début de la guerre qui nous occupe, lorsque la Russie et l'Autriche eurent successivement pris les armes, l'imagination des nouvellistes, des faiseurs de projets et des hommes d'État en disponibilité s'était donné libre carrière aux dépens de l'Infidèle : le partage anticipé de ses dépouilles avait fourni à leurs rêveries un inépuisable sujet. C'était l'époque où le marquis d'Argenson écrivait son plan de conquête de la Turquie au profit et par les soins de l'Europe coalisée; cette facile entreprise devait être tentée, disait-il, « non par dévotion, mais par sage politique[1] » : la philosophie voulait avoir sa croisade, comme le christianisme avait eu les siennes. On eût constitué en Orient autant d'États que l'Europe comptait de familles souveraines, afin que chacune d'elles pût envoyer l'un de ses membres recueillir une couronne au delà des mers; les royaumes de Jérusalem, d'Antioche, de Chypre fussent sortis de leurs cendres et eussent formé une vaste confédération. A ces chimères se

[1] *Mémoires*, édition de la Société de l'Histoire de France, t. I, appendice I.

mêlaient chez d'Argenson quelques idées pratiques et fécondes, comme celle de rappeler dans la Méditerranée le commerce des Indes par Suez et l'Égypte, de « faire un « beau canal de communication de la mer du Levant avec la « mer Rouge », à la condition que ce canal « appartînt en « commun à tout le monde chrétien [1] ». Un opuscule publié en Allemagne, à Francfort et à Leipzig, proposait d'autres combinaisons; chacune des puissances eût reçu sa part de la Turquie démembrée : le lot de la France se fût réduit à la Tunisie. Cet écrit, dont l'authenticité fut plus tard discutée, était attribué à un homme dont l'audace et l'ambition avaient jadis troublé le monde, et qui, du fond de sa retraite forcée, remuait encore de grandes idées : le cardinal Albéroni, devenu simple légat de Ravenne, eût distrait son ennui en remaniant à sa manière la carte du globe [2].

Le bruit des victoires ottomanes, éclatant subitement, coupa court à ces spéculations. L'événement donnait raison au ministère français, qui seul n'avait point désespéré de la Turquie et s'était proposé d'assurer, par la conservation de cet empire, le maintien et l'extension de notre influence dans les pays du Levant. Toutefois, en aidant les Ottomans à déjouer les manœuvres de leurs adversaires et en provoquant chez eux un brusque sursaut qui les avait momentanément sauvés, la France n'avait accompli que la moitié de sa tâche; il lui res-

[1] T. I, p. 366.

[2] Zinkeisen, t. V, p. 709 et suiv. La trace de ces préoccupations du public se retrouve jusque dans les papiers des affaires étrangères. Au n° 517 des *Mémoires et documents* (France et divers États), figure, sous le titre de *Projets des princes chrétiens contre l'empire ottoman*, un plan de partage de la Turquie ; il s'agit sans doute de quelque mémoire rédigé par un particulier et adressé au ministre.

tait, profitant du titre de médiateur que la confiance du sultan lui avait décerné, à consolider par un prompt accommodement les résultats acquis. Les succès des Turcs, succès inattendus et peut-être sans lendemain, fruit d'un accord de circonstances passagères, leur offraient une occasion tout à la fois propice et fugitive de traiter avec avantage; la France devait se hâter de la saisir pour leur assurer une paix qui jetterait un voile sur leur faiblesse réelle. La suspension des hostilités pendant l'hiver favorisait cette entreprise; le ministère du Roi le comprit et se mit immédiatement à l'œuvre. Sa diplomatie poursuivit dès lors un double but. S'attachant d'une part à ramener la Sublime Porte aux sentiments pacifiques qui lui avaient fait rechercher nos offices, il s'efforça en même temps de disposer les deux cours impériales à accepter notre médiation et à lui laisser produire tous ses effets, c'est-à-dire à écouter nos conseils, à nous abandonner le soin de régler le différend, et à s'incliner devant les résultats d'une négociation dont l'initiative et la direction appartiendraient à la France.

II

Dès le 7 décembre 1737, Villeneuve reçut l'ordre de démontrer aux Turcs la nécessité de traiter et de leur inculquer la modération, après leur avoir inspiré l'énergie. En recevant semblable commission, tout ambassadeur moins instruit que le marquis à pénétrer les dessous de la politique d'Orient, moins familier avec ses brusques évolutions, eût senti le dé-

couragement l'envahir, tant les difficultés de la tâche qu'on lui imposait étaient nombreuses et paraissaient insurmontables. De l'excès de l'abattement, les Turcs étaient passés à celui de la présomption, et ils s'estimaient invincibles, depuis qu'ils s'étaient reconnus capables de résistance. Après avoir réveillé la fureur populaire contre les chrétiens, les ministres du sultan, loin de refréner cette force aveugle qu'il leur avait fallu déchaîner, ne s'occupaient qu'à lui laisser libre carrière; ils entretenaient l'ardeur belliqueuse des musulmans en faisant appel à leurs deux passions principales, le zèle religieux et la cupidité : ils leur promettaient le paradis et leur distribuaient de l'argent. Rien n'avait été épargné pour donner à la lutte un caractère religieux; des processions mi-parties religieuses, mi-parties guerrières, parcouraient continuellement Constantinople; la nuit, dans les mosquées, sous les voûtes illuminées par des milliers de lampes, le peuple écoutait l'ardente parole des ulémas, qui prêchaient l'entière destruction des Infidèles; enfin l'étendard du Prophète avait paru, et l'on avait vu le sultan lui-même déployer de ses mains la sainte bannière devant l'armée agenouillée. En même temps, après chaque engagement, les vainqueurs étaient récompensés avec magnificence; les chefs obtenaient des fourrures, de belles armes, des aigrettes parsemées de pierreries, les soldats recevaient des sequins et des ducats. Dans le combat, le commandant faisait placer à ses côtés un sac rempli de pièces d'or et payait chaque tête d'Infidèle qu'on lui apportait. Ces largesses attiraient de toutes parts de nouvelles recrues; dans les provinces, près de quatre cent mille hommes avaient répondu à l'appel du sultan; mal armés et sans discipline, plus dangereux qu'utiles, ils entendaient néanmoins combattre et se

fussent indignés d'une paix qui les eût frustrés de leur part de gloire et de butin [1].

Sans doute, le grand vizir Veghen avait assez de lumières pour comprendre quels risques ferait courir à l'empire la prolongation des hostilités, mais il craignait, s'il se prononçait pour la paix, de démentir sa réputation de courage et d'ardeur, et il n'osait contredire les voix qui, dans le Sérail, dans le Divan, dans les conseils, réclamaient la continuation de la guerre ou des conditions de paix impossibles. « Notre gouvernement, disait à ce sujet le reis-effendi à « Villeneuve, est plus républicain que vous ne pensez; à « Pétersbourg et à Vienne, la décision des affaires dépend « uniquement d'une ou deux têtes qui, dans leur cabinet, « prennent leur parti, sans être comptables à personne. Chez « nous, au contraire, quelque despotique que soit le Grand « Seigneur, il ne peut souscrire à un projet de paix sans l'avis « du mufti et le consentement des gens de loi [2]. » Enfin une influence redevenue puissante poussait les Turcs à se montrer intraitables. L'accord de vues tout fortuit qui s'était produit entre l'ambassadeur et Bonneval n'avait duré qu'un instant; tandis que Villeneuve, obéissant aux suggestions de sa propre sagesse autant qu'aux ordres de son gouvernement, élevait désormais la voix pour conseiller la paix, Bonneval, emporté par son imagination, rêvait de perpétuer la lutte et de lui donner des proportions démesurées.

C'est qu'il voyait arriver l'heure longuement attendue, passionnément désirée, où il lui serait permis de faire repentir l'Empereur de l'avoir méconnu et persécuté. La

[1] Villeneuve à Amelot, novembre et décembre 1737, *passim*.
[2] *Id.*, 8 mars 1738.

vengeance était plus chère encore à cette âme implacable que le pouvoir; déjà il constatait avec joie l'utilité de ses avis pendant la dernière campagne ; il rappelait les succès des Impériaux dans les guerres précédentes et faisait remarquer qu'avec lui la victoire avait changé de camp. Toutefois sa satisfaction n'était point complète, et son impatience croissait de se voir réduit à conseiller, quand il brûlait d'agir. Aussi, à côté de la guerre que la Porte poursuivait contre l'Autriche, rêvait-il de diriger en personne une entreprise contre cette puissance et de la saisir corps à corps. Fidèle à d'anciens projets, il se reprenait à l'espoir de soulever la Hongrie et de vaincre l'Empereur par la main de ses propres sujets révoltés.

Il s'était réservé de longue main un instrument pour cette œuvre. Aux portes de Constantinople, à Rodosto, sur la mer de Marmara, vivait un prince exilé, héritier d'un grand nom : c'était le fils de Rakoczi, dernier chef des Hongrois pendant leur lutte pour l'indépendance, celui dont la mémoire est demeurée parmi eux populaire et bénie, et dont le chant de guerre fait encore vibrer leurs cœurs comme la voix même de la patrie. Après des exploits sans nombre, Rakoczi vaincu avait dû s'exiler; il s'était rendu d'abord à la cour de Louis XIV, où il avait paru grand, simple, égal à sa renommée; puis il était allé demander l'hospitalité au sultan, qui l'avait établi à Rodosto. Il y partagea ses dernières années entre d'inutiles intrigues et les pratiques d'une dévotion poussée jusqu'à l'ascétisme. Comment une liaison étroite se forma-t-elle entre ce chrétien rigide et le sceptique détracteur de toute religion? Une haine commune contre les Allemands prépara ce miracle ; l'habileté de Bonneval l'opéra.

Rakoczi se prit d'amitié pour lui et l'admit dans son intimité; bien plus, en mourant, il recommanda sa famille à celui dont il avait fait jusqu'à son dernier jour le confident de ses espérances.

Le fils aîné du prince, Joseph Rakoczi, parut hésiter d'abord à recueillir, dans la succession paternelle, le rôle ingrat de prétendant : il eut la pensée de se retirer en France ou en Espagne; ce fut Bonneval qui le détourna de cette expatriation définitive : « Je dois vous faire souvenir, lui écrivait-il, qu'il « en est des grandes maisons qui changent de patrie comme « des vieux arbres qu'on transporte d'un terrain à l'autre; « ils n'ont jamais plus ce beau vert et cette vigueur de séve « qui les rendaient l'ornement des forêts; ils dépérissent et, « en peu d'années, ils dessèchent sur leurs racines et ne « présentent plus que des troncs dépouillés de feuilles et de « fruits. Ainsi, quelque grand que vous parveniez en France « ou en Espagne, vous ne serez jamais qu'un illustre sujet, au « lieu qu'en suivant les traces du prince votre père, de glo- « rieuse mémoire, et profitant des conjonctures qui me parais- « sent favorables pour vous, vous pourrez récupérer les États « et les biens que possédait votre maison et devenir souverain, « ce qui me paraît mille fois plus glorieux et plus avantageux « que d'être le sujet du premier monarque de la terre, de « quelques commodités et de quelques distinctions dont ce « titre puisse être accompagné [1]. » Le jeune Rakoczi se laissa convaincre par cette ardente parole; il continua de vivre à Rodosto, restant ainsi à la disposition des mécontents hon-

[1] La copie de cette lettre, transmise par Villeneuve le 12 juin 1735, figure aux archives des affaires étrangères, dans la correspondance de Turquie, année 1735

grois et du comte de Bonneval. A la fin de 1737, celui-ci conseilla à la Porte de l'appeler à Constantinople, de le proclamer prince de Transylvanie, sous la suzeraineté du sultan, et de réveiller, par cette reconnaissance publique de ses droits, les espérances de ses partisans.

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1737, une flottille illuminée sillonnait le Bosphore. Elle amenait de Rodosto à Constantinople le jeune Rakoczi, avec tous les Hongrois qui s'étaient attachés à sa fortune et venaient de le reconnaître solennellement « pour chef, pour prince et pour père [1] ». Au jour, il fit dans Constantinople une entrée triomphale, environné de ses heiduques; la Porte n'avait rien négligé pour ajouter à la pompe de cette cérémonie; un grand nombre de ses officiers précédaient ou suivaient le prince; le sultan avait voulu que l'on fît marcher au devant du cortége les plus beaux chevaux des écuries impériales, ceux qu'il considérait comme son plus précieux trésor : « ils étaient si fiers, dit un « témoin oculaire, couverts de si riches boucliers, et leur « harnais si brillant de pierres précieuses, que les yeux en « étaient comme éblouis [2] ». Le sultan reçut Rakoczi, daigna s'entretenir avec lui, faveur qu'il n'avait pas encore accordée à un chrétien, et lui recommanda d'imiter son père. Enfin un traité fut signé, par lequel le sultan reconnaissait Rakoczi comme « prince de Transylvanie et chef des Hongrois », et s'engageait, moyennant un tribut annuel, à le soutenir de toutes ses forces.

Bonneval se réservait l'honneur de ramener sur le trône

[1] Lettre de Bonneval citée à la page précédente.

[2] Relation de la cérémonie, envoyée par Villeneuve avec sa lettre du 4 février 1738.

son jeune protégé. Pendant la dernière partie de la campagne précédente, mandé enfin au camp, il avait employé son séjour au delà du Danube à étudier les ressources que présentait la Valachie, au point de vue d'une action offensive contre les provinces autrichiennes. Il comptait, dès le retour du printemps, s'établir dans cette principauté avec Rakoczi. Unis par les liens du sang aux populations de la Transylvanie, en grande partie roumaines, les Valaques pourraient être avantageusement employés à soulever cette province ; d'autre part, Bonneval ne doutait point que la seule apparition d'un Rakoczi sur le Danube ne fît tressaillir la noblesse magyare, et n'attirât autour du prétendant un grand nombre de ses membres ; il comptait, à la tête d'une armée de mécontents qui prendrait Rakoczi pour drapeau et le choisirait lui-même pour véritable chef, pénétrer en Transylvanie, puis en Hongrie, tandis qu'un corps d'Ottomans le suivrait dans ces provinces et y appuierait la révolte [1].

En traitant avec Rakoczi et en s'engageant à ne poser les armes qu'après avoir démembré la monarchie autrichienne, il semblait que la Porte se fût interdit de prêter l'oreille aux insinuations pacifiques de Villeneuve. L'habileté du diplomate français consista à pénétrer les dispositions intimes du vizir et de ses confidents sous l'ardeur guerrière dont ils faisaient parade ; il comprit que, sans partager la confiance de Bonneval dans le succès de Rakoczi, ils avaient entendu seulement donner une satisfaction au ressentiment populaire contre l'Autriche, et susciter à cette puissance un nouveau sujet d'alarme. Longtemps il avait ignoré de propos délibéré les démarches de Bon-

[1] Correspondance du baile Contarini, septembre, octobre, novembre 1737. Archives de Venise.

neval et de son protégé ; le traité signé, il continua de parler de paix aux Ottomans comme s'ils n'eussent rien promis à Rakoczi. Son langage, de même que celui de ses principaux auxiliaires, tout à la fois ferme, sincère et adroit, montrait aux Turcs que la France n'était point dupe de leurs forfanteries, mais témoignait en même temps d'un zèle éclairé pour leurs intérêts. Par quelques mots railleurs ou mordants, le drogman Delaria excellait à rabattre leur jactance : « Vous voulez, leur « disait-il, qu'Azof vous soit rendu ; rappelez-vous qu'autrefois, « pour recouvrer cette place, il vous a fallu faire le Tsar pri- « sonnier sur les bords du Pruth ; allez à Saint-Pétersbourg « prendre la Tsarine, et je ne doute point qu'elle ne vous resti- « tue Azof[1]. » Avec plus de ménagements, évitant de prendre encore la qualité de médiateur officiel pour s'en tenir au rôle d'intermédiaire bénévole, Villeneuve tentait de faire préférer à Yéghen « les avantages de la paix aux chances incertaines « de la guerre[2] ».

La hauteur même du nouveau vizir et son caractère ombrageux ne furent pas inutiles au succès de nos efforts ; s'il avait paru d'abord approuver les projets aventureux de Bonneval, la personne même de celui qui les avait conçus lui devint promptement odieuse. Bonneval portait enfin la peine de la fierté persistante avec laquelle il avait refusé toute concession aux préjugés des Turcs ; Yéghen souffrait impatiemment chez lui une indépendance de langage, un dédain pour les pratiques de l'Islam, que ses prédécesseurs avaient tolérés, et lorsque le chef des bombardiers se présentait à lui, il l'accueillait avec un visage sévère et une froi-

[1] Villeneuve à Amelot, 23 novembre 1737.
[2] *Id.*, 1er mars 1738.

deur insultante. Bonneval n'était pas pour s'humilier devant un ministre, fût-ce même un vizir : il offrit sa démission de tous ses emplois[1]. La Sublime Porte n'accepta point ce congé brusquement signifié, continua à consulter et à employer Bonneval, mais, au lieu de s'élever à la faveur d'une guerre qui semblait rendre ses services nécessaires, son crédit commença à décliner. Au contraire, le vizir se montrait de plus en plus disposé à écouter Villeneuve et à ouvrir la négociation, en lui donnant toutefois un air de mystère destiné à prévenir les soupçons du peuple et des soldats.

Le 24 mai 1738, le grand vizir partit pour Andrinople, afin de présider aux préparatifs de la campagne prochaine ; dans sa suite figurait un jeune homme que son habillement et ses manières ne distinguaient point des officiers musulmans. Comme eux, il portait la moustache longue, le turban et le cafetan ; il vivait parmi eux sous la tente, s'astreignant à leurs coutumes et s'étudiant à copier leurs allures. Sous ce déguisement, personne n'eût soupçonné un jeune secrétaire d'ambassade français, M. de Peyssonnel, récemment envoyé à Constantinople pour terminer auprès de M. de Villeneuve son apprentissage diplomatique. Épris d'un goût très-vif pour l'antiquité, il s'était promis d'utiliser les loisirs de son séjour en Orient à en rechercher les vestiges, se flattait d'une abondante moisson d'observations et de découvertes, et voici que, dès son arrivée, les nécessités du service l'obligeaient à se confondre parmi les barbares successeurs de cette Grèce qu'il adorait. Il se résigna d'ailleurs de bonne grâce à son nouveau rôle et parut à la fin y trouver quelques attraits : « Mollement couché

[1] Lettre du baile Contarini, 9 avril 1738. Archives de Venise.

« sur des tapis, écrivait-il, il faut, bon gré, mal gré, que je goûte « le repos oriental, qui fait les délices de ce pays : ma béati- « tude serait parfaite, si j'étais accoutumé à fumer. Je ne suis « heureux qu'à demi : je prends le café sans sucre. Mon valet « m'en apporte d'heure en heure; je n'ai qu'à frapper dans « mes mains; c'est la clochette avec laquelle les musulmans « appellent leurs valets. Je cloche comme eux et suis habillé « de même [1]. » Comme il avait l'esprit éveillé et prompt, comme son zèle égalait sa pénétration, il continua utilement auprès du grand vizir l'œuvre commencée par son chef, tint tête à Yéghen et à ses confidents dans plusieurs entretiens, et les amena à discuter sérieusement un plan de pacification envoyé de Vienne et transmis par la France.

L'Autriche n'avait point tardé à accepter notre médiation. La résistance imprévue qu'elle avait rencontrée sur le Danube et dans les Balkans avait fait tomber son ardeur belliqueuse, et, comme la pénurie de ses finances lui laissait peu d'espoir de réparer ses pertes, elle désirait la paix. Dès le début de 1738, Villeneuve avait reçu de Vienne les pouvoirs nécessaires pour traiter en son nom, avec l'exposé des conditions de l'Empereur. Ce prince demandait la remise en vigueur pure et simple du traité de Passarowitz, c'est-à-dire la confirmation de ses conquêtes du commencement du siècle, sans nouvel accroissement de territoire. Fleury ne se montrait point défavorable à cette prétention. Sans doute, le cardinal eût préféré une paix qui, rendant aux Turcs Belgrade et la Serbie, eût garanti leur sécurité pour l'avenir, mais il n'osait s'en exprimer ouvertement, et reconnaissait que la situation

[1] Lettre au marquis de Caumont, en date du 12 mai 1738. (*Collection Schefer.*)

militaire de l'Autriche ne comportait pas encore de tels sacrifices. Il entendait d'ailleurs user de ménagements envers l'Empereur; par une exception rare chez un Français de son époque, le premier ministre de Louis XV ne haïssait point l'Autriche et pensait qu'en dépit de la rivalité séculaire qui, tant de fois, avait mis aux prises les deux premières monarchies du continent, leurs intérêts n'étaient point inconciliables et présentaient même quelque affinité. Doué en politique d'une qualité sérieuse, l'instinct conservateur, il pensait que la France et l'Autriche, parvenues toutes deux à leur plein développement, devaient chercher à assurer leur pouvoir plutôt qu'à l'étendre, et qu'elles feraient œuvre de sagesse en s'unissant pour exercer sur le reste de l'Europe une action modératrice; il ne désespérait point de rallier à ce parti Charles VI revenu de toute idée de conquête, rendu sage par ses derniers mécomptes et préoccupé avant tout de garantir à sa fille la paisible transmission de son domaine héréditaire. En attendant, il admettait la solution proposée par l'Autriche pour le règlement du litige oriental, bien qu'elle ne répondît pas entièrement à ses vœux, et les communications échangées avec Vienne n'accusaient point entre les deux cours de sensible dissentiment au sujet des conditions de la paix[1].

Tout autres étaient les dispositions respectives de la France et de la Russie; les défiances de cette dernière ne lui permettaient point de s'exprimer clairement, bien que l'Empereur se portât fort des intentions pacifiques de son allié et se déclarât autorisé à ouvrir la négociation en son nom. Si la pensée de précipiter le démembrement de la Turquie n'avait

[1] Correspondance de Vienne, janvier à septembre 1738. Voy. surtout les lettres échangées directement entre l'Empereur et le cardinal.

été chez Charles VI qu'une velléité passagère, elle prenait chez la Tsarine et chez ses conseillers la forme d'une volonté persistante et réfléchie; or, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'ignorait point que le succès de ses efforts ruinerait l'influence de la France en Orient, qu'il existait ainsi entre les deux États, sur ce point spécial, un conflit aigu d'intérêts et de prétentions, et que, par suite, tout traité dont les clauses seraient inspirées par la France tendrait à poser des bornes à l'ambition moscovite. Rebutée par l'insuccès relatif de sa dernière campagne, la Russie ne répugnait pas absolument à une paix qui lui eût permis de reprendre haleine, mais n'entendait à aucun prix la signer par l'intermédiaire et en quelque sorte sous la dictée de la France.

Depuis la guerre de Pologne, les rapports diplomatiques n'avaient pas été repris entre Versailles et Saint-Pétersbourg, et les cours ne communiquaient que par l'entremise de l'Autriche. Profitant de cet état mal réglé pour éviter de s'expliquer sur notre médiation, sans la décliner ouvertement, la Russie va s'efforcer de lui faire échec de toutes les manières. Aucune tentative ne lui coûtera pour déjouer nos plans, semer les embûches sous nos pas, et dégoûter la France du rôle d'arbitre que la Turquie lui a attribué et que l'Autriche lui laisse prendre. Cette politique sera surtout l'œuvre d'un Allemand au service de la Russie, le vieil Ostermann. Du fond de son palais, d'où la maladie ne lui permet plus de sortir, ce diplomate rusé, chez lequel ne vivent plus que deux passions, l'amour de la Prusse naissante et la haine de la France, saura tour à tour, dans le but de nous nuire, employer des procédés d'une perfidie brutale ou recourir à des moyens d'un subtil raffinement. C'est une lutte de plusieurs mois qui s'engage

entre les deux cours sur le terrain des négociations, lutte âpre et serrée, où les coups sont portés de part et d'autre avec une preste habileté et où les intrigues s'entre-croisent et se heurtent, comme autant de mines dirigées en tous sens par l'effort d'une activité souterraine.

La Russie commença par exploiter contre nous la jalousie de l'Angleterre et de la Hollande. Depuis le début de la guerre, ces deux puissances jouaient un rôle aussi peu conforme à leurs intérêts qu'à leur dignité, celui d'officieux toujours éconduits et dont la complaisance infatigable persiste à s'offrir. Durant la campagne, on avait vu leurs ambassadeurs prolonger leur séjour au camp du vizir, presser, implorer presque ce ministre pour qu'il les admît au secret des négociations, et lasser sa patience par leurs obsessions. Pour se débarrasser d'eux, le vizir avait dû les renvoyer à Constantinople, leur donnant pour prétexte, à l'Anglais, qu'il se serait plaint de son séjour à l'armée, au Hollandais, qu'il s'ennuierait en restant seul et sans compagnie. Les deux ministres en étaient encore à se consoler de cette mésaventure, lorsque la Tsarine fit savoir qu'elle ne consentirait à accepter les bons offices du Roi Très-Chrétien que si les puissances maritimes étaient associées à la médiation; c'était à ses yeux un moyen détourné d'obliger la France à se retirer ou au moins de contrebalancer notre influence dans la négociation. L'Anglais et le Hollandais saisirent avec empressement cette occasion de rentrer en scène; ils renouvelèrent aussitôt auprès du vizir leurs demandes et leurs protestations. Vains efforts! Les Turcs n'avaient plus foi qu'en la France; si le vizir consentait à recevoir les envoyés des puissances maritimes, dès que l'entretien se prolongeait, les visiteurs voyaient apparaître « le parfum et

le sorbet[1] », signal du congé, et bientôt la Porte déclara qu'elle repoussait toute médiation collective.

Battue sur ce terrain, la Russie eut recours à d'autres manœuvres, et ses ministres, qui, suivant l'expression d'une dépêche, « se fussent faits Chinois plutôt que d'avoir confiance « en nous[2] », allèrent chercher jusqu'au fond de l'Asie des médiateurs pour nous les opposer : ils songèrent à employer les offices de Thamas-Kouli-Khan. Villeneuve eut vent de cette tentative et se mit aussitôt en devoir de faire passer auprès du Persan un émissaire qui le dissuaderait d'accueillir les propositions russes. Cette précaution fut inutile; Thamas détournait momentanément ses regards des frontières de la Turquie pour les fixer sur un monde nouveau; l'Inde, avec ses trésors, ses cités féeriques, ses populations toujours prêtes pour le joug, le fascinait et l'attirait, et le conquérant asiatique allait soudain s'éclipser de l'horizon pour porter au loin sa course dévastatrice.

Désespérant du concours de la Perse, la Russie s'efforça de traiter avec les Turcs directement et sans intermédiaire; elle tenta de nouer une négociation par le moyen du pacha d'Oczakof, emmené prisonnier à Pétersbourg; puis, lorsque l'adresse de Villeneuve eut détourné ce coup, elle imagina un autre stratagème. Affectant la résignation, Ostermann se mit en rapport avec Villeneuve et lui permit d'ouvrir les pourparlers, ajoutant seulement que sa souveraine entendait conserver Oczakof et Kinburn; lorsque Villeneuve eut exprimé cette condition, la Tsarine fit savoir secrètement au sultan qu'elle consentait à la restitution des deux places. Pour gros-

[1] Villeneuve à Amelot, 2 avril 1738.
[2] Villeneuve à Amelot, 20 février 1738.

sière qu'elle fût, la ruse faillit réussir. Notre crédit à Constantinople paraissait ébranlé, lorsqu'une inspiration subite fournit à la France, contre le coup imprévu qui la menaçait, à la fois la parade et la riposte. Le Roi fit déclarer par Villeneuve qu'il garantirait les traités conclus sous sa médiation[1]. Accueillie par les Turcs avec gratitude, cette communication présentait une importance capitale; c'était la première fois qu'une puissance chrétienne s'offrait à prendre sous sa sauvegarde l'existence et la sécurité de l'empire ottoman; appelée à prévenir désormais toute contravention aux clauses dont elle serait constituée garante, la France se trouverait obligée à une intervention continue et sans limites dans les affaires du Levant, mais donnerait en même temps à son autorité dans ces contrées une nouvelle et indestructible base. Les menées de la Russie tournaient ainsi au désavantage et à la confusion de cette puissance. Le cabinet de Pétersbourg comprit d'ailleurs l'inutilité de ses efforts, suspendit ses intrigues, et fit vers nous un premier pas; après avoir officiellement accepté notre médiation, s'il n'envoya pas encore d'ambassadeur à Versailles, il adressa à Villeneuve des pouvoirs modelés sur ceux de l'Autriche et lui donna mandat de le représenter dans les conférences[2].

Villeneuve joignait ainsi à la qualité de médiateur celle de plénipotentiaire des deux cours alliées : toutes les parties acceptaient ou subissaient notre intervention. La France dut se contenter d'abord de ce premier succès et ne réussit pas immédiatement à déterminer la signature des préliminaires.

[1] Amelot à Villeneuve, 12 avril 1738.

[2] Correspondance échangée entre Villeneuve et Amelot de novembre 1737 à juillet 1738, *passim*.

Après mûr examen, le vizir rejeta les conditions de l'Autriche, prétendant imposer à l'Empereur la cession de quelques districts en Serbie, à titre d'indemnité pour son injustifiable attaque; d'autre part, les pouvoirs et les instructions de la Tsarine ne parvinrent à Villeneuve que dans l'été de 1738. Déjà le vizir avait quitté Andrinople pour se porter sur le Danube à la rencontre des Impériaux, après avoir solennellement déclaré « que, s'il ne pouvait revenir triomphant, il « périrait dans cette expédition[1] », et son départ, en donnant le signal de la reprise des hostilités, ajournait toute discussion. Villeneuve regrettait pour les Ottomans ce parti précipité; il ne pensait point qu'en dépit de quelques progrès brusquement réalisés, leur organisation militaire pût subir une épreuve prolongée, s'alarmait du nombre relativement faible de troupes réglées qu'ils mettaient en ligne, et tremblait de les voir s'exposer de nouveau à la fortune des armes.

III

La guerre recommença d'abord en Bosnie, où Ali-pacha jeta ses bandes autour d'Uzicza et obligea cette place à capituler. Le principal effort de l'armée régulière eut lieu sur la rive gauche du Danube, les Turcs cherchant à passer de Valachie dans le banat de Temeswar. Une chaîne de montagnes, dernière ramification des Carpathes, sépare ces provinces et se prolonge jusqu'au Danube, ne laissant entre le fleuve et les escarpements de la rive qu'un passage étroit. La forteresse d'Orsova, occupée depuis 1700 par les Autrichiens, fermait

[1] Archives des affaires étrangères: correspondance de Suède, 20 mai 1738.

cette trouée : c'était la clef du banat. Les Turcs s'emparèrent d'abord du poste de Méhadia, dans les montagnes, puis descendirent sur Orsova, dont ils entreprirent le siége. L'armée impériale, sous le commandement du duc de Lorraine qu'assistait cette fois le feld-maréchal Kœnigseck, se porta sur le point menacé, trouva à Kornia les ennemis qui étaient venus à sa rencontre, et les fit repentir de lui avoir offert une bataille. Les Ottomans furent totalement défaits, perdirent leur camp où l'on trouva douze cents têtes de chrétiens, et levèrent le siége d'Orsova sans même prendre le temps d'enterrer leurs morts, négligence sacrilége aux yeux du Coran[1].

L'armée autrichienne n'était plus qu'à quelques lieues d'Orsova; déjà le gouverneur était venu conférer avec le commandant en chef, déjà celui-ci se portait en avant avec quelques officiers pour reconnaître les abords de la place, lorsqu'on vit revenir cet état-major au galop, reconduit par des partis ennemis; les Turcs reparaissaient de toutes parts. Le grand vizir, resté jusqu'alors sur la rive opposée du Danube, avait ramassé quelques troupes, rallié les fuyards, et marchait à l'ennemi. Une affaire générale paraissait imminente; les Impériaux l'attendaient avec joie, lorsque le duc et Kœnigseck les firent décamper de nuit et en silence, sans même permettre aux tambours de battre, indignant les officiers par cette timidité et démoralisant la troupe[2]. Trompés par la confiance qu'exprimait le gouverneur d'Orsova, les généraux allemands croyaient cette place en état de résister jusqu'à l'hiver et trouvaient habile de laisser l'ardeur des Turcs s'user contre ses murailles. En dépit de ces prévisions, après quelques jours

[1] Hammer, t. III, p. 476.
[2] Schmettow, t. I, p. 170.

d'un nouveau siége, la ville fut réduite aux abois. La garnison ne pouvait se croire abandonnée; la nuit, quand la canonnade faisait trêve, elle prêtait l'oreille, cherchant à surprendre au loin le bruit d'une troupe en marche, et n'entendait que le chant monotone du cheick de l'armée musulmane, qui, veillant auprès de la bannière du Prophète, recommençait sans cesse le verset du Coran : « Dieu est un; il est de toute éter- « nité; il n'a pas été engendré, et aucun être créé ne lui res- « semble [1]. » Après dix-huit jours de bombardement, Orsova capitula. Le vizir était victorieux, mais il se garda de poursuivre ses succès par crainte de les compromettre; repassant le Danube, il tenta une démonstration du côté de Belgrade, puis, comme toutes les forces allemandes s'étaient concentrées autour de cette vaste forteresse et repoussèrent vivement l'avant-garde qui vint les tâter, il ramena son armée en arrière et revint à Constantinople.

Dans cette campagne, par l'une de ces contradictions fréquentes dans l'histoire de nos relations avec l'Orient, tandis que notre gouvernement assistait la Porte de ses conseils, quelques-uns de nos jeunes gentilshommes servaient comme volontaires dans l'armée de l'Empereur; avides de gloire, persuadés que leur véritable place était celle où l'on se battait, ils venaient exercer leur valeur et, qu'on nous passe l'expression, se faire la main aux dépens des Infidèles. Ils se distinguèrent brillamment. L'un d'eux, « s'étant trouvé dans « une occasion où le grand-duc était fort exposé, écrit Luynes [2], « se mit sans affectation entre le grand-duc et les coups de « fusil ». D'autres, voyant plier deux régiments, coururent sus

[1] Hammer, t. III, p. 477.
[2] *Mémoires*, t. II, p. 320, 321.

aux fuyards et, à coups de fouet, ramenèrent les Allemands au combat.

Pendant toute la durée des opérations, Rakoczi avait erré à la suite des armées ottomanes. Attachant ses regards sur la Hongrie et la Transylvanie, plein de confiance dans les prédictions de Bonneval, il s'attendait chaque jour à voir éclater dans ces provinces la révolte promise. Malheureusement, en cette occasion comme en d'autres, la haine et l'ambition de Bonneval s'étaient bercées d'espérances chimériques. Épuisée par un siècle de luttes, la nationalité magyare sommeillait; la noblesse s'était ralliée à l'Autriche et devait lui donner bientôt de mémorables preuves de fidélité. Le prétendant n'avait d'ailleurs aucune des qualités qui séduisent et entraînent les peuples; c'était un esprit étroit dans un corps chétif; enfin l'absence de Bonneval, auquel le grand vizir n'avait point permis de suivre l'armée, le privait d'un guide indispensable. Laissé à lui-même, il se borna à lancer des manifestes et chercha vainement une occasion de se jeter en Hongrie [1].

Les Russes atteignirent cette année le Dniester, un peu au-dessus de Bender, mais n'osèrent en tenter le passage devant l'ennemi qui gardait l'autre rive et dominait le fleuve du haut de falaises inaccessibles. Munich manœuvra quelque temps sur les bords du Dniester, livra aux Tartares plusieurs engagements heureux, puis se retira, vaincu par les mêmes ennemis que l'année précédente, la disette et la maladie. Les attelages de bœufs qui traînaient l'artillerie avaient péri; il fallut enterrer une partie des pièces, tous les mortiers avec leurs bombes. En même temps, Lascy avait recommencé sa

[1] Saint-Priest, p. 135. *Éphémérides daces*, p. 76.

campagne de l'année précédente : « Le voyage de Crimée étant « à la mode, dit le prince de Ligne, il fallait bien le faire[1]. » Ces promenades stériles coûtaient à la Russie d'incalculables pertes, et ce vaste réservoir d'hommes commençait à s'épuiser. Les Tartares remarquaient avec étonnement parmi leurs prisonniers de tout jeunes gens, presque des enfants, levés par la Tsarine dans les rangs appauvris de son peuple pour combler les vides de ses armées.

« Nous sommes partis, écrivait après cette campagne Essad-« effendi, le cadi de l'armée du grand vizir, sans argent, « sans troupes, sans provisions, sans conseil et sans union, « et nous revenons victorieux. Jugez de la bonté de notre « cause et de la protection du ciel[2]. » Yéghen ne partageait pas tout à fait cette foi aveugle dans une Providence continuellement occupée à réparer les fautes des Osmanlis; il déclara à Villeneuve que Dieu avait fait cette année plus d'un miracle, mais l'ambassadeur le fit convenir qu'il était imprudent « de tenter Dieu et d'en exiger de continuels prodiges[3] ». Les négociations n'avaient jamais entièrement cessé; elles reprirent à Constantinople au mois de novembre, avec plus d'activité.

Villeneuve se rencontrait dans une maison écartée, à l'extrémité du faubourg de Bechiktach, avec trois commissaires nommés par le grand vizir; c'étaient le reis-effendi, le cadi Essad et Saïd. Chacun semblait comprendre l'horreur de cette guerre et la nécessité d'y mettre un terme. La peste s'était jointe aux

[1] *Mémoire sur la guerre des Turcs depuis* 1736 *jusqu'en* 1739, dans le tome VI des *Mélanges*, p. 10.
[2] Villeneuve à Amelot, 17 février 1739.
[3] *Id., ibid.*

maux déchaînés sur l'Orient; née sur les champs de bataille ou apportée du fond de l'Asie par les hordes accourues au secours du calife, elle ravageait la Turquie comme la région du Danube et celle de la mer Noire; Constantinople même se dépeuplait : dans la maison où se tenaient les conférences, une personne fut frappée tandis que les plénipotentiaires délibéraient. Cependant, quand Villeneuve avait vanté « en style de médiateur[1] » les avantages de la conciliation, quand le reis-effendi avait déclaré, « avec son éloquence asiatique[2] », que les siens ne voulaient que justice, sincérité et droiture dans les négociations, et consentaient même à prendre l'Évangile pour règle de leur conduite, dès que l'entretien, descendant de ces hauteurs, abordait le terrain des discussions positives, les parties reconnaissaient leur désaccord; après trois séances infructueuses, les conférences furent suspendues[3]. Le conseil de l'Empereur admettait bien le principe d'une rectification de frontières à l'avantage de la Turquie, mais ne s'expliquait point sur l'importance de ses concessions, et les Turcs n'entendaient se prononcer que sur des offres formelles. Quant à la Russie, après avoir consenti au printemps à restituer Oczakof et Kinburn dans l'état où ces places se trouvaient, elle venait de les raser sans en laisser pierre sur pierre, et n'offrait plus qu'un terrain nu au lieu de deux forteresses. En outre, elle persistait à conserver non-seulement Azof, mais le territoire qui s'étend de cette place jusqu'à l'embouchure du Kouban, c'est-à-dire jusqu'à la mer Noire, et la France, toujours préoccupée d'interdire à la navigation moscovite l'accès de l'Euxin, avait for-

[1] Villeneuve à Amelot, 27 novembre 1738.
[2] *Id., ibid.*
[3] Voir le détail des conférences dans Laugier, t. I, p. 278 à 322.

mellement défendu à Villeneuve d'encourager cette exigence [1].

Était-il possible alors à la Turquie d'obtenir de meilleures conditions? En poursuivant ses succès du côté de la Hongrie et en « appuyant ferme contre l'Autriche [2] », suivant le conseil et l'expression de Bonneval, peut-être réduirait-elle cette puissance à s'expliquer plus clairement; mais quel moyen de contraindre la Russie à la modération? Sans doute les déserts de la Tartarie avaient dévoré les armées que la Tsarine avait envoyées chercher et combattre les Turcs, mais les mêmes espaces infranchissables empêchaient ces derniers de tenter un retour offensif sur Azof et les provinces du Kouban. Les Moscovites n'avaient qu'à suspendre leur marche et à se replier sur leurs premières conquêtes pour s'y mettre hors d'atteinte et s'en assurer la tranquille possession. Entre la Russie et la Turquie, plus propres l'une et l'autre à la défense qu'à l'attaque, la guerre menaçait de se prolonger indéfiniment sans amener de changement notable dans la situation respective des deux puissances, et sans obliger la première à évacuer volontairement un poste où elle se sentait inexpugnable.

IV

Ce que les armes ottomanes ne pouvaient accomplir, la diplomatie française le tenta. Elle s'avisa de prendre à sa solde une nation entière établie aux portes de la Russie et capable d'amener cette puissance à composition en l'attaquant ou tout au moins en la menaçant, en exécutant, suivant les cir-

[1] Amelot à Villeneuve, 11 novembre 1738.
[2] Lettre déjà citée, notamment p. 301.

constances, une diversion ou une démonstration. C'est à la Suède que la France réservait ce rôle d'auxiliaire de notre politique. Entre Suédois et Russes, point de steppes ni de déserts; les premiers, demeurés maîtres de la Finlande, se trouvaient chez eux à quelques journées de Pétersbourg, et un combat heureux les eût amenés devant la capitale de la Russie, car la tête de ce vaste empire en était aussi le point vulnérable.

Depuis longtemps, la France remontrait à ses anciens alliés du Nord que le seul moyen de réparer leurs pertes et d'en prévenir de plus graves était de s'unir étroitement à nous, pour défendre la Pologne et la Turquie menacées comme eux par l'ambition moscovite. Malheureusement la Suède offrait le triste exemple de l'état d'affaissement où peut tomber une nation divisée contre elle-même, énervée par les factions, et chez laquelle l'agitation stérile du dedans produit l'impuissance au dehors. Après la mort de Charles XII, ses sujets s'étaient jetés dans l'anarchie par fatigue du despotisme; la constitution de 1721 avait dépouillé la royauté de ses prérogatives essentielles; Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, et son époux Frédéric VII n'avaient recueilli qu'une ombre d'autorité. Tous les trois ans la diète s'assemblait: c'était la réunion des quatre ordres de la nation, nobles, prêtres, bourgeois et paysans. Tous les pouvoirs passaient alors aux mains des états, et pour quelques mois la Suède devenait république. Dans l'intervalle des sessions, le sénat, composé des principaux membres de la noblesse, et la chancellerie, sorte de conseil exécutif où siégeaient tous les ministres, étaient chargés de gouverner au nom du Roi dans un sens conforme aux volontés manifestées par la diète. Mais la fréquence des troubles avait eu pour résultat l'affaiblissement des caractères; sénateurs et

ministres subissaient tantôt l'influence de l'étranger, tantôt celle de la cour, qui, dépouillée du droit de commander, se consolait par l'intrigue; ils méconnaissaient les vœux de la nation et n'écoutaient que la voix de leur intérêt immédiat, quitte à ne négliger aucune manœuvre pour obtenir de la diète suivante qu'elle prononçât leur absolution. C'est ainsi que depuis les états de 1735, au mépris des résolutions votées par cette assemblée en faveur d'une alliance avec le Roi Très-Chrétien, le ministère présidé par le comte de Horn suivait à notre égard une politique versatile et cauteleuse, négociait parallèlement avec la France et la Russie, mettait tout son art à flatter et à tromper les puissances qui se disputaient son concours. Cependant la faction dévouée à nos intérêts l'emportait dans le pays; toutes les parties de la nation qui prétendaient entraîner les autres et leur donner le ton, l'armée, la jeunesse, les femmes, conspiraient ouvertement avec nous, et ce mouvement de l'opinion semblait présager notre triomphe définitif, dès que la France se déciderait à faire jouer tous les ressorts dont elle disposait.

Jusqu'à présent, dans la crainte de se compromettre avec un gouvernement déloyal, la France s'était refusée à fournir cet effort décisif. A plusieurs reprises, elle avait paru sur le point de l'exécuter : depuis deux ans, chaque fois que les opérations militaires menaçaient de tourner au désavantage des Ottomans, notre gouvernement avisait ses agents à Stockholm de se tenir prêts à provoquer une diversion, puis, la crise passée, les retenait à temps. Dans l'été de 1737, la diète fut convoquée de nouveau; c'était une occasion trop favorable de s'aboucher directement avec la nation pour que la France la laissât échapper. Elle résolut de s'assurer à tout prix une ma-

jorité dans la diète, puis de déterminer une révolution ministérielle qui mettrait au pouvoir nos partisans et ferait de la Suède un instrument entre nos mains.

Un grand seigneur italien passé au service du Roi, le comte de Saint-Séverin d'Aragon, fut chargé, en qualité d'ambassadeur, de mener cette campagne diplomatique. « Sévère et blême « comme un Suédois », dit d'Argenson[1], il cachait sous cet extérieur froid, qui ne déplaisait pas à Stockholm, une grande finesse et une volonté obstinée, jugeait les hommes, savait les manier, et les conduisait doucement au but qu'il leur avait assigné; la réserve même de ses manières le servait, car elle ne mettait point en garde contre sa discrète activité. En public, il tenait un langage toujours mesuré, écoutant chacun sans donner tort ou raison à personne et affectant même une indifférence qui étonna d'abord nos amis, mais endormit en même temps les défiances de nos adversaires. « Je reçois également, « écrivait-il, ceux des deux partis; ils viennent dîner et souper « chez moi journellement, impartialité qu'aucun des ministres « qui sont ici n'observe. J'ai une attention extrême à ne pas voir « plus les uns que les autres, mais, malgré cela, dans un pays « où tout est faction et parti, on voudrait qu'il n'y eût personne « de neutre ou du moins qui le parût[2]. » Cependant il n'épargnait aucune démarche secrète pour grossir le nombre et le zèle de nos partisans, prodigue à la fois d'encouragements et de cadeaux.

Dans les diètes suédoises, l'argent était le nerf suprême; la

[1] T. I, p. 280.

[2] Saint-Séverin à Amelot, 29 juillet 1738. Tous les extraits cités des dépêches de l'ambassadeur sont tirés des archives du ministère des affaires étrangères, correspondance de Suède, années 1737-1738-1739. Les instructions données à Saint-Séverin au début de sa mission, en 1737, ont été publiées par M. Geffroy dans le *Recueil des instructions*, p. 338-349.

vénalité y était presque universelle, naïve, incorrigible; parfois, sur sept cents membres, cent à peine en étaient exempts, et ceux-là mêmes qui eussent refusé de vendre leurs suffrages se fussent étonnés qu'on ne récompensât pas leur dévouement. Les ambassadeurs étrangers supputaient à l'avance ce que coûterait une diète et demandaient des provisions en conséquence à leurs gouvernements; en 1735, les mêmes banquiers d'Amsterdam et de Hambourg avaient été chargés de fournir des fonds aux deux partis rivaux, au représentant de la France et à celui de la Russie.

Le mérite de Saint-Séverin fut de placer adroitement ses libéralités et de corrompre avec discernement. Avant l'ouverture des états, ses agents se rendirent dans les provinces, y trouvèrent un grand nombre de députés bien intentionnés, mais que leur pauvreté retenait dans leurs foyers, et les décidèrent à venir siéger en leur épargnant les frais du voyage; dans la capitale, il suffit d'entretenir leur dévouement par quelques « rafraîchissements[1] » pour en faire les plus fermes soutiens de notre cause. On se compta d'abord sur l'élection du maréchal de la noblesse, qui présidait la diète. Malgré l'intervention personnelle de la Reine, Saint-Séverin fit nommer le comte Tessin, l'homme le plus justement considéré de la Suède, attaché à la France par goût et par raison. Ce succès décida de beaucoup d'autres; entre les partis en présence, on se rallia à celui qui venait de prouver sa force. Les nobles et le clergé vinrent les premiers, puis ce fut le tour des paysans. Saint-Séverin sut gagner leur *orateur*, c'est-à-dire celui d'entre eux que l'ordre entier avait choisi pour exprimer ses

[1] Saint-Séverin à Amelot, 30 mai 1738.

décisions et qui d'ordinaire les inspirait : « Il y avait deux « mois que j'y travaillais, dit l'ambassadeur dans sa corres- « pondance, mais, comme c'est un homme fin et rusé, il a « fallu aller pied à pied; enfin j'ai conclu un marché avec lui, « moyennant lequel j'ai fait déposer entre les mains d'une « personne sûre trois mille écus qu'il ne touchera qu'à la fin « de la diète, supposé, comme il l'a promis, qu'il se conforme « et qu'il porte les paysans à se conformer en tout et partout « en l'avis de la noblesse, sans quoi il ne pourra rien pré- « tendre. Il m'a demandé cent ducats sur les trois mille « écus pour les distribuer à quelques paysans, ce que j'ai « accordé, au moyen de quoi voilà déjà un état dont nous « sommes assurés. J'ai su que ledit orateur avait déjà touché « mille ducats de l'autre parti, ce qui m'a fait prendre celui « de déposer en mains tierces les trois mille écus, pour ne pas « courir le risque d'en être la dupe. Il s'agit présentement de « gagner les bourgeois. Si je devais les disputer à égales « sommes d'argent à M. de Bestouchef [1], je serais peut-être « obligé de quitter la partie; il a déjà dépensé, à vue de pays, « près d'un million de livres de France, mais le malheur qu'il « a, c'est que personne n'étant attaché d'inclination à la Russie, « la plupart de ceux qui reçoivent son argent l'abandonnent « le moment après. Pour revenir aux bourgeois, j'aurai l'hon- « neur de vous dire qu'il y a deux des plus riches négo- « ciants de cette ville, lesquels m'ont promis de se charger de « cette affaire. Ils m'ont fait dire qu'ils comptent en venir à « bout avec 15 ou 20,000 écus tout au plus, parce qu'il faut « traiter avec chaque bourgeois en particulier [2]. » La négo-

[1] Ambassadeur de Russie à Stockholm.
[2] Saint-Séverin à Amelot, 26 août 1738.

ciation réussit à souhait, et le quatrième ordre ne résista pas plus que les autres. Dès lors Saint-Séverin fut l'arbitre des décisions de l'assemblée; il fit composer à son gré le comité secret, chargé, par délégation de la diète, d'examiner la conduite des ministres, de prendre connaissance des affaires engagées, et de faire sentir l'action des états dans toutes les parties du gouvernement.

La diète se montrait disposée à traiter immédiatement avec nous. Son ardeur avait un but intéressé; admettant dans un avenir plus ou moins rapproché la nécessité d'une guerre de revanche contre la Russie, elle comptait restaurer l'armée et la marine, instruments des luttes futures, et, comme en Suède l'argent manquait dans les caisses de l'État aussi bien que dans celles des particuliers, elle fondait toutes ses espérances sur notre concours pécuniaire. A plusieurs reprises, les principaux membres du comité secret proposèrent à notre ambassadeur un traité par lequel la Suède, en échange de subsides annuels, se fût placée sous notre dépendance et eût accepté de se guider d'après nos avis. Cependant Saint-Séverin gardait le silence; éclairée par la déconvenue qui avait suivi la diète de 1735 et fidèle au plan qu'elle s'était tracé, la France entendait que la refonte totale du ministère, ainsi que l' « épuration[1] » du sénat et de la chancellerie, précédât toute convention.

Le gouvernement de Stockholm semblait moribond : « Je « viens d'apprendre, écrivait Saint-Séverin, que le roi de « Suède a eu la fièvre cette nuit, que le comte Horn est « aussi malade, et qu'il a dit à quelqu'un que sa santé est « si fort affaiblie qu'il allait demander à se retirer. M. Von

[1] Amelot à Saint-Séverin, 11 mai 1738.

« Kochen a une jaunisse que le public attribue aux réflexions « qu'il a dû faire sur les approches de la diète. M. Gedda est « harassé ; ainsi voilà tous les ministres aux abois [1]. » La nécessité de lutter leur rendit pourtant quelque énergie; ils disputaient le terrain pied à pied et cherchaient au moins à prolonger leur pouvoir, lorsque les intrigues de l'Angleterre précipitèrent le dénoûment.

Le cabinet de Londres continuait à se faire le représentant de la Russie partout où cette puissance ne pouvait ou n'osait plus agir directement : il jeta l'or à pleines mains dans la diète pour déterminer un retour d'opinion en faveur de son alliée. Afin de prévenir l'effet de cette surenchère, Saint-Séverin fut autorisé à entamer la négociation, à condition qu'elle passât d'abord par le comité secret. A peine ces instructions sont-elles connues qu'un véritable enthousiasme se déclare en notre faveur ; le Roi et ses conseillers cèdent à l'entraînement, ils se résignent à signer un traité par lequel les deux couronnes s'engagent « à agir dans un parfait concert pour tout « ce qui pourra être du bien et de l'avantage de chacune « d'elles [2] ». La France fera passer chaque année à Stockholm un subside de trois cent mille écus; enfin les parties n'entreront « dans aucun traité, convention ou alliance, sous quelque « nom que ce soit, que d'un commun accord » : la Suède s'interdisait ainsi de prendre aucune liaison sans notre consentement et nous abandonnait la haute main sur ses relations diplomatiques. Ce dernier article dut particulièrement coûter aux ministres suédois; d'ailleurs, leur soumission ne les sauva point ;

[1] Saint-Séverin à Amelot, 20 mai 1738.

[2] Texte du traité envoyé par Saint-Séverin avec sa dépêche du 10 novembre 1738.

ils durent presque aussitôt se retirer pour faire place à un conseil dévoué à nos intérêts et docile à nos inspirations.

La France disposait désormais de la Suède. Quel usage ferait-elle de cette alliée regagnée pour assurer en Orient le succès définitif de ses vues? A Versailles, les avis se partageaient; la cour comptait un parti d'action, audacieux et remuant, aux yeux duquel le meilleur moyen de dégager la Turquie eût été de précipiter les Suédois sur le chemin de Pétersbourg[1]. Chauvelin encourageait ce parti du fond de son exil, le marquis de Monti en était l'un des chefs, et le comte de Belle-Isle en propageait les idées avec l'ardeur inquiète propre à son caractère. Le rôle de Belle-Isle dans la période suivante nous a été récemment présenté dans des pages qui ne périront point et qui ont marqué d'un trait définitif pour la postérité l'intéressante physionomie du petit-fils de Fouquet. En 1738, nous surprenons Belle-Isle à ses débuts et faisant son apprentissage d'ambitieux. Le bruit de son entrée au ministère commençait à se répandre; déjà il formulait de vastes plans afin qu'on lui en confiât l'exécution; déjà, « cherchant le grand en « toutes choses autant pour l'éclat que pour la réalité[2] », il se montrait préoccupé d'attacher son nom à quelque entreprise historique, et d'Argenson recueillit plus tard de sa bouche que parmi les desseins éclos dans son esprit figurait celui d'abattre la puissance russe et de défaire l'œuvre de Pierre le Grand[3].

Ces projets aventureux trouvaient dans la modération du cardinal leur principal obstacle. Si la vieillesse et les infirmités de Fleury faisaient concevoir à ses ennemis l'espoir

[1] *Mémoires de d'Argenson*, t. I, p. 267 et suiv.; t. II, p. 36 et suiv.
[2] M. le duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. I, p. 174.
[3] *Mémoires*, t. V

d'une fin prochaine, son crédit sur l'esprit du Roi défiait leurs attaques, et, toujours chancelant, exposé à d'incessantes épreuves, son fragile pouvoir devait durer aussi longtemps que sa vie. On sait quelle répugnance il avait manifestée de tout temps pour les solutions excessives ; de plus, il était parvenu à cet âge où l'ambition, sans rien perdre de son âpreté, prend souvent une forme moins apparente et en quelque sorte plus délicate, où elle s'efforce d'atteindre son but par des voies détournées et où elle trouve une intime satisfaction, au lieu d'employer la force et la violence, à pouvoir se passer de ces grossiers instruments. Peu à peu le cardinal avait atteint le but caressé pendant vingt ans de ministère : l'Europe subissait aujourd'hui son ascendant et, bien que la main sous laquelle elle fléchissait fût légère et un peu tremblante, se laissait conduire sans révolte. Fleury jouissait avec délices de cette situation qui flattait son orgueil sans troubler sa quiétude; quel succès de nos armes, quel résultat poursuivi à travers les chances incertaines de la guerre eût valu à ses yeux la joie tranquille qu'il éprouvait chaque jour, lorsque les ministres des puissances étrangères se mêlaient à la foule des courtisans pour solliciter l'entrée de sa chambre de malade, lorsqu'il les voyait s'empresser à son chevet et se disputer l'honneur d'assister à son lever, les uns pour prendre auprès de lui le mot d'ordre, les autres pour entendre tomber de ses lèvres l'oracle d'où dépendait leur sort, tous avec une légitime déférence pour une sagesse universellement proclamée?

Fleury se trouvait trop bien de la politique enveloppante qu'il avait adoptée envers les principaux États pour changer de système à l'égard d'aucun d'eux. Si les procédés de la Russie l'avaient froissé, il lui suffisait d'avoir déjoué et puni

les intrigues d'Ostermann, et son ressentiment ne souhaitait point d'autre vengeance; parfois même il se prenait à jeter vers Saint-Pétersbourg un coup d'œil de regret, comme s'il eût déploré la mésintelligence qui régnait entre les deux cours et continué d'entrevoir dans la Russie une alliée possible. Une anecdote contée par Maurice de Saxe, dans ses lettres à son frère, nous donne sur cette disposition d'esprit certains détails[1]. Fleury admettait dans son intimité un vieux gentilhomme saxon, le chambellan Towianski, son contemporain, qui présentait à ses yeux le mérite de ne savoir qu'écouter : « le « cardinal craint les gens d'esprit, disait Maurice, et celui-ci a « de quoi le rassurer[2]. » Un jour, Fleury lui demanda à brûle-pourpoint un mémoire sur les moyens de rapprocher la France et la Russie. Effrayé de cette demande inopinée et ne sachant comment y satisfaire, Towianski ne trouva rien de mieux que de confier ses perplexités à l'une de ses amies, madame de Mézières, en lui demandant d'aider son inexpérience. Madame de Mézières avait une réputation de femme d'esprit qu'elle n'eut garde de compromettre par une incursion déplacée sur le domaine de la politique, et, repassant elle-même à un tiers la tâche commandée par le cardinal, pria Maurice de Saxe de composer le mémoire. L'affaire n'eut aucune suite, mais elle montre que Fleury n'entendait pas entamer contre la Russie une lutte à outrance.

Le cardinal n'ignorait point d'ailleurs que notre diplomatie devait une partie de ses succès à l'apparence de droiture

[1] Lettre de Maurice à Auguste III, en date du 28 décembre 1737, publiée par M. le comte Vitzthum d'Eckstaedt, dans son ouvrage sur *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe*, p. 360 et suiv.

[2] *Id.*, p. 362.

et, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, à la tenue qu'elle avait conservée jusqu'alors; habile à user de ruse et d'intrigue, elle avait su néanmoins s'arrêter toujours à temps dans les voies de la finesse, et n'avait jamais laissé à nos adversaires la déplaisante satisfaction de la surprendre en flagrant délit de mauvaise foi; or, n'eût-ce point été compromettre gravement une réputation établie au prix de tant d'efforts, maintenue avec tant de soin, que de susciter sans scrupule un nouvel ennemi à l'une des puissances qui avaient affirmé leur foi dans notre loyauté, en nous acceptant pour médiateurs? Enfin Fleury comprenait qu'une diversion militaire de la Suède ne ferait que prolonger la crise dont il espérait régler le dénoûment; peut-être alors les Russes improviseraient-ils une paix éphémère avec la Turquie, mais ce serait pour reporter toutes leurs forces dans le Nord et en accabler la Suède.

La règle de conduite adoptée par la France fut à la fois moins perfide et plus habile. Le parti qui venait de triompher à Stockholm avait aussitôt tourné ses regards vers Constantinople et y avait envoyé des émissaires pour proposer une ligue offensive. Le grand vizir avait écouté leurs offres avec complaisance, sans toutefois témoigner d'un empressement marqué à les accepter; l'instabilité du gouvernement de Stockholm l'effrayait, et parfois il lui échappait de demander « si « on le croyait assez léger pour s'aventurer avec des républi- « cains [1] ». L'intervention de la France eût été nécessaire, mais elle eût suffi pour déterminer le succès des envoyés suédois. Profitant de cette situation, Fleury recommande à Villeneuve de leur rendre quelques bons offices qui les encou-

[1] Villeneuve à Amelot, 24 octobre 1738.

rageront à persévérer dans leurs tentatives, mais en même temps de ne prendre aucune part directe à la négociation, de la laisser durer sans la faire aboutir, et de permettre aux Moscovites de la soupçonner sans en pénétrer le degré d'avancement [1]. Placée ainsi sous le coup d'une menace permanente, tenue dans une incertitude plus troublante qu'un péril déclaré, la Russie perdra contenance, cessera de s'opposer à la paix telle que la conçoit notre gouvernement, et peu à peu, sans violence, pour se délivrer d'une insupportable inquiétude, viendra spontanément se ranger sous nos lois.

V

En effet, dès que la Russie eut appris la révolution ministérielle qui venait de s'opérer à Stockholm, elle s'émut, puis, remarquant quelques mouvements suspects de la Suède vers la Turquie, chercha à s'éclairer sur la nature et le but des relations établies entre les deux cours. Mais c'est en vain qu'Ostermann mit sur pied la police diplomatique qu'il avait organisée dans toutes les capitales ; ni les espions qu'il entretenait dans les rangs de la diète suédoise, ni ceux qui se cachaient à Stamboul sous la robe des drogmans ne lui fournirent le mot de cette irritante énigme. Leurs rapports le laissèrent perplexe, en lui révélant l'imminence d'un péril sans lui faire connaître ce qu'il avait à craindre. Soupçonnant notre main dans cette intrigue, il se résigna à de nouvelles avances et se rapprocha de notre cour dans l'espoir de la mieux surveiller, peut-être de

[1] Instructions données à Villeneuve le 2 décembre 1738 et le 13 mars 1739.

la désarmer. Le prince Antiochus Cantémir, accrédité jusqu'alors en Angleterre comme ambassadeur de la Tsarine, fut appelé à résider auprès de Louis XV avec la même qualité; en prenant l'initiative du rétablissement des rapports diplomatiques directs, Anna Ivanovna faisait à ses intérêts le sacrifice de son orgueil.

Cantémir appartenait à une noble famille d'origine moldave, dont plusieurs membres s'étaient distingués au service de la Russie. Tour à tour diplomate et littérateur, il mettait au service d'un esprit fortifié par l'étude les qualités de tact et de pénétration dont la nature l'avait doué. Il fit son entrée à la cour et dans le monde diplomatique de Versailles sans fracas, en ambassadeur pressé d'aborder l'objet de sa mission et ne visant qu'au solide. Bien accueilli par Fleury et connaissant le pouvoir de la flatterie sur l'esprit du vieillard, il l'entretint de l'estime singulière que professait pour lui Sa Majesté de toutes les Russies. Le compliment parut plaire à Fleury, qui retint le visiteur pendant une heure, se montra prévenant, causeur, expansif même, protesta de la pureté de ses intentions et de son zèle pour le rétablissement de la paix, mais ne se laissa arracher aucune parole qui pût être considérée comme un acquiescement aux conditions de paix formulées par la Russie, ou comme un gage donné à cette puissance contre un mouvement offensif des Suédois [1]. Dans plusieurs entrevues, Cantémir renouvela sans plus de succès ses insinuations caressantes.

Changeant alors de système, Ostermann le chargea d'une démarche positive; rappelant les droits que la France puisait

[1] Dépêches de Cantémir, citées par Soloviev, t. XX, ch. IV, p. 364

dans son dernier traité avec la Suède, dont les clauses avaient été publiées, invoquant le devoir d'impartialité auquel nous astreignait le titre de médiateur, il fit demander que le Roi interdît à la cour de Stockholm toute liaison avec le Turc. Cette mise en demeure était embarrassante, mais la France ne se laissa pas décontenancer : « Sa Majesté, écrivait Amelot à Villeneuve en lui rendant compte de l'incident, a répondu que sa « qualité même de médiateur lui liait les mains, que, comme « elle n'avait fait aucun pas pour empêcher l'effet des sollicitations de l'Empereur auprès de Venise et des Moscovites « auprès des Persans, elle demeurerait dans la même indifférence à l'égard des alliances dont la Porte ottomane croirait devoir se fortifier [1]. » Fleury affirmait d'ailleurs que notre langage à Stockholm n'encourageait en aucune manière les velléités belliqueuses de la Suède, ce qui était rigoureusement exact, mais en même temps l'une de nos escadres se montrait dans la Baltique, augmentant par sa seule apparition l'ardeur des Suédois. « Est-il interdit au Roi d'exercer sa « marine et de l'envoyer reconnaître des côtes mal explorées [2] ? » répondait Amelot aux représentations inquiètes de l'envoyé moscovite.

Cependant les alarmes des deux cours impériales redoublèrent à l'approche du printemps de 1739; le retour de la saison propice aux hostilités les obligeait à choisir entre une paix immédiate et une troisième campagne, un effort nouveau et peut-être périlleux. Pressés par l'Autriche de lui envoyer un secours de trente mille hommes sur le Danube et hésitant à dégarnir leur empire, les Russes sentaient leurs inquiétudes se

[1] Amelot à Villeneuve, 20 janvier 1739.
[2] Soloviev, p. 364.

transformer en véritables angoisses; ils voulurent à tout prix savoir à quoi s'en tenir sur les dispositions de la Suède, et leur curiosité exaspérée les porta jusqu'au crime.

Depuis quelque temps, la présence d'un officier de l'armée suédoise, le major Sinclair, était signalée à Constantinople. Sa mission avait un but avoué, le règlement d'une difficulté qui se rattachait au séjour de Charles XII à Bender. Réfugié chez les Turcs, le glorieux vaincu de Pultava avait dû recourir à la générosité du sultan Ahmed, et lui avait fait plusieurs emprunts qui n'avaient point été remboursés. Sinclair se disait chargé de mettre la dernière main à un arrangement conclu avec le créancier et de dégager la signature du roi défunt. Aux yeux des ennemis vigilants qui épiaient toutes ses démarches, cette négociation n'était que le manteau dont se recouvrait une trame mystérieuse, peut-être la préparation de l'accord destiné à régler définitivement l'action commune des deux États; lorsque Sinclair quitta Constantinople pour retourner en Suède, on ne douta plus à Saint-Pétersbourg et à Vienne qu'il n'emportât le secret des résolutions du Divan.

L'officier se proposait de regagner son pays par la voie de terre, c'est-à-dire en traversant l'Autriche et l'Allemagne; il voyageait en poste avec le négociant français Couture, qui s'était muni d'un passe-port signé de M. de Villeneuve. Sur le point de franchir la frontière turque pour entrer en Autriche, Sinclair apprit que, dans les États de l'Empereur, une récompense avait été promise à qui l'arrêterait. Il se détourna aussitôt de son chemin et se jeta en Pologne, mais il tomba au milieu des Russes, qui avaient obtenu du roi Auguste l'autorisation d'occuper certains districts de ce pays pour y préparer leur prochaine campagne. Traversant leurs quartiers, Sinclair remarqua divers

symptômes suspects qui le mirent sur ses gardes. Il semblait que le passage des voyageurs fût attendu et leur course surveillée; tantôt c'était un soldat qui les dévisageait comme s'il eût voulu prendre et transmettre leur signalement, tantôt c'était un Juif qui les interrogeait avec une bonhomie affectée et s'informait de leurs projets; plus loin, dans une auberge, un lieutenant russe voulut les faire boire, « mais il fut lui-même « dupe de son vin, dit Couture dans sa déposition, et ils furent « quittes de ses importunités [1] ». Arrivés en Silésie, ils se croyaient hors d'atteinte, lorsqu'ils entendirent derrière eux le galop de plusieurs chevaux. Un détachement de cavaliers en manteau rouge, dans lesquels il était facile de reconnaître des dragons russes sous la conduite de deux officiers, semblait lancé à leur poursuite. Les soldats enveloppèrent la voiture, l'escortèrent quelque temps, puis la firent s'arrêter aux portes de la petite ville de Naumbourg, située sur le territoire saxon. Là ils séparèrent les deux voyageurs, et Couture, laissé sur le bord de la route, aperçut tout à coup dans un bois voisin la lueur d'un coup de feu, entendit des cris, une lutte, même le bruit des sabres s'enfonçant dans un corps humain « comme « dans un vieux morceau de bois [2] ». Plus mort que vif, le marchand français fut conduit prisonnier jusqu'à Dresde, enfermé quelques jours au château de cette ville, puis remis en liberté sans recevoir aucune explication sur les motifs de son arrestation et de son élargissement. Le corps de Sinclair fut retrouvé percé de coups, mais le message dont il était porteur avait disparu.

[1] Relation du voyage par Couture. Cette pièce, qui figure aux archives des affaires étrangères, correspondance de Suède, année 1739, a été publiée par Kéralio, t. II, p. 268 à 319, et dans les *Éphémérides daces*, p. 293 et suiv.

[2] *Id.*

Lorsque les papiers trouvés sur le cadavre furent portés à ceux qui avaient ordonné le crime, ou qui du moins l'avaient laissé commettre, on peut croire que leur désappointement fut amer. Ils trouvèrent des traites jaunies par le temps, les billets portant la signature de Charles XII et restitués par les Turcs, un document historique au lieu de la vivante réalité qu'ils voulaient saisir, toutes les traces de la négociation ostensible et aucun indice de la négociation secrète[1]. Cette constatation ne les rassura point, car la Suède et la Turquie avaient pu convenir de voies différentes et plus sûres pour faire passer leurs communications intimes. Le crime ne fut pas seulement inutile : il nuisit à ses auteurs. A la nouvelle de l'attentat, la Suède entière tressaillit et nomma les coupables; l'émotion fut profonde et universelle, pénétra dans toutes les classes, passa des villes dans les fermes les plus reculées, et certaines chansons populaires, conservées par la tradition, rappellent encore de nos jours le souvenir amer laissé au cœur de la nation suédoise par le meurtre du brave officier[2]. La voix du pays se substitua à celle d'une faction pour réclamer la guerre contre la Russie; la couronne dut céder à cette effervescence et ordonner des préparatifs militaires. Toutefois plusieurs mois devaient s'écouler avant qu'une armée pût être réunie et une flotte équipée, avant que le gouvernement eût terminé la longue instruction qu'il avait commencée sur le meurtre de Sinclair, et qui devait lui permettre de jeter à la face de la Russie, en guise de déclaration de guerre, un acte d'accusation formel; l'intervention armée de la Suède devenait presque

[1] Saint-Priest, p. 141.

[2] Voy. l'article de M. Geffroy dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1856 sur un ouvrage intitulé *Svensk och Ryss* (Suédois et Russes).

inévitable, mais ne semblait pas devoir se produire avant la fin de 1739[1].

En présence de cette situation, les deux cours impériales ne modifièrent point le plan à double face qu'elles avaient adopté pour le cours de l'année. Elles annoncèrent à Villeneuve l'envoi de nouveaux pouvoirs qui lui permettraient de conclure la paix à des conditions plus conformes à nos désirs, puis, pour le cas où cette tentative n'aboutirait point, préparèrent un grand effort destiné à briser la résistance de la Turquie; il s'agissait de mettre cette puissance hors de combat avant que la Suède pût entrer en lice. Empruntant de tous côtés et faisant appel à ses dernières réserves, l'Empereur parvint à remettre sur pied une armée; les Impériaux se chargeaient de contenir et d'occuper l'ennemi sur le Danube, la Russie se réservant de porter les coups décisifs. Munich et les principaux conseillers de la Tsarine proposèrent un plan d'opération nouveau : il consistait à profiter de l'ouverture des provinces polonaises pour faire passer par cette voie une grande armée d'invasion, qui surprendrait les principautés roumaines et se répandrait ensuite dans la péninsule des Balkans. Munich soutint les avantages de ce projet avec le feu qu'il apportait au conseil comme dans l'action; à l'entendre, il était plus facile, à l'aide des rayas opprimés, de renverser d'un seul coup l'empire des Infidèles que de procéder méthodiquement à l'occupation de ses frontières, de frapper la Turquie au cœur

[1] La Tsarine désavoua les officiers auteurs de l'assassinat et les envoya en Sibérie; néanmoins la complicité de certains membres du gouvernement russe demeura avérée. On se rappela notamment qu'avant le départ de Sinclair, le secrétaire de l'ambassadeur de Russie à Stockholm avait fait faire mystérieusement le portrait du major, en disant au peintre « que c'était une belle fille qui désirait ce portrait ».

qu'aux extrémités. Reprenant la pensée et les expressions mêmes du résident Wichniakow, il exposa : « Que tous les « Grecs regardaient la Tsarine comme leur souveraine légitime; « que la disposition de ces peuples tenait à ce premier éclat « de renommée qu'avait maintenant la puissance russe; qu'il « fallait saisir ce premier moment de leur enthousiasme, mar- « cher à Constantinople, et qu'une pareille disposition dans « les esprits ne se retrouverait peut-être jamais [1]. » Ces vues audacieuses furent approuvées; la principale armée de la Tsarine, sous le commandement de Munich, dut se concentrer dans la Podolie polonaise pour faire de cette province le point de départ de sa marche en avant, tandis que Lascy se chargerait d'opérer une dernière diversion en Crimée.

Instruit de ces projets, Villeneuve pensa qu'il fallait brusquer les négociations, sous peine de se laisser devancer par les événements. Le spectacle auquel il assistait depuis quelque temps à Constantinople le fortifiait dans cette disposition; il voyait tomber et disparaître tous les obstacles qui s'étaient opposés jusqu'alors, au lieu même de son ambassade, à l'accomplissement de ses désirs. Rakoczi était mort de maladie, et cette fin prématurée, délivrant les Turcs d'un embarras, les déliait aussi d'un engagement pris à la légère. Bonneval à son tour s'éclipsa de la scène. Pendant toute la durée de la dernière campagne, il avait rongé son frein à Constantinople, réduit à s'occuper de détails, persistant néanmoins à se rendre utile, inventant de nouveaux modèles de canon, faisant manœuvrer avec une activité fiévreuse les corps de troupe

[1] Rulhière, *Anarchie de Pologne*, t. I, p. 159. Soloviev, p. 153-154, cite un rapport signé de Munich, d'Ostermann et d'autres ministres, où le même plan de campagne est recommandé par des considérations stratégiques et aussi pour dégager l'Autriche.

qu'il était chargé d'instruire. L'hostilité du grand vizir le poursuivait de loin comme de près, contrecarrait tous ses efforts, lui refusait les moyens d'expérimenter ses nouveaux engins et, descendant à de mesquines tracasseries, croyait diminuer son pouvoir en rognant son traitement [1]. Cette persécution jetait Bonneval hors de lui; moins accessible que jamais à tout conseil de prudence, il avait fait de sa maison un foyer d'opposition contre le gouvernement actuel de l'empire, et l'intempérance de son langage préparait sa chute.

Une dernière aventure acheva de le perdre. Les troupes qu'il exerçait offraient l'aspect des meilleurs soldats d'Europe; elles voulurent compléter la ressemblance en se faisant payer régulièrement; un jour, elles se portèrent en tumulte sur le passage du Grand Seigneur pour réclamer un arriéré de solde. Yéghen fit retomber sur leur chef la responsabilité de cet acte d'insubordination et l'eût traité en rebelle, si Bonneval n'eût trouvé au fond du harem un mystérieux appui. Sa renommée était parvenue jusqu'à la sultane et à l'eunuque noir qui formaient le conseil intime de Mahmoud; l'un et l'autre dissuadèrent le prince de briser l'instrument dont jadis le hasard lui avait fait présent, et le Sérail ne consentit qu'à l'éloignement de Bonneval. Se rendant à la Porte, il fut appréhendé au corps, placé entre plusieurs gardes, embarqué sur le Bosphore et jeté sur la côte d'Asie, d'où on le vit s'enfoncer sous escorte dans l'intérieur du pays [2].

[1] Correspondance du baile Contarini, 14 janvier et 9 avril 1738. Archives de Venise.

[2] Lettre du baile Contarini, en date du 14 décembre 1738. Archives de Venise. Villeneuve à Amelot, 29 novembre 1738.

La part qu'il avait prise aux succès militaires de la Turquie avait ramené sur lui les regards de l'Europe; sa chute fut considérée comme un événement. A Versailles, Louis XV fit ses compliments de condoléance, mêlés peut-être de quelque ironie, à MM. de Biron et de Gramont, proches parents du comte [1]. « Que ne déclarait-il un duel au grand vizir ! » disait plus tard Voltaire au sujet de sa disgrâce, en faisant allusion à ses démêlés avec le prince Eugène; il s'étonnait aussi que Bonneval, pendant qu'il était en Asie, n'eût point poussé jusqu'à la Perse et pris du service chez le Sofi : « Il aurait pu avoir le « plaisir, ajoutait-il, d'aller jusqu'à la Chine, en se brouillant « successivement avec tous les ministres [2]. »

La curiosité publique s'efforça de suivre Bonneval dans son exil. Seulement, comme il lui était difficile de garder sa trace, elle fit fausse route et s'égara; les uns le firent errer sur les rives de la mer Noire, les autres parmi les sables brûlants de l'Arabie. La vérité était moins romanesque. Le comte avait été relégué dans une ville de l'Asie Mineure, Kastamouni, située à cent dix lieues de Constantinople. Bien informé par situation et par devoir, M. de Peyssonnel nous a laissé quelques détails sur ses occupations au lieu de son exil : « Comme il ne « peut rester sans rien faire, dit-il, il a commencé par faire bâtir « une maison à sa commodité et à sa guise. A présent, il « apprend le turc et commence même à l'écrire; il répare, « peut-être un peu tard, la faute qu'il a faite en venant ici, « car il devait bien penser qu'il serait inutile pour le comman- « dement tant qu'il ignorerait la langue du pays. Au surplus, « il jouit d'une bonne santé, et, comme il s'amuse de tout, je

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 346.
[2] Lettre au chevalier de la Mothe-Géfrard, avril 1763.

« ne doute pas qu'il se soit fait des amusements pour charmer « l'ennui de sa situation [1]. »

Ainsi Bonneval était demeuré, dans le malheur, d'une fermeté insouciante, prompt à s'accommoder aux circonstances, et malgré tout confiant dans l'avenir. Une disgrâce de plus n'était pas pour l'abattre, au milieu d'une existence dont de perpétuelles vicissitudes avaient fait le fond même et la trame. Il comptait d'ailleurs sur les amitiés puissantes qu'il avait conservées dans l'entourage du sultan, les faisait agir et ne désespérait point d'un retour de fortune. En effet, moins de quatre mois après son départ forcé, il reparut à Constantinople, recouvra ses titres et ses charges, mais ne put ressaisir l'influence dont il avait joui pendant les années précédentes, et dut s'effacer définitivement devant le représentant autorisé de la France. Tandis que les intérêts d'une partie de l'Europe allaient se débattre et se régler sans lui, réduit à de menues intrigues, il semblait particulièrement absorbé par un procès qu'il soutenait avec un Turc « au sujet de la muraille divi- « soire de son jardin [2] », humiliante besogne pour une activité qui avait connu d'éclatants emplois, mesquin dénoûment au roman de sa vie.

Durant l'exil de Bonneval, Villeneuve avait reçu les nouveaux pouvoirs de l'Empereur : ce prince consentait à quelques sacrifices territoriaux en Serbie. Cependant la réserve qu'observait le marquis, depuis l'échec des dernières conférences, commençait de piquer la curiosité des Turcs; ce furent eux qui le provoquèrent. « L'ambassadeur est-il mort? » demanda un jour Yéghen au drogman de France; Delaria

[1] Lettre du 26 mars 1739. (*Collection Schefer.*)
[2] Villeneuve à Amelot, 26 septembre 1739.

répondit que son maître ne se croyait plus autorisé à de nouvelles démarches, en présence du peu d'empressement que la Porte avait témoigné l'année précédente pour la conclusion de la paix. Le grand vizir, « portant sa barbe à la bouche et la « mordant comme un homme qui rumine », dit enfin : « Je « veux la paix, mais je prévois que, pour l'avoir telle qu'il con- « vient à l'honneur et à la sûreté de cet empire, il faut que « nous nous tâtions encore avec les Impériaux [1]. » Il ne lui fut pas donné de réaliser ce vœu ; ses allures de despote avaient excité contre lui l'animadversion publique, et Mahmoud, cédant au vœu unanime, lui redemanda brusquement le sceau de l'empire. Son successeur, Elviaz-Méhemmed-pacha, avait fait preuve en plusieurs circonstances d'un caractère moins obstiné et d'un esprit plus accessible à la persuasion : ce choix ajoutait ainsi au rétablissement de la paix une dernière facilité.

Le nouveau ministre partit immédiatement pour se mettre à la tête de l'armée, mais bientôt, en réponse à un message de Villeneuve, invita l'ambassadeur à se rendre auprès de lui. Fort de cet appel, Villeneuve se résolut désormais à agir ouvertement, avec une énergique promptitude, en donnant à toutes ses démarches une ampleur et un éclat qui ajouteraient à leur poids. Prenant pour la première fois et affichant son caractère d'intermédiaire officiel, il tira de la cassette où il les laissait reposer depuis plus d'une année les lettres du Roi Très-Chrétien qui l'accréditaient en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de la médiation ; il demanda à les présenter au sultan en personne, dans une audience solennelle, annonça en même temps son prochain départ pour l'armée et

[1] Villeneuve à Amelot, 23 janvier 1739.

se prépara à déployer dans ces diverses occasions une pompe extraordinaire. Son but était de frapper les esprits et de faire ressortir à tous les yeux que la France, jugeant l'heure décisive pour le sort de la négociation, s'engageait sans réserve afin d'en procurer le succès. Par cette attitude nouvelle, Villeneuve se conformait aux conseils de l'habile secrétaire d'État qui avait encouragé ses premiers efforts, et qui, avant qu'une disgrâce inopinée fût venue le surprendre, prévoyant toutes les phases de notre action diplomatique, en avait marqué le dénoûment au camp du grand vizir, en présence des armées prêtes à s'entre-choquer. Dès 1737, Chauvelin, recommandant à Villeneuve de choisir l'instant opportun pour se rendre sur le Danube, lui avait prescrit « d'accompagner cette dé- « marche de tout ce qui serait le plus capable d'en relever « l'importance [1] », et, dans cette suprême tentative en faveur de la paix, de prendre l'opinion pour juge « et les « peuples pour témoins [2] ».

[1] Chauvelin à Villeneuve, 1er novembre 1736.
[2] *Id.*

CHAPITRE VII

LA PAIX DE BELGRADE.

Audience du sultan. — Le cortége de l'ambassadeur. — La première et la deuxième cour du Sérail. — Repas des janissaires. — Villeneuve au Divan. — Moment solennel. — La salle d'audience. — Le sultan Mahmoud sur son lit de parade. — Triomphante sortie. — Rencontre à Andrinople d'un émissaire russe. — Message étrange dont il est porteur. — Réponse digne et habile de Villeneuve. — Bataille de Krotzka. — Le grand vizir met le siége devant Belgrade. — Force de cette place; en l'attaquant, les Turcs s'exposent à un échec qui peut se transformer en désastre. — Une prompte paix peut seule leur épargner les effets de leur imprudence. — Panique de l'Autriche. — Cette puissance se résigne à traiter séparément. — Plan du médiateur. — Il arrive au camp. — Dangereuse ardeur des troupes : *la ville de la guerre sainte*. — Préparatifs d'assaut. — Réponse hautaine du vizir aux premières paroles du marquis. — Arrivée du comte de Neipperg, plénipotentiaire impérial. — Caractère de cet officier. — Ses offres sont jugées insuffisantes. — Les Turcs se proposent de le retenir prisonnier jusqu'à ce qu'il ait accédé à leurs exigences. — Villeneuve soupçonne ce dessein. — Un visiteur nocturne. — L'ambassadeur protége Neipperg et lui donne asile dans sa tente. — Nouvelles conférences. — Arrivée de Schmettow à Belgrade. — Cet habile général relève le moral de la garnison et ranime la défense. — Premiers revers des Turcs. — Moment critique et décisif pour le sort de la négociation. — La question des murailles de Belgrade. — Expédient suggéré par Villeneuve. — Ali, pacha de Bosnie. — Signature des préliminaires. — Dialogue entre Neipperg et Schmettow. — L'ambassadeur de France aux tranchées et dans la ville. — Les églises de Belgrade. — Éclatante victoire des Russes. — Conquête de la Moldavie. — Désespoir de Charles VI en apprenant la signature des préliminaires. — La garantie donnée par la France lie la cour de Vienne et ne lui permet pas de désavouer Neipperg. — Négociations avec la Russie. — Intrigues de Cagnoni. — Villeneuve outre-passe ses instructions et admet la neutralisation d'Azof. — La Tsarine réduite à s'incliner devant la nécessité. — Ratification solennelle des deux traités. — Conditions de la paix avec l'Autriche. — Conditions de la paix avec la Russie. — Fermeture de la mer Noire à la marine russe. — L'acte nouveau ne reproduit pas la clause du traité de Pruth protectrice de la

Pologne. — Alliance défensive avec la Suède; vénalité intermittente du reis-effendi. — Arrestation de Neipperg. — Quel jugement peut être porté sur sa conduite. — Procès de Wallis. — Les nouvellistes de Paris et de la cour : bruits invraisemblables. — Médaille triomphale. — Triple avantage que la France retire de la paix de Belgrade. — Notre influence en Orient se retrouve sans rivale. — Altération de l'alliance entre les deux empires. — L'Autriche et la Russie tentent séparément de se rapprocher de nous. — La question du Luxembourg en 1739. — Lutte de prévenances entre Saint-Pétersbourg et Versailles. — La France arbitre de l'Europe.

I

Dès que Villeneuve eut officiellement revêtu son nouveau caractère, des honneurs inusités lui furent rendus. Un corps de janissaires fut mis à ses ordres et dut l'escorter dans toutes ses sorties. Les principaux personnages de la cour le firent complimenter et lui envoyèrent des présents; c'était au palais de France un défilé continuel de visiteurs, les uns apportant des corbeilles fleuries, les autres des coussins richement brodés. Dans la cour, les musiques du Sérail donnaient d'assourdissants concerts. Ces formalités précédaient et annonçaient la réception solennelle de l'ambassadeur par le sultan, fixée au 19 mai. Retiré dans les profondeurs du harem, le monarque oriental ne se montrait aux envoyés chrétiens que par une faveur insigne; il les recevait à leur arrivée et au moment de leur départ, mais ne les admettait en sa présence au cours de leur ambassade que s'ils avaient à lui remettre quelque lettre de leur maître, leur conférant une mission d'exceptionnelle importance; accrédité auprès de Mahmoud depuis neuf ans, Villeneuve allait le voir pour la première fois.

Avant le lever du jour, à la lueur des flambeaux, une flottille entière traversait le port, amenant de Péra à Stamboul l'am-

bassadeur et sa suite. Tous les navires français mouillés dans la Corne d'Or, ainsi que la plupart des bâtiments étrangers, saluaient de leur artillerie. Aux premiers rayons du soleil, le cortége se forma sur le quai de la ville musulmane et s'achemina lentement vers le Sérail. En tête marchait la garde de l'ambassadeur, puis d'autres janissaires par détachements nombreux, des officiers de différents grades, les tchaouchs ou huissiers de la Porte dans leur tenue d'apparat. La grosseur et la richesse des coiffures témoignaient de la solennité du jour; les tchaouchs portaient leur bonnet de cérémonie, vaste turban de forme évasée, décoré d'une longue plume de héron; sur la tête des janissaires, un immense panache se déployait en forme d'éventail. A cette pompe succédait tout à coup un fringant équipage, douze chevaux harnachés à la française, conduits en main, au devant desquels l'écuyer de l'ambassadeur caracolait. Puis c'était la maison du marquis au grand complet, le maître d'hôtel à cheval avec le sous-maître et le maître d'office, dix-huit valets grecs dans le costume de leur nation, vingt-quatre laquais en livrée aux couleurs de M. de Villeneuve, bleu et jaune, six valets de chambre à cheval, deux aumôniers habillés en drogmans, portant le pantalon large et la veste semée de broderies. Enfin l'ambassadeur paraissait, précédé de son premier interprète et d'un nouveau groupe d'officiers ottomans; il s'avançait entre le chef des tchaouchs et un autre maître des cérémonies; autour de lui douze coureurs, portant l'équipement leste des Hongrois, et douze valets entièrement vêtus de blanc formaient une escorte immédiate. Dans les carrefours, sur les places, valets et coureurs écartaient la foule et s'alignaient sur les ailes; l'envoyé du Roi semblait chevaucher alors au centre d'une troupe déployée en bataille.

Derrière lui venaient son jeune fils, puis le baron de Tott, les secrétaires, et parmi eux M. de Peyssonnel, tenant élevée entre ses mains la lettre du Roi Très-Chrétien à « son cher et parfait « ami l'empereur des Ottomans [1] ». L'ambassadeur et sa suite portaient le costume, à la fois élégant et somptueux, en usage à la cour de Versailles; les chapeaux galonnés d'or, les perruques poudrées, les justaucorps où de fines broderies couraient sur le velours et sur la soie, se mêlaient de toutes parts aux volumineux turbans et aux robes flottantes de l'Islam, et l'habillement français frappait par sa grâce dégagée au milieu de cette lourde magnificence, sans nuire au bon air de la cavalcade. Les membres de la nation et les protégés fermaient la marche, chevauchant deux à deux en longue file. La foule musulmane contemplait le cortége avec étonnement et en silence. Particulièrement curieuses de ces spectacles, les femmes turques, enveloppées de leurs voiles de soie aux nuances vives, se pressaient derrière les grilles des cimetières qui leur servaient de lieux de promenade, ou peuplaient de gracieuses apparitions le péristyle des mosquées [2].

On atteignit les murs du Sérail, à demi dissimulés sous les platanes et les cyprès. Auprès de l'entrée principale, Villeneuve se reposa quelques instants sous un kiosque, pour laisser passer le *caimakam* ou gouverneur de Constantinople avec ses pages, ses estafiers et sa musique : c'était ce personnage qui remplaçait le grand vizir absent, et devait faire à notre envoyé les honneurs de la résidence impériale. Les Français pénétrèrent à sa suite dans la première cour du Sérail, vaste esplanade bordée de constructions irrégulières,

[1] Relation de l'audience envoyée par Villeneuve.
[2] Flachat, t. I, p. 568.

place publique de cette ville de palais. Des corps de troupe y étaient rangés, et les couleurs voyantes de leurs uniformes offraient aux regards une masse éclatante et bigarrée, « l'apparence d'un parterre de tulipes », suivant l'expression de lady Montague[1]. Une porte s'ouvrant entre deux tours crénelées conduit ensuite l'ambassadeur et ses compagnons dans la seconde cour du Sérail; avant d'en franchir le seuil, ils mettent pied à terre et déposent leur épée.

En pénétrant dans la seconde cour, ils se sentent dans un lieu plus auguste et voisin de la majesté suprême; les musulmans qui les guident observent désormais un silence religieux. De longues galeries développent autour de la cour leurs gracieuses arcades; partout surgissent des dômes dont la toiture de plomb resplendit; la demeure impériale se révèle dans ses magnificences intimes et son luxe ignoré du dehors. Du côté opposé à l'entrée, près de la plus haute tour du Sérail, Villeneuve aperçoit la porte de la Félicité, qui donne accès aux appartements du souverain, mais il n'est pas introduit immédiatement auprès de Sa Hautesse; les ministres doivent auparavant, suivant l'usage adopté en ces cérémonies, le faire assister par honneur et l'associer à quelques-unes des opérations de leur gouvernement.

Au milieu de la cour, les Français ont remarqué une quantité d'écuelles, remplies de riz préparé à la turque; en face s'est placée une troupe nombreuse de janissaires. Sur un signe, les soldats rompent les rangs et se précipitent avec impétuosité vers le repas qui leur a été préparé; on les voit se disputer leur part, se heurter, tomber et se relever, sans désor-

[1] *OEuvres de lady Montague*, t. II, p. 26.

dre pourtant et sans un cri. Cette distribution, offerte plusieurs fois par semaine aux janissaires par la munificence du Grand Seigneur, jouait un rôle dans les préoccupations de ses ministres; c'était pour eux un moyen de connaître l'opinion des soldats. Si ceux-ci passaient devant les écuelles sans y toucher ou même les repoussaient du pied, cette bouderie indiquait de leur part un mécontentement toujours prêt à se tourner en révolte. Mangeaient-ils avec entrain, le gouvernement se rassurait, mesurant à cet empressement le zèle et les bonnes dispositions de la troupe.

Tandis que les janissaires achèvent leur repas, on a fait entrer Villeneuve dans une salle circulaire, décorée avec une sobre magnificence. Autour des murs règne une estrade recouverte de tapis; là se tiennent, assis à la turque sur des coussins, la mine grave sous leurs turbans de deux pieds de diamètre, le col encadré de fourrure, le corps enveloppé de pelisses de drap vert, écarlate ou bleu, les principaux dignitaires de l'Islam. C'est le caimakam, le *defterdar* ou grand trésorier, les *cazias-kers* ou juges suprêmes, le *nichandji* ou garde des sceaux, les vizirs du premier rang. Ils se préparent à tenir le Divan, c'est-à-dire le conseil suprême de l'empire. Villeneuve est invité à y prendre part; il monte sur l'estrade, un tabouret est apporté pour lui servir de siége, les musulmans lui souhaitent la bienvenue, et la séance s'ouvre.

Après l'expédition des affaires courantes, les plaideurs sont introduits, car le Divan est avant tout une cour de justice où chacun est admis à porter sa plainte, avec une liberté qui évoque le souvenir des premiers âges de l'Islam. D'humbles marchands, des femmes présentent leur supplique et obtiennent une sentence; si parfois l'aspect imposant de l'assemblée fait

hésiter leur courage, ils se rassurent à la vue d'une baie grillée qui s'ouvre dans la muraille et derrière laquelle le Grand Seigneur peut assister, sans être aperçu, aux délibérations du Divan; le seul soupçon de son invisible présence rappelle les juges à l'impartialité. Les arrêts rendus, il faut distribuer la solde aux janissaires. Des sacs de piastres sont apportés avec les rôles de la milice, leur nombre est vérifié, une pièce sonne sur les dalles pour attester la pureté du métal employé; puis, devant les sacs rangés en monceaux, des officiers envoyés par les compagnies passent en courant; chacun emporte sa part avec une surprenante rapidité, et les monceaux fondent. Aucune des formalités prescrites n'est épargnée à Villeneuve; on lui présente l'eau pour les ablutions, le parfum, le sorbet, puis quatre tables chargées de mets sont apportées, et chacune de ces opérations est entremêlée de saluts, d'inclinations de tête, de ces gestes minutieusement réglés qui prolongent et compliquent toutes les cérémonies de l'Islam. Durant les repas offerts aux ambassadeurs, pour récréer les convives, on promenait devant l'entrée des salles les plus beaux chevaux des écuries impériales; ils étaient ornés de leurs plus riches atours, et les serviteurs chargés de les présenter les montaient sans babouches, par respect.

Le moment solennel de l'audience est arrivé. Un officier apporte, en l'appuyant sur son front, un rescrit impérial qui ordonne d'introduire l'ambassadeur. Au milieu d'un silence plus profond que jamais, interrompu seulement par les tchaouchs, qui laissent leur bâton d'argent retomber sur les dalles à intervalles réguliers, la porte de la Félicité s'est ouverte; les *capidjis* ou gardes des portes, les mains croisées sur la poitrine, la tête inclinée sous leur haute tiare, se

tiennent immobiles des deux côtés de l'entrée; à l'intérieur, on aperçoit la haie des icoglans et des gardes du corps, coiffés d'un casque empanaché et vêtus de brocart d'or. Les ministres subalternes et les juges franchissent le seuil les premiers; le caimakam entre à son tour, saluant de droite et de gauche; enfin Villeneuve, après avoir été revêtu d'une pelisse de drap rose, fourrée de zibeline, est introduit avec ses principaux officiers. Deux capidjis tiennent chaque Français par les bras, le font s'appuyer sur eux et règlent sa marche.

Ce fut alors une vision rapide et éblouissante, une succession de portiques, des futaies de colonnes, plusieurs salles d'une décoration éclatante, auxquelles des coupoles enluminées formaient un ciel d'or et de pourpre. On atteint et l'on traverse rapidement la troisième cour du Sérail; le pavé est de marbre, des marbres précieux revêtent les murs, et les versets du Coran s'y détachent en caractères d'or. Au delà s'ouvre la salle d'audience. Un demi-jour respectueux, éclairant à peine le sanctuaire, laisse entrevoir dans l'un des angles un lit de parade, disposé pour servir de trône; dans la pénombre, des pierreries étincellent de toutes parts, sur le dais du trône, sur les colonnes de cuivre qui le soutiennent, sur l'encadrement des fenêtres; d'autres tracent sur la tenture rouge des murailles de lumineuses arabesques. A demi couché sur des coussins que recouvre une épaisse broderie de perles, le Commandeur des croyants se présente de profil, afin que l'Infidèle ne puisse contempler sa face sacrée; son costume diffère peu de celui de ses principaux ministres, seulement trois aigrettes enveloppent son turban, chacune d'elles jaillissant d'un nœud de pierres précieuses.

Tandis que tous les musulmans se prosternaient, Villeneuve se contenta de s'incliner profondément par trois fois, avant de

débiter une courte harangue. Le caimakam reçut ensuite la lettre du Roi et la posa sur le lit du Grand Seigneur; l'audience était terminée, sans que Mahmoud eût prononcé une parole ou fait un geste. Tous les assistants sortirent, et, tandis que l'ambassadeur s'éloignait avec son cortége, la porte de la Félicité se refermait, dérobant à nouveau les splendeurs entrevues[1].

Quelques jours après, Villeneuve quittait Constantinople pour se rendre à l'armée. Sa suite personnelle se composait de cent dix personnes, et la colonne entière, comprenant les troupes d'escorte, en comptait six cents. Deux cents chariots portaient un matériel de campement complet. La nation française voulut accompagner son chef jusqu'à quelques lieues de la ville; une foule immense se pressait sur le passage de l'ambassadeur, semblant souhaiter un heureux succès à l'œuvre de paix qu'il allait entreprendre, et Mahmoud, dissimulé dans un kiosque du voisinage, assistait à cette sortie, qui semblait un triomphe anticipé.

II

A deux journées de marche d'Andrinople, Villeneuve fut rejoint par un agent que lui envoyait la cour de Russie et qui arrivait en droite ligne de Pétersbourg. C'était un homme de petit état et d'origine incertaine; il avait nom Cagnoni et se

[1] Relation de l'audience envoyée par Villeneuve avec sa lettre du 19 mai 1739. Flachat, t. I, p. 567 et suiv. Laugier, t. II, p. 11 à 17. *Éphémérides daces*, t. II, p. 205 et 206. *Voyage du chevalier de Bauffremont*, manuscrit déjà cité de la Bibliothèque nationale. Djevad-bey, *État militaire ottoman*, traduit du turc par Macridès, Paris, 1882, t. I, p. 124 et suiv.

disait né en Angleterre d'un père napolitain. On le savait seulement fort avant dans les bonnes grâces du comte Ostermann, qui l'employait aux missions où il fallait du mystère et de la finesse. Cagnoni apportait à Villeneuve des pouvoirs pour signer la paix au nom de la Tsarine, mais sous la condition que cette princesse conserverait Azof et son territoire. Il remit aussi à l'ambassadeur un chiffre pour correspondre directement avec le cabinet de Pétersbourg; enfin il lui présenta, comme la chose la plus naturelle du monde, un billet de vingt mille piastres, payable au porteur sur un négociant de Constantinople : c'était un présent que la Tsarine offrait à notre représentant, afin de s'assurer que les intérêts de son empire ne seraient pas sacrifiés dans la négociation.

Cette offre inopinée ne fut nullement du goût de M. de Villeneuve; à une époque où la corruption faisait partie des moyens employés couramment dans les négociations, les diplomates français donnaient beaucoup et ne recevaient point. La situation du marquis ne laissait pas néanmoins que d'être embarrassante; il fallait, en refusant, éviter de froisser l'Impératrice, dont le tort était d'avoir voulu traiter un ambassadeur de France comme on traitait ses propres ministres. Villeneuve s'y prit adroitement; il répondit « que, suivant lui, ce qu'il y « avait de plus flatteur dans une récompense, c'était de l'avoir « méritée. Il ne se trouvait pas dans ce cas-là, puisque ses « soins n'avaient encore rien produit ; si la négociation se ter- « minait, comme il le souhaitait, d'une façon agréable à Sa « Majesté de toutes les Russies, il ne refuserait pas les témoi- « gnages qu'il Lui plairait de lui donner de sa satisfaction, per- « suadé qu'ils seraient d'une espèce à pouvoir se concilier avec « le caractère dont il était honoré, et à obtenir du Roi la per-

« mission de les accepter[1]. » Cagnoni n'insista pas; il demanda seulement et obtint d'être admis dans l'escorte de l'ambassadeur pour toute la durée du voyage.

M. de Villeneuve espérait arriver au camp avant la reprise des hostilités; il avait compté sans l'ardeur des troupes ottomanes. Dès qu'une armée de plus de cent mille hommes eut été réunie dans la haute Bulgarie, auprès des positions que les Impériaux occupaient encore en Serbie, dès qu'elle vit son matériel et ses approvisionnements au complet, il fut impossible de la contenir, et le grand vizir dut la conduire à l'ennemi. L'Autriche, de son côté, n'ayant point reçu de réponse à ses propositions dans le délai qu'elle avait assigné à la Porte pour prendre parti, interprétait ce silence comme un refus et ne s'occupait plus que de préparatifs militaires. Son armée s'était reformée au delà du Danube, puis avait franchi le fleuve et campait autour de Belgrade. Renforcée et reposée, forte de quarante mille hommes, qu'accompagnaient quatre mille femmes[2], elle avait repris confiance en elle-même et voulait une revanche. Les deux partis se cherchaient donc; vainement Villeneuve, tout en pressant sa marche, écrivait-il au grand vizir d'éviter les actions « décisives et générales[3] », les dispositions réciproques des armées rendaient un choc inévitable.

Le 22 juillet, les Allemands se portèrent en avant. Ils marchaient vers Krotzka, point situé sur le Danube, un peu en aval de Belgrade, et où la présence des Ottomans avait été signalée. S'éclairant mal et imparfaitement renseigné sur les mouvements de l'ennemi, Wallis croyait n'avoir affaire qu'à

[1] Villeneuve à Amelot, 7 juillet 1739.
[2] *Éphémérides daces*, t. II, p. 221.
[3] Villeneuve à Amelot, 7 juillet 1739.

un corps isolé, qu'il serait facile de surprendre et d'écraser. Pour arriver à Krotzka, il lui fallut allonger son armée en mince colonne dans un défilé resserré entre des rampes boisées. Toutes les forces du grand vizir l'attendaient au sortir de ce couloir, rangées sur des hauteurs formant demi-cercle. En débouchant, les Impériaux donnèrent dans le filet et se virent environnés d'ennemis; ils étaient perdus, sans l'héroïsme de l'un des régiments qui formaient l'avant-garde, celui des cuirassiers de Palfy. Cette brave troupe s'établit sur une hauteur environnée de pentes à pic et y occupa les Turcs, jusqu'à ce que ses débris eussent été acculés à l'un des escarpements et précipités dans le vide; le régiment périt en entier, mais sa résistance avait permis au reste de la colonne de franchir le défilé et de se déployer. La lutte s'engagea, longue, opiniâtre, furieuse; après avoir jusqu'au soir soutenu le choc de l'ennemi et repoussé quinze assauts des janissaires, les Impériaux croyaient recommencer le combat le lendemain, lorsque le feld-maréchal Wallis, consterné du massacre de son avant-garde et de la perte de près de dix mille hommes, profita de la nuit pour ordonner la retraite. Cette défaillance du commandement découragea les troupes; elles s'étaient crues presque victorieuses, et on les faisait fuir. Elles se retirèrent d'abord en bon ordre, puis précipitamment, et ne reprirent haleine que sur la rive gauche du Danube, après avoir traversé Belgrade sans s'y arrêter. Le 27 juillet, les soldats ottomans paraissaient devant cette place et ouvraient immédiatement la tranchée, sans même attendre l'ordre de leurs chefs[1].

Ces nouvelles trouvèrent M. de Villeneuve à Nisch. Elles

[1] *Mémoires de Schmettow*, p. 200 à 214. *Éphémérides daces*, t. II, p. 238.

l'inquiétèrent plus qu'elles ne le réjouirent. Si la fortune, d'accord avec les secrets désirs de la cour de France, avait constamment favorisé les Turcs, leur armée n'allait-elle pas trouver, en se heurtant aux murailles de Belgrade, un terme à ses succès? Adossée au Danube et à la Save qui se réunissent sous ses murs en une vaste nappe d'eau, Belgrade est accessible seulement par celle de ses faces qui regarde le sud; elle trouve ainsi dans sa situation la première raison de sa force. En outre, cédée à l'Autriche depuis vingt ans, elle avait été entourée par les ingénieurs allemands de défenses nouvelles et formidables, qui en faisaient, disait-on, la ville la plus difficile à prendre de l'Europe [1]. Au delà de la vieille enceinte où le prince Eugène avait fait brèche en 1698, s'étaient élevés des ouvrages extérieurs, construits d'après toutes les règles de l'art de la fortification, et la citadelle que l'on voit encore aujourd'hui dominer la ville du haut de son rocher, en face du confluent du Danube et de la Save, formait alors le centre d'un vaste camp retranché. Un investissement complet par l'armée du vizir était impossible; en effet, les troupes de Wallis, restées maîtresses de la rive septentrionale des deux fleuves, maintenaient leurs communications avec la ville et y jetaient continuellement des renforts. Enfin les Ottomans ignoraient les moyens de réduire régulièrement une place, et les batteries qu'ils avaient élevées autour de Belgrade n'avaient réussi jusqu'à présent qu'à endommager quelques toits. Sans doute l'enthousiasme des soldats était à son comble, mais cette ardeur même, qui méconnaissait les

[1] « On assure, écrit La Motraye, que l'Empereur l'a rendue imprenable, si tant est qu'il y ait à présent des places qu'on ne puisse prendre. » *Voyage en Turquie*, p. 160.

obstacles, commençait à leur devenir fatale. Un corps s'étant aventuré au delà du Danube, l'armée impériale entière, formée en carré, lui offrit le combat à Pancsova. Malgré l'évidente disproportion des forces, un détachement de janissaires se jeta tête baissée sur l'ennemi ; fous d'héroïsme, cinq cents d'entre eux pénétrèrent jusqu'au milieu du carré, qui se referma sur eux ; pas un n'en sortit vivant, et le reste du corps se débanda [1]. Une attaque de vive force contre Belgrade ne pouvait avoir qu'un pareil succès, avec de plus graves conséquences. Après avoir laissé ses meilleurs soldats sur les glacis de la place, l'armée eût été repoussée en désordre, rejetée au loin, et cette déroute eût suffi à replonger les Turcs dans l'abîme d'où leur étoile et nos efforts les avaient miraculeusement tirés.

Le seul moyen de les sauver d'un échec qui se fût transformé en désastre était une prompte négociation. Un événement depuis longtemps attendu par la France vint tout à coup en faciliter l'ouverture et le succès. La désunion des cours impériales, tel était le but auquel tendaient, depuis le commencement des hostilités, les désirs et aussi les efforts discrets de notre gouvernement. Si l'acceptation de nos bons offices par l'Empereur et la Tsarine ne permettait point à Fleury de travailler ouvertement à les diviser, le cardinal profitait de l'amélioration de nos rapports avec l'Autriche pour lui insinuer que les exigences de la Russie retardaient seules le rétablissement de la paix, et mettait toute son adresse à sous-entendre un conseil qu'il lui était interdit d'exprimer ouvertement. Les alliances survivent rarement à des revers communs; déjà d'aigres récriminations avaient été échangées entre Vienne et

[1] Hammer, p. 484.

Pétersbourg [1]. Pourtant l'Empereur hésitait encore à détacher sa cause de celle de la Tsarine, lorsque la défaite de son armée à Krotzka et l'attaque de Belgrade dissipèrent ses scrupules. L'immobilité des Russes pendant l'écrasement de l'armée autrichienne, leur lenteur à se mettre en campagne, le bruit de pourparlers suspects entre leurs généraux et l'ennemi commun faisaient d'ailleurs craindre à Charles VI une défection de ses alliés; il ne songea plus qu'à les prévenir. Un message du marquis de Mirepoix, accrédité par la France auprès de ce prince, informa M. de Villeneuve que la cour d'Autriche, consternée de ses derniers revers, en proie à une panique, se résignait à traiter sans la Russie, et que le feld-maréchal Wallis avait reçu des pleins pouvoirs pour signer la paix particulière de son maître avec la Porte, par l'entremise de notre ambassadeur [2].

Le parti de Villeneuve fut aussitôt arrêté. Profiter de la frayeur momentanée de l'Autriche pour ménager sur-le-champ un accommodement entre cette puissance et la Turquie, puis contraindre la Russie isolée à poser également les armes, tel fut le plan qu'il imagina et pour lequel la rapidité d'exécution était la première condition du succès. Le moindre incident militaire, une sortie heureuse des défen-

[1] « Le comte d'Ostein, ministre de l'Empereur à Pétersbourg, écrivait Saint-Séverin le 18 novembre 1738, est brouillé ouvertement avec M. Ostermann, au sujet des reproches que ces deux ministres se sont faits réciproquement sur les fâcheux événements de cette campagne. Outre des paroles fort dures entre eux, il y a eu des gestes, dont plusieurs personnes que l'on dit avoir été témoins ont été fort scandalisées de la part de deux ministres de cette nature. » Archives des affaires étrangères : Suède, 1738.

[2] Villeneuve à Amelot, 17 août 1739. V. aussi Tupetz, *Étude sur la paix de Belgrade, d'après des documents inédits, Historische Zeitschrift.* (Nouvelle série, 4e volume, 1878.)

seurs de Belgrade, un assaut infructueux des assiégeants, une victoire des Russes, pouvait changer la situation respective des belligérants et, par suite, les dispositions de l'Autriche. L'occasion de terminer glorieusement la guerre s'offrait aux Ottomans, mais Villeneuve sentit que le hasard l'aurait fait naître en vain, si l'adresse du médiateur ne se hâtait d'en profiter.

D'abord, tout parut se conformer aux désirs du marquis. Le grand vizir, instruit de sa présence à Nisch, le manda au camp devant Belgrade. A cet appel, Villeneuve se sépara de la plus grande partie de sa pompeuse escorte et, la devançant, s'engagea en Serbie avec un petit groupe d'hommes. Pendant quatre jours, les Français hâtèrent leur marche à travers un pays désolé, où la guerre venait de passer et d'exercer ses ravages. A Krotzka, il leur fallut subir un affreux spectacle, la vue du champ de bataille encore couvert de cadavres décapités; les Turcs avaient laissé sans sépulture les corps de leurs ennemis. Parvenu au camp le 15 août, Villeneuve fit dresser ses tentes auprès de celles du grand vizir, à quelques pas des tranchées; de leur quartier, ses compagnons suivaient le travail des batteries, voyaient luire l'éclair des pièces [1].

Villeneuve avait été bien accueilli; le grand vizir lui avait envoyé en présent un de ces beaux coursiers, à l'encolure fine, à la démarche onduleuse, que les Turcs réservaient à leurs pachas. Cependant un rapide coup d'œil sur tout ce qui l'environnait suffit à convaincre le marquis des difficultés immenses de sa tâche; il comprit qu'il lui faudrait non-seulement persuader un ministre, mais encore apaiser une armée entière, ameutée autour de cette place de Belgrade

[1] Lettres écrites au marquis de Caumont par diverses personnes de la suite de Villeneuve. (*Collection Schefer.*)

que se disputaient depuis un demi-siècle chrétiens et musulmans, que ceux-ci avaient surnommée *la ville de la guerre sainte* et qu'ils s'étaient juré de reconquérir.

Une animation extraordinaire régnait dans le camp. Le pacha Ali, gouverneur de la Bosnie, venait d'amener un renfort puissant, tiré de sa province. Les trente mille hommes dont cette troupe était composée défendaient pied à pied leur pays depuis deux ans; c'étaient de rudes soldats, conduits par des beys à mine farouche. Habitués aux alertes incessantes et aux pénibles exploits de la guerre de montagnes, les Bosniaques considéraient avec dédain tous ceux qui n'avaient point partagé leurs épreuves. Voyant des bains dans le camp, ils se moquaient : « Le Danube, la Save, disaient-« ils à ceux qui s'en servaient, voilà l'eau pure dont il faut user « pour vos ablutions [1]. » Ces railleries piquaient au vif les soldats des autres corps, faisant naître entre eux et les nouveaux venus une rivalité d'audace et une dangereuse émulation. Les uns et les autres réclamaient à l'envi un grand effort immédiat. Parcourant les rues du camp, Villeneuve remarqua des amas de fascines destinées à combler les fossés, des échelles préparées pour l'escalade; aveuglés par leur ardeur, prenant pour une brèche praticable les dommages insignifiants que leur artillerie avait faits au corps de place, les janissaires se disposaient à risquer le salut de l'armée dans un assaut impossible.

Le grand vizir paraissait gagné ou débordé par ce dangereux emportement. Lorsqu'il reçut Villeneuve pour la première fois, bien qu'il fût au courant des intentions pacifiques de l'Autriche, bien que déjà Wallis lui eût envoyé un

[1] Lettre d'un agent de Bonneval, archives des affaires étrangères. Turquie, 1739.

de ses officiers pour entamer la négociation, il affecta de ne parler d'abord que « de la main de Dieu qui s'appesantis- « sait sur les Infidèles [1] ». A la fin, il demanda à Villeneuve s'il avait des nouvelles de Vienne ; l'ambassadeur répondit, comme les avis de M. de Mirepoix l'y autorisaient, que l'Empereur consentait à traiter sur la base d'une cession partielle de la Serbie. A ces mots, le drogman de la Porte, qui servait d'interprète, pâlit et se troubla ; il craignait le courroux du vizir, s'il lui transmettait des offres aussi éloignées de ses prétentions. En effet, Elvias-Méhemmed répondit brusquement que la remise immédiate de Belgrade pourrait seule le décider à la paix, et sur l'heure le feu des assiégeants redoubla d'intensité[2].

Le même jour, Villeneuve reçut de nouvelles dépêches de Vienne ; l'Autriche abandonnait la Serbie et la Valachie entières, moins Belgrade. Le lendemain, on apprit l'arrivée dans la place d'un envoyé spécial de l'Empereur, le général d'artillerie comte de Neipperg, qui demandait à se rendre au camp des Turcs. Charles VI, mécontent du feld-maréchal Wallis, craignant de plus qu'une connaissance imparfaite de notre langue ne rendît ce général impropre à une négociation où tout devait passer par l'intermédiaire de la France, lui avait retiré ses pouvoirs diplomatiques pour les transférer à Neipperg ; on allait savoir par cet officier les intentions définitives de sa cour et le dernier mot de l'Empereur.

Le 18, Neipperg était au camp, sous une tente spécialement disposée pour le recevoir et où Villeneuve l'avait rejoint. Dans un entretien seul à seul qu'il prolongea quelque temps, l'ambassadeur put observer et pénétrer à loisir celui dont il

[1] Villeneuve à Amelot, 17 août 1739.
[2] *Id.*

lui faudrait se faire le soutien ou l'adversaire, suivant que les conditions de l'Autriche répondraient plus ou moins à nos intérêts. Neipperg était un officier à la moustache déjà grise, honorablement connu pour son expérience et sa valeur, sachant faire la guerre comme la plupart des généraux de son pays, c'est-à-dire sans hardiesse, mais avec une correction méthodique; placé jusqu'alors au second rang, il semblait de ces hommes que l'habitude de l'obéissance passive laisse hésitants et troublés en face des responsabilités à assumer et du devoir à chercher. Il chargea Villeneuve de réitérer au vizir, de la part de l'Empereur, la proposition de céder la Serbie sans Belgrade, en y ajoutant l'offre de démolir cette forteresse : son mandat, ajoutait-t-il, n'allait pas au delà de cette suprême concession. — « Comme je n'ai qu'un Dieu, je n'ai qu'une pa- « role, répondit Elvias-Méhemmed-pacha; je veux Belgrade « et n'écouterai rien qu'on ne m'en ait apporté les clefs [1]. » Instruit de cette parole, Neipperg déclara qu'il n'avait rien à ajouter aux propositions faites en son nom et demanda des chevaux pour retourner dans la ville.

Le jour suivant s'écoula sans que les Turcs eussent accédé à cette demande. « Les grandes affaires, disaient-ils, ne se « terminent pas en un jour [2]. » Ce propos indiquait-il de leur part un retour à la modération? Si Villeneuve fut d'abord tenté de le croire, certains symptômes alarmants, qu'il remarquait depuis quelques heures, le détrompèrent rapidement, en lui révélant l'imminence d'un péril inattendu. Le grand vizir, dans toutes les audiences qu'il lui donnait, rompait avec les habitudes d'impassibilité majestueuse qui, aux yeux des Orien-

[1] Villeneuve à Amelot, 21 août 1739.
[2] *Id.*

taux, passent pour la forme extérieure de la dignité; la vivacité de son langage décelait le trouble de son âme. Ses conseillers intimes, le reis-effendi, le drogman, les chefs du corps des janissaires, continuaient à fréquenter Villeneuve; néanmoins, tout en recherchant sa conversation et en l'invitant familièrement sous leurs tentes « pour prendre le café », il lui montraient moins de confiance que par le passé; ils laissaient percer quelques doutes sur la sincérité ou l'efficacité de nos bons offices et, par leur réserve autant que par leur langage, semblaient annoncer des mesures extrêmes. Villeneuve commençait à craindre que le plénipotentiaire autrichien ne fût plus en sûreté parmi eux; bientôt la certitude allait chez lui remplacer le soupçon.

Dans la nuit du 19 au 20, la portière de sa tente se souleva, et il vit paraître à ses yeux le drogman de la Porte. C'était Alexandre Ghykha, frère de l'hospodar de Valachie; sa charge faisait de lui, suivant l'expression de M. de Peyssonnel, « le chef de sa nation et le premier esclave de la Porte [1] ». Ses compatriotes l'entouraient d'honneurs quasi souverains, les ministres turcs le consultaient familièrement et l'initiaient à tous leurs desseins, mais en même temps lui faisaient supporter plus qu'à tout autre le poids de leurs mécomptes et de leurs colères; le vizir, qui le traitait aujourd'hui en confident, pouvait demain d'un signe faire voler sa tête. Le langage de Ghykha à l'ambassadeur, ému, plein de véhémence, tour à tour voisin de la prière et touchant à la menace, laissait voir l'état violent où le tenait la crise à laquelle il était mêlé; on pouvait se demander s'il venait donner des conseils, en solliciter, ou

[1] Lettre au marquis de Caumont, en date du 12 mai 1738. (*Collection Schefer.*)

poser des conditions. Quoi qu'il en fût, Villeneuve surprit dans sa conversation tout le secret des désirs, des impatiences et des résolutions du premier ministre.

Elvias-Méhemmed voulait Belgrade à tout prix, jugeant son honneur et sa fortune intéressés à cette acquisition. D'autre part, il s'imaginait que l'Autriche ne répugnait pas essentiellement à l'abandon de la place; cette pensée lui avait été inspirée par le langage imprudent de l'officier envoyé au camp par Wallis, le colonel Gross, qui avait consenti à admettre ou au moins à discuter l'opportunité d'un tel sacrifice. Aussi les refus de Neipperg étonnaient-ils le vizir autant qu'ils l'irritaient, et il rendait Villeneuve responsable en partie des suites qu'entraînerait cette inflexibilité. La Porte comptait offrir cent cinquante bourses à notre ambassadeur, s'il obtenait la cession de la ville à l'amiable, et même cette proposition injurieuse formait l'un des principaux objets de la visite du drogman. A défaut de cet expédient, voici le moyen qu'on avait découvert pour obtenir Belgrade. Neipperg s'était rendu au camp sans exiger des otages qui eussent garanti sa sûreté; lorsqu'il avait communiqué ses pouvoirs aux Turcs, ceux-ci avaient remarqué qu'ils étaient illimités et ne contenaient aucune réserve; le négociateur pouvait ainsi consentir à tout, sans crainte d'être désavoué. Sa résistance étant toute personnelle, il s'agissait de la briser, et, pour atteindre ce but, le grand vizir ne craindrait point d'employer la violence. Il considérait désormais Neipperg comme son prisonnier en même temps que son hôte; il le ferait arrêter et le retiendrait captif jusqu'à ce que le comte eût souscrit aux sacrifices qu'on exigeait de lui; l'exaspération des troupes justifiait aux yeux du vizir ce parti de rigueur.

Jamais, depuis l'ouverture de ces épineuses négociations, l'instant n'avait été plus critique. Un attentat au droit des gens dans la personne du comte de Neipperg, commis à quelques pas de la tente de l'ambassadeur du Roi, n'eût pas seulement soulevé contre ses auteurs une réprobation générale, il eût porté un coup sensible à l'honneur de la France. Disposée de tout temps à la soupçonner de secrète connivence avec les Turcs, l'Europe eût désormais vu en elle la complice avérée de leurs excès. Dans ce péril, Villeneuve ne perdit point contenance. Il avait reconnu que la peur seule rendait les Turcs exigeants et demain peut-être les rendrait féroces, que tous ces triomphateurs tremblaient, le drogman et les ministres devant le vizir, le vizir devant les troupes, tous devant le Sérail ; il savait aussi que, sur des esprits troublés, la fermeté et l'énergie fournissent des moyens d'action toujours efficaces. Entre l'Autriche qui s'abandonnait et les Turcs qui, au milieu de leurs succès, ne savaient pas garder le sang-froid nécessaire pour en profiter, Villeneuve seul resta maître de lui : il devait dominer l'un et l'autre parti.

Avec l'interprète de la Porte, il le prit sur un ton très-haut et ne ménagea point le visiteur nocturne. « Nous autres Pro-« vençaux, écrivait-il naguère à son ami le marquis de Cau-« mont, avons toujours eu la réputation d'être vifs[1]. » Il dit à Ghykha « qu'il ne connaissait rien de plus désagréable « que toutes les pensées dont il venait interrompre son som-« meil », ajoutant, après avoir rudement repoussé ses offres, « qu'il avait trop bonne opinion de ses maîtres pour croire qu'ils « voulussent violer le droit des gens et mettre la France en

[1] Lettre du 14 octobre 1732. (*Collection Schefer.*)

« compromis [1] ». Puis il congédia l'interprète, tout en se réservant d'employer ses avis.

Le lendemain, à la première heure, il fit chercher Neipperg. L'Autrichien commençait à pressentir les intentions des Turcs : « Je vois bien, disait-il, que le camp n'est plus pour « moi qu'une honnête prison, mais j'aime mieux y laisser ma « tête que de la porter à Vienne sur un échafaud [2]. » En entrant au quartier de l'ambassadeur de France, il se retrouva en pays chrétien ; Villeneuve avait habitué les Turcs à considérer la partie du camp où il résidait comme un territoire neutre, et la liberté dont on y jouissait était telle que les aumôniers de l'ambassadeur y célébraient la messe, au milieu de cette armée toute brûlante des passions surexcitées de l'Islam [3]. Villeneuve accueillit l'envoyé impérial avec honneur, l'installa à son foyer et l'y retint ; c'est là désormais que Neipperg passera la plus grande partie de son temps, à l'abri du nom respecté de la France.

Cet acte courageux de notre ambassadeur était en même temps un trait d'habileté. Il sauvait le plénipotentiaire autrichien d'une violence matérielle, mais, en même temps, le constituant l'hôte de la France, assurait la prolongation de son séjour dans le camp sans apparence de contrainte, laissait ainsi aux concessions qu'il pourrait faire le caractère de sacrifices librement consentis et, par suite, les rendait moins pénibles pour son orgueil. Tout en le protégeant, Villeneuve ne désespérait point de l'amener à fléchir et s'occupait sans relâche de lui ménager une capitulation. Le serrant de près,

[1] Villeneuve à Amelot, 21 août 1739.
[2] Laugier, t. II, p. 40.
[3] Kéralio, t. II, p. 229.

il finit par lui demander si, parlant de démolir Belgrade, il n'avait pas voulu dire que cette ville démantelée demeurerait aux Turcs. Neipperg, se décidant à profiter de cette planche tendue à son amour-propre, convint que telle avait été sa pensée. Villeneuve se hâta de reporter cette parole au reis-effendi, en la présentant, non comme une proposition nouvelle, mais comme l'explication et le développement de la précédente. « Vous nous avez parlé jusqu'ici en ambassadeur, lui dit le « ministre, maintenant conseillez-nous en ami [1]. » Villeneuve lui fait sentir avec feu toute l'importance des offres de l'Autriche et décide les Ottomans à rouvrir la négociation.

Le 22 août, la reprise solennelle des conférences avait lieu. Sous une tente, trois sofas avaient été dressés; assis sur celui du milieu, Villeneuve présidait et dirigeait le débat, son secrétaire accroupi à ses pieds sur un tapis; à sa droite siégeait Neipperg, à sa gauche les représentants du vizir, Mustapha et Saïd. Toutefois ces derniers persistèrent à réclamer Belgrade avec ses fortifications, Neipperg repoussa constamment cette prétention, et deux longues séances n'aboutirent à aucun résultat. Neipperg insistait de nouveau pour qu'on le laissât partir; les Turcs n'opposaient à ses demandes que des réponses évasives, et Villeneuve, dans ce pas difficile, s'avouait avec inquiétude qu'il ne découvrait à la situation aucune issue favorable [2].

Ses angoisses eussent été plus vives encore, si son regard avait pu percer les murailles de Belgrade et suivre les événements qui se déroulaient dans la place. Jusque-là la défense n'avait

[1] Villeneuve à Amelot, 21 août 1739.

[2] Villeneuve au comte de Sinzendorf, ministre de l'Empereur, 10 septembre 1739.

pas été mieux conduite que l'attaque, et la garnison avait dû son salut à l'inexpérience des assiégeants plus qu'à son activité. Cependant la cour de Vienne s'était enfin décidée à confier le commandement de Belgrade à un officier instruit et brave, le général Schmettow, dont le mérite avait triomphé non sans peine d'intrigues de cour et d'intrigues de camp, également funestes pour la bonne conduite des opérations. Schmettow quitta l'Empereur le 18 août, emportant les dernières espérances de l'Autriche. Le 22, il se jette dans Belgrade, et dès le lendemain, s'aventurant en barque au milieu des flots du Danube, explore, sous une grêle de balles, les positions ennemies. Il en reconnaît soigneusement les points faibles, puis, revenu dans la place, y découvre des ressources ignorées en artillerie et en munitions. Il relève le moral de la garnison, diminue ses fatigues en réduisant le nombre des hommes commandés pour le service journalier, réserve ainsi des forces pour les entreprises du dehors, communique quelque chose de son ardeur même au feld-maréchal Wallis, à son état-major, à ses soldats, qui, laissés inactifs sur la rive gauche du Danube et de la Save, s'étaient bornés jusqu'à présent à des marches inutiles. Il essayait de faire comprendre à ces troupes que le meilleur moyen de secouer l'ennui et le malaise qui les oppressaient était de combattre; son but était de se servir de l'armée de Wallis pour dégager la place et intervertir les rôles, transformer les assiégés en agresseurs et réduire les Turcs à la défensive [1].

Deux jours à peine s'étaient écoulés depuis les conférences tenues infructueusement dans le camp, que cette énergie com-

[1] Schmettow, p. 231 à 243.

mençait à porter ses fruits. Des travaux de contre-approche avaient été élevés par les Autrichiens; ils se couvrirent d'artillerie qui prit d'enfilade les ouvrages de l'ennemi et le réduisirent à abandonner trois cents pas de tranchée. Cependant les Turcs avaient réussi depuis quelques jours à s'établir au delà du Danube, au village de Borsa, ne laissant plus à Wallis que la rive gauche de la Save pour communiquer avec la place; dans ce poste nouveau, ils espéraient dresser des batteries qui prendraient à revers la ville et le château. Schmettow a compris ce danger et veut s'en garantir; il traverse le Danube avec un corps entier, puis renvoie les vaisseaux qui l'ont amené, ne laissant à ses soldats d'autre alternative que d'emporter la position ennemie ou d'être rejetés dans le fleuve. Ils repoussent d'abord les janissaires; ceux-ci reviennent à la charge avec un acharnement furieux, mais leur ardeur se dépense en vain, et ils doivent abandonner la redoute de Borsa à une troupe qui se retrouve valeureuse en se sentant commandée [1].

Ces échecs semblaient un avertissement que la fortune donnait aux Turcs, avant de se retirer d'eux sans retour. Livrés à eux-mêmes, en eussent-ils profité? Les dispositions des soldats, l'entêtement des chefs, leur langage de plus en plus hautain, tout permet d'en douter, et il est probable qu'ils auraient compromis définitivement leurs succès, pour en avoir voulu abuser, et poussé l'obstination jusqu'à la démence, si le médiateur n'eût enfin découvert un moyen de rapprocher les deux partis et de donner à l'orgueil du vizir une dernière satisfaction. La question des murailles de Belgrade restait la principale difficulté. Si elle mettait en jeu l'orgueil des Otto-

[1] Schmettow, p. 243 à 250.

mans, Neipperg n'ignorait point que l'honneur et la conscience de son maître s'y trouvaient engagés. La construction des ouvrages destinés à compléter les défenses de Belgrade avait été présentée par l'Empereur à ses peuples comme intéressant à la fois la patrie et la religion; les frais en avaient été couverts au moyen d'une taxe levée sur le clergé, et Charles VI ne se reconnaissait plus le droit de disposer de ces murailles, devenues sacrées à ses yeux par leur origine autant que par leur destination. Toutefois, si de part et d'autre il paraissait impossible de céder, ne pourrait-on transiger? Pourquoi les Autrichiens ne démoliraient-ils pas les fortifications qu'ils avaient eux-mêmes construites, et ne rendraient-ils pas la place avec ses vieilles murailles, telle que vingt ans auparavant les Turcs avaient été forcés de la leur abandonner? Le grand vizir pourrait ainsi se glorifier auprès du sultan de lui avoir conquis une ville murée, et d'autre part l'Empereur n'aurait pas la mortification de voir une barrière élevée par lui contre les Infidèles se retourner contre ses États et devenir le boulevard de la Turquie.

Après avoir saisi l'idée de cet expédient dans l'esprit inventif du drogman Ghykha, Villeneuve se l'appropria et la soumit à Neipperg. Celui-ci ignorait l'arrivée de Schmettow et ses premiers succès; par un scrupule exagéré, dans la crainte d'augmenter les défiances des Turcs, il avait prévenu les assiégés de ne lui adresser aucune communication; demeuré sous l'impression décourageante des revers subis au début de la campagne, il crut à l'opportunité d'une dernière concession. Neipperg se rendant, il s'agissait de persuader les Turcs; Villeneuve ne désespérait point d'y parvenir. Comme il avait cru remarquer des dispositions conciliantes chez un de leurs

principaux chefs, Ali, gouverneur de Bosnie, il en fit auprès du grand vizir et des autres pachas le défenseur du moyen terme suggéré par la France. Nul plus que cet ancien vizir, devenu général heureux et entreprenant, n'était capable de remplir un tel rôle; populaire dans l'armée, écouté dans le conseil, après avoir fait ses preuves dans la guerre comme dans la politique, il pouvait conseiller la modération sans être taxé de faiblesse.

Ali usa de moyens détournés pour insinuer ses sentiments à ceux qu'il voulait convaincre. S'il se rencontrait avec Neipperg en présence d'autres musulmans, il affectait de les dépasser en hauteur et en brusquerie, laissant voir néanmoins qu'à ses yeux la conservation de la forteresse tout entière n'avait point l'importance qu'on lui prêtait, et que la démolition de quelques murailles n'enlèverait rien à la force défensive de la Turquie. « Gardez votre Belgrade si elle vous est si chère, disait-il au « comte; moi, je continuerai mon chemin, en mettant tout à « feu et à sang jusqu'aux portes de Vienne; j'en sais le chemin, « et nous verrons si à mon retour vous persisterez à nous re- « fuser vos chères murailles[1]. » Il habituait ainsi peu à peu les membres du Divan à se départir de leur rigueur, puis leur fit agréer séparément nos propositions, et les bases de l'accommodement furent arrêtées dans des entretiens intimes avant d'être publiquement discutées.

Le 29 août, Villeneuve et Neipperg furent invités à se rendre sous la vaste tente où se tenait ordinairement le Divan. Ils n'y trouvèrent point le grand vizir, mais les pachas de Bosnie et de Roumélie, le reis-effendi, le cadi Essad, l'aga

[1] Lettre d'un agent de Bonneval, déjà citée à la page 375.

des janissaires, les chefs des différents corps, enfin tous les ministres subalternes de la Porte, formant une assemblée nombreuse et solennelle. Ali prend la parole et presse Neipperg de céder Belgrade dans son entier ; le ministre impérial réitère son refus. A ce moment, Ali, s'adressant à Villeneuve, le somme de remplir son office de médiateur en présentant quelque moyen de transaction qui puisse concilier les exigences respectives.

« Je lui fis savoir, dit Villeneuve dans son récit de cette « négociation, que j'avais déjà fait ce qu'il pouvait attendre de « moi, en imaginant le tempérament de détruire les nouvelles « fortifications et de laisser subsister les anciennes, et que « c'était par considération pour la médiation de la France que « M. de Neipperg avait pris sur lui de consentir à cet expé- « dient, quoiqu'il excédât ses instructions. Bien qu'Ali-pacha « ne parût point entièrement satisfait de cette réponse, je « savais que, dans le fond de son cœur, il ne la désapprouvait « pas, et que le but de cette conférence était uniquement de « faire voir aux siens qu'il n'était pas possible de faire la paix « à de meilleures conditions [1]. »

Les Turcs délibérèrent entre eux, puis se rallièrent à l'expédient recommandé par Villeneuve, et le grand vizir fit alors savoir qu'il y adhérait également, satisfait d'avoir mis sa responsabilité à couvert derrière cette imposante consultation. Deux jours encore furent consacrés à régler le sort de quelques bourgades situées au delà du Danube, sur les confins de la Valachie et du Banat : le grand vizir mettait son honneur à les conserver, parce qu'elles avaient l'année précé-

[1] Villeneuve à Amelot, 2 septembre 1739.

dente servi de théâtre à la guerre et que l'armée des musulmans les avait faites siennes, en les marquant de son sang. Enfin, après que vingt fois tout eut failli se rompre, « après « des discussions plus propres à faire la matière d'une trans- « action entre deux particuliers que d'un traité entre deux « grands empires[1] », le 1er septembre, Villeneuve signa après Elvias-Méhemmed et Neipperg les préliminaires de la paix. Il les signa, ainsi qu'il le reconnaissait lui-même, « dans le « moment critique, passé lequel on ne peut raisonnablement « penser que l'affaire eût pu se terminer[2] ». En effet, depuis la veille, le feu de la place redoublait de violence et de précision. Des batteries nouvellement installées avaient réduit au silence toutes les pièces des Turcs, à l'exception de cinq, et Schmettow songeait à en profiter pour tenter une sortie en masse, destinée à débloquer la place; l'armée se fût glissée silencieusement pendant la nuit dans Belgrade, se fût formée derrière les ouvrages en colonnes d'attaque et au matin eût fait irruption sur les lignes ennemies[3].

Aussitôt la paix conclue, les Turcs firent des signes et agitèrent des drapeaux blancs pour prévenir les assiégés. La canonnade continua de plus belle. Neipperg, reprenant alors la plume avec laquelle il venait de signer les préliminaires, écrivit au commandant de la ville de suspendre les hostilités; cet ordre ne fut pas exécuté. Inquiet, Neipperg dut partir en personne pour Belgrade ; en y arrivant, il demanda aux officiers qui se pressaient pour lui faire accueil lequel d'entre eux commandait dans la place : « C'est moi, mon camarade, dit Schmettow. —

[1] Villeneuve à Amelot, 2 septembre 1739.
[2] *Id.*
[3] Schmettow, p. 251 à 253.

« Pourquoi n'avez-vous pas exécuté mes ordres? — Je n'en « avais pas à recevoir d'un collègue moins ancien que moi. » Neipperg annonça qu'en vertu des pleins pouvoirs de l'Empereur il venait de conclure la paix, mais il n'osait encore en exprimer les conditions. A la fin, il dit à Schmettow : « Combien croyez-« vous, mon camarade, qu'il faudra de jours pour raser « Belgrade? » Le gouverneur répondit qu'il ne comprenait rien à la question. « Vous comptiez donc, reprit Neipperg, « défendre votre place contre cent cinquante mille hommes? « — Oui, sans doute, et il n'y a pas un soldat de la garnison qui « ne le croie comme moi. — Façon de parler; l'Empereur ne « pense pas de même, puisqu'il a jugé à propos de faire la paix « à cette condition. Et vous ignorez sans doute que les Turcs « avaient fait un amas immense d'échelles et tous les autres « préparatifs nécessaires à l'escalade? — Façon de parler, « interrompit brusquement Schmettow; c'était là où je les « attendais. Si vous voulez, monsieur, prendre la peine de « voir nos ouvrages, vous pourrez juger de quelle manière « nous les aurions reçus, et vous conviendrez que leur amas « d'échelles ne devait pas nous faire peur [1]. » Il fallut l'arrivée du feld-maréchal Wallis et son autorité pour imposer silence à l'indignation du brave soldat, et pour que le feu cessât sur toute la ligne des travaux de défense.

Villeneuve pénétra dans la ville avant les vainqueurs. Dans les jours qui avaient suivi la signature des préliminaires, plusieurs officiers généraux allemands et même un prince

[1] Schmettow, p. 265 à 267. Kéralio, t. II, p. 242 à 249. Voy. aussi la lettre écrite par le général Schmettow au marquis de Mirepoix et transmise par celui-ci le 22 octobre 1730 : archives des affaires étrangères, Vienne.

de la famille impériale, enfermés dans Belgrade, étaient venus voir l'ambassadeur et s'asseoir familièrement à sa table; après les ennuis d'un long emprisonnement, ils retrouvaient avec bonheur la conversation d'un Français. Villeneuve rendit dans Belgrade les visites qu'il avait reçues. Pour arriver à la place, il lui fallut traverser les ouvrages bouleversés par le canon et les tranchées que l'on s'était disputées pied à pied. Partout la lutte avait été chaude et meurtrière ; partout les environs de Belgrade présentaient cet aspect particulier des champs de bataille d'Orient où aux traces de la férocité des Turcs se mêlaient celles de leur luxe et de leurs raffinements, où de belles armes, des lambeaux de velours et de soie jonchaient le sol auprès d'affreux débris, et où l'on sentait, suivant l'expression du prince de Ligne, « le « cadavre et l'eau de roses [1] ». Les troupes des deux partis s'étaient rapprochées, s'observaient et parfois se mêlaient; c'était l'un de ces instants où les passions surexcitées subissent une détente et où la haine fait place à la curiosité. Pourtant les officiers autrichiens contenaient mal leur désespoir; le rouge de la honte leur montait au front, lorsqu'ils voyaient les janissaires escalader les ouvrages par manière de jeu, et les spahis caracoler sur des chevaux dont la housse était faite d'étendards impériaux pris à Krotzka [2]. Approchant de l'enceinte, Villeneuve put se convaincre que la brèche dont parlaient les musulmans avec emphase formait une entaille à peine visible aux solides remparts de la place [3].

[1] Tome VII des *Mélanges*, p. 219.

[2] Schmettow, p. 169.

[3] « Si j'avais eu une pioche, en deux heures de temps j'en aurais fait davantage », écrivait au marquis de Caumont un des jeunes gens de la suite de Villeneuve.

Plus loin, l'aspect formidable de la citadelle lui fit mesurer avec orgueil l'étendue des sacrifices imposés à l'Autriche. Pourtant, à la vue des églises qui allaient être converties en mosquées, son cœur se serra, et il se souvint qu'il était le représentant du Roi Très-Chrétien. Le jour même, il obtint des Turcs qu'une église serait laissée aux prêtres latins, et qu'ils continueraient d'y exercer leur ministère sous la protection du Roi ; « à l'expresse considération de la France », la religion catholique fut maintenue dans cette ville de Belgrade d'où l'Allemagne se laissait expulser [1].

III

Quelques jours plus tard, deux courriers arrivaient à Vienne, à moins de vingt-quatre heures d'intervalle. L'un, dépêché par Neipperg, apportait le texte du traité onéreux du 1er septembre ; l'autre, parti de Moldavie, avait franchi les Carpathes, traversé à bride abattue les plaines de la Hongrie ; accourant du quartier général de Munich, il annonçait un éclatant succès des Russes.

L'armée moscovite, longtemps retardée en Pologne par les pluies, le mauvais état des chemins et ses démêlés avec les habitants, n'avait entamé que vers la fin de juillet le territoire ottoman. Son premier objet était la conquête ou plutôt la délivrance de la Moldavie. De ce côté, les Turcs avaient établi leur ligne de défense un peu en arrière du Dniester et

[1] La permission accordée à ce sujet par le commandement militaire turc figure aux archives des affaires étrangères : Turquie, 1739.

l'appuyaient sur deux forteresses : Choczim au nord et Bender au sud. Munich, après avoir donné le change aux ennemis par une démonstration contre Bender, passa le Dniester un peu au-dessous de Choczim et se dirigea sur cette place. L'armée turque, commandée par le séraskier Vély-pacha, le rejoignit trop tard pour lui disputer les passes montagneuses qui commandent l'entrée de la Bessarabie, mais chercha à lui couper la retraite. On en vint aux mains; aux escarmouches de cavalerie succédèrent des rencontres sanglantes; les musulmans comptaient parmi eux des janissaires d'élite, ceux qu'on nommait les « sans quartier »; d'autre part, l'armée russe se grossissait chaque jour de Moldaves et de Valaques, empressés à combattre dans ses rangs contre l'oppresseur de leur pays. Le 28 août, à Stavoutchani, les Russes se trouvèrent tout à coup entourés par l'ennemi; ils voyaient en face d'eux le gros de l'armée de Vély-pacha, campé au sommet d'une éminence que protégeait un ravin rempli d'eau, sur leurs flancs des corps ennemis couvrant les hauteurs, derrière eux, les Tartares. Munich sortit de ce péril, comme à son ordinaire, par un coup d'audace; au lieu de se défendre, il attaqua. Il fit passer le ravin par ses troupes à un endroit que l'ennemi croyait inaccessible, leur fit gravir les pentes et parvint à les former en carré sur le plateau; la cavalerie, puis l'infanterie turque s'élancèrent sur elles sans réussir à les entamer; continuant toujours d'avancer, la masse russe emporta le camp du séraskier et coupa en deux son armée, dont les débris se dispersèrent dans toutes les directions.

Le lendemain de cette victoire décisive, Munich se présentait devant Choczim; bâtie sur une sorte de promontoire

que forme un coude de Dniester, appuyant à des pentes abruptes ses murailles taillées dans le roc, Choczim eût pu soutenir un long siége, mais la garnison était sortie pour prendre part à la bataille de Stavoutchani et s'était débandée après la défaite. Resté presque seul avec ses deux cents bouches à feu, le gouverneur dut se rendre; dès lors, rien ne résista plus aux Russes; la Moldavie se mit à leurs pieds et les accueillit comme des libérateurs; Munich traversa triomphalement Jassy, où le clergé grec vint à sa rencontre et où les états de la principauté se placèrent sous la protection de la Tsarine; il poussa ses avant-postes jusque sur le Danube, tandis que son aile droite s'étendait en Valachie, afin de donner la main au corps autrichien qui opérait sur les confins de cette province [1].

Combien l'Empereur regretta à ces nouvelles l'instant de faiblesse qui lui avait conseillé une paix séparée, il est aisé de le concevoir. Son courroux fut extrême; il dit qu'il ferait couper la tête à Wallis, et son premier mouvement fut de désavouer Neipperg. Il agitait le projet de ne point ratifier les préliminaires, lorsqu'il s'aperçut qu'il n'en était plus le maître, et que l'adresse de la diplomatie française lui avait enlevé jusqu'à la faculté de reprendre la parole donnée en son nom. Aussitôt le traité signé, Villeneuve s'était hâté de le revêtir de la garantie de la France; Charles VI se trouvait ainsi lié envers Louis XV comme envers le sultan et ne pouvait déchirer le pacte conclu sans compromettre ses relations avec nous. De plus, il avait été stipulé que cinq jours après la suspension des hostilités, c'est-à-dire avant qu'aucun contre-ordre pût venir de Vienne, les Impériaux livreraient

[1] Manstein, t. II, p. 1 à 31.

aux Turcs une porte de Belgrade et que la garnison commencerait elle-même la démolition de la forteresse. Ainsi, tandis que la cour impériale délibérait encore sur l'acceptation du traité, ses clauses s'exécutaient, et les troupes du grand vizir, immobiles dans leur camp, regardaient crouler d'elles-mêmes ces murailles de Belgrade qui auraient pu longtemps braver leurs efforts.

Réduit à s'incliner devant un mal sans remède, l'Empereur ratifia les préliminaires, mais demeura plongé plusieurs jours dans un morne abattement. Ses familiers le trouvaient insensible à tous leurs efforts pour consoler ou distraire son chagrin [1]. Charles VI ne renonçait pas cependant à tout espoir d'obtenir quelque adoucissement à son sort à la faveur des progrès de la Russie, et, comme si ses scrupules de conscience se fussent réveillés au bruit des victoires moscovites, il tenta un effort pour rattacher sa cause à celle de son alliée. Suspendant l'effet de son mécontentement contre Neipperg, il lui ordonna de retourner au camp des Turcs; le comte dut y déclarer que son maître exécuterait toutes les conditions des préliminaires, mais ne consentirait à leur transformation en traité définitif que si la Russie signait en même temps son accommodement avec la Porte.

Villeneuve travaillait sans relâche à ce nouvel ouvrage. Depuis qu'il avait appris l'invasion de la Moldavie et la reddi-

[1] L'envoyé russe à Vienne écrivait dans une dépêche : « Je sais par des « personnes de son entourage intime que l'Empereur n'a pas ressenti aussi « vivement la perte de Naples, de la Sicile, d'une partie considérable du « Milanais, d'Orsova, que le malheur actuel. Malgré tous ses efforts, il ne « peut dormir..... Tout le monde s'aperçoit que son visage est changé. « L'Impératrice s'associe à sa désolation et est malade depuis plusieurs « jours. » SOLOVIEF, p. 164.

tion de Choczim, sa seule pensée était de profiter des pouvoirs que la Tsarine lui avait précédemment expédiés pour signer la paix au nom de cette princesse et la mettre en présence d'un fait accompli, sans lui laisser le temps de rétracter ses ordres ni d'élever ses prétentions. Toutefois ni la Porte ni la France n'entendaient laisser Azof aux mains des Russes, et l'on a vu que Villeneuve n'avait pas été autorisé par les instructions venues de Pétersbourg à restituer cette place. Cette rigueur était-elle définitive, et Cagnoni, cet émissaire mystérieux que le comte Ostermann avait placé près de notre ambassadeur pour l'assister ou le surveiller, et que l'on savait possesseur du secret de sa cour, ne pourrait-il fournir à cet égard d'utiles renseignements? Villeneuve essaya de le sonder et le trouva impénétrable, éludant toute réponse positive et s'enfermant dans des formules d'une obséquieuse politesse. Cagnoni convint pourtant que la Russie ne se refuserait point à démanteler Azof. Les Turcs exigeaient plus : « Azof, « disaient-ils, est une courtisane qui a eu trop de galants « pour mériter qu'on lui donne un mari [1] », et ils demandaient que son territoire, transformé en désert, n'appartînt ni à l'un ni à l'autre des deux empires, mais servît à les séparer. Cependant le temps pressait; le grand vizir, impatient d'aller jouir à Constantinople de la gloire acquise devant Belgrade, se disposait à lever le camp et annonçait son départ sous trois jours. D'autre part, le comte de Neipperg, bien que le traité avec l'Autriche fût tout préparé, en ajournait la signature conformément aux ordres de sa cour et, sur un ton qui reprenait plus de fermeté, annonçait qu'il ne saurait dans

[1] Laugier, t. I, p. 313.

aucun cas se mettre à la suite de l'armée ottomane. Ni la démolition, ni même l'évacuation de Belgrade n'étaient achevées; tandis qu'une garnison ottomane s'installait dans la ville, les Allemands se retranchaient dans le château, assez fort pour soutenir un siége, et reprenaient une attitude belliqueuse.

A cet embarras, qui empêchait notre ambassadeur de « reposer même dans la nuit [1] », vint tout à coup s'en ajouter un autre. Villeneuve crut remarquer chez Cagnoni un manége suspect; l'agent russe, toujours réservé d'apparence et affectant de passer entièrement ses journées à chiffrer des dépêches, agissait sous main avec une adroite vigueur et répandait à profusion parmi les Turcs les sequins et les roubles dont ses maîtres paraissaient lui avoir fourni une inépuisable provision. En dépit de ses succès, se sentant menacée par la Suède et dégoûtée de toute action commune avec l'Autriche, la cour moscovite inclinait à la paix, mais se reprenait à l'espoir d'esquiver notre médiation et de traiter directement à des conditions avantageuses; dans ce but, Cagnoni avait reçu l'ordre d'acheter le Divan à tout prix. Déjà ses efforts portaient leur fruit et la roideur des musulmans commençait à fléchir. La France se voyait ainsi exposée à un double danger : si Cagnoni réussissait dans sa tâche, la paix avec la Russie se faisait sans nous et contrairement à nos intérêts; s'il échouait, les deux traités demeuraient en suspens, et les avantages acquis sur l'Autriche se trouvaient subitement remis en question.

Villeneuve ne vit de salut que dans une initiative hardie. Il outre-passa ses instructions et admit au nom de la Russie la

[1] Villeneuve à Amelot, 26 septembre 1739.

neutralisation d'Azof. Toutefois, réfléchi jusque dans son audace, il n'eut garde de s'exposer de la part de la Tsarine aux reproches dont l'Empereur avait accablé son plénipotentiaire; il spécifia qu'il n'engageait la Russie que conditionnellement, sauf ratification, et réserva la garantie de la France. Le 18, jour fixé par le grand vizir pour la levée du camp, les deux traités furent signés à six heures du matin. Déjà les tentes étaient pliées, les trompettes sonnaient le départ, les convois défilaient. En plein air, au milieu des troupes prêtes à s'ébranler, Villeneuve apposa son sceau sur le double instrument diplomatique, puis monta à cheval; son cortége prit immédiatement la suite de celui du grand vizir, et la masse de l'armée ottomane reflua vers l'intérieur du pays.

Divers motifs obligèrent la Tsarine à pousser la résignation jusqu'au bout. Tandis que l'ardeur belliqueuse des Suédois s'augmentait et que l'explosion des hostilités dans le Nord semblait imminente, un sourd mécontentement grondait dans toutes les parties de l'empire, prenant la forme, chez les principales familles, d'intrigues coupables. On venait de découvrir une conspiration formée dans le but de détrôner Anna Ivanovna; les Dolgorouki et les Galitsyne s'y trouvaient impliqués; le sang le plus illustre de l'empire avait jailli sur l'échafaud [1]. En même temps, les Moscovites voyaient s'évanouir le dernier espoir qui les eût soutenus jusqu'alors; en signant définitivement la paix, l'Autriche s'interdisait de reprendre les armes qu'elle avait laissées échapper

[1] *La cour de Russie il y a cent ans*, Paris, 1858, p. 57. Une lettre d'un officier russe, publiée dans cet ouvrage, prétend que les conjurés s'entendaient avec la France et recevaient ses inspirations. Aucun document parvenu à notre connaissance n'est venu confirmer ce fait.

de ses mains. Abandonnée sans retour par son alliée, la Tsarine approuva le traité conclu par Villeneuve, bien qu'il ne répondît guère à ses espérances, et chargea son ancien ministre auprès de la Porte, M. de Wichniakof, de porter à Constantinople sa ratification. Ainsi, dans cette négociation si habilement liée par notre diplomatie, menée jusqu'à son terme avec une si heureuse dextérité, tout s'était enchaîné. La première défaillance de l'Autriche avait arrêté les progrès de la Russie et disposé cette puissance à un accommodement; le traité signé en son nom par Villeneuve, sous d'expresses réserves, avait déterminé l'Empereur à s'engager irrévocablement, et la défection consommée de l'Autriche avait rendu inévitable l'acquiescement de la Russie aux conditions dictées par notre ambassadeur [1].

Attirées et maintenues sur des terrains séparés, les deux cours y demeurèrent jusqu'au bout. Wichniakof avait été précédé sur le Bosphore par un envoyé allemand, porteur de la signature impériale; les alliés de 1726 ne se trouvèrent même point réunis pour l'acte de pure forme qui donnait à l'œuvre de paix sa dernière consécration et qui confirmait leur défaite diplomatique. Le 5 novembre, puis le 1er décembre, le véritable vainqueur, le marquis de Villeneuve, se rendait avec une pompe extraordinaire à l'arsenal de Constantinople;

[1] Après avoir rendu compte de la négociation au jour le jour dans ses dépêches du 17 août au 26 septembre 1739, Villeneuve en présenta ensuite le tableau d'ensemble dans une relation qui se trouve à la Bibliothèque nationale, sous le n° 7194. Le récit de l'ambassadeur, reproduit en partie par Laugier, peut être contrôlé au moyen : 1° de la longue dépêche de l'ambassadeur vénitien du 3 novembre 1739; 2° des lettres écrites par Amelot à Saint-Séverin, pour lui faire l'historique des derniers événements, d'après des informations personnelles : archives des affaires étrangères, Suède, septembre à décembre 1739. Les textes des traités figurent à la fin du tome II de Laugier.

là, revêtu d'une pelisse de drap d'argent semblable à celle du grand vizir, présidant une assemblée où figurèrent sucessivement, à côté des pachas les plus distingués, les représentants de l'Autriche et de la Russie, au bruit des fanfares et des salves d'artillerie, il procédait à l'échange des ratifications.

Le traité avec l'Empereur n'était que la confirmation et le développement des préliminaires. L'Autriche cédait, avec Belgrade, toute la partie de la Serbie conquise vingt ans auparavant par ses armes; elle abandonnait en outre la bande de terre que le traité de Passarowitz lui avait attribuée en Bosnie, et qui, longeant la Save au sud, ouvrait aux armées impériales l'accès des provinces occidentales de la Turquie. Le Danube et la Save redevenaient la limite des deux empires; l'Autriche était rejetée de la péninsule des Balkans, et l'empire ottoman voyait se fermer la brèche que les désastres du commencement du siècle avaient faite à ses frontières. Au nord du Danube, l'Autriche perdait la Valachie orientale et reculait jusqu'aux montagnes du banat de Temeswar; de ce côté, la Turquie recouvrait également une frontière naturelle. La forteresse appelée Nouvelle Orsova, construite par les Impériaux au milieu même du fleuve, non loin des Portes de Fer, pour devenir entre leurs mains la clef du bas Danube, retournait aux Ottomans; par contre, l'ancienne Orsova, située sur la rive septentrionale, devait être démantelée et demeurer en cet état à l'Autriche, à moins que les Turcs ne parvinssent à détourner, en la rejetant à l'ouest de la ville, la rivière Czerna, destinée à servir de ligne séparative aux deux empires. Ces stipulations ne rendaient pas seulement aux principautés roumaines leur intégrité sous la suzeraineté de la Porte; elles les plaçaient pour l'avenir à l'abri des

atteintes de l'Empereur. Sur le Danube comme sur la route de Constantinople, l'Autriche perdait ses avantages et opérait un mouvement rétrograde; la paix de Belgrade interrompit pour cent vingt années sa marche vers l'Orient.

Si la Russie obtenait par son traité la destruction et la neutralisation d'Azof, elle payait ce résultat de chères concessions. C'était d'abord la restitution de toutes ses conquêtes : ses troupes devaient évacuer la Moldavie, Choczim, l'embouchure du Dniéper avec Oczakof et Kinburn, celle du Bug et du Kouban, les points qu'elle occupait encore en Crimée. Elle reconnaissait aux Turcs le droit de construire des retranchements à l'embouchure du Don et au-dessous d'Azof, pour lui interdire l'accès de la mer, c'est-à-dire de construire un nouvel Azof. La Russie pourrait, il est vrai, élever sur sa propre frontière une forteresse destinée à contenir les Tartares, mais jamais Taganrog ne pourrait être rebâti. La clause la plus importante était celle qui décidait qu'aucun vaisseau russe, portant pavillon de guerre ou pavillon marchand, ne pénétrerait dans la mer Noire, et que les sujets de la Tsarine ne seraient admis à y faire le commerce qu'à bord de navires turcs. La marine moscovite recevait ainsi son exclusion absolue des mers du Midi; l'Euxin demeurait un domaine réservé, laissé sous la garde de la Sublime Porte, et cette partie du plan combiné par la France pour la pacification de l'Orient recevait une tardive, mais totale exécution. La Russie s'éloignait du pied du Caucase comme des bords de la mer Noire; les contrées situées sur le versant septentrional de la grande chaîne, et dont les deux puissances se disputaient la possession nominale, étaient déclarées indépendantes. La vanité moscovite se consolait de tant d'avantages laissés à l'Ottoman au prix d'une satisfaction plus apparente que réelle :

il était convenu que la question du titre impérial, revendiqué par la Tsarine, serait traitée « incessamment et à l'amiable[1] » ; encore Villeneuve avait-il su réserver expressément, par un écrit remis entre les mains du reis-effendi, nos prérogatives séculaires et les « prééminences de Sa Majesté[2] ».

Parmi tant de clauses suggérées par la diplomatie française avec une prévoyante sagacité, il convient de signaler une omission. On se rappelle que le traité du Pruth et les actes qui l'avaient confirmé ou modifié portaient défense à la Russie de se mêler aux troubles intérieurs de la Pologne et plaçaient les libertés de ce pays sous la garantie ottomane. La guerre ayant annulé les stipulations antérieures, cet article n'aurait repris de valeur que s'il eût été formellement rappelé dans le traité de Belgrade. Or, il n'y figura point. Au cours des négociations poursuivies l'année précédente, le conseil du Roi s'était demandé s'il convenait d'insister pour le rétablissement des clauses protectrices de la Pologne et s'était prononcé pour la négative[3]. La France craignait-elle d'ajouter une difficulté à toutes celles qui retardaient le grand œuvre de la paix? S'intéressait-elle moins à la Pologne depuis que Stanislas Leczinski avait perdu l'espoir d'y régner? Enfin se persuadait-elle que le Turc, enhardi de ses succès et reprenant confiance en lui-même, saurait spontanément assumer un rôle qu'un texte formel lui avait jadis conféré? Quoi qu'il en soit, Villeneuve avait dû, par ordre, éviter toute discussion sur ce point délicat, et il s'était conformé jusqu'au bout à la ligne de conduite qui lui avait été tracée.

[1] Art. XII.
[2] Villeneuve à Amelot, 15 septembre 1739.
[3] Amelot à Villeneuve, 11 novembre 1738.

A défaut de la Pologne, il ne lui était pas interdit de s'occuper de la Suède. Il entreprit de régler le sort de cet État par un acte séparé, destiné à servir d'utile complément au traité de Belgrade. La fin des hostilités en Orient plaçait la Suède dans une situation critique. A l'instant où ses préparatifs militaires s'achevaient et où elle se flattait de mettre les Moscovites entre deux feux, le brusque effacement de la Turquie renversait tous ses plans et la laissait seule en face d'un adversaire qu'elle avait provoqué; après avoir rêvé une offensive hardie, elle redoutait une invasion. Sans doute la Russie sortait épuisée d'une lutte qui lui avait coûté cent mille hommes[1], mais ses armées se sentaient capables de tous les sacrifices que la voix du souverain leur commanderait, et la conquête de la Finlande s'offrait à elles comme une facile revanche des déboires éprouvés en Orient. Aux yeux de Villeneuve, il était un moyen sûr de prévenir cette extrémité; c'était de presser désormais, après l'avoir retardée jusqu'alors, la conclusion du traité d'alliance entre la Turquie et la Suède : dans les circonstances présentes, ce pacte, qui ne pourrait plus avoir qu'un caractère défensif, assurerait la sécurité de la Suède au lieu de la jeter dans de compromettantes aventures.

Profitant de la présence de nouveaux envoyés suédois, Villeneuve employa à cette œuvre l'activité dont il avait donné tant de preuves. De son côté, la Russie ne négligea aucun moyen pour détourner ce dernier coup : raisonnements, prières, promesses, son agent n'épargna rien; il tenta la cupidité du reis-effendi par l'appât d'une grosse somme. La réponse de Mustapha fut caractéristique dans sa naïveté;

[1] Solovief, p. 167.

elle montra comment la conscience des hommes d'État musulmans savait allier certains scrupules à une vénalité qui ne prenait point la peine de se dissimuler. « J'aime l'argent, « dit l'honnête effendi, autant et plus qu'un autre, mais il faut « garder les bienséances, et je ne vois point qu'à quelque prix « que ce soit on puisse se prêter aux vues de la Russie[1]. » Le 19 juillet 1740, le traité d'alliance défensive fut signé; c'était le premier que les Turcs eussent conclu avec une puissance chrétienne. Obligeant chacune des parties, au cas où l'autre subirait une attaque, de l'assister avec toutes ses forces, il sauvait la Suède d'une agression immédiate, tout en plaçant la Turquie à l'abri d'un retour offensif de l'ennemi commun. Le traité de Belgrade avait imposé aux Russes une halte forcée sur le chemin de l'Orient; le traité suédois opposait une barrière à la reprise de leur marche.

IV

Trompées dans leurs espérances, humiliées dans leur orgueil, les deux cours impériales firent retomber le poids de leur colère sur ceux de leurs officiers et de leurs diplomates qui leur avaient préparé cette déconvenue. Les dernières victoires des armées russes avaient quelque peu relevé le prestige des généraux de la Tsarine et fait oublier l'insuccès de leurs premiers efforts; ils crurent se disculper entièrement en se faisant les accusateurs de leurs collègues autrichiens. Lorsque Munich, frémissant de dépit, avait dû arrêter sur le

[1] Laugier, t. II, p. 130.

Danube ses bataillons triomphants, il s'était écrié : « Que les « Turcs rendent grâces à Mahomet, à Villeneuve et à Neip- « perg[1]. » Son aide de camp Manstein nous a conservé le texte d'une lettre écrite par le feld-maréchal à l'un des officiers généraux de l'Empereur, et dans laquelle sa colère s'exhalait avec une rude éloquence : « Du côté des Russes, disait-il, on prend des « forteresses ; du côté des Autrichiens, on les fait démolir et on « les cède aux ennemis. Les Russes acquièrent des principau- « tés, les Impériaux rendent aux Turcs des royaumes entiers. « Les Russes réduisent l'ennemi à l'extrémité, les Impériaux « lui accordent tout ce qu'il veut et tout ce qui peut flatter et « augmenter son orgueil[2]. »

Point n'était besoin d'entretenir et d'aiguiser le ressentiment de l'Empereur contre ses propres agents. Déjà ce prince avait cru nécessaire d'expliquer sa conduite aux yeux de ses peuples et de l'Europe par un manifeste qui n'était qu'un long acte d'accusation contre Neipperg. A peine la mission du comte était-elle terminée, qu'il le fit arrêter, jeter dans une forteresse, et nomma une commission militaire chargée de le juger. L'opinion réclamait un châtiment ; à Vienne, l'irritation était à son comble, succédant à la stupeur des premiers instants, et le jour où le texte du traité définitif avait été connu, il avait fallu doubler les postes et renforcer la garnison, pour prévenir une émeute[3]. Les mots de haute trahison et de crime contre l'État volaient de toutes parts, et, comme le peuple dans ses malheurs veut à tout prix découvrir un cou-

[1] *Documents publiés par la Société impériale d'histoire de Russie*, Pétersbourg, 1874, t. XX, p. 119.
[2] Manstein, t. I, p. 37 à 38.
[3] Solovief, p. 165.

pable et choisir une victime, il désignait Neipperg comme l'auteur responsable des fautes commises et des hontes éprouvées.

Le négociateur du traité de Belgrade méritait-il cet excès d'infortune, et doit-on croire qu'en le poursuivant sans pitié, la colère publique ne s'égarait point? Grâce à un acte de piété filiale, au plaidoyer posthume que le comte Léopold de Neipperg publia plus tard en faveur de son père et qu'il appuya de pièces authentiques[1], grâce aussi à la facilité avec laquelle les archives publiques et privées livrent désormais leurs secrets, il devient possible aujourd'hui d'émettre sur la conduite de Neipperg une appréciation fondée. On ne saurait dire qu'il transgressa les ordres de son maître et l'engagea sans son consentement. Les instructions qu'il emporta de Vienne étaient formelles; elles lui permettaient d'aller jusqu'à la cession de Belgrade et lui laissaient sur les autres points une liberté d'action des plus étendues. L'Empereur désespérait alors de sa fortune : les avis décourageants qu'il recevait de l'armée et que dictait la plus honteuse épouvante, s'attachaient à lui démontrer l'impossibilité de résister : un rapport envoyé par l'officier qui commandait dans Belgrade avant Schmettow, rapport transmis par Wallis comme l'expression de la vérité, laissait croire positivement que la place était à la merci d'un assaut; pour prévenir de nouveaux désastres, Charles VI croyait à la nécessité d'une paix immédiate, quelle qu'elle fût. Toutefois Neipperg eut le tort, passant par Belgrade, de ne point se rendre compte par lui-même de la situation réelle de la place et de ses

[1] Cet ouvrage, utile à consulter sur les négociations de Belgrade, est intitulé : *Histoire fondée sur des documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue le* 18 *septembre* 1739 *entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte ottomane*. Francfort et Leipzig, 1790, in-8°.

ressources défensives, il eut le tort plus grave, après s'être mis aux mains des Turcs, de s'interdire toute relation avec la ville; cette mesure imprévoyante le condamna à ignorer la réaction salutaire qui se produisit dans l'esprit des assiégés, leurs tentatives heureuses pour se dégager, et le changement qu'elles déterminèrent dans les dispositions de la cour de Vienne. Pendant la négociation, l'Empereur envoya à son plénipotentiaire de nouveaux ordres, dans lesquels, sans lui retirer expressément la faculté de céder Belgrade, il lui recommandait plus de hauteur et moins de précipitation; par la faute de Neipperg, le message fut retenu à Belgrade et ne parvint point à sa destination. Les préliminaires répondirent ainsi à la situation de l'Autriche telle qu'elle apparaissait un mois auparavant, non à l'état réel de ses forces et de ses espérances [1]. Enfin, rien n'excuse la coupable faiblesse avec laquelle Neipperg consentit à l'exécution immédiate du traité. Si aucun de ses actes ne justifie le reproche d'infidélité, il faut convenir qu'il se montra jusqu'au bout diplomate incapable et malavisé. L'histoire impartiale hésite à porter sur lui un jugement trop sévère, préfère le plaindre et ne peut l'absoudre.

D'ailleurs, Charles VI lui-même, après lui avoir donné des juges, reconnut l'impossibilité où se trouverait le conseil de guerre de prononcer une condamnation; il tint l'affaire en suspens et se borna à retenir le comte en prison jusqu'à la fin de son règne. A l'avénement de Marie-Thérèse, Neipperg recouvra la liberté et reprit avec honneur sa carrière de soldat.

En même temps que lui, Wallis avait été mis en jugement. L'impéritie dont il avait fait preuve à la tête de l'armée, sa

[1] Tupetz, p. 49 et 50.

facilité à croire, sans en avoir vérifié l'exactitude, les rapports mensongers du commandant de Belgrade, enfin les premières et fatales concessions qu'il avait faites à l'ennemi au début des pourparlers, devinrent contre lui autant de chefs d'accusation formels. Le procès fut d'abord vivement mené, puis abandonné, sans aboutir à d'autre résultat que la disgrâce du feld-maréchal. Les dépositions, les interrogatoires avaient démontré que le nombre des coupables était trop grand pour qu'il fût possible à la justice impériale de s'appesantir sur une ou deux têtes seulement, sans s'exposer au reproche de prévention et de partialité. On avait entendu les ministres, les généraux, les fonctionnaires s'adresser de mutuels reproches et se livrer à ces récriminations qui semblent le triste partage des vaincus; en fait, tous avaient leur part de responsabilité dans le malheur de l'État; après Krotzka, tous avaient subi l'impression aveuglante de la défaite, et nul n'avait échappé à cet égarement qui aggrave les désastres et saisit trop souvent les nations que la fortune a trahies.

En France, le public prit d'abord le change sur les véritables motifs de la paix. Comme l'opinion s'était faite turque en haine de l'Autriche, les échecs militaires de cet empire avaient été accueillis avec un enthousiasme qui se plaisait à en exagérer l'importance. Après Krotzka, on crut à l'entière destruction de l'armée impériale, et, malgré la réserve toute de bienséance affectée par les membres du gouvernement, on se répétait à la cour, le sourire aux lèvres et le visage épanoui, que l'ambassadeur d'Autriche lui-même, croyant à un désastre, s'était enfermé chez lui et « s'arrachait les cheveux [1] ». Seule-

[1] D'Argenson, t. II, p. 228.

ment, comme il paraissait impossible d'admettre que les Turcs, laissés à eux-mêmes et à leur seul génie, eussent battu les troupes de l'Empereur, il fallut trouver à leurs succès une autre explication. Le personnage romanesque qui continuait d'occuper l'attention publique se trouva à point nommé pour la fournir; on venait d'apprendre le retour de Bonneval à Constantinople; le bruit se répandit qu'il commandait en chef à Krotzka; seul il aurait conduit les Ottomans sous les murs de Belgrade et réduit l'Autriche à merci, tandis que le représentant officiel de la France, le marquis de Villeneuve, se serait borné à une promenade d'agrément à la suite de l'armée des Turcs, voyageant à loisir et « tirant la bécassine [1] ». Peu à peu des renseignements plus précis rétablirent la vérité; ils mirent en lumière le rôle prépondérant joué par notre ambassadeur, et la France put s'enorgueillir d'un succès qu'elle ne devait qu'au zèle éclairé de sa diplomatie ainsi qu'à l'heureuse politique de son gouvernement. Le cardinal de Fleury prit avec modestie sa part du succès et témoigna d'une joie décente; il fit adresser à Villeneuve des félicitations sans réserve.

[1] D'Argenson, t. II, p. 279. D'Argenson nous fournit aussi quelques détails sur d'autres bruits invraisemblables qui coururent à Paris au sujet de la conclusion de la paix. « On m'assure, dit-il, que Gérauldy, arracheur de dents, ayant été à Pétersbourg pour accommoder la bouche de la grande autocratrice de Russie, il s'est trouvé être un drôle capable d'intrigue, et le duc de Courlande s'en est saisi; qu'il l'a chargé d'une lettre de conséquence que Gérauldy a envoyée à mademoiselle Canaye, marchande, et sa correspondante, et qu'elle a apporté fort secrètement ce paquet à M. le cardinal, et que, pour la réponse, elle a marché par un courrier; que, sur cette réponse, on a engagé le général Munich à venir à Paris, où il a résidé quinze jours, caché dans un cinquième étage et s'abouchant souvent avec le cardinal. » P. 313. Les Mémoires du marquis d'Argenson, durant cette période, sont un monument d'informations fausses et d'appréciations injustes. Mis en disgrâce par le cardinal, leur auteur voyait tout avec les yeux de sa rancune et de son ambition déçue.

Louis XV ordonna de célébrer la paix de Belgrade comme une bataille gagnée; une médaille fut frappée pour en perpétuer le souvenir; l'image de la patrie y figurait, tenant à la main, au lieu de lauriers, des rameaux d'olivier, emblème d'un triomphe pacifique et d'une victoire sur la guerre.

La France retirait de sa médiation trois avantages principaux. Le premier était de terminer par une paix glorieuse pour nos plus anciens amis une guerre où leur existence même avait été en jeu. En arrêtant les hostilités au moment où elles menaçaient de tourner au désavantage des Ottomans, les traités de 1739 laissaient les esprits sous l'impression de leurs premiers succès, relevaient leur prestige et forçaient l'Europe à croire à leur vitalité. Grâce à la réputation qu'ils avaient reconquise, les Ottomans devaient jouir pendant trente ans d'une paix qu'ils auraient pu mettre à profit pour achever la réforme de leur armée, s'initier à certains progrès de la civilisation, et s'assurer les moyens de combattre leurs ennemis d'Europe à armes égales. En même temps, ils n'ignoraient point que leur salut était en grande partie l'œuvre de la France; aussi semblaient-ils disposés à témoigner leur gratitude par la consolidation et l'extension des priviléges dont nos nationaux jouissaient dans leurs États. Dégagés des craintes que leur inspiraient l'Autriche et la Russie, et qui leur commandaient parfois des ménagements contraires à nos intérêts, ils revenaient à leurs inclinations naturelles, et notre influence auprès d'eux se retrouvait sans rivale.

En second lieu, la paix avait achevé de détruire l'intimité entre les deux empires que les vicissitudes de la guerre avaient altérée; elle rendait probable la rupture définitive de leur alliance. Sans doute les deux souverains proclamaient leur

intention de rester amis, et Neipperg avait été chargé de remettre à Villeneuve une déclaration portant que l'union de son maître avec la Tsarine subsistait, en dépit de la paix séparée qu'il avait dû conclure. Mais ces protestations suffisaient-elles à rétablir la confiance disparue et à effacer un irréparable passé? Au souvenir cuisant des humiliations de Belgrade se joignait désormais chez l'Empereur celui de l'abandon où l'avaient laissé les armées de la Tsarine; la Russie, de son côté, continuait à reprocher au cabinet de Vienne une défection diplomatique qui avait rendu stériles les victoires de Munich. Les deux cours, lorsqu'elles mettaient en balance les résultats divers de leur association, reconnaissaient que la somme des dommages éprouvés l'emportait de beaucoup sur celle des profits réalisés en commun, concevaient des doutes sur la valeur du parti qu'elles avaient embrassé treize ans auparavant, et semblaient n'attendre qu'un prétexte pour ressaisir leur liberté d'action.

Enfin, dernier et remarquable effet de notre intervention, c'était vers la France elle-même que chacun des deux empires tournait ses regards, lorsqu'il sentait la nécessité de modifier son système d'alliances et de contracter d'autres liens. L'habileté et le succès commandent la considération, même chez un adversaire. Dans le duel diplomatique où elles avaient succombé, l'Autriche et la Russie avaient éprouvé la force de la France et la supériorité de son jeu; aussi chacune d'elles semblait-elle plus disposée à s'entendre franchement avec nous qu'à se rapprocher de son inutile partenaire. La France n'avait point usé à leur égard de ces procédés violents et perfides qui creusent entre les nations d'infranchissables abîmes. Son gouvernement et son représentant à Constantinople avaient

maintenu à leurs démarches un caractère d'irréprochable correction et conservé jusqu'au bout les apparences d'intermédiaires courtois; les deux cours pouvaient venir à nous sans trop souffrir dans leur orgueil et sans prendre aux yeux de l'Europe le triste rôle de dupes.

L'Autriche en particulier éprouvait la tentation d'entrer dans cette voie, et la conduite du cardinal semblait l'y inviter. Tout en conseillant la Turquie, Fleury avait su user envers la cour de Vienne d'infinis ménagements. On assurait même que, sur ses avis, Louis XV avait secouru de quelques prêts d'argent les finances obérées de l'Empereur. En échange de cette assistance, Charles VI n'eût pas été éloigné de nous fournir un gage matériel de ses bonnes dispositions, et peu s'en serait fallu que la crise d'Orient n'eût pour dernier résultat l'agrandissement du royaume. Fleury, disait-on, préoccupé d'étendre nos frontières vers le nord-est, rêvait l'acquisition du Luxembourg et avait obtenu de l'Empereur la promesse de livrer ce duché à titre de nantissement : l'insolvabilité du débiteur eût permis de transformer plus tard en expropriation définitive cette occupation provisoire. Un observateur vigilant, placé à Berlin, qui suivait non sans admiration, mais avec une curiosité malveillante, tous les mouvements de la France, s'est fait l'écho de ce bruit; en 1738, le prince royal de Prusse, destiné à devenir Frédéric II, écrivait : « A présent, les Français doivent « leurs plus beaux succès à leurs négociations. La véritable « fortune de ce royaume, c'est la pénétration, la prévoyance « de ses ministres et les bonnes mesures qu'ils prennent. « Voyez avec quel soin le cardinal se charge de la médiation « entre l'Empereur et les Turcs. L'Empereur, en reconnais- « sance de ce service, ne peut faire moins que de céder à

« Louis XV ses droits sur le Luxembourg. Ce duché, selon « toutes les apparences, doit être une des premières acquisi- « tions qui suivront la Lorraine [1]. » Quoi qu'il en soit des projets prêtés à Fleury, il est certain que vers cette époque une correspondance intime s'établit entre le cardinal et le comte de Bartenstein, conseiller et confident de l'Empereur [2]; l'idée d'une alliance des deux couronnes pour réfréner les ambitions impatientes, consolider les droits acquis et maintenir entre les États un juste équilibre, devait plaire à ces ministres d'un esprit posé et de tendances pacifiques. Si Fleury eût joint la fermeté à la modération et su résister jusqu'au bout à de dangereux conseils, si, d'autre part, la mort de Charles VI ne fût venue provoquer un nouveau bouleversement, peut-être la réconciliation de la France et de l'Autriche, destinée à s'accomplir en 1756, eût-elle été avancée de quinze années et eût-elle fait prévaloir pour longtemps en Europe une politique conservatrice [3].

Dans le même moment, en Russie, un parti puissant vantait les avantages de l'alliance française. A sa tête figurait Munich, le héros de la dernière guerre. Avant de quitter l'Orient, Munich s'était rencontré avec le baron de Tott, dépêché par Villeneuve au quartier général moscovite pour régler l'évacuation de la Moldavie. Le feld-maréchal se montra d'abord

[1] *Considérations sur l'état présent du corps politique de l'Europe*, dans le tome VIII des *Œuvres complètes*, p. 16. La correspondance officielle de Vienne, aux archives des affaires étrangères, ne fait d'ailleurs aucune allusion à une négociation de cette nature.

[2] Voy A. Baschet, *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères*, Paris, Plon, 1875, p. 339.

[3] Charles VI mourut le 19 octobre 1740, en répétant : « C'est Belgrade qui me tue. » Il ajoutait, en montrant sa poitrine : « Je sens là le poids de Belgrade qui m'étouffe. »

plein de courtoisie et d'égards envers notre émissaire, puis, donnant bientôt à sa conversation un tour plus familier, avec la rondeur militaire qui lui était habituelle, demanda au jeune homme s'il retournait en France et, sur sa réponse affirmative, le chargea d'une commission pour le ministère du Roi. « Aussi bon Français que bon Russe », disait-il, il avait proposé jadis à sa souveraine de s'entendre avec la France au sujet de la Pologne, croyait à la nécessité d'unir les deux États et jugeait le moment opportun pour reprendre cette œuvre[1]. Munich n'exprimait alors que son opinion personnelle, mais sa voix trouvait des échos à Pétersbourg et jusque dans la famille impériale. Si certains ministres de la Tsarine conservaient à notre égard d'invincibles défiances, si Fleury d'autre part continuait à témoigner pour les intérêts de la Suède une sollicitude exclusive de toute liaison immédiate avec les ennemis de cette nation, il n'en est pas moins facile de surprendre à cette époque dans les rapports entre la France et la Russie une tendance à se rapprocher et comme un empressement à se mieux connaître. L'envoi d'un ambassadeur français répondait à l'installation du prince Cantémir à Paris. Le choix pour cette mission du brillant marquis de La Chétardie, l'éclat dont il avait entouré son voyage, les habitudes de luxe et d'élégance qu'il apportait avec lui, faisaient paraître la France à Pétersbourg sous un aspect séduisant et magnifique, et déjà les débuts de cette ambassade donnaient lieu, sinon à un échange de propositions formelles, au moins à une lutte de prévenances. Par un phénomène destiné à se reproduire dans le siècle suivant, le conflit, tantôt militaire, tan-

[1] Les paroles de Munich sont textuellement rapportées dans notre ouvrage sur *Louis XV et Elisabeth de Russie*, p. 112 et 113.

tôt diplomatique, qui s'était prolongé pendant plusieurs années entre la France et la Russie, loin de laisser entre les deux États d'amers souvenirs et des germes de discorde, semblait avoir préparé leur réunion en leur inspirant des sentiments de mutuelle estime.

Ainsi, tout en procurant des résultats immédiats, la paix de Belgrade n'engageait point l'avenir et laissait à la France la libre disposition d'elle-même, avec la faculté de choisir ses amis. La France pouvait, persistant dans ses errements traditionnels, continuer de protéger contre toute atteinte l'ancien équilibre de l'Europe; elle pouvait aussi traiter avec l'Autriche et faire de son accord avec cette puissance la base d'un système nouveau; rien ne l'empêchait enfin de tenter un rapprochement avec la Russie, si son instinct l'entraînait à une politique d'action et à d'audacieuses entreprises. L'avantage de cette situation n'échappait point alors aux contemporains; ainsi s'explique l'admiration provoquée chez eux par les derniers succès de notre diplomatie, mêlée d'une jalousie comparable à celle qu'avaient excitée jadis les victoires de Louis XIV. En effet, la France reprenait sans combat, par le seul effort d'une habile politique, cette direction de l'Europe que la force des armes lui avait autrefois attribuée. Fleury jouait le rôle de médiateur universel, se mêlait à tous les différends, conciliait les parties suivant nos intérêts et, accepté comme intermédiaire, s'instituait en arbitre. Dans l'espace de peu d'années, on l'avait vu employer ses soins à retarder une rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, pacifier Genève, étendre la main entre les Génois et la Corse révoltée, et profiter de son intervention pour occuper militairement cette île; la paix de Belgrade semblait l'éclatante consécration du même système.

Obligeant les deux principales puissances du continent, liguées naguère contre nous, à s'incliner devant les arrêts de notre diplomatie, elle vengeait Stanislas et la Pologne, mettait au front de notre jeune monarque, déjà couronné par la victoire, une auréole de triomphante prudence, et devait marquer l'instant où, dans le dix-huitième siècle, l'ascendant de la France sur l'Europe atteignit à son apogée.

CONCLUSION

S'il appartenait au Roi et à ses ministres de faire produire à la paix de Belgrade toutes ses conséquences en Europe, il dépendait plus spécialement de Villeneuve de lui faire porter tous ses fruits en Orient. L'ambassadeur ne faillit pas à cette dernière partie de sa tâche. Peu après son retour à Constantinople, il demanda, comme prix de son entremise diplomatique, le renouvellement des capitulations. Cette faveur, obtenue à plusieurs reprises, offrait divers avantages : d'abord, c'était une occasion de faire introduire dans le code de nos priviléges quelques clauses nouvelles et profitables; puis, comme il était d'usage, après chaque renouvellement, d'adresser aux gouverneurs des provinces et des villes un exemplaire des capitulations modifiées, cet envoi, en rajeunissant le titre qui nous établissait en Orient, lui rendait plus de force et de prestige; il rappelait nos consuls à la connaissance de leurs droits et les commandants turcs au sentiment de leurs devoirs. Après les offices qu'elle avait reçus de Villeneuve, la Porte ne fit aucune difficulté d'accéder à son désir, et, le 28 mai 1740, les nouvelles capitulations furent signées.

Cet acte, comme les précédents, n'a point le caractère d'un traité conclu entre deux parties; c'est une déclaration dans laquelle le Grand Seigneur porte seul la parole. Il débute par un

préambule plein d'emphase : « Moi, dit-il, qui suis le sultan « des glorieux sultans, l'empereur des puissants empereurs, le « distributeur des couronnes, l'ombre de Dieu sur la terre [1]. » Prenant ensuite un ton plus modeste, il s'intitule seulement « le serviteur des illustres et nobles villes de la Mecque et de « Médine ». Cet hommage rendu au souvenir du Prophète, le ton du monarque redevient superbe; il se proclame « le pro- « tecteur et le maître de la sainte cité de Jérusalem », et donne la pompeuse énumération de toutes les provinces et villes de son empire, caractérisant quelques-uns de ces lieux par des épithètes poétiques ou expressives : c'est Damas, « odeur de paradis », l'Égypte, « la rareté du siècle et renommée pour ses délices », Erzeroum « la délicieuse » et Bagdad, « capitale des califes ». Dans cette nomenclature, Mahmoud n'a garde d'oublier ses droits sur les régences africaines; parmi les cités qui lui appartiennent, il fait figurer Kérouan, Tunis, Alger et Tripoli, et, par une allusion aux conditions de la dernière paix, épuise la série de ses possessions en citant Belgrade, « place de guerre ». — « Moi, reprend-il enfin, qui suis l'Em- « pereur, l'asile de la justice et le roi des rois, le centre de la « victoire, le sultan fils de sultans, l'empereur Mahmoud le con- « quérant, fils de sultan Mustapha, fils de sultan Méhemmed, « moi qui, par ma puissance, origine de la félicité, suis orné « du titre d'empereur des deux Terres, et, pour comble de la « grandeur de mon califat, suis illustré du titre d'empereur « des deux Mers. » Après ce débordement de formules et ce torrent d'images, la déclaration met en scène le souverain de

[1] Texte des capitulations, publié à la suite du *Mémoire du comte de Saint-Priest*, p. 475 à 522. Toutes les citations qui suivent sont tirées du même texte.

la France. Elle explique qu'une lettre, signalant l'utilité d'un renouvellement des capitulations pour entretenir l'union traditionnelle des deux empires, a été envoyée au siége du califat par « celui qui est la gloire des grands princes de la « croyance de Jésus, l'élite des grands et magnifiques de la « religion du Messie, l'arbitre et le médiateur des affaires des « nations chrétiennes, revêtu des vraies marques d'honneur « et de dignité, rempli de grandeur, de gloire et de majesté, « l'empereur de France et d'autres vastes royaumes qui en « dépendent, notre très-magnifique, très-honoré, sincère et « ancien ami Louis XV, auquel Dieu accorde tout succès et « félicité ». Le message du potentat chrétien a été déposé au pied du trône ottoman par « le modèle des seigneurs chré- « tiens, l'habile, prudent, estimé et honoré ministre, Louis- « Sauveur marquis de Villeneuve, dont la fin soit comblée de « bonheur ». La lettre a été traduite et sa teneur fidèlement rapportée par le grand vizir, celui que Mahmoud appelle « l'interprète absolu de nos ordonnances, l'ornement du « monde, le maintien du bon ordre des peuples, l'ordon- « nateur des grades de notre empire, l'instrument de la gloire « de notre couronne, le canal des grâces de la majesté royale ». Sensible à l'amitié que la France a manifestée de temps immémorial pour la Sublime Porte et dont elle lui a donné en dernier lieu des preuves convaincantes, Mahmoud s'est prêté au vœu exprimé dans la lettre royale : il a décidé de confirmer, renouveler et étendre les priviléges accordés aux Français dans son empire, afin qu'ils en jouissent à jamais, sous la garantie de sa parole impériale.

Suit l'énumération, sous forme d'articles, des avantages confirmés ou octroyés. L'acte nouveau fait allusion aux capi-

tulations précédentes, dont il reproduit les principales clauses. Protection des Lieux Saints, inviolabilité des ambassadeurs et consuls, liberté de navigation et de commerce, faculté de prêter notre pavillon aux navires étrangers, juridiction des consuls pour ce qui regarde les rapports de nos nationaux entre eux, tous ces droits d'antique date sont passés en revue et solennellement rappelés. A quarante-trois articles tirés du texte antérieur s'en ajoutent quarante-deux entièrement nouveaux. Le premier porte que nos ambassadeurs et consuls seront traités avec les honneurs convenables au titre d'empereur, reconnu de tout temps à leur maître : ainsi se trouve prévenue et réprimée à l'avance toute usurpation que pourraient tenter sur nos priviléges honorifiques l'Autriche et la Russie, en alléguant au profit de leurs souverains une vaine supériorité de titre. Nos consuls obtiennent aussi en qualité de droits positifs la possession de certaines prérogatives que l'usage seul leur avait attribuées; nul ne pourra les empêcher désormais d'arborer le pavillon du Roi ni de s'entourer d'une garde de janissaires. Par l'article 82, tous les établissements des religieux francs, pourvu qu'ils soient placés sous la protection du Roi, sont formellement reconnus; la Porte s'engage à accorder les autorisations nécessaires pour la réparation des édifices sacrés, au fur et à mesure des besoins; défense est faite aux pachas, cadis et commandants de pénétrer plus d'une fois par an dans le « sépulcre de Jésus », non plus que dans les autres églises et lieux de pèlerinage de la Terre Sainte. Le commerce n'est pas moins favorisé que la religion. La réduction des droits de douane à trois pour cent, prononcée en 1673 pour les principaux objets d'exportation, s'appliquera désormais à tous les

produits des deux pays; la suppression de certaine taxe supplémentaire, dite *mézeterie*, dont la perception avait motivé de notre part de persistantes réclamations, fait l'objet d'un article formel. Les franchises de nos nationaux sont assurées et complétées par une série de dispositions : c'est la défense faite aux officiers turcs de violer le domicile d'un Français ou de procéder contre lui à aucun acte d'instruction criminelle sans la présence du consul, c'est l'interdiction aux juges locaux de s'immiscer dans les différends entre Français et autres étrangers, c'est le droit réservé à nos concitoyens de soumettre au jugement immédiat de la Porte leurs démêlés avec les habitants du pays, sans passer par les tribunaux inférieurs. Enfin il est rigoureusement défendu aux musulmans de s'indemniser à nos dépens des ravages des corsaires, aussi bien que d'établir entre les Français d'une même échelle une solidarité forcée et de mettre en cause la nation tout entière pour l'insolvabilité de l'un de ses membres : ainsi disparaissent deux sources continuelles de persécutions et d'avanies. En général, les capitulations de 1740 avaient moins pour effet d'accroître nos droits que de les dégager avec netteté; tranchant un grand nombre de points débattus, prévoyant tous les cas, faisant face à tous les besoins, elles définissaient avec une si heureuse précision le régime attribué à nos nationaux que le besoin de les renouveler ne se fit plus sentir; rappelées dans les traités conclus de nos jours avec la Sublime Porte, elles sont demeurées la base reconnue de nos priviléges et forment encore aujourd'hui la loi des Français dans les Échelles du Levant.

Mahmoud ne borna pas au renouvellement des capitulations les témoignages de sa gratitude; il envoya en France une ambassade extraordinaire, chargée de présenter au Roi ses

remercîments. Saïd fut désigné comme chef de la mission, qui se composait de cent quatre-vingt-trois personnes; l'ami de Bonneval se trouva ainsi au comble de ses vœux : il put revoir Paris.

Dans son journal, le chroniqueur Barbier nous a laissé tous les détails du passage des Turcs parmi nous; il raconte comment l'ambassadeur, arrivé aux portes de la capitale, en attendant le jour fixé pour son entrée solennelle, fut d'abord hébergé aux frais du Roi dans une maison du faubourg Saint-Antoine, comment un grand nombre de seigneurs et de dames l'y vinrent visiter, moins par politesse que par curiosité, « de même qu'on va voir l'ours [1] », et comment ils furent tout surpris de trouver un seigneur fort aimable, au fait de nos usages, répondant en français aux questions qu'on lui posait, parlant couramment notre langue, « mieux même que les autres ambassadeurs [2] ». L'entrée publique eut lieu le 7 décembre 1741, avec beaucoup d'éclat. Toujours avide de spectacles, le peuple de Paris s'était porté en foule à cette cérémonie. Les inspecteurs de police, le guet, les gardes de la connétablie ouvraient la marche, précédant trois corps de troupes : les dragons de Mailly, le régiment de Beaucaire et les grenadiers à cheval. L'envoyé paraissait ensuite, en pelisse et turban, entre le maréchal de Noailles et l'introducteur des ambassadeurs; des esclaves à pied tenaient la bride de son cheval et de ceux de ses principaux suivants. Les cadeaux destinés au Roi figuraient dans le cortége et excitaient particulièrement l'attention du public. On vit défiler successivement six chevaux de prix, couverts de

[1] *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, publié par la Société de l'histoire de France, t. II, p. 312.
[2] *Id.*, p. 314.

superbes caparaçons, un trophée d'armes précieuses et bizarres, porté sur deux mulets, enfin une tente bariolée et resplendissante de dorures, dressée sur une plate-forme que traînaient huit chevaux. L'effendi suivit dans cet appareil la rue Saint-Antoine, les quais, puis passa le pont Royal pour gagner la rue de Tournon, où se trouvait l'hôtel réservé aux ambassadeurs extraordinaires.

Son séjour se prolongea six mois. Le Roi et les ministres lui donnèrent audience à Versailles, mais c'est à Paris qu'il passa la plus grande partie de son temps; il y devint pour un instant le personnage à la mode. On le recherchait dans les compagnies; on goûtait sa conversation, on lui trouvait « de l'esprit [1] » ; il recevait bonne et nombreuse société. Lorsqu'il sortait, le peuple s'empressait pour le voir passer dans son carrosse, escorté de quatre gardes de la connétablie à cheval. Les théâtres lui plaisaient beaucoup, et son apparition y attirait le public; chaque fois qu'il devait se rendre à l'Opéra ou à la Comédie, les affiches annonçaient que « Son Excellence « Saïd-effendi, ambassadeur extraordinaire du Grand Sei- « gneur, honorerait de sa présence la représentation [2] ». Toutefois, Voltaire fait tort à l'hospitalité française quand il prétend qu'on lui fit voir le *Bourgeois gentilhomme*, et que pendant la *cérémonie*, à l'aspect de son peuple et de sa religion travestis sur la scène, le musulman manifesta bruyamment son indignation [3]. Au contraire, Saïd ne recueillit en

[1] Barbier, t. II, p. 314.

[2] *Id.*

[3] Introduction de l'*Essai sur les mœurs*, ch. xxii, t. XV, p. 103. L'erreur de Voltaire est démontrée dans la Notice sur le *Bourgeois gentilhomme*, qui figure dans l'édition des *Œuvres de Molière*, par MM. Despois et Mesnard, Paris, Hachette, 1883, t. VIII, p. 16.

tout lieu que des marques de sympathie; il partit également satisfait de Paris et de la cour, et les récits qu'il rapporta dans son pays ne firent qu'y rehausser le prestige et l'autorité de la France.

A Constantinople, notre ambassadeur tendait à devenir l'intermédiaire habituel des relations entre la Porte et les puissances. De 1739 à 1741, de nouveaux et fastidieux débats s'ouvrirent avec la Russie et l'Autriche au sujet de l'exécution des traités de Belgrade, dont certaines clauses, par leur insuffisance ou leur obscurité, témoignaient de la précipitation avec laquelle elles avaient été rédigées. Villeneuve fut l'âme de toutes les négociations engagées, modéra les exigences respectives, dirigea en personne et à son gré l'exécution de son œuvre. Il fit conclure entre l'Autriche et la Turquie et contre-signa une convention interprétative du traité; il en prépara une autre entre la Turquie et la Russie. De plus en plus, le sultan et ses conseillers semblaient disposés à chercher dans une entente étroite avec nous la solution de toutes les difficultés et la sûreté de leur empire. Revenant à des idées qui n'avaient jamais cessé de leur être chères, ils nous sondèrent à nouveau sur un traité d'alliance, parlant de prendre l'engagement, chaque fois que la France rentrerait en guerre contre l'Empereur, de s'associer à la lutte. A cet instant, si la cour de Versailles eût voulu sincèrement profiter de la situation prise par son ambassadeur, peut-être fût-elle parvenue à s'assurer pour l'avenir le concours permanent des Turcs et à attacher pour jamais cet adversaire encore redoutable aux flancs de la maison d'Autriche[1].

[1] Correspondance de Villeneuve avec Fleury et Amelot, 1740-41, *passim*.

Il ne suffisait pas à Villeneuve d'avoir élevé le crédit politique de la France au plus haut degré qu'il dût jamais atteindre. Son passage à l'ambassade eut des effets non moins considérables au point de vue des autres intérêts dont il avait reçu la direction. Suivant nous, rien ne fait plus d'honneur à son caractère, rien ne met mieux en relief la justesse et la haute portée de son esprit que la manière dont il comprit le rôle religieux de la France en Orient. A ses yeux, si la France avait à maintenir avec un soin jaloux son droit de protéger et de représenter le catholicisme, elle ne devait point transformer cette prérogative en arme de guerre contre les communautés dissidentes; il lui fallait au contraire se faire un agent de concorde et de pacification entre les différentes églises, étendre ainsi sur les unes et les autres une autorité bienfaisante et s'assurer de leur part une égale déférence. La politique de Villeneuve, toute d'apaisement, lui fut inspirée moins par les instructions de son gouvernement que par une conviction personnelle et réfléchie. Sincèrement religieux, il haïssait l'intolérance et ne perdait aucune occasion de lui déclarer la guerre. Un jour que M. de Caumont lui avait envoyé la pièce nouvelle de Voltaire, *Alzire*, il lui écrivait en le remerciant : « La tragédie d'*Alzire*, « dont vous avez eu la bonté de m'envoyer un exemplaire, a eu « pour moi toute la grâce de la nouveauté ; je l'ai lue avec la « même satisfaction que les Parisiens l'ont vu représenter, « persuadé que le succès de cette pièce doit être principale- « ment attribué à l'objet qu'a eu l'auteur de prouver cette « maxime que c'est par la douceur et la persuasion que la « religion doit être établie, non par la force et la violence[1]. »

[1] Lettre du 18 août 1736. (*Collection Schefer.*)

En un langage moins familier, il reproduisait la même pensée dans ses mémoires au ministre sur la forme à donner aux rapports entre les différents cultes, mémoires qui fourniraient encore aujourd'hui un digne sujet de méditation aux hommes appelés à résoudre pratiquement ces délicats problèmes. « Il « faut considérer, disait-il, que le plus grand mal de la reli- « gion dans ce pays ne vient que de ce qu'on accoutume les « Turcs à profiter des divisions des différentes sectes. Le plus « grand bien qu'on puisse faire dans le Levant, c'est de couper « racine, s'il se peut, à cette peste, d'accoutumer les chrétiens « à s'aimer ou à se ménager du moins les uns les autres, plu- « tôt que de se ruiner et se détruire réciproquement par le « moyen des Turcs... Les hérétiques sont nos frères, et, si « nous voulons qu'ils s'accoutument à en agir avec nous « comme avec les leurs, il est bon de les désabuser de cette « misérable habitude[1]. »

Mettant ces principes en application, Villeneuve savait au besoin protéger les missionnaires contre les excès de leur propre zèle; empressé à favoriser leurs progrès, il leur interdisait toute violence de conduite ou de langage à l'égard des schismatiques. Si quelque contestation s'élevait avec ces derniers, il s'adressait à leurs patriarches, dont il avait su se ménager la confiance, et, d'accord avec eux, réglait le litige à l'amiable. Il pacifia par ce moyen l'Église de Syrie, mais ce fut surtout dans les rapports avec les Arméniens que les résultats de sa politique se firent sentir. Depuis un demi-siècle, la guerre civile régnait au sein de la nation arménienne, grégoriens et catholiques achetant tour à tour l'appui du

[1] Mémoire d'ensemble sur l'état de la religion au Levant pendant l'ambassade du marquis de Villeneuve. Bibliothèque nationale, n° 7194.

bras séculier, c'est-à-dire de l'autorité turque, pour se persécuter mutuellement. « La violence, disait Villeneuve, est mise « en quelque sorte aux enchères[1]. » A force de prudence et d'habileté, l'ambassadeur mit un terme à ces excès; il sut persuader aux schismatiques que la France, agissant au nom du catholicisme, ne poursuivait pas leur conversion immédiate et générale, qu'elle voulait seulement « adoucir les obstacles[2] » entre les deux cultes, et que son but n'était pas la conquête, mais la réunion; comme acheminement à ce but lointain, il ménagea entre les deux partis une sorte de compromis, un accord purement temporel. Les catholiques durent se soumettre à payer certains droits prélevés au profit du clergé dissident, celui-ci s'engageant à ne point scruter les consciences, à laisser les Arméniens fréquenter nos églises et à ne point se prévaloir des firmans rigoureux qu'il avait obtenus en d'autres temps contre nos coreligionnaires.

La Porte fut appelée à sanctionner ce pacte, mais Villeneuve veilla à ce que cette intervention ne prît jamais un caractère oppressif. Quelques évêques et l'un des métropolites grégoriens ayant contrevenu aux termes de l'arrangement, le grand vizir proposa au marquis « de faire pendre ces brouillons », et parut fort surpris que l'ambassadeur de France n'acceptât pas cette proposition. « Il ne le fut pas moins, continue « le mémoire que nous avons déjà cité, lorsque ayant fait « mettre quelques-uns de ces Arméniens schismatiques aux « galères, le marquis de Villeneuve lui fit demander leur « grâce. Ce trait de générosité et de clémence touchant autant « les Arméniens qu'il avait étonné le vizir, pour donner des

[1] Mémoire cité à la page précédente.
[2] Instructions données à Villeneuve au moment de son départ.

« témoignages publics de la bonne foi avec laquelle ils étaient « résolus de maintenir la paix que l'accommodement avait « rétablie dans cette nation, les patriarches de Constantinople « et de Jérusalem vinrent, avec les principaux de leurs Armé- « niens et ceux même qui avaient été les plus outrés persécu- « teurs des catholiques, faire leurs prières dans l'église du « palais de France et dîner à la table de l'ambassadeur, qui de « son côté alla visiter leurs églises. » On vit dès lors se produire chez la nation arménienne tout entière un mouvement spontané vers l'Occident et vers la France. Le patriarche de Constantinople se mit en correspondance avec le cardinal de Fleury; les dignitaires du clergé grégorien, aussi bien que les catholiques, cherchèrent désormais auprès de notre représentant aide et protection. Enfin les chrétiens de toute nation et de tout rite prirent si bien l'habitude de se tourner vers l'ambassadeur de France, comme vers une source élevée de sagesse et de lumière, que deux communautés schismatiques le prirent pour juge de leurs propres différends. Grecs et Arméniens se disputaient de temps immémorial certaines parties des Lieux Saints; désespérant de s'entendre, ils convinrent de s'en rapporter à la décision de Villeneuve et le chargèrent de délimiter leur domaine respectif. Lorsque l'ambassadeur eut rendu sa sentence, ils la convertirent en un traité, qui fut déposé à la chancellerie de France, « les ambassadeurs « de Sa Majesté devant être les médiateurs de toutes les « difficultés qui pourraient survenir sur son exécution[1] ». Après s'être interposé avec tant d'autorité entre la Porte et les deux empires, Villeneuve remplissait entre les

[1] Mémoire cité à la page 425.

Églises d'Orient le même rôle de modérateur et d'arbitre.

Enfin les derniers temps de sa mission marquent pour notre commerce oriental une époque décisive; c'est l'instant où ce négoce, tiré du néant par Louis XIV et Colbert, mis par eux en état de lutter avec avantage contre celui des nations marchandes de l'Europe, l'emporte définitivement et reste maître de la place. Villleneuve n'avait point oublié que la défense de nos intérêts matériels avait été le premier objet remis à ses soins : il le considérait comme digne d'une spéciale sollicitude, ne le perdit jamais de vue, et la correspondance qu'il entretint à cet égard pendant treize ans avec le ministre de la marine, mêlée de rapports d'ensemble, de notes, de plans de réforme, compose un monument presque aussi considérable que sa correspondance politique [1]. Imbu des principes ou des préjugés qui prévalaient alors, il se montrait favorable à toutes les mesures dont le but était de réglementer l'action des marchands, et il en prenait souvent l'initiative. Sur sa demande, le ministre fixa pour les draps des prix minimum et obligea les membres des nations de ne plus vendre qu'à tour de rôle, proportionnellement à la quantité de marchandises que chacun possédait en magasin. Comme nos résidents s'avisèrent alors, pour maintenir la concurrence sous une autre forme, de réunir à l'envi d'immenses et ruineux approvisionnements, l'autorité royale fut amenée à limiter la fabrication des draps en Languedoc; on se trouva désormais en présence d'un système logique et de toutes pièces, mais condamné par la science moderne, et qui, dès cette époque, suscita des controverses passionnées.

[1] Bibliothèque nationale, nos 7192-7193 du fonds français.

Parmi les négociants [1], les uns se prononcèrent avec énergie contre ce qu'ils nommaient « la géhenne du commerce », d'autres approuvèrent les nouveaux arrangements, et les statistiques officielles affirment que « cette époque fut celle de la « véritable prospérité du commerce des draps [2] ».

Nous pensons que le négoce se développa en dépit des chaînes qui lui furent imposées, plutôt qu'à la faveur de ces entraves, et que la reprise et l'extension de ses progrès doivent être attribuées à d'autres causes. Les sages précautions de Colbert pour restaurer notre industrie, en lui indiquant l'Orient comme l'un de ses débouchés nécessaires, portaient enfin tous leurs fruits; les articles destinés au Levant avaient acquis chez nous un degré de perfection qui défiait toute concurrence. D'autre part, grâce au prestige croissant du nom français en Turquie, grâce aux soins infatigables de notre ambassadeur, les autorités musulmanes témoignaient à notre nation une prédilection de plus en plus marquée; notre commerce rencontrait ainsi de leur part de spéciales licences. Les vexations du passé avaient presque entièrement cessé; après avoir été la règle, les avanies ne formaient plus que l'exception. Enfin les capitulations de 1740 venaient de nous attribuer légalement des avantages que la Porte refusait encore aux autres peuples; ce traitement de faveur, par la confiance même qu'il inspira à notre trafic, lui imprima un vigoureux élan, qui devint le point de départ dans toutes les Échelles d'un développement continu.

[1] Les mémoires rédigés dans l'un et l'autre sens figurent à la Bibliothèque nationale, sous le n° 7193.

[2] Tableau du commerce, à la suite du *Mémoire du comte de Saint-Priest*, p. 318.

Les états de notre commerce du Levant au dix-huitième siècle, dont une partie a été publiée, présentent à cet égard d'instructifs tableaux [1]. Le mouvement d'affaires, après avoir oscillé dans la période qui s'étend de 1720 à 1740, s'accroît rapidement à partir de cette dernière date; de 1740 à 1750, le chiffre annuel des importations s'élève de 5 millions; peu après, l'ensemble des transactions représente par an une somme de 48 millions, qui montera graduellement jusqu'à 70 millions [2]. En même temps nos concurrents se retiraient de la lutte. La perte de l'Italie méridionale avait arrêté les velléités commerçantes de l'Autriche; la fermeture de la mer Noire suspendait celles de la Russie. Parmi les puissances maritimes, dès la première moitié du dix-huitième siècle, la Hollande était reléguée à un rang inférieur, Venise comptait à peine, l'Angleterre seule restait en ligne, bien que son négoce d'Orient offrît déjà des signes de décadence. De 1735 à 1745, le désavantage des Anglais s'accentue et aboutit presque à un désastre. C'est l'époque où ils abandonnent une partie de leurs comptoirs, où leurs agents constatent, pendant le cours d'une seule année, la présence à Constantinople, Smyrne et Alep, de douze mille balles de drap restées pour compte entre les mains de leurs marchands, où leurs voyageurs signalent avec amertume, pour un navire anglais rencontré dans les mers du Levant, dix voiles françaises [3]. Villeneuve put assister à ce déclin qui comblait tous ses vœux; il vit en

[1] Voy. Démétrius Georgiadès, *Smyrne et l'Asie Mineure*, p. 220 et suiv.

[2] Beaujour, *Tableau du commerce de la Grèce*, t. II, p. 229. Paris, an VIII.

[3] Zinkeisen, t. V, p. 872 à 875, d'après les rapports des directeurs de

même temps nos comptoirs en pleine prospérité, nos marchands poursuivant leurs opérations au milieu d'une sécurité rarement troublée et lui devant une partie de leurs profits, et il put prévoir que son rôle serait signalé à la postérité « comme brillant dans tous les genres [1] ».

Après cet utile couronnement de ses efforts, il lui était permis d'aspirer au repos. Grâce à la paix de Belgrade et à ses conséquences diverses, son ambassade embrassait désormais une période historique complète, caractérisée par la lutte qui s'était engagée, sur des terrains divers, entre notre influence et celle des principaux États de l'Europe, et qui, après d'émouvantes péripéties, avait abouti à notre triomphe. Au lendemain d'une victoire décisive, Villeneuve pensa qu'il pouvait quitter le champ de bataille, sans être accusé de déserter la lutte.

Il demanda et obtint son rappel ; toutefois, avant de quitter Constantinople, il lui fallut attendre que Louis XV eût fait choix d'un sujet jugé propre à le relever dans son poste. Les distinctions honorifiques qui lui arrivaient de toutes parts l'aidèrent à supporter les dernières heures de son exil. Les Turcs lui témoignaient des égards qu'ils n'avaient accordés à aucun ambassadeur. Dans les circonstances solennelles, lorsqu'il sortait avec son cortége, le chef des tchaouch, ce personnage hautain qui jadis revendiquait le droit de chevaucher de front avec les ambassadeurs, s'estimait heureux de le précéder et de l'annoncer. Pour lui éviter le désagrément de pas-

la compagnie britannique du Levant et d'après le célèbre voyageur Hanway. Aujourd'hui, d'après une constatation qu'il nous a été permis de faire personnellement, la proportion est inverse.

[1] Tableau cité p. 429.

ser la Corne d'Or, le grand vizir franchissait lui-même ce golfe et allait le trouver sur la rive opposée. La Porte étendit jusqu'à sa famille et au personnel de sa maison les marques de sa gratitude; elle fit distribuer « à la cour » de l'ambassadeur, suivant l'expression de l'envoyé vénitien [1], cent vingt cafetans de toute beauté, et il fallut que le jeune fils du marquis, à peine sorti de l'enfance, figurât désormais dans les cérémonies, revêtu par ordre du Grand Seigneur d'une pelisse magnifique.

Les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg n'avaient point les mêmes raisons pour assurer Villeneuve de leur gratitude et lui en fournir les témoignages. Toutefois, si l'adresse de notre représentant leur avait ménagé de cruelles déconvenues, elles crurent à la fois plus digne et plus habile de ne rien laisser voir de leur ressentiment et agirent envers Villeneuve comme si elles eussent trouvé en lui le plus zélé soutien de leur cause. L'Empereur lui envoya son portrait enrichi de diamants. La Tsarine lui fit présenter par Wichniakof une lettre de change de la valeur de quinze mille écus et une bague ornée de brillants pour « madame l'ambassadrice [2] »; la bague fut acceptée, la lettre de change refusée en termes honnêtes. Wichniakof s'était chargé auprès du marquis d'une autre commission, de nature non moins délicate; il s'agissait de pénétrer si Villeneuve accepterait de figurer au nombre des chevaliers de Saint-André, et si, en lui adressant le plus estimé de ses ordres, la Tsarine ne risquait pas de voir une fois de plus ses présents repoussés. Dans ses visites au palais de France, Wichniakof fit quelques insinuations à ce sujet;

[1] Dépêche du baile Nicolo Erizzo en date du 8 novembre 1739. Archives de Venise.

[2] Dépêche de Wichniakof, citée par Soloviev, p. 187.

le marquis ne les comprit point ou dédaigna de les relever. Le Russe eut alors l'heureuse inspiration de s'adresser à madame de Villeneuve et, se ménageant avec elle un entretien particulier, l'interrogea discrètement. Il s'aperçut vite qu'il ne faisait point appel en vain à un amour-propre plus prompt à s'éveiller chez l'ambassadrice que chez son mari, et reconnut, suivant son expression, « qu'on désirait l'ordre [1] » ; il fit part à qui de droit de cette découverte, et le cordon fut expédié. Néanmoins le vœu de madame de Villeneuve ne devait pas être exaucé; Louis XV n'accorda pas à son représentant l'autorisation d'accepter la croix de Saint-André, « Sa Majesté ne voulant « point, comme Amelot fut chargé de le mander au marquis, « que les ordres étrangers fussent trop multipliés dans son « royaume [2] ».

Le Roi s'était déjà chargé de récompenser son serviteur. Outre une pension de vingt mille livres, il lui avait accordé le titre de conseiller d'État; c'était lui assurer, à sa rentrée en France, un rang envié à la cour, en même temps qu'une fonction éminente dans le gouvernement. Villeneuve accepta cette faveur avec une satisfaction d'autant plus marquée qu'il y voyait comme le prélude et l'annonce du retour. En effet, le 19 mai 1741, deux vaisseaux du Roi parurent devant Constantinople; ils avaient à leur bord le comte de Castellane, nommé ambassadeur auprès de la Sublime Porte, et devaient ramener son prédécesseur. A l'audience de congé que Villeneuve reçut du sultan, on vit un spectacle extraordinaire; le monarque se souleva sur son trône, cette idole s'anima, un sourire éclaira son visage de statue, et quelques phrases

[1] Soloviev, p. 187.
[2] Amelot à Villeneuve, 13 mai 1740.

tombées de ses lèvres remercièrent l'ambassadeur de la part qu'il avait prise au rétablissement de la paix. C'était comme un adieu solennel qu'adressait à Villeneuve ce monde de l'Orient, témoin de ses travaux, de ses services et de ses succès [1].

Au milieu du concert de regrets qui se préparait à saluer son départ, une voix discordante s'élevait; le comte de Bonneval ne cessait de parler, d'écrire, d'agir contre lui. Bonneval avait attribué aux intrigues de notre ambassadeur son exil temporaire et rendait Villeneuve responsable d'une mésaventure dont il ne s'était pas entièrement relevé; cette supposition, s'ajoutant à d'anciens griefs, avait transformé chez lui en haine bruyante contre le marquis un ressentiment d'ancienne date. Non content d'avoir fait passer à la cour de France, par la plume d'un secrétaire, une critique en règle du traité de Belgrade [2], il exhalait sa rancune dans des lettres intimes, portait avec la légèreté qui lui était habituelle d'invraisemblables imputations contre son ennemi et accusait de vénalité celui qui avait repoussé avec tant d'énergie les offres de la Tsarine [3]. A Constantinople même, il ne négligeait aucune occasion de lui nuire. Ayant appris qu'un envoyé du roi des Deux-Siciles travaillait à nouer des relations entre son maître et la Sublime Porte, et que la France, fidèle au système qui consistait à restreindre le nombre des nations expressément autorisées à naviguer au Levant, combattait cette tentative, il s'empressa de mettre au service de l'Italien ce qui lui

[1] Relation de l'audience de congé du marquis de Villeneuve. Archives des affaires étrangères : Turquie, 1741.

[2] Cette pièce figure aux archives des affaires étrangères : Turquie, supplément.

[3] Lettres publiées à la suite du *Mémoire du prince de Ligne*, p. 211 et 217.

restait d'influence, l'assista dans toutes ses démarches et le fit réussir. Par ce léger échec infligé à la politique du marquis, il crut prendre sa revanche de Belgrade et se venger de ses propres disgrâces.

Il s'en consolait en même temps par l'existence qu'il s'était faite sur les rives du Bosphore : c'était celle d'un disciple d'Épicure plutôt que d'un sectateur de Mahomet. Moins que jamais il s'astreignait aux pratiques de sa nouvelle religion, sauf en public et par bienséance; chez lui, on eût vainement cherché le Coran, mais on découvrait une cave, dissimulée, il est vrai, sous forme de bibliothèque [1]. Parmi les musulmans, il ne fréquentait que ceux d'un esprit ouvert et tolérant. C'est à ces amis choisis avec discernement qu'il ouvrait désormais sa maison; là, on eût pu surprendre des discussions sur la philosophie et la politique, soutenues avec liberté par de graves effendis. Bonneval lui-même, avec sa longue barbe blanche, sa tête rasée, son embonpoint croissant, n'étonnait plus en cette compagnie et était parvenu à faire « un beau Turc [2] ». Chaque semaine, il invitait les mêmes convives à un repas sans apprêt; la cuisine et le service étaient tout français, la conversation se faisait en italien, et Bonneval savait l'animer par de piquantes anecdotes ou les saillies de son esprit original. Casanova, qui le vit à cette époque, rend bien dans ses *Mémoires* l'impression de plaisir sans contrainte et de voluptueux abandon que procuraient ces réunions intimes, ces causeries commencées à table, pendant la chaleur du jour, poursuivies sous de beaux ombrages, achevées dans quelque

[1] *Mémoires de Casanova*, t. I, p. 302 et suiv.
[2] Prince de Ligne, p. 69.

kiosque ouvert à la brise rafraîchissante, d'où la vue, embrassant les lumineux horizons du détroit, plongeait sur des perspectives de riche végétation et de limpide azur. A ses familiers habituels Bonneval aimait à joindre quelques étrangers, quelques chrétiens d'un esprit aimable et exempt de préjugés; suivant une jolie expression, il « faisait rendre à la Turquie « tout ce qu'elle renfermait comme ressources de société [1] ». Parmi ses meilleures heures, il comptait celles où il lui était donné de recevoir et de fêter les Français que le hasard de leur destinée jetait dans la capitale de l'Islam. Les officiers des deux vaisseaux du Roi, pendant leur séjour à Constantinople, trouvèrent auprès de lui un accueil charmant; « le voir et l'aimer, disaient-ils, est la même chose [2] ». Il se tenait en quelque sorte sur les confins de deux mondes différents, entretenant de bons rapports avec chacun d'eux et leur servant d'intermédiaire bénévole.

Dans cette vie du Bosphore où tout porte à une molle contemplation, la beauté du site, l'éclat du ciel, jusqu'à ce flot paisible auquel il faut se confier sans cesse et qui vous berce, il n'avait rien perdu de son activité d'esprit. Pour regagner la confiance du Divan, il se multipliait. Si la situation générale des affaires ne lui offrait plus l'occasion de hautes spéculations, la liste est innombrable des projets d'un ordre moins élevé, mais intéressants et nouveaux, pratiques ou hasardeux, qui durant cette période prirent naissance dans son esprit fécond, qu'il embrassa avec ardeur, transforma, abandonna et reprit, manqua ou conduisit à bonne fin. Tantôt il proposait de peupler avec des colons suisses les îles des Princes; tantôt il re-

[1] Sainte-Beuve, p. 410 du tome V des *Lundis*.
[2] Relation du chevalier de Bauffremont.

crutait des artilleurs français pour les enrôler parmi ses bombardiers ou s'occupait de doter la Turquie d'un corps d'ingénieurs européens; à ses moments perdus, il dessinait le modèle de bateaux plats qui faciliteraient une descente des Français en Angleterre. Toutefois cette recherche du progrès en toutes choses n'était à ses yeux qu'une occupation momentanée, par laquelle il trompait un dévorant besoin d'agir, et son espoir secret, celui dont il ne pouvait se détacher, était toujours de reprendre part aux mouvements de notre politique orientale. Comme l'état de ses relations avec Villeneuve formait l'obstacle principal à ce dessein, on conçoit avec quelle satisfaction il apprit l'embarquement du marquis et l'entrée en fonction d'un ambassadeur qu'il jugeait animé contre lui de dispostions moins hostiles, moins prévenu par le souvenir du passé, plus accessible au charme de son esprit et à l'ascendant de son impérieux génie.

Cependant, en voyant s'éloigner le vaisseau dans lequel Villeneuve regagnait sa patrie, qui saurait dire qu'un sentiment d'envie et une secrète amertume ne traversèrent point son cœur? Depuis quelque temps, au milieu des tableaux gracieux ou brillants dont il aimait à s'environner, il commençait à ressentir une mélancolie qui en corrompait le charme et qu'avaient connue avant lui d'autres grands renégats [1]. Était-ce le regret d'une existence mal employée? était-ce le ressouvenir doux et poignant de la patrie perdue? Son plaisir,

[1] Au seizième siècle, le renégat El-Euldj-Ali, amiral de la flotte, riche, puissant, victorieux, devenu le premier personnage de l'Islam après le sultan, s'habillait à certains jours de vêtements noirs; c'était un signe que tout le monde eût à éviter de lui parler et à respecter sa tristesse. Voy. la notice publiée sur ce personnage par M. H. de Grammont, Alger, 1886, p. 5.

lorsqu'il était seul, était de dépouiller sa défroque d'emprunt et de s'habiller des pieds à la tête en gentilhomme français. On raconte aussi qu'un jour, entendant un air italien qui peut-être lui rappelait le temps où, jeune et sans reproche, il guerroyait avec nos troupes dans les plaines du Milanais, il ne put contenir son émotion et versa des larmes. Enfin, dans une lettre à son frère, il avouait « qu'il était souvent bien loin de « lui par des réflexions fatigantes[1] ». S'il s'essayait encore à jouer un rôle en Turquie, c'était seulement à titre d'attente et comme un acheminement vers d'autres entreprises : lui aussi rêvait de quitter l'Orient et de chercher un refuge honorable; restée haute malgré tout, son âme ne comprenait plus le repos sans la satisfaction d'elle-même.

Malheureusement, hôte et confident des Turcs, il était aussi leur prisonnier, car les musulmans n'admettaient point qu'un renégat prétendît retourner au culte et à la patrie qu'il avait délaissés, et leur loi punissait comme crime capital toute tentative d'évasion. Bonneval s'efforça néanmoins, dans les années qui suivirent le départ de Villeneuve, d'intéresser à ses projets les deux puissances qu'il tenta de servir, Naples et la France; à plusieurs reprises, il crut approcher du but; chaque fois, hélas! l'événement déjoua ses espérances. Pendant sept ans encore, il devait vivre à Constantinople, jouissant de quelque crédit sans considération véritable, souvent consulté et rarement écouté, mêlé à tout et ne décidant de rien, jusqu'à ce qu'un accès de goutte l'emportât brusquement, à soixante-douze ans, entre un imam et un moine accourus pour se disputer son dernier soupir. On trouva sous son chevet une dépêche confidentielle de Ver-

[1] Prince de Ligne, p 67.

sailles qu'il n'avait point eu le temps de déchiffrer, et qui, l'autorisant à rentrer en France, lui en indiquait les moyens [1]. Mais il était dit que Bonneval, après les innombrables traverses de sa destinée, chercherait vainement un asile, ne ferait que l'entrevoir et ne pourrait l'atteindre. Son exil et son travestissement devaient se prolonger au delà de la vie, et, singulier jusque dans la mort, le vaillant capitaine chrétien, le héros de Péterwaradein et de Belgrade repose, maintenant, à la manière des vrais croyants, dans l'un des cimetières de Péra, sous une colonne marquée d'un turban et portant une épitaphe turque, à l'ombre d'une mosquée de derviches tourneurs [2].

Les dernières années du marquis de Villeneuve présentent avec celles de Bonneval un contraste frappant. Chez le dernier, faute d'une croyance qui lui proposât un but plus élevé à atteindre que le seul contentement de son orgueil, de rares qualités s'étaient dépensées en pure perte ou n'avaient produit que par exception des résultats utiles. Sa carrière avait excité surtout la curiosité ; elle s'acheva au milieu de l'indifférence. Au contraire, Villeneuve trouva dans l'estime générale et la satisfaction des grandes choses accomplies la récompense d'une

[1] Cette lettre est vraisemblablement celle qui figure dans l'ouvrage de M. Zévort sur le marquis d'Argenson, Paris, 1880, p. 186.

[2] Nous avons vu à Constantinople le tombeau de Bonneval; il s'élève dans un enclos solitaire, qui servit autrefois de lieu de sépulture et qui forme une dépendance du *tekké* ou couvent des derviches tourneurs de Péra. Après nous avoir fait errer quelque temps sur un sol hérissé de colonnes funéraires, au milieu des morts oubliés, l'un des derviches nous désigna un mausolée carré, portant les mêmes emblèmes que les autres, mais un peu plus vaste et mieux orné : c'est là, nous dit-il, que repose le pacha français. La vue admirable que l'on découvre au loin ajoute à la poésie du site; nous apercevions la Corne d'Or, les terrasses du Sérail à demi voilées par le feuillage des cyprès, le Bosphore, Scutari et ses mosquées, enfin, à l'horizon, les îles des Princes, dans une brume lumineuse qui semblait les envelopper d'une poussière d'or.

vie qui s'était dépensée au service de l'État et vouée tout entière à sa gloire. Après son débarquement, il fut aussitôt mandé à la cour. On l'y attendait avec impatience; à l'heure où la mort de l'empereur Charles VI et l'ouverture de sa succession imposaient à la France d'embarrassantes décisions, le besoin de conseils éclairés et judicieux comme les siens se faisait particulièrement sentir, et le bruit se répandit de sa nomination immédiate à la secrétairerie d'État des affaires étrangères [1]. Cependant d'autres dispositions furent adoptées, et Villeneuve dut se borner à prendre parmi les conseillers d'État la place qui lui avait été réservée. Cette retraite laborieuse n'allait pas se prolonger jusqu'à la fin de sa vie, et son nom devait être prononcé de nouveau dans notre histoire politique.

En 1744, un an après la mort de Fleury, Louis XV s'essaya pour la première fois à son métier de roi. Ce que ni les appels pressants de l'opinion, ni le plein épanouissement de sa maturité n'avaient pu déterminer, l'amour l'opéra, et l'indolence du jeune roi trouva enfin cet aiguillon. Sous l'inspiration de madame de Châteauroux, Louis XV se remit à revendiquer toutes les prérogatives, tous les devoirs de la souveraineté. Partant pour les Flandres, où il allait se mettre à la tête de son armée, il voulut aussi prendre en personne le commandement de sa diplomatie. Amelot venait d'être congédié; à sa place, le Roi ne nomma point de secrétaire d'État et prétendit en exercer lui-même les fonctions. Les deux premiers commis, MM. de la Porte du Theil et Le Dran, l'accompagnèrent pendant toute la campagne; ils lui lisaient la correspondance des ambassadeurs, soumettaient les réponses à

[1] D'Argenson, t. III, p. 327.

son appréciation et à sa signature. Dans son zèle subit, le jeune roi avait dépassé la mesure; il reconnut vite les inconvénients d'un système qui l'accablait sous le poids des détails, et, en novembre 1744, se trouvant à Strasbourg, à peine remis de la maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau, comprit la nécessité de rendre à un secrétaire d'État la direction immédiate des affaires étrangères. Quant au choix à faire, se déterminant seul et sans consulter personne, comme s'il eût voulu enlever aux brigues le temps de se produire et mettre les ambitions en présence du fait accompli, il songea à un homme qui s'effaçait volontairement et que recommandaient seuls le mérite de ses services passés et son renom de bon négociateur. Le marquis de Villeneuve voyageait depuis plusieurs mois en Provence; c'est sur lui que Louis XV jeta son dévolu.

Ce choix n'offrait qu'un inconvénient. Le marquis avait soixante-neuf ans, des infirmités, et, bien que son esprit fût demeuré alerte et « gaillard », suivant le mot de d'Argenson [1], dans un corps offrant tous les signes de la décrépitude, il était à craindre qu'il ne succombât promptement sous le fardeau du ministère; sa mort ou sa retraite entraînerait à bref délai une nouvelle vacance dans un poste où, plus que partout ailleurs, il importait d'assurer la continuité des vues et des principes. Louis XV reconnut ce danger, mais crut trouver un moyen infaillible d'y faire face. Entrant au ministère, Villeneuve serait autorisé à s'y faire accompagner de deux auxiliaires de son choix, qu'il instruirait par ses leçons et ses exemples; puis, parmi ces deux élèves ministres, le Roi désignerait un jour celui qui lui paraîtrait le plus apte à rem-

[1] T. IV, p. 111.

placer son maître. Villeneuve obtenait ainsi le rare et singulier privilége de disposer pour l'avenir de la charge qui lui était attribuée dans le présent; il aurait à la fois à désigner et à former son successeur; jamais marque de la confiance royale n'avait été plus absolue ni moins sollicitée.

Après avoir imaginé cette combinaison, Louis XV s'en ouvrit au comte de Saint-Florentin, ministre d'État : « Comme je « vous crois fort honnête homme et fort secret, lui écrivait-il « de Strasbourg à la date du 9 octobre 1744, je vais vous « charger d'une commission sur laquelle je vous demande le « plus grand secret, hors pour la partie intéressée. J'ai jeté « les yeux, pour remplir la place des affaires étrangères, sur « M. de Villeneuve. Il est un peu vieux, mais c'est une bonne « tête, et je voudrais qu'en même temps que je le nommerais « à cette place, il me proposât deux sujets qui lui serviraient « de secrétaires ou de tel autre nom qu'on voudrait leur don- « ner, lesquels il instruirait pour qu'un des deux pût lui suc- « céder. Ce n'est pas un parti pris à l'improviste comme vous « croyez, mais c'est singulier comme nous manquons de sujets « pour toutes les places. J'aurais bien désiré en prendre un « plus jeune, mais je ne l'ai pas trouvé, et c'est ce qui me fait « imaginer ce que je vous mande. Mon intention est donc que « vous sondiez M. de Villeneuve, tant pour la place que pour « mon arrangement, soit de vous-même, soit de ma part, « comme vous le jugerez à propos, et que vous me rendiez « compte au plus tôt de ses sentiments[1]. »

Tandis que le Roi disposait de lui, Villeneuve reprenait le

[1] Cette lettre a été publiée par M. Armand Baschet, dans son *Histoire du dépôt des affaires étrangères*, p. 255.

chemin de la cour. Avant qu'aucun message du comte de Saint-Florentin ait pu le rejoindre, ignorant tout, il arriva jusqu'aux environs de Paris, où il s'arrêta chez une amie, madame du Luc, qui habitait le château de Savigny. Lorsque cette visite lui arriva, madame du Luc venait de recevoir son courrier; toutes les lettres de la cour parlaient déjà du futur ministre; le Roi avait mal gardé son secret; personne n'ignorait son choix, et chacun l'approuvait. Madame du Luc s'étonna que Villeneuve lui fît mystère d'une nouvelle aussi intéressante; à la fin, prenant les devants, elle lui adressa ses félicitations, mais en y mêlant quelques reproches, et fut sur le point d'accuser l'amitié de son hôte d'un manque de confiance[1]. Villeneuve témoigna d'une surprise qui n'avait rien d'affecté et qui n'eut d'égale que sa consternation. En avoir fini avec la politique et se sentir ressaisi par elle, s'être cru libre à jamais du tracas des hautes charges, puis entrevoir la perspective de nouveaux et plus absorbants soucis, quel coup pour un sage, et d'autant plus irrémédiable qu'en pareil cas la désignation du Roi équivalait presque à un ordre! Villeneuve remonta en voiture fort troublé, incertain de son sort et voulant croire à une méprise.

Lorsqu'il arriva à Paris, la réception qu'on lui fit à son hôtel ne lui permit plus de douter de son malheur. Lui-même se chargeait plus tard, avec une spirituelle malice, de faire à ses amis le récit de cette scène. « Il contait plaisamment, « écrit le duc de Luynes, qu'en entrant dans sa cour, il l'avait « trouvée remplie de gens qu'il ne connaissait point et qui « l'entourèrent, avec de profondes révérences et de grands

[1] Duc de Luynes, t. VI, p. 145.

« *monseigneur*, le sollicitant, l'un pour être suisse, l'autre « pour être courrier, celui-ci pour être rôtisseur et celui-là « pour être officier, etc. Il ne songea qu'à se sauver dans son « appartement et n'a été occupé depuis qu'à se délivrer d'un « fardeau dont il sentait la pesanteur[1]. » Sa résolution fut aussitôt prise. Il irait se présenter au Roi et, lui exposant franchement ses raisons, le supplierait d'agréer son refus et de lui épargner une faveur qui l'accablait.

A son retour d'Alsace, Louis XV passa quelques jours aux Tuileries; c'est là qu'il reçut Villeneuve en audience privée. Les courtisans virent le marquis entrer dans le cabinet royal le visage défait et « plus mort que vif »; il en sortit radieux. Aussitôt chacun de s'empresser autour de lui; on le complimente, on l'accable de flatteries intéressées, on croit parler à un ministre : c'est la répétition de la scène de l'hôtel, sur un autre théâtre. « Vous pouvez me féliciter, répond enfin le mar- « quis, car le Roi m'a permis de refuser. » En effet, Louis XV n'avait pu que se rendre à la prière de son vieux et fidèle serviteur; après l'avoir nommé, il lui avait fait la grâce plus grande de le dispenser d'accepter, en relevant ce bienfait par un mot qui en doublait le prix : « Age, arrangements, « santé, avait-il dit en faisant allusion aux considérations invo- « quées par le marquis, voilà des raisons qui ne sont que trop « bonnes[2]. »

En rappelant l'altération de ses forces, Villeneuve n'avait pas allégué une trompeuse excuse, et l'événement ne devait que trop lui donner raison. C'est en vain qu'il chercha de nou-

[1] T. VI, p. 145.

[2] Duc de Luynes, t. VI, p. 144, 145. D'Argenson, t. IV, p. 114. Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. V, p. 232.

veau dans sa chère Provence un climat plus propice au rétablissement de sa santé. Son état s'aggrava rapidement; il succomba à Marseille le 1er juillet 1745. Sa mort fut notée comme un événement par l'écrivain grand seigneur qui tenait alors la chronique de la cour [1]; en effet, par son refus d'entrer au ministère, Villeneuve avait rappelé l'attention sur lui, et il avait été plus remarqué pour s'être dérobé à ce périlleux honneur que pour en avoir été jugé digne. Le fait était si nouveau, si hors d'usage, si contraire à toutes les traditions reçues, qu'il avait produit d'abord beaucoup d'étonnement et quelque scandale : « M. de Villeneuve, « écrivait d'Argenson, a fait aujourd'hui l'action la plus « inouïe qui se puisse voir [2] », et l'on s'était demandé, au premier moment, s'il fallait trouver sa conduite déplacée ou sublime. Cependant les esprits sensés l'approuvèrent; ils apprécièrent ses motifs et louèrent sa modération; la foule se rendit à cet avis, par le sentiment qui la porte à admirer surtout ce qu'elle ne comprend pas, et l'on jugea en définitive que l'heureux négociateur de Belgrade avait mis le sceau à sa renommée, en dédaignant une charge que tant d'autres ambitionnaient [3]. Pour nous, ce dernier trait n'a rien qui doive nous surprendre; il achève de nous montrer l'homme tel que nous l'avons vu à l'œuvre; c'est l'expression suprême d'un caractère qui sut toujours, au milieu des plus grands succès, garder le tact et la mesure propres à en assurer la durée.

Le désir de ménager à ses derniers jours de paisibles loisirs

[1] Duc de Luynes, t. VII, p. 4.
[2] T. IV, p. 113.
[3] Duc de Luynes, t. VI, p. 144.

avait-il seul dicté la résolution de Villeneuve? Nous inclinons à penser qu'il craignait en même temps de s'associer à une politique dont s'alarmait son jugement droit et qui entraînait le royaume vers un avenir inconnu. En effet, la France n'avait pas su profiter des avantages d'une situation de tous points excellente et avait mal soutenu sa fortune. Deux ans après la paix de 1739, le Roi et le cardinal, le premier par insouciance, le second par faiblesse, s'étaient laissé entraîner à entreprendre contre Marie-Thérèse une guerre injuste dans son principe, mal engagée, plus mal conduite, où de faciles succès se transformèrent promptement en revers et dont le seul résultat fut d'élever la Prusse sans abattre l'Autriche. A l'instant où Villeneuve déclinait la fonction qui lui était offerte, Louis XV continuait la lutte pour la défense de ses États et l'honneur de ses armes, mais Frédéric II seul en recueillait le profit. Ce monarque sans scrupules, après avoir déjà compromis la France et l'avoir trahie, après l'avoir entraînée dans de téméraires aventures et brusquement abandonnée, continuait à en faire tour à tour sa complice et sa dupe. Plus tard, la France devait reconnaître son erreur, essayer d'arrêter les progrès de la puissance nouvelle qu'elle avait contribué à créer, se liguer avec Marie-Thérèse contre l'astucieux génie qui l'avait abusée, mais elle trouvera alors en Frédéric II le plus redoutable des adversaires et tombera des déceptions de la guerre de la succession d'Autriche aux désastres de la guerre de Sept ans.

L'œuvre de Villeneuve ne devait pas survivre à ce déclin de la puissance française. Le contre-coup de nos défaites se fit sentir jusqu'en Orient, et le fruit des négociations de Belgrade fut perdu sur le champ de bataille de Rosbach. Déjà les

brusques oscillations de notre politique avaient étonné les Turcs et altéré leur confiance en nous; la guerre de Sept ans acheva de diminuer notre prestige auprès d'eux, tout en nous discréditant aux yeux d'autres puissances dont jadis notre seule parole avait arrêté la marche triomphante. Trente ans après la médiation de Belgrade, Catherine II reprit et exécuta les desseins de Pierre le Grand et d'Anna Ivanovna. Trop faible alors pour que la Russie recherchât son alliance, trop faible aussi pour s'opposer avec succès aux progrès de cet empire, la France dut assister impuissante à la ruine de ses anciens alliés, au démembrement de la Pologne et au morcellement de la Turquie; elle vit les Ottomans écrasés consentir au profit de leurs vainqueurs des avantages qu'ils ne nous avaient jamais accordés, et la marine moscovite dominer un instant la Méditerranée orientale, où l'Angleterre, méconnaissant ses propres intérêts, guidait par ses agents et ses officiers les matelots inexpérimentés de Catherine II et servait de pilote à la Russie. Lorsque enfin les projets de la Tsarine se révélèrent dans toute leur étendue, lorsqu'ils mirent en péril l'existence même de la Turquie, la France était à la veille d'un bouleversement intérieur; le malaise qui précède les grandes crises la tenait paralysée et ne lui permit que des efforts sans vigueur et sans suite. On vit alors (et ce n'est pas l'une des moindres surprises que réserve l'étude de ces temps troublés) la jeune puissance dont le nom n'avait pas été prononcé dans les négociations de Belgrade, la Prusse, grandie par nos fautes autant que par ses succès, usurper à Constantinople le rôle attribué un demi-siècle plus tôt à la France, hériter en partie de notre influence auprès du Divan et, détachant l'Autriche de la Russie, obligeant Catherine II à borner ses conquêtes,

retenir à son tour la Turquie sur le bord de l'abîme [1]. A cette époque, notre ancienne supériorité ne subsistait qu'en un point : nos flottes marchandes sillonnaient encore les mers du Levant, et notre commerce, s'accroissant sans cesse, égalait presque à lui seul celui de tous les autres peuples [2]. Mais la Révolution brisa les règles étroites et tutélaires que l'ancien régime avait établies pour la protection du négoce, sans leur substituer d'autres garanties; elle fit succéder l'anarchie à un ordre rigoureux, laissa prescrire nos droits, périmer nos priviléges, porta une main inexpérimentée sur l'organisation complexe et savante qui avait fait pénétrer notre influence dans toutes les parties du Levant, et acheva de détruire l'œuvre que la monarchie avait patiemment élevée, maintenue au prix de longs efforts, et finalement compromise par ses fautes.

Depuis, la France a reparu en Orient à des époques et avec des fortunes diverses. Elle a passé triomphante en Égypte, où son éphémère domination a laissé pourtant de durables vestiges. Dans d'autres provinces, elle est intervenue au nom de ses traditions et de ses devoirs séculaires, comme champion du christianisme et de l'humanité; dans d'autres enfin, elle a contribué à l'affranchissement des peuples et s'est efforcée d'édifier des États nouveaux avec les ruines du passé. Vers le milieu de ce siècle, sa politique a retrouvé sur le Bosphore et la mer

[1] Zinkeisen, t. VI. Voyez aussi l'article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1883, sans nom d'auteur, sur la *politique prussienne en Orient à la fin du dernier siècle.*

[2] En 1787, le commerce de Smyrne représentait 42, 41 pour 100 sur l'ensemble du négoce de cette échelle. En 1839, il était tombé à 3,10 pour 100; aujourd'hui, il s'élève à peine à 17,60 pour 100. Voy. D. Georgiadès, p. 225.

Noire l'occasion de mémorables succès; on a vu sa diplomatie, profitant avec une habile modération des victoires de nos armes, terminer une guerre glorieuse par un traité qui présente avec ceux de Belgrade de frappantes analogies, affermir l'empire ottoman tout en s'efforçant de le régénérer, contenir les ambitions de la Russie sans s'aliéner irrévocablement cette puissance, et, par cette intervention triomphante, ressaisir pour un instant la direction de l'Europe. Puis, comme si une fortune cruelle nous condamnait de siècle en siècle à répéter les mêmes fautes et à repasser par les mêmes épreuves, les erreurs de notre politique d'Europe et leurs conséquences funestes sont venues à nouveau nous imposer en Orient la réserve et l'effacement.

Cependant la France ne s'est pas retirée tout entière de contrées où jadis son action s'exerçait avec tant d'éclat. Si, depuis la Révolution, notre commerce n'a point ressaisi dans ces parages sa prospérité d'autrefois, nos missionnaires font encore, suivant le mot d'un homme d'État ottoman, « germer la France « sous leurs pas ». A côté de la foi, la science a ses missions, et celles-ci, comme les premières, contribuent par de nobles travaux à maintenir ce que l'on a si justement nommé la grandeur morale de la France en Orient. Enfin notre pays demeure présent dans ces lointaines régions non-seulement par les grands intérêts qu'il y a conservés et qu'il doit y défendre, mais aussi par l'expansion de ses idées, la diffusion de sa langue, le libre rayonnement de son génie. L'activité de nos compatriotes ne s'y laisse plus concentrer, comme aux siècles écoulés, sur quelques objets déterminés; elle se disperse et se multiplie, embrasse les objets les plus divers, prend sa part de toutes les entreprises tentées dans l'ordre de la paix et de la civili-

sation. Livrée à elle-même, elle a su étonner les peuples par ses œuvres et, sur ce sol classique des merveilles, égaler les anciens. Ces efforts maintiennent à leur manière la chaîne des traditions, préservent le vieux renom de la France, préparent le relèvement de son influence politique et gardent pour l'avenir le précieux dépôt du passé.

FIN.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES CONTENUS DANS LE TEXTE DE CE VOLUME [1].

Aguesseau (le chancelier d'), 68.
Ahmed III, 62, 63, 73, 83, 84, 86, 90, 110, 144, 147, 149, 150, 154, 155, 161, 297, 349.
Alberoni, 294, 312.
Ali (le grand vizir), 180, 182, 198, 204, 205, 208, 209, 218, 257, 265, 301, 305, 328, 359, 375, 386, 387.
Ali (le rebelle), 147, 152, 156, 167.
Amelot, 292, 348, 440.
Andrezel (le vicomte d'), 68.
Anna Ivanovna, II, 192, 193, 194, 242, 248, 255, 256, 347, 397, 447.
Apremont (la marquise d'), 126, 243.
Argenson (le marquis d'), I, 236, 295, 311, 337, 342, 441, 445.
Arnaud, 147, 169, 170.
Auguste II, roi de Pologne, 65, 181, 184, 194.
Auguste III, roi de Pologne, 210, 241.
Avedick, 41.

Barberousse, 41, 161.
Barbier (l'avocat), 421.
Bartenstein (le comte de), 412.
Béchir (l'eunuque), 178.
Belle-Isle (le comte de), 295, 342.
Bercheny (le comte de), 197.
Bestouchef, 339.
Biren, 192, 194, 195, 243.
Biren (le général Gustave), 308.
Biron (le duc de), 355.
Biron (Mlle de), 120.
Bohn, 216, 232.
Bonneval (le comte de), V, 117 à 123, 126 à 132, 135 à 145, 147, 173, à 177, 180, 182, 183, 202, à 205, 207, 208, 215, 216 à 218, 276, 281, 294, 295, 298, 300, 301, 302, 308, 310, 315 à 321, 331, 334, 253 à 356, 408, 421, 434 à 436, 437, 438.
Bourbon (le duc de), 183.
Brigny, 254.

Cagnoni, 358, 367, 369, 395, 396.
Calkoen, 267.
Camilly (le chevalier de), 80.
Cantémir (le prince), 295, 347, 413.
Caplan-Ghirai, 162, 163.
Casanova, 143.
Castagnier, 106, 107, 113.
Castellane (le comte de), 433.
Catherine Ire, 61.
Catherine II, VII, 447.
Caumont (le marquis de), 71, 90 380, 425.
Chafirof, 288.
Chamillart, 116, 119, 123.
Charles VI (l'empereur), 59, 61, 117, 128, 130, 195, 250, 323, 324, 358, 373, 385, 393, 395, 405, 406, 411, 412, 440.

[1] Le nom du marquis de Villeneuve, répété dans un grand nombre de pages, ne figure pas à l'Index alphabétique.

Charles XII, 7, 59, 140, 188, 270, 333, 349, 351.
Charles Quint, 2.
Chateauroux (madame de), 440.
Chauvelin, 73, 77, 82, 99, 137, 138, 145, 184, 195, 214, 224, 251, 269, 273, 291, 342, 358.
Chétardie (le marquis de la), 413
Christian VI, roi de Danemark, 190.
Colbert, 17, 18, 20, 30, 40, 50, 428, 429.
Couture, 349, 350.
Croysbach (le général), 219.

Delaria, 242, 278, 281, 282, 296, 320, 357.
Djanum Khodja (le capitan-pacha), 147, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170 179, 251, 252, 276, 277.
Dolgorouki (les princes), 397.
Douglas, 254.
Dragut, 160.
Duquesne, 92.

Elisabeth Farnèse, 186.
Elvias-Méhemmed (le grand vizir), 357, 376, 377, 388.
Essad (le cadi), 281, 332, 387.
Eugène (le prince), 59, 93, 116, 117, 118, 120, 124, 128, 129, 130, 131, 144, 225, 263, 303, 355, 371.

Fabre, 52, 53, 54.
Fare (le marquis de la), 121.
Fatma (la sultane), 110, 112, 167.
Faukner, 267.
Fénelon, 117, 193.
Ferriol (le comte de), 39, 115.
Fleury (le cardinal de), X, 67, 75, 82, 104, 191, 193, 199, 213, 223, 235, 237, 239, 240, 295, 322, 342, 343 à 345, 347, 348, 372, 408, 411, 412, 413, 414, 427, 440.
Fouquet, 342.
Fourmont (l'abbé), 72, 78, 91.
François Ier, 1, 2, 5.
Frédéric Ier, roi de Prusse, 188, 225.
Frédéric II, 188, 240, 411, 446.
Frédéric VII, roi de Suède, 234, 335.

Galitsyne (les princes), 397.
Galland (Antoine), 209.
Gedda (le baron de), 341.
Ghykha (Alexandre), 378, 380, 385.
Goyon (le chevalier de), 67, 101, 102, 103.
Gramont (le duc de), 553.
Grandpré, 94, 95, 96, 97.
Gross (le colonel), 379.
Grotius, 299.
Guilleragues, 37, 40.
Gustave-Adolphe, 188.

Hammer, IV.
Haye (la), 38.
Hohenzollern (la princesse de), 126.
Horn (le comte de), 336, 340.

Ibrahim (le grand vizir), 62, 65, 81, 82, 83, 85, 90, 133, 136, 139, 144, 147, 149, 150, 154, 155, 158, 159, 168, 178.
Ibrahim-Effendi, 281.

Joseph (le Père), 10.
Juan d'Autriche (don), 93.

Kadidjé (la sultane), 155.
Karageorges, IX.
Khevenhüller, 303, 307.
Koenigseck (le feld-maréchal), 329.
Kuprulv, 37.

Lamira, 144.
Lamotte de la Pérouse, 221, 223.
Langlois (l'abbé), 237, 238.
Lascy (le général), 209, 210, 218, 238, 254, 309, 331, 353.
Le Dran, 440.
Lesage, 53.

Leslie, 254.
Levacher, 95.
Ligne (le prince de), 100, 332, 390.
Lorraine (le duc de), 303, 329.
Louis XIII, 10, 47.
Louis XIV, 3, 7, 8, 9, 10, 14, 16, 23, 35, 38, 40, 41, 43, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 54, 56, 57, 61, 89, 92, 98, 111, 115, 117, 121, 123, 174, 271, 317, 414, 428.
Louis XV, i, iv, 47, 61, 104, 115, 182, 183, 184, 185, 213, 221, 237, 240, 323, 347, 355, 393, 409, 411, 412, 431, 418, 433, 440 à 442, 444, 446.
Louis Ier, roi d'Espagne, 125.
Lowendal, 254.
Luc (madame du), 443.
Luynes (le duc de), 69, 330.

Magnan, 192, 193, 194.
Mahmoud Ier, V, 147, 155, 157, 178, 180, 216, 295, 297, 354, 357, 359, 367, 417, 418, 420.
Mahomet II, 72, 84, 260.
Manstein (le général), 404.
Marie Leczinska, 183.
Marie-Thérèse, 406, 446.
Maurepas (le comte de), 100, 102, 103.
Mazeppa, 172.
Méhemmed II, 417.
Méhemmed (le grand vizir), 257, 299.
Méhémet-Riza-Khan, 54.
Ménandre, 91.
Mézières (madame de), 295, 345.
Michel, 53, 54.
Mirepoix (le marquis de), 373, 376.
Montague (lady), 39, 363.
Monti (le marquis de), 182, 195, 196, 200, 210, 211, 219, 342.
Morosini, 46.
Motraye (la), 43.
Munich, 182, 192, 193, 194, 209, 219, 222, 243, 254, 255, 256, 257, 260, 261, 287, 289, 290, 294, 295, 308, 309, 310, 331, 352, 353, 371, 392, 393, 403, 410, 412, 413.
Muslu, 147, 152, 162, 163.
Mustapha II, 155, 417.
Mustapha (le reis-effendi), 281, 333, 402.

Nointel (le marquis de), 89.
Neipperg (le comte de), 303, 358, 369, 376, 377, 379 à 382, 385 à 389, 391, 393, 394, 395, 404, 405, 406, 410.
Neipperg (le comte Léopold de), 405.
Néplouef, 288.

Orléans (le duc d'), 121, 125.
Orves (d'), 77.
Osman, 258, 282, 296, 299.
Ostein (le comte d'), 288, 289.
Ostermann, 192, 193, 243, 295, 324, 326, 344, 346, 347, 395.
Othman, 111, 156.

Padrona-Kalil, 147, 152, 156, 157, 162, 163, 167.
Pétis de la Croix, 182, 103.
Petit (Marie), 52, 53.
Peyssonnel, 40, 321, 355, 362, 378.
Philippe II, 2.
Philippe V, 186.
Pierre II, 192.
Pierre le Grand, II, 59, 61, 147, 148, 173, 188, 192, 206, 243, 246, 255, 256, 342, 447.
Plélo (le comte de), 182, 221, 222.
Pontchartrain, 18, 38, 53.
Potocki (le comte), 198.
Prié (le marquis de), 126.
Prié (la marquise de), 116, 126, 127.

Rakoczi (le prince), 7, 316.
Rakoczi (le prince Joseph), 316, 320, 331, 353.

Richelieu, 10, 132.
Rousseau (Jean-Baptiste), 118.

Said-Effendi, 182, 203, 204, 281, 332, 382, 421, 422.
Saint-Florentin (le comte de), 442.
Saint-Séverin (le comte de), 337, 338, 340, 341.
Saint-Simon, 174.
Sancy-Harlay, 38.
Saxe (Maurice de), 295, 344.
Saxe-Hildburghausen (le prince de), 303, 304, 305.
Schah-Abbas II, 54.
Schah-Thamas, 148, 149.
Schmettow (le général), 359, 383, 385, 388, 389, 405.
Seckendorf (le feld-maréchal), 303, 385, 306, 307.
Seignelay, 18, 116, 123.
Sélim, 84.
Sevin (l'abbé), 72, 78, 81, 91.
Sinclair (le major), 295, 349 à 351.
Sobieski (Jean), 58.
Soliman, 5, 65, 84, 260.
Spiegel, 254.
Stanislas Leczinski, v, 182, 183, 184, 185, 1886, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 210, 211, 218, 219, 220, 223, 225, 226, 233, 235, 237, 338, 240, 241, 243, 249, 401, 415.

Talman (le baron de), 138, 139, 242, 264, 266, 277, 281, 284, 285, 286, 287, 288 299.
Tekeli, 7.
Tessin (le comte), 338.
Thamas-Kouli-Khan, 147, 149, 150, 151, 149, 172, 212, 210, 242, 245, 250, 276, 326.
Theil (du), 440.
Topal-Osman (le grand vizir), 147, 168, 160, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 182, 202, 212.
Tott (le baron de), 182, 197, 242, 273, 277, 281, 282, 291, 362, 412.
Tournefort, 42.
Towianski, 344.

Ulrique-Eléonore, reine de Suède, 335.

Vély-Pacha, 392.
Vendome (le duc de), 121.
Villeneuve (madame de), 70, 251, 252, 433.
Voltaire, 116, 119, 144, 355, 421, 425.
Von-Kochen, 341.

Wallis (le feld-maréchal), 287, 289, 303, 359, 370, 371, 373, 375, 376, 379, 383, 389, 405, 486.
Walpole, 186, 239.
Wichniakof, 242, 247, 248, 250, 258, 266, 281, 353, 398, 432.
Wolinski, 288.

Yéghen (le grand vizir), 297, 315, 321, 322, 332, 354, 356.

Zélide (la sultane), 167.

TABLE DES MATIERES

Pages.

AVANT-PROPOS I

NOTE SUR LES DOCUMENTS EMPLOYÉS. XIII

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LA FRANCE EN ORIENT AU COMMENCEMENT DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE 1

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS D'UN AMBASSADEUR.

Comment le chancelier d'Aguesseau fit nommer le marquis de Villeneuve à l'ambassade de Constantinople. — Caractère et passé de M. de Villeneuve. — Appareil imposant dont s'accompagne l'envoi d'un ambassadeur en Orient. — Éducation spéciale qu'il reçoit. — Le *Mémoire pour servir d'instruction.* — Le premier objet de la mission de Villeneuve doit être de veiller à la défense ou au rétablissement de nos priviléges religieux et commerciaux. — Cargaison de cadeaux. — Voyage du *Léopard* et de l'*Alcyon.* — Lettre d'un officier de marine sur les plaisirs de l'Argentière. — Arrivée à Constantinople. — Le sultan dans son kiosque. — Premières audiences : *les roses et les épines.* — État de Constantinople et de la cour ottomane; constructions, fêtes, promenades. — La passion des fleurs. — Fête des tulipes. — Premières difficultés. — Politique de la France sur la côte septentrionale de l'Afrique. — Expédition contre les Barbaresques; soumission de Tunis, bombardement de Tripoli. — Villeneuve prévient une intervention ottomane. — Les envoyés du bey à Paris; leurs occupations dans cette capitale. — Traité signé par le chevalier de Goyon; déloyauté du bey, sa soumission définitive. — Emprisonnement d'un consul et suppression des consulats de l'Archipel. — Moyens dont se sert Villeneuve pour obtenir satisfaction. — Les femmes franques au harem. — Intervention d'une sultane. — Légende répandue parmi les Turcs sur l'enlèvement d'une princesse française et son mariage avec le Grand Seigneur. — La Validé et l'escadre française en 1670. — La sultane obtient l'élargissement du consul. — Les trois agrafes de diamants. — Premiers résultats de la mission de Villeneuve. 67

CHAPITRE II

ARRIVÉE DU COMTE DE BONNEVAL.

Le comte de Bonneval. — Ses exploits pendant la dernière guerre; réputation universelle dont il jouit. — Sa faveur à Vienne. — Caractère original de ses qualités et de ses défauts. — Principal mobile de toutes ses actions. — L'orgueil de race. — Haine de Bonneval pour les ministres en général. — Retour sur ses querelles avec Seignelay et Chamillart. — Son refroidissement avec le prince Eugène. — Causes de sa rupture avec l'Empereur. — Mésaventure de la jeune reine d'Espagne. — L'*assemblée* tenue chez la marquise de Prié. — Propos de Bonneval. — Son arrestation. — Ses violences; il fait appel à l'Europe. — Lettre de défi écrite au prince Eugène. — Condamnation de Bonneval; hésitations de l'Empereur. — Bonneval subit sa peine, quitte l'Autriche et se retire à Venise. — Motifs qui le poussent à passer chez les Turcs. — Il traverse l'Adriatique, débarque à Raguse et se jette en Bosnie. — Ses compagnons de voyage. — Il est retenu à Serajevo. — Ses projets politiques et militaires; espoir qu'il fonde sur le concours de la France. — Première lettre au marquis de Villeneuve. — Embarras du grand vizir et de l'ambassadeur. — Instructions envoyées de Versailles. — Bonneval abandonné par la France. — Mystérieuse sentence des inquisiteurs d'État. — Commission donnée au baile de Venise. — Séjour forcé de Bonneval en Bosnie; ses périls, ses angoisses. — La crainte d'être livré aux Impériaux le pousse à se déclarer musulman. — Seconde lettre au marquis de Villeneuve. — Bonneval prend le turban. — Récit de son abjuration adressé à Voltaire. — Prolongation de son séjour en Bosnie; ses occupations; il croit découvrir des mines d'or. — Tout en le négligeant, les Turcs ne l'oublient pas et le tiennent en réserve pour l'avenir. — Solidarité qui s'établit entre ses projets et les visées de la politique française. 116

CHAPITRE III

UNE RÉVOLUTION A CONSTANTINOPLE.

La question de l'Asie centrale dans la première moitié du dix-huitième siècle. — Écroulement de l'empire des sofis. — La Russie s'introduit dans l'Asie centrale. — Ses projets. — Pierre le Grand et la route des Indes. — Apparition de Thamas-Kouli-Khan. — Il bat les Afghans, pactise avec les Russes et marche contre la Turquie. — Le sultan traverse le Bosphore pour aller prendre le commandement de son armée. — Parade guerrière. — La capitale abandonnée. — Mécontentement du peuple et des janissaires. — Padrona, Muslu et Ali. — Émeute au Bazar; comment elle se transforme en insurrection formidable. — Le sultan et la cour rentrent au Sérail. — Ahmed achève de se perdre par sa faiblesse. — Supplice d'Ibrahim et de quatre autres ministres; leurs cadavres livrés au peuple. — Les rebelles somment le sultan d'abdiquer.

— Résignation d'Ahmed; il tire son neveu Mahmoud de prison et y prend sa place. — Le nouveau sultan à la mosquée d'Eyoub. — Triomphe de Padrona. — Le *Masaniello* de Constantinople. — Le gouvernement mis au pillage; un boucher prince de Moldavie. — Politique des rebelles : velléités de guerre contre l'Autriche et la Russie et de rapprochement avec la France. — Arrivée du capitan-pacha Djanum Khodja. — Caractère de ce personnage; le roman de sa vie. — Il détermine le sultan à se débarrasser des rebelles. — Massacre de Padrona et de ses adhérents. — Entrevue du marquis de Villeneuve avec Djanum. — Motifs de la sympathie que le capitan-pacha ressent pour les Français. — Il remet en vigueur nos priviléges commerciaux et maritimes. — Continuation des troubles. — Le vizir Topal-Osman rétablit l'ordre. — Grandeur d'âme de ce ministre. — Comment il prouve sa reconnaissance au marchand Arnaud. — Villeneuve gagne son amitié et sa confiance. — L'ambassadeur associé à tous les desseins de la Porte. — Arrivée de Bonneval à Constantinople. — Il est nommé chef des bombardiers. — Ses débuts dans la vie orientale. — Conseils militaires qu'il donne aux Turcs. — Inquiétudes de l'Autriche et de la Russie. — Le *kislar-aga* ou chef des eunuques noirs. — Chute de Topal-Osman; sa fermeté dans la mauvaise fortune. — Disgrâce de Djanum; habileté de Villeneuve. — Bonnes intentions et timidité du nouveau gouvernement. — Nécessité pour la France d'une politique énergique, si elle veut entraîner les Turcs et les faire concourir à ses desseins. 147

CHAPITRE IV

LA SUCCESSION DE POLOGNE.

Le mariage de Louis XV. — Causes intimes de la guerre de la succession de Pologne. — Le Roi prend le parti d'aider son beau-père à remonter sur le trône. — Nécessité d'une force étrangère pour assurer le triomphe de Stanislas. — La Turquie seule est en mesure de fournir aux partisans de ce prince un secours direct et matériel. — Confidence faite à Villeneuve des desseins du Roi. — Hésitations du cardinal; ses négociations avec la Tsarine par l'intermédiaire du feld-maréchal Munich. — L'Autriche et la Russie adoptent pour candidat le nouvel électeur de Saxe. — Instructions données à Monti et à Villeneuve. — Efforts de Monti à Varsovie. — Villeneuve improvise M. de Tott ambassadeur auprès du khan de Tartarie. — Levée en masse des Tartares. — Incertitudes du grand vizir sur les véritables intentions de la France. — Intrigue imaginée pour faire passer Stanislas en Pologne. — Diète de Wola. — Stanislas proclamé. — Irruption des Russes sur le territoire polonais. — Instances de Villeneuve auprès du grand vizir; Ali demande que la France signe un traité avec la Porte; en attendant, il refuse d'agir et immobilise les Tartares. — Moyens dont se sert l'ambassadeur pour pénétrer les motifs de cette conduite. — Liaison de Bonneval avec Saïd-Effendi : goût de ce dernier pour la civilisation de l'Occident et pour Paris.

— Saïd présente Bonneval au vizir comme éducateur et conseiller politique. — Mémoires rédigés par le comte sur les affaires d'Orient et sur le rôle que la France est appelée à y jouer. — Il persuade au vizir d'exiger de nous un engagement formel. — Les huit cent cinquante bourses. — Un raisonnement *subtil et turquesque*. — Entrée des Russes à Varsovie. — Stanislas s'enferme dans Dantzick; ressources de son parti et ses chances de succès. — Continuation de la guerre de Perse; victoire et mort de Topal-Osman. — Perplexités du conseil du Roi; Villeneuve est autorisé à faire une déclaration verbale. — Bonneval prémunit les Turcs contre l'emploi de cet expédient. — Ses messages à la cour de Versailles. — Ses vues prophétiques sur l'avenir de la Russie en Europe et en Asie; projet de ligue contre cette puissance. — Siége de Dantzick. — Apparition et brusque départ de l'escadre française. — Héroïsme et mort du comte de Plélo. — La France se décide trop tard à envoyer une déclaration écrite; chute de Dantzick. — Évasion de Stanislas. — Reprise des négociations à Constantinople. — La faveur de Bonneval à son apogée. — Charges et dignités dont il est revêtu; tableau de son existence sur les rives du Bosphore. — Les ministres étrangers lui rendent hommage. — Ses entrevues avec Villeneuve. — Son indiscrétion et sa légèreté. — Un confident mal choisi. — Villeneuve parvient à concerter avec le vizir et Bonneval un plan d'action; rôle réservé à la Suède; ardeur tardive des Ottomans. — Découragement de la France; elle détourne son attention du Nord et de l'Orient. — La question italienne. — Défaite consommée du parti de Stanislas. — Paix entre la France et l'Autriche. — Conséquences de la guerre de la succession de Pologne au point de vue de la Turquie et de nos intérêts en Orient 182

CHAPITRE V

LA TURQUIE ET LES DEUX EMPIRES.

Constance de la politique moscovite. — L'asservissement de la Pologne fait naître pour la Russie l'occasion de déchirer le traité du Pruth et de reprendre en Orient sa marche interrompue. — Raisons qui déterminent l'Empereur à faire cause commune avec elle. — Évolution de l'Autriche vers l'est; la monarchie des Habsbourg déplace ses ambitions et cherche sur le Danube un dédommagement à ses pertes en Allemagne et en Italie. — La tsarine Anna et Thamas-Kouli-Khan. — Relations de la Russie avec les chrétiens d'Orient; agitation au Monténégro, en Grèce, chez les Bulgares. — Rapports enthousiastes du résident Wichniakof. — Prétexte de la rupture : les Tartares dans le Daghestan. — Inquiétudes des Turcs. — Une visite inopinée. — Formation d'une grande armée russe. — Le vainqueur de Dantzick. — Importance d'Azof au point de vue des projets de la Russie. — La flotte future de la mer Noire. — Siége et prise d'Azof. — Émotion à Constantinople; le sultan dans les casernes. — Courage de Wichniakof. — Rôle de Bonneval. — Cérémonial usité pour la déclaration de guerre. — Prise des lignes de Pérécop; les Russes

envahissent la Crimée. — L'armée turque se concentre aux portes de Constantinople. — Défilé des corps de métiers. — Mascarade traditionnelle. — Angoisses des principaux ministres. — Manifeste adressé aux puissances. — L'Autriche offre sa médiation. — Mot de Bonneval. — La médiation allemande acceptée. — Habile réserve de Villeneuve. — La France se prépare à intervenir diplomatiquement. — La nécessité de conserver le commerce du Levant prime à ses yeux toute autre considération. — Mémoire où se trouve exposée notre politique. — L'existence de la Turquie présentée comme une garantie de repos et de stabilité pour l'Europe. — Conditions possibles de la paix. — Nécessité d'interdire la mer Noire à la marine russe. — La conduite des Turcs *fille du caprice*. — Envoi de Tott à Babadagh. — Description du camp ottoman; une ville mobile. — Mystère des négociations. — Annonce d'un congrès. — Tott et Delaria font donner aux plénipotentiaires ottomans des instructions conformes à nos vues. — L'Autriche promet à la Russie son concours armé. — Sa politique consiste à flatter les Turcs d'espérances trompeuses et à les surpreudre. — Ruses de Talman; il entraîne au delà du Danube le reis-effendi et ses collègues. — Voyage dans la steppe. — *Le passage de la mer Rouge*. — Brusque attaque des Impériaux. — Rentrée en campagne des Russes. — Un congrès sous la tente. — Capitulation de Nisch. — Prise d'Otchakof; heureuse témérité de Munich. — Prétentions exorbitantes des alliés. — Extrême péril de la Turquie. — Le sultan prend le parti de recourir à la France. — Le Roi accepte le rôle de médiateur. — La France adresse aux Turcs de pressants appels pour les determiner à la résistance et les assure de son appui. 242

CHAPITRE VI

GUERRE D'ORIENT.

Subit réveil de la Turquie. — Le messager du sultan. — Déposition du vizir et supplice du kiaya. — L'Islam se lève en masse. — Villeneuve inspire toutes les résolutions politiques et militaires. — Changement d'attitude des plénipotentiaires ottomans au congrès de Niémirow. — Débat théologique : les musulmans invoquent l'Évangile, les chrétiens le Coran. — Rupture du congrès. — Bonneval réforme l'armement et la tactique. — Son plan de campagne. — Les Autrichiens envahissent la Bosnie. — La féodalité bosniaque. — Après une lutte acharnée, les Autrichiens sont repoussés sur tous les points. — Victoire des Turcs devant Widdin et reprise de Nisch. — Souffrances de l'armée russe dans les déserts de Tartarie. — Furieux combats autour d'Otchakof. — État de l'opinion européenne au début de la guerre. — Projets de partage de l'empire ottoman. — Le marquis d'Argenson et le *canal de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge*. — Le cardinal Albéroni et la question d'Orient. — Étonnement causé par la résistance de la Turquie. — La France songe à profiter des succès passagers des Ottomans

pour leur procurer une paix honorable. — Instructions envoyées à Villeneuve. — Enthousiasme à Constantinople; ardeur guerrière du peuple et des milices. — Mot du reis-effendi sur le caractère *républicain* de son gouvernement. — Bonneval rêve de porter la guerre sur les terres de l'Autriche. — Accueil triomphal fait au jeune Rakoczi. — Bonneval s'aliène le grand vizir par sa hauteur et son indépendance. — Négociations secrètes. — Villeneuve glisse l'un de ses secrétaires dans la suite du grand vizir. — Un ami de la Grèce réduit à se déclarer Turc. — L'Autriche accepte notre médiation. — Résistance de la Russie. — Intrigues d'Ostermann auprès de l'Angleterre et de la Hollande, en Perse, à Constantinople. — La France promet de garantir le traité à conclure. — Importance et nouveauté de cet engagement. — Seconde campagne. — Déroute des Ottomans à Kornia. — Siége et prise d'Orsova. — Munich sur le Dniester. — *Le voyage à la mode.* — Conférences infructueuses de Bechiktach. — La France s'applique à gagner la Suède, afin de rendre possible une diversion dans le Nord. — Tableau d'une diète suédoise; vénalité universelle. — Moyens dont use notre envoyé à l'égard des députés; voyages gratuits, rafraîchissements, cadeaux en argent et en nature. — La France traite successivement avec la noblesse, les paysans et les bourgeois. — *Épuration* du sénat et de la chancellerie. — Traité entre la France et la Suède. — Parti d'action à Versailles; le comte de Belle-Isle. — Modération et finesse du cardinal. — Commission politique donnée à madame de Mézières et dont elle se décharge sur Maurice de Saxe. — Fleury entretient les inquiétudes de la Russie. — Le prince Cantémir. — Les Russes veulent à tout prix pénétrer les intentions de la Suède. — Assassinat du major Sinclair. — Indignation en Suède. — Les deux cours impériales envoient de nouveaux pouvoirs à Villeneuve, mais en même temps se préparent à un grand effort militaire. — Munich propose de marcher sur Constantinople et de mettre à profit les dispositions des chrétiens d'Orient en faveur de la Russie. — Disgrâce de Bonneval. — Ses occupations au lieu de son exil. — Son retour. — Changement de vizir. — Villeneuve juge l'instant venu de tenter une démarche éclatante en faveur de la paix; il se prépare à se rendre au camp du grand vizir et décide d'entourer son voyage du plus somptueux appareil. 294

CHAPITRE VII

LA PAIX DE BELGRADE.

Audience du sultan. — Le cortége de l'ambassadeur. — La première et la deuxième cour du Sérail. — Repas des janissaires. — Villeneuve au Divan. — Moment solennel. — La salle d'audience. — Le sultan Mahmoud sur son lit de parade. — Triomphante sortie. — Rencontre à Andrinople d'un émissaire russe. — Message étrange dont il est porteur. — Réponse digne et habile de Villeneuve. — Bataille de Krotzka. — Le grand vizir met le siége devant Belgrade. — Force de cette place; en l'attaquant,

les Turcs s'exposent à un échec qui peut se transformer en désastre. — Une prompte paix peut seule leur épargner les effets de leur imprudence. — Panique de l'Autriche. — Cette puissance se résigne à traiter séparément. — Plan du médiateur. — Il arrive au camp. — Dangereuse ardeur des troupes; *la ville de la guerre sainte*. — Préparatifs d'assaut. — Réponse hautaine du vizir aux premières paroles du marquis. — Arrivée du comte de Neipperg, plénipotentiaire impérial. — Caractère de cet officier. — Ses offres sont jugées insuffisantes. — Les Turcs se proposent de le retenir prisonnier jusqu'à ce qu'il ait accédé à leurs exigences. — Villeneuve soupçonne ce dessein. — Un visiteur nocturne. — L'ambassadeur protége Neipperg et lui donne asile dans sa tente. — Nouvelles conférences. — Arrivée de Schmettow à Belgrade. — Cet habile général relève le moral de la garnison et ranime la défense. — Premiers revers des Turcs. — Moment critique et décisif pour le sort de la négociation. — La question des murailles de Belgrade. — Expédient suggéré par Villeneuve. — Ali, pacha de Bosnie. — Signature des préliminaires. — Dialogue entre Neipperg et Schmettow. — L'ambassadeur de France aux tranchées et dans la ville. — Les églises de Belgrade. — Éclatante victoire des Russes. — Conquête de la Moldavie. — Désespoir de Charles VI en apprenant la signature des préliminaires. — La garantie donnée par la France lie la cour de Vienne et ne lui permet pas de désavouer Neipperg. — Négociations avec la Russie. — Intrigues de Cagnoni. — Villeneuve outre-passe ses instructions et admet la neutralisation d'Azof. — La Tsarine réduite à s'incliner devant la nécessité. — Ratification solennelle des deux traités. — Conditions de la paix avec l'Autriche. — Conditions de la paix avec la Russie. — Fermeture de la mer Noire à la marine russe. — L'acte nouveau ne reproduit pas la clause du traité du Pruth, protectrice de la Pologne. — Alliance défensive avec la Suède; vénalité intermittente du reis-effendi. — Arrestation de Neipperg. — Quel jugement peut être porté sur sa conduite. — Procès de Wallis. — Les nouvellistes de Paris et de la cour : bruits invraisemblables. — Médaille triomphale. — Triple avantage que la France retire de la paix de Belgrade. — Notre influence en Orient se retrouve sans rivale. — Altération de l'alliance entre les deux empires. — L'Autriche et la Russie tentent séparément de se rapprocher de nous. — La question du Luxembourg en 1739. — Lutte de prévenances entre Saint-Pétersbourg et Versailles. — La France arbitre de l'Europe . . . 359

CONCLUSION 416

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

JUL 28 1970

NOV 08 2000

DEC 12 2006

U012 DEC 2006

a39003 001295186b

DC 59.8 .T8V3 1887
VANDAL, ALBERT.
UNE AMBASSADE FRANCAIS

CE DC 0059 . 8
.T8V3 1887
COO VANDAL, ALBE UNE AMBASSAD
ACC# 1066044